

Commentaire Coranique
Résumé : le Chemin
De la Paix De l'esprit –
Chapitre 2 Al Baqarah,
Versets 1-179



**Adopter Des Caractéristiques Positives
Mène à la Tranquillité D'esprit**

**Commentaire Coranique Résumé : Le Chemin De La Paix
De L'esprit – Chapitre 2 Al Baqarah, Versets 1-179**

Livres de ShaykhPod

Publié par ShaykhPod Books, 2024

Bien que toutes les précautions aient été prises lors de la préparation de ce livre, l' éditeur n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions, ou pour les dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

Commentaire coranique résumé : Le chemin de la paix de l'esprit –
Chapitre 2 Al Baqarah, versets 1-179

Première édition. 15 octobre 2024.

Droits d'auteur © 2024 Livres ShaykhPod.

Écrit par ShaykhPod Books.

Table des matières

[Table des matières](#)

[Remerciements](#)

[Notes du compilateur](#)

[Introduction](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Verset 1](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 2-5](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 6-7](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 8-10](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 11-12](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Verset 13](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 14-16](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 17-18](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 19-20](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 21-22](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 23-24](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Verset 25](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 26-27](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 28-29](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 30-34](#)

[Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 35-39](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 40-46](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 47-48](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 49-50](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 51-52](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 53](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 54](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 55-56](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 57](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 58-59](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 60](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 61](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 62](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 63-64](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 65-66](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 67-73](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 74](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 75-77](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 78](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 79-82](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 83](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 84-86](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 87](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 88](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 89-91](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 92-93](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 94-96](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 97-99](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 100](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 101-103](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 104](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 105](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 106-107](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 108](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 109-110](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 111-112](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 113](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 114](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 115](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 116-117](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 118-119](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 120](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 121](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 122-123](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 124](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 125](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 126](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 127-129](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 130-134](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 135-138](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 139](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 140-141](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 142-145](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 146-147](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 148-150](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 151-152](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 153-157](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 158](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 159-160](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 161-162](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 163-167](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 168-171](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 172-173](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 174-176](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 177](#)

[Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 178-179](#)

[Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère](#)

[Autres médias de ShaykhPod](#)

Remerciements

Toutes les louanges vont à Allah, le Très-Haut, Seigneur des mondes, qui nous a donné l'inspiration, l'opportunité et la force de terminer ce volume. Que la paix et la bénédiction soient sur le Saint Prophète Muhammad dont le chemin a été choisi par Allah, le Très-Haut, pour le salut de l'humanité.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à toute la famille ShaykhPod, en particulier à notre petite étoile, Yusuf, dont le soutien et les conseils continus ont inspiré le développement de ShaykhPod Books.

Nous prions pour qu'Allah, l'Exalté, parachève Sa faveur sur nous et accepte chaque lettre de ce livre dans Son auguste cour et lui permette de témoigner en notre faveur au Jour Dernier.

Louanges à Allah, Exalté, Seigneur des mondes et bénédictions et paix infinies sur le Saint Prophète Muhammad, sur sa Famille bénie et ses Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux tous.

Notes du compilateur

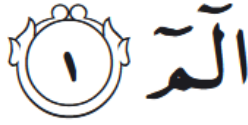
Nous avons essayé avec diligence de rendre justice dans ce volume, mais si des lacunes sont constatées, le compilateur en est personnellement et seul responsable.

Nous acceptons la possibilité de fautes et de lacunes dans le cadre de nos efforts pour mener à bien une tâche aussi difficile. Nous avons peut-être trébuché et commis des erreurs inconsciemment pour lesquelles nous demandons l'indulgence et le pardon de nos lecteurs et l'attention que vous porterez à ce sujet sera appréciée. Nous invitons sincèrement les suggestions constructives qui peuvent être faites à ShaykhPod.Books@gmail.com.

Introduction

tafsir) entièrement référencé et facile à comprendre sur le chapitre 2 Al Baqarah, versets 1 à 179 du Saint Coran. Il met en évidence et discute spécifiquement les bonnes caractéristiques que l'on doit adopter et les mauvaises caractéristiques qu'il faut éviter afin d'atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes.

Chapitre 2 - Al Baqarah, Verset 1



« *Alif, Lām , Meem.* »

« Alif, Lām , Meem. »

La signification exacte de ce verset est inconnue. Mais ce verset pourrait indiquer le fait que le Saint Coran est composé de lettres et de mots arabes que les Arabes, qui furent les premiers à l'entendre, connaissaient très bien. Cela signifie qu'ils n'avaient d'autre excuse que d'accepter la véracité du Saint Coran, car ils comprenaient parfaitement ses paroles miraculeuses, des paroles dont ils ne pouvaient égaler le sens, l'élégance et l'application pratique, même s'ils étaient des maîtres de la langue arabe et se considéraient comme les plus élégants des orateurs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 23 :

« Et si vous avez un doute sur ce que Nous avons fait descendre sur Notre dévot, apportez alors une sourate pareille, et invoquez tous vos alliés en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. »

Même si quelqu'un produit une phrase arabe élégante et rythmée, il ne pourra jamais égaler ses idées profondes, qui pénètrent l'essence même de la nature humaine, de la psyché et de l'attitude. Il ne pourra pas égaler sa capacité à être facilement comprise, même par des personnes sans instruction, et à être appliquée dans la vie de chacun. Comme elle aborde la nature même de l'homme, c'est un conseil intemporel qui profite à chaque personne, à chaque lieu et à chaque génération. Aucun verset du Saint Coran ne peut ou ne pourra être égalé à cet égard. Une autre preuve de son origine divine.

Les expressions du Saint Coran sont incomparables et ses enseignements sont expliqués de manière simple. Le Saint Coran mentionne en détail les nations précédentes, même si le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, n'était pas instruit dans ces domaines. Le Saint Coran ordonne tout ce qui est bien et interdit tout ce qui est mal afin que la sécurité et la paix puissent se répandre dans chaque foyer et dans chaque société. Le Saint Coran n'exagère pas et ne ment pas, contrairement à la plupart des poèmes et des histoires. Tous les versets courts et longs du Saint Coran sont bénéfiques pour chaque personne, quel que soit son sexe, son âge, son statut social ou quoi que ce soit d'autre. Même lorsque la même histoire est répétée dans le Saint Coran, différentes leçons sont mises en évidence. Contrairement à tous les autres livres, le Saint Coran n'ennuie pas le chercheur de vérité. Le Saint Coran soutient ses avertissements et ses promesses avec des preuves et des preuves indéniables. Lorsque le Saint Coran discute de quelque chose qui peut être considéré comme abstrait, comme l'adoption de la patience, il fournit toujours un moyen facile de le mettre en pratique. Il encourage l'individu à accomplir le but de sa création, qui consiste à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, d'une manière simple mais profonde. Il rend le droit chemin clair et attrayant pour quiconque désire un véritable succès dans les deux mondes. La connaissance du Saint Coran est intemporelle, car elle cible la nature humaine, qui est intemporelle, et peut donc être appliquée à chaque âge, société et génération. C'est un remède à toutes les difficultés émotionnelles, économiques et physiques lorsqu'il est compris et appliqué sous la direction des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). C'est la solution à tous les problèmes auxquels un individu ou une société peut être confronté. Il suffit d'observer l'histoire pour voir clairement que les sociétés qui ont mis en œuvre les enseignements du Saint Coran ont réussi à répandre la justice et la paix. Des siècles ont passé, mais le Saint Coran a conservé sa pureté comme Allah, l'Exalté, a promis de le préserver. Aucun autre livre ne possède cette qualité. Chapitre 15 Al Hijr, verset 9 :

« C'est Nous qui avons fait descendre le message [le Coran], et Nous en sommes les gardiens. »

Le Saint Coran est le plus grand et le plus éternel des miracles d'Allah, l'Exalté, qu'Il a accordé à Son Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Mais seul celui qui recherche la vérité, même si elle contredit ses désirs, en bénéficiera. Celui qui recherche ses désirs ne fera que choisir parmi les choses qui lui plaisent et, par conséquent, il n'obtiendra pas la bonne direction dans les deux mondes. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 1 :

« Alif, Lām , Meem. »

La connaissance est principalement constituée de lettres. Ce verset pourrait donc aussi indiquer l'importance de la connaissance. Acquérir et mettre en pratique la connaissance, qu'elle soit matérielle ou religieuse, est un devoir pour tous en Islam, selon le Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. L'ignorance ne mène qu'aux péchés et à l'égarement, car les péchés ne peuvent être évités sans la connaissance, et la bonne direction ne peut être obtenue sans elle. Il faut veiller à mettre en pratique sa connaissance, car la connaissance en elle-même n'est d'aucune utilité tant qu'elle n'est pas mise en pratique. Tout comme une carte indiquant une destination n'est d'aucune utilité tant qu'on ne l'utilise pas pour atteindre sa destination, de même, la connaissance sans pratique ne mène pas au succès. Chapitre 62 Al Jumu'ah, verset 5 :

« ... et ensuite je ne l'ai pas pris sur moi (n'a pas agi selon la connaissance) est comme celui d'un âne qui porte des volumes [de livres]... »

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 2-5

ذَٰلِكَ الْكِتَابُ لَا رَيْبَ فِيهِ هُدًى لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٢﴾

الَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِالْغَيْبِ وَيُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَمِمَّا رَزَقْنَاهُمْ يُنْفِقُونَ ﴿٣﴾

وَالَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِمَا أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَا أُنزِلَ مِن قَبْلِكَ وَبِالْآخِرَةِ هُمْ يُوقِنُونَ ﴿٤﴾

أُولَٰئِكَ عَلَىٰ هُدًى مِّن رَّبِّهِمْ وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ ﴿٥﴾

« Ceci est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour ceux qui croient en Allah.

Qui croit à l'invisible, accomplit la prière et dépensez de ce que Nous leur avons attribué.

Et qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi, et qui sont certains de l'au-delà.

Ceux-là sont sur la bonne voie venant de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent.

« Voici le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour ceux qui croient à Allah. Quiconque croit à l'Inconnaissable, accomplit la Salat. « Et dépensez de ce que Nous leur avons attribué. Et qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi, et qui sont certains de l'au-delà. Ceux-là sont sur la bonne voie venant de leur Seigneur. Et ce sont eux qui réussissent. »

Le Livre, le Saint Coran, est la réponse à l'invocation faite dans le chapitre précédent pour la bonne guidée. Chapitre 1 Al Fatihah, versets 6-7 :

« Guide-nous vers le droit chemin, vers le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, et non vers celui de ceux qui ont encouru Ta colère ou de ceux qui s'égarent. »

Les musulmans n'ont donc d'autre choix que de répondre au Saint Coran en remplissant ses obligations. Cela implique de le réciter régulièrement et correctement afin de plaire à Allah, l'Exalté, et d'agir conformément aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , sans choisir les versets qui conviennent à ses désirs. Telle est l'attitude de ceux qui sont conscients d'Allah, l'Exalté.

Il n'y a aucun doute quant à l'origine du Saint Coran, car il est incontestable et incomparable en termes d'élégance, d'application pratique, de bonne orientation et couvre tous les aspects de la nature humaine. Comme la

nature humaine est intemporelle, les enseignements du Saint Coran sont également intemporels. Il ne fait aucun doute que le Saint Coran guide l'homme vers le succès dans les deux mondes, car il vient d'Allah, l'Exalté, Celui qui sait ce qui est le mieux pour ceux qu'Il a créés.

Le verset principal ne précise pas les orientations qui y sont mentionnées. Cela indique que le Saint Coran guidera chaque personne, quelle que soit la situation à laquelle elle fait face, vers ce qui est le mieux pour elle à ce moment-là, ce qui varie d'une personne à l'autre et d'une situation à l'autre. C'est un autre signe indiquant la nature miraculeuse du Saint Coran. Cela dissipe également l'idée fausse selon laquelle le Saint Coran ne guide qu'une personne vers le Paradis. En fait, il guide les gens vers la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes, quelle que soit la situation à laquelle ils font face, l'époque à laquelle ils vivent ou tout autre facteur externe. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais cette bonne guidance dans les deux mondes n'est accessible qu'à ceux qui craignent Allah, l'Exalté, car eux seuls s'efforceront sincèrement de comprendre et d'agir selon le Saint Coran, quels que soient leurs désirs ou ceux des autres.

Ceux qui craignent Allah, l'Exalté, Lui obéiront sincèrement et éviteront Sa désobéissance. S'ils tombent dans le péché, ils se repentiront sincèrement. Cela implique de ressentir du remords, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et aux personnes concernées, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des personnes, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes. De plus, il est important de noter qu'un aspect de l'adoption de la crainte d'Allah, l'Exalté, c'est-à-dire de la piété, consiste à éviter les choses licites par crainte qu'elles ne nous conduisent à l'illicite. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2451. Cela signifie qu'il ne faut pas se livrer à des choses licites du monde car cela contredit la piété. Les actes de ce monde conduisent à des actes vains, qui seront un grand regret pour l'homme au Jour du Jugement, surtout lorsqu'il verra la récompense accordée à ceux qui ont utilisé leurs ressources de manière à plaire à Allah, l'Exalté. De plus, les actes vains conduisent souvent à des actes répréhensibles. Par exemple, les paroles vaines conduisent souvent au mensonge, à la médisance et à la calomnie.

Bien que le Saint Coran ait été révélé à toute l'humanité, il ne guidera que ceux qui craignent Allah, l'Exalté, et leur responsabilité au Jour du Jugement. Allah, l'Exalté, et le Jour du Jugement font partie de l'invisible. L'invisible est ce qui ne peut être perçu par les cinq sens. Croire en des choses invisibles est une partie essentielle de la foi, car croire en quelque chose d'apparent n'a que peu de valeur réelle. C'est pourquoi la croyance de celui qui expérimente le Jour du Jugement et qui est témoin des éléments invisibles, tels que l'Enfer et le Paradis, ne sera pas acceptée par Allah, l'Exalté. Ceux qui craignent Allah, l'Exalté, s'empresseront d'obéir à Allah, l'Exalté, et se prépareront adéquatement au jugement final. Cela ne peut être réalisé que si l'on étudie et met en pratique le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui. En revanche, ceux qui ne craignent pas Allah, l'Exalté, et ne craignent pas les

conséquences de leurs actes, n'ont pas besoin de se préparer au Jour du Jugement et ignoreront donc le Saint Coran. Cette attitude suffit à distinguer ceux qui croient vraiment en Allah, l'Exalté, et en leur responsabilité, de ceux qui n'y croient pas. De plus, ceux qui craignent Allah, l'Exalté, ne choisiront pas les passages du Saint Coran selon leurs propres désirs, ni n'interpréteront intentionnellement ses enseignements de manière erronée pour justifier leurs voies égarées. Au contraire, ils s'efforceront d'appliquer tous les enseignements du Saint Coran sans tenir compte de leurs désirs et de ceux des autres. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 2-3 :

« Voici le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour ceux qui croient à Allah, qui croient à l'Inconnaissable, accomplissent la Salat et dépensent de ce que Nous leur avons attribué. »

Il est important de noter qu'il est imprudent de prétendre que l'on ne croira pas en quelque chose tant que l'on ne le percevra pas avec ses cinq sens et ne le comprendra pas. En effet, il existe dans ce monde de nombreuses

choses invisibles, mais les gens y croient et les utilisent. Par exemple, très peu de gens comprennent le mode d'action des médicaments qu'ils prennent et pourtant ils les utilisent. Même ceux qui ne constatent aucune amélioration évidente de leur santé n'arrêtent pas de prendre des médicaments car ils sont convaincus que cela les aide, même si cette aide leur est invisible.

En réalité, Allah, le Très-Haut, fait preuve d'une grande miséricorde en demandant aux gens de croire à l'invisible et de ne pas les faire comprendre les choses invisibles, qui sont souvent hors de portée des gens de ce monde. Il suffit d'y croire fermement pour être considéré comme croyant. Mais il est important de noter que même si les choses invisibles ne peuvent être perçues par les cinq sens, Allah, le Très-Haut, a placé des signes et des preuves dans l'univers indiquant leur existence et leur réalité. Par exemple, lorsqu'on observe comment une graine morte germe à la vie après avoir été enfouie dans le sol par la pluie, de la même manière, la graine morte appelée humain sera ramenée à la vie. Si l'on observe les systèmes parfaitement équilibrés de l'univers, comme la distance de la Terre au Soleil, le cycle de l'eau, la densité parfaite des mers et des océans, qui permet aux navires de naviguer dessus tout en y maintenant la vie, la densité de la Terre et d'autres systèmes équilibrés, on en déduira que les actions déséquilibrées des gens, où les gens ne sont pas entièrement compensés en fonction de leurs actions dans ce monde, seront également équilibrées un jour : le Jour du Jugement. Si l'on observe la synchronisation parfaite du jour et de la nuit, des saisons et d'autres systèmes dans l'univers, on comprendra que tout cela ne peut pas être aléatoire. S'il y avait plusieurs dieux, cela conduirait au chaos dans les cieux et sur la terre, car chaque dieu voudrait des choses différentes. Les innombrables systèmes parfaitement équilibrés dans l'univers indiquent un seul Créateur : Allah, l'Exalté. Chapitre 21 Al Anbiya, verset 22 :

« S'il y avait eu en eux [c'est-à-dire dans les cieux et la terre] des divinités en dehors d'Allah, ils auraient tous deux été ruinés... »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 2-3 :

« Voici le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour ceux qui croient à Allah, qui croient à l'Inconnaissable, accomplissent la Salat et dépensent de ce que Nous leur avons attribué. »

Ceux qui craignent Allah, l'Exalté, agiront selon les enseignements de l'Islam, ce qui garantit qu'ils accomplissent leurs prières obligatoires, ce qui implique de les accomplir dans leur intégralité et de respecter les règles de bienséance, comme de les accomplir à temps. Il suffit de comprendre l'importance des cinq prières obligatoires quotidiennes par le fait qu'Allah, l'Exalté, a utilisé la foi et la prière de manière interchangeable dans le Saint Coran, indiquant ainsi qu'il n'y a pas de foi sans prière. Par exemple, le verset suivant a été révélé indiquant que les prières de ceux qui faisaient face à la première direction de prière n'étaient pas vaines. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 40. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« Nous avons fait de vous une communauté juste, afin que vous soyez témoins contre les gens, et que le Messenger soit témoin contre vous. Et

Nous n'avons pas fait de la direction de la prière vers laquelle vous vous dirigiez, afin de distinguer qui suivrait le Messenger de qui tournerait les talons. Et en vérité, c'est difficile, sauf pour ceux qu'Allah a guidés. Et jamais Allah ne vous aurait fait perdre la foi [vos prières précédentes]... »

Dans d'autres passages, Allah, l'Exalté, a lié la mécréance à l'abstention de la prière. Chapitre 75 Al Qiyamah, verset 31 :

« Et il n'avait pas cru et n'avait pas prié. »

Enfin, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a également averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2618, que la différence entre la croyance et la mécréance réside dans l'abandon des prières obligatoires.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 2-3 :

« Voici le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour ceux qui croient à Allah, qui croient à l'Inconnaissable, accomplissent la Salat et dépensent de ce que Nous leur avons attribué. »

Ainsi, ceux qui craignent Allah, l'Exalté, accompliront leurs prières obligatoires et utiliseront chaque bienfait qui leur a été accordé d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Il faut comprendre que les bienfaits matériels qui leur ont été accordés sont un prêt et non un don. Un don indique qu'ils sont libres de les utiliser comme ils le souhaitent, tandis qu'un prêt indique qu'ils doivent les utiliser de la manière stipulée par le Propriétaire : Allah, l'Exalté. Ce comportement est la preuve pratique de leur déclaration verbale de foi et de certitude en Allah, l'Exalté, le Saint Coran, les autres livres divins, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et le Jour du Jugement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 4 :

« Et qui croient à ce qui t'a été révélé [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] et à ce qui a été révélé avant toi, et qui sont certains de l'au-delà. »

Il faut s'efforcer d'adopter la certitude de la foi afin d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, et ainsi de s'assurer d'obtenir la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Comme l'indique le verset 4, la certitude de la foi s'obtient en étudiant et en agissant selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui.

Il est important de noter que le verset 4 mentionne la certitude de l'au-delà au lieu de la simple croyance. Une personne peut croire en l'au-delà sans s'y préparer concrètement, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Alors que celui qui est certain de l'au-delà s'y préparera concrètement. De plus, la certitude de l'au-delà signifie que l'on croit au Jour du Jugement selon sa réalité. Alors que l'on peut croire au Jour du Jugement tout en possédant une croyance tordue et corrompue concernant la manière dont les gens seront jugés et la sévérité du Jour du Jugement. Par exemple, de nombreux musulmans croient qu'en tant qu'ils appartiennent à la nation du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ils sont les bien-aimés et les élus d'Allah, l'Exalté, et qu'ils seront donc facilement pardonnés sans avoir à faire face aux conséquences de leur désobéissance persistante à Allah, l'Exalté. C'est la même croyance tordue que les nations précédentes possédaient et elle a été critiquée dans le Saint Coran. Chapitre 5 Al Maidah, verset 18 :

« Mais les Juifs et les Chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Dis : « Pourquoi donc vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous êtes plutôt des êtres humains parmi ceux qu'Il a créés... »

D'autres musulmans minimisent la gravité de l'Enfer et croient que son châtement n'est pas aussi sévère. Ils le comparent à une prison terrestre, se trompant ainsi et persistant dans la désobéissance à Allah, l'Exalté. D'autres musulmans croient à tort qu'étant musulmans aujourd'hui, ils sont assurés de quitter ce monde avec leur foi et prétendent donc que même s'ils vont en Enfer, ce ne sera que pour une durée limitée. Une affirmation

similaire a été faite par les nations précédentes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 80 :

« Et ils disent : « Le Feu ne nous touchera jamais, sauf pendant quelques jours. » Dis : « Avez-vous pris un engagement avec Allah ? Car Allah ne viole jamais Son engagement. Ou bien dites-vous sur Allah ce que vous ne savez pas ? » »

Ils ne comprennent pas que personne n'est assuré de quitter ce monde avec la foi et que plus on persiste dans la désobéissance à Allah, le Très-Haut, plus on risque de quitter ce monde sans la foi. De plus, même un instant d'enfer est insupportable, alors comment peut-on se contenter d'y rester plus longtemps, même si on en sort finalement ? Allah, le Très-Haut, a décrit l'enfer et sa sévérité de manière vivante dans le Saint Coran afin d'éliminer cette fausse croyance.

D'autres musulmans croient à tort qu'ils peuvent persister dans leurs péchés et que quelqu'un d'autre intercédera en leur faveur et les sauvera, comme le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Même si son intercession est un fait, certains musulmans iront quand même en enfer. Cela a été confirmé par les hadiths qui parlent de son intercession le Jour du Jugement, comme celui qui se trouve dans Sunan Ibn Majah, numéro 4308.

Il existe de nombreuses autres croyances perverses et corrompues qui sont répandues parmi les musulmans concernant l'au-delà, et qu'il faut éviter. Cela est indiqué par le verset 4.

Chapitre 2 Al Baqarah versets 2-4 :

« Voici le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour ceux qui croient à Allah. Quiconque croit à l'Inconnaissable, accomplit la Salat. et dépensez de ce que Nous leur avons attribué. Et qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi, et qui sont certains de l'au-delà.

Voici le résumé de l'Islam et de la façon dont il doit influencer chaque aspect de la vie d'une personne, ainsi que la façon dont elle interagit et utilise chaque bénédiction qui lui a été accordée. Celui qui met en pratique l'Islam de cette manière sera bien guidé dans toutes les situations auxquelles il sera confronté. Dans les moments de facilité, il maintiendra sa gratitude envers Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire. Cela conduit à son tour à davantage de bénédictions. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... » »

En cas de difficultés, ils éviteront de se plaindre par leurs paroles et leurs actes et maintiendront leur obéissance à Allah, l'Exalté, en acceptant qu'il choisisse ce qui est le mieux pour toutes les personnes concernées, même si cela ne leur est pas évident. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Cela mènera à son tour à une récompense incalculable dans les deux mondes. Chapitre 39 Az Zumar, verset 10 :

« ...En effet, le patient recevra sa récompense sans compte [c'est-à-dire sans limite]. »

Il est important de noter que celui qui pratique l'Islam mérite d'espérer la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, dans les deux mondes. Mais celui qui ne se comporte pas de cette manière et s'attend à ce qu'Allah, le Très-Haut, lui accorde le succès dans les deux mondes n'est rien d'autre qu'un illusionniste et cette attitude n'a aucune valeur en Islam. Cette différence entre les deux attitudes a été évoquée dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459. Il ne faut jamais oublier que même les nations du passé prétendent aimer leurs saints prophètes, que la paix soit sur eux,

mais comme elles n'ont pas suivi leurs traces dans la pratique, elles ne s'uniront pas à eux dans l'autre monde. L'amour doit être soutenu par des actes, sinon il n'a aucune valeur.

Celui qui met en pratique sa foi est bien guidé et il obtiendra la paix du corps et de l'esprit dans les deux mondes. C'est le succès ultime. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon la meilleure de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 5 :

« Ceux-là sont sur la bonne voie venant de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent. »

Comme l'indique ce verset, il faut se rappeler que le bon comportement est enraciné dans la miséricorde d'Allah, l'Exalté, car l'inspiration, la connaissance, la capacité et l'opportunité de se comporter correctement et d'obéir à Allah, l'Exalté, proviennent de Sa miséricorde. Se rappeler de

cela empêchera l'individu d'adopter l'orgueil, détruisant ainsi sa récompense et sa bonne direction dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah versets 2-5 :

« Voici le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour ceux qui croient à Allah. Quiconque croit à l'Inconnaissable, accomplit la Salat. « Et dépensez de ce que Nous leur avons attribué. Et qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi, et qui sont certains de l'au-delà. Ceux-là sont sur la bonne voie venant de leur Seigneur. Et ce sont eux qui réussissent. »

Ces versets montrent clairement que la bonne direction et le succès dans les deux mondes ne s'obtiennent qu'en suivant scrupuleusement le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Il faut donc veiller à adhérer à ces deux sources de guidance et s'abstenir de tout ce qui ne s'y rattache pas. Tout ce qui n'est pas enraciné dans les deux sources de guidance sera rejeté par Allah, l'Exalté. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606. Il faut éviter d'agir sur d'autres bonnes choses avant d'avoir d'abord mis en œuvre ces deux sources de guidance. Plus on agit sur d'autres choses, moins on agira sur ces deux sources de guidance. Cela conduit à l'égarement.

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 6-7

﴿٦﴾ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا سَوَاءٌ عَلَيْهِمْ أُنذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ

﴿٧﴾ خَتَمَ اللَّهُ عَلَى قُلُوبِهِمْ وَعَلَى سَمْعِهِمْ وَعَلَى أَبْصَارِهِمْ غِشَاوَةٌ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ

« En vérité, ceux qui ne croient pas, que tu les avertisses ou que tu ne les avertisses pas leur sont indifférents : ils ne croiront pas.

Allah a scellé leurs cœurs et leur ouïe, et un voile a recouvert leurs yeux.
Et ils auront un énorme châtement.

« Certes, ceux qui ne croient pas, que tu les avertisses ou non, ils ne croiront pas. Allah a scellé leurs cœurs et leurs ouïes, et un voile a recouvert leurs yeux. Et ils auront un énorme châtiment. »

La première chose à noter est qu'un musulman doit s'assurer d'adopter une foi complète. Cela implique une croyance intérieure soutenue par des actes physiques dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Croire intérieurement tout en mécréant par des actes physiques, en n'obéissant pas à Allah, l'Exalté, ne conduit pas au succès. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes physiques. Tout comme une plante meurt lorsqu'elle ne reçoit pas de nourriture, la foi d'une personne qui ne parvient pas à nourrir sa croyance intérieure par des actes physiques d'obéissance peut également mourir. Persister dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, fait perdre à l'individu la capacité d'utiliser correctement ses sens, en conséquence, il continuera à désobéir à Allah, l'Exalté. Cela peut entraîner la mort progressive de sa foi jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien au moment de sa mort. C'est la perte manifeste.

Les versets principaux se réfèrent à ceux qui ont déjà pris leur décision à l'avance. Ils ont déjà décidé de rester fermes dans l'obéissance à leurs propres désirs et à ceux des gens et ne s'intéressent pas aux preuves et aux preuves évidentes ni ne désirent suivre la vérité, car elle contredirait leurs désirs. Dans les affaires mondaines comme dans les affaires religieuses, il faut adopter un esprit ouvert par lequel on accepte la vérité lorsqu'elle nous est présentée avec des preuves évidentes. Il faut comprendre que persister dans ses désirs et rejeter la vérité : leur but, qui

est d'obéir à Allah, l' Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, ne fera que les éloigner davantage de la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes, même s'ils parviennent à obtenir et à conserver leurs désirs mondains, tels que la richesse et le leadership. Ces choses ne deviendront qu'une source de stress et d'anxiété pour eux dans les deux mondes. Comme Allah, l'Exalté, seul contrôle le cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit, Il est le seul à décider qui l'atteint. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

L'une des principales causes du rejet de la vérité est l'imitation aveugle, dans laquelle se sont noyés les non-musulmans de la Mecque. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 170 :

« Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Nous suivrons plutôt ce que nous avons trouvé nos ancêtres en train de faire. » Or, leurs ancêtres ne comprenaient rien et n'étaient pas sur la bonne voie.

Il faut éviter de se comporter comme du bétail et utiliser plutôt le bon sens et l'intelligence qui lui ont été accordés afin de déduire la vérité par lui-même. L'imitation aveugle a même été critiquée par l'islam, car Allah, l'Exalté, désire que les gens acceptent l'islam sur la base de preuves et de compréhension claires, et non sur l'imitation aveugle de sa famille. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] : « Telle est ma voie. J'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

En fin de compte, la vérité est que tout adorateur de fausses divinités n'adore que ses propres désirs. L'adorateur est pleinement conscient que sa fausse divinité ne lui donnera pas de code de conduite à suivre. Il en tirera donc un code de conduite en fonction de ses propres désirs. Cela lui permet de vivre selon ses propres désirs, comme un animal, tout en se couvrant d'un vêtement religieux. Cela s'applique à toutes les religions qui sont soit créées par l'homme, soit modifiées par les gens. Comme l'Islam a été préservé par Allah, l'Exalté, c'est le seul code de conduite qui provient de Lui et le suivre élève donc une personne au-dessus du niveau des animaux.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 6 :

« Certes, ceux qui ne croient pas, que tu les avertisses ou que tu ne les avertisses pas leur sont indifférents : ils ne croiront pas. »

Il faut continuer à conseiller les autres de faire le bien et à les avertir du mal, même s'ils n'y prêtent pas attention. Ces versets ne donnent pas au musulman la permission d'abandonner le conseil et l'avertissement. Seul Allah, l'Exalté, sait si une personne finira par tenir compte des conseils et des avertissements qui lui sont donnés ou non. Par conséquent, il faut continuer à s'acquitter de son devoir de conseiller et d'avertir les autres, conformément aux enseignements de l'islam, en particulier ceux qui sont sous sa garde. Il faut éviter leur compagnie mais rester ferme dans ses conseils du bien et ses avertissements du mal. De plus, il faut continuer à les aider dans les bonnes choses, car cela peut les encourager à se repentir sincèrement de leurs mauvaises voies.

De plus, il ne faut pas agir comme un tuteur envers les autres en croyant pouvoir les forcer à accepter la bonne voie. Le devoir du musulman est de conseiller les autres par ses paroles et ses actes, en montrant l'exemple, mais son devoir n'est pas de forcer les gens à suivre le droit chemin. Adopter une telle attitude contredit les enseignements de l'islam et peut conduire une personne à devenir amère et en colère envers les autres qui n'écoutent pas ses bons conseils. Cette amertume peut même empêcher une personne de respecter les droits des autres. Chapitre 88 Al Ghashiyah, versets 21-22 :

« Rappelle-leur donc [le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui], tu n'es qu'un rappel. Tu n'es pas un contrôleur sur eux. »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 6-7 :

« ... Que tu les avertisses ou non, ils ne croiront pas. Allah a scellé leurs cœurs et leurs ouïes, et un voile a été mis sur leurs yeux... »

Comme l'indiquent ces versets, persister dans la mentalité obstinée de rejet de la vérité, car elle contredit nos désirs, conduit à perdre la capacité de distinguer la vérité du mensonge, le mal du bien et le bien du mal. En conséquence, ils erreront aveuglément dans ce monde, n'appréciant ni n'accomplissant le but de leur vie, qui est d'obéir à Allah, l'Exalté. Au contraire, ils persisteront dans Sa désobéissance en faisant un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées. Cela conduira à des difficultés dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 7 :

« ... Et pour eux, un grand châtement. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, le Très-Haut, n'impose pas aux gens la bonne direction, car cela irait à l'encontre du but de ce monde, le monde des épreuves et des tests. Au contraire, Il donne aux gens la capacité de discerner la vérité et la leur présente. S'ils adoptent et agissent selon la vérité qui est de remplir leur but, à savoir obéir à Allah, le Très-Haut, alors c'est mieux pour eux dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais celui qui rejette leur but, car il contredit leurs désirs, sera autorisé à continuer sur le chemin qu'il a choisi. Il connaîtra la misère dans ce monde, car Allah, l'Exalté, contrôle son cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit, et il connaîtra des difficultés dans l'au-delà. Chapitre 4 An Nisa, verset 115 :

« Si quelqu'un s'oppose au Messenger, après que la bonne voie lui a été indiquée, et suit un chemin autre que celui des croyants, Nous le laisserons sur le chemin qu'il a choisi et le brûlerons dans l'Enfer, où il sera maléfique. »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 6-7 :

« ... Que tu les avertisses ou non, ils ne croiront pas. Allah a scellé leurs cœurs et leurs ouïes, et un voile a été mis sur leurs yeux... »

Il faut éviter ce résultat en tenant compte des avertissements et des conseils donnés dans les enseignements islamiques et en les appliquant. Cela permettra de purifier son cœur spirituel en adoptant les bonnes qualités enseignées par l'islam, telles que la patience, et d'éliminer ses défauts, tels que l'avidité. La purification du cœur spirituel conduit alors à utiliser le reste de ses sens, tels que son ouïe et sa vue, de la bonne manière, ce qui conduit à d'autres bénédictions dans les deux mondes. D'un autre côté, ignorer les avertissements et les conseils donnés dans les enseignements islamiques, même si l'on croit en l'islam, ne conduit qu'à un cœur spirituel corrompu, qui à son tour conduit à des actions corrompues à travers le reste de son corps et de ses sens. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 52. Cette personne ne sera pas à l'abri de l'anxiété, du stress et des difficultés dans les deux mondes. Chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 8-10

وَمِنَ النَّاسِ مَن يَقُولُ ءَامَنَّا بِاللّٰهِ وَيَوْمَ الْآخِرِ وَمَا هُمْ بِمُؤْمِنِينَ ﴿٨﴾

يُخَادِعُونَ اللّٰهَ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا وَمَا يَخْدَعُونَ إِلَّا أَنفُسَهُمْ وَمَا يَشْعُرُونَ ﴿٩﴾

فِي قُلُوبِهِم مَّرَضٌ فَزَادَهُمُ اللّٰهُ مَرَضًا وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ بِمَا كَانُوا يَكْذِبُونَ ﴿١٠﴾

« Et parmi les gens, il y en a qui disent : « Nous croyons en Allah et au Jour dernier », mais ils ne sont pas croyants.

Ils croient tromper Allah et ceux qui croient, mais ils ne trompent qu'eux-mêmes et ne s'en rendent pas compte.

Il y a dans leurs cœurs une maladie, et Allah a accru leur maladie. Et ils auront un châtement douloureux, parce qu'ils mentaient.

« Parmi les gens, il en est qui disent : « Nous croyons en Allah et au Jour dernier », mais ils ne sont pas croyants. Ils [pensent] tromper Allah et ceux qui croient, mais ils ne trompent qu'eux-mêmes et ne s'en rendent pas compte. Leurs cœurs sont malades. Allah a donc accru leur maladie. Et ils auront un châtement douloureux, parce qu'ils mentent. »

Ces versets font référence aux hypocrites vivant à Médine qui prétendaient être musulmans pour des raisons matérielles, comme l'obtention de richesses et de protection. Les musulmans doivent prêter attention à leurs caractéristiques et les éviter afin de s'assurer qu'ils ne se comportent pas comme eux, car celui qui se comporte comme un groupe de personnes appartient à eux. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031.

L'importance d'adopter de bonnes relations est soulignée dans le premier verset où une personne parle au nom d'un groupe. Cela indique que l'on adopte les caractéristiques et l'attitude de ses compagnons, qu'elles soient négatives ou positives, subtiles ou apparentes. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5534. Par conséquent, il faut adopter la compagnie de bonnes personnes qui s'efforcent d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. La maladie du cœur spirituel, qui prend la forme de caractéristiques négatives, telles que l'avidité et l'envie, est en réalité contagieuse et peut facilement se transmettre d'une personne à une autre. Si l'on accompagne une personne dont le cœur spirituel est malade, ce n'est qu'une question de temps avant que son cœur spirituel ne devienne également malade. Cela conduit à la désobéissance à Allah, l'Exalté, et donc à des difficultés dans les deux mondes.

Il faut éviter de se comporter comme les gens qui affirment leur foi en l'islam par leurs paroles mais ne la montrent pas par leurs actes. Cela reviendrait à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, le Très-Haut, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Celui qui ne parvient pas à étayer sa déclaration de foi verbale par des actes n'aura aucune preuve à présenter le Jour du Jugement et, par conséquent, il pourrait bien partager le sort des hypocrites. La véritable foi implique une croyance intérieure soutenue par des actes extérieurs.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 8-9 :

« Parmi les gens, il en est qui disent : « Nous croyons en Allah et au Jour dernier », mais ils ne sont pas croyants. Ils croient tromper Allah et ceux qui croient, mais ils ne trompent qu'eux-mêmes et ne s'en rendent pas compte. »

Les hypocrites de l'époque du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, ont tenté de tromper le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et ses Compagnons (saw), mais en réalité ils ne se sont trompés qu'eux-mêmes, car leur attitude n'a fait que leur nuire. Chapitre 35 Fatir, verset 43 :

« ... mais le complot pervers ne vise que son propre peuple. N'attendent-ils donc que le sort des peuples d'autrefois ?... »

Il faut noter que même si les hypocrites voulaient tromper le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , Allah, l'Exalté, a qualifié leur attitude de tentative de tromperie. Cela montre l'importance de rester sincèrement obéissant au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car cela revient à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Chapitre 4 An Nisa, verset 80 :

« Celui qui obéit au Messager a obéi à Allah... »

Cela montre l'importance de comprendre et d'agir selon les connaissances islamiques, telles que le Saint Coran, à la lumière des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), car il est le modèle islamique pratique qui doit être suivi dans tous les aspects de la vie. Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad , paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

De plus, il faut éviter de se comporter de manière trompeuse dans n'importe quelle situation, car tout ce qu'ils gagneront par ce comportement ne deviendra pour eux qu'une source de stress et d'anxiété dans les deux mondes , même s'ils ne parviennent pas à percevoir ce résultat. Chapitre 9 At Tawbah, verset 55 :

« Ne vous laissez donc pas impressionner par leurs biens et leurs enfants. Allah ne cherche qu'à les punir par leur intermédiaire dans la vie présente... »

Le premier signe d'hypocrisie mentionné dans les principaux versets est le mensonge. Le mensonge est une mauvaise caractéristique qui doit être évitée à tout moment. Celui qui ment pour faire rire les gens, son but n'est donc pas de les tromper, a été maudit trois fois dans un seul hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2315. À partir de ce seul hadith, on peut comprendre les dangers du mensonge. Il faut se rappeler que le mensonge et le fait d'agir sur la base de mensonges conduisent aux péchés, qui à leur tour mènent au feu de l'enfer. Celui qui persiste à mentir et à agir sur la base de mensonges sera enregistré comme un grand menteur par Allah, l'Exalté. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1971. Il n'est pas nécessaire d'être un génie pour comprendre ce qui arrivera à cette personne dans ce monde et dans l'autre. Même s'il est devenu à la mode de minimiser le mensonge, un musulman doit adhérer aux enseignements de l'islam et éviter cette attitude car elle ne mène qu'à des ennuis dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 8-9 :

« Parmi les gens, il en est qui disent : « Nous croyons en Allah et au Jour dernier », mais ils ne sont pas croyants. Ils croient tromper Allah et ceux qui croient, mais ils ne trompent qu'eux-mêmes et ne s'en rendent pas compte. »

De plus, un musulman doit éviter de se comporter comme un hypocrite en déclarant verbalement sa croyance en l'islam tout en ne la mettant pas en pratique tout en croyant qu'il obtiendra une récompense et des bénédictions dans les deux mondes. Celui qui se comporte de cette manière ne fait que se tromper lui-même. Cette attitude n'est pas un espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté, c'est seulement un vœu pieux, qui n'a aucune valeur en Islam. L'espoir en Allah, l'Exalté, est toujours lié à Son obéissance pratique, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît. Le vœu pieux, en revanche, est toujours lié au fait de ne pas obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, tout en croyant qu'il nous sera accordé miséricorde et bénédictions dans les deux mondes. La différence entre les deux a été évoquée dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459. Celui qui adopte un vœu pieux ne parviendra pas à percevoir que son attitude ne fait que le rapprocher de la fin de ce monde sans sa foi, car il n'a pas réussi à nourrir sa plante de foi par de bonnes actions. En conséquence, les caractéristiques négatives de son cœur spirituel, qui se comportent comme un cancer, ne feront qu'augmenter, l'amenant ainsi à persister dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, encore plus. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 10 :

« Dans leurs cœurs il y a une maladie, et Allah a accru leur maladie... »

Plus ils persisteront dans la désobéissance à Allah, le Très-Haut, plus ils seront punis dans les deux mondes. Ils continueront à jurer qu'ils sont des croyants dévoués qui aiment sincèrement Allah, le Très-Haut, mais en raison de leur intention insincère et de leur attitude mensongère, ils ne comprendront même pas comment et pourquoi les bénédictions de ce monde qu'ils ont obtenues sont devenues une source de misère pour eux. Mais ce qui se trouve au-delà de ce monde pour cette personne est encore plus désastreux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 10 :

« ... et ils auront un châtiment douloureux, parce qu'ils ont menti. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Il faut donc éviter ce comportement et ce résultat en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de

manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela garantira que l'on adopte de bonnes caractéristiques et élimine les mauvaises, ce qui conduit à un cœur spirituel purifié et à des actions extérieures sincères. Cette personne atteindra le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Et chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 11-12

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ لَا تُفْسِدُوا فِي الْأَرْضِ قَالُوا إِنَّمَا نَحْنُ مُصْلِحُونَ ﴿١١﴾

أَلَا إِنَّهُمْ هُمُ الْمُفْسِدُونَ وَلَكِنْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١٢﴾

« Et quand on leur dit [aux hypocrites] : « Ne semez pas de corruption sur la terre », ils répondent : « Nous ne sommes que des réformateurs. »

Certes, ce sont eux qui sont les corrupteurs, mais ils ne s'en rendent pas compte.

« Et quand on leur dit : « Ne semez pas la corruption sur la terre », ils répondent : « Nous ne sommes que des réformateurs. » Assurément, ce sont eux qui sont les corrupteurs, mais ils ne s'en rendent pas compte. »

Le verset 11 indique l'importance de s'opposer au mal. Chaque musulman doit s'opposer au mal en toute connaissance de cause et selon les bonnes manières. Si l'on craint que le fait de s'opposer au mal des autres ne nous cause davantage de tort, il faut au moins haïr le mal dans son cœur. Sinon, il faut s'opposer au mal verbalement ou physiquement en fonction de sa force. Ces niveaux ont été abordés dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4340. Il est important de noter que s'opposer physiquement au mal ne signifie pas qu'il faut se battre, car cela ne fera qu'aggraver la corruption dans la société. Au contraire, il faut prendre des mesures pratiques pour minimiser et éliminer la corruption par des moyens pacifiques. Un musulman ne doit jamais croire qu'il est acceptable d'ignorer le mal des autres tant qu'il obéit sincèrement à Allah, l'Exalté. Une pomme pourrie infectera les autres jusqu'à ce que toute la société soit engloutie par le mal. Il faut conseiller aux autres de faire le bien, les mettre en garde contre le mal et rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . C'est seulement à ce moment-là que l'on sera à l'abri des effets négatifs des mauvaises actions des autres. Chapitre 7 Al A'raf, verset 164 :

« Et quand une communauté d'entre eux dit : « Pourquoi conseillez-vous [ou avertissez] un peuple qu'Allah va détruire ou punir d'un châiment

sévère ? » Ils [les conseillers] dirent : « Pour être absous auprès de votre Seigneur et peut-être Le craindront-ils. » »

Un autre aspect de l'hypocrisie est mentionné dans ces versets, à savoir la propagation de la corruption. Lorsqu'une personne adopte une attitude hypocrite par laquelle son être intérieur s'oppose à ses actions extérieures, cela entraînera toujours des problèmes pour elle-même et pour les autres. Par exemple, la personne à double face adapte son discours et ses actions afin de plaire à différentes personnes. En conséquence de son attitude hypocrite, elle ne fera que créer des problèmes pour elle-même et pour les autres, car la majorité des choses qu'elle dit et fait sont basées sur le mensonge et la tromperie.

L'hypocrite peut croire à tort qu'il rassemble les gens et qu'il provoque la réconciliation en adoptant une attitude hypocrite, mais comme son intention est basée sur le gain mondain, comme la richesse et l'honneur, son comportement mène à la corruption et non à la réforme. De plus, l'hypocrite fera facilement des compromis sur la vérité et ce qui est juste au nom du gain mondain et par conséquent, il croira à tort qu'en faisant des compromis sur la vérité, il profite aux autres. Mais comme le mensonge mène toujours au trouble, son attitude ne fait que propager la corruption au sein de la société. Les hypocrites du temps du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , désiraient réconcilier les choses entre les musulmans et les non-musulmans de la Mecque en faisant des compromis sur la vérité et la justice tout en croyant qu'ils réformaient les choses, même si leur attitude ne conduirait qu'à davantage d'injustice et de corruption au sein de la société. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 11-12 :

« Et quand on leur dit : « Ne semez pas la corruption sur la terre », ils répondent : « Nous ne sommes que des réformateurs. » Assurément, ce sont eux qui sont les corrupteurs, mais ils ne s'en rendent pas compte. »

De plus, ces versets permettent de comprendre que si l'on souhaite réformer la société, il faut adhérer aux enseignements de l'Islam, car Allah, l'Exalté, sait seul ce qui profitera à la société à court et à long terme et ce qui ne lui sera pas bénéfique. Lorsque les gens font des choix basés sur leur myopie, leur manque de connaissances et leurs préjugés naturels, ils ne feront que propager la corruption au sein de la société, même s'ils souhaitent la réformer. Chapitre 38 Saad, verset 26 :

« ...jugez donc entre les gens en toute sincérité et ne suivez pas vos passions, car elles vous égareraient du chemin d'Allah... »

Il est également important de noter qu'une personne doit combiner une bonne intention, qui est de réformer les relations au sein de la société, avec des actions correctes. L'une sans l'autre n'est pas suffisante. Parfois, les musulmans qui désirent réformer leurs relations avec les autres ont une bonne intention, mais en raison de leur ignorance des connaissances et du comportement islamiques, ils ne font que créer davantage de problèmes. Par conséquent, il est important pour les musulmans d'apprendre et d'agir selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin qu'ils associent leur

bonne intention aux actions correctes et provoquent ainsi une réforme au sein de la société au lieu de propager la corruption.

Une attitude similaire qui entraîne la corruption et la désunion au sein de la société, en particulier des familles, se retrouve souvent chez ceux qui désirent sincèrement créer l'unité au sein de leur famille, mais qui, en raison de leur ignorance et de leurs caractéristiques négatives, ne font que provoquer la corruption et la désunion au sein de leur famille. Par exemple, de nombreux anciens parlent négativement de leurs proches devant leur famille, comme leurs enfants. En conséquence, leur famille, comme leurs enfants, nourrissent des sentiments négatifs à l'égard de leurs proches, même s'ils les connaissent à peine. Avec le temps, ces sentiments conduisent à des relations fracturées et brisées. Il est étrange de voir comment les anciens eux-mêmes qui provoquent la séparation entre leurs proches se plaignent ensuite de la désunion au sein de leur famille. Cette attitude doit être évitée en ne parlant des autres que de manière positive, ce qui est conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4860, et en apprenant et en agissant selon la connaissance islamique afin de devenir une source d'unité au sein de la société, et non une source de désunion et de corruption.

De plus, si l'on ne peut pas être une source d'unité entre les gens, le moins que l'on puisse faire est d'éviter de devenir une source de corruption et de désunion au sein de la société. Il est de loin préférable d'adopter une position neutre par laquelle on ne nuit pas à la société ni ne lui apporte de bénéfice plutôt que de devenir une source de corruption et de désunion pour elle. Se comporter de cette manière, en évitant de nuire verbalement et physiquement aux autres, est en fait un acte de charité que l'on fait à soi-même, selon un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 250.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 11-12 :

« Et quand on leur dit : « Ne semez pas la corruption sur la terre », ils répondent : « Nous ne sommes que des réformateurs. » Assurément, ce sont eux qui sont les corrupteurs, mais ils ne s'en rendent pas compte. »

En essayant d'entraver la propagation de l'islam, les hypocrites ont indirectement propagé la corruption au sein de la société. Cela indique qu'une société ne peut jamais obtenir la paix et la justice sans mettre en œuvre les enseignements de l'islam. En effet, la crainte d'Allah, l'Exalté, empêchera toujours les méfaits même lorsque la loi ne peut les empêcher. Par exemple, c'est la crainte d'Allah, l'Exalté, qui empêche une personne de faire du tort à autrui, surtout lorsqu'elle croit pouvoir échapper à la police. Sans la crainte d'Allah, l'Exalté, une personne saisira l'occasion de faire du tort à autrui et de commettre des crimes tant qu'elle croira pouvoir échapper à la loi. Ce manque de crainte d'Allah, l'Exalté, entraînera toujours la corruption et l'injustice dans la société. Par conséquent, en entravant la propagation de l'islam, les hypocrites de l'époque du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et ceux de l'ère moderne ne font que propager l'injustice et la corruption au sein de la société. Les musulmans doivent donc s'efforcer de mettre en œuvre les enseignements de l'Islam afin qu'ils puissent jouer leur rôle de diffusion de la justice et de la paix au sein de la société, même s'ils ne peuvent pas influencer la société au niveau national.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 12 :

« Certes, ce sont eux qui sont les corrupteurs, mais ils ne s'en rendent pas compte. »

Ce verset met en garde contre l'attitude aveugle et ignorante qui consiste à ne pas observer et comprendre les conséquences de ses actes. Celui qui ne parvient pas à comprendre les conséquences de ses actes, à travers la connaissance islamique et en observant les actions et les conséquences des autres, finira par atteindre un niveau où il fera le mal tout en croyant répandre le bien dans la société. Cette personne fera face au châtement de sa désobéissance persistante dans ce monde, mais en raison de son ignorance, elle ne parviendra pas à relier sa désobéissance à son stress constant, à son anxiété et à ses problèmes mentaux. Chapitre 35 Fatir, verset 43 :

« ... mais le complot pervers ne vise que son propre peuple. N'attendent-ils donc que le sort des peuples d'autrefois ?... »

S'ils ne se repentent pas, ce qu'ils rencontreront dans l'au-delà sera bien pire. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 - Al Baqarah, Verset 13

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ ءَامِنُوا كَمَا ءَامَنَ النَّاسُ قَالُوا أَنْتُمُنْ كَمَا ءَامَنَ السُّفَهَاءُ أَلَا إِنَّهُمْ هُمُ السُّفَهَاءُ
وَلَكِنْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٣﴾

« Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils répondent :
« Croirons-nous comme ont cru les insensés ? » Assurément, ce sont eux
qui sont les insensés, mais ils ne le savent pas. »

« Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils répondent : « Croirons-nous comme ont cru les insensés ? » Assurément, ce sont eux qui sont les insensés, mais ils ne le savent pas. »

Le début de ce verset indique l'importance de conseiller les autres sur les bonnes choses et, par extension, de les mettre en garde contre les mauvaises. Il faut accomplir ce devoir selon les connaissances et les bonnes manières islamiques, de manière aimable et douce. Ce devoir, et bien d'autres, est accompli correctement lorsque l'on aime sincèrement pour les autres ce que l'on désire pour soi-même. Celui qui adopte cette attitude conseillera les autres correctement.

De plus, le Saint Coran souligne l'importance de croire comme les Compagnons, qu'Allah les agrée, ont cru. Quiconque étudie leur vie observera clairement des gens qui ont actualisé leur foi, ce qui impliquait d'utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Il est clair qu'aucun autre type de croyance, comme le fait de déclarer verbalement sa croyance tout en ne la mettant pas en pratique, n'est accepté par Allah, l'Exalté. Chapitre 4 An Nisa, verset 115 :

« Et quiconque s'oppose au Messenger après que le droit chemin lui est devenu évident, et suit un chemin autre que celui des croyants, Nous lui donnerons ce qu'il a pris et le précipiterons dans l'Enfer, où il sera mauvais. »

Les musulmans doivent donc croire et mettre en pratique leur foi à l'image des compagnons, qu'Allah les agrée, et du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela implique de se conformer strictement aux enseignements du Saint Coran et aux hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Il faut éviter d'agir selon d'autres principes, même s'ils sont considérés comme de bonnes actions. En réalité, plus on agit selon d'autres principes, moins on agit selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela est tout à fait évident pour ceux qui observent les autres qui sont toujours désireux d'accomplir de bonnes actions qui ne sont pas tirées des deux sources de la guidance. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti que toute action qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidance sera rejetée. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606.

Les Compagnons, qu'Allah les agrée, sont appelés les gens afin de souligner que l'acceptation et la mise en pratique de la foi ne sont pas une tâche difficile, que seuls quelques privilégiés peuvent accomplir. En fait, Allah, l'Exalté, a rendu l'Islam facile à accepter et à mettre en pratique, car il a été adapté à la nature des humains. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 185 :

« ...Allah veut pour vous la facilité et ne veut pas pour vous la difficulté... »

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) avait pour habitude de souligner la nature facile de l'Islam en conseillant aux autres de travailler selon leurs forces et de ne pas se surcharger. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 39. Comme Allah, l'Exalté, n'a pas imposé à quiconque un devoir qu'il ne puisse supporter et accomplir, travailler selon ses forces assurera l'accomplissement de ses devoirs et obtiendra la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 13 :

« Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils répondent : « Croirons-nous comme ont cru les insensés ? » Assurément, ce sont eux qui sont les insensés, mais ils ne le savent pas. »

L'Islam invite les gens à utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), mais il est en contradiction avec l'idée d'utiliser ces bénédictions d'une manière qui leur plaise. Il est important de comprendre qu'étant donné qu'Allah, l'Exalté, contrôle le cœur spirituel d'une personne, la demeure de la paix de l'esprit, elle n'obtiendra pas la paix de l'esprit et du corps, quelles que soient les choses de ce monde qu'elle obtient, tant qu'elle ne les utilisera pas d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Ceux qui ne comprennent pas cette vérité, observez ceux qui la comprennent et agissent comme des imbéciles – des imbéciles qui vivent leur vie en contrôlant leurs désirs au lieu de les libérer comme des animaux sauvages. Leur manque de connaissance et de compréhension fait d'eux les vrais imbéciles, car ils vivent leur vie comme des animaux, dont le seul but est de satisfaire leurs propres désirs, et par conséquent, ils ne sont soumis qu'au stress, à l'anxiété, aux troubles mentaux et aux tendances suicidaires, même s'ils ont des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

S'ils ne se repentent pas et ne s'amenderont pas, comme ceux qui ont cru et mis en pratique leur foi, leur malheur s'étendra également à l'au-delà. C'est le plus grand perdant et le plus stupide. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 13 :

« Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils répondent : « Croirons-nous comme ont cru les insensés ? » Assurément, ce sont eux qui sont les insensés, mais ils ne le savent pas. »

Les versets principaux indiquent également une réalité qui affecte les gens depuis la nuit des temps. Chaque fois qu'une personne choisit un chemin différent de celui de son entourage, elle sera vivement critiquée, même si le chemin qu'elle choisit n'est pas mauvais. La majorité de ces critiques proviennent en fait de ses propres proches et amis. Au lieu d'adopter la sincérité et d'encourager ses proches à s'efforcer de suivre un meilleur chemin, ils préfèrent les rejoindre sur leur chemin, même si ce chemin est inférieur ou même mauvais. Un musulman qui désire en apprendre davantage sur l'islam en fera également l'expérience de la part de ses proches et amis musulmans. Mais il ne doit jamais se laisser décourager par cette réaction négative, car c'est une réaction typique, même celle des Saints Prophètes, que la paix soit sur eux,. Il doit rester constant dans son intention sincère et surmonter les critiques jusqu'à ce qu'il goûte la douceur de la foi. Cela surpasse et compense de loin toute critique qu'il pourrait

rencontrer ou toute personne qu'il pourrait perdre en raison d'un changement d'attitude. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 13 :

« Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils répondent : « Croirons-nous comme ont cru les insensés ? » Assurément, ce sont eux qui sont les insensés, mais ils ne le savent pas. »

Ce verset nous met également en garde contre l'ignorance. L'ignorant supposera que satisfaire ses désirs mène à la paix de l'esprit et au succès, alors que contrôler ses désirs et utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, ne mènera pas à la paix de l'esprit ou au succès. Un musulman doit donc s'efforcer d'apprendre et d'agir selon la connaissance islamique afin de comprendre le fait qu'Allah, l'Exalté, contrôle le destin des gens dans ce monde et dans l'au-delà. Quiconque Lui obéit sincèrement trouvera la paix et le succès dans les deux mondes, même si son succès dans ce monde n'est pas évident. Alors que, ceux qui Lui désobéissent ne trouveront que la misère dans les deux mondes. La connaissance islamique permettra à l'individu de faire

clairement la différence entre ces deux résultats, car il apprendra des exemples du passé qui démontrent ce fait et il lui sera accordé la capacité d'observer davantage d'exemples dans sa vie présente également. Alors que rester ignorant l'empêchera de reconnaître le bon chemin et l'encouragera à suivre aveuglément les autres comme le bétail. Ils ne distingueront pas le bien du mal, ni le succès de l'échec. Ils choisiront donc le mauvais chemin qui mène à l'échec dans les deux mondes, tout en pensant avoir choisi le bon chemin et le chemin du succès. Ils se moqueront de ceux qui ont choisi le chemin du succès, en pensant qu'ils sont des imbéciles, alors qu'en réalité, ce sont eux les imbéciles. Chapitre 23 Al Mu'minun, versets 55-56 :

« Pensez-ils que ce que Nous leur accordons en biens et en enfants, c'est parce que Nous leur accordons rapidement de bonnes choses ? Mais ils ne s'en rendent pas compte. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 13 :

« ... Assurément, ce sont eux qui sont insensés, mais ils ne le savent pas. »

En outre, la véritable croyance exige de se soumettre pratiquement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, selon le Saint Coran et les traditions du

Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Mais celui qui ne veut que satisfaire ses désirs considérera ceux qui se contrôlent comme des imbéciles. Mais en réalité, ce sont eux les imbéciles car ils ont choisi une voie qui leur assurera de souffrir dans les deux mondes. Leur exemple est similaire à celui du patient à qui son médecin dit de suivre un régime strict. Cet imbécile ignorera les conseils du médecin car ils contredisent ses désirs. Il continuera donc son régime alimentaire malsain et souffrira par conséquent d'innombrables problèmes de santé mentale et physique, tels que le diabète, l'obésité et le manque de confiance en soi. En revanche, celui qui accepte les conseils du médecin peut être contraint de s'opposer et d'abandonner ses désirs, mais cela le conduira à un état mental et physique bon et sain.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 13 :

« Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils répondent : « Croirons-nous comme ont cru les insensés ? » Assurément, ce sont eux qui sont les insensés, mais ils ne le savent pas. »

Cette attitude peut également affecter les musulmans qui possèdent des connaissances matérielles. Leurs connaissances matérielles les trompent en leur faisant croire qu'ils peuvent appliquer leurs connaissances matérielles et leur intellect à leur vie afin d'atteindre la bonne direction au lieu d'apprendre et d'agir selon les connaissances islamiques. Cette attitude peut également conduire à qualifier d'insensés ceux qui recherchent et mettent en pratique les connaissances islamiques. Même si les connaissances matérielles sont louables, tant qu'elles sont utilisées

dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, elles ne suffiront jamais à quelqu'un pour obtenir la bonne direction. Les connaissances matérielles ne peuvent pas expliquer comment utiliser correctement les bénédictions qui lui ont été accordées pour atteindre la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Cela ne peut être atteint que par la connaissance islamique, la connaissance obtenue à partir du Saint Coran et des hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Un musulman doit donc étudier et mettre en pratique à la fois les connaissances islamiques et les connaissances matérielles utiles sans abandonner aucune des deux.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 13 :

« Et quand on leur dit : « Croyez comme les gens ont cru », ils répondent : « Croirons-nous comme ont cru les insensés ? » Assurément, ce sont eux qui sont les insensés, mais ils ne le savent pas. »

Il est essentiel que les musulmans adoptent la certitude de la foi, en apprenant et en mettant en pratique les connaissances islamiques, afin d'éviter d'adopter l'attitude mentionnée dans le verset principal dont il est question. Ceux qui n'adoptent pas la certitude de la foi ne verront pas comment la mise en pratique de la foi, qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), leur sera bénéfique dans les deux mondes. La certitude de la foi permet de comprendre que les avantages obtenus en obéissant sincèrement à Allah,

l'Exalté, dans ce monde ne sont souvent pas tangibles, comme l'obtention de richesses ou d'autorité. Au contraire, ces avantages sont souvent difficiles à observer, comme la paix de l'esprit et du corps. Ce n'est que par la certitude de la foi que l'on pourra apprécier ces avantages invisibles et donc s'efforcer de les obtenir. Si l'on néglige de renforcer sa foi, on ne parviendra pas à observer ces avantages invisibles et, par conséquent, on n'obéira pas sincèrement à Allah, l'Exalté. Ils considéreront plutôt comme insensés ceux qui s'efforcent d'obéir à Allah, l'Exalté, afin d'obtenir ces avantages invisibles, même s'ils sont les insensés.

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 14-16

وَإِذَا لَقُوا الَّذِينَ ءَامَنُوا قَالُوا ءَامَنَّا وَإِذَا خَلَوْا إِلَىٰ شَيَاطِينِهِمْ قَالُوا إِنَّمَا مَعَكُمْ إِنَّمَا نَحْنُ

مُسْتَهْزِءُونَ ﴿١٤﴾

اللَّهُ يَسْتَهْزِئُ بِهِمْ وَيَمُدُّهُمْ فِي طُغْيَانِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿١٥﴾

أُولَٰئِكَ الَّذِينَ اشْتَرُوا الضَّلَالَةَ بِالْهُدَىٰ فَمَا رَبِحَت تِّجَارَتُهُمْ وَمَا كَانُوا مُهْتَدِينَ ﴿١٦﴾

« Et lorsqu'ils rencontrent ceux qui croient, ils [les hypocrites] disent : « Nous croyons » ; mais lorsqu'ils sont seuls avec leurs méchants, ils disent : « Nous sommes certes avec vous ; nous n'étions que des moqueurs. »

Mais Allah se moque d'eux et prolonge leur transgression, tandis qu'ils errent aveuglément.

Ce sont ceux qui ont acheté l'égarement en échange de la guidée ; leur transaction n'a donc apporté aucun profit, et ils n'ont pas été guidés.

« Et quand ils rencontrent ceux qui croient, ils disent : « Nous croyons ». Mais quand ils sont seuls avec leurs pervers, ils disent : « Nous sommes avec vous, nous n'étions que des moqueurs ». Mais Allah se moque d'eux et les prolonge dans leur transgression, tandis qu'ils errent aveuglément. Ce sont ceux-là qui ont acheté l'égarement en guise de guide. Leur transaction n'a donc servi à rien, et ils n'ont pas été bien guidés. »

Le premier verset indique qu'un signe d'hypocrisie est celui qui rappelle constamment aux autres les bonnes qualités qu'ils sont censés posséder. Les hypocrites rappelaient constamment aux Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, qu'ils étaient de fervents croyants et dévoués à la cause de l'Islam. La différence entre un bavard et un faiseur est que le premier sait bien parler des bonnes qualités qu'il est censé posséder, comme celui qui rappelle toujours aux autres qu'il fait de son mieux pour être un bon musulman, mais qui ne soutient pas ses déclarations verbales par des actes. Alors que les faiseurs parlent peu et agissent davantage. Ils n'ont pas besoin de rappeler aux autres les bonnes qualités qu'ils sont censés posséder et au lieu de parler de faire de leur mieux pour accomplir leurs devoirs envers Allah, l'Exalté, et la création, ils les accomplissent en réalité. Les bavards sont simplement paresseux car Allah, l'Exalté, ne charge pas une personne d'une tâche qu'elle ne peut supporter ou accomplir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286.

« Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »

Les musulmans doivent donc éviter cette attitude hypocrite en parlant moins des efforts qu'ils déploient pour accomplir leurs devoirs et en s'efforçant plutôt de les accomplir concrètement, tout comme l'ont fait les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux.

De plus, celui qui possède cette attitude est fasciné par les éloges des autres, de ce fait il est doué pour rappeler aux autres les bonnes qualités qu'il possède soi-disant et les bonnes actions qu'il a faites. Si l'on persiste dans cette attitude, on finit par faire de bonnes actions pour impressionner les gens au lieu de les faire pour plaire à Allah, l'Exalté. Celui qui se comporte de cette manière sera averti le Jour du Jugement qu'il devra obtenir la récompense de ses bonnes actions de la part de ceux pour qui il les a faites, ce qui en réalité ne sera pas possible. Cela a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Un musulman doit donc éviter cette attitude et observer constamment son intention pour s'assurer qu'il n'agit que pour plaire à Allah, l'Exalté. Un signe de cette attitude correcte est qu'il n'attendra ni n'espérera aucune gratitude ou louange de la part des gens. En fait, il s'efforcera de garder secrètes ses bonnes actions et ses qualités afin d'éviter de se faire valoir.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 14 :

« Et lorsqu'ils rencontrent ceux qui croient, ils disent : « Nous croyons » ; mais lorsqu'ils sont seuls avec leurs méchants, ils disent : « Nous sommes certes avec vous ; nous n'étions que des moqueurs. »

Ce verset met en garde contre les mauvaises fréquentations, car une personne adoptera inévitablement les caractéristiques de ses compagnons, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, subtiles ou apparentes. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5534. Il faut prouver son amour pour les vertueux en les accompagnant dans ce monde. Cela lui permettra de finir avec eux dans l'au-delà, car ils adopteront inévitablement les caractéristiques de la vertu qui mènent au Paradis. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688.

Ce verset indique également une autre caractéristique de l'hypocrisie, à savoir le fait d'être hypocrite. C'est le fait de changer d'attitude et de discours afin de plaire à différents groupes de personnes. Ce comportement conduit toujours à la disgrâce dans les deux mondes, même si une personne en tire un avantage matériel. Les personnes mêmes qu'elle cherche à plaire finiront par la détester et tout avantage matériel qu'elle obtiendra ne deviendra pour elle qu'une source de stress et d'anxiété dans les deux mondes, même si ces conséquences ne lui sont pas évidentes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 15 :

« Mais Allah se moque d'eux et prolonge leur transgression tandis qu'ils errent aveuglément. »

Le verset 15 rappelle également aux gens que le châtiment d'Allah, l'Exalté, n'est pas toujours évident, comme être frappé par la foudre, et que

le châtement ne s'abat pas immédiatement. Il ne faut jamais se laisser tromper par cette réalité en pensant qu'on ne subira pas les conséquences de son comportement, sinon on continuera à désobéir à Allah, l'Exalté, ce qui ne fera qu'aggraver les conséquences auxquelles on devra faire face dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 16 :

« Ce sont ceux qui ont acheté l'égarement [en échange] de la guidée ; leur transaction n'a donc apporté aucun profit, et ils n'ont pas été guidés. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Le verset 16 nous avertit que ceux qui désobéissent constamment à Allah, le Très-Haut, ne feront pas la différence entre la bonne direction, qui conduit à la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes, et l'égarement, qui conduit à l'anxiété, au stress et au châtement dans les deux mondes. S'ils ne se repentent pas sincèrement, ils continueront à vivre une vie difficile et stressante, bien qu'ils aient le monde à leurs pieds, sans se rendre compte de la source de leurs problèmes. Au lieu de cela, ils

blâmeront d'autres choses pour leur vie stressante, comme leur conjoint, leurs enfants, leurs amis et leurs proches, et en conséquence, ils rompront leurs liens avec ces choses. Mais cela ne fera qu'accroître leur stress et leur anxiété dans ce monde, car ces choses ne sont pas la source de leurs problèmes. En raison de leur comportement, ils ne seront pas capables de surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans ce monde, comme la mort d'un être cher, ce qui ne fera que les plonger plus profondément dans des problèmes mentaux et physiques. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 16 :

« Ce sont ceux qui ont acheté l'égarement en échange de la guidée ; leur transaction n'a donc apporté aucun profit, et ils n'ont pas été guidés. »

Les musulmans doivent éviter ce résultat en évitant de désobéir à Allah, l'Exalté, par l'insincérité dans leurs intentions et leurs actions. Au contraire, ils doivent obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin qu'ils obtiennent la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 16 :

« Ce sont ceux qui ont acheté l'égarement [en échange] de la guidée ; leur transaction n'a donc apporté aucun profit, et ils n'ont pas été guidés. »

Les musulmans ont reçu deux sources de guidance : le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Ces deux sources expliquent clairement comment utiliser les bienfaits qui leur ont été accordés afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Ceux qui ignorent l'étude et l'application de ces deux sources de guidance, même s'ils y croient, échangeront la guidance contre l'erreur, car leur ignorance les amènera à faire un mauvais usage des bienfaits qui leur ont été accordés. Comme l'indique la fin du verset 16, cette attitude mènera à l'égarement. On ne peut éviter ce résultat que si l'on s'efforce d'étudier et d'appliquer les deux sources de guidance.

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 17-18

مَثَلُهُمْ كَمَثَلِ الَّذِي اسْتَوْقَدَ نَارًا فَلَمَّا أَضَاءَتْ مَا حَوْلَهُ ذَهَبَ اللَّهُ بِنُورِهِمْ وَتَرَكَهُمْ فِي
ظُلُمَاتٍ لَا يُبْصِرُونَ ﴿١٧﴾

صُمُّ بُكْمٌ عُمَىٰ فَهُمْ لَا يَرْجِعُونَ ﴿١٨﴾

« Leur exemple est celui de quelqu'un qui a allumé un feu, mais lorsque celui-ci a illuminé ce qui était autour de lui, Allah a enlevé leur lumière et les a laissés dans l'obscurité [de sorte] qu'ils ne pouvaient pas voir.

Sourds, muets et aveugles – ils ne reviendront donc pas [sur le droit chemin]. »

« Leur exemple est celui de celui qui a allumé un feu, mais lorsque celui-ci a illuminé ce qui l'entourait, Allah a ôté leur lumière et les a laissés dans l'obscurité [de sorte qu'ils] ne pouvaient plus voir. Sourds, muets et aveugles – ils ne reviendront pas [au droit chemin].

»

Celui qui a allumé le feu pourrait faire référence au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), qui a allumé le feu de la foi afin d'aider l'humanité. Chapitre 14 Ibrahim, verset 1 :

« ... [Voici] un Livre que Nous t'avons révélé afin que tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, par la permission de leur Seigneur, vers le chemin du Puissant, du Digne de louange. »

Mais les non-musulmans nièrent la vérité même si elle était claire pour eux. Quant aux non-musulmans de la Mecque, comme ils ont passé toute leur vie avec le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , ils savaient qu'il n'était pas un menteur. Comme ils étaient des maîtres de la langue arabe, ils savaient que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé, sinon ils auraient produit quelque chose de semblable, prouvant ainsi qu'il n'était pas divin. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 23 :

« Et si vous avez un doute sur ce que Nous avons fait descendre sur Notre dévot, apportez alors une sourate pareille, et invoquez tous vos alliés en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. »

Quant aux gens du Livre vivant à Médine, ils ont clairement reconnu la véracité du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et du Saint Coran tels qu'ils ont été décrits dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Mais même si la vérité était claire pour les deux groupes, ils la rejetèrent obstinément par peur de perdre les biens matériels qu'ils avaient acquis, tels que la richesse et le leadership. Ils craignaient que l'Islam ne les force à changer leur comportement, ce qui les empêcherait d'acquérir davantage

de biens matériels, et les forcerait à utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Comme leurs désirs de gain matériel les dominaient, ils ne purent se soumettre à la vérité et choisirent plutôt de s'y opposer afin de préserver leur position sociale. C'est la raison pour laquelle la majorité des gens aisés de l'histoire furent les premiers à rejeter et à s'opposer aux Saints Prophètes, que la paix soit sur eux. En raison de leur attitude, Allah, l'Exalté, retira la lumière de la foi afin qu'ils ne puissent pas en bénéficier et permit au feu de l'Islam de rester, de sorte qu'il les détruisit. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 17 :

« ...mais quand elle éclaira ce qui était autour d'eux, Allah retira leur lumière et les laissa dans l'obscurité [de sorte] qu'ils ne pouvaient pas voir. »

Chapitre 61 As Saf, versets 8-9 :

« Ils veulent éteindre la lumière d'Allah par leurs bouches, mais Allah parachèvera Sa lumière, bien que cela déplaît aux mécréants. C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la guidée et la religion de la vérité pour la manifester au-dessus de toute religion, bien que cela déplaît à ceux qui associent d'autres à Allah. »

Lorsque la lumière est retirée, l'individu ne peut pas observer son environnement. Il ne sera donc pas en mesure de faire la différence entre

les choses qui lui sont bénéfiques et celles qui lui sont néfastes. Il ne sera pas non plus en mesure d'observer et de suivre le droit chemin afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. En conséquence, cette personne vivra sa vie en errant aveuglément d'un problème à l'autre, vivant une vie dénuée de paix de l'esprit, même si elle a le monde à ses pieds. Comme elle ne reconnaît ni n'accepte la vérité, elle n'utilisera pas les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela ne fera qu'accroître ses difficultés dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 17 :

« ...mais quand elle éclaira ce qui les entourait, Allah ôta leur lumière et les laissa dans l'obscurité [de sorte qu'ils ne purent voir. Sourds, muets et aveugles – ils ne reviendront pas [sur le droit chemin] ».

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

La seule façon d'éviter ce résultat est d'accepter et d'agir selon la vérité de l'Islam. Cela leur permettra de faire clairement la différence entre ce qui leur est nuisible et ce qui leur est bénéfique. Cela leur permettra d'utiliser les bienfaits qui leur ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cela leur apportera à leur tour la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 17-18 :

« Leur exemple est celui de celui qui a allumé un feu, mais lorsque celui-ci a illuminé ce qui l'entourait, Allah a ôté leur lumière et les a laissés dans l'obscurité [de sorte qu'ils] ne pouvaient plus voir. Sourds, muets et aveugles – ils ne reviendront pas [au droit chemin]. »

Ces versets indiquent également l'importance pour un musulman de faire bénéficier les autres par la lumière de la foi. On ne peut y parvenir qu'en représentant correctement l'islam par ses actes et ses paroles. On y parvient en étudiant et en mettant en pratique le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui). Lorsqu'un musulman ne se comporte pas de cette

manière, il déforme l'islam. Manquer à son devoir de représenter correctement l'islam au reste du monde est quelque chose qu'un musulman ne pourra pas faire impunément, ni dans ce monde ni au Jour du Jugement. C'est un devoir qui incombe à chaque musulman dès qu'il accepte l'islam comme sa foi et son mode de vie.

De plus, les principaux versets montrent clairement que la seule façon d'utiliser correctement les sens et les facultés qui nous ont été accordés est de s'appuyer sur la lumière et la guidance de la foi. Lorsque la lumière de la foi est retirée, les sens deviennent aveugles et ne peuvent que nous conduire à des difficultés dans les deux mondes. Cela est tout à fait évident à observer, même au niveau national. Lorsqu'une société abandonne la foi et minimise son importance, cela mène toujours à l'injustice et au manque de bien-être pour ses membres. Quelle que soit la qualité de la loi dans cette société, dès que les gens pensent qu'ils peuvent échapper aux autorités, ils commettent le mal afin d'obtenir un avantage matériel. Seule la crainte d'Allah, l'Exalté, qui est le résultat direct de la lumière de la foi, peut empêcher cette attitude. Sans la foi, l'individu se tournera vers ses désirs et ses préjugés et, par conséquent, il ne se comportera jamais de manière juste envers les autres. Cela entraînera la propagation de l'injustice dans la société.

De plus, lorsque les sens de l'individu deviennent aveugles, il suivra aveuglément les réseaux sociaux, la culture, la mode et la société. Ces choses deviendront pour lui des dieux, des dieux qui lui ordonneront de faire un mauvais usage des bénédictions qu'Allah, l'Exalté, lui a accordées. Il passera alors toute sa vie à essayer de plaire à ces dieux et, par conséquent, il négligera les choses qui mènent à son bonheur. Cela ne

fera que nuire à son bien-être mental et physique dans les deux mondes.
Chapitre 2 Al Baqarah, verset 18 :

« Sourds, muets et aveugles – ils ne reviendront donc pas [sur le droit chemin] ».

En revanche, lorsqu'une personne utilise ses facultés et ses sens à la lumière de la foi, elle n'obéira à personne d'autre qu'à Allah, l'Exalté, qui ordonne et interdit seulement ce qui est le mieux pour elle. Elle possédera et obéira à un seul Dieu au lieu de plusieurs Dieux , tels que les réseaux sociaux, la mode et la culture. Cela augmentera son bien-être mental et physique, tout comme un employé qui ne répond qu'à un seul superviseur au lieu de plusieurs. Elle utilisera ensuite les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté, ce qui conduira à une plus grande paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 17-18 :

« Leur exemple est celui de celui qui a allumé un feu, mais lorsque celui-ci a illuminé ce qui l'entourait, Allah a ôté leur lumière et les a laissés dans l'obscurité [de sorte qu'ils] ne pouvaient plus voir. Sourds, muets et aveugles – ils ne reviendront pas [au droit chemin]. »

Sans la lumière de la foi, la vie de l'homme devient dénuée de sens et de but. En conséquence, il errera aveuglément dans ce monde sans comprendre son but. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

En raison de leur attitude, ils ne parviendront pas à remplir leur mission, qui consiste à obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut. Cela se fait lorsque l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Lorsqu'on ne parvient pas à remplir sa mission, on devient comme une invention qui ne remplit pas sa fonction première, même si elle a obtenu beaucoup de succès dans ce monde. En conséquence, on mènera une vie vide et dénuée de sens . S'ils ne parviennent pas à reconnaître et à accepter la vérité, alors, lorsqu'ils atteindront le Jour du Jugement, ils risquent d'être jetés, tout comme un objet qui ne remplit pas sa fonction première de création est jeté.

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 19-20

أَوْ كَصَيِّبٍ مِّنَ السَّمَاءِ فِيهِ ظُلُمَاتٌ وَرَعْدٌ وَبَرْقٌ يَجْعَلُونَ أَصْبَعَهُمْ فِيْٓ أَذَانِهِمْ مِّنَ الصَّوَاعِقِ حَذَرَ الْمَوْتِ وَاللَّهُ مُحِيطٌ بِالْكَافِرِينَ ﴿١٩﴾

يَكَادُ الْبَرْقُ يَخْطَفُ أَبْصَارَهُمْ كُلَّمَا أَضَاءَ لَهُمْ مَّشَوْا فِيهِ وَإِذَا أَظْلَمَ عَلَيْهِمْ قَامُوا وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَذَهَبَ بِسَمْعِهِمْ وَأَبْصَارِهِمْ إِنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٢٠﴾

« Ou [c'est] comme une pluie venant du ciel, dans laquelle il y a ténèbres, tonnerre et éclairs. Ils se bouchent les oreilles, par crainte de la mort, contre le tonnerre. Mais Allah encercle les mécréants.

« L'éclair leur arrache presque la vue. Chaque fois qu'il les éclaire, ils y marchent ; mais quand l'obscurité les surprend, ils s'arrêtent. Et si Allah avait voulu, Il leur aurait peut-être enlevé l'ouïe et la vue. Allah est certes Omnipotent. »

« Ou [c'est] comme une pluie venant du ciel, dans laquelle il y a ténèbres, tonnerre et éclairs. Ils se bouchent les oreilles contre le tonnerre, par crainte de la mort. Mais Allah cerne les mécréants. L'éclair leur arrache presque la vue. Chaque fois qu'il éclaire [le chemin], ils y marchent. Mais quand les ténèbres les surprennent, ils s'arrêtent. Et si Allah avait voulu, Il leur aurait peut-être enlevé l'ouïe et la vue. En vérité, Allah est Omnipotent. »

Ces versets font référence aux hypocrites de l'époque du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), qui prétendaient accepter l'Islam afin d'obtenir des avantages matériels, comme le butin de guerre. Le tonnerre et les éclairs pourraient faire référence à l'Islam et aux responsabilités qui y sont attachées, comme l'utilisation des bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Comme les hypocrites n'aimaient pas les responsabilités de l'Islam, ils ont tenté de les ignorer, tout comme quelqu'un qui se bouche les oreilles avec ses doigts essayant d'ignorer ce qu'on lui dit. Chaque fois que de nouveaux versets du Saint Coran étaient révélés du ciel, tout comme la pluie tombe du ciel, c'était comme si la mort s'était abattue sur eux, car ces versets défiaient directement leurs désirs. Chapitre 9 At Tawbah, verset 64 :

« Les hypocrites craignent qu'une sourate ne soit révélée à leur sujet, les informant de ce qu'il y a dans leurs cœurs... »

Et chapitre 63 Al Munafiqun, verset 4 :

« ...ils pensent que chaque cri est contre eux... »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 19-20 :

« ...Ils se bouchent les oreilles pour se protéger du tonnerre, par crainte de la mort... La foudre leur vole presque la vue. »

Ces types de personnes peuvent tromper les autres en leur faisant croire qu'ils sont des musulmans dévoués, mais Allah, l'Exalté, les a entourés de Son savoir et de Son pouvoir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 19 :

« ... Mais Allah encercle les mécréants. »

En raison de leurs mauvaises intentions, leurs bonnes actions seront vaines dans ce monde et Allah, l'Exalté, veillera à ce qu'ils soient humiliés dans les deux mondes. Chapitre 25 Al Furqan, verset 23 :

« Et Nous nous approcherons de ce qu'ils ont fait comme œuvres et les rendrons comme poussière dispersée. »

Comme ils ont accepté l'Islam en apparence, quand la lumière de l'Islam leur est montrée, ils en accomplissent les aspects faciles. Mais chaque fois qu'ils sont confrontés aux inévitables épreuves et difficultés de l'acceptation de l'Islam, ils refusent d'avancer dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 20 :

« ... Chaque fois que la lumière les éclaire, ils marchent ; mais quand les ténèbres les surprennent, ils s'arrêtent... »

C'est comme le musulman qui est satisfait d'Allah, l'Exalté, quand il traverse des moments de facilité, mais quand il fait face à des difficultés, il se met en colère et désobéit, comme si toutes les difficultés devaient lui être épargnées simplement parce qu'il a accepté l'Islam. Chapitre 22 Al Hajj, verset 11 :

« Parmi les gens, il en est qui adorent Allah avec une extrême arrogance. Si le bien le touche, il en est rassuré ; mais si l'épreuve le frappe, il tourne le dos. Il a perdu la vie présente et l'au-delà. Voilà quelle est la perte évidente. »

Qu'une personne soit obéissante ou non à Allah, le Très-Haut, elle sera confrontée à des épreuves et des difficultés dans ce monde, car c'est le but même de la vie dans ce monde. Chapitre 67 Al Mulk, verset 2 :

« [Lui] qui a créé la mort et la vie pour vous éprouver [et] savoir lequel de vous est le meilleur en action... »

L'homme est mis à l'épreuve par les moments de facilité pour voir s'il est reconnaissant envers Allah, l'Exalté, en utilisant les bienfaits qu'Il lui a accordés d'une manière qui Lui plaît. L'homme est mis à l'épreuve par les moments de difficultés pour voir s'il reste patient. Cela implique d'éviter de se plaindre par ses paroles ou ses actes et de rester sincèrement obéissant à Allah, l'Exalté, à tout moment. Celui qui se comporte de cette manière réussira dans toutes les situations auxquelles il est confronté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7500. Le musulman doit s'efforcer d'apprendre et de comprendre cette vérité en adoptant la certitude de la foi. La certitude de la foi aidera le musulman à rester ferme dans les moments de facilité comme dans les moments difficiles. La certitude de la foi s'acquiert en étudiant et en agissant selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin que l'on comprenne vraiment les conséquences de rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, dans les moments de facilité comme dans les moments difficiles et les conséquences de ne pas le faire. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Et chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 19 :

« Ou [c'est] comme une pluie venant du ciel, dans laquelle il y a ténèbres, tonnerre et éclairs. Ils se bouchent les oreilles contre le tonnerre, par crainte de la mort. Mais Allah encercle les mécréants. »

Le musulman peut imiter l'attitude mentionnée dans ce verset en ignorant les enseignements du Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), comme s'il se bouchait les oreilles en refusant d'écouter, de comprendre et d'agir selon ces deux sources de guidance. Le musulman doit comprendre que le concept selon lequel

l'ignorance est une bénédiction ne tiendra pas devant la cour d'Allah, l'Exalté. En fait, cette attitude ne tient même pas dans les situations de ce monde, car la personne qui a assumé une responsabilité, comme obtenir un permis de conduire, est obligée d'apprendre et d'agir selon les règles qui y sont attachées, comme le respect des limites de vitesse. De même, celui qui a accepté l'Islam a accepté les responsabilités qui l'accompagnent, comme la responsabilité d'apprendre et d'agir selon les deux sources de guidance. Par conséquent, ignorer les enseignements de l'Islam et ensuite prétendre à l'ignorance ne sera jamais accepté par Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. De plus, l'attitude de l'ignorant ne l'empêchera pas de faire face aux conséquences de ses actes dans ce monde ou dans l'autre. Comme l'indique la dernière partie de ce verset, il s'agit d'une réalité inévitable et incontournable à laquelle chaque personne sera confrontée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 19 :

« ... Mais Allah encercle les mécréants. »

En outre, l'ignorance ne mène qu'à la désobéissance à Allah, l'Exalté, car celui qui est ignorant n'a pas la connaissance nécessaire pour Lui obéir, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Par conséquent, l'ignorance des enseignements islamiques ne mène qu'à une vie misérable dans ce monde et à des difficultés dans l'autre. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 20 :

« L'éclair leur ôte presque la vue. Chaque fois qu'il les éclaire, ils y marchent ; mais quand l'obscurité les surprend, ils s'arrêtent. Et si Allah avait voulu, Il leur aurait peut-être enlevé l'ouïe et la vue. Allah est certes Omnipotent. »

Bien que ce type de personne se comporte de manière hypocrite envers Allah, l'Exalté, et ne Lui obéisse que pour le gain mondain et seulement en période de facilité, néanmoins, Allah, l'Exalté, leur accorde toujours occasion après occasion de s'amender. Il permet à leurs facultés de rester intactes afin qu'ils puissent reconnaître et accepter la bonne direction, car ils ont extérieurement accepté la lumière de la foi, contrairement à la personne mentionnée dans les versets précédents, qui a nié la lumière de la foi et en conséquence, leurs facultés et leurs sens ont été scellés. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 17-18 :

« Leur exemple est celui de celui qui a allumé un feu, mais lorsque celui-ci a illuminé ce qui l'entourait, Allah a enlevé leur lumière et les a laissés dans l'obscurité [de sorte qu'ils] ne pouvaient pas voir. Sourds, muets et aveugles – ils ne reviendront pas [au droit chemin]. »

L'homme doit donc saisir les opportunités offertes par Allah, l'Exalté, avant qu'elles ne s'épuisent. Il ne doit jamais perdre espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté, quelles que soient les mauvaises actions qu'il ait pu commettre. S'il est disposé à se repentir sincèrement, alors la porte du pardon et de la miséricorde lui est grande ouverte. Le repentir sincère implique de regretter ses péchés, de promettre fermement de ne plus les commettre, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à ceux qui ont été lésés, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, et cela implique de compenser tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. Tout comme Allah, l'Exalté, est capable de priver une personne de ses sens et de ses facultés à cause de sa désobéissance persistante afin qu'elle continue à errer aveuglément dans ce monde, Il est capable de pardonner et de guider le pécheur s'il se repent sincèrement à Lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 20 :

« La foudre leur arrache presque la vue... Et si Allah avait voulu, Il leur aurait peut-être enlevé l'ouïe et la vue. Allah est certes Omnipotent. »

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 21-22

يَا أَيُّهَا النَّاسُ اعْبُدُوا رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ وَالَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿٢١﴾

الَّذِي جَعَلَ لَكُمُ الْأَرْضَ فِرَاشًا وَالسَّمَاءَ بِنَاءً وَأَنْزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَخْرَجَ بِهِ مِنَ الثَّمَرَاتِ رِزْقًا لَكُمْ فَلَا تَجْعَلُوا لِلَّهِ أَنْدَادًا وَأَنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٢٢﴾

« Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, afin que vous deveniez pieux.

« C'est Lui qui a fait pour vous la terre comme couche et le ciel comme toit, et qui a fait descendre du ciel la pluie, dont il a fait pousser des fruits pour vous nourrir. N'attribuez donc pas à Allah des égaux, alors que vous savez.

»

« Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, afin que vous soyez pieux. C'est Lui qui a fait pour vous de la terre un lit et du ciel un toit, et qui a fait descendre du ciel la pluie, dont il a fait pousser des fruits pour vous nourrir. N'attribuez donc pas à Allah des égaux, alors que vous savez . »

La première chose à noter est que l'Islam, contrairement à de nombreuses autres religions, est une religion pour tous, sans distinction de sexe, d'ethnie ou de toute autre barrière matérielle qui sépare les gens les uns des autres. Ce qui rend l'un supérieur à l'autre est alors mentionné dans ces versets : l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 21 :

« Ô hommes, adorez votre Seigneur, qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés... »

Et chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et nous vous avons fait peuples et tribus, afin que vous vous connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux d'entre vous... »

Comme le Créateur de tout est Un, cela signifie que tous sont égaux à Ses yeux et que personne n'est supérieur à un autre, sauf dans la mesure où il Lui obéit sincèrement.

L'adoration d'Allah, le Très-Haut, le Créateur de toutes choses, ne se limite pas à quelques rituels quotidiens, mensuels et annuels. Elle implique en fait de Lui obéir sincèrement dans toutes les situations et de savoir comment utiliser chaque bienfait qui nous a été accordé, ceux qui sont internes, comme la santé, et ceux qui sont externes, comme la richesse et le temps. L'une des plus grandes armes du diable est de séparer ces deux choses afin de tromper le musulman en lui faisant croire que l'adoration d'Allah, le Très-Haut, ne comprend que quelques rituels et qu'Allah, le Très-Haut, ne se soucie pas de ce que l'on fait dans nos activités quotidiennes ou de la façon dont nous utilisons les bienfaits qui nous ont été accordés.

Le fait qu'Allah, l'Exalté, a créé les gens et leur a continuellement accordé d'innombrables bienfaits est une raison suffisante pour Lui obéir sincèrement. Une personne ne doit jamais devenir l'esclave d'une autre personne, d'une personne qui est une création comme elle. Cela peut se produire lorsque l'on obéit à une autre personne dans la désobéissance à Allah, l'Exalté. Il ne faut pas non plus devenir l'esclave des inventions mondaines des gens, telles que les réseaux sociaux, la mode et la culture. Cela peut se produire lorsque l'on donne la priorité à suivre ces choses plutôt qu'à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Comme tous les gens sont égaux, on ne doit se soumettre et obéir qu'à son Créateur : Allah, l'Exalté.

Celui qui a plusieurs seigneurs mènera une vie stressante et difficile, tout comme l'employé qui répond à plusieurs superviseurs. Alors que, celui qui obéit uniquement à Allah, l'Exalté, obtiendra une vie détendue et facile à vivre, car Allah, l'Exalté, n'exige pas des choses qu'une personne ne peut pas supporter et tout ce qu'Il commande ne profite qu'à la personne elle-même. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« Allah ne charge une âme que dans la mesure de ses capacités... »

Et chapitre 39 Az Zumar, verset 29 :

« Allah propose un exemple : un homme [c'est-à-dire un esclave] appartenant à des partenaires querelleurs et un autre appartenant exclusivement à un seul homme, sont-ils égaux en comparaison ? Louange à Allah ! Mais la plupart d'entre eux ne le savent pas. »

Lorsque l'on se soumet uniquement à Allah, l'Exalté, et que l'on Lui obéit, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), on adoptera le chemin de la droiture qui mène à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 21 :

« Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, afin que vous deveniez pieux. »

Et le chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Les gens du passé sont mentionnés dans les principaux versets, de sorte que l'on est encouragé à observer les gens qui les ont précédés, les choix qu'ils ont faits, c'est-à-dire s'ils devaient obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ou non, et les conséquences de leurs choix. Cela suffit à lui seul à comprendre que le bien-être, la paix et le succès dans les deux mondes ne résident que dans l'adoption de la droiture qui implique l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 21 :

« Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, afin que vous deveniez pieux. »

Le fait de mentionner les gens du passé, associé au commandement d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, rappelle également aux gens de ne pas adopter de vœux pieux. Cela peut se produire lorsque l'on compte sur la piété de son ancêtre pieux en espérant qu'il lui sera égalé d'une manière ou d'une autre au Jour du Jugement. En ordonnant à tous les gens de Lui obéir sincèrement, Allah, l'Exalté, a éliminé cette croyance fausse et erronée. Chaque personne sera tenue responsable de ses actes et doit donc s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, afin qu'elle aussi adopte la droiture comme ses ancêtres pieux. Chapitre 53 An Najm, verset 39 :

« Et il n'y a pour l'homme que le bien pour lequel il s'efforce. »

Comme le dit le hadith de Jami At Tirmidhi, numéro 2451, un musulman ne peut devenir vertueux que s'il évite une chose licite par crainte que cela ne le conduise à quelque chose d'illicite. Ce hadith suffit à éliminer l'attitude stupide selon laquelle tant qu'une chose est licite, on peut et doit la faire. Il est important de comprendre que le fait qu'on soit autorisé à faire une action particulière ne signifie pas qu'on doit la faire. Par exemple, trop manger n'est pas considéré comme un péché en Islam, mais une personne sage ne mangera pas trop car cela conduit à de nombreux problèmes de santé. La grande majorité des péchés que les gens commettent proviennent d'actions licites. Par exemple, la médisance et la calomnie résultent souvent de paroles vaines, paroles qui sont licites en Islam. Les gens tombent souvent dans une vie de crime lorsqu'ils se lient d'amitié avec certaines personnes. Se lier d'amitié avec ce type de personnes n'est pas un péché, mais cela peut en conduire à de nombreux. Il est facile pour une personne de gaspiller ses bénédictions, comme sa richesse, lorsqu'elle les utilise pour des choses licites mais inutiles. Les exemples de

la façon dont une chose licite peut conduire à des choses illicites sont pratiquement infinis. Par conséquent, les musulmans doivent éviter ce piège en s'efforçant de remplir leurs besoins et leurs responsabilités autant que possible. Cela leur permettra de minimiser les interactions avec les choses licites qui pourraient potentiellement les conduire à des choses illicites.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 22 :

« [Celui] qui a fait pour vous la terre comme un lit [étendu] et le ciel comme un toit, et qui a fait descendre du ciel la pluie, et en a fait sortir des fruits pour vous nourrir... »

Lorsque l'on observe les systèmes parfaitement équilibrés au sein des cieux et de la terre, tels que la distance parfaite entre le soleil et la terre, le cycle de l'eau qui assure à la création l'obtention d'une eau potable et de l'eau nécessaire à la croissance des cultures , la densité parfaite des océans et des mers, de sorte que les navires peuvent naviguer dessus tandis que la vie marine prospère en leur sein, la structure parfaite de la terre, par laquelle des bâtiments peuvent être construits sur elle tandis que des cultures et des plantes faibles peuvent jaillir de l'intérieur, et bien d'autres systèmes, on se rendra compte que ces systèmes parfaitement équilibrés ne peuvent pas se produire au hasard. Il ne peut pas non plus y avoir plusieurs dieux, car chacun désirerait quelque chose de différent, ce qui conduirait au chaos dans ces systèmes parfaitement équilibrés au sein des cieux et de la terre. Chapitre 21 Al Anbiya, verset 22 :

« S'il y avait eu en eux [c'est-à-dire dans les cieux et la terre] des divinités en dehors d'Allah, ils auraient tous deux été ruinés... »

Quand on réfléchit sincèrement à ces systèmes parfaitement équilibrés dans les cieux et la terre avec un esprit ouvert, on n'a d'autre choix que d'admettre l'unicité d'Allah, l'Exalté. Cela a été indiqué à la fin du verset 22. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 22 :

« ... N'attribuez donc pas à Allah des égaux, alors que vous savez. »

Mais comme l'admission de cette vérité remet directement en cause le mode de vie de nombreuses personnes, qui consiste à utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à leur plaisir, elles associent des partenaires à Allah, l'Exalté, soit directement en adorant de fausses divinités, soit indirectement en obéissant à leurs propres désirs ou à ceux des autres, tels que la société, la mode et la culture. Mais cela ne les conduit que sur le chemin de la misère, du stress et de l'anxiété dans les deux mondes, car les choses matérielles qu'elles obtiennent par leur comportement deviennent une source de stress pour elles, comme leur famille, leur richesse, leur carrière et leurs affaires. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Par conséquent, les musulmans doivent éviter d'associer des choses à Allah, l'Exalté, directement ou indirectement, en obéissant et en suivant des choses qui conduisent à négliger l'obéissance à Allah, l'Exalté , ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 23-24

وَإِنْ كُنْتُمْ فِي رَيْبٍ مِّمَّا نَزَّلْنَا عَلَىٰ عَبْدِنَا فَأْتُوا بِسُورَةٍ مِّثْلِهِ ۚ وَادْعُوا شُهَدَاءَكُمْ مِنْ دُونِ اللَّهِ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٢٣﴾

فَإِنْ لَّمْ تَفْعَلُوا وَلَنْ تَفْعَلُوا فَاتَّقُوا النَّارَ الَّتِي وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ ۖ أُعِدَّتْ لِلْكَافِرِينَ ﴿٢٤﴾

« Et si vous doutez de ce que Nous avons fait descendre sur Notre Serviteur, alors produisez une sourate pareille, et appelez vos témoins en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques.

Mais si vous n'y parvenez pas – et vous n'y parviendrez jamais – craignez alors le Feu dont le combustible sera les hommes et les pierres, préparé pour les mécréants.

« Et si vous doutez de ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, alors produisez une sourate pareille, et appelez vos témoins en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Mais si vous ne le faites pas – et vous ne le pourrez jamais – craignez alors le Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, préparé pour les mécréants.

»

En règle générale, la racine du doute est l'ignorance. Si l'on n'apprend pas et ne met pas en pratique le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), on se retrouve avec une foi faible. La foi faible conduit à douter des promesses et des menaces d'Allah, l'Exalté, et par conséquent, on ne s'efforce pas d'obtenir Ses promesses ni d'éviter Ses menaces, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Les bien guidés évitent le doute en apprenant et en mettant en pratique la connaissance islamique. Cela a été indiqué dans les versets précédents de ce chapitre. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 2-5 :

« Voilà le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, un guide pour ceux qui croient à Allah, qui croient au Mystère, accomplissent la Salat, dépensent de ce que Nous leur avons attribué, et qui croient à ce qui t'a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi, et qui sont certains de l'au-delà. Ceux-là sont sur la bonne voie venant de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent. »

Il est important de noter qu'il existe une grande différence entre celui qui possède une foi solide et celui qui est simplement obstiné dans sa foi. Le premier apprend et met en pratique la science islamique et améliore son comportement et ses actions au fil du temps afin d'accroître son obéissance sincère à Allah, l'Exalté. En revanche, le musulman obstiné ignore la science islamique et imite simplement les autres aveuglément. Comme il évite d'apprendre et de mettre en pratique la science islamique, il n'améliorera pas son comportement et ses actions au fil du temps et dans les situations difficiles, il lui sera extrêmement difficile de rester patient, même s'il parvient à conserver sa foi. Il faut éviter l'entêtement, qui est enraciné dans l'imitation aveugle, et adopter plutôt la certitude de la foi en apprenant et en mettant en pratique la science islamique. Cela lui permettra de rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en toutes situations et loin de tout doute qui pourrait corrompre sa foi.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 23 :

« Et si vous doutez de ce que Nous avons fait descendre [le Coran] sur Notre Serviteur [le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui]... »

Français La chose suivante à noter est que le rang le plus élevé qu'une personne puisse atteindre est d'être un serviteur dévoué d'Allah, l'Exalté. S'il existait un rang plus élevé que celui-ci, Allah, l'Exalté, aurait appelé le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), selon ce rang. La prophétie elle-même est enracinée dans le service d'Allah, l'Exalté. C'est la raison même pour laquelle le rang de Prophète est si élevé et noble. Il faut donc éviter les rangs mondains, qui sont instables par nature et ne

conduisent qu'à des tensions et des problèmes dans les deux mondes. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a averti que le désir de richesse et de statut social est plus mortel pour la foi que deux loups affamés lâchés sur un troupeau de moutons. Celui qui se comporte de cette manière ignorera l'obéissance à Allah, l'Exalté, et par conséquent, il mènera une vie difficile dans les deux mondes, même s'il a le monde à ses pieds. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Au contraire, il faut s'efforcer d'atteindre le rang le plus élevé possible en devenant un serviteur sincère d'Allah, l'Exalté. Cela ne peut être atteint que si l'on suit pratiquement les traces du plus grand serviteur d'Allah, l'Exalté : le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad , paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Comme le service d'Allah, l'Exalté, protège l'individu de devenir un serviteur et un esclave de toutes les autres choses, telles que les médias sociaux, la mode, la culture et les gens, l'individu atteindra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Les Arabes non musulmans étant passés maîtres dans la langue arabe, Allah, l'Exalté, leur a lancé un défi permanent, et par extension à toute l'humanité, de produire un chapitre semblable au Saint Coran afin de prouver que son origine n'est pas divine. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 23-24 :

« Et si vous doutez de ce que Nous avons fait descendre [le Coran] sur Notre serviteur [le prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui], alors produisez une sourate pareille, et appelez vos témoins [partisans] en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Mais si vous ne le faites pas – et vous ne pourrez jamais... »

Ce défi n'est pas seulement de produire des versets qui correspondent au style rythmique du Saint Coran, mais de produire des versets et un chapitre

qui correspondent à chaque aspect du Saint Coran, comme sa nature globale , sa capacité à être appliquée à chaque situation, en tout lieu et à tout moment, sa capacité à être comprise et appliquée par des personnes ignorantes et bien informées, sa capacité à fournir des conseils pratiques qui peuvent être facilement appliqués dans la vie de chacun au lieu de présenter des concepts qui semblent utiles mais qui ne peuvent pas être appliqués pratiquement.

En résumé, en étudiant le Saint Coran, on se rend compte qu'il contient différents niveaux de connaissance à travers des significations à la fois évidentes et subtiles. Chapitre 11 Hud, verset 1 :

« ... [Ceci est] un Livre dont les versets sont perfectionnés puis présentés en détail par [quelqu'un qui est] Sage et Conscient. »

Les expressions du Saint Coran sont incomparables et ses significations sont expliquées de manière simple. Ses mots et ses versets sont extrêmement éloquents et aucun autre livre ne peut le surpasser. Le Saint Coran évoque en détail l'histoire des nations précédentes, même si le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) n'était pas instruit en histoire. Il ordonne tout bien et interdit tout mal, ceux qui affectent un individu et ceux qui affectent la société entière, afin que la justice, la sécurité et la paix se répandent dans chaque foyer et communauté. Le Saint Coran évite les exagérations, les mensonges ou toute fausseté, contrairement à la poésie, aux histoires et aux fables. Tous les versets sont bénéfiques et peuvent être appliqués pratiquement à la vie de chacun. Même lorsque la même histoire est répétée dans le Saint Coran,

différentes leçons importantes sont mises en évidence. Contrairement à tous les autres livres, le Saint Coran n'ennuie pas une personne lorsqu'il est étudié à plusieurs reprises. Le Saint Coran fournit des promesses et des avertissements et les soutient par des preuves indéniables et claires. Lorsque le Saint Coran aborde un sujet qui peut paraître abstrait, comme l'adoption de la patience, il propose toujours une manière simple et pratique de l'appliquer dans sa vie. Il encourage les gens à accomplir le but de leur création, qui implique une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, garantissant ainsi qu'ils obtiennent la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Il rend le droit chemin évident et attrayant pour celui qui désire la paix de l'esprit et le succès réel dans les deux mondes. La connaissance du Saint Coran est intemporelle car elle peut être appliquée à toutes les sociétés et à toutes les époques. C'est un remède à toutes les difficultés émotionnelles, économiques et physiques lorsqu'il est compris et appliqué correctement. Il fournit la solution à tous les problèmes auxquels un individu ou une société entière peut être confronté. Il suffit d'observer l'histoire et de voir comment les sociétés qui ont correctement mis en œuvre les enseignements du Saint Coran ont bénéficié de ses enseignements globaux et intemporels. Des siècles ont passé et pourtant pas une seule lettre n'a été modifiée dans le Saint Coran, car Allah, l'Exalté, a promis de le préserver. Aucun autre livre dans l'histoire ne possède cette qualité. Chapitre 15 Al Hijr, verset 9 :

« C'est Nous qui avons fait descendre le message [le Coran], et Nous en sommes les gardiens. »

Allah, le Très-Haut, a décrit les problèmes fondamentaux rencontrés au sein d'une communauté et a détaillé le remède pratique à chacun d'eux. En

corrigeant les problèmes fondamentaux, les innombrables problèmes secondaires qui en découlent seront automatiquement corrigés. C'est ainsi que le Saint Coran a abordé toutes les choses dont une personne et une société ont besoin pour réussir dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 89 :

« ...Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre comme éclaircissement de toute chose... »

C'est le plus grand miracle intemporel qu'Allah, l'Exalté, ait accordé à Son dernier Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Mais seuls ceux qui recherchent et agissent selon la vérité en bénéficieront, tandis que ceux qui recherchent leurs désirs et en choisissent les éléments ne connaîtront que des pertes dans les deux mondes. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, versets 23-24 :

« Et si vous doutez de ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, alors produisez une sourate pareille, et appelez vos témoins en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Mais si vous ne le faites pas – et vous ne le pourrez jamais – craignez alors le Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, préparé pour les mécréants. »

Allah, le Très-Haut, a menacé spécifiquement les non-musulmans de la Mecque et les gens du Livre du feu de l'Enfer, car ils étaient certains de l'origine du Saint Coran et de la véracité du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Les non-musulmans de la Mecque étaient des maîtres de la langue arabe et reconnaissaient clairement son origine divine car ils ne pouvaient égaler un seul verset du Saint Coran et comme ils avaient passé leur vie avec le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ils savaient qu'il possédait le caractère d'un Saint Prophète (sur eux la paix et le salut). Les gens du Livre de Médine ont reconnu le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et le Saint Coran car ils en avaient parlé en détail dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

La seule chose qui empêchait les deux groupes d'accepter la vérité était leur amour pour les biens matériels qu'ils avaient acquis en suivant leurs propres désirs, comme la richesse et le statut social. Ils comprenaient que se soumettre à Allah, l'Exalté, par l'islam signifiait qu'ils devaient se comporter et utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées d'une manière qui Lui plaisait. Comme leurs désirs pour les biens matériels étaient trop forts, ils rejetèrent l'islam.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 24 :

« ... Craignez donc le Feu dont l'aliment sera les hommes et les pierres, préparé pour les mécréants. »

En général, le feu est la demeure des mécréants car ils n'ont pas accompli le but de leur création. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

Tout comme un objet qui ne parvient pas à remplir le but de sa création est qualifié d'échec et est jeté, de même l'invention appelée humaine sera jetée le Jour du Jugement si elle ne parvient pas à remplir le but de sa création.

Chapitre 2 - Al Baqarah, Verset 25

وَبَشِّرِ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ أَنَّ لَهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرَى مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ
كُلَّمَا رُزِقُوا مِنْهَا مِنْ ثَمَرَةٍ رِزْقًا قَالُوا هَذَا الَّذِي رُزِقْنَا مِنْ قَبْلُ وَأُتُوا بِهِ مُتَشَابِهًا
وَلَهُمْ فِيهَا أَزْوَاجٌ مُطَهَّرَةٌ وَهُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ﴿٢٥﴾

« Et annonce à ceux qui croient et font de bonnes œuvres qu'ils auront des jardins sous lesquels coulent des ruisseaux. Et quand on leur en donnera des fruits, ils diront : « Voilà ce dont nous étions auparavant pourvus. » Et cela leur sera donné à l'identique. Et ils y auront des épouses purifiées, et ils y demeureront éternellement. »

« Et annonce à ceux qui croient et font de bonnes œuvres qu'ils auront des jardins sous lesquels coulent des ruisseaux. Et quand on leur en donnera des fruits, ils diront : « Voilà ce dont nous étions auparavant pourvus. » Et cela leur sera donné à l'identique. Et ils y auront des épouses purifiées, et ils y demeureront éternellement. »

Ce verset équilibre les versets précédents qui menacent de châtiment les arrogants et les désobéissants. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 23-24 :

« Et si vous doutez de ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, alors produisez une sourate pareille, et appelez vos témoins en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. Mais si vous ne le faites pas – et vous ne le pourrez jamais – craignez alors le Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, préparé pour les mécréants. »

Il est important pour les musulmans de trouver un équilibre entre la peur du châtiment, qui aide à éviter les péchés, et l'espoir de la miséricorde divine, qui encourage à accomplir de bonnes actions. Être trop extrême d'un côté ou de l'autre peut conduire à l'égarement. Celui qui craint excessivement, ce qui est très rare de nos jours, peut conduire à abandonner la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Celui qui espère en la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté, d'une manière déséquilibrée, adoptera un vœu pieux. Cela implique de persister dans Sa désobéissance tout en croyant qu'on sera pardonné. Comme l'indique un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459, le vœu pieux n'a aucune valeur en Islam. Il faut trouver un équilibre entre les deux afin de rester sur le droit chemin.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 25 :

« Et annonce la bonne nouvelle à ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres... »

Il faut également noter que les bonnes nouvelles ne sont utiles qu'à ceux qui les mettent en pratique, tout comme les avertissements ne sont utiles qu'à ceux qui les mettent en pratique, comme les panneaux de signalisation routière. La mise en pratique de ces bonnes nouvelles est ensuite mentionnée dans les principaux versets, ce qui implique l'adoption d'une véritable croyance qui est prouvée concrètement, par l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Ce verset, comme d'innombrables autres, montre clairement que la foi intérieure n'est pas suffisante pour conduire quelqu'un à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes, à moins qu'elle ne soit soutenue par des actions physiques, sous la forme d'une obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Séparer la croyance des actes est l'une des plus grandes ruses du diable. Il convainc les musulmans que le simple fait de croire en l'islam suffit pour obtenir le salut dans les deux mondes. Se comporter de cette manière est l'une des principales raisons pour lesquelles les musulmans ne parviennent pas à obtenir la paix de l'esprit, même s'ils croient en la vérité. Chapitre 20 Taha, verset 124 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 25 :

« Et annonce à ceux qui croient et font de bonnes œuvres qu'ils auront des jardins sous lesquels coulent des ruisseaux. Et quand on leur en donnera des fruits, ils diront : « Voilà ce dont nous étions auparavant pourvus. » Et cela leur sera donné en pareilles circonstances... »

Le « avant » pourrait faire référence aux fruits qu'ils ont mangés durant leur vie sur Terre. Les fruits du Paradis peuvent ressembler aux fruits de ce monde, mais leur bon goût sera bien meilleur. Le « avant » pourrait également faire référence au fait de se voir offrir les mêmes fruits au Paradis. Il fait partie de la nature humaine de s'ennuyer ou de se lasser des choses lorsqu'elles sont répétées. Mais cela ne se produira pas au Paradis. Les expériences répétées au Paradis auront toujours une nuance de plaisir nouvelle et différente qui continuera à se produire pour toujours. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 25 :

« ...et ils y demeureront éternellement. »

La compréhension de cette réalité devrait encourager le musulman à aspirer au Paradis. Comme l'indique le début du verset principal, cela ne peut se faire que par l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Bien que la véritable perception du Paradis soit au-delà de la compréhension des gens, Allah, l'Exalté, mentionne certaines choses du Paradis, comme les fruits, que les gens peuvent, dans une certaine mesure, comprendre afin d'accroître leurs efforts pour obtenir le Paradis. Il serait difficile pour de nombreux musulmans de lutter pour quelque chose qu'ils ne peuvent pas du tout comprendre. De plus, le Saint Coran mentionne délibérément des choses qui peuvent être facilement comprises par tous, quelles que soient les différences entre eux, comme leur classe

sociale. C'est l'une des sagesse profonde du Saint Coran car il discute toujours des choses en fonction du niveau et de la compréhension de l'auditeur universel.

Enfin, le fait que l'au-delà soit éternel rappelle aux musulmans que ce monde est temporaire. Une personne sage ne doit pas sacrifier l'éternité au profit d'un plaisir passager et temporaire. Cela ne signifie pas qu'elle doit abandonner ce monde. Au contraire, elle doit chercher à obtenir la paix de l'esprit dans le moment qu'elle passe dans ce monde et dans l'au-delà éternel également, en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté. Chapitre 10 Yunus, verset 45 :

« Et le jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans le monde] qu'une heure du jour... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 25 :

« ...Et ils y auront des épouses purifiées... »

Allah, l'Exalté, accordera des épouses purifiées aux gens du Paradis afin qu'ils trouvent le réconfort et la paix avec elles. Celui qui désire cette bénédiction particulière doit chercher à trouver une épouse dans ce monde

qui le guide vers l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. C'est la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti les musulmans de se marier pour des raisons de piété, c'est-à-dire pour savoir dans quelle mesure ils obéissent sincèrement à Allah, l'Exalté, et non uniquement et principalement pour des raisons mondaines telles que la richesse, la lignée ou la beauté, sinon ils ne trouveront que des pertes. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5090. En termes simples, une épouse vertueuse dans ce monde encouragera l'individu à trouver l'épouse purifiée dans l'au-delà.

De plus, une épouse purifiée ne sera accordée qu'à celui qui est purifié. Cela indique qu'il faut s'efforcer de purifier tous les aspects de son caractère. Il doit purifier son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté, et par conséquent, ne pas désirer ni espérer aucune sorte de gratitude de la part des gens. Il doit purifier son discours afin de dire ce qui est bien ou de rester silencieux. Il doit purifier ses actions en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Et il doit purifier son caractère en remplaçant ses traits négatifs par des traits positifs discutés dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Celui qui s'efforce de se purifier de cette manière obtiendra un cœur spirituel purifié. Cela conduit à la sécurité et à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Et le chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 26-27

﴿ إِنَّ اللَّهَ لَا يَسْتَحْيِي أَنْ يَضْرِبَ مَثَلًا مَّا بَعُوضَةً فَمَا فَوْقَهَا فَأَمَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا فَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ الْحَقُّ مِنْ رَبِّهِمْ وَأَمَّا الَّذِينَ كَفَرُوا فَيَقُولُونَ مَا ذَا أَرَادَ اللَّهُ بِهَذَا مَثَلًا يُضِلُّ بِهِ كَثِيرًا وَيَهْدِي بِهِ كَثِيرًا وَمَا يُضِلُّ بِهِ إِلَّا الْفَاسِقِينَ ﴾ (٢٦)

الَّذِينَ يَنْقُضُونَ عَهْدَ اللَّهِ مِنْ بَعْدِ مِيثَاقِهِ وَيَقْطَعُونَ مَا أَمَرَ اللَّهُ بِهِ أَنْ يُوصَلَ وَيُفْسِدُونَ فِي الْأَرْضِ أُولَٰئِكَ هُمُ الْخَاسِرُونَ ﴿٢٧﴾

« Allah ne craint pas de citer en parabole un moustique ou quelque chose de plus petit que lui. Et ceux qui croient savent que c'est la vérité venant de leur Seigneur. Et ceux qui ne croient pas disent : « Qu'a voulu Allah par ce parabole ? » Par là, Il égare beaucoup de gens et guide beaucoup de gens. Et Il n'égare que les pervers.

« Ceux qui rompent le pacte d'Allah après l'avoir contracté, qui rompent ce qu'Allah a ordonné d'assembler, et qui sèment la corruption sur la terre, voilà ceux-là les perdants. »

« Allah ne craint pas de citer en parabole un moustique ou quelque chose de plus petit que lui. Et ceux qui croient savent que c'est la vérité venant de leur Seigneur. Mais ceux qui ne croient pas disent : « Qu'a voulu Allah par ce parabole ? » Il égare beaucoup de gens par là et guide beaucoup de gens par là. Et Il n'égare que les pervers, qui rompent le pacte d'Allah après l'avoir contracté, qui rompent ce qu'Allah a ordonné d'unir et qui sèment la corruption sur terre. Voilà ceux-là qui sont les perdants. »

C'est une grande miséricorde d'Allah, le Très-Haut, envers l'humanité qu'Il ne considère pas comme indigne de Sa dignité infinie d'enseigner aux hommes selon leurs capacités et leur compréhension très limitées. Il faut adopter cette attitude divine en fonction de son niveau créé. Il ne faut jamais hésiter à faire tout ce qui est lié à ce qui est bon et bénéfique, comme rechercher la connaissance ou conseiller les autres sur ce qui est bon et les mettre en garde contre ce qui est mauvais, conformément aux convenances et aux bonnes manières enseignées par l'Islam. Il ne faut jamais confondre timidité et faiblesse. La timidité n'empêche pas de faire ce qui est bien, alors que la faiblesse le fait.

En outre, l'une des grandes qualités du Saint Coran est que par son intermédiaire, Allah, l'Exalté, enseigne d'une manière qui est facile à comprendre et à appliquer dans la vie de tous, quel que soit le niveau de compréhension ou de connaissance qu'ils possèdent. Ces enseignements sont intemporels car ils peuvent être appliqués à tout moment et par tous, jusqu'à la fin des temps. C'est l'un des miracles indiquant l'origine divine du Saint Coran. C'est ce miracle que comprennent les croyants, ceux qui abordent le Saint Coran avec un esprit ouvert, prêts à accepter ses

conseils, sachant qu'ils sont meilleurs pour eux même s'ils contredisent leurs désirs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 26 :

« En vérité, Allah ne craint pas de citer en exemple un moustique ou quelque chose de plus petit que lui. Et ceux qui croient savent que c'est la vérité venant de leur Seigneur... »

Mais ceux qui ne peuvent pas supporter de se soumettre à une autorité supérieure et de vivre selon un code de conduite qui convient à l'humanité, car cela contredit leurs désirs, ne comprendront pas ce miracle du Saint Coran et se demanderont plutôt comment Allah, l'Exalté, étant le Seigneur des mondes, peut parler de choses aussi petites et insignifiantes, comme un moustique. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 26 :

« ... Quant à ceux qui ne croient pas, ils disent : « Qu'a voulu Allah par là comme exemple ? »... »

Ils ne comprennent pas que toute la création est semblable à la taille d'un moustique pour Allah, l'Exalté, donc cela ne fait aucune différence s'il parle de quelque chose de grande taille, comme le Soleil, ou de quelque chose de petit, comme un moustique.

Le fait de ne pas comprendre ce miracle du Saint Coran amène ceux qui ne souhaitent rien d'autre que poursuivre et satisfaire leurs désirs à s'en détourner. Alors qu'ils choisissent de se détourner de la vérité du Saint Coran et de ses enseignements simples mais profonds, Allah, l'Exalté, leur permet de s'en détourner et les laisse errer aveuglément dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 26 :

« ...Par cela, Il égare beaucoup de gens et par cela, Il guide beaucoup de gens. Et Il n'égare que les rebelles. »

Et chapitre 4 An Nisa, verset 115 :

« Si quelqu'un s'oppose au Messager, après que la bonne voie lui a été indiquée, et suit un chemin autre que celui des croyants, Nous le laisserons sur le chemin qu'il a choisi et le brûlerons dans l'Enfer, une destination funeste. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 26 :

« ...Par cela, Il égare beaucoup de gens et par cela, Il guide beaucoup de gens. Et Il n'égare que les rebelles. »

Mais comme l'indique ce verset, ceux qui comprennent ce miracle du Saint Coran et l'abordent avec un esprit ouvert, prêts à se soumettre à ses enseignements, sachant que c'est le meilleur pour eux, seront guidés vers la compréhension et l'action selon ses enseignements afin qu'ils utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Il est important de noter que la compréhension de ce miracle du Saint Coran nécessite une foi solide. Cela n'est possible que si l'on s'efforce d'apprendre et d'agir selon le Saint Coran afin de pouvoir apprécier sa nature miraculeuse. L'ignorance empêchera l'individu de comprendre ce miracle du Saint Coran et par conséquent l'empêchera de l'apprendre et d'agir selon lui.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 26-27 :

« ...Il égare beaucoup de gens par cela et guide beaucoup de gens par cela. Et Il n'égare que les pervers, qui rompent le pacte qu'Allah a contracté, qui rompent ce qu'Allah a ordonné d'unir et qui sèment la corruption sur terre... »

Si l'on n'accepte pas et n'applique pas les enseignements du Saint Coran, on risque de mal utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés. Allah, le Très-Haut, a ordonné que les bienfaits qui nous ont été accordés soient utilisés de manière à plaire à Dieu. En fait, l'utilisation de ces bienfaits de manière appropriée était l'engagement pris par toute l'humanité avant qu'elle ne soit envoyée sur cette Terre, car c'est un aspect important de l'acceptation d'Allah, le Très-Haut, comme Seigneur. Chapitre 7 Al A'raf, verset 172 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur prit des enfants d'Adam, de leurs reins, leur descendance et les fit témoigner d'eux-mêmes, [en leur disant] : « Ne suis-Je pas votre Seigneur ? » Ils dirent : « Oui, nous avons témoigné. » [Ceci], afin que vous ne disiez pas, au Jour de la Résurrection : « Nous n'étions pas au courant de cela. »

Celui qui aborde le Saint Coran avec un esprit ouvert, disposé à accepter des preuves claires et à se soumettre à ses enseignements, même si elles contredisent ses désirs, fera réapparaître cette alliance, profondément ancrée dans l'âme humaine, afin qu'il soit convaincu de la véracité de l'Islam. Chapitre 41 Fussilat, verset 53 :

« Nous leur montrerons Nos signes dans les horizons et en eux-mêmes jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est la vérité... »

Il est important de noter que chaque musulman a repris ce pacte avec Allah, l'Exalté, de Lui obéir sincèrement, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, lorsqu'il a accepté l'Islam comme sa foi. Ne pas se comporter de cette manière les amènerait à rompre ce pacte. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 26-27 :

« ...Par cela, Il égare beaucoup de gens et par cela, Il guide beaucoup de gens. Et Il n'égare que les pervers, qui violent le pacte d'Allah après l'avoir contracté... »

Lorsque l'on rompt le pacte d'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut, on ne peut que violer les liens que l'on a avec les autres, comme les parents, les amis, les employés, les employeurs, les voisins, etc. C'est la crainte d'Allah, le Très-Haut, et le respect du pacte pris avec Lui qui empêchent les gens de faire du tort aux autres. Le gouvernement ne peut aller plus loin dans la prévention des crimes. La justice et la paix ne peuvent régner au sein d'une société que lorsque la crainte d'Allah, le Très-Haut, est présente. Cela garantit que l'on ne fait pas de tort aux autres et les encourage au contraire à exercer leurs droits conformément aux enseignements de l'Islam. Cette réalité est tout à fait évidente lorsque l'on observe les sociétés qui ont abandonné la foi et celles qui, dans l'histoire, ont mis en œuvre les enseignements de l'Islam et ont eu la crainte d'Allah, le Très-Haut. Lorsque les liens entre les personnes, les familles, les communautés et les nations ne sont pas correctement entretenus, cela affecte tous les niveaux d'interaction humaine, tels que les niveaux financier, politique et social. Le résultat est la propagation de la corruption à l'échelle mondiale. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 26-27 :

« ...Il égare beaucoup de gens par cela et guide beaucoup de gens par cela. Et Il n'égare que les pervers, qui rompent le pacte qu'Allah a contracté, qui rompent ce qu'Allah a ordonné d'unir et qui sèment la corruption sur terre... »

Ceux qui ne respectent pas l'engagement d'Allah, l'Exalté, détruiront les relations qu'ils ont avec les gens et répandront la corruption au sein de la communauté. Ce résultat n'affecte pas Allah, l'Exalté. Il ne fait que

retomber sur les coupables, car il les conduit à des ennuis, au stress, aux difficultés et à la perte dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 27 :

« ...Ce sont eux qui sont les perdants. »

Et chapitre 30 Ar Rum, verset 41 :

« La corruption est apparue sur terre et sur mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs mains. Ainsi, Il [Allah] leur fera goûter une partie de ce qu'ils ont fait, afin qu'ils reviennent peut-être à la droiture. »

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 28-29

كَيْفَ تَكْفُرُونَ بِاللَّهِ وَكُنْتُمْ أَمْوَاتًا فَأَحْيَاكُمْ ثُمَّ يُمِيتُكُمْ ثُمَّ يُحْيِيكُمْ ثُمَّ
إِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٢٨﴾

هُوَ الَّذِي خَلَقَ لَكُمْ مَا فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا ثُمَّ أَسْتَوَىٰ إِلَى السَّمَاءِ فَسَوَّاهُنَّ سَبْعَ
سَمَوَاتٍ وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿٢٩﴾

« Comment pouvez-vous ne pas croire en Allah alors que vous étiez sans vie et qu'Il vous a fait revivre ; puis Il vous fera mourir, puis Il vous fera revivre, et ensuite c'est vers Lui que vous serez ramenés.

C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre. Puis Il s'est dirigé vers les cieux et en a fait sept. Et Il est Omniscient.

« Comment pouvez-vous ne pas croire en Allah alors que vous étiez sans vie et qu'Il vous a fait revivre ; puis Il vous fera mourir, puis Il vous fera revivre, et puis c'est vers Lui que vous serez ramenés. C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre. Puis Il s'est dirigé vers le ciel et en a fait sept cieux. Et Il est Omniscient. »

La première chose à noter est que la véritable croyance en Allah, l'Exalté, implique une croyance intérieure soutenue par des actes physiques d'obéissance. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). En fait, comme l'indiquent les principaux versets, cette obéissance est la raison pour laquelle Allah, l'Exalté, a accordé la vie aux humains. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 28 :

« Comment peux-tu ne pas croire en Allah alors que tu étais sans vie et qu'Il t'a ramené à la vie... »

Et chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

Il est important de noter que les non-musulmans de La Mecque et les gens du Livre de Médine, les deux premiers groupes auxquels le Saint Coran s'adressait, croyaient en Allah, l'Exalté. Mais comme ils Lui associaient des choses et Lui attribuaient des partenaires, comme des idoles ou en accordant aux savants le pouvoir de dicter les règles et les prescriptions de la foi, ils étaient qualifiés de mécréants dans ce verset. Cela indique que la véritable croyance réside uniquement dans l'obéissance sincère et le suivi des deux sources de guidance : le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Tout écart par rapport à cela conduit à l'égarement et même à la mécréance. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti que toute chose qui n'est pas enracinée dans l'islam est rejetée par Allah, l'Exalté. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606 . Il faut donc éviter les actions qui ne sont pas enracinées dans les deux sources de guidance, même si elles sont de bonnes actions, et plutôt concentrer tous ses efforts sur l'apprentissage et l'action sur les deux sources de guidance, car la paix de l'esprit et le succès ne résident que dans cela. Chapitre 3 Alee Imran, verset 132 :

« Et obéissez à Allah et au Messenger, afin que vous obteniez miséricorde. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 28 :

« ...tu étais sans vie et Il t'a ramené à la vie... »

Le temps que l'on passe sur Terre est très limité et inconnu. Il faut donc profiter de chaque opportunité et de chaque bénédiction qui nous sont accordées afin d'obtenir la paix de l'esprit et du corps dans ce monde, qui est la plus grande bénédiction terrestre que l'on puisse obtenir, ainsi que la paix de l'esprit et le succès dans l'au-delà. Cela ne peut être obtenu que par l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, le Créateur de toutes choses. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais si l'on néglige son but et choisit plutôt de mal utiliser ses bénédictions pendant son court séjour dans ce monde, alors on mènera une vie de contrainte et de misère dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Une personne sage ne sacrifierait pas l'éternité de la béatitude pour un seul moment de plaisir passager, ce qui conduit au stress dans les deux mondes. Il ne faut pas retarder l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en croyant qu'on le fera à un âge avancé. Cette croyance erronée est l'un des plus grands pièges du diable. Il n'essaie pas de convaincre les musulmans que l'au-delà n'existe pas, car c'est une entreprise vaine. Au contraire, il les encourage à retarder l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et les convainc que la paix de l'esprit réside dans la poursuite des désirs mondains. Celui qui se laisse prendre à ses conseils perd dans les deux mondes, car ignorer Allah, l'Exalté, ne mène qu'à la misère et au stress dans les deux mondes, même si l'on parvient à rassembler le monde entier. Comme indiqué dans les principaux versets, comme Allah, l'Exalté, a créé l'humanité seule, Il contrôle seul son cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit. S'ils Lui obéissent sincèrement, Il leur accordera la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Mais s'ils Lui désobéissent, alors tout ce qu'ils obtiennent dans ce monde ne deviendra qu'une source de stress et de misère dans les deux mondes.

De plus, il faut toujours se rappeler qu'il n'y a aucune garantie de vivre jusqu'à un âge avancé, car de nombreux jeunes en bonne santé meurent tout le temps. Même si l'on parvient à atteindre un âge avancé, l'attitude consistant à espérer une vie plus longue ne fera que l'inciter à continuer à ignorer Allah, l'Exalté, jusqu'à ce que la mort l'atteigne sans qu'il soit préparé.

Celui qui a créé les êtres humains à partir du néant les ramènera plus facilement à la vie quand ils seront réduits en poussière et en os, car créer quelque chose à partir du néant est plus difficile que créer quelque chose à partir de parties. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 28 :

« ...Il vous a fait vivre ; puis Il vous fera mourir, puis Il vous ramènera à la vie ... »

Et chapitre 17 Al Isra, verset 51 :

« ... Et ils diront : « Qui nous ramènera ? » Répondez : « Celui qui vous a fait sortir la première fois. »... »

Comme l'indique le verset 28, le temps entre la vie et la résurrection fait référence au séjour de l'individu dans sa tombe, ce que tout le monde connaîtra d'une manière ou d'une autre. La lumière nécessaire pour éclairer sa tombe sombre et la protéger de ses châtiments s'obtient dans ce monde par l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Tout comme un musulman s'efforce d'embellir sa demeure temporelle, il doit s'efforcer d'illuminer sa tombe, car son séjour dans celle-ci sera long et ses dangers plus grands que ceux auxquels il peut faire face dans ce monde. Si l'on ignore l'obtention de cette lumière dans ce monde, on sera abandonné aux horreurs et à l'obscurité de sa tombe et ce qui suivra sa résurrection ne sera que pire.

Que l'on choisisse d'obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, ou non, tous seront ramenés à Lui au Jour du Jugement afin d'être interrogés pour savoir s'ils ont accompli ou non le but de leur création. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 28 :

« ...Il vous a fait vivre, puis Il vous fera mourir, puis Il vous fera revivre, et alors vous serez ramenés à Lui. »

Il faut noter la séquence de ce verset pour comprendre que leur résurrection et leur jugement final seront déterminés par la manière dont ils mourront. S'ils meurent en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), alors ils seront ressuscités dans un bon état. Mais s'ils meurent en persistant dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, alors ils seront ressuscités dans un mauvais état. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7232. On peut déterminer comment ils mourront en se basant sur la séquence de ce verset. Cela signifie que la façon dont on vit déterminera comment on mourra. S'ils persistent dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, alors ils mourront dans un bon état. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais s'ils persistent dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, alors ils mourront et seront ressuscités dans un mauvais état. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

De plus, le verset 28 indique que, comme Allah, l'Exalté, a choisi et décidé du début, du milieu et de la fin ultime de chaque personne, celle-ci ne doit donc obéir à personne d'autre qu'à Lui. Lorsqu'il a le contrôle total sur toute l'existence d'une personne, cela n'a aucun sens de Lui désobéir. En fait, comme l'indique le verset 29, tout ce qu'Allah, l'Exalté, décide pour les gens au cours de leur vie est le meilleur pour eux, même s'ils ne reconnaissent pas la sagesse derrière Ses choix. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Comprendre cette réalité permet de rester patient dans les moments difficiles. La patience implique d'éviter de se plaindre par ses actes ou ses paroles et de maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 28-29 :

« ...Il vous a fait vivre, puis Il vous fera mourir, puis Il vous fera revivre, et ensuite c'est à Lui que vous serez ramenés. C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre... »

La Terre et les bénédictions qu'elle contient ont été créées pour que l'humanité puisse se nourrir, les utiliser pour obtenir la paix de l'esprit dans ce monde et passer avec succès son épreuve finale au Jour du Jugement, en les utilisant correctement, d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, le Créateur de toutes les bénédictions. Celui qui se comporte de cette manière a montré sa gratitude pour les bénédictions de cette Terre. Cela conduit à son tour à obtenir d'autres bénédictions. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

De plus, les versets 28 et 29 montrent clairement que l'homme a été créé pour obéir à Allah, le Très-Haut, et que les bénédictions de ce monde ont

été créées pour l'aider à accomplir ce noble but. Il ne faut pas confondre ce fait en se comportant comme s'il avait été créé pour simplement obtenir, profiter et accumuler les bénédictions de ce monde tout en ignorant Allah, le Très-Haut. Le séjour d'une personne dans ce monde est similaire à celui d'une personne dans un pays étranger avec un visa de travail. Son but dans ce pays est de gagner de l'argent pour le ramener dans son pays d'origine après l'expiration de son visa. Il n'est pas dans ce pays étranger pour le plaisir et le divertissement. De même, le but de l'homme dans ce monde est d'accumuler de bonnes actions, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut, afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah 29:

« C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre... »

Il est important de noter qu'Allah, le Très-Haut, a alloué à l'homme la subsistance licite 50 000 mille ans avant de créer les cieux et la terre. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6748. Par conséquent, il ne faut jamais rechercher l'illicite par impatience ou par cupidité. Tout comme l'intention est le fondement interne de la foi, de même, la recherche et l'utilisation du licite sont le fondement externe de la foi. Si l'on utilise l'illicite, on détruira toute action qui repose sur elle. Cela mène à la destruction dans les deux mondes.

Enfin, ce verset indique également qu'Allah, l'Exalté, ne veut pas que les gens abandonnent le monde matériel, croyant en quelque sorte que c'est la voie du salut dans l'au-delà . Ce type de monachisme n'est pas enseigné par l'Islam car il contredit le but même de ce monde. L'Islam enseigne un détachement spirituel du monde matériel et non pas un détachement entièrement physique. En termes simples, celui qui utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté, est détaché de ces bénédictions. Mais s'il les utilise d'une manière qui lui plaît, alors il y est attaché. C'est la différence entre être attaché au monde matériel et en être détaché et cela n'a donc rien à voir avec la quantité ou la petitesse de bénédictions matérielles que l'on possède. Un pauvre peut être une personne mondaine simplement en poursuivant ses désirs tandis qu'une personne riche peut être détachée du monde simplement parce qu'elle contrôle ses désirs et utilise ses bénédictions d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah 29:

« C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre. Puis Il s'est dirigé vers le ciel et en a fait sept cieux... »

Tout comme les bienfaits de la Terre ont été créés pour aider les gens à accomplir leur mission, de même, les cieux ont été créés pour cette raison également. La Terre est le lieu de subsistance physique, nécessaire pour soutenir les gens dans ce monde pendant qu'ils obéissent sincèrement à

Allah, l'Exalté. Alors que, les cieux sont la principale source de subsistance spirituelle, nécessaire pour nourrir la croyance en l'unicité d'Allah, l'Exalté. Lorsque l'on observe les cieux et la terre et leurs systèmes parfaitement équilibrés et synchronisés, tels que la distance parfaite du soleil par rapport à la terre, les horaires précis du jour et de la nuit, le changement des saisons, le mouvement des nuages et leur implication dans le cycle de l'eau, et bien d'autres systèmes, cela pointe clairement vers un Créateur et un Soutien, Allah, l'Exalté. Tous ces systèmes pointent également vers l'unicité d'Allah, l'Exalté, car plusieurs dieux désirent et veulent des choses différentes et par conséquent rien dans les cieux et la terre ne serait équilibré ou synchronisé. Chapitre 21 Al Anbiya, verset 22 :

« S'il y avait eu en eux [c'est-à-dire dans les cieux et la terre] des divinités en dehors d'Allah, ils auraient tous deux été ruinés... »

Lorsque l'on réfléchit aux cieux et à la terre avec un esprit ouvert, on reconnaît et on accepte l'unicité d'Allah, l'Exalté, et l'inévitabilité du Jour du Jugement. Tous les systèmes parfaitement équilibrés indiquent clairement un but et le fait que tout ce qui a un début a une fin, comme le jour qui suit la nuit. La seule chose majeure dans l'univers qui n'a pas encore été équilibrée est les actions des gens. Les bienfaiteurs ne reçoivent pas leur pleine récompense dans ce monde, et les injustes ne sont pas confrontés à une pleine justice, même s'ils sont punis par Allah, l'Exalté, au cours de leur vie. Tous les systèmes parfaitement équilibrés dans l'univers indiquent clairement que les actions des gens, la principale chose déséquilibrée dans cet univers, seront également équilibrées au Jour du Jugement. Chapitre 3 Alea Imran, verset 191 :

« ... et réfléchissez à la création des cieux et de la terre, [en disant] : « Notre Seigneur, Tu n'as pas créé cela sans but. Exalté sois-Tu [au-dessus d'une telle chose] ; protège-nous donc du châtiment du Feu. » »

Cette réalité a été indiquée dans les principaux versets dont nous discutons, car la création des hommes et de la Terre a été directement liée au Jour du Jugement. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 28-29 :

« ...Il vous a fait revivre, puis Il vous fera mourir, puis Il vous fera revivre, et puis c'est à Lui que vous serez ramenés. C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre. Puis Il s'est dirigé vers le ciel et en a fait sept cieux... »

Comme l'indique la dernière partie du verset 29, il ne faut pas croire qu'après avoir créé les hommes et la terre et avoir ordonné leur retour et leur jugement final, Allah, l'Exalté, ignore ce qu'ils font. Allah, l'Exalté, ne doit jamais être comparé à un roi de ce monde, qui peut avoir pouvoir et autorité sur la terre, mais comme il ne peut pas surveiller constamment son peuple, il ignore ce qu'ils font. Allah, l'Exalté, n'a pas créé les hommes, les cieux et la terre en vain. Le Jour du Jugement sera établi afin de clarifier qui a accompli son but sur terre et qui ne l'a pas fait et pour finalement équilibrer le grand déséquilibre de cet univers, les actions des gens. Mais comme Allah, l'Exalté, a connaissance de toute chose, cela ne sera pas un problème. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 29 :

« ...et Il sait tout. »

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 30-34

وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلٰٓئِكَةِ إِنِّي جَاعِلٌ فِي الْأَرْضِ خَلِيفَةً ۖ قَالُوا أَتَجْعَلُ فِيهَا مَن يُفْسِدُ فِيهَا وَيَسْفِكُ الدِّمَآءَ وَنَحْنُ نُسَبِّحُ بِحَمْدِكَ وَنُقَدِّسُ لَكَ ۖ قَالَ إِنِّي أَعْلَمُ مَا لَا تَعْلَمُونَ

﴿٣٠﴾

وَعَلَّمَ آدَمَ الْأَسْمَآءَ كُلَّهَا ثُمَّ عَرَضَهُمْ عَلَى الْمَلٰٓئِكَةِ فَقَالَ أَنْبِئُونِي بِأَسْمَآءِ هٰٓؤُلَآءِ إِن كُنْتُمْ صٰدِقِينَ ﴿٣١﴾

قَالُوا سُبْحٰنَكَ لَا عِلْمَ لَنَا بِإِلَّا مَا عَلَّمْتَنَا ۖ إِنَّكَ أَنْتَ الْعَلِيمُ الْحَكِيمُ ﴿٣٢﴾

قَالَ يٰٓأَدَمُ أَنْبِئْهُمْ بِأَسْمَآئِهِمْ ۖ فَلَمَّآ أَنْبَأَهُمْ بِأَسْمَآئِهِمْ قَالَ أَلَمْ أَقُلْ لَّكُمْ إِنِّي أَعْلَمُ غَيْبَ السَّمٰوٰتِ وَالْأَرْضِ وَأَعْلَمُ مَا تُبْدُونَ وَمَا كُنْتُمْ تَكْتُمُونَ ﴿٣٣﴾

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلٰٓئِكَةِ اسْجُدُوا لِآدَمَ فَسَجَدُوا ۖ إِلَّا إِبْلِيسَ أَبَىٰ وَاسْتَكْبَرَ وَكَانَ مِنَ الْكَٰفِرِينَ

﴿٣٤﴾

« Et quand ton Seigneur dit aux anges : « Je vais certes établir sur la terre une autorité qui lui succédera. » Ils dirent : « Vas-tu y placer quelqu'un qui

y sème la corruption et verse le sang, alors que nous T'exaltons et proclamons Ta perfection ? » Il [Allah] dit : « Je sais en vérité ce que vous ne savez pas. »

Et Il enseigna à Adam les noms de tous les hommes. Puis Il les montra aux anges et dit : « Informez-moi des noms de ceux-ci, si vous êtes véridiques.

»

Ils dirent : « Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as enseigné. C'est Toi, en vérité, l'Omniscient, le Sage. »

Il dit : « Ô Adam, informe-les de leurs noms. » Et lorsqu'il leur eut révélé leurs noms, Il dit : « Ne vous ai-je pas dit que Je connais l'invisible des cieux et de la terre ? Et Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez. »

Et [rappelez-vous] quand Nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Adam » ; ils se prosternèrent donc, à l'exception d'Iblis. Il refusa, s'enorgueillit et devint du nombre des mécréants.

« Et quand ton Seigneur dit aux anges : « Je vais certes établir sur la terre une autorité qui lui succédera. » Ils dirent : « Y placeras-tu quelqu'un qui y sème la corruption et verse le sang, alors que nous Te louons et proclamons Ta perfection ? » Il [Allah] dit : « Je sais ce que vous ne savez pas. » Et Il enseigna à Adam les noms de tous. Puis Il les montra aux anges et dit : « Informe-moi des noms de ceux-ci, si vous êtes véridiques. » Ils dirent : « Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. C'est Toi, en vérité, l'Omniscient, le Sage. » Il dit : « Ô Adam, informe-les-nous de leurs noms. » Et lorsqu'il leur eut fait connaître leurs noms, Il dit : « Ne vous ai-je pas dit que Je connais l'inconnaissable des cieux et de la terre ? Et Je sais ce que vous divulguez et ce que vous cachez. » Et quand Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Adam ! » Ils se prosternèrent donc, à l'exception d'Iblis. Il refusa, s'enorgueillit et devint du nombre des mécréants.

Ces versets décrivent le but de l'homme, à savoir représenter Allah, l'Exalté, sur Terre. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Les musulmans doivent remplir leur rôle d'ambassadeurs d'Allah, l'Exalté, afin que le vrai visage de l'Islam soit montré au monde. Cela est devenu un devoir pour chaque musulman du moment où il a consciemment accepté l'Islam comme sa foi. De la même manière qu'un roi ne serait pas satisfait de son ambassadeur désobéissant, Allah, l'Exalté, ne sera pas satisfait des musulmans qui ne parviennent pas à Le représenter correctement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 30 :

« Et lorsque ton Seigneur dit aux anges : « En vérité, Je vais établir sur la terre une autorité qui lui succédera. »... »

Le fait qu'aucune autorité terrestre ne dure jamais sur Terre, un musulman ne doit donc pas retarder l'accomplissement de son rôle d'ambassadeur d'Allah, l'Exalté, à un stade ultérieur de sa vie qu'il ne pourra peut-être pas atteindre.

Comme l'indique le verset 30, lorsqu'une personne ne parvient pas à remplir son rôle de représenter Allah, l'Exalté, sur Terre, elle encourt un usage abusif des bienfaits qui lui ont été accordés. En conséquence, elle viole les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Cela ne mène qu'à la corruption au sein de la société. Ce n'est que lorsqu'une personne obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), qu'elle remplit les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Cela entraînera la propagation de la paix et de la justice au sein de la société. Se comporter de cette manière est la façon dont on loue et déclare la perfection d'Allah, l'Exalté, sur Terre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 30 :

« Et quand ton Seigneur dit aux anges : « Je vais certes établir sur la terre une autorité qui lui succédera. » Ils dirent : « Y établiras-tu quelqu'un qui y sème la corruption et verse le sang, alors que nous T'exaltons et proclamons Ta perfection ? »... »

La réponse des anges n'était pas une critique du plan d'Allah, l'Exalté, car ils sont purifiés de se comporter de cette manière. Ils admettaient simplement leur manque de connaissance et de compréhension sur le but de la création de l'humanité. Admettre son manque de connaissance et de compréhension est un aspect important de l'humilité . Peu importe la quantité de connaissances que l'on peut posséder, elle sera toujours petite comparée à ce qu'on pourrait apprendre. Chapitre 12 Yusuf, verset 76 :

« ...mais au-dessus de tout possesseur de connaissance, il y a quelqu'un de plus savant. »

Reconnaître son ignorance est également un aspect important de l'enseignement et de la direction des autres. Il ne faut jamais avoir honte d'admettre son manque de connaissances, car fournir intentionnellement des connaissances erronées aux autres peut conduire à des péchés. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674. Cette humilité des anges est encore plus soulignée dans les derniers versets de ce chapitre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 32 :

« Ils dirent : « Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as enseigné. C'est Toi, en vérité, qui es l'Omniscient, le Sage. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 30 :

« Et quand ton Seigneur dit aux anges : « Je vais certes établir sur la terre une autorité qui lui succédera. » Ils dirent : « Y établiras-tu quelqu'un qui y sème la corruption et verse le sang, alors que nous T'exaltons et proclamons Ta perfection ? »... »

La réaction des anges souligne également leur amour et leur obéissance envers Allah, l'Exalté. Ils ne souhaitent pas que quiconque parmi la création désobéisse à Allah, l'Exalté. Ils souhaitent plutôt que toute la création Lui obéisse sincèrement, tout comme ils l'ont fait. Chapitre 66 At Tahrim, verset 6 :

« ... ils [les anges] ne désobéissent pas à Allah dans ce qu'Il leur commande, mais font ce qu'on leur commande. »

Les musulmans doivent adopter ce type de jalousie prudente envers l'obéissance à Allah, l'Exalté, et ne doivent pas se permettre ni permettre aux autres de Lui désobéir. Ils doivent s'efforcer de Lui obéir sincèrement, en utilisant les bénédictions qu'Il leur a accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et se repentir sincèrement chaque fois qu'ils commettent des péchés. Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à quiconque a été lésé, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne pas commettre à nouveau le

même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. Ils doivent également ordonner doucement le bien et interdire le mal selon les bonnes manières et les étiquettes enseignées par l'Islam. Tout comme les anges se sont prononcés contre la désobéissance potentielle que l'humanité pourrait commettre, les musulmans doivent se prononcer contre la désobéissance des autres, en particulier de leurs proches. Il faut se rappeler qu'une pomme pourrie corrompt toujours les autres, car les gens adoptent les caractéristiques de leurs compagnons. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5534. Par conséquent, si l'on ignore la désobéissance des autres, même si l'on obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, alors finalement on sera affecté négativement par son comportement. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2686. Ce n'est que lorsque l'on ordonne le bien et interdit le mal correctement que l'on sera protégé des effets négatifs des désobéissants et que l'on sera pardonné le Jour du Jugement. Chapitre 7 Al A'raf, verset 164 :

« Et quand une communauté d'entre eux dit : « Pourquoi conseillez-vous [ou avertissez] un peuple qu'Allah va détruire ou punir d'un châtiment sévère ? » Ils [les conseillers] dirent : « Pour être absous auprès de votre Seigneur et peut-être Le craindront-ils. » »

Mais si l'on ne se préoccupe que de soi-même et que l'on ignore les actions des autres, on craint que les effets négatifs de ces derniers ne nous conduisent à l'égarement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 30 :

« Et quand ton Seigneur dit aux anges : « Je vais certes établir sur la terre une autorité qui lui succédera. » Ils dirent : « Vas-tu y placer quelqu'un qui y sème la corruption et verse le sang, alors que nous T'exaltons et proclamons Ta perfection ? » Il [Allah] dit : « Je sais ce que vous ne savez pas. »

Il est important de noter que ce verset indique clairement que poser des questions à quelqu'un qui a autorité et qui est supérieur est acceptable en Islam, tant que les bonnes manières sont démontrées. Allah, l'Exalté, ne s'est pas mis en colère face à la réponse des anges, même s'il avait pleinement le droit de se mettre en colère, car Sa connaissance, Sa sagesse et Sa volonté ne peuvent être comprises ni sondées par personne d'autre. Cela contredit complètement l'attitude de nombreux musulmans qui prônent l'importance d'obéir complètement et totalement à son maître spirituel dans chaque situation sans poser de questions. Cette attitude incorrecte n'a été adoptée que par ceux qui désirent diriger et être supérieurs aux autres. Si Allah, l'Exalté, étant le Seigneur des mondes, ne s'est pas agacé par la question des anges, alors comment une créature mortelle et faible pourrait-elle s'agacer lorsqu'on la questionne ? L'attitude correcte a été comprise et mise en pratique par les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, les guides de l'humanité. Ils se posaient régulièrement des questions lorsqu'ils étaient en désaccord sur un sujet, même s'ils interrogeaient quelqu'un qu'ils considéraient comme plus âgé qu'eux. Mais dans tous les cas, ils ont fait preuve de respect et de bonnes manières lorsqu'ils ont agi ainsi. Un exemple très célèbre est celui de nombreux Compagnons, dont Omar Ibn Khattab, qui ont interrogé le premier calife de l'islam, Abou Bakr Siddique, qu'Allah soit satisfait d'eux, au sujet de sa décision de combattre les musulmans qui refusaient de faire l'aumône obligatoire. Abou Bakr, qu'Allah soit satisfait de lui, ne s'est pas offusqué

de cette interrogation, il leur a simplement expliqué son raisonnement et ils l'ont accepté après que la question leur ait été clarifiée. Cela a été discuté dans les hadiths trouvés dans Sahih Bukhari, numéros 7284 et 7285. Les musulmans doivent donc éviter les personnes qui prônent de tels concepts étranges et non islamiques et adopter plutôt une attitude par laquelle ils interrogent les autres de manière respectueuse afin d'obtenir une connaissance bénéfique. Cela a été indiqué dans le chapitre 12 Yusuf, verset 7 :

« Il y avait certainement chez Joseph et ses frères des signes pour ceux qui demandaient. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 30 :

« ...Ils dirent : « Vas-Tu y placer quelqu'un qui y sème la corruption et verse le sang, alors que nous T'exaltons et proclamons Ta perfection ? » Il [Allah] dit : « Je sais vraiment ce que vous ne savez pas. »

En règle générale, il est toujours important pour un musulman de comprendre et d'accepter ses connaissances et sa prévoyance très limitées lorsqu'il s'agit de faire face à la vie et à ce qu'elle apporte. Il doit comprendre qu'Allah, l'Exalté, choisit les meilleures choses pour lui en fonction de Sa connaissance infinie, et non en fonction des connaissances ou des désirs très limités des gens. Le devoir d'un musulman est

simplement de rester sincèrement obéissant à Lui, en faisant preuve de patience dans les moments difficiles, ce qui implique d'éviter de se plaindre verbalement ou physiquement et de maintenir une obéissance sincère à Son égard, et en faisant preuve de gratitude dans les moments de facilité, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire. Celui qui se comporte de cette manière traversera chaque situation avec la paix de l'esprit et des bénédictions. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7500. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

De plus, au lieu de manifester sa colère envers Ses anges, Allah, l'Exalté, leur a rappelé Son savoir et Sa sagesse infinies et a laissé entendre qu'Il révélerait la raison de la création de quelque chose qui avait le potentiel de Lui désobéir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 31 :

« Et Il enseigna à Adam les noms – tous... »

La connaissance spécifique accordée au Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut) n'a pas été mentionnée car il n'est pas nécessaire de tirer des leçons de cet événement. C'est une leçon importante à comprendre

lorsqu'on étudie la science religieuse. Il faut chercher et questionner pour acquérir la connaissance, mais cette recherche et ce questionnement doivent porter sur des sujets qui nous sont pertinents et bénéfiques. En d'autres termes, si un sujet ou une question particulière est remis en question le Jour du Jugement, comme le don de la charité obligatoire, il faut rechercher et agir en fonction de cette connaissance. Mais si quelque chose ne sera pas remis en question le Jour du Jugement, comme la connaissance spécifique accordée au Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut), alors il faut éviter de rechercher cette connaissance, car elle ne nous concerne pas.

Il faut savoir qu'Allah, le Très-Haut, a accordé au Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut), une connaissance utile. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a indiqué dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2645, que lorsqu'Allah, le Très-Haut, désire le bien pour quelqu'un, Il lui accorde la connaissance islamique. Chaque personne doit suivre les traces de son ancêtre, le Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut), en recherchant et en agissant sur la base de la connaissance utile, à la fois matérielle et religieuse, afin qu'elle soit utile à elle-même et aux autres dans les deux mondes.

Allah, l'Exalté, a ensuite expliqué aux Anges le but de la création de l'humanité après que ceux-ci l'aient préalablement interrogé. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 30-31 :

« Ils dirent : « Vas-Tu y placer quelqu'un qui y sème la corruption et verse le sang, alors que nous T'exaltons et proclamons Ta perfection ? » Il [Allah]

dit : « Je sais ce que vous ne savez pas. » Et Il enseigna à Adam les noms de tous. Puis Il les montra aux anges et dit : « Informez-Moi des noms de ceux-ci, si vous êtes véridiques. »

En accordant la connaissance aux hommes, Allah, l'Exalté, les a favorisés par rapport à beaucoup d'autres créatures, car c'est la source de la reconnaissance de Dieu et de l'obéissance sincère à Lui. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Même si les humains ont la capacité de commettre de grands actes de mal, grâce à la connaissance qui leur a été accordée, ils ont également la capacité de s'élever au-dessus du niveau des animaux afin de remplir leur rôle d'ambassadeurs d'Allah, l'Exalté. C'est cette caractéristique qui confère aux humains leur supériorité. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 31-33 :

« Il enseigna à Adam les noms de tous. Puis il les montra aux anges et dit : « Informez-moi de leurs noms, si vous êtes véridiques. » Ils dirent : « Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as enseigné. C'est Toi, l'Omniscient, le Sage. » Il dit : « Ô Adam, informe-les-leur de leurs noms. » Et lorsqu'il leur eut révélé leurs noms... »

Cette supériorité est indiquée dans les versets suivants, où les anges ont reçu l'ordre de se prosterner devant le Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui, par respect pour ce qu'Allah, l'Exalté, lui avait accordé, à savoir la connaissance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 34 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Adam »... »

Lorsque Allah, l'Exalté, interrogea les Anges, ils firent preuve d'humilité en admettant leur manque de connaissance et ajoutèrent que la source de toute connaissance n'est autre qu'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 31-33 :

« Il enseigna à Adam les noms de tous les êtres. Puis Il les montra aux anges et dit : « Informe-moi des noms de ceux-ci, si vous êtes véridiques. » Ils dirent : « Gloire à Toi ! Nous ne savons rien d'autre que ce que Tu nous as enseigné. C'est Toi, l'Omniscient, le Sage. » Il dit : « Ô Adam, informe-les-leur de leurs noms. » Et lorsqu'il leur eut fait connaître leurs noms, Il dit : « Ne vous ai-je pas dit que Je connais les mystères des cieux et de la terre ?... »

Comme mentionné précédemment, admettre son manque de connaissance est un signe de sagesse et doit être adopté par tous afin d'éviter le péché mortel de l'orgueil, dont un atome suffit à envoyer quelqu'un en enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. L'orgueil empêche l'individu d'accepter la vérité lorsqu'elle lui est présentée par d'autres et implique de mépriser les autres. Ces deux éléments sont insensés car la vérité est nécessaire pour guider les gens correctement et doit donc être acceptée à tout moment. Et comme

la fin ultime de chaque personne est inconnue, il est insensé de mépriser les autres. Peu importe la connaissance ou le statut que l'on obtient, cela n'est possible que grâce à la miséricorde d'Allah, l'Exalté, sous forme d'inspiration, de connaissance, de force et de possibilité d'obtenir un résultat positif. Par conséquent, il faut reconnaître sa faiblesse et la faveur d'Allah, l'Exalté, sur soi au lieu d'adopter l'orgueil. De plus, admettre son ignorance est également nécessaire afin d'éviter d'égarer les autres.

Les Anges ont également mentionné la connaissance et la sagesse infinies d'Allah, l'Exalté. Il est important de noter que la sagesse aide à utiliser ses connaissances de manière appropriée. Lorsqu'une personne adopte la sagesse, elle utilisera ses connaissances correctement afin qu'elles soient bénéfiques pour elle-même et pour les autres dans les deux mondes. Il faut toujours garder à l'esprit que la connaissance n'est bénéfique et utile pour soi-même et pour les autres que lorsqu'elle est utilisée correctement. La mention de la connaissance divine et de la sagesse d'Allah, l'Exalté, indique que le choix de créer une autorité successive sur Terre est enraciné dans la connaissance et la sagesse. Cela indique que les gens ont un but sur cette Terre, leur présence sur Terre n'est ni aléatoire ni accidentelle. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

Comprendre cette réalité aidera l'individu à s'efforcer d'accomplir son but sur cette Terre, qui est d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint

Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui s'efforce d'accomplir son but veillera à ce que toutes ses activités, mondaines ou religieuses, soient enracinées dans son but. Cela garantira que chaque action et chaque parole qu'il prononcera l'aideront à accomplir son but sur Terre. Celui qui accomplit son but mènera une existence pleine de sens et de détermination sur Terre, ce qui conduira à la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui ignore son but mènera une existence sans but et sans intérêt dans ce monde, même s'il obtient beaucoup de succès dans ce monde. Tout comme un objet qui ne parvient pas à remplir sa raison d'être première est qualifié d'échec, même s'il possède de nombreuses autres bonnes caractéristiques, de même l'invention appelée humaine sera qualifiée d'échec si elle ne parvient pas à remplir son but de création. Ignorer son but l'amènera à mal utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées, ce qui à son tour conduit au stress, à l'anxiété et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 33 :

« Il dit : « Ô Adam, informe-les de leurs noms. » Et lorsqu'il leur eut fait connaître leurs noms... »

D'une manière générale, ce verset rappelle aux musulmans l'importance de partager les connaissances utiles. Il ne faut jamais accumuler ses connaissances, car cela réduit leur effet positif dans la vie de tous. Il suffit de tourner les pages de l'histoire pour constater que ceux qui ont partagé leurs connaissances utiles avec les autres sont devenus les enseignants de l'humanité, tandis que ceux qui ont avidement accumulé leurs connaissances ont été oubliés par l'histoire.

Allah, l'Exalté, rappelle ensuite aux Anges que Son savoir infini et Sa sagesse dépassent la compréhension des créatures. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 33 :

« Il dit : « Ô Adam, informe-les de leurs noms. » Et lorsqu'il leur eut fait connaître leurs noms, Il dit : « Ne vous ai-je pas dit que je connais les choses invisibles des cieux et de la terre ?... » »

Il faut donc faire confiance aux choix et aux décrets d'Allah, le Très-Haut, concernant soi-même et ses proches, même si les sagesse qui les sous-tendent lui sont cachées. Il doit croire fermement qu'Allah, le Très-Haut, décrète ce qui est le mieux pour chacun et son devoir est de simplement maintenir Son obéissance à la fois en temps de patience et de gratitude, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Allah, l'Exalté, met ensuite en évidence un aspect spécifique de Sa connaissance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 33 :

« ...Il dit : « Ne t'ai-je pas dit que je connais les choses invisibles des cieux et de la terre ? Et que je sais ce que tu divulgues et ce que tu caches. »

D'une manière générale, ceci est un puissant rappel pour les musulmans de veiller à ce que leurs intentions intérieures et leurs actions extérieures soient dirigées vers la satisfaction d'Allah, l'Exalté. Le fondement de l'Islam est l'intention cachée de l'individu. Si elle est corrompue, alors toutes ses actions seront corrompues, même si elles semblent être de bonnes

actions. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1. Il faut s'assurer qu'il a l'intention d'agir et de parler uniquement dans le but de plaire à Allah, l'Exalté, sinon il lui sera demandé d'obtenir sa récompense auprès des personnes pour lesquelles il a agi le Jour du Jugement, ce qui ne sera pas possible. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Un signe de bonne intention est qu'il ne désire ni n'attend aucune gratitude ou rétribution de qui que ce soit et qu'il espère seulement une récompense d'Allah, l'Exalté. Cette attitude doit être appliquée à toutes ses actions et paroles, comme gagner sa vie et élever ses enfants.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 33 :

« ...Il dit : « Ne t'ai-je pas dit que je connais les choses invisibles des cieux et de la terre ? Et que je sais ce que tu divulgues et ce que tu caches. »

Cette déclaration était aussi un avertissement au Diable qu'Allah, l'Exalté, était pleinement conscient de son orgueil caché et de sa jalousie envers le Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui. Il aurait dû saisir cette opportunité et cet avertissement et se repentir sincèrement auprès d'Allah, l'Exalté. Mais comme expliqué dans le verset suivant, il n'a pas réussi à le faire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 34 :

« Et lorsque Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Adam », ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis. Il refusa, s'enorgueillit et devint du nombre des mécréants. »

Le musulman doit apprendre à utiliser les opportunités et les secondes chances qu'Allah, l'Exalté, lui accorde avant que son temps ne soit écoulé. Chaque instant est une nouvelle chance de changer sa voie pour le mieux et il faut la saisir car il n'est pas garanti d'atteindre le lendemain. On ne s'attend pas à ce que l'on devienne un saint du jour au lendemain, mais on doit prendre des mesures pour améliorer son comportement envers Allah, l'Exalté, et la création. On y parvient en étudiant et en mettant en pratique sincèrement le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 16 An Nahl, verset 61 :

« Et si Allah imposait aux gens un blâme pour leurs méfaits, Il n'y laisserait aucune créature, mais Il les retarderait jusqu'à un terme déterminé. Et quand leur terme sera venu, ils ne resteront pas en arrière d'une heure, et ne la devanceront pas. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 34 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Adam » ; ils se prosternèrent... »

Les anges ont reçu l'ordre de se prosterner devant le Saint Prophète Adam, paix et bénédictions sur lui, en signe de respect pour la connaissance et les capacités qu'Allah, l'Exalté, lui avait accordées. Comme mentionné précédemment, cela indique la supériorité de la connaissance sur l'adoration. Les anges avaient à leur actif d'innombrables actes d'adoration, mais comme le Saint Prophète Adam, paix et bénédictions sur lui, possédait la connaissance, son rang était supérieur. Il faut donc s'efforcer de donner la priorité à l'acquisition et à la mise en pratique de la connaissance islamique plutôt qu'aux actes d'adoration excessifs, car ces derniers ne peuvent même pas être effectués correctement sans connaissance. En termes simples, quelques actes d'adoration accomplis selon la connaissance sont de loin supérieurs à de nombreux actes d'adoration accomplis dans l'ignorance. En fait, le Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, a un jour conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 219 , qu'apprendre un seul verset du Saint Coran est mieux que d'offrir 100 cycles de prières surérogatoires et qu'apprendre un seul sujet de connaissance islamique est mieux que d'offrir 1000 cycles de prières surérogatoires.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 34 :

« Et lorsque Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Adam », ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis. Il refusa, s'enorgueillit et devint du nombre des mécréants. »

Iblees, le Diable, n'était pas un ange mais un djinn. Chapitre 18, verset 50.

« ...à l'exception d'Iblees. Il était du nombre des djinns »...

Mais en raison de ses nombreux actes d'adoration, il fut élevé au niveau des anges et l'ordre de se prosterner l'incluait donc également. Le Diable adopta l'arrogance car il se considérait supérieur au Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui. Chapitre 7 Al A'raf, verset 12 :

« [Allah] dit : « Qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner quand je te l'ai ordonné ? » [Le Diable] dit : « Je suis meilleur que lui. Tu m'as créé de feu et tu l'as créé d'argile [terre] ».

Il a négligé avec arrogance le fait que l'apparence extérieure d'une personne n'a aucune influence sur son rang. Les rangs sont déterminés par Allah, l'Exalté, et celui qui accepte Allah, l'Exalté, car Son Seigneur ne s'y opposera pas. Le Diable a été prompt à juger l'apparence du Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui, mais a ignoré la connaissance qu'Allah, l'Exalté, lui avait accordée. Il faut éviter cette attitude de sélection sélective par laquelle on adopte un état d'esprit négatif. Cette attitude peut amener l'individu à toujours interpréter les choses de manière négative, ce

qui à son tour conduit à d'autres péchés, tels que la médisance, les commérages et la calomnie. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4993, que penser positivement aux autres est un aspect de l'adoration correcte d'Allah, l'Exalté.

De plus, un musulman doit comprendre que les apparences extérieures ou les normes mondaines, telles que la richesse, l'ethnie ou le sexe, ne rendent pas une personne supérieure aux autres. Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que la supériorité est directement liée à la crainte d'Allah, l'Exalté. Cela implique de Lui obéir sincèrement afin d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

En raison de son arrogance, le Diable ne craignait clairement pas Allah, l'Exalté, et il n'est donc pas supérieur au Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui, même s'il était fait d'argile.

L'orgueil est une caractéristique mortelle qui doit être évitée car elle conduit à la destruction dans les deux mondes. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265, que même un atome d'orgueil suffit à conduire une personne en Enfer. L'orgueil pousse l'individu à rejeter la vérité lorsqu'elle lui est présentée, car elle défie directement ses désirs et parce qu'elle ne vient pas de lui. Le Diable a rejeté la vérité en défiant directement le statut élevé qu'Allah, l'Exalté, a accordé au Saint Prophète Adam (saw). L'orgueil pousse également l'individu à mépriser les gens, en pensant qu'ils sont supérieurs aux autres. Ces deux conséquences de l'orgueil sont stupides à adopter car la vérité est nécessaire pour rester bien guidé dans les affaires matérielles et religieuses. Par conséquent, elle doit être acceptée quelle que soit sa provenance, car la source de la vérité n'est autre qu'Allah, l'Exalté. Regarder les autres de haut est extrêmement stupide car on n'est pas conscient de son propre statut ni du statut des autres aux yeux d'Allah, l'Exalté. Comme la fin ultime des gens dans l'au-delà est inconnue, il est insensé de mépriser les autres, car on ne peut pas garantir qu'ils quitteront ce monde avec la foi. De plus, chaque bienfait que l'on possède dans ce monde a été créé et accordé par nul autre qu'Allah, l'Exalté, et c'est pourquoi Lui seul est le propriétaire inné de tous les biens. Être fier de quelque chose qui appartient en réalité à quelqu'un d'autre est insensé, tout comme celui qui se vante de la demeure d'autrui. L'orgueil n'appartient donc qu'à Allah, l'Exalté, et quiconque tente de Le défier sera puni dans les deux mondes. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4090.

L'autre caractéristique mortelle adoptée par le Diable était l'envie. L'envie est un péché majeur car elle remet directement en cause l'attribution des bénédictions choisies par Allah, l'Exalté. L'envieux se comporte comme si Allah, l'Exalté, avait commis une erreur en accordant une bénédiction particulière à quelqu'un d'autre au lieu de la lui accorder à lui-même. Le Diable s'est comporté comme si l'honneur accordé au Saint Prophète

Adam, que la paix soit sur lui, lui appartenait. Il faut éviter l'envie en comprenant qu'Allah, l'Exalté, accorde à chaque personne ce qui est le meilleur pour elle et donc il faut se concentrer sur l'utilisation des bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire et ne pas se soucier de ce qui a été accordé aux autres. Chapitre 42 Ash Shuraa, verset 27 :

« Si Allah avait donné à Ses serviteurs une subsistance excessive, ils auraient commis la tyrannie sur toute la terre. Mais Il fait descendre ce qu'Il veut. Certes, Il est, parmi Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant. »

Il faut détester le sentiment d'envie et ne jamais laisser celui-ci influencer nos paroles ou nos actions envers la personne enviée. Si l'on se comporte de cette manière, on espère que l'on nous pardonnera notre envie. Il est important de noter que souhaiter des choses similaires à celles que les autres ont obtenues sans souhaiter qu'ils perdent leurs bienfaits est licite mais détestable dans les affaires de ce monde. Si l'on doit désirer obtenir des bienfaits similaires à ceux des autres, il faut les associer aux bienfaits religieux, tels que les connaissances utiles et la charité. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896.

De plus, cet incident met également en garde les gens contre le désir excessif de leadership et d'autorité. Le Diable désirait le rang de représentant d'Allah, l'Exalté, sur Terre et pensait qu'il en était plus digne. Son désir extrême pour ce leadership l'a poussé à désobéir à Allah, l'Exalté, et à d'autres traits négatifs, tels que l'orgueil et l'envie. C'est l'une

des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, que le désir de leadership et de richesse est plus destructeur pour la foi d'une personne que deux loups affamés lâchés dans un troupeau de moutons. En effet, le désir excessif de ces deux choses peut facilement pousser quelqu'un à désobéir à Allah, l'Exalté, lorsqu'il les obtient, les conserve et les augmente. Il est toujours beaucoup plus sûr de rechercher des choses licites en fonction de ses besoins et de ses responsabilités. Se comporter de cette manière évite à une personne du stress et une punition potentielle dans les deux mondes.

En outre, il faut suivre les traces des anges qui ont compris la réalité du service, à savoir ne pas contester les décrets d'Allah, l'Exalté, et au contraire s'y soumettre avec une totale obéissance. Le diable s'est comporté comme un maître et a appliqué sa propre pensée aux ordres d'Allah, l'Exalté. Cette attitude est en contradiction avec le service, car un serviteur n'écoute et n'obéit qu'à son Maître à tout moment, sachant que le Maître seul décide de ce qui est le mieux pour lui dans toutes les situations. Le diable a été le premier à innover car il a appliqué sa propre pensée aux ordres d'Allah, l'Exalté, au lieu de s'y soumettre. Il faut éviter cette attitude et plutôt adhérer à la voie des anges qui ont évité d'innover et se sont plutôt soumis à Allah, l'Exalté, exactement comme Il l'a ordonné. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti que toute chose qui n'est pas enracinée dans l'Islam, c'est-à-dire le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , est rejetée par Allah, l'Exalté. Cela a été confirmé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606. Il faut donc s'attacher strictement à apprendre et à agir selon les deux sources de la guidance et éviter d'autres actions, même si elles semblent bonnes. Le simple fait est que plus on agit selon d'autres choses , moins on apprendra et agira selon les deux sources de la guidance. Cela ne mène qu'à l'égarement.

De plus, le Diable fut le premier à adopter une attitude de sélection sélective, car il ne renia pas l'unicité d'Allah, l'Exalté, ni l'adoration de Lui, mais il renia l'unique commandement de se prosterner devant le Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui, par respect pour ce qu'Allah, l'Exalté, lui avait accordé. Un musulman peut se comporter de la même manière en choisissant les enseignements islamiques à accepter et à suivre et ceux à ignorer, selon ses désirs. Celui qui se comporte de cette manière traite sa foi comme un manteau qu'il met et enlève quand il le souhaite. Cela contredit la définition même d'un musulman, qui est de se soumettre pratiquement à Allah, l'Exalté, à tout moment. Un musulman doit éviter l'attitude diabolique de sélection sélective des enseignements islamiques et plutôt aborder chaque situation et utiliser chaque bénédiction qui lui a été accordée d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, afin qu'il remplisse son rôle de représentant d'Allah, l'Exalté, et qu'il atteigne la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, adopter une attitude de sélection sélective ne peut que conduire à oublier Allah, l'Exalté, et à faire un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés. Cela conduit au stress et aux difficultés dans les deux mondes, même si l'on accepte et obéit à certains enseignements de l'Islam. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 34 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Adam » ; ils se prosternèrent donc, à l'exception d'Iblis. Il refusa et s'enorgueillit... »

Cet événement montre aussi l'importance de s'efforcer de respecter les droits de la création en conjonction avec les droits d'Allah, l'Exalté. Le problème du Diable était de respecter les droits du Saint Prophète Adam, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, et non pas ceux d'Allah, l'Exalté. Le musulman doit éviter ce déséquilibre et s'efforcer d'abord de respecter les droits d'Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, et aussi de s'efforcer de respecter les droits de la création. Cela se fait en traitant les autres selon les enseignements de l'Islam, ce qui implique de les traiter de la manière dont on souhaite être traité par les autres. Il ne faut pas se laisser

tromper en croyant que le respect des droits d'Allah, l'Exalté, à lui seul suffit pour réussir. L'Islam indique clairement que la justice sera établie le Jour du Jugement. Ceux qui ont fait du tort aux autres, même s'ils ont respecté les droits d'Allah, le Très-Haut, seront obligés de remettre leurs bonnes actions à leurs victimes et, si nécessaire, ils prendront les péchés de leurs victimes jusqu'à ce que justice soit établie. Cela peut amener le malfaiteur à être jeté en Enfer le Jour du Jugement. Ceci a été averti dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 34 :

« ...Il refusa, s'enorgueillit et devint du nombre des mécréants. »

Ce verset indique aussi une réalité effrayante. Lorsqu'un musulman persiste dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, et refuse de Lui obéir sincèrement, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), il court alors le risque d'adopter l'arrogance. Cela ne fait qu'accroître sa désobéissance à Lui et, par conséquent, il risque bien de quitter ce monde sans sa foi. Le Diable croyait intérieurement en Allah, l'Exalté, mais à cause de sa désobéissance qui l'a conduit à l'arrogance, il est devenu mécréant. Si un musulman se comporte de la même manière, en refusant d'obéir pratiquement à Allah, l'Exalté, même s'il prétend croire intérieurement en Lui, il risque bien de suivre les traces du Diable et de mourir en tant que non-musulman. C'est la plus grande perte. Cela se produit parce que la foi d'un individu doit être nourrie par l'obéissance

pratique, tout comme une plante doit être nourrie par l'eau, la lumière du soleil et les nutriments. Tout comme une plante meurt si elle est privée de nourriture, la foi d'un musulman mourra s'il ne parvient pas à la nourrir par l'obéissance pratique à Allah, l'Exalté.

La dernière partie du verset 34 indique l'intention corrompue cachée du Diable, car elle décrit son incrédulité au passé, comme s'il avait toujours été mécréant, en raison de son intention corrompue cachée et de ses traits négatifs, tels que l'orgueil et l'envie. Comme nous l'avons vu plus haut, il faut donc veiller à corriger son intention à tout moment afin d'agir et de parler uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté, et il doit s'assurer d'agir et de parler de la bonne manière en apprenant et en agissant selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela lui permettra d'adopter l'intention, les actions, le discours et les caractéristiques positives corrects, tels que la patience et la gratitude, qui lui seront bénéfiques dans les deux mondes. Cela le gardera loin du chemin du Diable et proche de celui de son ancêtre, le Saint Prophète Adam (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Chapitre 2 - Al Baqarah, Versets 35-39

وَقُلْنَا يَتَادُمُ اسْكُنْ أَنْتَ وَزَوْجُكَ الْجَنَّةَ وَكُلَا مِنْهَا رَغَدًا حَيْثُ شِئْتُمَا وَلَا تَقْرَبَا هَذِهِ الشَّجَرَةَ
فَتَكُونَا مِنَ الظَّالِمِينَ ﴿٣٥﴾

فَأَزَلَّهُمَا الشَّيْطَانُ عَنْهَا فَأَخْرَجَهُمَا مِمَّا كَانَا فِيهِ وَقُلْنَا اهْبِطُوا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ وَلَكُمْ فِي
الْأَرْضِ مُسْتَقَرٌّ وَمَتَعٌ إِلَى حِينٍ ﴿٣٦﴾

فَنَلَقَىٰ آدَمَ مِنْ رَبِّهِ ۖ كَلِمَاتٍ فَتَابَ عَلَيْهِ ۚ إِنَّهُ هُوَ التَّوَّابُ الرَّحِيمُ ﴿٣٧﴾

قُلْنَا اهْبِطُوا مِنْهَا جَمِيعًا ۖ فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ مِنِّي هُدًى فَمَنْ تَبَعَ هُدَايَ فَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ
يَحْزَنُونَ ﴿٣٨﴾

وَالَّذِينَ كَفَرُوا وَكَذَّبُوا بِآيَاتِنَا أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ﴿٣٩﴾

« Et Nous dîmes : « Ô Adam, demeure au Paradis, toi et ta femme, et mangez-en en abondance, où vous voudrez. Mais ne vous approchez pas de cet arbre, de peur d'être du nombre des injustes. »

Mais le Diable les fit sortir du Paradis et les éloigna de l'état où ils étaient.

Et Nous dîmes : « Descendez tous, ennemis les uns des autres. Vous aurez sur la terre un lieu de résidence et de subsistance pour un temps. »

Puis Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Il agréa son repentir. Car c'est Lui, certes, qui est l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.

Nous dîmes : « Descendez tous d'elle. Et quand un guide vous viendra de Ma part, quiconque suit Ma direction n'aura aucune crainte à avoir, et ne sera pas affligé. »

Et ceux qui ne croient pas et nient Nos signes, ceux-là seront les compagnons du Feu où ils demeureront éternellement.

« Et Nous dîmes : « Ô Adam, demeure au Paradis, toi et ta femme, et mangez-en abondamment, où vous voudrez. Mais ne vous approchez pas de cet arbre, de peur que vous ne soyez du nombre des injustes.

» Mais le Diable les fit sortir du Paradis et les fit sortir de là où ils étaient. Et Nous dîmes : « Descendez, ennemis les uns des autres, et vous aurez sur la terre un lieu de résidence et de subsistance pour un temps. » Alors Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Il agréa son repentir. Car c'est Lui, certes, qui accueille le repentir, le Miséricordieux. Nous dîmes : « Descendez, vous tous. Et quand la guidée vous viendra de Ma part, quiconque suit Ma guidée, n'aura rien à craindre pour lui et ne sera pas affligé. Et ceux qui ne croient pas et traitent de mensonges Nos signes, ceux-là seront les compagnons du Feu, où ils demeureront éternellement. »

Ces versets montrent clairement que la demeure originelle et permanente de l'humanité est le Paradis. Cela indique que la vie sur cette Terre fait partie d'un voyage et non d'une destination permanente. Il faut donc suivre les conseils donnés dans le Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6416. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé à l'homme de vivre dans ce monde comme s'il était en voyage ou étranger dans un pays étranger. Cela se réalise lorsque l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, afin de traverser ce monde et d'atteindre sa demeure originelle et permanente en paix et en sécurité. Il ne doit jamais considérer ce monde comme sa demeure permanente, en s'efforçant ainsi de l'embellir inutilement. Tout comme la personne en vacances se suffit à elle-même avec les nécessités de base pendant son voyage, il faut se comporter de la même manière dans ce monde. Cela garantira qu'elle retournera à sa demeure originelle et permanente où elle sera libre de satisfaire ses désirs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 35 :

« Et Nous dîmes : « Ô Adam, demeure, toi et ta femme, au Paradis et mangez-en en abondance, où que vous soyez... » »

En outre, il faut choisir la bonne compagnie dans ce monde, comme le bon conjoint, afin de pouvoir atteindre son foyer permanent et originel en toute sécurité. Comme l'indique un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5534, une personne est toujours influencée par ses compagnons, que ce soit de manière négative ou positive, subtile ou évidente. En ce qui concerne le mariage, il faut choisir un conjoint en se basant sur les enseignements de l'Islam afin que son conjoint l'aide à atteindre son foyer permanent et originel en toute sécurité. Il faut choisir un conjoint en se basant sur la sincérité de son obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Si l'on choisit un conjoint en se basant sur des raisons mondaines, comme pour la richesse, la lignée ou la beauté, alors on n'obtiendra rien d'autre que des pertes de son mariage. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5090. Cela est évident car celui qui n'obéit pas sincèrement à Allah, l'Exalté, ne respectera pas les droits de son conjoint et lui fera facilement du tort lorsqu'il sera contrarié. Et celui qui n'obéit pas sincèrement à Allah, l'Exalté, ne fera qu'inviter les autres à faire de même, que ce soit intentionnellement ou non.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 35 :

« Et Nous dîmes : « Ô Adam, demeure au Paradis, toi et ta femme, et mangez-en en abondance, où vous voudrez. Mais ne vous approchez pas de cet arbre, de peur d'être du nombre des injustes. »

Il ne faut pas perdre son temps à discuter ou à faire des recherches sur le type d'arbre dont il s'agit, car cela n'a aucun rapport avec les leçons que l'on doit tirer de cet événement. Et cette question ne sera pas non plus posée le Jour du Jugement. En règle générale, il est essentiel pour les musulmans d'étudier toujours les connaissances qui augmenteront leur obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, et de faire des recherches sur les sujets qui seront interrogés le Jour du Jugement. Si un sujet ou une question particulière n'entre pas dans ces catégories, il ne faut pas perdre son temps à les questionner ou à les étudier.

De plus, le verset 35 indique que l'homme a été créé pour qu'Allah, l'Exalté, puisse lui accorder Ses bénédictions. Il n'a pas été créé pour souffrir dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 185 :

« ...Allah veut pour vous la facilité et non la difficulté... »

Mais pour obtenir ces bienfaits, il faut reconnaître et obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, à tout moment. Cela implique d'utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint

Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Ne pas se comporter de cette manière nous amènera à nous comporter comme un animal et donc la distinction de l'humanité sur le reste de la création est perdue. Cela ne mène qu'à du stress et des difficultés dans les deux mondes.

De plus, il est important de comprendre que la sagesse derrière les interdictions d'Allah, l'Exalté, est de protéger une personne de se faire du mal à elle-même et aux autres, tout comme le Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui, a reçu l'ordre de s'abstenir de manger du fruit d'un arbre spécifique, car les conséquences lui feraient du mal, et non à Allah, l'Exalté. Seules les choses qui sont physiquement, socialement et psychologiquement nuisibles aux gens ont été interdites par Allah, l'Exalté. Que l'on reconnaisse ou non ces préjudices est en réalité irrévérencieux. Comprendre cette vérité en acquérant et en agissant sur la base de la connaissance islamique aidera le musulman à s'abstenir des interdictions d'Allah, l'Exalté, avec un état d'esprit positif au lieu de les considérer comme un fardeau. Cette pensée positive augmentera également la capacité de l'individu à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Toutes les choses qui sont licites en Islam sont soit bénéfiques, soit ne causent aucun préjudice aux gens. Ainsi, le musulman est libre de profiter de ces choses tant qu'elles ne le détournent pas de ses responsabilités et de ses devoirs envers Allah, l'Exalté, et la création, ce qui est nuisible et donc interdit. Cela montre clairement que l'islam est une religion simple et directe. C'est en fait l'aspect le plus aimé de la religion d'Allah, l'Exalté, selon un hadith trouvé dans l'Adab Al Mufrad de l'imam Boukhari, numéro 287.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 35 :

« Et Nous dîmes : « Ô Adam, demeure au Paradis, toi et ta femme, et mangez-en en abondance, où vous voudrez. Mais ne vous approchez pas de cet arbre, de peur d'être du nombre des injustes. »

De plus, même si l'interdiction concernait uniquement le fait de manger du fruit de l'arbre, Allah, l'Exalté, les a avertis de ne pas s'en approcher. C'est un concept essentiel à comprendre. S'approcher de l'arbre était licite, mais manger du fruit ne l'était pas. Cela indique que ce n'est pas parce qu'une chose est licite qu'il faut la faire. Il y a beaucoup de choses qui sont licites, mais les faire peut entraîner des problèmes. Par exemple, trop manger n'est pas un péché, mais cela conduit à de nombreux problèmes psychologiques et physiques. De plus, les premiers pas vers le péché sont souvent des choses permises et vaines. Par exemple, les paroles pécheresses, comme le mensonge, la médisance et la calomnie, commencent souvent par des paroles permises et vaines. Si l'on réfléchit à ceux qui ont adopté un mode de vie égaré, on se rendra compte que dans la plupart des cas, leur égarement n'a pas eu lieu d'un seul coup. Il s'est agi de plusieurs étapes licites qui ont finalement conduit à un mode de vie pécheur. Un bon exemple de cela est la façon dont les jeunes se retrouvent impliqués dans des crimes de gang. Il faut donc s'efforcer de s'engager dans les choses qui lui seront directement bénéfiques dans les deux mondes et dans les choses qui sont directement liées à ses besoins et à ses responsabilités et éviter les choses qui ne le sont pas, même si elles sont licites. C'est la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2451, qu'un musulman ne peut devenir pieux que s'il abandonne les choses licites par crainte que cela ne l'entraîne vers des choses illicites.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 35 :

« Et Nous dîmes : « Ô Adam, demeure au Paradis, toi et ta femme. Et mangez-en en abondance, où vous voudrez. Mais ne vous approchez pas de cet arbre, de peur d'être du nombre des injustes. » Mais le Diable les fit sortir du Paradis et les fit sortir de l'état où ils se trouvaient... »

Le Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut) a été créé pour représenter Allah, l'Exalté, sur Terre. Il a été mis à l'épreuve en lui interdisant de manger du fruit d'un arbre et en permettant au Diable de mettre en œuvre son plan contre le Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 30 :

« Et lorsque ton Seigneur dit aux anges : « En vérité, Je ferai naître sur la terre une autorité qui lui succédera. »... »

Le Diable prétendit être un ami sincère et un conseiller du Saint Prophète Adam et de son épouse, que la paix soit sur eux, et il réussit donc à les tromper en les faisant manger du fruit de l'arbre interdit. Chapitre 7 Al A'raf, versets 19-22 :

« Ô Adam, demeure au Paradis, toi et ta femme. Et mangez de ce que vous voulez. Mais ne vous approchez pas de cet arbre, de peur que vous ne soyez du nombre des injustes. » Mais le Diable leur souffla à l'oreille pour leur faire voir ce qui leur était caché de leurs parties intimes. Il dit : « Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour que vous deveniez des anges ou des immortels. » Et il leur jura : « Je suis pour vous parmi les conseillers sincères. » Il les fit donc tomber par tromperie... »

Comme mentionné précédemment, cela indique l'importance d'éviter les mauvais compagnons car ils influenceront négativement leurs compagnons, même si ce n'est pas intentionnel. Il faut s'assurer qu'ils accompagnent ceux qui s'efforcent d'obéir à Allah, l'Exalté, afin qu'ils soient influencés de manière positive. Il faut être prudent avec ses compagnons, tels que ses proches, car ils peuvent souvent leur conseiller involontairement de faire des choses qui les feront échapper à la miséricorde d'Allah, l'Exalté. C'est pourquoi il est vital pour les musulmans d'apprendre et d'agir selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin qu'ils adoptent non seulement de bons compagnons mais aussi qu'ils se protègent de l'influence négative de leurs proches, tels que leurs proches.

L'autre chose à noter est que le Diable a clairement fait savoir qu'il est l'ennemi ultime de l'humanité et que, par conséquent, il faut le traiter comme tel. Cela n'est possible que si l'on étudie et met en pratique le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car ils nous apprendront à reconnaître les ruses de notre ennemi juré et à les vaincre afin de rester sous la miséricorde d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Celui qui ne le fait pas finira par obéir au Diable et, par conséquent, il fera en sorte que les

hommes échappent à la miséricorde d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes, tout comme il a fait sortir les parents de l'humanité du Paradis par sa tromperie.

La mission du Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui, en tant que représentant d'Allah, l'Exalté, sur Terre commença alors. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 36 :

« Mais le Diable les fit sortir du Paradis et les fit sortir de l'état où ils étaient. Et Nous dîmes : « Descendez, ennemis les uns des autres... » »

Le pluriel, qui indique plus de deux, est utilisé pour l'ordre de descendre sur terre et d'être ennemis les uns des autres. Cet ordre fait donc référence au Saint Prophète Adam, à sa femme, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur eux, et au Diable. Cela indique donc que non seulement le Diable est un ennemi déclaré et clair de l'humanité, mais que les gens peuvent également devenir ennemis les uns des autres. Comme nous l'avons vu plus haut, cela indique l'importance d'adopter une bonne compagnie, car on est influencé par ses compagnons, négativement ou positivement. Tant que l'on fait de l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, sa priorité numéro un, on sera protégé de l'influence négative des gens et du Diable. Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui.

L'épreuve de l'humanité sur Terre est ensuite décrite. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 36 :

« ...Et Nous dîmes : « Descendez tous, ennemis les uns des autres. Vous aurez sur la terre un lieu de résidence et de subsistance pour un temps. »

L'homme sur terre est mis à l'épreuve s'il utilise les biens qui lui ont été accordés, sous forme de bénédictions terrestres, d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut, ou non. Celui qui les utilise correctement trouvera la paix de l'esprit pendant son court séjour ici-bas et la paix de l'esprit dans l'au-delà. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui abuse de la provision qui lui a été accordée connaîtra une vie stressante pendant son court séjour dans ce monde et des difficultés dans l'au-delà. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

De plus, le verset 36 indique que les provisions nécessaires à la survie de l'homme dans ce monde sont déjà établies et allouées. En fait, les provisions légales de l'homme ont été allouées plus de 50 000 ans avant la création des cieux et de la terre. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6748. Par conséquent, il ne faut jamais laisser la peur de ne pas obtenir ses provisions le pousser vers l'illicite. Cela ne mène qu'à la destruction dans les deux mondes, car le fondement extérieur de l'islam est l'obtention et l'utilisation de ce qui est licite. Si le fondement de l'homme est corrompu, tout ce qu'il construit dessus sera corrompu.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 36 :

« ...Et Nous dîmes : « Descendez tous, ennemis les uns des autres. Vous aurez sur la terre un lieu de résidence et de subsistance pour un temps. »

L'installation de l'homme dans ce monde étant temporaire, il ne doit pas tarder à s'efforcer de réussir l'épreuve de la vie sur terre. Quel que soit le

comportement d'une personne, son installation dans ce monde étant temporaire, elle retournera vers Allah, l'Exalté, pour faire face aux conséquences de la réussite ou de l'échec de son épreuve sur terre. Comme ce retour est inévitable, il est logique de donner la priorité à la préparation du jugement dernier en réussissant l'épreuve de ce monde plutôt qu'à toute autre chose et activité.

Contrairement au Diable, qui refusa de voir et d'admettre l'erreur de sa désobéissance à Allah, le Très-Haut, le Saint Prophète Adam, que la paix et le salut soient sur lui, accepta la responsabilité de son erreur et fut donc inspiré à se repentir sincèrement devant Allah, le Très-Haut. En conséquence, Allah, le Très-Haut, accepta son repentir et établit cette tradition pour quiconque souhaite revenir à l'obéissance à Allah, le Très-Haut. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 37 :

« Alors Adam reçut de son Seigneur des paroles, et Il agréa son repentir. C'est Lui, certes, qui est l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. »

Et chapitre 7 Al A'raf, verset 23 :

« Ils dirent : « Notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons certainement parmi les perdants. »

Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de rechercher le pardon d'Allah, l'Exalté, et de toute autre personne qui a été lésée, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tous les droits qui ont été violés à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens.

Il est important de noter qu'il ne faut pas confondre le vœu pieux avec l'espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté. L'espoir en Allah, l'Exalté, est toujours lié à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui signifie que l'on s'efforcera de s'amender et de rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté. Alors que le vœu pieux consiste à persister dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, et ensuite à espérer la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté. Le vœu pieux n'a aucune valeur en Islam. Cette distinction a été clairement établie dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459. En fait, cette différence est indiquée dans le verset suivant. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 38 :

« Nous dîmes : « Descendez tous d'elle. Et quand un guide vous viendra de Ma part, quiconque suit Mon guide n'aura aucune crainte à avoir, et ne sera pas affligé. »

Allah, l'Exalté, a clairement indiqué qu'une partie du repentir sincère consiste à s'efforcer d'améliorer son obéissance à Allah, l'Exalté, et à y rester ferme. La forme finale de cette guidance est venue sous la forme du Saint Coran et des hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et

le salut). Il est important de noter que le verset ne mentionne pas la croyance en la guidance divine, mais mentionne la mise en pratique de celle-ci. Cela signifie que déclarer verbalement la croyance n'est pas suffisant pour atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes tant qu'elle n'est pas soutenue par l'obéissance pratique. C'est pourquoi de nombreux musulmans ne parviennent pas à obtenir la paix de l'esprit mentionnée dans ce verset. Il faut apprendre et agir selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Ce n'est que par cette obéissance pratique que l'on obtiendra une protection contre la peur et le chagrin dans les deux mondes.

Il est important de noter que ce verset ne signifie pas que l'on ne rencontrera pas de difficultés, car affronter des difficultés fait partie des épreuves de ce monde. Cela signifie que même si l'on peut vivre des moments d'anxiété, de stress et de tristesse, ces sentiments ne seront jamais extrêmes, comme la peur et le chagrin. Cela permettra de surmonter ces sentiments négatifs et de maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui ne suit pas les directives divines sera confronté à des émotions extrêmes et à des sentiments négatifs, tels que la peur et le

chagrin, qui le submergeront tout au long de sa vie. En conséquence, il vivra dans un état mental et physique déséquilibré. Cela ne mène qu'à davantage de stress, d'anxiété et de problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, l'Exalté, a créé et contrôle le cœur spirituel d'une personne, qui est la demeure de la paix de l'esprit. Par conséquent, si une personne Lui obéit sincèrement, Il lui accordera la paix de l'esprit, même si elle fait face à des difficultés régulières. En revanche, celui qui Lui désobéit n'obtiendra que du stress, de l'anxiété et de la dépression, même s'il a le monde à ses pieds. Cette vérité est évidente pour celui qui observe les riches et les célèbres. Par conséquent, comme l'indique le verset 38, la paix de l'esprit n'a rien à voir avec les choses de ce monde, comme la célébrité, la fortune, l'autorité, la famille, la carrière ou les amis. La paix de l'esprit est directement liée à l'acceptation et au suivi pratique des directives divines afin que l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

En conclusion, il ne faut pas croire que la guidance divine nous empêchera d'avoir une vie heureuse. La guidance divine garantit que l'on utilise correctement les bénédictions qui nous ont été accordées afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. En revanche, ignorer la guidance divine nous amènera à mal utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées, ce qui entraînera du stress et des difficultés dans les deux mondes. La guidance divine est semblable à un médecin qui prescrit des médicaments amers et des restrictions alimentaires à un patient afin qu'il retrouve une bonne santé mentale et physique. Tout comme ignorer le médecin ne mènera qu'à un mauvais état mental et physique, ignorer la guidance divine le fera aussi.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 38 :

« Nous dîmes : « Descendez tous d'elle. Et quand un guide vous viendra de Ma part, quiconque suit Mon guide n'aura aucune crainte à avoir, et ne sera pas affligé. »

D'une manière générale, ce verset montre clairement qu'un individu ou une société ne peut se protéger de la peur ou du chagrin sans actualiser sa foi. En effet, une bonne loi au sein d'une société n'empêchera les gens de faire du tort aux autres et de commettre des crimes que s'ils croient ne pas pouvoir échapper à l'autorité. Mais chaque fois qu'une personne croit pouvoir échapper à l'autorité, elle commettra des crimes et fera du tort aux autres. Cela empêchera la société d'atteindre la paix et la justice. Au lieu de cela, comme l'indique ce verset, la société vivra dans la peur et le chagrin. Cela ne peut être évité que si l'on actualise sa foi, car cela conduit

à la crainte d'Allah, l'Exalté, et à la peur des conséquences de ses actes. C'est cette peur qui empêche de faire du tort aux autres et de commettre des crimes même si l'on croit pouvoir échapper à l'autorité terrestre, comme la police. Cette vérité est évidente lorsque l'on tourne les pages de l'histoire et que l'on observe les sociétés qui ont mis en œuvre et actualisé leur foi en Allah, l'Exalté, par l'obéissance pratique.

De plus, ce verset indique clairement que l'on ne peut être protégé des émotions extrêmes, telles que le chagrin et la peur, et mener une vie paisible que si l'on suit strictement les directives divines. Cela signifie qu'il faut éviter les innovations en matière de religion et se consacrer plutôt à l'étude et à la mise en pratique du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et éviter d'autres choses, même si elles sont considérées comme de bonnes actions. La simple vérité est que plus on agit selon d'autres bonnes actions, moins on agit selon ces deux sources de guidance. Cela l'empêchera d'obtenir une protection contre la peur et le chagrin.

Selon le degré de manque de mise en pratique des directives divines, il est possible que l'on quitte ce monde sans foi. Cela peut se produire car la foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance pratiques. Tout comme une plante privée de nourriture peut mourir, la foi de celui qui ne suit pas les directives divines peut mourir. Ceci a été mis en garde dans le verset suivant. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 39 :

« Et ceux qui ne croient pas et nient Nos signes, ceux-là seront les compagnons du Feu où ils demeureront éternellement. »

Il faut donc veiller à appuyer sa déclaration de foi verbale par des actes d'obéissance pratiques afin d'éviter ce résultat. Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Il est essentiel de comprendre qu'on peut accepter l'islam verbalement tout en le renonçant dans la pratique. Cela doit être évité car la protection contre la peur et le chagrin dans les deux mondes n'est accordée qu'à ceux qui suivent concrètement la guidance divine. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 38 :

« ... quiconque suit Ma direction n'aura aucune crainte à son égard et ne sera pas affligé. »

Bien que résider en Enfer soit dur et sévère, c'est un châtiment approprié pour celui qui nie Allah, l'Exalté, leur Dieu, Créateur, Maître, Soutien et Nourrisseur. Celui qui leur accorde continuellement d'innombrables bienfaits. De la même manière qu'une invention qui ne parvient pas à remplir son but de création est rejetée, de même l'invention appelée humaine sera rejetée au Jour du Jugement si elle ne parvient pas à remplir son but de création, qui est d'utiliser les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière agréable à Allah, l'Exalté. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

De plus, comme Allah, le Très-Haut, le Seigneur des mondes, a décidé de ce sort pour ceux qui ne croient pas en Lui et que cette décision ne peut être ni évitée ni arrêtée, l'individu doit soit obéir à Sa loi, soit trouver un univers où Sa loi ne s'applique pas. Comme la seconde solution n'est pas possible, il faut donc rechercher la connaissance islamique avec un esprit ouvert afin que sa véracité et ses bienfaits dans les deux mondes lui soient évidents.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 40-46

يَبْنِي إِسْرَءِيلَ أَذْكُرُوا نِعْمَتِيَ الَّتِي أَنْعَمْتُ عَلَيْكُمْ وَأَوْفُوا بِعَهْدِي أُوفِ بِعَهْدِكُمْ وَإِيَّايَ فَارْهَبُونِ

﴿٤٠﴾

وَأَمِنُوا بِمَا أَنْزَلْتُ مُصَدِّقًا لِمَا مَعَكُمْ وَلَا تَكُونُوا أَوَّلَ كَافِرٍ بِهِ ۖ وَلَا تَشْتَرُوا بِعَاقِبَتِي ثَمَنًا قَلِيلًا

وَإِيَّايَ فَاتَّقُونِ ﴿٤١﴾

وَلَا تَلْبِسُوا الْحَقَّ بِالْبَاطِلِ وَتَكُنُوا لِلْحَقِّ غَافِلِينَ ﴿٤٢﴾

وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَارْكَعُوا مَعَ الرَّاكِعِينَ ﴿٤٣﴾

﴿٤٤﴾ أَتَأْمُرُونَ النَّاسَ بِالْبِرِّ وَتَنْسَوْنَ أَنْفُسَكُمْ وَأَنْتُمْ نَتْلُونَ الْكِتَابَ أَفَلَا تَعْقِلُونَ

وَأَسْتَعِينُوا بِالصَّبْرِ وَالصَّلَاةِ وَإِنَّهَا لَكَبِيرَةٌ إِلَّا عَلَى الْخَاشِعِينَ

﴿٤٥﴾

الَّذِينَ يَظُنُّونَ أَنَّهُمْ مُلَاقُوا رَبِّهِمْ وَأَنْتُمْ إِلَيْهِ رَاجِعُونَ ﴿٤٦﴾

« Ô Enfants d'Israël ! Souvenez-vous du bienfait que Je vous ai accordé, et tenez Mon engagement : Je tiendrai votre engagement. Et craignez-Moi. Et croyez à ce que Je vous ai révélé, confirmant ce qui est déjà avec vous. Et ne soyez pas les premiers à y renier. Et n'échangez pas Mes signes contre un vil prix. Et craignez-Moi. Et ne mêlez pas la vérité au mensonge, et ne cachez pas la vérité alors que vous la connaissez. Accomplissez la Salat, acquittez la Zakât et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent. Ordonnez-vous aux gens de faire le bien et vous oubliez-vous vous-mêmes en lisant le Livre ? Ne raisonnez-vous donc pas ? Et recherchez le secours par la patience et la Salat. Certes, cela n'est difficile que pour les humbles. Qui sont certains qu'ils rencontreront leur Seigneur et qu'ils reviendront à Lui.

»

Allah, l'Exalté, s'adresse directement aux gens du Livre, les Juifs et les Chrétiens, qui vivaient à Médine à l'époque du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), les appelant à accepter la vérité de l'Islam, qu'ils ont clairement reconnue puisque le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et le Saint Coran ont été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, versets 40-41 :

« Ô enfants d'Israël ! Souvenez-vous du bienfait que je vous ai accordé, et accomplissez mon alliance. Je remplirai votre alliance avec vous. Et craignez-Moi. Et croyez à ce que je vous ai révélé, confirmant ce qui est déjà avec vous. Et ne soyez pas les premiers à y renier. Et n'échangez pas Mes signes contre un vil prix, et craignez-Moi. »

En fait, les gens du Livre n'ont résidé à Médine que parce qu'ils savaient que le dernier Prophète (sur lui la paix et le salut) y émigrerait. Par exemple, un érudit juif nommé Yusha résidait à Médine et avait pour habitude de conseiller les autres sur la venue du dernier Prophète (sur lui la paix et le salut) et d'encourager les habitants de Médine à l'accepter à son arrivée. Mais lorsqu'il l'a fait, Yusha et la plupart de ses confrères ont rejeté le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), par envie et par peur de perdre la richesse et le statut social qu'ils avaient acquis en manipulant leurs écritures divines. Cela a été rapporté dans la Vie du Prophète de l'Imam Ibn Kathir, Volume 1, Page 212.

Ils enviaient le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, parce qu'il était le descendant du Saint Prophète Ismaël (saw) au lieu d'être un descendant de son frère, le Saint Prophète Isaac (saw) comme eux. Cet amour de la fraternité et du sang les a encouragés à rejeter la vérité lorsqu'elle leur a été révélée. Ils se sont comportés avec arrogance envers le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , tout comme le Diable s'est comporté avec arrogance envers le Saint Prophète Adam (saw). C'est l'une des raisons pour lesquelles les gens du livre sont abordés immédiatement après l'histoire du Saint Prophète Adam (saw) et le Diable. De plus, ils espéraient que le dernier Prophète (saw) les féliciterait, leur attribuerait des postes d'autorité et passerait outre leur mauvais comportement consistant à utiliser leur foi pour gagner de la richesse et un statut social. Lorsqu'ils ont été mis au défi par l'Islam et invités à apprendre et à agir selon la vérité, ils ont eu peur de perdre la richesse et le statut social qu'ils avaient obtenus et en conséquence, ils ont rejeté l'Islam.

Allah, l'Exalté, leur rappelle les innombrables bienfaits qu'Il leur a accordés, tels que la guidance divine par l'intermédiaire des Saints Prophètes, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur eux, ainsi que les Écritures divines, telles que la Torah et la Bible, et les encourage à tenir la promesse de Lui obéir sincèrement et d'accepter la vérité chaque fois qu'elle leur est parvenue, en particulier le dernier Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, et la révélation divine finale, le Saint Coran. Chapitre 7 Al A'raf, versets 155-157 :

« Moïse choisit parmi son peuple soixante-dix hommes pour Notre nomination. Et quand le tremblement de terre les saisit, il dit : « Seigneur, si Tu avais voulu, Tu les aurais fait périr avant moi, ainsi que moi. Nous

ferais-Tu périr pour ce qu'ont fait les insensés d'entre nous ? Ce n'est là qu'une épreuve par laquelle Tu égares qui Tu veux et Tu guides qui Tu veux. Tu es notre Protecteur. Pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde. Et Tu es le meilleur des pardonneurs. Et décrète pour nous ce qui est bien ici-bas et ce qui est bien dans l'au-delà. Certes, nous revenons à Toi. » [Allah] dit : « Mon châtement, J'en frappe qui Je veux, mais Ma miséricorde embrasse toute chose. » Je le décrète donc [surtout] pour ceux qui Me craignent, acquittent la zakat et croient à Nos signes. Ceux qui suivent le Messenger, le prophète illettré, qu'ils trouvent écrit dans ce qu'ils ont de la Thora et de l'Évangile, qui leur ordonne le convenable, leur interdit le blâmable, leur rend licite le convenable, leur interdit le blâmable et les libère de leur fardeau et des chaînes qui pesaient sur eux. Ceux-là donc qui ont cru en lui, l'ont honoré, l'ont soutenu et ont suivi la lumière qui a été descendue avec lui, ceux-là seront les heureux.

Allah, le Très-Haut, les a encouragés à respecter leur engagement d'obéissance sincère et à ne pas craindre les gens en acceptant l'Islam, ni à craindre de perdre des biens matériels, tels que la richesse et l'autorité. S'ils agissaient ainsi, Il leur accorderait en retour la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 40 :

« Ô enfants d'Israël, souvenez-vous de mon bienfait que je vous ai accordé, et accomplissez mon alliance avec vous : j'accomplirai votre alliance avec moi. Et ne craignez que moi. »

Et chapitre 5 Al Ma'idah, verset 66 :

« Et s'ils avaient respecté la Torah, l'Évangile et ce qui leur a été révélé de la part de leur Seigneur [le Coran], ils auraient consommé [des provisions] d'au-dessus d'eux et de sous leurs pieds... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 40 :

« Ô enfants d'Israël, souvenez-vous de mon bienfait que je vous ai accordé, et accomplissez mon alliance avec vous : j'accomplirai votre alliance avec moi. Et ne craignez que moi. »

L'une des plus grandes bénédictions qu'Allah, l'Exalté, a accordées aux gens du Livre est de les avoir désignés comme Ses représentants sur Terre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 122 :

« Ô Enfants d'Israël, souvenez-vous de la faveur que je vous ai accordée et du fait que je vous ai préférés aux autres mondes. »

Mais comme ils n'ont pas réussi à Le représenter correctement, ce qui implique de Lui obéir sincèrement dans tous les aspects de leur vie, cet honneur leur a été retiré et accordé à la nation musulmane. Chapitre 3 Ale Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure communauté qui ait été créée [en guise d'exemple] pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah... »

Mais comme l'indique clairement ce verset, la nation musulmane ne remplira son rôle de représentant d'Allah, l'Exalté, que si elle Lui obéit sincèrement, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qu'Il lui a accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Tout comme les gens du Livre ont encouru la colère d'Allah, l'Exalté, lorsqu'ils n'ont pas rempli leur rôle, les musulmans en subiront la colère s'ils ne représentent pas Allah, l'Exalté, correctement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 40 :

« Ô enfants d'Israël, souvenez-vous de mon bienfait que je vous ai accordé, et accomplissez mon alliance avec vous : j'accomplirai votre alliance avec moi. Et ne craignez que moi. »

En général, cela rappelle aux musulmans de toujours se souvenir des innombrables et continuelles faveurs d'Allah, l'Exalté, aussi bien dans les moments difficiles que faciles, afin qu'ils maintiennent leur obéissance envers Lui, en faisant preuve de patience dans les moments difficiles et de gratitude dans les moments faciles. La patience implique d'éviter de se plaindre par ses paroles ou ses actes et de rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en accomplissant Ses commandements et en s'abstenant de Ses interdictions selon les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). La gratitude implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées, telles que notre langue et nos biens, d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Il faut respecter l'engagement pris en acceptant volontairement l'islam comme religion, à savoir l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en toutes circonstances. Cela comprend le respect des droits d'Allah, l'Exalté, et des droits des personnes tels que décrits dans les enseignements islamiques. Ce dernier est mieux réalisé en traitant simplement les autres comme on souhaite que les autres les traitent. Le verset 40 rappelle aux musulmans de ne pas compromettre leur engagement envers Allah, l'Exalté, par peur des gens et de leurs critiques ou par peur de perdre la satisfaction de leurs désirs matériels, tels que l'obtention de richesses et d'autorité. En retour, Allah, l'Exalté, tiendrait Sa promesse de leur accorder la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais si quelqu'un ne respecte pas son engagement et fait des compromis sur sa foi au profit des choses de ce monde et des gens, alors Allah, l'Exalté, ne tiendra pas Sa promesse de lui accorder la paix de l'esprit dans les deux mondes et au contraire, les choses mêmes qu'il a obtenues en faisant des compromis sur sa foi deviendront une source de stress et de difficultés pour lui dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

C'est une conséquence inévitable, car Allah, l'Exalté, seul contrôle le cœur spirituel de l'homme, la demeure de la paix de l'esprit, et par conséquent, Lui seul décide si l'on obtient la paix de l'esprit ou non. Chapitre 53 An Najm, verset 43 :

« Et c'est Lui qui fait rire et pleurer. »

Pour résumer, la crainte d'Allah, l'Exalté, implique de maintenir une obéissance sincère en toutes circonstances, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et en évitant de faire des compromis sur cela au nom du gain matériel.

Le Saint Coran a confirmé les aspects inchangés des révélations divines passées, la Torah et la Bible, et a corrigé les aspects qui ont été modifiés par les gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 41 :

« Et croyez à ce que j'ai révélé, confirmant ce qui est déjà avec vous... »

Ainsi, les gens du Livre savants n'avaient aucune excuse pour rejeter le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Contrairement aux idolâtres de la Mecque qui n'étaient pas instruits, les gens du Livre étaient pleinement conscients de la nature miraculeuse de la révélation divine et des signes du dernier Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Mais la majorité des gens du Livre de Médine rejetèrent l'Islam, par peur de perdre la richesse et le statut social qu'ils avaient acquis en interprétant intentionnellement de manière erronée leurs écritures divines. Ils provoquèrent donc la colère d'Allah, l'Exalté, d'une manière qu'aucune autre communauté de l'époque ne provoqua, pas même les idolâtres instruits. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 89-90 :

« Et quand un Livre [le Coran] leur est venu de la part d'Allah confirmant ce qu'ils avaient, alors qu'auparavant ils priaient pour la victoire contre ceux qui avaient mécru, quand ce qu'ils ont reconnu leur est venu, ils y ont mécru. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants. Quelle misère que ce pour quoi ils se sont vendus, d'avoir mécru à ce qu'Allah a révélé, par leur indignation, afin qu'Allah fasse descendre Sa grâce sur qui Il veut parmi Ses serviteurs. Ils s'en retournèrent donc, ayant encouru colère sur colère... »

Ils ont échangé le savoir divin et les directives qui leur ont été accordées, qui indiquaient clairement la véracité de l'Islam, contre des gains matériels, même s'ils avaient été avertis de ne pas le faire. Ils auraient dû être les premiers à croire en l'Islam avant tous les autres, mais beaucoup d'entre eux se sont précipités pour y renoncer. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 41 :

« Et croyez à ce que J'ai fait descendre, confirmant ce qui est déjà avec vous. Et ne soyez pas le premier à y renier. Et n'échangez pas Mes signes contre un vil prix. Et ne craignez que Moi. »

Ce qui a aggravé les choses, c'est que lorsque les savants parmi les gens du Livre ont mécru en l'Islam, tout en reconnaissant sa véracité, ils ont poussé de nombreux ignorants à mécroire en l'Islam par imitation aveugle. Comme l'a averti un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674, une personne augmentera ses péchés lorsqu'elle conseille aux autres de

commettre des péchés, même si elle ne les commet pas elle-même. C'est une autre raison pour laquelle ils ont encouru la colère d'Allah, l'Exalté. En général, une personne doit éviter d'imiter aveuglément les autres comme le bétail et plutôt utiliser l'intellect qui lui a été accordé afin de rechercher et d'accepter la vérité dans les questions mondaines et religieuses. L'imitation aveugle est détestée en Islam car chaque personne doit l'accepter et agir en conséquence avec compréhension et perspicacité. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Tel est mon chemin. J'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 41 :

« Et croyez à ce que J'ai fait descendre, confirmant ce qui est déjà avec vous. Et ne soyez pas le premier à y renier. Et n'échangez pas Mes signes contre un vil prix. Et ne craignez que Moi. »

Ce verset indique également que lorsqu'une personne se soumet à Allah, l'Exalté, et s'efforce de Lui obéir sincèrement, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, elle sera critiquée par d'autres qui n'aiment pas vivre selon un code de conduite supérieur et qui ne veulent au contraire que satisfaire leurs désirs, qu'ils soient licites ou illicites. En fait, la majorité des critiques viennent de ses

propres proches, même s'ils devraient être les premiers à les soutenir dans leur cheminement vers l'obéissance à Allah, l'Exalté. C'est un résultat inévitable et quelque chose que les musulmans doivent accepter. Ils doivent surmonter ces critiques et cette pression en craignant Allah, l'Exalté, et Son jugement final. Il faut se rappeler que les gens et les choses de ce monde ne les protégeront pas du châtement d'Allah, l'Exalté, alors qu'Allah, l'Exalté, les protégera des critiques des gens en leur accordant la paix de l'esprit, même si cette protection ne leur est pas évidente. Cela leur permettra de rester fermes dans Son obéissance.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 41 :

« Et croyez à ce que J'ai fait descendre, confirmant ce qui est déjà avec vous. Et ne soyez pas le premier à y renier. Et n'échangez pas Mes signes contre un vil prix. Et ne craignez que Moi. »

Les gens du Livre persistaient avec arrogance à mal interpréter et à dissimuler intentionnellement les parties de la connaissance divine qui leur avaient été accordées, ce qui les empêchait de satisfaire leurs désirs. Ils acceptaient des pots-de-vin afin de donner des décisions favorables aux riches et aux influents, même si cela signifiait défier intentionnellement la loi et la guidance divines. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 42 :

« Et ne mélangez pas la vérité avec le mensonge, et ne cachez pas la vérité alors que vous la connaissez. »

En règle générale, une personne peut mélanger la vérité avec le mensonge en adoptant des pratiques qui ne sont pas basées sur les enseignements de l'Islam afin de mieux s'intégrer au reste de la société. Un musulman doit se rappeler que plus il agit selon des pratiques non islamiques, même si elles ne sont pas un péché, moins il agira selon les deux sources de la guidance : le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela ne mènera qu'à l'égarement. De plus, on peut dissimuler la vérité en choisissant les aspects de l'Islam sur lesquels agir et ceux qu'on ignore. Cette personne traite l'Islam comme un manteau qu'elle enfle et enlève à sa guise. Celui qui se comporte de cette manière peut sembler agir selon les enseignements de l'Islam, mais il ne suit et n'adore que ses désirs. Son attitude ne fera que l'amener à mal utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées, ce qui entraînera du stress dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 42 :

« Et ne mélangez pas la vérité avec le mensonge, et ne cachez pas la vérité alors que vous la connaissez. »

Les gens du Livre ont eu de nombreuses occasions de réformer leurs habitudes corrompues et de se soumettre sincèrement à l'obéissance d'Allah, l'Exalté. Ils ont été invités à respecter les piliers de la foi : accomplir les prières obligatoires et faire des aumônes, de la même manière que l'ont fait les Compagnons, qu'Allah les agrée, sous la direction du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 43 :

« Accomplissez la Salat, acquittez la Zakât et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent. »

L'accomplissement de la prière implique de l'accomplir avec toutes ses conditions et ses bienséances, comme de l'accomplir à l'heure. Comme le recommande un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2616, le pilier central de l'islam est l'accomplissement des prières obligatoires. En effet, les cinq prières obligatoires quotidiennes constituent le lien régulier que l'on entretient avec Allah, l'Exalté. Elles sont un puissant rappel du Jour du Jugement. Tout comme l'on se tient devant Allah, l'Exalté, cinq fois par jour, on se tiendra devant Lui le Jour du Jugement et on répondra de ses actes. Celui qui les accomplit correctement se souviendra donc du Jour du Jugement dans la mesure où il sera encouragé à s'y préparer concrètement. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été

accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Mais celui qui n'accomplit pas ses prières obligatoires oubliera facilement sa responsabilité le Jour du Jugement. En conséquence, ils ne prendront pas la peine de s'y préparer et feront un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées. Cette personne ne parviendra pas à actualiser sa foi et si elle persiste dans cette attitude, sa foi pourrait bien mourir car elle n'obtient pas la nourriture dont elle a besoin pour survivre. Tout comme une plante meurt sans nourriture, la foi d'une personne peut mourir si elle n'est pas nourrie par des actes pratiques d'obéissance. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2618 que la différence entre la croyance et la mécréance réside dans l'abandon des prières obligatoires.

Offrir la charité obligatoire représente tous les aspects des responsabilités financières qui incombent à une personne, comme le soutien financier de ses proches. C'est la preuve concrète de son amour pour Allah, le Très-Haut, et de sa priorité à obéir à Allah, le Très-Haut, plutôt qu'à profiter des biens matériels qu'elle possède, comme les richesses. Chapitre 3 Ali Imran, verset 92 :

« Vous n'obtiendrez pas la bonne [récompense] tant que vous n'aurez pas dépensé [dans le sentier d'Allah] de ce que vous aimez... »

L'aumône obligatoire a pour but de purger le cœur spirituel de l'amour excessif des choses de ce monde afin qu'il puisse se concentrer sur l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui est avide ne pourra pas se comporter de cette manière. En conséquence, il s'éloignera d'Allah, l'Exalté, des gens, du Paradis et se rapprochera de l'Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1961. De plus, offrir l'aumône obligatoire est un moyen d'accomplir sa sincérité envers les autres, ce qui est une partie vitale de l'Islam. Ceci a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim numéro 196.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 43 :

« Accomplissez la Salat, acquittez la Zakât et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent. »

S'incliner avec ceux qui s'inclinent montre l'importance de la prière en groupe. C'est l'une des traditions les plus importantes du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, en ce qui concerne les actes d'adoration et doit donc être adoptée en fonction de ses forces et de ses opportunités. Il suffit de savoir que les Compagnons, qu'Allah les agrée, considéreraient comme hypocrite celui qui n'assiste pas aux prières en groupe sans raison valable. Cela a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 550. C'est une excellente façon de modeler sa vie autour de l'Islam car celui qui prie en

groupe dans une mosquée est obligé d'organiser ses activités en fonction des heures de prière. Cela aide à se concentrer sur son but sur cette Terre, à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, dans chaque situation, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

De plus, s'incliner avec ceux qui s'inclinent indique également l'importance de se soumettre à Allah, l'Exalté, selon la méthode employée par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et ses Compagnons, qu'Allah les agrée. Il faut s'attacher strictement à l'étude et à la mise en pratique du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et éviter toute autre chose, même si elle est considérée comme une bonne action, car plus on agit sur d'autres choses, moins on apprendra et agira sur les deux sources de la guidance. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a donc averti que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606.

S'incliner avec ceux qui s'inclinent indique également l'importance d'une bonne compagnie. Cela signifie qu'il faut accompagner ceux qui se sont soumis de manière pratique à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Une personne sera toujours influencée par ses compagnons, que ce soit négativement ou positivement, subtilement ou en apparence. Ceux qui accompagnent les gens qui persistent dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, verront qu'ils deviennent eux aussi plus audacieux dans la désobéissance à Allah, l'Exalté. Mais ceux qui accompagnent ceux qui

obéissent sincèrement à Allah, l'Exalté, verront qu'ils sont encouragés à Lui obéir également. Chapitre 9 At Tawbah, verset 119 :

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques. »

Et chapitre 25 Al Furqan, versets 27-28 :

« Et le jour où le injuste se mordra les mains, il dira : « Ah ! si j'avais pris avec le Messager une voie ! Malheur à moi ! Si seulement je n'avais pas pris celui-là pour allié ! » »

Et chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 43 :

« Accomplissez la Salat, acquittez la Zakât et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent. »

S'incliner avec ceux qui s'inclinent indique également l'importance de soutenir les autres dans les choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, et d'éviter de soutenir les autres dans la désobéissance à Allah, l'Exalté. Il ne faut jamais baser sa décision de soutenir ou non les autres sur la relation qu'on a avec eux, car cela conduit souvent à des péchés. Au contraire, il faut observer ce que fait quelqu'un et le soutenir si l'activité plaît à Allah, l'Exalté, quelle que soit la personne. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 44 :

« Vous ordonnez au peuple la justice, et vous vous oubliez vous-mêmes en lisant l'Écriture ? Et vous ne raisonnez pas ? »

Conseiller les autres à faire le bien et les mettre en garde contre le mal selon les bonnes manières et les étiquettes enseignées par l'Islam est un devoir pour tout musulman. En fait, c'est la caractéristique qui donne à la nation musulmane sa supériorité. Chapitre 3 Ali Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure communauté qui ait été créée [en guise d'exemple] pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah... »

Il est important de noter que l'une des conditions pour conseiller le bien et avertir du mal est de se réprimander soi-même et de s'efforcer d'appliquer les conseils dans son propre caractère. Celui qui persiste et délibérément ignore ses propres conseils et pourtant conseille les autres a été averti de l'Enfer dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3267. Il n'est pas nécessaire d'atteindre la perfection avant de conseiller les autres, car cela n'est ni possible ni attendu, mais il faut s'efforcer d'appliquer ses connaissances avant de les transmettre aux autres. De plus, il est important de noter que celui qui est conseillé doit toujours accepter et agir en fonction des bons conseils même si le conseiller semble se comporter de manière hypocrite. Leur hypocrisie est entre eux et Allah, l'Exalté, et par conséquent, celui qui est conseillé doit accepter et agir en fonction de leurs conseils tant qu'ils sont en accord avec le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Il faut se rappeler que la connaissance n'est utile que si elle est mise en pratique. C'est en mettant en pratique la connaissance que l'on obtient son utilité, sinon elle est inutile. Chapitre 62 Al Jumu'ah, verset 5 :

« ... et ne l'ont pas accepté (n'ont pas agi selon leur connaissance) est comme celui d'un âne qui porte des volumes [de livres]... »

Il faut donc s'efforcer non seulement d'acquérir des connaissances utiles dans le monde et dans la religion, mais aussi de les mettre en pratique correctement afin d'en tirer profit à soi-même et aux autres dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 44 :

« Vous ordonnez au peuple la justice, et vous vous oubliez vous-mêmes en lisant l'Écriture ? Et vous ne raisonnez pas ? »

Ce verset nous met également en garde contre l'ostentation. On peut se comporter de cette manière quand on conseille aux autres d'accomplir des actes de bienfaisance afin de paraître soi-même juste, même si on néglige de faire soi-même les actes de bienfaisance. Le fondement de la foi d'une personne est son intention. Si son intention est corrompue, c'est-à-dire qu'elle n'agit pas pour plaire à Allah, l'Exalté, alors toutes ses actions seront corrompues. En fait, la personne insincère sera avertie le Jour du Jugement d'obtenir la récompense de ses bonnes actions de la part des personnes pour lesquelles elle a agi, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. On doit donc s'assurer qu'on agit uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Un signe de sincérité est qu'on n'attend ni n'espère aucune gratitude ou rétribution de la part des gens.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 44 :

« Vous ordonnez au peuple la justice, et vous vous oubliez vous-mêmes en lisant l'Écriture ? Et vous ne raisonnez pas ? »

Ce verset montre aussi clairement que la simple récitation des Ecritures divines sans les mettre en pratique ne suffit pas pour réussir dans les deux mondes. Allah, l'Exalté, a confirmé que les gens du Livre récitaient les Ecritures divines précédentes, mais les critiquaient parce qu'ils ne les mettaient pas en pratique. Les musulmans doivent éviter de considérer le Saint Coran comme un livre de récitation en ne le comprenant pas et en ne l'appliquant pas dans leur vie. Au contraire, ils doivent le considérer comme un livre de guidance en l'apprenant et en l'appliquant. Tout comme une carte ne profitera pas à celui qui se contente de l'étudier sans agir en fonction de ses indications, de même celui qui se contente de réciter le Saint Coran sans s'efforcer de le comprendre et de le mettre en pratique ne profitera pas non plus. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Ce verset critique également certains savants parmi les gens du Livre vivant à Médine qui conseillaient aux autres, notamment à leurs proches, d'accepter l'islam et de suivre le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , mais qui rejetaient eux-mêmes l'islam par peur de perdre les biens matériels qu'ils avaient acquis, comme la richesse et l'autorité, en transigeant avec leurs écritures divines. Il critique également ceux qui conseillaient aux autres la venue du dernier Saint Prophète (saw) à Médine et l'importance de l'accepter et de le suivre, mais qui le rejetaient lorsqu'il arrivait enfin à eux.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 45 :

« Et cherchez du secours dans la patience... »

Le but de ce monde est de tester les hommes pour savoir s'ils utiliseront les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté, ou non. Accomplir son but et réussir ce test n'est possible que si l'on adopte la patience dans l'obéissance à Allah, l'Exalté. La patience est nécessaire pour contrôler ses désirs afin de ne pas abuser des bénédictions qui lui ont été accordées. Il est nécessaire d'affronter les difficultés de ce monde afin d'éviter de se plaindre par ses paroles ou ses actes et de rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, à tout moment. Il faut toujours se rappeler qu'Allah, l'Exalté, ne choisit que ce qui est le mieux pour eux, même si la sagesse derrière Ses choix ne leur est pas évidente. Tant qu'ils restent obéissants dans les moments difficiles comme dans les moments faciles, ils réussiront dans tous les aspects de leur vie et également dans l'autre monde. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Il faut toujours comparer ses difficultés à celles des autres, plus difficiles, afin de s'aider à faire preuve de patience. Il faut se rappeler que quelle que soit la difficulté à laquelle on fait face, elle aurait toujours pu être pire et que les gens qui étaient plus aimés d'Allah, l'Exalté, comme les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, ont fait face à des difficultés plus nombreuses et plus dures qu'eux. Il faut faire preuve de patience dès le début d'une difficulté jusqu'à ce qu'ils quittent ce monde, car on peut perdre la récompense de la patience en faisant preuve d'impatience par la suite. Accepter une difficulté après un certain temps n'est pas de la patience, c'est simplement de l'acceptation. La vraie patience se manifeste dès le début d'une difficulté. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1302. Faire face aux difficultés est inévitable et il est impossible d'éviter d'affronter une difficulté qu'Allah, l'Exalté, a voulu qu'une personne affronte. Par conséquent, faire preuve d'impatience n'a pas de sens car on fera face à la difficulté qui nous est destinée et on perdra la récompense qu'on aurait pu obtenir en faisant preuve de patience.

Celui qui fait preuve de patience dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, trouvera plus facile d'accomplir ses prières. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 45 :

« Et cherchez du secours par la patience et la prière... »

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'accomplissement des prières permet de se souvenir du Jour du Jugement et de répondre de ses actes. De la même manière qu'on se tient devant Allah, l'Exalté, pendant la prière, on se tiendra également devant Lui le Jour du Jugement. Celui qui prie de cette manière mènera toujours une vie humble, car il ne connaît pas l'issue de son jugement final, et il lui sera plus facile d'affronter les difficultés et de maintenir son obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui n'accomplit pas ses prières et n'adopte pas la patience le fait parce qu'il n'est pas convaincu qu'il répondra de ses actes le Jour du Jugement, sinon il s'y préparerait pratiquement en accomplissant ses prières et en adoptant la patience dans toutes les situations. C'est peut-être la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2618, que la différence entre la croyance et la mécréance réside dans l'abandon des prières obligatoires. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 45-46 :

« Et recherchez le secours par la patience et la prière. Certes, cela n'est difficile que pour les humbles soumis [à Allah], qui sont certains qu'ils rencontreront leur Seigneur et qu'ils reviendront à Lui. »

Celui qui croit vraiment au Jour du Jugement se préparera pratiquement à celui-ci. Cela implique d'accepter et d'agir en fonction de la connaissance divine lorsqu'elle lui est présentée, même si elle contredit ses désirs. Celui qui est orgueilleux ne pourra pas le faire, seul celui qui adopte l'humilité le pourra. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. Par conséquent, celui qui ignore l'action en fonction de la connaissance divine ne croit pas vraiment au Jour du Jugement, même s'il affirme verbalement le contraire.

La certitude de la foi s'obtient lorsque l'on étudie et met en pratique le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Plus la foi est forte, plus on obéit humblement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, car on est convaincu qu'on devra répondre de ses actes le Jour du Jugement. On comprendra grâce aux signes des enseignements islamiques ainsi qu'aux signes de l'univers qui indiquent clairement que tout ce qui a un début a une fin, comme le passage des jours et des nuits. On prêter attention aux signes constants qui l'entourent et qui lui prouvent et lui rappellent le Jour de la Résurrection, comme la terre aride et morte qui renaît après avoir reçu l'eau du Ciel, le cycle de vie et de mort des jours et des nuits, la mort et la vie des arbres et des plantes et la façon dont l'homme expérimente une petite résurrection chaque jour lorsqu'il s'endort et se réveille. La certitude de la foi rappelle constamment à l'homme le Jour du Jugement, de cette manière, afin qu'il soit encouragé à s'y préparer concrètement en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté. Celui qui fait cela obtiendra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 40 :

« Ô enfants d'Israël, souvenez-vous de mon bienfait que je vous ai accordé, et accomplissez mon alliance avec vous : j'accomplirai votre alliance avec moi, et ne craignez que moi. »

En conclusion, les musulmans doivent tirer des leçons des actions des nations passées afin d'éviter que l'histoire ne se répète. Ils doivent prouver leur croyance au Saint Coran par des actes, en l'apprenant et en l'appliquant, afin d'obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, dans toutes les situations. Cela leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire. Ils doivent éviter d'y croire verbalement tout en y refusant de croire dans la pratique, tout comme les nations passées l'ont fait à l'égard de leurs écritures divines. Ne pas mettre en pratique le Coran ne fera que conduire à compromettre ses enseignements au nom du gain matériel. Afin d'éviter ce résultat, il faut toujours craindre Allah, le Très-Haut, et les conséquences de ses actions dans les deux mondes. Il ne faut pas se laisser tromper en croyant simplement parce qu'on n'a pas été puni immédiatement, car son incapacité à mettre en pratique sa foi ne signifie pas qu'on ne sera jamais puni. Une punition différée n'est pas la même chose que l'absence de punition. De plus, celui qui ne met pas en pratique le Saint Coran et qui fait des compromis sur ses enseignements sera puni de manière subtile. Les choses mêmes qu'il

obtient en faisant des compromis sur sa foi deviendront pour lui une source de stress. Ainsi, plus il acquiert de choses matérielles, comme la richesse, plus son stress et ses difficultés augmenteront dans tous les aspects de sa vie, de sorte qu'il mènera une vie sombre et contraignante malgré le fait qu'il ait le monde à ses pieds. Mais le châtement qui s'ensuit est encore plus intense. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 47-48

يَبْنَیْ إِسْرَءِیلَ اذْكُرُوا نِعْمَتِیَ الَّتِیْ اَنْعَمْتُ عَلَیْكُمْ وَاِنِّیْ فَضَّلْتُكُمْ
عَلَى الْعَالَمِیْنَ ﴿٤٧﴾

وَاتَّقُوا یَوْمًا لَا تَجْزِیْ نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ شَيْئًا وَلَا یُقْبَلُ مِنْهَا
شَفَعَةٌ وَلَا یُؤْخَذُ مِنْهَا عَدْلٌ وَلَا هُمْ یُنصَرُونَ ﴿٤٨﴾

« Ô Enfants d'Israël, souvenez-vous de la faveur que je vous ai accordée
et du fait que je vous ai préférés aux autres mondes [peuples].

Et redoutez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune
intercession ne sera acceptée d'elle, où aucune compensation ne sera
prise d'elle, et où aucune ne sera secourue.

« Ô Enfants d'Israël ! Souvenez-vous du bienfait que Je vous ai accordé et du fait que Je vous ai préférés aux autres mondes. Et craignez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune intercession ne sera acceptée d'elle, où aucune compensation ne lui sera demandée et où aucune ne sera secourue. »

Allah, l'Exalté, encourage les gens du Livre vivant à Médine à se montrer reconnaissants pour les innombrables bienfaits qu'Il leur a accordés, comme l'envoi de nombreux prophètes (sur eux la paix) à leurs ancêtres, en acceptant l'Islam, surtout lorsque sa véracité leur a été clairement démontrée dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

L'une des plus grandes bénédictions qu'Allah, l'Exalté, leur ait accordées fut leur nomination comme Ses représentants sur Terre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 47 :

« Ô Enfants d'Israël, souvenez-vous de Mon bienfait dont Je vous ai comblés et que Je vous ai préférés aux autres mondes [peuples]. »

Allah, l'Exalté, leur rappela leur ancêtre, le Saint Prophète Jacob, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, qui était aussi appelé Israël. Tout comme le Saint Prophète Jacob, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, a rempli son rôle de représentant d'Allah, l'Exalté, les gens du Livre, sa progéniture, devaient également remplir leurs rôles et leurs devoirs. Un aspect de ce rôle était d'accepter l'Islam et le dernier Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, lorsqu'ils le rencontrèrent et l'Écriture divine qui lui serait accordée, le Saint Coran. Chapitre 7 Al A'raf, versets 155-157 :

« Moïse choisit parmi son peuple soixante-dix hommes pour Notre nomination. Et quand le tremblement de terre les saisit, il dit : « Seigneur, si Tu avais voulu, Tu les aurais fait périr avant moi, ainsi que moi. Nous ferais-Tu périr pour ce qu'ont fait les insensés d'entre nous ? Ce n'est là qu'une épreuve par laquelle Tu égares qui Tu veux et Tu guides qui Tu veux. Tu es notre Protecteur. Pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde. Et Tu es le meilleur des pardonners. Et décrète pour nous ce qui est bien ici-bas et ce qui est bien dans l'au-delà. Certes, nous revenons à Toi. » [Allah] dit : « Mon châtiment, J'en frappe qui Je veux, mais Ma miséricorde embrasse toute chose. » Je le décrète donc [surtout] pour ceux

qui Me craignent, acquittent la zakat et croient à Nos signes. Ceux qui suivent le Messenger, le prophète illettré, qu'ils trouvent écrit dans ce qu'ils ont de la Thora et de l'Évangile, qui leur ordonne le convenable, leur interdit le blâmable, leur rend licite le convenable, leur interdit le blâmable et les libère de leur fardeau et des chaînes qui pesaient sur eux. Ceux-là donc qui ont cru en lui, l'ont honoré, l'ont soutenu et ont suivi la lumière qui a été descendue avec lui, ceux-là seront les heureux.

Mais par crainte de perdre les biens matériels qu'ils avaient acquis, comme la richesse et l'autorité, en transigeant avec leurs écritures divines, ils rejetèrent l'Islam. Par exemple, la neuvième année après que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, ait émigré à Médine, une délégation chrétienne rendit visite au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cette délégation chrétienne n'accepta pas l'Islam mais accepta un traité de paix avec le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . En quittant Médine, deux membres de cette délégation, Abu Haritha et Kurz Bin Alqama , chevauchaient l'un près de l'autre. La mule d'Abu Haritha trébucha et, par frustration, Kurz critiquait indirectement le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . En réponse, Abu Haritha le critiquait. Lorsque Kurz lui demanda sa réponse, Abu Haritha lui dit que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, était sans aucun doute le dernier Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, qu'ils attendaient et dont ils avaient parlé dans leurs écritures divines. Lorsque Kurz lui demanda pourquoi il n'avait pas accepté l'Islam malgré sa conviction, Abu Haritha répondit qu'il l'avait fait à cause de l'honneur, de la richesse et de l'autorité que leur peuple leur avait donnés et qu'il avait peur de tout perdre s'il acceptait l'Islam. Ce sujet a été abordé dans La vie du Prophète, volume 4, pages 75-76, de l'imam Ibn Kathir.

Les gens du Livre ayant failli à leur rôle de représentants de l'Islam, cet honneur et cette responsabilité furent alors transférés à la nation musulmane. Chapitre 3 Alee Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure communauté qui ait été créée [en guise d'exemple] pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah. Si seulement les gens du Livre avaient cru, cela aurait été mieux pour eux. Parmi eux, il y a des croyants, mais la plupart d'entre eux sont persécutés. »

Mais comme l'indique clairement ce verset, la nation musulmane ne représentera avec succès Allah, l'Exalté, sur Terre que si elle Lui obéit sincèrement. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela leur apportera la paix de l'esprit et leur permettra de montrer le vrai visage de l'Islam au reste du monde. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais s'ils échouent dans ce devoir, ils en subiront les conséquences dans ce monde et dans l'autre. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, l'Exalté, avertit ensuite les gens du Livre, et par extension la nation musulmane, que s'ils manquent à leur devoir de représenter correctement Allah, l'Exalté, sur Terre, alors rien ne les sauvera le Jour du Jugement. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 47-48 :

« Ô Enfants d'Israël ! Souvenez-vous du bienfait que Je vous ai accordé et du fait que Je vous ai préférés aux autres mondes. Et craignez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune intercession ne sera acceptée d'elle, où aucune compensation ne lui sera demandée et où aucune ne sera secourue. »

Les gens du Livre ont adopté un vœu pieux, croyant qu'ils pouvaient désobéir à Allah, l'Exalté, et manquer à leur devoir de Le représenter correctement sur Terre, et qu'ils échapperaient d'une manière ou d'une autre au châtiment du Jour du Jugement. Ils croyaient que quelqu'un,

comme les Saints Prophètes Moïse et Jésus, que la paix soit sur eux, intercéderait pour eux, les épargnant ainsi de faire face aux conséquences de leurs actes. Ils croyaient également qu'ils s'excuseraient simplement pour leur désobéissance et qu'Allah, l' Exalté, accepterait cela comme compensation et ne les punirait pas, car ils se considéraient comme Ses bien-aimés et Ses enfants. Chapitre 5 Al Maidah, verset 18 :

« Mais les Juifs et les Chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Dis : « Alors pourquoi vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous êtes plutôt des êtres humains parmi ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut... »

Ils croyaient à tort qu'Allah, l'Exalté, les critiquerait simplement, de la même manière qu'un père critique ses enfants mais évite de les punir par amour pour eux.

Ce type de pensée magique est extrêmement irrespectueux car cette personne croit qu'Allah, l'Exalté, n'est pas juste et raciste car Il ignorerait simplement la désobéissance obstinée et persistante de certains groupes de personnes en raison de leur lignée. Ils pensaient qu'Il traiterait le malfaiteur et le bienfaiteur de la même manière dans ce monde et dans l'autre. Un juge de ce monde serait sévèrement critiqué et démis de ses fonctions s'il se comportait de cette manière, alors comment peut-on alors attribuer cette attitude déviante à Allah, l'Exalté, le Tout Juste ? Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 21 :

*« Ou ceux qui commettent le mal, pensent-ils que Nous les rendrons semblables à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, et que Nous les rendrons égaux dans la vie et dans la mort ? Quel mal ils jugent !
»*

Malheureusement, ce vœu pieux a contaminé de nombreux musulmans qui croient que quelqu'un les sauvera le Jour du Jugement, comme le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ou qu'Allah, l'Exalté, leur pardonnera simplement car ils font partie de la nation de Son bien-aimé Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), malgré le fait qu'ils Lui désobéissent obstinément et de manière persistante. Même si l'intercession du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), au Jour du Jugement est un fait, qui a été évoqué dans de nombreux Hadiths, comme celui trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4308, néanmoins, il ne faut pas s'en moquer en désobéissant constamment à Allah, l'Exalté, et ensuite espérer que son intercession les sauve. Il faut noter que malgré l'intercession du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), de nombreux musulmans désobéissants iront quand même en Enfer, même si leur séjour y est réduit. La vérité amère est que celui qui désobéit constamment à Allah, l'Exalté, doit craindre de ne pas quitter ce monde avec sa foi, car il n'a pas réussi à nourrir la plante de la foi par l'obéissance pratique à Allah, l'Exalté, car l'intercession ne sera acceptée que pour les musulmans. De plus, la tradition d'Allah, l'Exalté, ne change pour personne. De la même manière qu'Allah, l'Exalté, a puni les nations précédentes dans ce monde et a menacé de les punir dans le monde à venir pour leur désobéissance persistante à Son égard, ainsi les musulmans seront punis s'ils adoptent leur attitude et leur mode de vie. Chapitre 48 Al Fath, verset 23 :

« C'est la voie établie par Allah, telle qu'elle a été établie auparavant. Et tu ne trouveras jamais de changement dans la voie d'Allah. »

Prétendre verbalement aimer Allah, l'Exalté, et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), n'a aucune valeur jusqu'à ce que l'on le prouve en étudiant et en agissant selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui).
Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, [alors] Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

C'est seulement en se comportant de cette manière que l'on finira dans l'au-delà avec ceux qu'on aime. Ceci est conseillé dans un Hadith trouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 3688. Mais si l'on ne prouve pas son amour par des actes, on ne finira pas avec le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans l'au-delà, tout comme les gens du Livre ne finiront pas avec leurs Saints Prophètes (saw), car ils n'ont pas suivi leurs traces dans la pratique.

Il faut comprendre la différence entre le véritable espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté, et le vœu pieux. Le véritable espoir est toujours lié à

l'effort d'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et chaque fois que l'on commet des péchés, on se repent sincèrement et on corrige son comportement dans le futur. Celui qui adopte cette attitude a le droit d'espérer qu'Allah, l'Exalté, lui pardonnera dans ce monde et dans l'autre. En revanche, le rêveur désobéit constamment à Allah, l'Exalté, et s'attend toujours à être pardonné et à recevoir des bénédictions dans les deux mondes. Ce dernier n'a aucune valeur en Islam. Cette différence a été discutée dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459.

En conclusion, il faut comprendre que l'on sera tenu responsable de ses actes dans ce monde et dans l'autre. Il ne faut pas persister dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, et supposer que quelqu'un avec qui on a un lien, comme un parent, un maître spirituel ou un ami, nous sauvera le Jour du Jugement. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déjà prévenu que la lignée d'une personne ne lui sera d'aucun secours le Jour du Jugement si elle ne fait pas de bonnes actions. Cela a été prévenu dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853. Chapitre 80 Abasa, versets 34-37 :

« Le jour où l'homme fuira son frère, sa mère, son père, sa femme et ses enfants, chacun aura sa part de biens. »

Il faut adopter une attitude correcte, qui consiste à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, et ensuite espérer que d'autres seront autorisés à nous en bénéficier au Jour du Jugement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 48 :

« Et redoutez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune intercession ne sera acceptée d'elle, où aucune compensation ne sera prise d'elle, et où aucune ne sera secourue. »

D'une manière générale, ce verset met en garde contre l'adoption de la croyance erronée selon laquelle on fera la paix avec Allah, l'Exalté, au jour du Jugement, malgré le fait qu'on ait mené une vie de péchés et de désobéissance. Le temps de se connecter à Allah, l'Exalté, par Son obéissance sincère est dans ce monde. Le temps de répondre de ses actes est dans l'au-delà. Il ne faut pas confondre les deux car cela conduit à la désobéissance et à l'adoption de fausses croyances concernant Allah, l'Exalté, et le Jour du Jugement. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 35 :

« ...Ce jour-là, ils n'en seront pas retirés [de l'Enfer] et on ne leur demandera pas d'apaiser [Allah].

De plus, le verset 48 avertit également les gens qu'ils ne pourront pas blâmer les autres pour les péchés qu'ils ont commis. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 48 :

« Et craignez le jour où aucune âme ne suffira plus à une autre âme... »

Chacun est responsable de ses actes et sera donc jugé en conséquence. Aussi bien celui qui commet des péchés que celui qui invite les autres à commettre des péchés subira les conséquences de sa désobéissance. Il faut donc éviter de suivre aveuglément les autres et d'accompagner ceux qui désobéissent constamment à Allah, l'Exalté, car cela ne fera que les amener à adopter une attitude similaire. Il faut toujours observer ce à quoi on l'invite et non pas celui qui l'invite afin de décider s'il doit y répondre ou non. Si l'invitation concerne quelque chose de bien, il doit y répondre, mais si c'est quelque chose de mal, il doit refuser et avertir les personnes concernées, même si les personnes qui l'invitent sont ses proches ou ses amis. En termes simples, si quelqu'un blâme le Diable pour ses péchés au Jour du Jugement n'est pas accepté par Allah, l'Exalté, comment blâmer quelqu'un d'autre ? Chapitre 14 Ibrahim, verset 22 :

« Et Satan dira, une fois l'affaire conclue : « Certes, Allah vous avait promis la vérité. Et je vous ai promis, mais je vous ai trahis. Mais je n'avais sur vous aucun pouvoir, si ce n'est que je vous ai appelés, et vous m'avez répondu. Ne me blâmez donc pas, mais blâmez-vous vous-mêmes... » »

Et chapitre 25 Al Furqan, verset 28 :

« Oh, malheur à moi ! J'aurais préféré ne pas avoir pris celui-là comme ami. »

Et Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 48 :

« Et redoutez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune intercession ne sera acceptée d'elle, où aucune compensation ne sera prise d'elle, et où aucune ne sera secourue. »

Ce verset prévient également les gens de ne pas faire de tort aux autres, car un oppresseur ne sera pas autorisé à dédommager ses victimes le Jour du Jugement par des excuses ou par tout autre moyen terrestre, comme le

retour de leurs droits. Il sera plutôt obligé de remettre ses bonnes actions à sa victime et, si nécessaire, il prendra ses péchés jusqu'à ce que justice soit établie. Cela pourrait bien le conduire à être jeté en Enfer le Jour du Jugement. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Il ne faut jamais se laisser tromper par le fait qu'on ne soit pas puni immédiatement dans ce monde ou de façon évidente, ou par le fait qu'on puisse échapper aux conséquences de ses actes grâce à son influence, son pouvoir et sa richesse. Toutes ces choses peuvent fonctionner dans ce monde, mais elles ne fonctionneront certainement pas le Jour du Jugement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 48 :

« Et redoutez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune intercession ne sera acceptée d'elle, où aucune compensation ne sera prise d'elle, et où aucune ne sera secourue. »

Il faut donc se préparer concrètement au Jour du Jugement, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin qu'ils obtiennent la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 49-50

وَإِذْ نَجَّيْنَاكُمْ مِّنْ آلِ فِرْعَوْنَ يَسُومُونَكُمْ سُوءَ الْعَذَابِ يُذَبِّحُونَ أَبْنَاءَكُمْ وَيَسْتَحْيُونَ
نِسَاءَكُمْ وَفِي ذَٰلِكُمْ بَلَاءٌ مِّن رَّبِّكُمْ عَظِيمٌ ﴿٤٩﴾

وَإِذْ فَرَقْنَا بِكُمْ الْبَحْرَ فَأَنْجَيْنَاكُمْ وَأَغْرَقْنَا آلَ فِرْعَوْنَ وَأَنْتُمْ نَنْظُرُونَ ﴿٥٠﴾

« Et [rappelez-vous] quand Nous vous sauvâmes du peuple de Pharaon, qui vous infligea le pire châtement, en égorgeant vos fils et en laissant vivre vos filles. Et c'était là une grande épreuve de la part de votre Seigneur.

Et [rappelez-vous] quand Nous avons fendu la mer pour vous et vous avons sauvés, et que Nous avons noyé le peuple de Pharaon, sous vos yeux.

« Et [rappelez-vous] quand Nous vous sauvâmes [vos ancêtres] du peuple de Pharaon, qui vous infligea le pire châtiment, égorgeant vos fils [nouveau-nés] et laissant en vie vos femelles. Et c'était là une grande épreuve de la part de votre Seigneur. Et [rappelez-vous] quand Nous fendîmes la mer pour vous, vous sauvâmes et noyâmes le peuple de Pharaon, sous vos yeux. »

Allah, l'Exalté, continue de mentionner certaines des faveurs qu'Il a accordées aux gens du Livre, en particulier celles qu'Il a accordées à leurs ancêtres. Mais même si ces faveurs ont été accordées à leurs ancêtres, l'effet positif de celles-ci s'est répercuté sur les gens du Livre vivant à Médine et sur les générations futures des enfants d'Israël. Si Allah, l'Exalté, ne les avait pas sauvés de Pharaon, les générations futures seraient probablement encore soumises à l'empire égyptien. Allah, l'Exalté, a mentionné ces faveurs afin de les encourager à accepter la véracité de l'Islam, qu'ils ont clairement reconnue, par gratitude envers Allah, l'Exalté. S'ils avaient fait preuve de gratitude envers Allah, l'Exalté, ils auraient utilisé les bénédictions qui leur avaient été accordées de manières agréables à Allah, l'Exalté, telles que les écritures divines qui leur ont été accordées, et par conséquent, ils auraient certainement accepté l'Islam. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les musulmans doivent éviter de suivre les traces des gens du Livre en ne montrant pas de gratitude envers Allah, l'Exalté. Ils doivent s'assurer de remplir les différents niveaux de gratitude. Le premier est de s'assurer qu'ils n'agissent que pour plaire à Allah, l'Exalté. Celui qui agit pour plaire aux gens sera averti d'obtenir sa récompense auprès d'eux au Jour du Jugement, ce qui ne sera pas possible. Cela a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Un signe clair de la sincérité d'une personne envers Allah, l'Exalté, est qu'elle n'attend ni n'espère de gratitude ou de rétribution de la part des gens. Ensuite, elle doit montrer sa gratitude par ses paroles, en disant du bien ou en restant silencieuse. Enfin, elle doit utiliser toutes les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à d'autres bénédictions dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 49 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous vous sauvâmes [vos ancêtres] du peuple de Pharaon, qui vous infligea le pire châtement, égorgeant vos fils [nouveau-nés] et laissant en vie vos femelles... »

Pour s'assurer que personne ne remette en cause son autorité et son mode de vie qui n'était rien d'autre que la satisfaction de tous ses désirs, Pharaon soumit les enfants d'Israël et les força à une vie d'esclavage. Pour empêcher leur croissance, il tuait régulièrement les garçons nouveau-nés et laissait les femmes vivre afin de servir les Egyptiens. Allah, l'Exalté, nous montre une attitude typique des tyrans qui ont peur de perdre leur pouvoir. Ils ont recours à des personnes innocentes, comme les enfants, afin d'effrayer les gens et de les empêcher de remettre en cause leur autorité et leur mauvaise conduite. Il suffit de tourner les pages de l'histoire et d'observer comment les tyrans se comportaient de cette manière et n'adhéraient jamais aux bonnes manières, même en temps de guerre. D'une manière générale, les musulmans doivent éviter de se comporter de cette manière envers leurs familles, en essayant d'obtenir et de conserver un contrôle total sur elles par la peur. Le respect et la peur sont deux choses très différentes. Il est important pour un musulman de se comporter de manière à ce que les gens qui l'entourent, comme ses enfants, le respectent, mais il ne doit pas se comporter d'une manière qui n'inspire rien d'autre que la peur aux autres. De plus, une personne doit toujours éviter de faire du tort aux autres pour le bien de ce monde, comme la richesse ou l'autorité, car cela conduit à la destruction dans les deux mondes. Même s'il semble qu'un tyran ait échappé au châtement dans ce monde, la justice sera établie au Jour du Jugement, où il sera contraint de remettre ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, de prendre les péchés de ses victimes jusqu'à ce que justice soit établie. Cela pourrait bien le conduire à être jeté en Enfer. Cela a été mis en garde dans un

hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Il faut éviter le désir d'autorité et la poursuite de celle-ci car cela conduit à de nombreux péchés, comme opprimer les autres pour l'obtenir et la conserver. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu que l'envie excessive de richesse et d'autorité est plus destructrice pour la foi d'un musulman que la destruction causée par deux loups affamés lâchés sur un troupeau de moutons. Cela a été prévenu dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376. Il faut s'efforcer d'éviter l'amour excessif de la richesse et de l'autorité et s'efforcer de les obtenir en fonction de ses besoins et de ses responsabilités. Si l'on est mis à l'épreuve par une position d'autorité ou de richesse, on doit les utiliser de manière à plaire à Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 49 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous vous sauvâmes [vos ancêtres] du peuple de Pharaon, qui vous infligea le pire châtement, égorgeant vos fils [nouveau-nés] et laissant vivre vos femmes. Et c'était là une grande épreuve de la part de votre Seigneur. »

Ce monde étant un lieu de tests et d'épreuves, il ne faut pas être choqué lorsqu'on rencontre des moments difficiles. Il faut comprendre et accepter qu'Allah, l'Exalté, choisit ce qui est le mieux pour les gens, même si la sagesse derrière Ses choix n'est pas évidente. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

L'homme ne peut échapper aux décrets d'Allah, le Très-Haut, il ne doit donc pas manquer la récompense de les affronter avec patience. La patience consiste à éviter de se plaindre par ses actes ou ses paroles et à rester sincèrement obéissant à Allah, le Très-Haut. De plus, les musulmans doivent se souvenir des personnes qui ont fait face à des épreuves plus grandes qu'eux, car cela atténuera les effets négatifs des difficultés qu'ils rencontrent au cours de leur vie.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 49 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous vous sauvâmes [vos ancêtres] du peuple de Pharaon, qui vous infligea le pire châtement, égorgeant vos fils [nouveau-nés] et laissant vivre vos femmes. Et c'était là une grande épreuve de la part de votre Seigneur. »

La grande épreuve pourrait aussi faire référence au fait qu'Allah, l'Exalté, les a sauvés des griffes de Pharaon. Cela signifie que la grande épreuve dans ce cas serait de savoir s'ils montreraient ou non de la gratitude envers Allah, l'Exalté, ou non. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui

leur ont été accordées, comme leur liberté, d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Il faut se rappeler que les périodes de facilité sont souvent une épreuve plus grande que les périodes de difficultés. En effet, une personne confrontée à des difficultés est souvent limitée dans ses options et n'a d'autre choix que d'attendre un soulagement. Alors que les périodes de facilité signifient que l'on a de nombreuses options possibles à poursuivre, ce qui conduit à la désobéissance à Allah, l'Exalté. C'est la raison pour laquelle les riches désobéissent souvent davantage à Allah, l'Exalté, car ils ont plus facilement accès à des choses qui Lui déplaisent, comme la drogue et l'alcool. Le musulman doit donc se référer au hadith du Sahih Muslim numéro 7500, qui nous informe que le croyant obtiendra des bénédictions et du succès aussi bien dans les moments de facilité que dans les moments difficiles, car il saura réagir correctement à chaque situation. Dans les moments de facilité, il montrera sa gratitude envers Allah, l'Exalté, en utilisant la bénédiction qui lui a été accordée d'une manière qui Lui plaise. Dans les moments difficiles, il restera patient, en évitant de se plaindre verbalement ou physiquement et en maintenant plutôt son obéissance sincère à Allah, l'Exalté, sachant qu'Il ne choisit que ce qui est le mieux pour les gens, même si les sagesse derrière Ses décrets ne lui sont pas évidentes.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 50 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons séparé la mer pour vous... »

Ce fut l'un des nombreux miracles accordés au Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) au peuple d'Israël. Ils le reçurent pour renforcer leur

foi en Allah, l'Exalté. La mer fut ouverte pour eux afin qu'ils puissent échapper en toute sécurité à Pharaon et à son armée. Bien que le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) ait bénéficié de nombreux miracles de ce genre, comme la division de la lune, qui a été évoquée dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 7078, tous ces miracles étaient néanmoins limités dans le temps et seuls ceux qui étaient présents pouvaient en être témoins. Le plus grand miracle accordé au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) fut le Saint Coran. Par conséquent, il faut étudier et mettre en pratique le Saint Coran afin de pouvoir apprécier les innombrables miracles qu'il possède, comme la capacité de transformer des choses abstraites en concepts pratiques sur lesquels toute personne peut agir à tout moment et en tout lieu. Plus on fait cela, plus notre foi deviendra forte. Plus la foi d'une personne est forte, plus il lui sera facile d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela conduira à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 50 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons fendu la mer pour vous et vous avons sauvés, et que Nous avons noyé le peuple de Pharaon, sous vos yeux. »

Cet événement fut à la fois une leçon et un avertissement pour les enfants d'Israël et pour ceux qui leur succédèrent. Il indique clairement que ceux qui demeurent fermes dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, dans les moments de facilité, en montrant de la gratitude envers Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, et dans les moments difficiles, en adoptant la patience, ce qui implique d'éviter de se plaindre par ses paroles et ses actes et de maintenir l'obéissance à Allah, l'Exalté, se verront accorder une issue à toutes les difficultés, même si cela semble impossible sur le moment. Chapitre 65 At Talaq, verset 2 :

« ...Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue. »

Or, celui qui persiste dans la désobéissance à Allah, le Très-Haut, comme Pharaon et son armée l'ont fait, sera puni dans les deux mondes, même si le châtement dans ce monde ne leur est pas apparent ou semble très peu probable. Malgré son pouvoir et son influence, rien ne peut le sauver du châtement d'Allah, le Très-Haut. Par conséquent, il ne faut jamais se laisser tromper par les circonstances apparentes et au contraire croire fermement en la tradition d'Allah, le Très-Haut, qui implique de sauver ceux qui Lui obéissent et de punir ceux qui Lui désobéissent. Les gens du Livre n'ont pas retenu cette leçon et en conséquence, beaucoup d'entre eux ont rejeté l'Islam à l'époque du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut),

bien qu'ils aient été convaincus de sa véracité. Les gens du Livre n'ont pas compris que malgré le pouvoir et l'influence de Pharaon, il a été détruit lorsqu'il a défié le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut), et s'ils suivent ses traces en défiant le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ils seront également punis. Le musulman doit éviter d'adopter cette attitude d'opposition à l'islam, même s'il affirme verbalement y croire. Cela peut se produire lorsqu'il ne parvient pas à apprendre et à mettre en pratique les connaissances islamiques, ce qui l'amènera à présenter l'islam sous un faux jour aux autres et, par conséquent, de nombreuses personnes pourraient être dissuadées d'accepter l'islam et de le pratiquer à cause de cela.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 50 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons fendu la mer pour vous et vous avons sauvés, et que Nous avons noyé le peuple de Pharaon, sous vos yeux. »

En règle générale, il faut apprendre à être observateur. Il faut observer le comportement des autres et les conséquences de leur comportement afin de renforcer sa détermination à obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, sachant que la paix de l'esprit et le succès ne résident que dans cela. Il faut éviter d'adopter une attitude égocentrique et égocentrique qui nous empêche d'observer les autres et de tirer des leçons de leur conduite. Observer les autres nous encouragera également à faire preuve de patience et de gratitude lorsqu'on observe d'autres personnes confrontées à des difficultés plus difficiles que les nôtres.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 51-52

وَإِذْ وَعَدْنَا مُوسَىٰ أَرْبَعِينَ لَيْلَةً ثُمَّ اتَّخَذْتُمُ الْعِجْلَ مِن بَعْدِهِ ۚ وَأَنْتُمْ ظَالِمُونَ ﴿٥١﴾

ثُمَّ عَفَوْنَا عَنْكُمْ مِّن بَعْدِ ذَلِكَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٥٢﴾

« Et lorsque Nous donnâmes rendez-vous à Moïse pour quarante nuits, vous priez alors, après lui, le Veau, alors que vous étiez des injustes.

Ensuite, Nous vous avons pardonné après cela. Peut-être serez-vous reconnaissants.

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné rendez-vous à Moïse pour quarante nuits. Puis, après lui, vous avez pris le Veau, alors que vous étiez des injustes. Puis, après cela, Nous vous avons pardonné. Peut-être serez-vous reconnaissants. »

Allah, l'Exalté, a organisé une conversation privée avec le Saint Prophète Moïse, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, afin de lui accorder davantage de connaissances et de conseils pour lui et sa nation. Le fait que le Saint Prophète Moïse, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, ait dû se préparer à cette rencontre divine pendant quarante jours indique l'importance d'améliorer progressivement son comportement et sa conduite envers Allah, l'Exalté, et les gens. Cela signifie qu'Allah, l'Exalté, n'exige pas de l'homme qu'il devienne un saint du jour au lendemain. Au contraire, Il attend des gens qu'ils apprennent et agissent progressivement selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, afin qu'ils améliorent progressivement leur conduite envers Lui et les gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 51 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous donnâmes rendez-vous à Moïse pour quarante nuits... »

C'est l'une des principales raisons pour lesquelles le Saint Coran a été révélé par étapes plutôt qu'en une seule fois. Chapitre 25 Al Furqan, verset 32 :

« ...Ainsi, Nous affermirons ton cœur. Et Nous l'avons clairement défini. »

Allah, l'Exalté, a ensuite mentionné comment de nombreux enfants d'Israël ont commencé à adorer un veau d'or que l'un d'eux a fabriqué après le départ du Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui, pour sa rencontre avec Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 51 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné rendez-vous à Moïse pour quarante nuits. Puis vous avez pris [pour adoration] le Veau après lui [son départ]... »

Les musulmans doivent éviter de se comporter de la sorte envers le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), en ignorant ses enseignements maintenant qu'il a quitté ce monde. Ils doivent plutôt lui faire preuve de sincérité, ce qui est un aspect de l'islam selon le hadith contenu dans le Sahih Muslim numéro 196, en apprenant et en agissant selon les deux sources de guidance qui lui ont été accordées : le Saint Coran et ses hadiths.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 51 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné rendez-vous à Moïse pour quarante nuits. Puis vous avez pris [pour adoration] le Veau après lui [son départ]... »

Il est important de noter qu'ils comprenaient parfaitement que le veau d'or n'était rien d'autre qu'un objet sans vie qui avait été fabriqué sous leurs yeux par un être humain. Il ne possédait aucune qualité divine, en fait, il ne possédait aucune qualité louable du tout, et pourtant ils ont commencé à l'adorer. La vérité est que tout adorateur d'une fausse divinité, que la divinité soit une idole, un concept ou quoi que ce soit d'autre, comme les médias sociaux, la mode ou la culture, ne le fait que parce que cela lui permet de satisfaire ses désirs au lieu de vivre selon un code de conduite supérieur qui lui apprend à contrôler et à limiter ses désirs afin d'obtenir la paix de l'esprit dans les deux mondes. Une fausse divinité, comme une idole, ne fournira aucun code de conduite à ses adorateurs, leur permettant ainsi de fabriquer leur propre code de conduite, qui répond à leurs désirs. Ou bien la fausse divinité, comme les médias sociaux, est construite d'une manière qui encourage les gens à satisfaire leurs désirs. Dans les deux cas, on n'adore rien d'autre que ses propres désirs, tout comme l'ont fait les enfants d'Israël. Le veau d'or représentait un mode de vie libre de toute restriction et leur permettait de vivre une vie basée sur la satisfaction de leurs désirs sans questionnement ni restriction. Cette réalité est indiquée dans le chapitre 7 Al A'raf, verset 148 :

« Après [son départ], le peuple de Moïse fit de ses ornements un veau, une image qui mugissait. N'ont-ils pas vu qu'il ne pouvait ni leur parler ni les guider dans un chemin ? Ils l'ont pris [pour adoration], et ils ont été des pécheurs. »

Ils comprenaient clairement que cela ne pouvait ni les guider ni les guider vers un code de conduite supérieur qui restreignait leurs désirs, mais c'est exactement ce qu'ils voulaient. Ils souhaitaient fabriquer leur propre code de conduite qui leur permettrait de satisfaire leurs désirs sans retenue. Cette attitude tordue est ce qui a fait d'eux des malfaiteurs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 51 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné rendez-vous à Moïse pour quarante nuits. Puis vous avez pris le Veau après lui [c'est-à-dire son départ], alors que vous étiez des injustes. »

Ils étaient aussi des injustes, car ils avaient récemment assisté physiquement aux nombreux miracles accordés au Saint Prophète Moïse (sur lui la paix) et à la destruction de Pharaon et de son armée. Tous ces événements et signes auraient dû renforcer leur foi et donc leur obéissance à Allah, l'Exalté, mais ils ont abandonné cela et se sont tournés vers leurs désirs.

Les musulmans doivent éviter cette attitude erronée qui consiste à accepter verbalement l'islam comme leur foi tout en n'adorant que leurs désirs. Cela se produit lorsque l'on utilise volontairement et intentionnellement les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à nous plaire, à plaire aux autres, aux médias sociaux, à la culture et à la mode, au lieu de les utiliser de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad

(paix et bénédictions d'Allah sur lui). C'est la différence entre obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, et adorer ses désirs. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 23 :

« As-tu vu celui qui a pris pour dieu son [propre] désir... »

Il faut éviter cette attitude en étudiant et en mettant en pratique le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin de renforcer sa foi. Une foi forte associée à une bonne intention de plaire à Allah, l'Exalté, encouragera l'individu à Lui obéir sincèrement.

Malgré le comportement des enfants d'Israël, Allah, l'Exalté, leur a quand même pardonné. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 52 :

« Ensuite, Nous vous avons pardonné après cela. Peut-être serez-vous reconnaissants. »

Cela indique la miséricorde et le pardon infinis d'Allah, l'Exalté. Il ne faut jamais perdre espoir en Son pardon malgré les péchés qu'on a commis. Mais comme l'indique la fin du verset 52, il faut éviter de se laisser aller à des illusions et de continuer à désobéir à Allah, l'Exalté, tout en supposant que la miséricorde et le pardon infinis d'Allah, l'Exalté, nous seront

accordés. Au contraire, il faut se repentir sincèrement, ce qui implique d'éprouver des remords, de demander le pardon d'Allah, l'Exalté, et de quiconque a été lésé, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tous les droits qui ont été violés à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens et de continuer à utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Tout cela englobe un repentir sincère et une reconnaissance envers Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 51-52 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné rendez-vous à Moïse pour quarante nuits. Puis, après lui, vous avez pris le Veau, alors que vous étiez des injustes. Puis, après cela, Nous vous avons pardonné. Peut-être serez-vous reconnaissants. »

En conclusion, Allah, l'Exalté, a rappelé aux gens du Livre comment Il a pardonné à leurs ancêtres après qu'ils aient commis le polythéisme, les mêmes ancêtres dont les gens du Livre vivant à Médine se vantaient et à qui ils attribuaient la perfection. Les gens du Livre se sont donc vu rappeler la miséricorde du pardon d'Allah, l'Exalté, et ont été donc encouragés à se repentir sincèrement de leur rejet de l'Islam et de leur attitude néfaste envers le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et à accepter sincèrement l'Islam, sachant que c'était la vérité telle que décrite dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Pourtant, malgré cette invitation au pardon et à la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, de nombreux gens du Livre restèrent fermes dans leur rejet de l'Islam, car l'amour de la satisfaction de tous leurs désirs matériels que l'Islam modérerait les avait envahis, tout comme cet amour avait envahi leurs ancêtres et les avait encouragés à adorer un objet sans vie. Un musulman doit se rappeler que s'il se comporte de la même manière, il sera compté comme l'un d'eux aux yeux d'Allah, le Très-Haut. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 51 :

« Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens. Ils sont en effet alliés les uns des autres. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés est certes des leurs. Allah ne guide pas les gens injustes. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 53

وَإِذْ ءَاتَيْنَا مُوسَى الْكِتَابَ وَالْفُرْقَانَ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿٥٣﴾

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné à Moïse le Livre et la preuve, afin que vous soyez peut-être guidés. »

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné à Moïse le Livre et la preuve, afin que vous soyez peut-être guidés. »

Allah, l'Exalté, a rappelé aux gens le Livre de la grande faveur qu'Il a accordée à leurs ancêtres et par extension, à eux aussi sous la forme de la Torah. Le Livre comprenait les lois et les règlements qu'Allah, l'Exalté, a choisis pour les enfants d'Israël. Ces lois assureraient la propagation de la justice et de la paix au sein de la société lorsqu'elles étaient correctement appliquées. Les lois faites par l'homme seront toujours biaisées et favoriseront un groupe de personnes par rapport aux autres, alors que la loi divine est exempte de ce défaut et de tous les autres défauts possibles qui empêchent une société d'atteindre la justice et la paix. Il suffit de tourner les pages de l'histoire et d'observer les sociétés qui ont correctement appliqué la loi divine et la paix et la justice dont elles ont bénéficié en conséquence. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 53 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné à Moïse le Livre et le discernement... »

La Torah était également un critère, ce qui signifie que lorsque quelqu'un apprenait et agissait selon ses enseignements, il recevait la capacité de distinguer ce qui lui était bénéfique de ce qui lui était nuisible, entre le véritable succès et l'échec et entre le chemin de la paix et le chemin de l'anxiété dans les deux mondes.

Lorsque ces deux éléments sont réunis, c'est-à-dire en appliquant correctement la loi et en utilisant les enseignements de la Torah pour différencier une vie de paix d'une vie de misère, on obtient la bonne direction. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 53 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné à Moïse le Livre et la preuve, afin que vous soyez peut-être guidés. »

Allah, le Très-Haut, a rappelé aux gens du Livre vivant à Médine l'importance d'adhérer aux enseignements corrects et inaltérés de la Torah qu'ils possédaient encore. Cela incluait de reconnaître et d'accepter la véracité de l'Islam lorsqu'ils la rencontraient. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Mais la grande majorité des gens du Livre rejetèrent l'Islam et ne respectèrent pas les enseignements inaltérés de la Torah par amour pour la satisfaction de leurs désirs. Ils savaient que vivre selon sa loi et obtenir le critère ne les guiderait que vers l'utilisation des bénédictions qui leur avaient été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Mais comme cela remettait en cause leurs désirs, ils changèrent la loi et refusèrent d'obtenir le critère.

Les musulmans doivent éviter de se comporter de cette manière en ignorant les lois et les règlements du Saint Coran et en ne parvenant pas à obtenir le critère que l'on peut obtenir en l'apprenant et en l'appliquant. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 185 :

« Le mois de Ramadan [est celui] au cours duquel a été révélé le Coran, comme guide pour les gens, comme preuves évidentes de la bonne direction et du discernement... »

Si une société ignore les lois et les règles du Saint Coran, l'injustice se répandra dans toute sa société, car Allah, l'Exalté, est seul exempt de préjugés et connaît parfaitement ce qui est le mieux pour une société. Si un musulman ne parvient pas à apprendre et à agir selon le Saint Coran, il n'obtiendra pas le critère et, par conséquent, il ne sera pas en mesure de distinguer le bien du mal, le succès de l'échec et le chemin de la paix du chemin de l'anxiété. En conséquence, il fera des choix basés sur ses

propres désirs, les caprices des autres, les médias sociaux, la mode et la culture qui l'encourageront à abuser des bénédictions qui lui ont été accordées. Cela le conduira à une vie sombre dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

En effet, la société qui met en pratique les lois et les règlements du Saint Coran obtiendra la paix et la justice, ce qui permettra de respecter les droits de tous les individus et de supprimer toutes les formes de barrières sociales erronées qui causent la désunion au sein de la société. Et celui qui apprend et met en pratique le Saint Coran obtiendra la capacité de distinguer le bien du mal, la paix et le succès, de sorte qu'il sera guidé vers l'utilisation des bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 53 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné à Moïse le Livre et la preuve, afin que vous soyez peut-être guidés. »

Cela conduit à la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes.
Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 53 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné à Moïse le Livre et la preuve, afin que vous soyez peut-être guidés. »

En général, ce verset montre clairement que la connaissance matérielle ne suffit pas à guider correctement une personne dans ce monde. Même si certaines connaissances matérielles sont utiles car elles aident à obtenir correctement les provisions légales, il n'en reste pas moins qu'elles ne peuvent pas être appliquées à d'autres aspects de la vie, comme les aspects personnels, sociaux et familiaux, et obtenir la bonne orientation. Peu importe le niveau de connaissance matérielle que l'on possède, cela ne lui donnera pas la capacité de déduire les lois et les règlements que la société doit respecter, car ses opinions et ses choix seront toujours influencés par une sorte de parti pris et en raison d'un manque de compréhension complète de la société et de la nature humaine, il ne sera pas en mesure de choisir les meilleures règles et règlements. De plus, la

connaissance matérielle ne lui donnera pas le critère qui lui permettra de faire la différence entre le succès réel et l'échec, ni entre le chemin de la paix et celui du stress. Seul Allah, l'Exalté, qui contrôle le cœur spirituel des gens, la demeure de la paix de l'esprit, est conscient de cette connaissance et elle doit donc être recherchée auprès de Lui à travers le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

De plus, le verset 53 précise également que la bonne direction n'est pas possible sans adhérer strictement à la connaissance divine contenue dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Les musulmans doivent donc éviter tous les actes et pratiques coutumières qui ne sont pas enracinés dans ces deux sources de guidance, même s'ils sont considérés comme de bonnes actions. La vérité est que plus on agit sur d'autres choses, même si elles sont considérées comme de bonnes actions, moins on apprendra et agira sur les deux sources de guidance. Et comme l'indique le verset 53, celui qui se comporte de cette manière ne sera pas bien guidé. C'est la raison pour laquelle le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 53 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné à Moïse le Livre et la preuve, afin que vous soyez peut-être guidés. »

Ce verset montre également clairement que la bonne direction ne s'obtient que par l'apprentissage et l'application de la connaissance divine. Prétendre verbalement à l'Islam ne suffit donc pas à obtenir la bonne direction tant qu'elle n'est pas appuyée par des actes. Tout comme une carte n'est pas utile tant qu'elle n'est pas mise en pratique, la connaissance divine contenue dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ne l'est pas non plus, car la bonne direction indique clairement un cheminement pratique et non pas seulement une déclaration verbale de croyance.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 54

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِ ۖ يَتَقَوْمِ إِنَّا كُنتُمْ ظَالِمِينَ أَنْفُسَكُمْ بِاتَّخَذِكُمُ الْعِجْلَ فَتُوبُوا إِلَىٰ
بَارِيكُمْ فَأَقْتُلُوا أَنْفُسَكُمْ ذَٰلِكُمْ خَيْرٌ لَّكُمْ عِنْدَ بَارِيكُمْ فَنَابَ عَلَيْكُمْ إِنَّهُ هُوَ التَّوَّابُ الرَّحِيمُ



« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le veau. Repentez-vous donc auprès de votre Créateur et tuez-vous. C'est ce qui est le mieux pour vous auprès de votre Créateur . » Puis Il agréa votre repentir. Car Il est certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le veau. Repentez-vous donc auprès de votre Créateur et tuez-vous. C'est ce qui est le mieux pour vous auprès de votre Créateur . » Puis Il agréa votre repentir. Car Il est certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.

On peut sentir la sincérité dans la manière dont le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) s'adressait à son peuple, même s'il lui avait désobéi en prenant le veau d'or comme objet d'adoration. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 54 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes certainement fait du tort à vous-mêmes en prenant du veau [pour l'adorer]... » »

Il faut adopter ce type de sincérité envers les autres car c'est un aspect important de l'islam, selon le hadith trouvé dans le Sahih Muslim numéro 196. La meilleure façon d'y parvenir est de traiter les autres de la manière dont on souhaite que les autres nous traitent. En fait, une personne ne peut être croyante tant qu'elle n'aime pas pour les autres ce qu'elle aime pour elle-même. Cela est confirmé dans un hadith trouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 13.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 54 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes certainement fait du tort à vous-mêmes en prenant du veau [pour l'adorer]... » »

Les enfants d'Israël ont clairement reconnu que le veau d'or fabriqué sous leurs yeux par un être humain n'était pas digne d'adoration. C'est ce que représentait le veau d'or qui les a incités à l'adorer. Le veau d'or étant un objet sans vie, il ne pouvait pas leur offrir un code de conduite plus élevé pour vivre, qui leur apprenait comment utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées par Allah, l'Exalté. Cela leur aurait permis de fabriquer leur propre code de conduite, qui était conçu pour qu'ils puissent satisfaire tous leurs désirs mondains tout en paraissant très religieux aux yeux de la société. Cette réalité s'applique à toute fausse divinité, qu'il s'agisse d'une idole, des médias sociaux, de la mode, de la culture ou de la société. Celui qui se comporte de cette manière ne fait qu'adorer ses désirs, comme un animal. Chapitre 45 A ; Jathiyah, verset 23 :

« As-tu vu celui qui a pris pour dieu son désir... »

Cette attitude est la principale raison pour laquelle de nombreux non-musulmans critiquent constamment et de manière non constructive l'islam, car il invite les gens à vivre selon un code de conduite supérieur qui

modère leurs désirs en leur enseignant comment utiliser correctement les bénédictions qui leur ont été accordées afin qu'ils obtiennent la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Mais comme ces personnes désirent vivre comme des animaux sans apparaître comme des animaux aux yeux du reste de la société, elles critiquent sans relâche l'islam.

Les musulmans doivent donc éviter de se laisser aller à leurs désirs en affirmant verbalement leur foi en l'islam tout en ne mettant pas en pratique les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Ils doivent comprendre que contrôler leurs désirs matériels et utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, est le seul moyen d'atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Tout comme un médecin modère et contrôle les désirs de son patient malade en lui prescrivant des médicaments amers et un régime alimentaire strict, l'Islam fait de même. De la même manière qu'un patient qui ignore les conseils de son médecin sera confronté à des problèmes mentaux et physiques, il en sera de même pour celui qui n'apprend pas et n'agit pas selon les enseignements de l'islam. Allah, l'Exalté, seul contrôle le cœur spirituel des gens, la demeure de la paix de l'esprit, et Il choisit donc à qui la paix de l'esprit est accordée et à qui sont soumis aux problèmes mentaux. Chapitre 53 An Najm, verset 43 :

« Et c'est Lui qui fait rire et pleurer. »

Ceux qui ignorent les enseignements de l'Islam profiteront de moments de divertissement et de plaisir, mais dans l'ensemble, ils mèneront sans aucun

doute une vie misérable. Les choses mêmes qu'ils ont obtenues ne deviendront qu'une source de stress, d'anxiété et de dépression. Cela est tout à fait évident lorsqu'on observe les célébrités de ce monde. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 23 Al Mu'minun, versets 55-56 :

« Pensent-ils que ce que Nous leur accordons en biens et en enfants, c'est parce que Nous leur accordons rapidement de bonnes choses ? Mais ils ne s'en rendent pas compte. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Il faut méditer sur ces enseignements simples et sur les gens de ce monde qui ont ignoré les enseignements de l'Islam et les conséquences de leurs choix et demeurer déterminés à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin qu'ils obtiennent la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 54 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes certainement fait du tort à vous-mêmes en prenant du veau [pour l'adorer]... »

Ce verset prévient également les gens que la désobéissance à Allah, l'Exalté, ne cause que du tort à soi-même, car chaque personne devra faire

face aux conséquences de sa désobéissance dans les deux mondes. Dans ce monde, les choses mêmes qu'ils obtiennent grâce à la désobéissance à Allah, l'Exalté, deviendront pour eux une source de stress et d'anxiété et ce qui viendra dans le monde à venir sera encore plus désastreux. C'est la raison pour laquelle ceux qui désobéissent à Allah, l'Exalté, mènent une vie misérable, même s'ils ont le monde à leurs pieds et ont des moments de plaisir et de divertissement. De plus, lorsqu'une personne fait du tort à autrui et ne se repent pas sincèrement, elle sera confrontée au stress dans ce monde et, le Jour du Jugement, elle sera obligée de remettre ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, de prendre les péchés de ses victimes jusqu'à ce que justice soit établie. Cela peut les amener à être jetés en Enfer. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Par conséquent, lorsque quelqu'un nuit aux autres, en réalité, il ne fait que se nuire à lui-même. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 15 :

« Quiconque fait une bonne action, c'est pour lui-même ; et quiconque fait une mauvaise, c'est contre elle [l'âme]. C'est donc vers votre Seigneur que vous serez ramenés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 54 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le veau [pour l'adorer]. Repentez-vous donc auprès de votre Créateur et tuez-vous [c'est-à-dire les coupables parmi vous]. C'est ce qui est le mieux pour vous [tous] aux yeux de votre Créateur . » Puis Il agréa votre repentir... »

Se suicider signifie exécuter ceux qui se sont rendus coupables d'adoration du veau d'or. Cette expression a été formulée de cette manière afin de rappeler aux musulmans qu'ils sont une seule unité et une seule famille même s'ils viennent de pays différents, parlent des langues différentes et mènent des vies très différentes. Cela rappelle aux musulmans de faire preuve de sincérité les uns envers les autres en traitant les autres comme ils souhaitent que les autres les traitent. Il faut souhaiter le meilleur aux autres comme on le souhaite pour soi-même. Cela doit se manifester par des actes et non pas seulement par des paroles.

Bien que certains des enfants d'Israël aient adoré le veau d'or, tous ont été mis en difficulté. Ceux qui n'adoraient pas le veau d'or étaient chargés d'exécuter ceux qui l'adoraient. Cela montre l'importance d'ordonner le bien et d'interdire le mal au sein de la société, car chaque membre d'une société est directement ou indirectement influencé par les actions des masses générales. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a expliqué cela dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2686. Il a indiqué que cette réalité peut être comprise à l'aide de l'exemple d'un bateau à deux niveaux. Ceux qui se trouvent au niveau inférieur ne veulent pas déranger les gens du niveau supérieur lorsqu'ils souhaitent obtenir de l'eau, alors ils décident de percer un trou dans le bateau afin d'accéder directement à l'eau. Si les gens du niveau supérieur ne parviennent pas à les arrêter, ils se noieront tous. Les musulmans doivent donc remplir leur rôle en conseillant aux autres de faire le bien et en les mettant en garde contre le mal, ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils seront à l'abri des conséquences négatives de la société dans les deux mondes. Chapitre 7 Al A'raf, verset 164 :

« Et quand une communauté d'entre eux dit : « Pourquoi conseillez-vous [ou avertissez] un peuple qu'Allah va détruire ou punir d'un châtement sévère ? » Ils [les conseillers] dirent : « Pour être absous auprès de votre Seigneur et peut-être Le craindront-ils. » »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 54 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le veau [pour l'adorer]. Repentez-vous donc auprès de votre Créateur et tuez-vous [c'est-à-dire les coupables parmi vous]. C'est ce qui est le mieux pour vous [tous] aux yeux de votre Créateur . » Puis Il agréa votre repentir... »

Cette punition peut paraître sévère mais elle leur était appropriée car ils avaient été témoins récemment de miracles clairs et évidents accordés au Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut), comme la transformation de son bâton en un énorme serpent, et ils avaient récemment assisté à la noyade de Pharaon et de son armée lors d'un événement miraculeux. Comme ils avaient été témoins physiques de ces événements, ils n'avaient donc aucune raison de tomber dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, et encore moins dans le pire des péchés majeurs : le polythéisme. Ils auraient dû adopter une foi forte grâce à ces miracles qui les auraient encouragés à rester fermes dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire. Les musulmans doivent éviter cette attitude car les plus grands et

intemporels miracles du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) leur ont été accordés. En les étudiant et en les mettant en pratique, leur foi se renforcera et, par conséquent, ils seront encouragés à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations. Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 54 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le veau [pour l'adorer]. Repentez-vous donc auprès de votre Créateur et tuez-vous [c'est-à-dire les coupables parmi vous]. C'est ce qui est le mieux pour vous [tous] aux yeux de votre Créateur . » Puis Il agréa votre repentir... »

Ce châtement était le meilleur jugement aux yeux d'Allah, l'Exalté, car ceux qui étaient exécutés obtiendraient le pardon d'Allah, l'Exalté, et ceux qui resteraient seraient fortement dissuadés de répéter ce comportement et même de désobéir à Allah, l'Exalté, dans d'autres domaines. Cela ne mènerait qu'à un bénéfice pour tous ceux impliqués dans les deux mondes.

Cela rappelle à l'individu de rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, même lorsqu'il rencontre des difficultés. Il doit croire fermement qu'Allah, l'Exalté, choisit toujours ce qui est le mieux pour tous les concernés, même si la sagesse derrière Ses choix ne lui est pas évidente. Il doit apprendre et agir selon les enseignements islamiques afin de renforcer sa foi afin de ne pas être dissuadé de Son obéissance, quelle que soit la situation. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Allah, l'Exalté, a été désigné comme leur Créateur, car c'était un puissant rappel qu'ils auraient dû adorer et obéir à leur Créateur, Allah, l'Exalté, au lieu d'adorer un objet que l'un d'eux a fabriqué. Comment peut-on fabriquer une idole de ses propres mains et ensuite la déclarer comme étant sa divinité ? Même si l'esprit de la divinité pénètre dans l'idole, cela signifierait que la divinité dépend des gens pour lui donner un corps. Une véritable divinité ne dépend de personne d'autre et en fait, toutes les autres dépendent d'elle.

Après que les enfants d'Israël eurent exécuté les ordres d'Allah, l'Exalté, et exécuté ceux qui s'étaient laissés aller à adorer le veau d'or, Allah, l'Exalté, accepta leur repentir. En général, le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à toute autre personne qui a été lésée, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, ils doivent sincèrement promettre de ne plus commettre le même péché ou un

péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 54 :

« ... Certes, Il est l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. »

Malgré le comportement néfaste des gens du Livre vivant à Médine envers le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , bien qu'ils aient clairement reconnu sa véracité, ce qui était mentionné dans leurs écritures divines, Allah, l'Exalté, leur a rappelé le fait qu'Il est Pardonneur afin qu'ils soient encouragés à se repentir sincèrement auprès de Lui. Cependant, beaucoup d'entre eux n'ont pas saisi cette opportunité et ont continué à s'opposer à l'Islam et au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Un musulman doit toujours se rappeler que le fait de ne pas être immédiatement puni pour ses péchés ne signifie pas qu'il ne le sera pas du tout. Il doit saisir les opportunités qui lui sont offertes par Allah, l'Exalté, pour se repentir sincèrement et s'amender avant que ces opportunités ne s'épuisent et qu'il ne fasse face aux conséquences de ses actes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 42 :

« Et ne croyez pas qu'Allah ignore ce que font les injustes. Il ne fait que les retarder jusqu'au jour où les yeux se fixeront. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 55-56

وَإِذْ قُلْتُمْ يَمُوسَىٰ لَنْ نُؤْمِنَ لَكَ حَتَّىٰ نَرَى اللَّهَ جَهْرَةً فَأَخَذَتْكُمُ الصَّاعِقَةُ وَأَنْتُمْ نُنْظَرُونَ



ثُمَّ بَعَثْنَاكَ مِنْ بَعْدِ مَوْتِكَ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ



« Et [rappelez-vous] quand vous disiez : « Ô Moïse, nous ne croirons pas en toi tant que nous n'aurons pas vu Allah ». La foudre vous saisit alors que vous regardiez.

Puis Nous t'avons fait revivre après ta mort, afin que tu sois peut-être reconnaissant.

« Et quand tu disais : « Ô Moïse, nous ne croirons pas en toi tant que nous n'aurons pas vu Allah ». La foudre t'a saisi alors que tu regardais. Puis, après ta mort, Nous t'avons ressuscité, afin que tu sois reconnaissant. »

Ces versets reflètent la fierté que certains enfants d'Israël possédaient. Alors qu'ils méprisaient les gens en pensant qu'ils étaient meilleurs, ils se demandaient pourquoi le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix) avait eu l'honneur de parler directement à Allah, l'Exalté, et de lui transmettre Son message. S'ils avaient reconnu son statut supérieur, ils n'auraient pas fait une telle demande irrespectueuse. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 55 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne croirons jamais en toi tant que nous n'aurons pas vu Allah en face »... »

Il faut éviter l'orgueil à tout prix, car un atome d'orgueil suffit à nous conduire en enfer. Un hadith du Sahih Muslim, numéro 265, nous en avertit. L'orgueilleux méprise les autres en les croyant supérieurs, même s'il n'est pas conscient du rang des gens aux yeux d'Allah, l'Exalté. Il fonde sa croyance insensée sur des normes mondaines, telles que la richesse et le statut social. Il ne faut jamais oublier que la véritable supériorité réside dans la mesure dans laquelle on obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

De plus, comme l'homme ne sait pas si lui ou quelqu'un d'autre mourra en tant que musulman, il doit éviter de se croire supérieur aux autres, quelles que soient les bonnes actions qu'il accomplit. Enfin, il doit reconnaître que tout ce qu'il possède et chaque bonne action qu'il accomplit ne sont possibles que grâce à la miséricorde d'Allah, l'Exalté, car Lui seul nous donne l'opportunité, l'énergie, l'inspiration, la connaissance et la capacité d'accomplir une bonne action ou d'obtenir une bénédiction matérielle.

L'orgueil pousse aussi à rejeter la vérité lorsqu'elle leur est présentée car elle contredit leurs désirs. Les enfants d'Israël ont été témoins de nombreux miracles du Saint Prophète Moïse (sur lui la paix) et de la destruction miraculeuse de Pharaon et de son armée. Mais comme le code de conduite que le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix) leur avait donné contredisait leurs désirs, ils ont tenté de trouver des excuses pour le rejeter ainsi que lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 55 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne croirons jamais en toi tant que nous n'aurons pas vu Allah en face »... »

Les musulmans doivent éviter cette attitude et soutenir plutôt leur revendication verbale de respect et d'amour du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), en lui obéissant sincèrement dans toutes les situations. Chapitre 4 An Nisa, verset 80 :

« Celui qui obéit au Messager a obéi à Allah... »

Malgré l'arrogance et la désobéissance des enfants d'Israël, Allah, l'Exalté, leur a donné à plusieurs reprises l'occasion de se repentir sincèrement et de s'amender. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 55-56 :

« Et quand tu disais : « Ô Moïse, nous ne croirons pas en toi tant que nous n'aurons pas vu Allah ». La foudre t'a saisi alors que tu regardais. Puis, après ta mort, Nous t'avons ressuscité, afin que tu sois reconnaissant. »

Il ne faut jamais se laisser tromper par le fait que le châtiment d'Allah, l'Exalté, n'est pas toujours évident pour les gens et n'arrive pas immédiatement. Chapitre 16 An Nahl, verset 61 :

« Et si Allah imposait aux gens un blâme pour leurs méfaits, Il ne laisserait sur la terre aucune créature, mais Il les retarderait jusqu'à un terme

déterminé. Et quand leur terme sera venu, ils ne resteront pas en arrière d'une heure, et ne la devanceront pas. »

Il faut donc saisir toutes les occasions qu'Allah, le Très-Haut, nous accorde pour nous repentir sincèrement et nous amender avant la fin de notre temps. Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, le Très-Haut, et à quiconque a été lésé, tant que cela ne nous amène pas à de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, le Très-Haut, et des gens. Ensuite, il faut continuer à obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, dans toutes les situations. Il doit s'assurer de n'accomplir que de bonnes actions pour Allah, le Très-Haut, et donc ne doit pas s'attendre ni espérer de gratitude de la part des gens. Il doit montrer sa gratitude à Allah, le Très-Haut, par ses paroles en disant du bien ou en restant silencieux et enfin, il doit utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Celui qui se comporte de cette manière a combiné le repentir sincère avec la gratitude. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 55-56 :

« Et quand tu disais : « Ô Moïse, nous ne croirons pas en toi tant que nous n'aurons pas vu Allah ». La foudre t'a saisi alors que tu regardais. Puis, après ta mort, Nous t'avons ressuscité, afin que tu sois reconnaissant. »

Cela conduit à davantage de bénédictions dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Cela conduit également à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Or, celui qui ne saisit pas les innombrables opportunités qu'Allah, l'Exalté, offre aux gens pour qu'ils se réforment, alors les choses de ce monde qu'il a obtenues par Sa désobéissance deviendront pour lui une source de stress et d'anxiété, même s'il a des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 23 Al Mu'minun, versets 55-56 :

« Pensent-ils que ce que Nous leur accordons en biens et en enfants, c'est parce que Nous leur accordons rapidement de bonnes choses ? Mais ils ne s'en rendent pas compte. »

Et chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Dans l'ensemble, ils mèneront une vie misérable et déprimée dans ce monde et ce qui suit n'est que pire. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 57

وَضَلَّلْنَا عَلَيْكُمُ الْغَمَامَ وَأَنزَلْنَا عَلَيْكُمُ الْمَنَّاءَ وَالسَّلْوَىٰ كُلُوا مِن طَيِّبَاتِ مَا رَزَقْنَاكُمْ وَمَا
ظَلَمُونَا وَلَكِن كَانُوا أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٥٧﴾

« Nous vous avons ombragés de nuages et avons fait descendre sur vous la manne et les cailles, en vous disant : « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. » Et ils ne Nous ont point fait de tort, mais ils se faisaient du tort à eux-mêmes. »

« Nous vous avons ombragés de nuages et avons fait descendre sur vous la manne et les cailles, en vous disant : « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. » Et ils ne Nous ont point fait de tort, mais ils se faisaient du tort à eux-mêmes. »

Allah, l'Exalté, continue de rappeler aux gens du Livre les nombreux bienfaits qu'Il a accordés à leurs ancêtres et par extension à eux-mêmes. Alors que les enfants d'Israël étaient dans le désert, après la destruction de Pharaon et de son armée, Allah, l'Exalté, leur a fourni une ombre constante et une provision qui leur a été fournie avec un minimum d'effort. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 57 :

« Nous vous avons ombragés de nuages et avons fait descendre sur vous la manne et les cailles, en vous disant : « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. »... »

L'ombre constante de la chaleur du soleil représente la miséricorde d'Allah, l'Exalté, qui ombrage toujours les gens de cette Terre. La miséricorde qui les protège des choses nuisibles, même si cette protection ne leur est pas évidente, et qui les oriente vers la paix de l'esprit dans les deux mondes. Et la provision qu'Il fournit à la création comprend tout ce dont on a besoin pour survivre dans ce monde afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Ces deux bénédictions spécifiques sont une raison suffisante pour montrer de la gratitude envers Allah, l'Exalté, en Lui obéissant sincèrement à tout moment. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète

Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). La gratitude implique également de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté, et donc de ne désirer aucune récompense ou gratitude de la part des gens. Cela implique également de dire du bien ou de rester silencieux. Tout cela conduit à d'autres bénédictions et récompenses dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Et cela conduit également à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais si l'on ne fait pas preuve de gratitude et que l'on fait un mauvais usage des bienfaits qui nous ont été accordés, ce qui conduit toujours à la désobéissance à Allah, l'Exalté, alors on ne fait que se faire du tort à soi-même, car les conséquences de ses actions rejailliront sur nous dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 57 :

« Nous vous avons ombragés de nuages, et avons fait descendre sur vous la manne et les cailles, en vous disant : « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. » Et ils ne Nous ont point fait de tort, mais ils se faisaient du tort à eux-mêmes. »

Les choses matérielles que l'on obtient par la désobéissance à Allah, l'Exalté, deviendront pour lui une source de stress et d'anxiété dans les deux mondes, même s'il parvient à obtenir quelques moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 23 Al Mu'minun, versets 55-56 :

« Pensent-ils que ce que Nous leur accordons en biens et en enfants, c'est parce que Nous leur accordons rapidement de bonnes choses ? Mais ils ne s'en rendent pas compte. »

Et chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 57 :

« ...« Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. »... »

D'une manière générale, ce verset rappelle également aux gens qu'Allah, l'Exalté, ne conseille aux gens que ce qui est bon pour eux dans les deux mondes. Il n'a interdit que ce qui est nocif pour la santé mentale, physique et spirituelle de l'homme. Par exemple, il n'est pas nécessaire d'être médecin pour comprendre les nombreuses conséquences négatives de la consommation d'alcool. Non seulement l'alcool cause des problèmes mentaux et physiques, qu'il soit consommé en petite ou en grande quantité, mais il provoque également de nombreux problèmes sociaux qui conduisent souvent à des crimes violents. Chapitre 7 Al A'raf, verset 157 :

« Ceux qui suivent le Messenger, le prophète illettré, qu'ils trouvent écrit [c'est-à-dire décrit] dans ce qu'ils ont de la Thora et de l'Évangile, qui leur ordonne le convenable et leur interdit le blâmable, leur rend licite le bien et leur interdit le mal, et les libère de leur fardeau et des entraves qui pesaient sur eux... »

Ceux qui adhèrent aux commandements et aux interdictions d'Allah, l'Exalté, seront libérés du fardeau et des entraves d'une mauvaise santé mentale, physique et spirituelle, afin qu'ils puissent mener une vie de paix dans les deux mondes.

Alors que ceux qui abandonnent les commandements et les interdictions d'Allah, l'Exalté, et se livrent à des choses nuisibles qu'Il a interdites, seront accablés d'innombrables problèmes physiques, mentaux et spirituels et en conséquence, ils mèneront une vie de misère dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 57 :

« ... « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. » Et ils ne Nous ont point fait de tort, mais ils se sont fait du tort à eux-mêmes. »

Tout comme le sage écoute et obéit à son médecin, qui lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict, car cela conduit à une bonne santé mentale et physique, le sage écoutera et obéira aux instructions d'Allah, l'Exalté, l'Omniscient, afin d'atteindre une bonne santé

mentale et physique dans les deux mondes. Comme Allah, l'Exalté, contrôle le cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit, il est inconcevable qu'une personne puisse atteindre la paix de l'esprit tout en Lui désobéissant. Chapitre 53 An Najm, verset 43 :

« Et c'est Lui qui fait rire et pleurer. »

De plus, manger de bonnes choses, mentionné au verset 57, implique également d'obtenir et d'utiliser uniquement ce qui est licite. Il faut comprendre que le fondement externe de l'Islam est l'obtention et l'utilisation de ce qui est licite, tandis que le fondement interne de l'Islam est l'intention de chacun. Si l'un ou les deux sont corrompus, alors toutes les actions de l'individu seront corrompues et donc inacceptables pour Allah, l'Exalté. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 57 :

« Nous vous avons ombragés de nuages et avons fait descendre sur vous la manne et les cailles, en vous disant : « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. » Et ils ne Nous ont point fait de tort, mais ils se faisaient du tort à eux-mêmes. »

Allah, le Très-Haut, a averti les gens du Livre vivant à Médine de ne pas se montrer ingrats envers Lui, comme l'avaient fait leurs ancêtres. Mais dans la plupart des cas, cet avertissement est tombé dans l'oreille d'un sourd, car ils ont continué à s'opposer à l'Islam tout en reconnaissant sa véracité. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les musulmans doivent éviter de se comporter de la même manière et adopter plutôt la gratitude envers Allah, l'Exalté, afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 5 Al Maidah, versets 15-16 :

« ...Il vous est venu de la part d'Allah une lumière et un Livre explicite [le Coran]. Par lesquels Allah guide ceux qui recherchent Son agrément vers les chemins de la paix, les fait sortir des ténèbres vers la lumière, par Sa permission, et les guide vers un chemin droit. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 58-59

وَإِذْ قُلْنَا ادْخُلُوا هَذِهِ الْقَرْيَةَ فَكُلُوا مِنْهَا حَيْثُ شِئْتُمْ رَغَدًا وَادْخُلُوا الْبَابَ سُجَّدًا وَقُولُوا
حِطَّةٌ نَغْفِرَ لَكُمْ خَطَايَاكُمْ وَسَيَزِيدُ الْمُحْسِنِينَ ﴿٥٨﴾

فَبَدَّلَ الَّذِينَ ظَلَمُوا قَوْلًا غَيْرَ الَّذِي قِيلَ لَهُمْ فَأَنْزَلْنَا عَلَى الَّذِينَ ظَلَمُوا رِجْزًا مِنَ
السَّمَاءِ بِمَا كَانُوا يَفْسُقُونَ ﴿٥٩﴾

« Et [rappelez-vous] quand Nous dîmes : « Entrez dans cette cité et mangez-en où vous voudrez, en abondance. Entrez par la porte en vous inclinant humblement et dites : « Déchargez-nous de nos péchés ». Nous vous pardonnerons alors vos péchés, et Nous augmenterons en bien et en récompense les bienfaiteurs.

Mais ceux qui ont commis des injustices ont changé [ces paroles] en une autre parole que celle qui leur avait été dite. Alors, Nous avons fait descendre du ciel sur ceux qui ont commis des injustices un châtiment [c'est-à-dire une plaie] parce qu'ils ont osé désobéir.

« Et [rappelez-vous] quand Nous dîmes : « Entrez dans cette cité et mangez-en où vous voudrez, en abondance. Entrez par la porte en vous inclinant humblement et dites : « Soulagez-nous de nos péchés ». Nous vous pardonnerons alors vos péchés et augmenterons la récompense des bienfaiteurs. Mais ceux qui ont commis des injustices ont changé [ces paroles] en une autre parole que celle qui leur avait été adressée. Nous avons donc fait descendre du ciel sur ceux qui ont commis des injustices un châtiment [une plaie] parce qu'ils ont désobéi. »

Allah, l'Exalté, continue de rappeler aux gens du Livre comment Il a accordé à leurs ancêtres de nombreux bienfaits et comment ces bienfaits ont été accueillis avec ingratitude. Il avertissait les gens du Livre vivant à Médine d'éviter le comportement de leurs ancêtres et de plutôt Lui témoigner de la gratitude. Cela implique de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Une indication de la sincérité d'une personne envers Allah, l'Exalté, est qu'elle n'espère ni ne s'attend à une récompense ou à une gratitude de la part des gens. Celui qui agit pour le bien des gens sera averti d'obtenir sa récompense auprès des gens pour lesquels il a agi le Jour du Jugement, ce qui ne sera pas possible. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. La gratitude avec la langue se manifeste lorsque l'on dit ce qui est bien ou reste silencieux. La gratitude envers les actes de l'homme consiste à utiliser les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Un aspect de cette gratitude que les gens du Livre vivant à Médine auraient dû montrer à Allah, l'Exalté, était d'accepter l'Islam lorsqu'il leur a été présenté, car ils en ont clairement reconnu la véracité. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 58 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous dîmes : « Entrez dans cette cité et mangez-en où vous voudrez en abondance... » »

Après la destruction de Pharaon, les enfants d'Israël reçurent l'ordre d'entrer dans une ville qu'Allah, l'Exalté, leur avait désignée, sous la direction du Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui. Cette ville n'est pas nommée dans ces versets car cette information n'est pas pertinente pour apprendre les leçons importantes que ces versets enseignent. Il faut donc toujours chercher et étudier les informations pertinentes, qui nous

aideront à accroître notre obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et à étudier et à agir sur les choses sur lesquelles on s'interrogera le Jour du Jugement. De plus, ce verset indique l'importance de comprendre que dans la plupart des cas, une personne reçoit des bénédictions dans les deux mondes en fonction de ses efforts. Chapitre 53 An Najm, verset 39 :

« Et il n'y a pour l'homme que le bien pour lequel il s'efforce. »

Les enfants d'Israël avaient reçu la promesse d'une vie facile après avoir lutté contre la nation tyrannique qui régnait alors sur cette ville. Il faut donc comprendre que, de même qu'ils ne peuvent obtenir le succès mondain sans un réel effort, ils n'obtiendront pas non plus le succès spirituel sous forme de paix de l'esprit et de succès dans les deux mondes sans s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Il est étrange de voir combien de musulmans trouvent du temps et de l'énergie à consacrer à des choses qui les divertissent et satisfont leurs désirs, mais ne trouvent ni le temps ni l'énergie pour apprendre et mettre en pratique les enseignements de l'Islam afin de pouvoir utiliser correctement les bénédictions qui leur ont été accordées. Si un musulman choisit de fournir le minimum d'efforts, qui consiste à accomplir les devoirs obligatoires, il sera récompensé en conséquence. Mais s'il désire plus de bénédictions dans les deux mondes, il doit s'efforcer d'y parvenir. L'Islam n'est pas pour les paresseux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 58 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous dîmes : « Entrez dans cette cité et mangez-en où vous voudrez en abondance... » »

Allan, l'Exalté, leur ordonna de combattre la nation tyrannique qui habitait cette ville et leur assura d'avance la victoire. Mais comme ils ne désiraient pas faire les sacrifices que leur demandait leur foi et souhaitaient seulement vivre une vie accomplissant leurs désirs mondains, ils désobéirent grossièrement à Allah, l'Exalté, et au Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui. Chapitre 5 Al Maidah, versets 21-26 :

« Ô mon peuple, entrez dans la terre bénie [c'est-à-dire la Palestine] qu'Allah vous a assignée et ne vous détournez pas [du combat dans le sentier d'Allah] pour ne pas devenir perdants. » Ils dirent : « Ô Moïse, en vérité, il y a là un peuple tyrannique et nous n'y entrerons pas tant qu'ils ne l'aurent pas quittée ; mais s'ils la quittent, alors nous y entrerons. » Deux hommes parmi ceux qui craignaient [de désobéir] et à qui Allah avait accordé une faveur dirent : « Entrez chez eux par la porte, car lorsque vous y serez entrés, vous serez les plus forts. Et faites confiance à Allah, si vous êtes croyants. » Ils dirent : « Ô Moïse, nous n'y entrerons jamais, tant qu'ils y seront. Pars donc, toi et ton Seigneur, et combattons. Nous resterons ici. » [Moïse] dit : « Ô mon Seigneur, je n'ai de pouvoir que moi et mon frère. Écarte-nous donc des gens rebelles. » [Allah] dit : « Il leur est donc interdit de errer sur terre pendant quarante ans. Ne t'afflige donc pas à cause des gens rebelles. »

En raison de leur défiance, ils furent laissés à errer dans le désert pendant 40 ans jusqu'à ce qu'Allah, l'Exalté, leur donne une autre opportunité de Lui

obéir sincèrement, de faire les sacrifices que leur foi exigeait d'eux et d'entrer dans la ville qui leur avait été désignée sous la direction d'un autre Saint Prophète, que la paix soit sur lui.

Bien qu'Allah, l'Exalté, leur ait garanti la victoire, ils Lui ont désobéi. Cela indique leur manque de confiance dans la promesse d'Allah, l'Exalté. Cela se produit lorsque l'on possède une foi faible. Afin d'éviter de manquer de confiance dans les promesses et les avertissements d'Allah, l'Exalté, l'on doit adopter une foi forte. Cela ne peut être réalisé qu'en apprenant et en agissant sur la base de la connaissance divine afin de comprendre les innombrables exemples dans l'histoire où Allah, l'Exalté, a tenu Ses promesses et Ses avertissements. Une foi forte garantit que l'on reste ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, quelle que soit l'apparence de la situation, car on croit fermement que les promesses et les avertissements d'Allah, l'Exalté, ne peuvent être évités par personne.

De plus, il faut toujours se rappeler que lorsqu'on accepte un rôle spécifique, on doit s'acquitter des responsabilités qui y sont attachées afin de remplir les conditions de ce rôle. Par exemple, un conducteur titulaire d'un permis de conduire doit obéir au code de la route afin de remplir les conditions requises pour être titulaire d'un permis de conduire. De même, une personne qui accepte l'islam comme religion doit s'acquitter des responsabilités qui y sont attachées afin de remplir les exigences de sa foi. Cela exige de la personne qu'elle sacrifie et contrôle ses désirs afin d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, dans chaque situation, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Tout comme une personne qui ne s'acquitte pas des responsabilités liées à son travail aura

des ennuis avec son employeur, il en sera de même pour celui qui accepte l'islam comme religion mais ne s'acquitte pas des responsabilités qui y sont attachées. Une déclaration de foi verbale n'est tout simplement pas suffisante. Il faut la soutenir par des actes d'obéissance, ce qui implique de faire des sacrifices. Les paroles sans les actes ont très peu de poids en islam.

Allah, l'Exalté, a donné aux enfants d'Israël une autre opportunité, parmi d'innombrables autres, pour corriger leur erreur de désobéissance à Dieu, en entrant dans la ville qui leur avait été choisie et en combattant la nation tyrannique qui l'occupait afin d'obtenir la victoire qui leur était garantie d'avance. Allah, l'Exalté, leur a accordé cette ville afin de leur faciliter les choses pour qu'ils puissent mener une vie d'obéissance à Dieu, ce qui leur assurerait la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Tout ce qu'il leur a été ordonné de faire, c'est de faire preuve d'humilité envers Lui, ce qui est un aspect important de l'obéissance à Dieu, l'Exalté. La personne humble trouvera toujours plus facile d'obéir sincèrement à Dieu, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire. Alors que la personne arrogante ne voudra utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées que de manière à lui plaire, car elle n'aime pas soumettre ses désirs aux ordres d'autrui. L'humilité est une des facettes de l'humilité : reconnaître ses fautes, implorer le pardon d'Allah, le Très-Haut, et modifier son comportement à l'avenir. En général, le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, le Très-Haut, et à quiconque a été lésé. Tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, il faut promettre sincèrement de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, le Très-Haut, et des gens. Si l'on combine l'humilité avec le repentir, on obéira sincèrement à Allah, le Très-Haut, dans toutes les situations, ce qui conduira à davantage de bénédictions et de récompenses de la part d'Allah, le Très-Haut, dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 58 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous dîmes : « Entrez dans cette cité et mangez-en où vous voudrez, en abondance. Entrez par la porte en vous inclinant humblement et dites : « Déchargez-nous de nos péchés ». Nous vous pardonnerons alors vos péchés, et Nous augmenterons la récompense des bienfaiteurs. »

Et le chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Il est donc important pour les musulmans d'adopter l'humilité, car cela leur permettra de se soumettre aux commandements et aux interdictions d'Allah, le Très-Haut, à tout moment et les guidera vers un repentir sincère chaque fois qu'ils commettent des péchés. L'humilité est adoptée lorsque l'on reconnaît le fait qu'Allah, le Très-Haut, les a créés à partir de rien, leur a accordé d'innombrables et continuelles bénédictions même s'ils ne les ont pas méritées, couvre leurs fautes malgré leur désobéissance continue à Son égard et leur promet une grande récompense pour le peu de bien qu'ils font, même si la source des bonnes actions qu'ils accomplissent n'est autre qu'Allah, le Très-Haut, car Lui seul leur accorde l'inspiration, la connaissance, la capacité et l'opportunité d'accomplir les bonnes actions. Lorsque l'on apprend et agit en fonction de la connaissance islamique, ces faits lui deviendront évidents et cela à son tour mènera à l'humilité envers Allah, le Très-Haut, et les gens, humilité sans faiblesse dans ce dernier cas. De plus, celui qui adopte l'humilité ne choisira pas les commandements et les interdictions à suivre et ceux à ignorer. L'humilité rappelle à l'homme qu'il n'est rien d'autre qu'un serviteur d'Allah, l'Exalté, et qu'il doit donc écouter et obéir en toute circonstance, même si ses désirs sont contredits, car il sait qu'Allah, l'Exalté, ordonne et interdit seulement en fonction de ce qui est le mieux pour lui. Alors que l'arrogant choisira quand obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, et quand Lui désobéir en fonction de ses propres désirs. Ainsi, même s'il semble croire et obéir à Allah, l'Exalté, mais en réalité, il n'adore que ses propres désirs. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 23 :

« As-tu vu celui qui a pris pour dieu son [propre] désir... »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 58-59 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous dîmes : « Entrez dans cette cité et mangez-en où vous voudrez, en abondance . Entrez par la porte en vous inclinant humblement et dites : « Soulagez-nous de nos péchés ». Nous vous pardonnerons alors vos péchés et augmenterons la récompense des bienfaiteurs. Mais ceux qui ont commis des injustices ont changé [ces paroles] en une autre parole que celle qui leur avait été adressée. Nous avons donc fait descendre du ciel sur ceux qui ont commis des injustices un châtement [une plaie] parce qu'ils ont désobéi. »

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a montré de façon pratique comment il fallait se comporter le jour où il a conquis la Mecque. Lorsqu'il est entré dans les environs de la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, il s'est incliné si bas par humilité devant Allah, l'Exalté, que son visage touchait presque sa selle. Ceci a été discuté dans La vie du Prophète de l'Imam Ibn Kathir, Volume 3, page 397.

Or, de nombreux enfants d'Israël n'ont pas fait preuve de l'humilité qu'on leur avait ordonné d'adopter. En conséquence, leur arrogance les a encouragés à désobéir à Allah, l'Exalté, et à faire un mauvais usage des bénédictions qui leur avaient été accordées. Allah, l'Exalté, les a ensuite punis pour leur défi persistant. Il faut veiller à ce qu'ils évitent d'adopter l'arrogance, car un atome d'arrogance suffit à les conduire en Enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 265. L'arrogance encourage l'individu à rejeter la vérité lorsqu'elle lui est présentée car elle défie ses désirs, tout comme les enfants d'Israël ont rejeté la vérité qui était les commandements et les interdictions d'Allah, l'Exalté. L'arrogance encourage également l'individu à mépriser les autres en croyant qu'ils sont supérieurs à lui. C'est une attitude stupide car

personne n'est conscient de son rang aux yeux d'Allah, l'Exalté, ni ne sait si lui-même ou d'autres quitteront ce monde avec sa foi. De plus, chaque bienfait temporel qu'ils possèdent a été créé par Allah, le Très-Haut, et n'appartient qu'à Lui. Par conséquent, s'enorgueillir d'un bienfait temporel qui appartient en réalité à un autre est tout simplement stupide. Comme nous l'avons vu plus haut, il faut éviter ces traits négatifs en adoptant l'humilité, qui s'obtient en apprenant et en agissant selon les connaissances islamiques.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 58-59 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous dîmes : « Entrez dans cette cité et mangez-en où vous voudrez, en abondance. Entrez par la porte en vous inclinant humblement et dites : « Soulagez-nous de nos péchés ». Nous vous pardonnerons alors vos péchés et augmenterons la récompense des bienfaiteurs. Mais ceux qui ont commis des injustices ont changé [ces paroles] en une autre parole que celle qui leur avait été adressée. Nous avons donc fait descendre du ciel sur ceux qui ont commis des injustices un châtement [une plaie] parce qu'ils ont désobéi. »

Ce verset nous met également en garde contre l'innovation en matière de foi. Il faut adhérer strictement aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et éviter toute autre chose, même si elle est considérée comme une bonne action, car plus on agit sur d'autres choses, moins on agira sur les deux sources de la guidance. En fait, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro

4606, que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté. Si les enfants d'Israël évitaient d'innover et adhéraient plutôt à leurs enseignements divins, ils auraient obtenu la paix de l'esprit et des bénédictions dans les deux mondes.

En outre, ces versets mettent également en garde contre la tentation et l'épreuve des temps de facilité et des bénédictions matérielles. Les enfants d'Israël ont été mis à l'épreuve par la victoire et la conquête d'une ville et au lieu de montrer leur gratitude envers Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur avaient été accordées d'une manière qui Lui plaisait, ils sont devenus arrogants et ont mal utilisé les bénédictions qui leur avaient été accordées. Il faut toujours se rappeler que les temps de facilité sont souvent une épreuve plus difficile à surmonter, car celui qui fait face aux difficultés est souvent limité et n'a d'autre choix que d'attendre le soulagement. Alors que, celui qui fait face aux temps de facilité a les ressources et les opportunités de désobéir facilement à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Les musulmans doivent donc s'efforcer d'agir selon le Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7500, qui conseille qu'un croyant obtiendra récompense et bénédictions dans les moments de facilité, lorsqu'il montre sa gratitude envers Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, et obtiendra récompense et bénédictions dans les moments difficiles en adoptant la patience. La patience implique d'éviter de se plaindre par ses paroles et ses actes et de maintenir son obéissance à Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 59 :

« Mais ceux qui ont commis des injustices ont changé [ces paroles] en une autre parole que celle qui leur avait été dite. Alors, Nous avons fait descendre du ciel sur ceux qui ont commis des injustices un châiment [c'est-à-dire une plaie] parce qu'ils avaient osé désobéir. »

Il est important de noter que la punition d'Allah, l'Exalté, pour ceux qui adoptent l'arrogance et abusent des bénédictions qui leur ont été accordées n'est pas toujours évidente, comme une punition du ciel. Elle est souvent subtile, car une personne ne parvient pas à relier son attitude négative et sa désobéissance à Allah, l'Exalté, à sa punition. Ces punitions subtiles prennent la forme de stress, d'anxiété, de dépression et d'addiction à des substances nocives. Les bénédictions matérielles que ces personnes obtiennent en désobéissant à Allah, l'Exalté, deviennent une source de misère pour elles, malgré le fait qu'elles bénéficient de toutes les bénédictions matérielles que l'on puisse imaginer. Comme elles ne peuvent pas relier leur désobéissance à Allah, l'Exalté, à leur punition, elles blâment alors les personnes et les choses qui les entourent, comme leur conjoint, leurs enfants, leurs proches et leurs amis, et en conséquence, elles détruisent ces relations et ces choses, même si ces choses sont les seules choses décentes dans leur vie. Elles détruisent donc encore plus leur vie de leurs propres mains. Cette punition n'est peut-être pas aussi épique que celle qui tombe du ciel, mais elle peut souvent être plus douloureuse, car cette personne mène une vie de misère qui conduit souvent à des dépressions mentales et même au suicide, malgré le fait qu'elle ait des moments de plaisir et de divertissement et qu'elle ait le monde à ses pieds.

Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 60

وَإِذِ اسْتَسْقَىٰ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِ فَقُلْنَا اضْرِبْ بِعَصَاكَ الْحَجَرَ فَانْفَجَرَتْ مِنْهُ اثْنَتَا
عَشْرَةَ عَيْنًا قَدْ عَلِمَ كُلُّ أُنَاسٍ مَّشْرِبَهُمْ كُلُّوا وَاشْرَبُوا مِن رِّزْقِ اللَّهِ وَلَا تَعْثَوْا فِي
الْأَرْضِ مُفْسِدِينَ ﴿٦٠﴾

« Et quand Moïse implora pour de l'eau pour son peuple, Nous lui dîmes :
« Frappe la pierre avec ton bâton. » Et de celle-ci jaillirent douze sources,
et chaque peuple connaissait son point d'eau. « Mangez et buvez de la
grâce d'Allah, et ne commettez pas d'injures sur la terre, ni de corruption. »

« Et quand Moïse implora pour de l'eau pour son peuple, Nous lui dîmes : « Frappe la pierre avec ton bâton. » Et de celle-ci jaillirent douze sources, et chaque peuple connaissait son point d'eau. « Mangez et buvez de la grâce d'Allah, et ne commettez pas d'injures sur la terre, ni de corruption. »

Le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) était totalement sincère envers son peuple, car il se souciait constamment de leur orientation et de leur bien-être. Il faut adopter cette excellente qualité, car elle est un aspect crucial de l'islam, selon le hadith trouvé dans le Sahih Muslim numéro 196. La sincérité envers les autres s'obtient mieux lorsque l'on traite les autres comme on souhaite être traité par les autres. On doit les aider dans les choses qui sont bonnes et bénéfiques, tant dans les affaires mondaines que religieuses, et les mettre en garde contre les choses mauvaises et inutiles. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 60 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse a prié pour de l'eau pour son peuple... »

Après avoir quitté l'Egypte et avoir été témoins de la destruction miraculeuse de Pharaon et de son armée, les enfants d'Israël étaient en voyage dans le désert et avaient donc besoin de provisions. Allah, l'Exalté, leur a directement fourni des provisions à la demande du Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 57 :

« Nous vous avons ombragés de nuages et avons fait descendre sur vous la manne et les cailles, en vous disant : « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. »... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 60 :

« Et quand Moïse implora pour que de l'eau soit donnée à son peuple , Nous lui dîmes : « Frappe la pierre avec ton bâton. » Et douze sources en jaillirent... »

Ils auraient dû montrer leur gratitude envers Allah, l'Exalté, pour ces grandes bénédictions. La gratitude implique de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Une preuve de sa sincérité est qu'il ne désire ni n'attend aucune gratitude ou rétribution de la part des gens. La gratitude avec la langue implique de dire du bien ou de rester silencieux. Et la gratitude avec ses actions implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements divins. La gratitude conduit à une augmentation des bénédictions et des récompenses, à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 60 :

« Et quand Moïse implora pour que de l'eau soit donnée à son peuple, Nous lui dîmes : « Frappe la pierre avec ton bâton. » Et douze sources en jaillirent... »

Allah, l'Exalté, aurait pu faire jaillir les sources sans aucun effort de la part du Saint Prophète Moïse, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, mais l'une des raisons pour lesquelles il a fait en sorte que ce miracle se produise sur les mains du Saint Prophète Moïse, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, était de renforcer la foi des enfants d'Israël. Cela montre l'importance de renforcer sa foi car cela les aidera à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui. Le renforcement de la foi s'obtient mieux en étudiant et en

apprenant les miracles intemporels accordés au Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui : le Saint Coran et ses traditions. Plus on se consacre à cela, plus notre foi deviendra forte et plus on restera ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En outre, le miracle de l'eau fut également montré sur les mains du Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui, afin de renforcer le respect que les enfants d'Israël avaient pour lui. Il est clair que beaucoup d'entre eux lui accordaient peu de respect. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 55 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne croirons jamais en toi jusqu'à ce que nous ayons vu Allah pleinement »... »

Et chapitre 61 As Saf, verset 5 :

« Et lorsque Moïse dit à son peuple : « Ô mon peuple, pourquoi me faites-vous du mal alors que vous savez certainement que je suis le messenger d'Allah pour vous ? »... »

Le manque de respect envers le Saint Prophète (sur lui la paix et le salut) empêche l'homme de lui obéir sincèrement à tout moment. C'est l'une des raisons pour lesquelles le respect des Saints Prophètes (sur lui la paix et le salut) est obligatoire. Prétendre respecter le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) par sa langue et ignorer ses enseignements est un signe clair de manque de respect envers lui. Il faut nourrir leur respect envers lui en étudiant sa vie et ses enseignements. Lorsqu'ils constatent les grands sacrifices qu'il a faits pour guider les gens et sa sincérité sans pareille envers les autres, ceux qui ont un esprit impartial n'auront d'autre choix que de le respecter et de l'aimer. C'est une autre raison pour laquelle l'étude des enseignements de l'islam est si vitale pour les musulmans.

Enfin, une autre raison pour laquelle le miracle de l'eau a été montré sur les mains du Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) était de rappeler aux gens l'importance de soutenir leurs invocations à Allah, l'Exalté, et leur confiance en Lui par des actes. On ne peut pas se contenter d'invoquer et d'éviter d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, et s'attendre à une réponse positive. Toute invocation doit être soutenue par des actes pour être efficace. Chapitre 35 Fatir, verset 10 :

« ...C'est vers Lui que s'élèvent les bonnes paroles, et les bonnes œuvres les élèvent... »

La confiance en Allah, l'Exalté, comporte deux aspects. Le premier est d'utiliser les ressources dont on dispose, comme sa force physique, de la bonne manière. Le deuxième aspect est de croire pleinement que l'issue de chaque situation sera la meilleure pour toutes les personnes impliquées, car Allah, l'Exalté, choisit toujours ce qui est le mieux pour les gens, même si la sagesse derrière Ses choix n'est pas évidente pour les gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 60 :

« Et quand Moïse implora pour que de l'eau soit donnée à son peuple, Nous lui dîmes : « Frappe la pierre avec ton bâton. » Et douze sources jaillirent d'elle , et chaque peuple connaissait son point d'eau... »

Les enfants d'Israël étaient un peuple tribal qui avait fabriqué de nombreuses barrières sociales qui séparaient les gens les uns des autres. Allah, l'Exalté, a fait jaillir douze sources distinctes afin d'éviter les

disputes. Le code de conduite donné au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) encourage l'unité et l'élimination de toutes les barrières sociales qui séparent les gens les uns des autres, telles que la nationalité, le sexe, la classe sociale et l'ethnie. Un musulman doit toujours se rappeler que la seule chose qui rend une personne supérieure à une autre est la sincérité avec laquelle elle obéit à Allah, l'Exalté . Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

Mais il est important de noter que comme les intentions d'une personne et la plupart de ses actions sont cachées aux autres, on ne peut pas supposer qu'elle est meilleure que les autres. Au lieu de cela, on doit conseiller aux autres de faire le bien et les mettre en garde contre les mauvaises choses sans croire qu'ils sont meilleurs que les autres et aussi se concentrer sur l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, avec l'espoir de quitter ce monde dans cet état. Chapitre 3 Alee Imran, verset 103 :

« Et accrochez-vous tous fermement au câble d'Allah et ne vous divisez pas... »

L'unité est essentielle car elle encourage chacun à respecter les droits des autres, conformément aux enseignements de l'islam, et elle garantit que les gens travaillent ensemble sur des questions louables, ce qui en retour leur profite dans les deux mondes. Grâce à l'unité dans l'obéissance à Allah, le Très-Haut, la justice et la paix se répandent dans toute la société.

L'unité bénéfique est atteinte lorsque chaque famille et chaque société encouragent leurs membres à s'unir dans l'obéissance à Allah, l'Exalté. Mais lorsque les membres d'une famille et d'une société sont unis sur la base du sang, de l'ethnie, du statut social et de la nationalité, cela mènera toujours, tôt ou tard, à la désunion entre ses membres. Comme ces liens mondains sont faibles, ce n'est qu'une question de temps avant qu'ils ne se brisent et ne provoquent la désunion au sein des familles et des sociétés. Les musulmans doivent suivre les traces du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qui a uni les Compagnons, qu'Allah les agrée, sur la base de la foi malgré le fait qu'ils étaient de tribus, de nationalités et de classes sociales différentes. C'est le secret de leur force. Le lien de la foi est le lien le plus fort et lorsque l'un est uni à l'autre par son intermédiaire, il ne se brisera jamais. Le lien de la foi se manifeste lorsque les gens s'encouragent mutuellement à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations et se mettent en garde les uns les autres contre la désobéissance à Lui. Alors que les liens mondains encourageront toujours une loyauté aveugle les uns envers les autres, même si cela implique la désobéissance à Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 60 :

*« Et quand Moïse implora pour de l'eau pour son peuple, Nous lui dîmes :
« Frappe la pierre avec ton bâton. » Et de celle-ci jaillirent douze sources,
et chaque peuple connaissait son point d'eau. « Mangez et buvez de la
provision d'Allah... » »*

Allah, l'Exalté, a encouragé les enfants d'Israël à faire preuve de gratitude pour les faveurs qu'Il leur a accordées en utilisant les bénédictions de ce monde qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable. Lorsque chaque personne fait preuve de gratitude envers Allah, l'Exalté, elle accomplira les droits d'Allah, l'Exalté, selon ses capacités et accomplira les droits des gens. Cela garantira que la justice et la paix se répandront au sein de la société. Mais ceux qui font preuve d'ingratitude en faisant un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées feront du tort aux autres et propageront la corruption dans toute la société. Ceci a été mis en garde à la fin du verset 60. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 60 :

*« ...Mangez et buvez de la subsistance d'Allah, et ne commettez pas
d'iniquités sur la terre, en semant la corruption. »*

Allah, le Très-Haut, a rappelé aux gens du Livre vivant à Médine à l'époque du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , l'importance de la gratitude afin qu'ils puissent atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Un aspect de cela était d'accepter l'Islam car ils ont clairement reconnu sa véracité. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

En conclusion, les musulmans doivent abandonner l'attitude stupide qui consiste à louer Allah uniquement verbalement, tout en faisant preuve d'ingratitude dans tous les autres aspects, tels que leurs intentions, leurs autres paroles et leurs actions. Au lieu de cela, ils doivent adhérer à tous les différents aspects de la gratitude afin qu'ils reçoivent plus de bénédictions et de récompenses dans les deux mondes, ce qui à son tour conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 61

وَإِذْ قُلْتُمْ يَٰمُوسَىٰ لَن نَّصْبِرَ عَلَىٰ طَعَامٍ وَاحِدٍ فَادْعُ لَنَا رَبَّكَ يُخْرِجْ لَنَا مِمَّا تُنْبِتُ الْأَرْضُ مِنْ
بَقْلِهَا وَقِشَآئِهَا وَفُومِهَا وَعَدَسِهَا وَبَصِلِهَا قَالَ أَتَسْتَبْدِلُونَ الَّذِي هُوَ أَدْنَىٰ
بِالَّذِي هُوَ خَيْرٌ أَهْبِطُوا مَصْرًا فَإِنَّ لَكُمْ مَّا سَأَلْتُمْ وَضُرِبَتْ عَلَيْهِمُ الذَّلِيلُ
وَالْمَسْكَنَةُ وَبَاءَ وَبَغَضَ مِنْ اللَّهِ ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمْ كَانُوا يَكْفُرُونَ بِآيَاتِ اللَّهِ
وَيَقْتُلُونَ النَّبِيِّنَ بِغَيْرِ الْحَقِّ ذَٰلِكَ بِمَا عَصَوْا وَكَانُوا يَعْتَدُونَ ﴿٦١﴾

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne pouvons pas supporter une seule [sorte de] nourriture. Invoque donc ton Seigneur pour qu'il fasse sortir pour nous de la terre ses herbes, ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons. » [Moïse] dit : « Échangeriez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est moindre ? Entrez dans [n'importe quelle] cité et, certes, vous aurez ce que vous avez demandé. » Et ils furent couverts d'humiliation et de pauvreté, et revinrent avec la colère d'Allah [sur eux]. Cela parce qu'ils [à plusieurs reprises] ne croyaient pas aux signes d'Allah et tuaient les prophètes sans droit. Cela était dû au fait qu'ils désobéissaient et commettaient des excès. »

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne pouvons pas supporter une seule [sorte de] nourriture. Invoque donc ton Seigneur pour qu'il fasse sortir pour nous de la terre ses herbes, ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons. » [Moïse] dit : « Échangeriez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est moindre ? Entrez dans [n'importe quelle] cité et, certes, vous aurez ce que vous avez demandé. » Et ils furent couverts d'humiliation et de pauvreté, et revinrent avec la colère d'Allah [sur eux]. Cela parce qu'ils [à plusieurs reprises] ne croyaient pas aux signes d'Allah et tuaient les prophètes sans droit. Cela était dû au fait qu'ils désobéissaient et commettaient des excès. »

Bien qu'Allah, l'Exalté, ait fourni aux enfants d'Israël de la nourriture et de l'eau saines, ce qui ne leur demandait que peu d'efforts pour les obtenir, ils ont néanmoins fait preuve d'ingratitude envers Lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 57 :

« Nous vous avons ombragés de nuages et avons fait descendre sur vous la manne et les cailles, en vous disant : « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées. »... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 60 :

« Et quand Moïse implora pour que de l'eau soit donnée à son peuple, Nous lui dîmes : « Frappe la pierre avec ton bâton. » Et douze sources en jaillirent... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 61 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne pouvons supporter une seule [sorte de] nourriture. Invoque donc ton Seigneur pour qu'il fasse sortir pour nous de la terre ses herbes, ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons. » [Moïse] dit : « Échangeriez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est moindre ? Entrez dans [n'importe quelle] cité et, certes, vous aurez ce que vous avez demandé. »... »

Ils allèrent jusqu'à demander des aliments de qualité et de statut inférieurs, car ils étaient fournis directement par Allah, l'Exalté. D'une manière générale, cela indique l'importance d'adopter de hautes aspirations au cours de sa vie. Un musulman doit toujours viser à accomplir le but de sa création avant toute autre chose, car cela seul donne à sa vie valeur et sens. Tout comme une invention est qualifiée d'échec lorsqu'elle ne parvient pas à remplir sa fonction première de création, de même l'être humain qui ne parvient pas à remplir le but de sa création, même s'il parvient à obtenir le succès dans ce monde, sera considéré comme un échec. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

Cela ne peut se faire que si l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela permettra de vivre une vie pleine de sens et de prospérité, pleine de paix d'esprit, même si l'on rencontre des difficultés en cours de route. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

L'attitude et la demande des enfants d'Israël nous rappellent également qu'il faut éviter de supposer savoir ce qui est le mieux pour nous, ce qui se produit souvent lorsqu'on observe d'autres personnes qui possèdent plus de biens matériels qu'eux. Cette supposition nous amènera à demander des choses qui ne nous ont pas été accordées par Allah, l'Exalté, comme un conjoint, des enfants et des biens. Au contraire, le musulman doit comprendre leur manque de connaissance et de prévoyance et reconnaître le fait qu'il peut très bien demander et désirer quelque chose qui est de qualité et de statut inférieur à ce qui lui a été accordé par Allah, l'Exalté, même si cela ne lui est pas évident. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Cette hypothèse pousse souvent les gens à l'ingratitude lorsqu'ils ne parviennent pas à obtenir ce qu'ils désirent. La vérité est que les gens que l'on observe qui possèdent plus de biens matériels qu'eux sont souvent confrontés à plus de stress. Stress dont Allah, l'Exalté, les a protégés en ne leur accordant pas ces bienfaits matériels. Il faut éviter d'observer ceux qui possèdent plus de biens matériels qu'eux afin d'éviter d'adopter cette attitude et plutôt observer ceux qui en possèdent moins qu'eux. De plus, il faut concentrer son regard et ses efforts sur ce qu'il possède et s'efforcer de l'utiliser de manière agréable à Allah, l'Exalté, car la paix de l'esprit ne réside que dans cela. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

En revanche, désirer et poursuivre des choses qui ne nous ont pas été accordées peut conduire à faire un mauvais usage des bénédictions que nous possédons déjà. Cela ne conduit qu'au stress et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : «

*Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »
[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés.
C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »*

De plus, l'ingratitude envers Allah, l'Exalté, conduit souvent à L'adorer pour le gain mondain, comme la richesse et les enfants. Il faut éviter ce comportement insincère car les enseignements divins n'ont pas été révélés pour que l'on les utilise comme une carte de crédit pour obtenir des choses de ce monde. Allah, l'Exalté, a créé les choses de ce monde et les moyens matériels pour les obtenir et ils doivent donc être utilisés conformément aux enseignements de l'Islam. Par exemple, celui qui désire un enfant doit se marier. Les enseignements divins ont été accordés pour que l'on apprenne à utiliser correctement les bénédictions qui lui ont été accordées afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Celui qui adopte l'ingratitude et n'adore Allah, l'Exalté, que pour le gain mondain ne trouvera que stress et honte dans les deux mondes car il n'adore que ses propres désirs. Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 61 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne pouvons pas supporter une seule [sorte de] nourriture. Invoque donc ton Seigneur

pour qu'il fasse sortir pour nous de la terre ses herbes vertes, ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons. » [Moïse] dit : « Échangeriez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est moindre ? Entrez dans [n'importe quelle] colonie et, certes, vous aurez ce que vous avez demandé. » Et ils furent couverts d'humiliation et de pauvreté et revinrent avec la colère d'Allah [sur eux]... »

Les enfants d'Israël n'ayant pas montré leur gratitude envers Allah, l'Exalté, ils furent couverts d'humiliation et de honte. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 61 :

« ... Et ils furent couverts d'humiliation et de pauvreté et revinrent avec la colère d'Allah [sur eux]... »

Le musulman doit éviter ce dénouement pénible en étant reconnaissant envers Allah, l'Exalté, à tout moment. La gratitude implique de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Un signe de sa sincérité est qu'il n'attend ni n'espère aucune gratitude ou rétribution de la part des gens. La gratitude avec la langue se manifeste lorsque l'on dit ce qui est bien ou reste silencieux. La gratitude avec ses actions implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à davantage de bénédictions et de récompenses dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

En revanche, l'ingratitude ne fait qu'entraîner une mauvaise utilisation des bienfaits qui lui ont été accordés. Chaque fois que l'ingrat est mis au défi et conseillé d'adopter la gratitude, il se rebelle et s'enfonce plus profondément dans l'ingratitude et la désobéissance à Allah, l'Exalté. Cela peut même le conduire à ignorer les enseignements divins de la foi à laquelle il prétend verbalement croire, car ils l'encouragent à adopter la gratitude. Plus l'individu s'enfonce dans l'ingratitude et la désobéissance, plus ses actes deviennent viles. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 61 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne pouvons pas supporter une seule [sorte de] nourriture. Invoque donc ton Seigneur pour qu'il fasse sortir pour nous de la terre ses herbes, ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons. » [Moïse] dit : « Échangeriez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est moindre ? Entrez dans [n'importe quelle] cité et, certes, vous aurez ce que vous avez demandé. » Et ils furent couverts d'humiliation et de pauvreté, et revinrent avec la colère d'Allah [sur eux]. Cela parce qu'ils [à plusieurs reprises] ne croyaient pas aux signes d'Allah et tuaient les prophètes sans droit. Cela était dû au fait qu'ils désobéissaient et commettaient des excès. »

Dans le cas des enfants d'Israël, leur ingratitude envers Allah, l'Exalté, les a amenés à rejeter et à ignorer les enseignements de leurs écritures

divines, et à rejeter et à nuire aux Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, qui leur ont été envoyés afin de corriger leur comportement déviant et ingrat.

Les musulmans peuvent adopter une attitude similaire lorsqu'ils se montrent ingrats envers Allah, l'Exalté. Leur ingratitude prend souvent la forme d'une indifférence aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), qui contredisent leurs désirs, car elles les encouragent à utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cela peut amener la personne ingrate à se comporter comme un non-musulman tout en prétendant verbalement croire en l'Islam. Cela a été indiqué dans le chapitre 2 Al Baqarah, verset 152 :

« ... Et soyez reconnaissants envers Moi et ne Me reniez pas. »

La foi et la gratitude ont toujours été liées. Cela signifie que l'on ne peut pas croire correctement tant que l'on n'adopte pas la gratitude envers Allah, l'Exalté. Celui qui adopte l'ingratitude ne fera que suivre les traces des enfants d'Israël dont l'ingratitude envers Allah, l'Exalté, les a conduits vers la mécréance.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 61 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne pouvons pas supporter une seule [sorte de] nourriture. Invoque donc ton Seigneur pour qu'il fasse sortir pour nous de la terre ses herbes, ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons. » [Moïse] dit : « Échangeriez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est moindre ? Entrez dans [n'importe quelle] cité et, certes, vous aurez ce que vous avez demandé. » Et ils furent couverts d'humiliation et de pauvreté, et revinrent avec la colère d'Allah [sur eux]. Cela parce qu'ils [à plusieurs reprises] ne croyaient pas aux signes d'Allah et tuaient les prophètes sans droit. Cela était dû au fait qu'ils désobéissaient et commettaient des excès. »

Ce verset met en garde les gens contre le danger de vivre des périodes de facilité. Les enfants d'Israël traversaient une période de facilité par rapport à leur état précédent d'esclavage et de torture aux mains de Pharaon et de son peuple. Faire face aux périodes difficiles avec patience est souvent plus facile que de faire face aux périodes de facilité avec gratitude, car la première limite souvent une personne et les options qui s'offrent à elle. Par conséquent, ils n'ont d'autre choix que d'attendre patiemment le soulagement. Alors que les périodes de facilité mènent souvent à des bénédictions matérielles et à de nombreuses options, dont certaines peuvent conduire à la désobéissance à Allah, l'Exalté. C'est la raison pour laquelle les riches désobéissent souvent davantage à Allah, l'Exalté, car ils ont accès à des ressources que les pauvres n'ont pas, comme la richesse. Il faut donc garder à l'esprit l'épreuve des moments de facilité et veiller à respecter les conseils donnés dans le Hadith du Sahih Muslim, numéro 7500. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé au croyant d'obtenir des bénédictions et des récompenses aussi bien dans les moments de facilité que dans les moments difficiles, à condition de réagir correctement à chaque situation.

Dans les moments de facilité, il doit faire preuve de gratitude en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Et dans les moments difficiles, il doit faire preuve de patience en évitant de se plaindre par ses paroles ou ses actes et en maintenant une obéissance sincère à Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 61 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne pouvons pas supporter une seule [sorte de] nourriture. Invoque donc ton Seigneur pour qu'il fasse sortir pour nous de la terre ses herbes , ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons. » [Moïse] dit : « Échangeriez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est moindre ? Entrez dans [n'importe quelle] cité et, certes, vous aurez ce que vous avez demandé. » Et ils furent couverts d'humiliation et de pauvreté, et revinrent avec la colère d'Allah [sur eux]. Cela parce qu'ils [à plusieurs reprises] ne croyaient pas aux signes d'Allah et tuaient les prophètes sans droit. Cela était dû au fait qu'ils désobéissaient et commettaient des excès. »

Allah, l'Exalté, a averti les gens du Livre vivant à Médine d'éviter de suivre les traces de leurs ancêtres par ingratitude envers Allah, l'Exalté. Un aspect de cette gratitude consistait à accepter l'Islam car ils reconnaissaient clairement sa véracité. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Mais comme la plupart d'entre eux s'accrochèrent à l'ingratitude, ne pouvant renoncer à utiliser les bienfaits qui leur avaient été accordés selon leurs désirs, ils suivirent les traces de leurs ancêtres en portant atteinte au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , à sa mission et tentèrent même de le tuer à plusieurs reprises. En conséquence de leur ingratitude, Allah, l'Exalté, les a déshonorés dans ce monde et ce qui suivra dans l'au-delà sera encore plus grave. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 61 :

« Et [rappelez-vous] quand vous avez dit : « Ô Moïse, nous ne pouvons pas supporter une seule [sorte de] nourriture. Invoque donc ton Seigneur pour qu'il fasse sortir pour nous de la terre ses herbes, ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons. » [Moïse] dit : « Échangeriez-vous ce qui est meilleur contre ce qui est moindre ? Entrez dans [n'importe quelle]

cité et, certes, vous aurez ce que vous avez demandé. » Et ils furent couverts d'humiliation et de pauvreté, et revinrent avec la colère d'Allah [sur eux]. Cela parce qu'ils [à plusieurs reprises] ne croyaient pas aux signes d'Allah et tuaient les prophètes sans droit. Cela était dû au fait qu'ils désobéissaient et commettaient des excès. »

Ce verset explique l'une des raisons pour lesquelles la nation musulmane semble souffrir d'humiliation partout où elle se trouve dans le monde. Lorsque les musulmans adoptèrent l'attitude des enfants d'Israël en devenant ingrats envers Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bienfaits qui leur avaient été accordés, Allah, l'Exalté, les couvrit d'humiliation. La supériorité et le succès ne leur seront accordés que s'ils suivent les traces des Compagnons, qu'Allah les agrée, en prouvant leur déclaration verbale de foi par des actes, en adoptant la gratitude envers Allah, l'Exalté. Chapitre 3 Ali Imran, verset 139 :

« Ne faiblis donc pas et ne t'afflige pas, et vous serez supérieurs si vous êtes de [vrais] croyants. »

En conclusion, les musulmans doivent éviter l'humiliation en adoptant la gratitude envers Allah, l'Exalté, à travers leurs intentions, leurs paroles et leurs actes, afin qu'ils utilisent toutes les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 62

إِنَّ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَالَّذِينَ هَادُوا وَالصَّابِئِينَ وَالصَّعِيرِىَ وَالصَّيِّئِينَ مَنْ ءَامَنَ بِاللّٰهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ
وَعَمِلَ صَالِحًا فَلَهُمْ أَجْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٦٢﴾

« Certes, ceux qui ont cru, ceux qui étaient juifs, chrétiens ou sabéens [avant le Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui)], ceux [d'entre eux] qui ont cru en Allah et au Jour dernier et ont fait le bien, auront leur récompense auprès de leur Seigneur. Ils n'auront aucune crainte à avoir et ne seront pas affligés. »

« Certes, ceux qui ont cru, ceux qui étaient juifs, chrétiens ou sabéens [avant le Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui)], ceux [d'entre eux] qui ont cru en Allah et au Jour dernier et ont fait le bien, auront leur récompense auprès de leur Seigneur. Ils n'auront aucune crainte à avoir et ne seront pas affligés. »

Bien que beaucoup de gens aient débattu de l'identité exacte des Sabéens mentionnés dans ce verset, il n'est pas nécessaire de s'attarder sur cette discussion car cela n'augmente pas l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, de connaître cette information. Il suffit de savoir qu'il s'agissait d'un groupe de personnes d'une foi particulière qui ont été invitées à l'Islam, la religion et le mode de vie corrects. D'une manière générale, il faut éviter de rechercher et de discuter des choses qui n'augmentent pas l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, comme les choses sur lesquelles on posera des questions le Jour du Jugement. Si quelque chose ne sera pas remis en question le Jour du Jugement, il faut l'éviter pour celui qui cherche à acquérir la connaissance.

En outre, ce verset fait référence à ceux qui ont vraiment cru en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement en s'y préparant concrètement, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 62 :

« Certes, ceux qui ont cru, ceux qui étaient juifs, chrétiens ou sabéens [avant le Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui)], ceux [parmi eux] qui ont cru en Allah et au Jour dernier et ont fait le bien , auront leur récompense auprès de leur Seigneur... »

C'était le cas de ces groupes de personnes qui se comportaient de cette manière avant la venue du dernier Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et cela s'applique après lui, tant que ces groupes l'acceptaient, lui et la loi divine qu'il avait apportée. Cette démarche était facile à franchir pour les gens du Livre, car ils reconnaissaient clairement la véracité de l'Islam, car le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et le Saint Coran étaient évoqués dans les écritures divines précédentes. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Mais malgré cette invitation vers la vérité, beaucoup de gens du Livre rejetèrent encore l'Islam par amour de la satisfaction de leurs désirs, que

l'Islam modérerait, et par amour de s'accrocher aux biens matériels qu'ils avaient obtenus, tels que le statut social et le leadership.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 62 :

« ...qui croient en Allah et au Jour dernier et font de bonnes œuvres, auront leur récompense auprès de leur Seigneur... »

D'une manière générale, ce verset indique clairement que celui qui croit vraiment en Allah, l'Exalté, appuiera sa déclaration de foi verbale par des actes d'obéissance. Et celui qui croit vraiment au Jour du Jugement se préparera pratiquement à celui-ci. Ces deux éléments impliquent d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements divins. À partir de cela, on peut juger de sa foi en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement en évaluant dans quelle mesure on utilise correctement les bénédictions qui lui ont été accordées. Plus on les utilise correctement, plus forte est sa foi en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement, mais moins on les utilise correctement, plus faible est sa foi en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement, malgré ce qu'on peut prétendre posséder une foi forte.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 62 :

« Certes, ceux qui ont cru, ceux qui étaient juifs, chrétiens ou sabéens [avant le Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui)], ceux [parmi eux] qui ont cru en Allah et au Jour dernier et ont fait le bien, auront leur récompense auprès de leur Seigneur... »

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) n'est pas mentionné de manière explicite afin de consolider le fait que la croyance en Allah, l'Exalté, n'est pas possible sans la croyance en tous Ses Saints Prophètes (sur eux la paix et le salut). Cela a été clairement expliqué dans le chapitre 4 d'An Nisa, versets 150-151 :

« Certes, ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, qui veulent faire une distinction entre Allah et Ses messagers, qui disent : « Nous croyons en certains et mécréons en d'autres », et qui veulent se placer entre les deux, ceux-là sont vraiment des mécréants. Et Nous avons préparé pour les mécréants un châtiment avilissant. »

De plus, le verset 62 indique également cette vérité car il sépare clairement les vrais croyants de toutes les autres confessions, malgré le fait que les gens du Livre, les juifs et les chrétiens, croyaient en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement. Cela montre qu'on ne peut être considéré comme croyant tant qu'on n'accepte pas et ne suit pas le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et les bénédictions d'Allah) et le Saint Coran. Chapitre 3 Ali Imran, verset 85 :

« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, elle ne lui sera point agréée, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants. »

En règle générale, il ne faut pas se laisser tromper en menant une vie selon ses désirs et en croyant que d'une manière ou d'une autre, on fera la paix avec Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Un style de vie qui n'est pas calqué sur l'Islam ne sera jamais accepté par Allah, l'Exalté, quelles que soient les croyances tordues et franchement stupides de chacun. Si Allah, l'Exalté, devait pardonner à tout le monde le Jour du Jugement, malgré le fait que beaucoup L'ont complètement ignoré, cela rendrait la vie dans ce monde inutile et indiquerait qu'Allah, l'Exalté, est injuste, car ces gens s'attendent à ce qu'Il traite celui qui L'a ignoré de la même manière que celui qui Lui a sincèrement obéi. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 21 :

« Ou ceux qui commettent le mal, pensent-ils que Nous les rendrons semblables à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, et que Nous les rendrons égaux dans la vie et dans la mort ? Quel mal ils jugent ! »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 62 :

« Certes, ceux qui ont cru, ceux qui étaient juifs, chrétiens ou sabéens [avant le Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui)], ceux

[parmi eux] qui ont cru en Allah et au Jour dernier et ont fait le bien, auront leur récompense auprès de leur Seigneur... »

Ce verset s'intercale entre les versets qui parlent des enfants d'Israël et de leurs actes répétés d'ingratitude envers Allah, l'Exalté, afin de montrer clairement que la porte du repentir sincère et de la réforme est toujours ouverte à tous. Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de rechercher le pardon d'Allah, l'Exalté, et de quiconque a été lésé, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, il faut sincèrement promettre d'éviter de commettre le même péché ou un péché similaire à nouveau et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. La réforme comprend l'adhésion stricte aux enseignements de la loi finale révélée à l'humanité, à savoir le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela permettrait de s'assurer que l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, ce qui à son tour conduit à la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 62 :

« Certes, ceux qui ont cru, ceux qui étaient juifs, chrétiens ou sabéens [avant le Prophète Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui)], ceux [d'entre eux] qui ont cru en Allah et au Jour dernier et ont fait le bien, auront leur récompense auprès de leur Seigneur. Ils n'auront aucune crainte à avoir et ne seront pas affligés. »

Il est important de noter que ce verset ne signifie pas que celui qui obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant correctement la bénédiction qui lui

a été accordée, ne rencontrera aucune difficulté dans ce monde, car ce monde est un lieu de test et d'épreuves. Ce verset signifie que chaque fois qu'ils sont confrontés au stress et à la tristesse, aucun d'eux ne les surmontera, de sorte qu'ils se noient dans la peur et le chagrin. Au contraire, ils surmonteront les périodes de stress et de tristesse auxquelles ils sont confrontés et maintiendront leur obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cela leur permettra de conserver la paix de l'esprit à tout moment, en particulier pendant les périodes de difficulté et de stress. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Suivre le code de conduite de l'Islam, même s'il contredit ses désirs, c'est comme suivre les conseils d'un médecin qui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict pour que son patient atteigne une bonne santé mentale et physique.

En revanche, celui qui abandonne l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et surtout en ce qui concerne les musulmans, et qui ne soutient pas sa déclaration verbale de foi par de bonnes actions, ne sera pas protégé de la peur ou du chagrin. Il sera plutôt accablé par des moments difficiles, même s'il lui arrive d'avoir des moments de plaisir et de divertissement entre-temps. En conséquence, il mènera une vie misérable et déprimée dans ce monde et ce qui suivra dans l'au-delà sera pire. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 63-64

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَاقَكُمْ وَرَفَعْنَا فَوْقَكُمُ الطُّورَ خُذُوا مَا آتَيْنَاكُمْ بِقُوَّةٍ وَاذْكُرُوا مَا فِيهِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿٦٣﴾

ثُمَّ تَوَلَّيْتُمْ مِنْ بَعْدِ ذَلِكَ فَلَوْلَا فَضْلُ اللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُ لَكُنْتُمْ مِنَ الْخَاسِرِينَ ﴿٦٤﴾

« Et [rappelez-vous] lorsque Nous avons pris votre engagement [ô Enfants d'Israël, de vous conformer à la Torah] et que Nous avons élevé sur vous le mont [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination et souvenez-vous de ce qu'il contient, afin que vous deveniez pieux. »

Puis, après cela, vous vous êtes détournés. Et n'eût été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez été parmi les perdants.

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement [ô Enfants d'Israël] de vous conformer à la Thora, et que Nous avons élevé sur vous le Mont, [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination et rappelez-vous ce qu'il contient, afin que vous deveniez pieux. » Puis, après cela, vous vous êtes détournés. Et n'eût été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez été du nombre des perdants. »

Allah, l'Exalté, n'a pas contraint les enfants d'Israël à croire en Lui, mais les a seulement exhortés à tenir leur promesse envers Lui après qu'ils aient accepté la foi de bon gré. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 63 :

« Et [rappelez-vous] lorsque Nous avons pris votre engagement, [ô Enfants d'Israël, de vous conformer à la Torah] et que Nous avons élevé sur vous la montagne... »

La foi en Allah, l'Exalté, étant une affaire de cœur spirituel, nul ne peut contraindre autrui à croire en Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 256 :

« Il n'y aura aucune contrainte dans [l'acceptation de] la religion... »

Cela suffit à effacer la fausse idée selon laquelle l'islam s'est propagé par l'épée. L'épée peut soumettre le corps d'une personne, mais elle ne peut jamais soumettre son cœur spirituel, qui est la demeure de la foi en Allah, l'Exalté.

Le fait d'élever la montagne au-dessus d'eux était un avertissement pour qu'ils ne manquent pas à leur promesse d'obéissance à Allah, l'Exalté, et c'était un moyen de renforcer leur foi en étant témoins d'un si grand événement. Cet avertissement et ce renforcement de la foi avaient pour but de les encourager à apprendre, à comprendre et à agir selon la Torah qui leur avait été accordée. Cela leur permettrait de se comporter de manière juste, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 63 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement [ô Enfants d'Israël, de vous conformer à la Torah] et que Nous avons élevé sur vous le mont [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination et souvenez-vous de ce qu'il contient, afin que vous deveniez peut-être pieux. »

La détermination et le rappel de ce qui est dans la Torah signifient s'efforcer d'apprendre, de comprendre et d'agir selon les enseignements divins contenus dans la Torah, et cela va donc bien au-delà de la simple récitation de la Torah sans la comprendre. C'est seulement par cette méthode de compréhension et de mise en pratique des enseignements divins que l'on parviendra à la droiture. Il est important de noter que la

détermination ne signifie pas la perfection, car Allah, l'Exalté, n'exige ni n'attend la perfection des gens. Cela a été clairement expliqué dans les enseignements islamiques. Par exemple, le verset suivant indique clairement que la perfection n'est pas possible, car il a été conseillé de demander le pardon d'Allah, l'Exalté. Chapitre 41 Fussilat, verset 6 :

« ... Avance donc droit vers Lui et implore Son pardon... »

La détermination signifie que l'on doit s'efforcer sincèrement de comprendre et de mettre en pratique les enseignements divins, ce qui permet à son tour d'utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté, et chaque fois que l'on commet un péché, de se repentir sincèrement et de continuer à marcher sur le chemin de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à quiconque a été lésé, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens.

En outre, la détermination et le fait de se souvenir de ce qui est contenu dans la détermination renvoient également à l'importante notion de stricte adhésion aux enseignements divins et d'évitement d'autres choses, même si elles sont considérées comme de bonnes actions. En réalité, plus on agit en fonction de choses prises d'autres sources, moins on agira en fonction des enseignements divins. Ignorer ce concept important est la cause de nombreuses pratiques et croyances culturelles négatives qui s'introduisent dans la foi. Par exemple, il suffit d'observer les mariages musulmans pour

voir combien de traditions et de pratiques non musulmanes ont été adoptées par eux. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606 que toute chose qui n'est pas enracinée dans le Saint Coran et ses traditions sera rejetée par Allah, l'Exalté.

La détermination et le fait de se souvenir de ce qu'elle contient font également référence à l'application des enseignements divins dans toutes les situations auxquelles on est confronté. Choisir avec soin quand agir selon les enseignements divins et quand les ignorer en fonction de ses désirs contredit le commandement de ce verset. On ne doit pas traiter sa foi comme un manteau qu'on met ou qu'on enlève selon ses désirs. On doit plutôt adhérer aux enseignements divins dans toutes les situations, que cela convienne à ses désirs ou non, car cela lui assurera le meilleur résultat dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

La détermination et le fait de se souvenir de ce qu'elle contient font également référence à l'importance d'étudier et d'agir selon les enseignements divins afin d'obtenir la certitude de la foi. Une foi solide garantit que l'on adhère fermement à l'obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés de manière à Lui plaire. C'est la droiture mentionnée au verset 63. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 63 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement [ô Enfants d'Israël, de vous conformer à la Torah] et que Nous avons élevé sur vous le mont, [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination et souvenez-vous de ce qu'il contient, afin que vous deveniez pieux. »

Ce verset s'applique également aux musulmans en ce qui concerne le Saint Coran. Le réciter d'une belle voix sans en comprendre le sens ni le mettre en pratique est un défi au but du Saint Coran. Le Saint Coran n'est pas un livre de récitation, c'est un livre de guidance. On ne peut être guidé que si l'on l'apprend et si l'on agit en conséquence. Tout comme une carte ne guidera l'individu vers sa destination que si l'on agit en conséquence, de même, le Saint Coran ne mènera l'individu vers sa destination de paix d'esprit et de succès dans les deux mondes que si l'on le comprend et agit en conséquence. Cela garantira qu'il utilisera les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté, ce qui à son tour mènera à la paix d'esprit dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

L'accomplissement de l'objectif du Saint Coran est l'engagement que chaque musulman a pris avec Allah, l'Exalté, lorsqu'il a accepté l'Islam comme sa foi, tout comme l'accomplissement de l'objectif de la Torah, en l'apprenant et en l'appliquant, était l'engagement pris avec Allah, l'Exalté, par les enfants d'Israël. Mais si les musulmans suivent les traces des enfants d'Israël en se détournant de l'accomplissement de leur engagement d'accomplir l'objectif du Saint Coran, alors ils n'obtiendront pas la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 63-64 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement [ô Enfants d'Israël, de vous conformer à la Torah] et que Nous avons élevé sur vous le mont [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination et rappelez-vous ce qu'il contient, afin que vous deveniez peut-être pieux. » Puis vous vous êtes détournés après cela... »

Le fait de ne pas accomplir le but du Saint Coran ne peut qu'amener une personne à faire un mauvais usage des bénédictions qu'elle possède. Cela conduit à des difficultés et à du stress dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Mais tant qu'une personne est en vie, la porte de la seconde chance et de la réforme est toujours ouverte, car Allah, l'Exalté, ne saisit pas immédiatement les gens pour leur désobéissance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 64 :

« Puis vous vous êtes détournés après cela. Et n'eût été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez été parmi les perdants. »

Mais il est important de noter que cette porte de la seconde chance et de la réforme ne restera pas ouverte éternellement. Un musulman doit saisir ces opportunités avant que son temps ne s'épuise en remplissant son engagement envers Allah, l'Exalté, en comprenant et en agissant selon le Saint Coran et par extension, les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 16 An Nahl, verset 61 :

« Et si Allah imposait aux gens un blâme pour leurs méfaits, Il ne laisserait sur la terre aucune créature, mais Il les retarderait jusqu'à un terme déterminé. Et quand leur terme sera venu, ils ne resteront pas en arrière d'une heure, et ne la devanceront pas. »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 63-64 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement [ô Enfants d'Israël] de vous conformer à la Thora, et que Nous avons élevé sur vous le Mont, [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination et rappelez-vous ce qu'il contient, afin que vous deveniez pieux. » Puis, après cela, vous vous êtes détournés. Et n'eût été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez été du nombre des perdants. »

Ces versets soulignent également l'importance de comprendre la définition correcte du succès et de l'échec dans ce monde. Allah, l'Exalté, indique clairement que l'apprentissage et l'action selon les enseignements divins, par lesquels on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, assurent le succès dans les deux mondes. En revanche, ignorer l'obéissance à Allah, l'Exalté, ne mène qu'à la perte dans les deux mondes. Il faut observer les gens qui nous entourent et ceux du passé afin de conclure à quel point cette réalité est vraie. Ceux qui ont le plus de luxe matériel sont souvent ceux qui font face au plus de stress, d'anxiété, de dépression et de tendances suicidaires que quiconque. Le véritable succès ne réside donc pas dans les choses matérielles, telles que la richesse, la famille, la célébrité et une carrière de luxe, car toutes ces choses ne deviendront qu'une source de stress et de misère pour celui qui les porte s'il fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 63-64 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement [ô Enfants d'Israël] de vous conformer à la Thora, et que Nous avons élevé sur vous le Mont, [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination et rappelez-vous ce qu'il contient, afin que vous deveniez pieux. » Puis, après cela, vous vous êtes détournés. Et n'eût été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez été du nombre des perdants. »

Allah, l'Exalté, a rappelé aux gens du Livre vivant à Médine comment leurs ancêtres n'ont pas respecté leur engagement envers Lui. Il les a avertis de ne pas suivre leurs traces en ne comprenant pas et en n'agissant pas selon les enseignements inaltérés de la Torah. Un aspect de cela était d'accepter l'Islam, comme le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) et le Saint Coran avaient été discutés dans la Torah et la Bible. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Mais la grande majorité des gens du Livre ont suivi les traces de leurs ancêtres et ont abandonné leur promesse d'agir selon les enseignements de la Torah. Ils ont été dominés par leur amour pour l'accomplissement de leurs désirs en utilisant les bénédictions qui leur avaient été accordées de manière à leur plaire. En conséquence, ils n'ont pas pu accepter l'Islam, car cela les aurait forcés à contrôler leurs désirs et à utiliser les bénédictions qu'ils possédaient de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Ils ont également craint de perdre le statut social et le leadership qu'ils avaient acquis en interprétant intentionnellement de manière erronée les enseignements de la Torah. Ils n'ont pas su saisir la deuxième chance qui leur était offerte et, par conséquent, ils sont devenus perdants dans les deux mondes. Les musulmans doivent éviter de se comporter de cette manière, car revendiquer la foi par ses paroles ne suffit pas à les sauver de ce sort s'ils n'agissent pas selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Il faut accepter que contrôler ses désirs selon les enseignements de l'Islam lui servira mieux dans les deux mondes, tout comme un patient sage adhère strictement aux médicaments amers et au régime alimentaire strict conseillés par son médecin, sachant que cela servira mieux sa santé physique et mentale que de libérer ses désirs et d'ignorer les conseils de son médecin.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 65-66

وَلَقَدْ عَلِمْتُمُ الَّذِينَ اعْتَدَوْا مِنْكُمْ فِي السَّبْتِ فَقُلْنَا لَهُمْ كُونُوا قِرَدَةً خَاسِئِينَ ﴿٦٥﴾

فَجَعَلْنَاهَا نَكَالًا لِّمَا بَيْنَ يَدَيْهَا وَمَا خَلْفَهَا وَمَوْعِظَةً لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٦٦﴾

« Et vous saviez déjà que certains d'entre vous transgressaient le sabbat.
Et Nous leur avons dit : « Soyez des singes, méprisés. »

Et Nous en avons fait un châtiment pour ceux qui étaient là et pour ceux
qui leur ont succédé, et un enseignement pour ceux qui craignent Allah.

« Vous saviez déjà que certains d'entre vous avaient transgressé le sabbat. Nous leur avons dit : « Soyez des singes méprisés. » Et Nous en avons fait un châtiment pour ceux qui étaient là et pour ceux qui leur ont succédé, et un enseignement pour ceux qui craignent Allah. »

La première partie du verset 65 nous rappelle l'importance d'agir selon les connaissances que nous possédons. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 65 :

« Et vous saviez déjà que certains d'entre vous avaient transgressé le sabbat... »

La connaissance n'a aucune valeur réelle tant qu'elle n'est pas actualisée. Cela est vrai pour la connaissance matérielle comme pour la connaissance religieuse. Dans ce dernier cas, le Saint Coran a sévèrement critiqué ceux qui possèdent une connaissance religieuse mais ne la mettent pas en pratique. Chapitre 62 Al Jumu'ah, verset 5 :

« ... et ne l'ont pas accepté (n'ont pas agi selon leur connaissance) est comme celui d'un âne qui porte des volumes [de livres]... »

La connaissance sans action est semblable à celui qui possède une carte pour une destination sûre mais qui ne parvient pas à l'utiliser pour atteindre

la sécurité. Il faut mettre en œuvre toutes les étapes de la recherche de la connaissance afin d'en tirer un véritable bénéfice dans les deux mondes. La première étape consiste à adopter la bonne intention, qui est d'acquérir et d'agir en fonction de la connaissance islamique afin de plaire à Allah, l'Exalté. Ceux qui recherchent la connaissance religieuse avec une mauvaise intention ont été avertis de l'Enfer dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 253. La deuxième étape consiste à acquérir la connaissance islamique à partir d'une source fiable. La dernière étape consiste à s'efforcer d'appliquer cette connaissance dans ses paroles, ses actions et son comportement général afin d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. L'accomplissement de ces trois étapes conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 65 :

« Et vous saviez déjà quels étaient ceux parmi vous qui transgressaient le sabbat ... »

Français Bien que ceux qui ont transgressé le sabbat parmi les enfants d'Israël soient les ancêtres des gens du Livre vivant à Médine à l'époque du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , Allah, Exalté soit-Il, les a pourtant qualifiés de membres du même groupe. En effet, celui qui se comporte comme tel en fait partie, même s'ils appartiennent à des générations différentes. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. C'est pourquoi il est important pour les musulmans de s'efforcer sincèrement de suivre les traces des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, afin qu'ils soient comptés parmi eux dans l'au-delà. Mais s'ils prétendent les aimer verbalement, mais suivent les traces des hypocrites, qui ont ignoré l'étude et la mise en pratique du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , alors ils seront comptés parmi les hypocrites. Allah, l'Exalté, avertissait les gens du Livre de ne pas suivre les traces de leurs ancêtres, sinon ils seraient comptés comme l'un d'eux.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 65 :

« Et vous saviez déjà que certains d'entre vous transgressaient le sabbat. Et Nous leur avons dit : « Soyez des singes, méprisés. »

L'histoire de ceux qui ont transgressé le Sabbat est discutée plus en détail ailleurs dans le Saint Coran, et n'est mentionnée que brièvement dans les principaux versets en question, car le but de ces versets est d'avertir les gens du Livre, et par extension la communauté musulmane, de ne pas désobéir à Allah, l'Exalté, car cela conduit à des problèmes dans les deux

mondes et de l'importance d'apprendre des conséquences des actions des autres. Alors que, la principale leçon discutée dans les autres versets qui se réfèrent aux transgresseurs du Sabbat indique l'importance d'éviter de désobéir à Allah, l'Exalté, et l'importance d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Chapitre 7 Al A'raf, versets 163-166 :

« Et interroge-les au sujet de la cité qui était près de la mer, quand ils transgressèrent le sabbat, et que leurs poissons leur vinrent à l'esprit le jour du sabbat, et que, le jour où ils n'avaient pas de sabbat, ils ne vinrent pas à eux. C'est ainsi que Nous les avons éprouvés, parce qu'ils étaient persécutés. Et quand une communauté d'entre eux dit : « Pourquoi conseillez-vous un peuple qu'Allah va détruire ou punir d'un châtement sévère ? » Ils dirent : « Pour être absous auprès de votre Seigneur et peut-être Le craindront-ils. » Et quand ils oublièrent ce qui leur avait été rappelé, Nous sauvâmes ceux qui avaient interdit le mal, et Nous saisimes les injustes d'un châtement terrible, parce qu'ils étaient persécutés. Alors, quand ils furent insolents au sujet de ce qui leur avait été interdit, Nous leur dîmes : « Soyez des singes méprisés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 65-66 :

« Vous saviez déjà que certains d'entre vous avaient transgressé le sabbat. Nous leur avons dit : « Soyez des singes méprisés. » Et Nous en avons fait un châtement pour ceux qui étaient là et pour ceux qui leur ont succédé, et un enseignement pour ceux qui craignent Allah. »

Ces versets mettent en garde contre la transgression des limites fixées par Allah, l'Exalté, car cela conduit à un châtement sévère dans les deux mondes. En général, dans la vie terrestre, les biens matériels que l'on a obtenus en désobéissant à Allah, l'Exalté, deviendront une source de stress et de misère pour celui qui les porte. Ces personnes ne comprendront pas pourquoi elles sont confrontées au stress, à l'anxiété et à la dépression alors qu'elles ont le monde entre leurs mains et sont capables de satisfaire tous leurs désirs matériels. Elles ne comprennent pas que c'est Allah, l'Exalté, qui contrôle le cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit, et donc que Lui seul contrôle si l'on obtient la paix de l'esprit ou non. Chapitre 53 An Najm, verset 43 :

« Et c'est Lui qui fait rire et pleurer. »

En conséquence, ils blâmeront les bonnes personnes qui les entourent, comme leurs proches et leurs amis, et rompent leurs liens avec eux. Cela ne fera que les faire sombrer davantage dans des problèmes de santé mentale. Ce voyage sombre et difficile se termine souvent par un suicide. Mais ce qui suit dans l'au-delà sera pire. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Cela ne peut être évité que si l'on se repent sincèrement et que l'on évite de transgresser les limites d'Allah, l'Exalté, et que l'on s'efforce plutôt d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Ceux qui transgressent le sabbat sont transformés en singes, car ils se comportent comme des animaux lorsqu'ils agissent selon leurs désirs. Les musulmans doivent craindre d'être transformés spirituellement en animaux en guise de punition d'Allah, l'Exalté, s'ils se comportent de la même manière. Cette transformation ne les amènera qu'à s'enfoncer davantage dans la satisfaction de leurs désirs et à mal utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées, ce qui à son tour entraîne du stress et des difficultés dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 65-66 :

« Vous saviez déjà que certains d'entre vous avaient transgressé le sabbat. Nous leur avons dit : « Soyez des singes méprisés. » Et Nous en avons fait un châtiment pour ceux qui étaient là et pour ceux qui leur ont succédé, et un enseignement pour ceux qui craignent Allah. »

Ces versets indiquent également l'importance d'éviter de se concentrer sur soi-même, de ne pas tirer de leçons des choses et des gens qui nous entourent et de l'histoire. Le musulman doit apprendre à observer constamment les conséquences des actes des autres, qu'ils lui soient connus ou non, qu'ils appartiennent à sa génération ou non. Apprendre des conséquences des actes des autres est l'une des manières les plus importantes d'apprendre comment se comporter envers Allah, l'Exalté, et les gens. Par exemple, lorsqu'on observe une personne qui fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées et les problèmes mentaux et physiques auxquels elle fait constamment face, bien qu'elle ait le monde à ses pieds, il devient clair pour elle qu'elle ne doit pas suivre ses traces en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Or, lorsqu'ils observeront ceux qui ont utilisé correctement les bénédictions qui leur ont été accordées, conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et comment Allah, l'Exalté, leur a accordé la paix de l'esprit, malgré le fait qu'ils aient fait face à des difficultés dans ce monde, il leur deviendra clair qu'ils doivent suivre leurs traces afin d'atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes.

De plus, observer les autres qui ont moins de biens matériels encourage également à montrer sa gratitude envers Allah, l'Exalté. La gratitude implique de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Agir pour toute autre raison, comme pour les gens, conduit à une perte de récompense. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. La gratitude avec la langue se manifeste en disant ce qui est bien ou en restant silencieux. Et la gratitude avec ses actions consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le

Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à davantage de bénédictions et de récompenses dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... »

Observer les autres qui sont confrontés à des difficultés plus graves encourage également à minimiser les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cela aidera à rester patient. La patience implique d'éviter de se plaindre par ses paroles et ses actes et de maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté.

Observer le chemin choisi par les autres et les conséquences de leurs choix aidera également à éviter d'adopter une attitude stupide par laquelle on croit pouvoir choisir le même mauvais chemin que les autres et quand même atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Si l'on n'observe pas correctement les autres, on tracera sa voie dans la vie en fonction de ses désirs, des médias sociaux, de la mode et de la culture, mais cela ne lui causera que du malheur dans les deux mondes. Cette réalité est évidente lorsque l'on observe les autres personnes qui ont fait le même choix dans le passé et le présent. Mais comme l'indique la fin du verset 66, seuls ceux qui craignent Allah, l'Exalté, et les conséquences de leurs actions dans les deux mondes, prêteront attention aux leçons qu'ils devraient apprendre en observant les autres. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 66 :

« Et Nous en avons fait un châtement pour ceux qui étaient là et pour ceux qui leur ont succédé, et un enseignement pour ceux qui craignent Allah. »

Celui qui ne craint pas Allah, l'Exalté, et les conséquences de ses actes, va au contraire laisser libre cours à ses désirs et faire un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés. Et tout comme ceux qui, dans l'histoire et à l'époque actuelle, se comportent de la même manière, ils seront confrontés à des problèmes.

Le verset 66 fait également allusion au fait que les gens du Livre, qui ont succédé à leurs ancêtres qui ont transgressé le sabbat, ne craignent pas Allah, l'Exalté, comme ceux qui Le craignent ont été mentionnés séparément. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 66 :

« Et Nous en avons fait un châtement pour ceux qui étaient là et pour ceux qui leur ont succédé, et un enseignement pour ceux qui craignent Allah. »

La majorité des gens du Livre vivant à Médine n'ont pas craint Allah, l'Exalté, et n'ont pas craint les conséquences de leurs actes car ils ont rejeté l'Islam, même si sa véracité leur était évidente car ils ont clairement reconnu le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (paix et

bénédiction d'Allah sur lui), comme ils ont tous deux été mentionnés dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

En conséquence, les gens du Livre ont subi des châtiments dans les deux mondes, tout comme leurs ancêtres. Les musulmans doivent donc éviter de suivre leurs traces et tirer une leçon des conséquences de leurs actes et suivre plutôt les traces de ceux qui craignent Allah, l'Exalté, tels que les Compagnons, qu'Allah les agrée, en adhérant à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en tout temps. Cela implique d'utiliser les bénédiction qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédiction d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 66 :

« Et Nous en avons fait un châiment pour ceux qui étaient là et pour ceux qui leur ont succédé, et un enseignement pour ceux qui craignent Allah. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 67-73

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِقَوْمِهِ إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُكُمْ أَنْ تَذْبَحُوا بَقَرَةً ۖ قَالُوا أَنْتَخِذْنَا هُزُؤًا قَالَ أَعُوذُ
بِاللَّهِ أَنْ أَكُونَ مِنَ الْجَاهِلِينَ ﴿٦٧﴾

قَالُوا ادْعُ لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّنْ لَنَا مَا هِيَ قَالَ إِنَّهُ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ لَا فَارِضٌ وَلَا بِكْرٌ عَوَانٌ بَيْنَ
ذَٰلِكَ فَافْعَلُوا مَا تُؤْمَرُونَ ﴿٦٨﴾

قَالُوا ادْعُ لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّنْ لَنَا مَا لَوْثُهَا قَالَ إِنَّهُ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ صَفَرَاءُ فَاقِعٌ
لَوْثُهَا تَسُرُّ النَّظِيرِينَ ﴿٦٩﴾

قَالُوا ادْعُ لَنَا رَبَّكَ يُبَيِّنْ لَنَا مَا هِيَ إِنَّ الْبَقَرَ تَشَبَهَ عَلَيْنَا وَإِنَّا إِن شَاءَ اللَّهُ لَمُهْتَدُونَ ﴿٧٠﴾

قَالَ إِنَّهُ يَقُولُ إِنَّهَا بَقَرَةٌ لَا ذَلُولٌ تُثِيرُ الْأَرْضَ وَلَا تَسْقِي الْحَرْثَ مُسَلَّمَةٌ لَا شِيَةَ فِيهَا قَالُوا
الْكَنَ جِئْتَ بِالْحَقِّ فَذَبَحُوهَا وَمَا كَادُوا يَفْعَلُونَ ﴿٧١﴾

وَإِذْ قَتَلْتُمْ نَفْسًا فَادَرَأْتُمُ فِيهَا ۖ وَاللَّهُ مُخْرِجٌ مَّا كُنْتُمْ تَكْتُمُونَ ﴿٧٢﴾

فَقُلْنَا أَضْرِبُوهُ بِبَعْضِهَا كَذَلِكَ يُحْيِي اللَّهُ الْمَوْتَى وَيُرِيكُمْ
 ءَايَاتِهِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٧٣﴾

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Certes, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous vous moquez de nous ? » Il dit : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre le fait d'être parmi les ignorants. »

Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous explique ce qu'elle est. »
 [Moïse] dit : « [Allah] dit : « C'est une vache qui n'est ni vieille ni vierge, mais intermédiaire entre les deux. Faites donc ce qui vous est commandé. »

Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous montre sa couleur. » Il dit : « Il dit : « C'est une vache jaune, de couleur vive, agréable à l'œil. »

Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous explique ce qu'il en est. En vérité, toutes les vaches se ressemblent à nos yeux. Et certes, si Allah le veut, nous serons bien guidés. »

Il dit : « Il dit : C'est une vache qui n'est pas dressée pour labourer la terre ni pour irriguer le champ, elle est sans défaut et sans tache. » Ils dirent : « Maintenant tu es venu avec la vérité. » Ils l'égorgeèrent donc, mais ils en furent incapables.

Et [rappelez-vous] quand vous tuiez un homme et que vous vous disputiez à son sujet. Mais Allah fit sortir ce que vous cachiez.

Nous dîmes alors : « Frappez-le [l'homme tué] avec une partie [de la vache égorgée]. » C'est ainsi qu'Allah ressuscite les morts. Et Il vous montre Ses signes afin que vous raisonniez.

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « En vérité, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous moquez-vous de nous ? » Il dit : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre les ignorants. » Ils dirent : « Invoquez votre Seigneur pour qu'il nous explique ce que c'est. » [Moïse] dit : « [Allah] a dit : « C'est une vache qui n'est ni vieille ni vierge, mais intermédiaire entre les deux. Faites donc ce qui vous est commandé. » Ils dirent : « Invoquez votre Seigneur pour qu'il nous montre quelle est sa couleur. » Il dit : « Il dit : « C'est une vache jaune, de couleur vive, agréable aux yeux. » Ils dirent : « Invoquez votre Seigneur pour qu'il nous explique ce que c'est. En vérité, toutes les vaches se ressemblent à nos yeux. Et nous serons certes, si Allah le veut, guidés. » Il dit : « Il dit : « C'est une vache qui n'est pas dressée à labourer la terre, ni à irriguer le champ, elle est sans défaut et sans tache. » Ils dirent : « Maintenant tu es venu avec la vérité. » Ils l'égorgeèrent donc, mais ils ne purent le faire. Et [rappelez-vous] quand vous tuiez un homme et que vous vous disputiez à son sujet, Allah fit sortir ce que vous cachiez. Nous dûmes alors : « Frappez-le [l'homme tué] avec une partie [de la vache égorgée]. » C'est ainsi qu'Allah ressuscite les morts. Et Il vous montre Ses signes afin que vous raisonniez. »

L'ordre d'abattre une vache est expliqué plus loin, car l'une des principales leçons enseignées dans ces versets est la mauvaise attitude des enfants d'Israël envers le Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui, et envers l'ordre d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 67-73 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « En vérité, Allah vous ordonne d'égorger une vache. »... Et [rappelez-vous] quand vous tuiez un homme et que vous vous disputiez à son sujet, Allah fit sortir ce que vous

cachiez. Nous dîmes alors : « Frappez-le [l'homme tué] avec une partie de la vache [égorgée]. » C'est ainsi qu'Allah ressuscite les morts... »

Le Saint Coran n'est pas un livre de contes ni un livre d'histoire qui relate des faits et des chiffres. Au contraire, il met en évidence certains aspects de l'histoire afin d'enseigner des leçons spécifiques. Le Saint Coran répète souvent la même histoire tout en l'expliquant d'un point de vue différent afin d'enseigner des leçons spécifiques. Il faut donc accepter le style incomparable du Saint Coran et se concentrer sur ce qui a été discuté par Allah, l'Exalté, au lieu de poser des questions sur des choses qui n'ont pas été mentionnées, car il n'est pas nécessaire d'apprendre les leçons spécifiques qu'il faut apprendre.

Allah, l'Exalté, a rappelé aux gens du Livre vivant à Médine à l'époque du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , le manque de respect montré par leurs ancêtres envers le Saint Prophète Moïse (saw). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 67 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Certes, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous vous moquez de nous ? »... »

Les gens du Livre se comportaient d'une manière très mauvaise envers le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, ,

bien qu'ils le reconnaissent ainsi que le Saint Coran à travers leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les musulmans doivent donc éviter de se comporter de la même manière en manquant de respect au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela se produit lorsque l'on prétend l'aimer et le respecter par ses paroles, mais ne le montre pas dans ses actes, en apprenant et en agissant selon ses traditions. Il est franchement absurde de prétendre aimer quelqu'un sans connaître sa vie, son caractère et ses enseignements. Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ont prouvé leur amour pour le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , en apprenant et en agissant selon ses traditions et en donnant la priorité à cela plutôt qu'à la satisfaction de leurs propres désirs. Ceux qui ne parviennent pas à démontrer leur amour pour lui de manière concrète ont peu de chances de finir avec lui dans l'au-delà,

car le Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3688, qui conseille de finir dans l'au-delà avec ceux que l'on aime, s'applique à ceux qui montrent leur amour de manière concrète. Cela est évident lorsque l'on observe les anciennes nations qui prétendent verbalement aimer leurs Saints Prophètes (saw), mais il est évident qu'elles ne finiront pas avec eux car elles n'ont pas réussi à les suivre de manière concrète.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 67 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Certes, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous vous moquez de nous ? »... »

Les enfants d'Israël n'ont manifestement pas compris la sagesse qui se cachait derrière l'abattage de la vache, mais comme ils ont accepté Allah, l'Exalté, comme leur Seigneur et le Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui, ils auraient dû répondre positivement sans hésitation. Chapitre 24 An Nur, verset 51 :

« La seule parole des croyants, lorsqu'on les appelle à Allah et à Son messenger pour qu'ils jugent entre eux, est de dire : « Nous entendons et nous obéissons. » Et ceux-là sont les vainqueurs. »

En règle générale, un musulman n'a pas besoin de comprendre la sagesse qui se cache derrière chaque décret et commandement d'Allah, l'Exalté, car croire qu'Allah, l'Exalté, choisit ce qui est le mieux pour les gens est une partie essentielle de la foi. Si toutes les sagesse qui se cachent derrière les décrets et les commandements d'Allah, l'Exalté, étaient rendues manifestes aux gens, alors la croyance n'aurait pas autant de valeur, tout comme la croyance aux éléments invisibles, tels que l'Enfer et le Paradis, n'aurait pas autant de valeur si on leur montrait ces choses invisibles. Un musulman doit étudier le Saint Coran et la vie du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), pour comprendre fermement que tout ce qu'Allah, l'Exalté, décrète et commande est le meilleur pour les gens concernés, même si les sagesse qui se cachent derrière eux leur sont cachées. Il faut également réfléchir à ses expériences de vie pour comprendre cette réalité. Combien de fois les gens ont-ils désiré quelque chose pour ensuite accepter que c'était mauvais pour eux ? Combien de fois les gens ont-ils détesté quelque chose pour ensuite accepter que c'était bon pour eux ? Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Les enfants d'Israël n'ayant pas compris cette réalité, ils ont répondu de manière irrespectueuse au commandement d'Allah, l'Exalté, donné par la bouche du Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 67 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Certes, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous vous moquez de nous ? » Il dit : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre les ignorants. »

Le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) a clairement indiqué que faire des plaisanteries liées aux commandements d'Allah, l'Exalté, est une attitude ignorante qui doit être évitée. Se moquer ou plaisanter sur tout ce qui est lié à Allah, l'Exalté, peut même faire perdre la foi. Chapitre 9 At Tawbah, versets 65-66 :

« Et si tu les interrogues, ils diront : « Nous ne faisons que discuter et nous amuser. » Dis : « Est-ce d'Allah, de Ses versets et de Son messager que vous vous moquiez ? » Ne t'excuse pas. Tu as mécru après avoir cru. Si Nous pardonnons à l'un d'entre vous, Nous punirons l'autre groupe pour ses crimes. »

Il est important de noter que plaisanter de temps en temps sur des sujets non religieux afin d'éviter tout type de péché est acceptable en Islam, car le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, plaisantait de cette manière très occasionnellement. Cela est confirmé par un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1990. Il est également important de noter que plaisanter de manière excessive de manière pécheresse ne signifie pas que l'on doit adopter une humeur triste et

déprimée. Il y a une grande différence entre être joyeux avec les autres et plaisanter de manière excessive.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 67 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Certes, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous vous moquez de nous ? » Il dit : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre les ignorants. »

l'ignorance est aussi le fait de perdre le contrôle de ses émotions. La réponse du Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) indique donc l'importance de contrôler ses émotions lorsque les autres se comportent mal à son égard. Chercher refuge auprès d'Allah, l'Exalté, est un excellent moyen d'y parvenir. Cela a également été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Boukhari, numéro 3282. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a conseillé à la personne en colère de chercher refuge auprès d'Allah, l'Exalté, contre le Diable. En général, il faut adopter le silence chaque fois qu'on devient émotif afin d'éviter de commettre des péchés avec ses paroles, car les paroles peuvent parfois avoir des conséquences à plus long terme que les actions. La personne émotive doit également adopter une position corporelle inactive afin d'éviter de s'en prendre physiquement aux autres. La personne debout doit s'asseoir et si nécessaire, celle assise doit s'allonger. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4782. Il est également conseillé à une personne émotive de s'éloigner de la situation jusqu'à ce qu'elle se soit calmée. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle devra aborder la situation et la gérer conformément aux enseignements de l'islam.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 67-68 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Certes, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous vous moquez de nous ? » Il dit : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre les ignorants. » Ils dirent : « Invoquez votre Seigneur pour qu'il nous explique clairement ce qu'il en est. »... »

Français Un autre aspect du manque de respect dont ont fait preuve les enfants d'Israël envers le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) est qu'ils ne lui ont pas demandé d'expliquer le commandement, comme si ses paroles ne leur suffisaient pas. Ils ont insisté pour qu'il demande à Allah, l'Exalté, la réponse. Le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) était bien conscient de leur comportement irrespectueux et les a donc informés dès le début que c'était Allah, l'Exalté, qui leur avait ordonné d'égorger une vache, alors qu'ils auraient dû accepter cet ordre sans hésitation même s'il venait du Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut), directement. De plus, ils n'ont même pas fait référence à Allah, l'Exalté, comme leur Seigneur, mais à la place ils l'ont fait référence comme le Seigneur du Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut). Cette attitude erronée peut également être adoptée par les musulmans lorsqu'ils n'acceptent pas le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) comme leur chef et supérieur dont l'obéissance est obligatoire en toutes circonstances. Certains insensés ont tenté de rabaisser le statut du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), en ignorant ses enseignements, même si l'obéissance sincère à ses enseignements a été

rendue obligatoire par Allah, l'Exalté, dans le Saint Coran. Allah, l'Exalté, sait mieux quel Coran ces personnes égarées ont étudié pour adopter une croyance aussi stupide. Le Saint Coran révélé par Allah, l'Exalté, fait de l'obéissance au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), en toutes circonstances, un pilier de la foi. Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis : « Si vous aimez Allah, suivez-moi donc ; ainsi Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Et chapitre 59 Al Hashr, verset 7 :

« ...Et tout ce que le Messager vous a donné, prenez-le ; et ce qu'il vous a interdit, abstenez-vous-en... »

Et chapitre 4 An Nisa, verset 80 :

« Celui qui obéit au Messager a obéi à Allah... »

Et chapitre 4 An Nisa, verset 65 :

« Mais non, par ton Seigneur, ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'aient pas fait juger de ce sur quoi ils disputent entre eux, et qu'ils ne ressentiront aucune gêne à l'égard de ce que tu as jugé, et qu'ils ne se soumettront pas [pleinement, volontairement] ».

Ce ne sont là que quelques exemples parmi tant d'autres qui indiquent l'importance d'obéir sincèrement au Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), en toute situation.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 67-68 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « Certes, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous vous moquez de nous ? » Il dit : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre les ignorants. » Ils dirent : « Invoquez votre Seigneur pour qu'Il nous explique ce que c'est. » [Moïse] dit : « [Allah] dit : « C'est une vache qui n'est ni vieille ni vierge, mais intermédiaire entre les deux. Faites donc ce qui vous est commandé. »

Après avoir clarifié la question pour eux, le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut) leur a indiqué l'importance d'appliquer le commandement

d'Allah, l'Exalté, au lieu d'adopter l'attitude trompeuse par laquelle on pose des questions et fait des recherches sur des informations non pertinentes qui ne font que nous distraire de l'obéissance à Allah, l'Exalté. Le musulman doit seulement se renseigner et faire des recherches sur les connaissances religieuses qui l'aideront à accroître son obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Ce sont les choses sur lesquelles on s'interrogera le Jour du Jugement, c'est pourquoi on doit se concentrer sur la recherche et l'investigation sur ces connaissances uniquement. Plonger dans des connaissances religieuses non pertinentes ne fait que nous distraire de l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et occupe inutilement nos ressources. L'attitude bien guidée a été conseillée dans un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 3257. C'est cette attitude bien guidée que le Saint Prophète Moïse (sur lui la paix) conseillait à sa nation d'adopter, mais ils n'ont pas réussi à la comprendre et à l'adopter. Au lieu de cela, ils ont continué à poser des questions sans rapport avec le sujet, ce qui n'a fait que rendre leur vie plus difficile. L'ordre initial était d'abattre n'importe quelle vache, mais comme ils ont persisté à poser des questions sans rapport avec le sujet, l'ordre est devenu plus spécifique et donc plus difficile à mettre en œuvre. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 68-71 :

« Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous explique ce qu'elle est. » [Moïse] dit : « [Allah] a dit : « C'est une vache qui n'est ni vieille ni vierge, mais intermédiaire entre les deux. Faites donc ce qui vous est commandé. » Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous montre quelle est sa couleur. » Il dit : « Il dit : « C'est une vache jaune, de couleur vive, agréable aux observateurs. » Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous explique ce qu'elle est. En vérité, [toutes] les vaches se ressemblent à nos yeux. Et certes, si Allah le veut, nous serons guidés. » Il dit : « Il dit : « C'est une vache qui n'est dressée ni pour labourer la terre, ni pour irriguer

le champ, une vache sans défaut et sans tache. » Ils dirent : « Maintenant, vous êtes venus avec la vérité. » Ils l'égorgeèrent donc, mais ils ne purent le faire. »

Bien que les enfants d'Israël aient manifesté extérieurement le désir d'être bien guidés par Allah, l'Exalté, ils n'ont pas réussi à Lui obéir sincèrement ni à Lui obéir au Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut), ils ont adopté un vœu pieux au lieu d'espérer en la miséricorde d'Allah, l'Exalté. L'espoir en la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté, est toujours lié à Son obéissance. Cela signifie que celui qui s'efforce d'obéir à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), est celui qui peut espérer la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté, même s'il commet occasionnellement des péchés. Alors que persister dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, et croire qu'Il accordera miséricorde et pardon n'est qu'un vœu pieux. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459.

De plus, il est important de noter que les enfants d'Israël ont reçu l'ordre d'abattre la même chose qu'ils adoraient auparavant, à savoir un veau d'or. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 51 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons donné rendez-vous à Moïse pour quarante nuits. Puis vous avez pris le Veau après lui [c'est-à-dire son départ], alors que vous étiez des injustes. »

L'une des sagesse derrière ce commandement était de leur enseigner l'importance de sacrifier leurs désirs pour le plaisir et l'obéissance à Allah, l'Exalté, car la cause de leur adoration du veau d'or était le désir de mener une vie où ils étaient libres de satisfaire tous leurs désirs matériels sans restrictions. Le veau d'or sans vie ne pouvait pas leur donner un code de conduite, c'est pourquoi ils en fabriquaient simplement un qui convenait à leurs désirs. Chapitre 7 Al A'raf, verset 148 :

« Après [son départ], le peuple de Moïse fit de ses ornements un veau, une image qui mugissait. N'ont-ils pas vu qu'il ne pouvait ni leur parler ni les guider dans un chemin ? Ils l'ont pris [pour adoration], et ils ont été des pécheurs. »

Par conséquent, l'abattage de la vache était une leçon indiquant l'importance de donner la priorité à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, sur ses propres désirs. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, plutôt que d'une manière qui plaise à soi-même ou aux autres, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 68-71 :

« Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous explique ce qu'elle est. » [Moïse] dit : « [Allah] a dit : « C'est une vache qui n'est ni vieille ni vierge, mais intermédiaire entre les deux. Faites donc ce qui vous est commandé. » Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous montre quelle est sa couleur. » Il dit : « Il dit : « C'est une vache jaune, de couleur vive, agréable aux observateurs. » Ils dirent : « Invoque ton Seigneur pour qu'il nous explique ce qu'elle est. En vérité, [toutes] les vaches se ressemblent à nos yeux. Et certes, si Allah le veut, nous serons guidés. » Il dit : « Il dit : « C'est une vache qui n'est dressée ni pour labourer la terre, ni pour irriguer le champ, une vache sans défaut et sans tache. » Ils dirent : « Maintenant, vous êtes venus avec la vérité. » Ils l'égorgeèrent donc, mais ils ne purent le faire. »

Cet incident montre aussi l'importance de se conformer strictement aux enseignements et aux commandements divins au lieu de tracer sa propre voie, car cette dernière attitude ne mène qu'à des ennuis. Les musulmans doivent se conformer strictement aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et éviter toute autre chose, même si elle semble être une bonne action. Le fait est que plus on agit sur d'autres choses, moins on agit sur les deux sources de la guidance. Agir sur d'autres choses est la principale cause des pratiques étrangères qui entrent dans la vie des musulmans, des pratiques empruntées à d'autres religions. Ces pratiques sont souvent prioritaires sur l'action sur les deux sources de la guidance, ce qui ne conduit qu'à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 72 :

« Et [rappelez-vous] quand vous tuiez un homme et que vous vous disputiez à son sujet. Mais Allah fit sortir ce que vous cachiez. »

Allah, le Très-Haut, a ordonné le meurtre d'un homme pour les enfants d'Israël afin de leur rappeler que chacun devra rendre compte de ses actes, même s'il s'agit d'un acte caché aux yeux des autres. Par conséquent, il faut constamment évaluer ses intentions, ses paroles et ses actes afin de s'assurer qu'ils sont droits, car rien ne restera caché le Jour du Jugement. Celui qui juge et rectifie son comportement dans ce monde constatera que son jugement final sera facile. Mais celui qui ne le fait pas constatera que ses intentions, ses paroles et ses actes le mèneront à la destruction. Chapitre 101 Al Qari'ah, versets 6-11 :

« Quant à celui dont la balance est lourde, il vivra dans une vie agréable. Quant à celui dont la balance est légère, son refuge sera un abîme. Et qui vous fera savoir ce que c'est ? C'est un Feu, très ardent. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 72 :

« Et [rappelez-vous] quand vous tuiez un homme et que vous vous disputiez à son sujet. Mais Allah fit sortir ce que vous cachiez. »

Tout comme Allah, l'Exalté, leur a clarifié la vérité et a réfuté les fausses accusations de meurtre qu'ils se lançaient les uns aux autres, il faut comprendre que les excuses et les reproches aux autres ne seront jamais acceptés par Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. En fait, Allah, l'Exalté, cite la plus grande source d'égarement des gens, le Diable, lorsqu'il s'adressera aux gens qui tentent d'échapper aux conséquences de leurs actes en le blâmant. Chapitre 14 Ibrahim, verset 22 :

« Et Satan dira, une fois l'affaire conclue : « Certes, Allah vous avait promis la vérité. Et je vous ai promis, mais je vous ai trahis. Mais je n'avais sur vous aucun pouvoir, si ce n'est que je vous ai appelés et que vous m'avez répondu. Ne me blâmez donc pas, mais blâmez-vous vous-mêmes... » »

Si Allah, le Très-Haut, a clairement indiqué que l'on ne peut échapper aux conséquences de ses actes en blâmant le Diable, alors comment accepterait-Il d'autres excuses ? Chaque personne doit donc assumer à tout moment la responsabilité de ses intentions, de ses paroles et de ses actes afin de les rectifier avant d'atteindre le Jour du Jugement, où il ne sera plus possible de les rectifier.

En élucidant le meurtre de cet homme, Allah, l'Exalté, a montré aux enfants d'Israël un autre miracle évident. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 72-73 :

« Et [rappelez-vous] quand vous tuiez un homme et que vous disputiez à son sujet, Allah fit sortir ce que vous cachiez. Nous dîmes alors : « Frappez-le [le tué] avec une partie de la vache égorgée. » C'est ainsi qu'Allah fait revivre les morts. Et Il vous montre Ses signes afin que vous raisonniez. »

Malgré les nombreux miracles évidents qu'ils ont observés, de nombreux enfants d'Israël avaient encore une foi faible. Allah, l'Exalté, leur a montré un autre miracle afin qu'en le voyant, ils puissent adopter une foi forte. Une foi forte est essentielle à adopter car elle encourage l'individu à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en tout temps, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). À notre époque, une foi forte s'acquiert par l'apprentissage et l'application des connaissances islamiques. Lorsque l'on observe les différentes preuves qui y sont expliquées de la véracité de l'Islam et de la façon dont les promesses d'Allah, l'Exalté, ont toujours été tenues à travers les âges, la foi d'un musulman se renforce.

De plus, il est étonnant de voir comment Allah, le Très-Haut, a donné la vie à un mort à travers un morceau de chair morte. De la même manière qu'Allah, le Très-Haut, a créé les gens à partir de rien, les ramener à la vie

après qu'ils soient morts et transformés en poussière et en os est une tâche plus facile. Croire le contraire est tout simplement illogique.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 73 :

« ...et Il vous montre Ses signes afin que vous raisonniez. »

D'une manière générale, cela indique l'importance d'être observateur dans la vie. On doit observer sa propre vie, celle des autres et celle de l'univers d'une manière qui nous permet d'en tirer des leçons afin d'accroître notre obéissance à Allah, l'Exalté. Par exemple, lorsqu'on observe ceux qui font un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées et comment ils font face à d'innombrables problèmes mentaux, tels que l'anxiété, le stress, la dépression, la toxicomanie et les tendances suicidaires malgré le fait d'avoir le monde à leurs pieds, on doit conclure que la paix de l'esprit ne réside que dans l'utilisation des bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Il faut observer les cieux et la terre et apprécier les signes qui y sont placés et qui indiquent clairement la réalité de la résurrection au Jour du Jugement. Par exemple, si l'on observe le jour et la nuit, on verra clairement comment Allah, l'Exalté, donne la vie à la terre par la lumière du soleil après qu'elle ait connu un état de mort pendant la nuit. Allah, l'Exalté, donne la vie à la terre morte par la pluie et la vie à une graine morte qui est plantée dans la terre. Chapitre 41 Fussilat, verset 39 :

« Parmi Ses signes, il y a que tu vois la terre immobile. Mais quand Nous y faisons descendre de la pluie, elle tremble et croît. Et Celui qui lui a donné la vie est certes Celui qui redonne la vie aux morts. Et Il est certes Omnipotent. »

Le cycle veille-sommeil est une résurrection mineure qui se produit tous les jours. Le sommeil est le frère de la mort, car on perd ses sens pendant le sommeil, tout comme on les perd à cause de la mort. Ceux à qui la vie est accordée reçoivent la permission de se réveiller par Allah, l'Exalté. Chapitre 39 Az Zumar, verset 42 :

« Allah prend les âmes au moment de leur mort, et celles qui ne meurent pas, pendant leur sommeil. Puis Il garde celles pour lesquelles Il a décrété la mort, et Il libère les autres pour un terme déterminé. Il y a là, certes, des signes pour des gens qui réfléchissent. »

Lorsque l'on observe les différentes saisons de l'année et leurs effets sur les cultures, les plantes et les arbres, on voit clairement la réalité de la résurrection. En hiver , les arbres perdent leurs feuilles et semblent morts, mais pendant les autres saisons, ils retrouvent la vie.

Le musulman doit donc adopter une mentalité d'observation qui lui permet d'apprendre des signes placés dans sa vie, dans la vie des autres et dans le monde afin de renforcer sa foi en Allah, l'Exalté. Cela l'encouragera à son tour à augmenter son obéissance sincère envers Lui, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 73 :

« ...C'est ainsi qu'Allah ressuscite les morts, et qu'Il vous montre Ses signes afin que vous raisonniez. »

Et chapitre 41 Fussilat, verset 53 :

« Nous leur montrerons Nos signes dans les horizons et en eux-mêmes jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est la vérité... »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 74

ثُمَّ قَسَتْ قُلُوبُكُمْ مِّنْ بَعْدِ ذَلِكَ فَهِيَ كَالْحِجَارَةِ أَوْ أَشَدُّ قَسَوَةً وَإِنَّ مِنَ الْحِجَارَةِ لَمَا يَتَفَجَّرُ
مِنْهُ الْأَنْهَارُ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَشَقَّقُ فَيَخْرُجُ مِنْهُ الْمَاءُ وَإِنَّ مِنْهَا لَمَا يَهْبِطُ مِنْ خَشْيَةِ اللَّهِ
وَمَا اللَّهُ بِغَفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿٧٤﴾

« Vos cœurs se sont ensuite endurcis, comme des pierres, ou même plus durs encore. Il y a certes des pierres d'où jaillissent des ruisseaux, et il y en a qui se fendent et font jaillir de l'eau, et il y en a qui retombent par crainte d'Allah. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

« Vos cœurs se sont ensuite endurcis, comme des pierres, ou même plus durs encore. Il y a certes des pierres d'où jaillissent des ruisseaux, et il y en a qui se fendent et font jaillir de l'eau, et il y en a qui retombent par crainte d'Allah. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Les passages précédents ont mentionné certains des miracles qui ont été montrés aux enfants d'Israël afin de renforcer leur foi, ce qui aurait dû les encourager à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Cela impliquait d'utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées de manière à Lui plaire, comme le décrivent les enseignements divins. Mais le cœur des enfants d'Israël était enivré par l'assouvissement de leurs désirs matériels, ce qui était clairement démontré lorsqu'ils adoraient une statue sans vie, sachant qu'elle ne pouvait pas leur ordonner de vivre selon un code de conduite spécifique, qui leur permettrait de façonner ce code de conduite selon leurs désirs. En conséquence, leurs cœurs spirituels se sont endurcis à l'égard de l'obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui les a conduits à persister dans Sa désobéissance. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3334, que lorsqu'une personne commet un péché, une tache noire est gravée sur son cœur spirituel. Plus elle pèche, plus son cœur spirituel est englobé par les ténèbres. Cette obscurité empêche de bénéficier de la lumière de la guidance contenue dans les enseignements divins. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 74 :

« Alors vos cœurs se sont endurcis après cela, devenant comme des pierres ou même plus durs... »

Il faut éviter d'adopter un cœur spirituel endurci en étudiant et en agissant selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela permettra d'adopter les caractéristiques positives qui y sont décrites, telles que la générosité, la patience et la gratitude, et d'éviter les caractéristiques négatives qui y sont également décrites, telles que l'avidité, la jalousie et l'orgueil. Lorsqu'on adopte de bonnes caractéristiques et qu'on évite les caractéristiques négatives, notre cœur spirituel deviendra doux et pur. Cette pureté se manifestera alors extérieurement dans nos paroles et nos actions. Cela signifie que nos paroles et nos actions seront enracinées dans la bonté. Cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 52. Un cœur spirituel pur garantira que l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, ce qui à son tour conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui suit les traces des enfants d'Israël en n'adoptant pas les bonnes caractéristiques décrites dans les enseignements divins et en adoptant plutôt les mauvaises, verra son cœur spirituel devenir dur et impur. Cette dureté et cette impureté se refléteront alors dans ses paroles et ses actions. Cela l'amènera à faire un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, ce qui à son tour entraînera des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

La différence entre le cœur spirituel pur et impur et leurs conséquences ont également été indiquées dans le chapitre 6 Al An'am, verset 125 :

« Quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine pour contenir l'Islam ; et quiconque Allah veut égarer, Il lui serre la poitrine comme s'il montait au ciel. C'est ainsi qu'Allah souille ceux qui ne croient pas. »

Celui qui s'efforce activement de purifier son cœur spirituel sera bien guidé, mais celui qui ignore la purification de son cœur spirituel sera abandonné sur le chemin erroné qu'il a choisi.

Allah, l'Exalté, décrit ensuite différents types de cœurs spirituels que les gens peuvent adopter. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 74 :

« Alors vos cœurs s'endurcirent après cela, et devinrent comme des pierres, ou même plus durs encore. Car il y a des pierres d'où jaillissent des fleuves... »

Tout comme les rivières peuvent jaillir des pierres, de même, le cœur spirituel purifié conduit à l'écoulement de bonnes paroles et de bonnes actions. Ce cœur spirituel profite à celui qui le porte et aux autres dans les domaines religieux et mondains. L'eau qui jaillit de ce cœur spirituel pourrait également faire référence à la connaissance divine, qui descend du ciel, tout comme l'eau de pluie descend du ciel. Cela signifierait que ce cœur spirituel apprend, agit et partage la connaissance divine, afin qu'elle puisse être observée dans leurs paroles et leurs actions et dans les paroles et les actions des autres. Cela garantirait que tous utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Par conséquent, comme indiqué précédemment, la racine d'un cœur spirituel est l'acquisition et l'action de la connaissance divine.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 74 :

« Alors vos cœurs se sont endurcis après cela, devenant comme des pierres ou même plus durs... et il y en a qui se fendent et de l'eau sort... »

Ce type de cœur spirituel est semblable au précédent, mais la différence est qu'il n'apporte pas autant de bienfaits aux autres que le premier type de cœur spirituel. Par exemple, il peut apprendre et agir selon la connaissance divine, mais il ne peut pas l'enseigner activement aux autres. Et celui qui possède ce cœur spirituel s'efforce moins d'apprendre et d'agir selon la connaissance divine, mais le peu qu'il sait et apprend, il s'efforce sincèrement de l'appliquer dans sa vie, ce qui lui profite et profite aux autres en fonction de ses efforts. Si l'on persiste dans cette attitude, on espère qu'on adoptera finalement le premier type de cœur spirituel, qui est immergé dans l'apprentissage, l'action et le partage de la connaissance divine, afin qu'il utilise chaque bénédiction qu'il possède de manière agréable à Allah, l'Exalté, et encourage les autres à faire de même. C'est le seul chemin qui mène à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 74 :

« Alors vos cœurs se sont endurcis après cela, devenant comme des pierres ou même plus durs... et il y en a parmi eux qui tombent par crainte d'Allah... »

Le porteur du dernier type de cœur spirituel ne s'efforce pas nécessairement d'apprendre et d'agir selon la connaissance divine, mais il s'efforce de remplir les obligations minimales et d'éviter les principaux interdits de l'islam. Adhérer à cela est la norme minimale pour tout musulman, car celui qui ne le fait pas ne craint pas du tout Allah, l'Exalté. Cela a été indiqué dans le verset 74. Celui qui n'adhère pas à la norme minimale est celui qui prétend avoir la foi par ses paroles mais ne la soutient pas par ses actes. Il est à craindre que celui qui se comporte de cette manière puisse bien quitter ce monde sans sa foi, ce qui est la plus grande perte. Cela peut se produire car la foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance, les actions minimales comprenant le respect des obligations et l'évitement des interdictions. Si l'on ne parvient pas à nourrir sa foi, alors elle peut bien mourir, tout comme une plante meurt lorsqu'elle n'obtient pas de nourriture, comme la lumière du soleil et l'eau. Il faut donc adhérer à la norme minimale en tout temps, mais s'efforcer d'apprendre et d'agir selon les enseignements divins afin de purifier son cœur spirituel, étape par étape, en adoptant les caractéristiques positives qui y sont décrites et en évitant les caractéristiques négatives qui y sont décrites. Cette progression graduelle garantira qu'ils adopteront finalement le type de cœur spirituel le plus élevé. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 74 :

« Vos cœurs se sont ensuite endurcis, comme des pierres, ou même plus durs encore. Il y a en effet des pierres d'où jaillissent des ruisseaux, et il y en a qui se fendent et font jaillir de l'eau, et il y en a qui s'écroulent par crainte d'Allah... »

Les cœurs spirituels bien guidés ont été expliqués par Allah, l'Exalté, par conséquent, aucun musulman n'a d'excuse pour éviter de s'efforcer de purifier ses cœurs spirituels.

Comme la pureté du cœur spirituel d'une personne est la plupart du temps cachée, comme son intention, Allah, l'Exalté, termine le verset en rappelant aux gens qu'Il est pleinement conscient des aspects cachés du cœur spirituel d'une personne, tels que son intention, et des aspects manifestes, tels que les effets extérieurs du cœur spirituel d'une personne sur ses paroles et ses actions. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 74 :

« ... Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Il faut donc chercher à obtenir un cœur spirituel purifié, en corrigeant ses intentions cachées, afin qu'il n'agisse que pour plaire à Allah, l'Exalté. Un signe de cela est qu'il n'exige ni n'espère aucune rétribution ou gratitude de la part des autres. Il doit purifier sa parole en disant du bien ou en restant silencieux. Et il doit purifier ses actions en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements divins. La racine de tout cela est l'adoption d'un cœur spirituel purifié en apprenant et en agissant sur la base de la connaissance divine afin d'adopter les caractéristiques positives qui y sont décrites, telles que la patience et la gratitude, et d'éviter les caractéristiques négatives qui y sont décrites, telles que l'orgueil et la jalousie. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est obligatoire pour tout musulman d'acquérir la connaissance islamique selon le Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. Cela montre donc clairement que l'ignorance est l'une des

racines d'un cœur spirituel endurci et doit donc être évitée. À l'ère du numérique où la connaissance islamique est facilement accessible, chacun n'a d'autre choix que d'utiliser ses ressources pour acquérir et mettre en pratique la connaissance islamique.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 75-77

﴿ أَفَنَظْمُعُونَ أَنْ يُؤْمِنُوا بِالْكِتَابِ وَقَدْ كَانَ فَرِيقٌ مِنْهُمْ يَسْمَعُونَ كَلِمَ اللَّهِ ثُمَّ يُحَرِّفُونَهُ مِنْ بَعْدِ مَا عَقَلُوهُ وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴾ ٧٥

وَإِذَا لَقُوا الَّذِينَ آمَنُوا قَالُوا آمَنَّا وَإِذَا خَلَا بِعَضُّهُمْ إِلَى بَعْضِ قَالُوا أَتُحَدِّثُونَهُمْ بِمَا فَتَحَ اللَّهُ عَلَيْكُمْ لِيُحَاجُّوكُمْ بِهِ عِنْدَ رَبِّكُمْ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴾ ٧٦

أَوَلَا يَعْلَمُونَ أَنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ ﴾ ٧٧

« Souhaitez-vous [l'espoir, ô croyants], qu'ils [les gens du Livre] croient pour vous alors qu'un groupe d'entre eux [leurs savants] entendait les paroles d'Allah et les déformait ensuite [la Torah] après l'avoir comprise alors qu'ils savaient ?

Et quand ils [les hypocrites parmi les gens du Livre] rencontrent ceux qui croient, ils disent : « Nous avons cru » ; mais quand ils sont seuls entre eux, ils disent : « Leur parlez-vous de ce qu'Allah vous a révélé pour qu'ils discutent avec vous à ce sujet devant votre Seigneur ? Ne raisonnerez-vous donc pas ? »

Mais ne savent-ils pas qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent ?

« Souhaitez-vous qu'ils croient pour vous, alors qu'une partie d'entre eux entendaient les paroles d'Allah, puis les déformaient après les avoir comprises, tout en sachant ? Et quand ils rencontrent ceux qui croient, ils disent : « Nous avons cru ». Et quand ils sont seuls entre eux, ils disent : « Est-ce que vous leur parlez de ce qu'Allah vous a révélé, pour qu'ils discutent avec vous à ce sujet devant votre Seigneur ? Ne raisonnerez-vous donc pas ? » Ne savent-ils pas qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent ? »

Après avoir fait face à la persécution et à l'opposition sévères des non-musulmans de la Mecque, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et ses Compagnons (qu'Allah les agrée) étaient convaincus que les gens du Livre vivant à Médine accepteraient volontiers l'Islam, car ils étaient un peuple qui suivait les écritures et la loi divines antérieures. C'était l'une des principales raisons pour lesquelles ils ont émigré à Médine en premier lieu. L'attitude du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et de ses Compagnons (qu'Allah les agrée) montre la grande sincérité dont ils faisaient preuve envers les autres, car ils souhaitaient toujours pour les autres ce qu'ils aimaient pour eux-mêmes. Tout comme ils aimaient être bien guidés par l'Islam, ils désiraient également cela pour les autres. Il est important pour les musulmans d'adopter cette attitude, car la sincérité envers les autres est un aspect important de l'Islam selon le Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 196. Cela se réalise mieux lorsque l'on traite les autres de la manière dont on souhaite être traité par les autres. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 75 :

« Souhaitez-vous [l'espoir, ô croyants], qu'ils [les gens du Livre] croient pour vous alors qu'une partie d'entre eux [leurs savants] entendaient les

paroles d'Allah et les déformaient [la Torah] après l'avoir comprise alors qu'ils savaient ? »

Par amour pour ce qu'ils avaient acquis, comme la richesse et le statut social, en interprétant intentionnellement mal leurs enseignements divins, la grande majorité des gens du Livre ont rejeté l'Islam et se sont opposés à lui. Leur mode de vie leur permettait de satisfaire tous leurs désirs matériels tout en conservant une apparence de droiture. Mais comme l'Islam a défié leurs désirs et préconisé de les contrôler selon la satisfaction d'Allah, l'Exalté, ils ont rejeté l'Islam tout en reconnaissant sa véracité, car le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) et le Saint Coran ont été discutés dans leurs écritures divines, quelque chose qu'ils ont intentionnellement mal interprété et caché au public. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Le verset 75 montre aussi clairement que les gens du Livre n'étaient pas considérés comme croyants par Allah, l'Exalté, malgré leur prétention à la foi. Cela montre l'importance de soutenir sa déclaration verbale de foi par des actes enracinés dans les enseignements islamiques. Les déclarations verbales sans actions ont très peu de valeur en Islam. Celui qui déclare verbalement sa foi sans la soutenir par des actes est aussi stupide que l'étudiant qui rend une copie vierge à son professeur en prétendant que la connaissance est dans son esprit et qu'il n'a donc pas besoin de l'écrire en répondant aux questions de l'examen. De la même manière que cet étudiant échouerait, la personne qui prétend posséder la croyance en l'Islam dans son cœur spirituel mais ne parvient pas à soutenir cette affirmation par des actes échouera. Même si Allah, l'Exalté, sait ce qu'il y a dans le cœur spirituel de quelqu'un, néanmoins, Il a ordonné la mise en pratique de la foi. Il a clairement indiqué que la récompense sera accordée aux personnes qui croient et soutiennent cette croyance par des actes. Par exemple, chapitre 16 An Nahl, verset 32 :

« Ceux que les anges enlèvent dans la mort, [étant] bons et purs, [les anges] diront : « Que la paix soit sur vous. Entrez au Paradis pour ce que vous faisiez. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 75 :

« Souhaitez-vous [l'espoir, ô croyants], qu'ils [les gens du Livre] croient pour vous alors qu'une partie d'entre eux [leurs savants] entendaient les

paroles d'Allah et les déformaient [la Torah] après l'avoir comprise alors qu'ils savaient ? »

Malgré ce comportement de la majorité des gens du Livre, Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que tous ne se comportaient pas de cette manière. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 75 :

« Souhaitez-vous [l'espoir, ô croyants], qu'ils [les gens du Livre] croient pour vous alors qu'une partie d'entre eux [leurs savants] entendaient les paroles d'Allah et les déformaient [la Torah] après l'avoir comprise alors qu'ils savaient ? »

Les quelques-uns qui ne se sont pas comportés de cette manière, comme Abdullah Bin Salam, qu'Allah soit satisfait de lui, ont accepté volontiers l'Islam lorsqu'il leur a été présenté, car ils ont adhéré sincèrement aux enseignements de la Torah qui prêchait l'avènement de l'Islam.

D'une manière générale, cela montre l'importance de ne pas juger un groupe de personnes en fonction des actions de quelques-uns. Malheureusement, cette attitude est souvent négligée par les musulmans qui mettent dans le même panier tout un groupe de personnes, comme les habitants d'un pays spécifique, simplement parce qu'un groupe de ces personnes se comporte de manière mauvaise. C'est surprenant car c'est ainsi que les musulmans ont toujours été traités par les médias, car la

nation musulmane tout entière est regroupée avec une minorité de musulmans égarés qui font du mal à des personnes innocentes. Les musulmans ayant subi les conséquences négatives de cette attitude, ils devraient être encore plus désireux d'éviter de traiter les autres de cette manière.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 75 :

« Souhaitez-vous [l'espoir, ô croyants], qu'ils [les gens du Livre] croient pour vous alors qu'une partie d'entre eux [leurs savants] entendaient les paroles d'Allah et les déformaient [la Torah] après l'avoir comprise alors qu'ils savaient ? »

Ce verset met également en garde les musulmans contre ce comportement à l'égard de la science islamique. Ils ne doivent pas l'apprendre intentionnellement et l'interpréter de manière erronée pour satisfaire leurs propres désirs. En fait, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a mis en garde ceux qui recherchent la science islamique avec une mauvaise intention, comme se vanter, contre l'Enfer dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 253. Il faut donc s'assurer de ne rechercher et d'agir sur la base de la science islamique que pour plaire à Allah, l'Exalté, et éviter d'utiliser cette science à mauvais escient pour obtenir des choses de ce monde, comme un statut social et la richesse. Le verset 76 précise également que tirer involontairement une mauvaise réponse des enseignements religieux n'est pas considéré comme un péché, même si une personne doit faire de son mieux pour l'éviter.

Allah, l'Exalté, met ensuite en évidence l'attitude à double visage des hypocrites parmi les gens du Livre et la façon dont ils partageaient leurs enseignements avec les Compagnons, qu'Allah les agrée, afin de les convaincre qu'ils étaient tous du même côté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 76 :

« Et quand ils [les hypocrites parmi les gens du Livre] rencontrent ceux qui croient, ils disent : « Nous avons cru » ; mais quand ils sont seuls entre eux, ils disent : « Leur parlez-vous de ce qu'Allah vous a révélé pour qu'ils discutent avec vous à ce sujet devant votre Seigneur ? Ne raisonnerez-vous donc pas ? » »

Il faut toujours éviter une attitude hypocrite, car une personne peut plaire à différents groupes de personnes par son attitude pendant un temps limité, mais lorsque ce temps est écoulé, elle sera publiquement déshonorée dans les deux mondes. Chapitre 9 At Tawbah, verset 64 :

« Les hypocrites craignent qu'une sourate ne soit révélée à leur sujet, leur apprenant ce qu'il y a dans leurs cœurs. Dis : « Moquez-vous [comme vous voulez], car Allah dévoilera certainement ce que vous craignez. »

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu dans un hadith retrouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 4873, que celui qui adopte une attitude à double visage aura deux langues de feu le Jour du Jugement. Par conséquent, cette attitude doit être évitée à tout prix. Le musulman doit adhérer à la vérité à tout moment, quelle que soit la personne à laquelle il a affaire.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 76 :

« Et quand ils [les hypocrites parmi les gens du Livre] rencontrent ceux qui croient, ils disent : « Nous avons cru » ; mais quand ils sont seuls entre eux, ils disent : « Leur parlez-vous de ce qu'Allah vous a révélé pour qu'ils discutent avec vous à ce sujet devant votre Seigneur ? Ne raisonnerez-vous donc pas ? » »

Ce verset met également en garde contre les mauvaises fréquentations, car les hypocrites parmi les gens du Livre n'ont pas réussi à se conseiller sincèrement les uns les autres dans le sens du bien. Il faut toujours se rappeler que l'on sera influencé par ses compagnons, que ce soit de manière évidente ou subtile, positive ou négative. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4833. Il faut donc s'assurer d'adopter de bons compagnons qui nous conseillent et nous encouragent à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, à tout moment. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui n'adopte pas de bons compagnons ne fera que

s'attirer des soucis et des ennuis dans ce monde et ses mauvais compagnons deviendront également une source de problèmes pour lui dans l'autre monde. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 76 :

« Et quand ils [les hypocrites parmi les gens du Livre] rencontrent ceux qui croient, ils disent : « Nous avons cru » ; mais quand ils sont seuls entre eux, ils disent : « Leur parlez-vous de ce qu'Allah vous a révélé pour qu'ils discutent avec vous à ce sujet devant votre Seigneur ? Ne raisonnerez-vous donc pas ? » »

Ces hypocrites se sont sottement mis en garde les uns contre les autres, en leur conseillant de ne pas partager avec les Compagnons (qu'Allah les agrée), les enseignements de leurs préceptes divins, car ils craignaient que cela ne devienne une preuve contre eux au Jour du Jugement, car ils n'avaient pas eux-mêmes respecté ces préceptes. Mais il n'y avait aucune raison de s'inquiéter à ce sujet, car leur propre intention, leur parole et leur comportement étaient suffisants pour témoigner du fait qu'ils n'avaient pas respecté leurs préceptes divins et qu'ils les avaient au contraire mal interprétés intentionnellement afin de pouvoir obtenir et satisfaire leurs

désirs mondains. Et leurs mauvaises intentions, leurs paroles et leur comportement étaient tous connus d'Allah, l'Exalté, même s'ils tentaient de les cacher aux gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 77 :

« Mais ne savent-ils pas qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent ? »

Les musulmans doivent donc éviter de suivre les traces de ces hypocrites et veiller à adopter une bonne intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Un signe de cela est qu'ils ne désirent ni n'espèrent aucune gratitude ou rétribution de la part des gens. Ils doivent veiller à adopter un bon discours, qui consiste à dire ce qui est bien ou à rester silencieux. Cela leur permettra d'éviter l'attitude hypocrite des hypocrites mentionnés dans ces versets. Ils doivent veiller à adopter un bon comportement en apprenant et en agissant sur la base des connaissances islamiques afin d'adopter les bonnes caractéristiques qui y sont décrites, telles que la sincérité, la générosité, la patience et la gratitude, et d'éviter les caractéristiques négatives qui y sont décrites, telles que l'hypocrisie, la cupidité et l'orgueil. Tout cela leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela leur conduira à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais celui qui suit les traces des hypocrites en adoptant une mauvaise intention, des paroles et des actions mauvaises, car ils ne souhaitent que suivre et satisfaire leurs désirs en faisant un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées , sera confronté au stress et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 78

وَمِنْهُمْ أُمِّيُونَ لَا يَعْلَمُونَ الْكِتَابَ إِلَّا أَمَانِي وَإِنْ هُمْ إِلَّا يَظُنُّونَ ﴿٧٨﴾

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible], sauf [se livrant à] des vœux pieux, mais ils ne font que supposer. »

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible], sauf [se livrant à] des vœux pieux, mais ils ne font que supposer. »

Ce verset critique les gens qui prétendent verbalement suivre une religion particulière mais qui ne parviennent pas à apprendre et à mettre en pratique ses enseignements. Beaucoup de gens du Livre récitaient aveuglément leurs écritures divines sans savoir ce qu'elles enseignaient et préconisaient, à l'instar des musulmans d'aujourd'hui qui récitent le Saint Coran sans en comprendre le sens. En conséquence, ces gens du Livre sans instruction suivaient aveuglément leurs aînés et leurs savants sans comprendre les enseignements de leurs écritures divines. Dans la plupart des cas, cela les a conduits à s'égarer car beaucoup de leurs aînés et de leurs savants ont intentionnellement mal interprété leurs écritures divines dans le but d'obtenir des choses matérielles, telles que la richesse et le statut social. Par exemple, la plupart d'entre eux ont rejeté l'Islam et ont conseillé à leurs disciples ignorants de rejeter également l'Islam même s'ils reconnaissaient clairement sa véracité puisque le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) ont été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 78 :

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible]... »

Ce verset nous met donc en garde contre l'ignorance, qui consiste à ne pas apprendre et à ne pas agir selon la connaissance divine, car cela conduit souvent à une imitation aveugle des autres, ce qui à son tour conduit souvent à l'égarement. Chapitre 6 Al An'am, verset 116 :

« Et si vous obéissez à la plupart des gens sur terre, ils vous égarent certainement du sentier d'Allah. Ils ne suivent que des conjectures et ne sont que des égarés. »

C'est l'une des raisons pour lesquelles l'apprentissage et la mise en pratique des connaissances islamiques sont une obligation pour chaque musulman, selon le Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224.

On n'attend pas d'un musulman qu'il comprenne tous les aspects complexes et détaillés de la connaissance islamique, tels que les aspects complexes de la jurisprudence islamique. On attend cependant de lui qu'il apprenne les éléments fondamentaux de la foi décrits dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et qu'il étudie, apprenne et agisse régulièrement en fonction de ces deux sources de guidance tout au long de sa vie. Cela permettra de s'assurer qu'il ne suivra pas aveuglément les autres dans toutes ses affaires religieuses, ce qui réduira les risques de s'égarer.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 78 :

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible], sauf [se livrant à] des vœux pieux, mais ils ne font que supposer. »

L'ignorance empêche également l'homme d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Comment peut-on utiliser correctement les bienfaits qui lui ont été accordés si on ne sait pas comment le faire ?

Ces personnes ignorantes vont alors faire un mauvais usage des bienfaits qui leur ont été accordés tout en supposant qu'elles sont sur la bonne voie, car elles prétendent avoir foi en Allah, l'Exalté, par leurs paroles. Cette attitude ne fera que les encourager à adopter des pratiques et des croyances culturelles en supposant qu'il s'agit de pratiques et de croyances religieuses. Cela ne fera que les conduire à s'égarer davantage, car beaucoup de ces pratiques sont enracinées dans le polythéisme et la désobéissance à Allah, l'Exalté. Cela est tout à fait évident lorsqu'on observe les musulmans ignorants.

Les ignorants parmi les gens du Livre ont supposé que le fait de ne pas apprendre et d'agir selon la connaissance divine et d'apprendre à la place quelques pratiques de leur religion suffisait pour le salut. Ils ont transformé leur foi en quelques pratiques vides de sens et n'ont pas compris que leur foi était censée affecter chaque intention, chaque parole et chaque action qu'ils accomplissent. Cette compréhension ne se produit que lorsque l'on acquiert et agit selon la connaissance religieuse. Malheureusement, de nombreux musulmans ont suivi leurs traces en s'appuyant sur quelques actes physiques d'adoration, pensant que c'est la voie du succès. Lorsque l'on transforme sa foi en quelques pratiques et rituels accomplis dans une langue qu'on ne comprend pas, la foi ne devient plus un mode de vie. Lorsque la génération suivante suivra leurs traces, ce ne sera qu'une question de temps avant qu'elle abandonne ces quelques pratiques en pensant qu'elles ne font qu'une partie de leur culture au lieu de comprendre que leur foi est censée être un mode de vie. Par exemple, les anciens qui ont émigré vers les pays occidentaux ont conservé leur culture vestimentaire, mais la génération suivante, qui est née et a grandi en Occident, a abandonné cette façon de s'habiller, pensant qu'il s'agissait seulement d'une pratique culturelle et non d'un mode de vie. Le problème avec la culture et la mode est qu'elles changent constamment de génération en génération et si la foi est considérée comme une série de pratiques culturelles, elle aussi sera abandonnée avec le temps. C'est ce

qui s'est passé avec les gens du Livre, les Juifs et les Chrétiens. Autrefois, leurs églises et leurs synagogues étaient pleines de fidèles dévoués et de chercheurs de connaissances, mais lorsque les gens ont abandonné la connaissance et se sont limités à quelques pratiques, la génération suivante a fait un pas de plus et a même abandonné ces quelques pratiques, ce qui a eu pour résultat que leurs synagogues et leurs églises se sont vides.

En outre, ceux qui ont adopté cette mentalité parmi les générations plus âgées ont conservé les quelques pratiques qu'ils avaient apprises, mais en raison des changements dans la mentalité générale de la société, la génération suivante ne souhaite plus mettre en œuvre aveuglément les pratiques culturelles et se demande même souvent pourquoi elle devrait adopter la foi et agir selon ces pratiques. Si la génération plus âgée ne sait pas pourquoi elle est musulmane, comment peut-elle l'expliquer à la génération suivante ? L'ignorance ne fera qu'encourager la génération suivante à abandonner sa foi et les quelques pratiques que ses aînés lui ont enseignées et à mener plutôt une vie au service de ses propres désirs.

Si les musulmans ne parviennent pas à changer leur attitude en étudiant et en mettant en pratique la connaissance islamique et en encourageant la prochaine génération à faire de même, alors eux aussi partageront le sort des gens du livre mentionnés dans ce verset.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 78 :

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible], sauf [se livrant à] des vœux pieux, mais ils ne font que supposer. »

Cela nous met également en garde contre une conséquence dangereuse de l'échec à apprendre et à mettre en pratique les enseignements divins. Celui qui adopte cette attitude croira inévitablement des choses concernant sa foi qui ne sont tout simplement pas vraies. Par exemple, il peut apprendre certains attributs divins d'Allah, l'Exalté, comme le fait qu'Il est Pardonneur et Miséricordieux et, par conséquent, il se laissera aller à des vœux pieux tout en croyant avoir de l'espoir en Sa miséricorde et Son pardon. Cela signifie qu'il persistera dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, tout en croyant qu'Il lui pardonnera, car Il est Pardonneur. Même si Allah, l'Exalté, pardonne à qui Il veut, néanmoins, Il a clairement indiqué qu'Il ne traitera pas le malfaiteur et le bienfaiteur de manière égale dans ce monde ou dans l'autre, car cela contredirait Sa justice. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 21 :

« Ou ceux qui commettent le mal, pensent-ils que Nous les rendrons semblables à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, et que Nous les rendrons égaux dans la vie et dans la mort ? Quelle injustice que ce qu'ils jugent. »

Ce rêveur croit qu'il témoigne du respect à Allah, l'Exalté, alors qu'en réalité, il indique qu'Il ne juge pas avec justice, car il croit qu'Il traitera le

bienfaiteur de la même manière que le malfaiteur. L'espoir en Allah, l'Exalté, est toujours lié à Son obéissance. Celui qui s'efforce sincèrement de Lui obéir, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire et en se repentant sincèrement des péchés qu'il a commis, mérite d'espérer en la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 78 :

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible], sauf [se livrant à] des vœux pieux, mais ils ne font que supposer. »

Une autre croyance erronée adoptée par ceux qui n'apprennent pas et ne mettent pas en pratique les enseignements de l'Islam est qu'ils minimisent le châtement du Jour du Jugement et de l'Enfer. Ils supposent qu'étant musulmans, ils mourront musulmans, ce qui signifie qu'ils entreront finalement au Paradis, même s'ils sont d'abord punis en Enfer. Tout d'abord, quitter ce monde avec la foi n'est pas garanti et ceux qui persistent dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, en raison de leur ignorance, pourraient bien quitter ce monde sans leur foi, car ils n'ont pas nourri leur foi par des actes d'obéissance. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par de bonnes actions et tout comme une plante meurt lorsqu'elle n'obtient pas de nourriture, comme de l'eau, de même la foi d'un musulman qui ne parvient pas à soutenir sa déclaration de foi verbale par des actes peut bien mourir. Deuxièmement, le châtement du Jour du Jugement et de l'Enfer est insupportable, même pour un instant, sans parler de plusieurs années. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et

les bénédictions soient sur lui, a prévenu que le Jour du Jugement, celui qui a le plus apprécié sa vie présente sera plongé en Enfer pendant un moment, puis en ressortira. On lui demandera s'il a connu quelque chose de bien dans toute son existence, et il répondra par la négative, car l'Enfer est si terrible qu'il détruit les souvenirs et les sentiments de tout plaisir qu'une personne a pu ressentir. Cela a été prévenu dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, verset 4321. Cela suffit à montrer clairement qu'un seul moment de l'Enfer est insupportable, il ne faut donc jamais le dénigrer comme s'il s'agissait d'une prison terrestre. De plus, cette attitude erronée est la même que celle adoptée par les gens du Livre qui ont également dénigré l'Enfer et en conséquence, Allah, l'Exalté, les a critiqués dans le Saint Coran. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 80 :

« Et ils disent : « Le Feu ne nous touchera jamais, sauf pendant quelques jours. » Dis : « Avez-vous pris un engagement avec Allah ? Car Allah ne viole jamais Son engagement. Ou bien dites-vous sur Allah ce que vous ne savez pas ? »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 78 :

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible], sauf [se livrant à] des vœux pieux, mais ils ne font que supposer. »

Une autre hypothèse erronée classique adoptée par les musulmans ignorants est qu'ils supposent qu'ils seront sauvés de l'enfer au Jour du Jugement par l'intercession d'une personne sainte, d'un guide spirituel et d'un enseignant, tel que le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), même s'ils persistent dans la désobéissance à Allah, l'Exalté. Même si l'intercession du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), est un fait, de nombreux musulmans entreront quand même en enfer et, comme mentionné plus haut, un moment en enfer est insupportable. De plus, ces ignorants ne comprennent pas que de la même manière que le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), intercédera pour les musulmans, il témoignera également contre ceux qui ont abandonné l'étude et la mise en pratique du Saint Coran. Chapitre 25 Al Furqan, verset 30 :

« Et le Messager a dit : « Ô mon Seigneur, mon peuple a vraiment pris ce Coran comme [une chose] abandonnée. »

On ne peut abandonner une chose qu'après l'avoir acceptée et acceptée. Par conséquent, cela s'applique évidemment aux musulmans car ce sont eux qui ont reçu le Saint Coran du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Il n'est pas nécessaire d'être un érudit pour savoir ce qui arrivera à la personne contre laquelle le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) témoignera le Jour du Jugement.

Ces ignorants croient que, puisqu'ils sont de la nation du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , ils seront pardonnés quels que soient leurs actes. C'est la même attitude erronée

adoptée par les gens du Livre qu'Allah, le Très-Haut, a critiquée dans le Saint Coran. Chapitre 5 Al Maidah, verset 18 :

« Mais les Juifs et les Chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Dis : « Alors pourquoi vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous êtes plutôt des êtres humains parmi ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut... »

L'ignorant qui ne parvient pas à apprendre et à mettre en pratique la connaissance islamique supposera que la tradition d'Allah, l'Exalté, sera changée pour lui. Cela signifie que même s'Il a puni et punira les anciennes nations qui Lui ont constamment désobéi, l'ignorant croit que cette tradition sera changée pour lui. Mais il ne comprend pas que la tradition d'Allah, l'Exalté, ne change pas pour quiconque ni pour aucune nation. Chapitre 35 Fatir, verset 43 :

« ...N'attendent-ils donc que la voie des premiers peuples ? Or, vous ne trouverez dans la voie d'Allah aucun changement, et vous ne trouverez dans le sentier d'Allah aucun changement. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 78 :

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible], sauf [se livrant à] des vœux pieux, mais ils ne font que supposer. »

Une autre hypothèse erronée classique adoptée par les musulmans ignorants est qu'ils pensent qu'ils seront sauvés de l'enfer au Jour du Jugement simplement parce qu'ils prétendent aimer le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et ses Compagnons (sur eux la paix et le salut), même s'ils ne parviennent pas à prouver cet amour par des actes en apprenant et en mettant en pratique ses traditions. Ils oublient de se rappeler que même les nations précédentes prétendent aimer leurs Saints Prophètes (sur eux la paix et le salut), mais elles ne seront pas avec eux au Jour du Jugement car elles n'ont pas suivi leurs traces dans la pratique. Le même résultat arrivera aux musulmans qui ne suivent pas les traces du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela a été indiqué dans de nombreux versets, comme le chapitre 4 An Nisa, verset 69 :

« Et quiconque obéit à Allah et au Messenger, ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de faveurs parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux. Et quels excellents compagnons ! »

Ce verset indique clairement que ce résultat n'est valable que pour ceux qui obéissent pratiquement à Allah, l'Exalté, et à Son Saint Prophète

Muhammad (paix et bénédictions sur lui), et non pour ceux qui ne prétendent à l'amour qu'à travers leurs paroles.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 78 :

« Et parmi eux [les gens du Livre] il y a des illettrés qui ne connaissent pas l'Écriture [la Torah et la Bible], sauf [se livrant à] des vœux pieux, mais ils ne font que supposer. »

En conclusion, la seule façon d'éviter d'être induit en erreur par les autres et d'adopter des vœux pieux et des croyances fausses à propos d'Allah, l'Exalté, du Saint Coran, du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et de l'au-delà est d'apprendre et d'agir conformément au Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela permettra de s'assurer d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais celui qui ne se comporte pas de cette manière et adopte plutôt l'ignorance comme voie, fera un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Cela entraînera du stress et des difficultés dans ce monde et ensuite, il rencontrera des difficultés et des ennuis dans l'au-delà qu'il n'a jamais réalisés ou attendus à cause de son ignorance. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Et chapitre 39 Az Zumar, verset 47 :

« Et si les injustes possédaient tout ce qui est sur terre et autant avec, ils se rachèteraient ainsi du pire châtement au Jour de la Résurrection. Et il leur apparaîtra de la part d'Allah ce qu'ils n'avaient pas compté. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 79-82

فَوَيْلٌ لِلَّذِينَ يَكْتُوبُونَ الْكِتَابَ بِأَيْدِيهِمْ ثُمَّ يَقُولُونَ هَذَا مِنْ عِنْدِ اللَّهِ لِيَشْتَرُوا بِهِ ثَمَنًا
قَلِيلًا فَوَيْلٌ لَهُمْ مِمَّا كَتَبَتْ أَيْدِيهِمْ وَوَيْلٌ لَهُمْ مِمَّا يَكْسِبُونَ ﴿٧٩﴾

وَقَالُوا لَنْ تَمَسَّنَا النَّارُ إِلَّا أَيَّامًا مَعْدُودَةً قُلْ أَتَّخَذْتُمْ عِنْدَ اللَّهِ عَهْدًا فَلَنْ يُخْلَفَ
اللَّهُ عَهْدَهُ ۖ أَمْ تَقُولُونَ عَلَى اللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٨٠﴾

بِكُلِّ مَنْ كَسَبَ سَيِّئَةً وَأَحَاطَتْ بِهِ خَاطِئَتُهُ فَأُولَٰئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا
خَالِدُونَ ﴿٨١﴾

وَالَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ الْجَنَّةِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ ﴿٨٢﴾

« Malheur à ceux qui écrivent le Livre de leurs propres mains, puis disent :
« Ceci vient d'Allah », pour le troquer contre une misère. Malheur à eux
pour ce qu'ils ont écrit de leurs mains, et malheur à eux pour ce qu'ils
acquièrent.

Et ils [les gens du Livre] disent : « Le Feu ne nous touchera jamais, sauf
pendant quelques jours. » Dis : « Avez-vous pris un engagement avec
Allah ? Car Allah ne viole jamais Son engagement. Ou dites-vous sur Allah
ce que vous ne savez pas ? »

Oui, quiconque accomplit un mal et est entouré de son péché, ceux-là sont
les compagnons du Feu. Ils y demeureront éternellement.

Mais ceux qui croient et font de bonnes œuvres, ceux-là sont les
compagnons du Paradis : ils y demeureront éternellement.

« Malheur à ceux qui écrivent le Livre de leurs propres mains, puis disent : « Ceci vient d'Allah », pour l'échanger contre vil prix. Malheur à eux pour ce qu'ils ont écrit de leurs mains, et malheur à eux pour ce qu'ils acquièrent. Et ils [les gens du Livre] disent : « Le Feu ne nous touchera jamais, sauf pour quelques jours. » Dis : « Avez-vous pris un engagement avec Allah ? Allah ne viole jamais Son engagement. Ou dites-vous sur Allah ce que vous ne savez pas ? » Oui, quiconque acquiert un mal et est cerné par son péché, ceux-là sont les gens du Feu. Ils y demeureront éternellement. Mais ceux qui croient et font de bonnes œuvres, ceux-là sont les gens du Paradis. Ils y demeureront éternellement. »

Allah, l'Exalté, critique les gens du Livre qui ont intentionnellement altéré et mal interprété leurs écritures divines afin d'obtenir des choses de ce monde, comme la richesse et le leadership. Par exemple, ils acceptaient des pots-de-vin de la part des riches afin de modifier la loi divine pour obtenir des concessions leur permettant de commettre des péchés en satisfaisant leurs désirs mondains. Ils ont même altéré la description du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et le Saint Coran mentionné dans leurs écritures divines afin d'empêcher leurs disciples aveugles d'accepter l'Islam. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 79 :

« Malheur donc à ceux qui écrivent le « Livre » de leurs propres mains, puis disent : « Ceci vient d'Allah », afin de l'échanger contre une modique somme... »

Mais Allah, l'Exalté, les avertit que peu importe ce qu'ils obtiendront dans ce monde, ils seront insignifiants comparés à ce qu'ils auraient obtenu s'ils avaient obéi sincèrement à Allah, l'Exalté, en adhérant strictement à Ses écritures divines. La paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes accordés à ceux qui se comportent correctement sont comme un océan comparés à la goutte que l'on peut obtenir en faisant des compromis sur sa foi. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

De plus, les biens matériels que l'on obtient en faisant des compromis sur sa foi de cette façon deviendront pour lui une source de stress, de misère et de dépression, car Allah, l'Exalté, seul contrôle l'effet des bénédictions matérielles sur celui qui les porte et Lui seul contrôle le cœur spirituel des gens, la demeure de la paix de l'esprit. C'est la raison pour laquelle on observe souvent que ceux qui se noient dans le luxe matériel sont ceux qui souffrent le plus de problèmes mentaux tels que l'anxiété, la dépression et les tendances suicidaires que quiconque. Cela indique clairement que sans la paix de l'esprit, toutes les bénédictions et tous les luxes matériels sont insignifiants, tout comme le dit le verset 79. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Cette punition terrestre et future pour ceux qui compromettent les enseignements divins en les interprétant intentionnellement de manière erronée, s'accordant ainsi à eux-mêmes et aux autres la possibilité de faire un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées, a été indiquée à la fin du verset 79. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 79 :

« ... Malheur à eux à cause de ce qu'ont écrit leurs mains, et malheur à eux à cause de ce qu'ils ont acquis. »

La malédiction prive l'individu de la miséricorde d'Allah, l'Exalté, ce qui l'empêche d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans ce monde ou dans l'autre, quelles que soient les choses matérielles qu'il obtiendra. De plus, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith retrouvé dans le Sunan Ibn Majah, numéro 253, que l'acquisition de la connaissance islamique pour les choses matérielles, comme le fait de se mettre en valeur devant les autres, mènera à l'enfer.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 79 :

« Malheur à ceux qui écrivent le Livre de leurs propres mains, puis disent : « Ceci vient d'Allah », pour l'échanger contre une modique somme. Malheur à eux pour ce qu'ils ont écrit de leurs mains, et malheur à eux pour ce qu'ils acquièrent. »

Français Une branche de cette attitude se manifeste lorsque des soi-disant savants musulmans prônent des actions qui ne sont pas enracinées dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin d'amasser des adeptes, tout en prétendant que ce qu'ils prônent vient d'Allah, l'Exalté. En conséquence, leurs disciples ignorants s'accrochent à ces pratiques en croyant qu'elles viennent d'Allah,

l'Exalté, et prennent ces savants comme leurs chefs spirituels dont l'obéissance en toutes circonstances est obligatoire. Les musulmans doivent éviter ce genre de personnes et plutôt apprendre et agir selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et éviter toute autre action, même si elle semble être une bonne action, car plus on agit sur d'autres choses, moins on agit sur les deux sources de guidance, ce qui conduit à son tour à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

L'attitude décrite au verset 79 est également adoptée par les escrocs qui prétendent résoudre les problèmes matériels des gens par des exercices spirituels religieux contre rémunération. Ils proposent des exercices spirituels en prétendant qu'ils viennent d'Allah, l'Exalté, même si ce n'est pas Lui ni Son Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) qui les a prescrits. Ces personnes doivent être évitées à tout prix car elles ne font qu'encourager les musulmans à perdre confiance en Allah, l'Exalté, et elles éloignent les musulmans des enseignements du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), ce qui conduit à l'égarement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 79 :

« Malheur à ceux qui écrivent le Livre de leurs propres mains, puis disent : « Ceci vient d'Allah », pour l'échanger contre une modique somme. Malheur à eux pour ce qu'ils ont écrit de leurs mains, et malheur à eux pour ce qu'ils acquièrent. »

L'une des raisons pour lesquelles Allah, le Très-Haut, critique fortement cette attitude est due au fait qu'elle conduit à l'égarement des autres. Adopter une attitude d'égarement est déjà une mauvaise chose, mais elle devient encore pire aux yeux d'Allah, le Très-Haut, lorsque nos actions conduisent à l'égarement des autres. Le Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, a averti que celui qui égare les autres encourra le même péché que chacun de ses disciples égarés. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674. Par conséquent, il faut s'assurer d'apprendre, d'agir et de conseiller aux autres de se conformer strictement au Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, à tout moment.

Allah, l'Exalté, explique ensuite pourquoi de nombreux savants parmi les gens du Livre ont intentionnellement édité et mal interprété leurs écritures divines. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 80 :

« Et ils [les gens du Livre] disent : « Le Feu ne nous touchera jamais, sauf pendant [quelques] jours comptés. »... »

Ils se sont trompés en pensant qu'ils étaient les favoris d'Allah, l'Exalté, et qu'en conséquence, soit Il leur pardonnerait complètement leurs péchés, soit Il les soumettrait à un châtement très léger. Ces résultats ont donc valu la peine de modifier et de mal interpréter leurs écritures divines dans le but d'obtenir des choses de ce monde, comme la richesse et le leadership, tout comme un voleur qui projette de voler quelque chose de valeur en pensant

que le risque en vaut la peine, même s'il est attrapé et envoyé en prison.
Chapitre 5 Al Maidah, verset 18 :

« Mais les Juifs et les Chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Dis : « Alors pourquoi vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous êtes plutôt des êtres humains parmi ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut... »

Mais Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que les vœux pieux n'ont aucune valeur à Ses yeux et que celui qui persiste à Lui désobéir devra faire face aux conséquences de ses actes. De plus, leur attitude n'était rien d'autre qu'un manque de respect envers Allah, l'Exalté, car ils croyaient qu'Il traiterait le bienfaiteur et le malfaiteur de la même manière le Jour du Jugement. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 21 :

« Ou ceux qui commettent le mal, pensent-ils que Nous les rendrons semblables à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, et que Nous les rendrons égaux dans la vie et dans la mort ? Quelle injustice que ce qu'ils jugent. »

Les gens du Livre croyaient qu'Il punirait les autres pour leurs péchés mais les épargnerait. En conséquence, ils ont attribué l'injustice à Allah, l'Exalté, ce qui est en soi un péché grave. Cela a été indiqué à la fin du verset 80.
Chapitre 2 Al Baqarah, verset 80 :

« Et ils [les gens du Livre] disent : « Le Feu ne nous touchera jamais, sauf pendant quelques jours. » Dis : « Avez-vous pris un engagement avec Allah ? Allah ne viole jamais Son engagement. Ou dites-vous sur Allah ce que vous ne savez pas ? »

Les musulmans doivent donc éviter de mal interpréter intentionnellement le Coran et les traditions du Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin d'obtenir des biens matériels, comme la richesse et le leadership. Malheureusement, de nombreux musulmans ont suivi les traces des gens du Livre en prétendant qu'ils sont les favoris d'Allah, l'Exalté, car ils appartiennent à la nation du Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). En conséquence, ils adoptent un vœu pieux, tout comme les gens du Livre, en croyant qu'ils seront pardonnés ou soumis à une légère punition pour avoir ignoré le Coran et les traditions du Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ce qui les conduit à mal utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées. Ils ne comprennent pas que même si l'intercession du Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) est un fait, de nombreux musulmans iront quand même en Enfer. Français Ceci a été confirmé dans les Hadiths qui parlent de son intercession le Jour du Jugement, comme celui trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4308. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a prévenu que le Jour du Jugement, celui qui a le plus apprécié sa vie présente sera plongé en Enfer pendant un moment et en ressortira. On lui demandera s'il a vécu quelque chose de bien dans toute son existence, ce à quoi il répondra par la négative, car l'Enfer est si terrible qu'il détruit les souvenirs et les sentiments de tout plaisir qu'une personne a jamais ressenti. Cela a été prévenu dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, verset 4321. Cela montre clairement que même un moment en Enfer est

insupportable, donc on ne doit pas supposer que la punition qui lui sera infligée en Enfer sera légère.

Allah, l'Exalté, rend ensuite Sa tradition ancienne claire pour toutes les nations, ce qui élimine clairement l'attitude de beaucoup qui se laisse aller à penser que leurs vœux pieux sont une bonne chose. Cette tradition ne sera pas modifiée pour aucune personne ou nation, car cela remettrait en cause la justice d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 81-82 :

« Certes, quiconque accomplit un acte mauvais et est cerné par son péché, ceux-là sont les compagnons du Feu. Ils y demeureront éternellement. Mais ceux qui croient et font de bonnes œuvres, ceux-là sont les compagnons du Paradis. Ils y demeureront éternellement. »

Le repentir sincère consiste à se sentir coupable, à demander pardon à Allah, le Très-Haut, ou à toute autre personne lésée, tant que cela n'aggrave pas la situation, à promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et à réparer les torts causés à Allah, le Très-Haut, et aux gens. Celui qui se repent sincèrement ne sera pas encerclé par ses péchés, mais seulement celui qui persiste avec audace dans sa désobéissance à Allah, le Très-Haut.

Allah, l'Exalté, nous dit clairement que le succès dans ce monde ou dans l'autre n'est pas possible sans actualiser sa foi en accomplissant de

bonnes actions, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière agréable à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Prétendre verbalement à la foi sans la soutenir par des actes ne mènera pas à la paix de l'esprit et au succès dans ce monde ou dans l'autre. En fait, celui qui ne parvient pas à actualiser sa foi court le risque de quitter ce monde sans sa foi, ce qui est la plus grande perte. Cela peut se produire car la foi d'une personne est comme une plante qui doit être nourrie par de bonnes actions. De la même manière qu'une plante mourra lorsqu'elle ne parvient pas à obtenir de la nourriture, comme de l'eau, ainsi la foi d'une personne qui ne parvient pas à la nourrir par de bonnes actions peut bien mourir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 82 :

« Mais ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, ceux-là seront les compagnons du Paradis ; ils y demeureront éternellement. »

En conclusion, il faut éviter de mal interpréter les enseignements divins pour les adapter à ses désirs. Il ne faut pas choisir les commandements et les interdictions divines à suivre et ceux à ignorer en fonction de ses désirs, car cela constitue une forme de mauvaise interprétation des enseignements divins. Il faut éviter de se laisser aller à des vœux pieux en supposant qu'il est possible d'ignorer l'obéissance à Allah, l'Exalté, tout en obtenant la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Cette attitude ne mène qu'à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Au contraire, ils doivent obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cette attitude conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 83

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَاقَ بَنِي إِسْرَءِيلَ لَا تَعْبُدُونَ إِلَّا اللَّهَ وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا وَذِي الْقُرْبَىٰ
وَالْيَتَامَىٰ وَالْمَسْكِينِ وَقُولُوا لِلنَّاسِ حُسْنًا وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ ثُمَّ
تَوَلَّيْتُمْ إِلَّا قَلِيلًا مِّنْكُمْ وَأَنتُمْ مُّعْرِضُونَ ﴿٨٣﴾

« Et [rappelez-vous] quand Nous prîmes des Enfants d'Israël l'engagement suivant : « N'adorez qu'Allah. Soyez bienfaisants envers vos père et mère, ainsi qu'envers vos proches, les orphelins et les nécessiteux. Dites de bonnes paroles aux gens, accomplissez la Salat et acquittez la Zakât. » Puis vous vous détournâtes, à l'exception d'un petit nombre d'entre vous, et vous refusiez.

« Et [rappelez-vous] quand Nous prîmes des Enfants d'Israël l'engagement suivant : « N'adorez qu'Allah. Soyez bienfaisants envers vos père et mère, ainsi qu'envers vos proches, les orphelins et les nécessiteux. Dites de bonnes paroles aux gens, accomplissez la Salat et acquittez la Zakât. » Puis vous vous détournâtes, à l'exception d'un petit nombre d'entre vous, et vous refusiez.

Allah, l'Exalté, a rappelé aux gens du Livre vivant à Médine, et par extension à la nation musulmane, certains des principaux éléments pratiques de la foi en Allah, l'Exalté, qui devaient être accomplis, car les actions pratiques sont la preuve de la foi en Allah, l'Exalté, et elles sont un moyen de maintenir et de renforcer sa croyance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris l'engagement avec les Enfants d'Israël, [leur enjoignant]... »

La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes physiques d'obéissance. Tout comme une plante mourra si elle ne reçoit pas de nourriture, comme de l'eau, ainsi la foi d'une personne qui ne nourrit pas sa foi par des actes peut bien mourir.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous prîmes l'engagement des Enfants d'Israël, [leur ordonnant] : « N'adorez pas d'autre qu'Allah... » »

Adorer Allah seul, le Très-Haut, signifie Lui obéir sincèrement en utilisant les bienfaits qui nous ont été accordés de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements divins. Cela comprend l'adoption d'une bonne intention par laquelle on ne cherche qu'à plaire à Allah, le Très-Haut, et par conséquent, ne désire aucune gratitude ni aucune rétribution de la part des gens. Cela comprend également le fait de dire ce qui est bien ou de rester silencieux. On ne doit jamais associer des partenaires à Allah, le Très-Haut, en plaçant leurs désirs ou les désirs et le plaisir des autres au-dessus de Ses commandements et de Son plaisir. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 23 :

« As-tu vu celui qui a pris pour dieu son désir... »

En cette époque, l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut, ne peut être atteinte que si l'on adhère strictement aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Par conséquent, il faut éviter toute action provenant d'autres sources, même si elles semblent être de bonnes actions, car plus on agit en fonction de ces sources, moins on agit en fonction des deux sources de la guidance, ce qui conduit à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute

affaire ou action qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidance sera rejetée par Allah, le Très-Haut.

Il est important de noter que l'obéissance à Allah, l'Exalté, ne signifie pas que l'on doive être parfait. Les humains sont enclins à l'erreur, c'est pourquoi être parfait n'a jamais été une exigence d'Allah, l'Exalté. On attend des gens qu'ils Lui obéissent sincèrement et qu'ils se repentent sincèrement chaque fois qu'ils commettent des péchés. Chapitre 41 Fussilat, verset 6 :

« ... Avance donc droit vers Lui et implore Son pardon... »

Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de rechercher le pardon d'Allah, l'Exalté, et de toute autre personne qui a été lésée, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tous les droits qui ont été violés à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens.

Après avoir évoqué le principe fondamental de la foi, à savoir l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut, le verset mentionne ensuite l'importance de traiter ses parents avec le plus grand respect et la plus grande attention. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... N'adorez pas d'autre qu'Allah ; et faites du bien à vos parents... »

On peut comprendre l'importance de traiter ses parents avec la plus grande attention, car cette attitude est placée en deuxième position après l'adoration d'Allah, le Très-Haut. Cela se produit à de nombreuses reprises dans le Saint Coran. Il faut donc s'assurer de traiter ses parents conformément aux enseignements de l'Islam, avec respect et bonne conduite. Cela s'applique également si l'un des parents n'est pas musulman. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2325. De plus, le verset 83 fait également référence à ce point car il n'ordonne pas de traiter ses parents musulmans avec gentillesse. Cela est mieux réalisé lorsque l'on traite ses parents comme on souhaite être traité par ses propres enfants.

Il est important de noter que le Saint Coran n'exige pas une obéissance totale de la part des parents, car ils peuvent très bien ordonner à leurs enfants de désobéir à Allah, l'Exalté. L'obéissance totale n'est valable que pour Allah, l'Exalté, et Son Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car ce dernier n'exigera l'obéissance qu'à Allah, l'Exalté. Par conséquent, les parents ne doivent pas mal interpréter les enseignements de l'Islam en prétendant que leurs enfants doivent leur faire preuve d'une obéissance et d'une soumission totales en toute situation. Malheureusement, cette attitude parmi les parents musulmans s'est largement répandue car ils ont adopté les pratiques culturelles d'autres religions qui assimilent l'obéissance totale envers les parents à l'obéissance totale envers leur Dieu. Les enfants sont autorisés à être en désaccord avec leurs parents, même sur des questions qui sont licites en

Islam, mais ils doivent faire preuve de respect envers leurs parents à travers leurs paroles et leurs actions à tout moment.

Enfin, un musulman doit s'efforcer d'être un bon enfant selon les normes établies par Allah, l'Exalté, et non selon celles établies par ses parents, ses proches ou la société. Les normes des gens, en particulier lorsqu'il s'agit de définir un bon enfant, sont souvent incorrectes. Par conséquent, un musulman ne doit pas se soucier des normes établies par les gens ni prêter attention à ceux qui le qualifient de mauvais enfant. Au lieu de cela, il doit adhérer aux enseignements de l'Islam concernant la façon dont il doit traiter ses parents et rechercher la récompense d'Allah, l'Exalté, pour sa conduite, même si ses parents ou d'autres personnes sont mécontents de lui. Il doit rechercher la validation et l'approbation d'Allah, l'Exalté, seul, et non la validation de l'approbation des gens, tels que ses parents. Une attitude incorrecte ne fera que conduire à devenir insincère envers Allah, l'Exalté, et peut même l'encourager à désobéir à Allah, l'Exalté, afin d'obtenir l'approbation et la validation de ses parents. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 8 :

« Et Nous avons recommandé à l'homme de bien faire preuve de bonté envers ses parents. Mais s'ils tentent de te faire associer à Moi ce dont tu n'as aucune connaissance, ne leur obéis pas... »

Allah, l'Exalté, encourage ensuite le bon traitement envers ses proches. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... et faites du bien à vos parents et à vos proches... »

Allah, le Très-Haut, donne toujours des conseils complets dans le Saint Coran. Dans ce cas, Allah, le Très-Haut, exhorte souvent à bien traiter ses proches dans le Saint Coran, car agir sur ce seul conseil assurerait à lui seul la prospérité, la paix et la justice dans la société. Si chaque personne traitait ses proches avec bienveillance, aucune autre aide extérieure ne serait nécessaire. Cela garantirait que chaque membre de chaque cellule familiale soit traité avec bienveillance, ce qui, à son tour, aurait un effet positif sur l'ensemble de la société.

Il faut aider ses proches dans tout ce qui est louable en Islam et les mettre en garde contre tout ce qui est blâmable. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Malheureusement, de nombreux musulmans ignorent aujourd'hui ce conseil et préfèrent aider les autres en fonction de leur relation avec eux, sans tenir compte du fait que ce soit une bonne ou une mauvaise chose. Un musulman doit adhérer à la séquence du verset 83 et n'aider ses proches que dans les choses qui sont directement liées à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, 83 :

« ... N'adorez pas d'autre qu'Allah. Faites du bien à vos père et mère, et à vos proches... »

Il faut aider ses proches selon ses moyens, ce qui comprend le soutien émotionnel, physique et financier. Pour y parvenir, il faut traiter les autres comme on souhaite que les autres nous traitent. Encore une fois, il ne faut pas prêter trop d'attention aux normes et à la définition d'un bon parent définies par les gens, car leurs normes et définitions contredisent souvent celles fixées par l'islam. Au contraire, il faut respecter les droits de ses proches conformément aux enseignements de l'islam pour le plaisir d'Allah, l'Exalté, que ses proches les considèrent ou non comme de bons parents. Enfin, un musulman ne doit jamais rompre les liens avec ses proches pour des raisons matérielles, car le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5984, que celui qui rompt les liens avec ses proches pour des raisons matérielles n'entrera pas au Paradis. De plus, même si un musulman peut couper les liens avec son proche pour des raisons religieuses, il est néanmoins préférable de maintenir les liens avec son proche en l'aidant dans les choses qui sont bonnes et en l'avertissant dans les choses qui sont mauvaises, car cela peut encourager son proche à se repentir sincèrement de son égarement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... et faites du bien aux parents, aux proches, aux orphelins et aux nécessiteux... »

Les orphelins sont souvent mentionnés dans les enseignements islamiques car ils sont souvent privés de leurs droits en raison de leur faiblesse sociale. Par conséquent, un musulman doit s'assurer qu'il aide ceux qui sont considérés comme socialement faibles dans la société, tels que les orphelins et les veuves, en fonction de leurs moyens. Parrainer des orphelins et des veuves est devenu extrêmement facile de nos jours car il est possible de le faire en ligne en quelques minutes. Et le montant du parrainage est souvent inférieur à leur facture de téléphone mensuelle. Par conséquent, les musulmans ne doivent pas ignorer cette partie vitale de l'islam car elle conduit au soutien continu d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853. De plus, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que celui qui prend soin d'un orphelin obtiendra sa proximité au Paradis. FrançaisCela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Boukhari, numéro 6005. Enfin, celui qui prend soin d'une personne nécessiteuse, comme une veuve, recevra la même récompense que celui qui prie toute la nuit et jeûne tous les jours. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Boukhari, numéro 6006. Par conséquent, celui qui a du mal à accomplir les bonnes actions surérogatoires, comme la prière nocturne surérogatoire et le jeûne surérogatoire, doit agir selon ce Hadith afin d'obtenir cette récompense avec un minimum d'effort.

Il est important de se rappeler que tout bien que l'on possède, comme la richesse, nous a été accordé par Allah, l'Exalté, comme un prêt et non comme un don. Un prêt doit être remboursé à son propriétaire. La façon de

rembourser le prêt que nous a accordé Allah, l'Exalté, est de l'utiliser d'une manière qui Lui plaît. Par conséquent, celui qui aide les nécessiteux ne fait que rembourser sa dette envers Allah, l'Exalté. Si l'on se souvient de cela, on évite de se comporter comme s'il faisait une faveur à Allah, l'Exalté, ou à la personne nécessiteuse. En réalité, Allah, l'Exalté, les a favorisés en leur accordant des bénédictions matérielles et en leur donnant l'occasion d'obtenir d'innombrables récompenses en aidant les nécessiteux. La personne nécessiteuse a fait une faveur au donateur en acceptant son aide. Si chaque personne nécessiteuse rejette l'aide des autres, comment obtiendra-t-elle la récompense mentionnée dans les enseignements divins ? Se rappeler ces points évitera de détruire sa récompense en adoptant une attitude incorrecte.

Enfin, aider les nécessiteux implique de répondre à tout besoin légitime qu'une personne peut avoir. Cela comprend les besoins émotionnels, physiques et financiers. Par conséquent, aucun musulman, aussi peu riche soit-il, ne peut s'exempter d'agir conformément à ce verset.

La partie suivante du verset 83 souligne l'importance de contrôler ses paroles afin de ne dire que ce qui est bon et bénéfique. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... Et dis aux gens de bonnes [paroles]... »

Il faut se rappeler que les paroles peuvent être divisées en trois catégories. La première catégorie est celle des paroles mauvaises qu'il faut éviter à tout prix, car une seule parole mauvaise peut suffire à faire plonger quelqu'un en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2314. La deuxième catégorie est celle des paroles vaines et inutiles. Même si elles ne sont pas considérées comme un péché ou une bonne action, il faut néanmoins comprendre que la première étape vers les paroles mauvaises est souvent la parole vaine. Par exemple, la parole vaine conduit souvent à la médisance et à la calomnie. De plus, la parole vaine sera un grand regret pour une personne le Jour du Jugement car c'est une grande perte de temps, surtout lorsqu'elle constate la récompense accordée à ceux qui ont évité la parole vaine et ont prononcé de bonnes paroles. La dernière catégorie est celle des paroles bonnes concernant les questions mondaines et religieuses. On peut éviter les deux premières catégories de paroles en disant simplement ce qui est bien ou en restant silencieux. Cela garantira qu'on sera également récompensé pour son silence. C'est ce que recommande un hadith dans le Sahih Muslim, numéro 176. Il faut commander avec douceur le bien, mettre en garde les autres contre le mal et les conseiller sincèrement dans les affaires religieuses et mondaines. La douceur dans les paroles est importante car on peut dire la bonne chose aux autres, mais comme on le fait de manière dure, on les éloigne souvent du droit chemin. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2701, qu'Allah, l'Exalté, aime la douceur dans toutes les affaires. Enfin, on peut accomplir ce verset en parlant des autres de la manière dont on souhaite que les gens parlent de soi, que ce soit en sa présence ou en son absence.

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite l'importance d'accomplir les prières obligatoires. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... et accomplissez la prière... »

L'accomplissement des prières obligatoires implique leur accomplissement dans le respect de toutes leurs conditions et de leurs bonnes manières, comme leur accomplissement à l'heure. L'accomplissement des prières obligatoires est souvent répété dans le Saint Coran car il s'agit de la preuve pratique la plus importante de la foi en Allah, l'Exalté. De plus, comme les prières quotidiennes sont toutes étalées, elles agissent comme un rappel constant du Jour du Jugement et une préparation pratique à celui-ci, car chaque étape de la prière obligatoire est liée au Jour du Jugement. Si l'on se tient droit, c'est ainsi qu'on se tiendra devant Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Chapitre 83 Al Mutaffifin, versets 4-6 :

« Ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités pour un jour terrible, le jour où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur de l'univers ? »

Lorsqu'ils s'inclinent, cela leur rappelle les nombreuses personnes qui seront critiquées au Jour du Jugement pour ne pas s'être prosternées devant Allah, l'Exalté, pendant leur vie sur Terre. Chapitre 77 Al Mursalat, verset 48 :

« Et quand on leur dit : « Inclinez-vous [pour prier] », ils ne s'inclinent pas. »

Cette critique inclut également le fait de ne pas se soumettre pratiquement à l'obéissance d'Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de sa vie. Lorsque l'on se prosterne pendant la prière, cela nous rappelle comment les gens seront invités à se prosterner devant Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Mais ceux qui ne se sont pas prosternés correctement devant Lui pendant leur vie sur Terre ne pourront pas le faire le Jour du Jugement. Chapitre 68 Al Qalam, versets 42-43 :

« Le jour où les choses deviendront difficiles, ils seront invités à se prosterner, mais on les en empêchera. Leurs yeux s'humilieront, l'humiliation les couvrira. Et on les invitait à se prosterner alors qu'ils étaient en bonne santé. »

Lorsque l'on s'agenouille pour prier, cela nous rappelle la façon dont nous serons assis dans cette position devant Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement, craignant le jugement final. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 28 :

« Et tu verras toutes les nations s'agenouiller [de peur]. Chaque nation sera appelée à rendre compte de ses actes [et on lui dira] : « Aujourd'hui, vous serez récompensés pour ce que vous faisiez autrefois. » »

Celui qui prie en gardant ces éléments à l'esprit accomplira correctement ses prières. Cela lui permettra d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, entre les prières. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 45 :

« ...En effet, la prière interdit l'immoralité et les mauvaises actions... »

Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite l'importance de la charité obligatoire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... et donnez la zakat... »

L'aumône obligatoire ne représente qu'une petite partie du revenu total d'une personne et n'est donnée que lorsque celle-ci possède un montant fixe. L'un des objectifs de l'aumône obligatoire est de rappeler au musulman que les biens qu'il possède ne lui appartiennent pas, sinon il

serait libre de les dépenser comme il le souhaite. Les biens ont été créés et accordés par nul autre qu'Allah, l'Exalté, et doivent donc être utilisés selon Son agrément. En fait, chaque bien que l'on possède n'est qu'un prêt qui doit être remboursé à son propriétaire légitime, Allah, l'Exalté. Cela se réalise lorsque l'on utilise les biens qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui ne comprend pas cette vérité et se comporte comme si les bénédictions qui lui ont été accordées, comme ses biens, lui appartenaient et s'abstient donc de faire l'aumône obligatoire, sera puni, tout comme celui qui ne rembourse pas un prêt temporel est puni. Par exemple, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1403, avertit que la personne qui ne fait pas l'aumône obligatoire rencontrera un grand serpent venimeux qui la mordra continuellement le Jour du Jugement. Chapitre 3 Ali Imran, verset 180 :

« Et que ceux qui refusent ce qu'Allah leur a donné en grâce ne pensent pas que cela est meilleur pour eux. Au contraire, cela est pire pour eux. Leurs cœurs seront cernés par ce qu'ils ont refusé, au Jour de la Résurrection... »

Dans ce monde, les richesses qu'ils négligent de donner à la charité obligatoire deviendront une source de stress et de misère, car ils ont oublié qu'Allah, l'Exalté, a un droit sur les bienfaits qu'Il leur a accordés. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Le verset 83 indique également un principe très important qui est souvent négligé par les musulmans. Après avoir mentionné l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, les prières obligatoires sont mentionnées vers la fin du verset tandis que les choses qui sont liées à la façon dont les gens interagissent avec les autres sont mentionnées avant lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous prîmes l'engagement des Enfants d'Israël, en leur ordonnant : « N'adorez qu'Allah . Soyez bienfaisants envers vos père et mère, ainsi qu'envers vos proches, les orphelins et les nécessiteux. Et dites de bonnes paroles aux gens, accomplissez la Salat et acquittez la Zakât. » ... »

Beaucoup de musulmans s'efforcent d'accomplir leurs devoirs envers Allah, le Très-Haut, comme les prières obligatoires , mais négligent souvent leurs devoirs envers la création, croyant que cette attitude suffit à obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. La vérité est que l'accomplissement des droits de la création est un aspect important de l'accomplissement des droits d'Allah, le Très-Haut. Cela signifie que l'on ne peut pas accomplir les droits d'Allah, le Très-Haut, tant que l'on n'a pas accompli les droits des gens. Celui qui ne parvient pas à accomplir les

droits des gens et qui, au contraire, leur fait du tort, devra faire face à la justice le Jour du Jugement. Il sera contraint de remettre ses bonnes actions à ses victimes et, si nécessaire, de prendre les péchés de ses victimes jusqu'à ce que justice soit établie. Cela pourrait bien le conduire à être jeté en enfer. Cela a été prévenu dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579.

Allah, l'Exalté, conclut le verset principal en discussion en rappelant aux gens du Livre vivant à Médine et à la nation musulmane qu'ils doivent éviter de suivre les traces de la majorité des enfants d'Israël qui n'ont pas respecté les droits d'Allah, l'Exalté, et les droits de la création. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... Alors vous vous êtes détournés, à l'exception de quelques-uns d'entre vous, et vous avez refusé. »

D'une manière générale, ce verset rappelle aux musulmans de ne pas mettre tous les membres d'un même groupe dans le même panier. Allah, l'Exalté, mentionne spécifiquement que tous les enfants d'Israël ne Lui ont pas désobéi. Il faut éviter ce comportement négatif car il conduit à des péchés tels que le racisme, la calomnie et le mépris des autres.

En outre, Allah, l'Exalté, n'a pas déclaré que les enfants d'Israël ne croyaient pas en Lui. Ils ont seulement refusé de prouver concrètement

leur foi en Allah, l'Exalté, par les actes mentionnés au verset 83. Cela montre encore une fois l'importance de prouver sa déclaration verbale de foi en Allah, l'Exalté, par des actes, car les paroles sans les actes ont très peu de valeur en Islam.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... Alors vous vous êtes détournés, à l'exception de quelques-uns d'entre vous, et vous avez refusé. »

Allah, l'Exalté, a averti les gens du Livre vivant à Médine d'éviter de suivre les traces de leurs ancêtres et d'accepter plutôt l'Islam car sa véracité leur était évidente, comme le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) et le Saint Coran avaient été discutés dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Mais la majorité des gens du Livre refusaient toujours d'accepter la vérité et de prouver leur foi par des actes, car accepter l'Islam signifierait qu'ils devraient contrôler leurs désirs matériels et utiliser les bénédictions matérielles qui leur avaient été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Ils ne pouvaient tout simplement pas accepter ce mode de vie.

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous prîmes des Enfants d'Israël l'engagement suivant : « N'adorez qu'Allah. Soyez bienfaisants envers vos père et mère, ainsi qu'envers vos proches, les orphelins et les nécessiteux. Dites de bonnes paroles aux gens, accomplissez la Salat et acquittez la Zakât. » Puis vous vous détournâtes, à l'exception d'un petit nombre d'entre vous, et vous refusiez.

Ce verset indique également l'importance de comprendre que la foi en Allah, l'Exalté, et les actions fondamentales qui lui sont associées ont toujours été les mêmes depuis la nuit des temps. Cela signifie que l'Islam n'est pas une nouvelle religion, c'est la même religion apportée aux gens de chaque génération par leurs Saints Prophètes, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur eux, et qui a été finalisée par le message apporté par le dernier Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui. Les gens du Livre vivant à Médine auraient donc dû répondre immédiatement à l'Islam, car ce n'était pas une nouvelle religion mais une version finale et non modifiée de la foi qu'ils avaient en Allah, l'Exalté. Mais en raison de leur amour pour l'obtention de biens matériels en faisant des compromis sur leurs enseignements religieux, beaucoup de gens du Livre ont rejeté l'Islam. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... Alors vous vous êtes détournés, à l'exception de quelques-uns d'entre vous, et vous avez refusé. »

Comme les actions fondamentales liées à la foi en Allah, l'Exalté, ont toujours été les mêmes, les musulmans devraient être motivés à prouver

leur déclaration verbale de foi en Allah, l'Exalté, par des actes d'obéissance, car il ne leur a pas été ordonné de faire quelque chose de différent de chaque génération qui les a précédés.

En conclusion, les musulmans doivent éviter de suivre les traces des enfants d'Israël et plutôt tenir la promesse d'obéir sincèrement et concrètement à Allah, l'Exalté, lorsqu'ils ont accepté l'Islam comme leur foi. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela leur permettra de s'assurer de respecter les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous prîmes l'engagement des Enfants d'Israël, en leur ordonnant : « N'adorez qu'Allah. Soyez bienfaisants envers vos père et mère, ainsi qu'envers vos proches, les orphelins et les nécessiteux. Et dites de bonnes paroles aux gens, accomplissez la Salat et acquittez la Zakât. »... »

Cela conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais celui qui ne parvient pas à soutenir concrètement sa déclaration verbale de foi en Allah, l'Exalté, par des actes, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, ne parviendra pas à respecter les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 83 :

« ... Alors vous vous êtes détournés, à l'exception de quelques-uns d'entre vous, et vous avez refusé. »

En conséquence, les bénédictions mêmes qui leur ont été accordées deviendront pour eux une source de stress, de misère et d'anxiété dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

La différence entre les deux attitudes et le résultat est tout à fait évidente si l'on réfléchit aux gens dans ce monde qui utilisent les bénédictions matérielles qui leur ont été accordées d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté, et à ceux qui ne le font pas.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 84-86

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَاقَكُمْ لَا تَسْفِكُونَ دِمَاءَكُمْ وَلَا تُخْرِجُونَ أَنْفُسَكُمْ مِنْ دِيَارِكُمْ ثُمَّ أَقْرَرْتُمْ
وَأَنْتُمْ تَشْهَدُونَ ﴿٨٤﴾

ثُمَّ أَنْتُمْ هَؤُلَاءِ تَقُولُونَ أَنْفُسَكُمْ وَتُخْرِجُونَ فَرِيقًا مِنْكُمْ مِنْ دِيَارِهِمْ تَظَاهَرُونَ
عَلَيْهِمْ بِالْإِلَاقَةِ وَالْعُدْوَانِ وَإِنْ يَأْتُوكُمْ أُسْرَى تَفْدُوهُمْ وَهُمْ هُمْ مُحَرَّمٌ عَلَيْكُمْ إِخْرَاجُهُمْ
أَفَتُؤْمِنُونَ بِبَعْضِ الْكُذِّبِ وَتَكْفُرُونَ بِبَعْضِ فَمَا جَزَاءُ مَنْ يَفْعَلُ ذَلِكَ مِنْكُمْ
إِلَّا خِزْيٌ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَيَوْمَ الْقِيَمَةِ يُرَدُّونَ إِلَى أَشَدِّ الْعَذَابِ وَمَا اللَّهُ بِغَفِلٍ عَمَّا
تَعْمَلُونَ ﴿٨٥﴾

أُولَئِكَ الَّذِينَ اشْتَرُوا الْحَيَاةَ الدُّنْيَا بِالْآخِرَةِ فَلَا يَخَفُ عَنْهُمْ الْعَذَابُ وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ ﴿٨٦﴾

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris avec vous [les enfants d'Israël] un engagement, [en disant] : « Ne versez pas votre [c'est-à-dire l'un l'autre] sang et ne vous expulsez pas les uns les autres de vos maisons. » Alors vous reconnaissiez [cela] tout en étant témoins.

Vous êtes donc ceux qui s'entretuent, qui expulsent une partie de vos gens de leurs demeures, et qui coopèrent contre eux dans le péché et la violence. Et s'ils viennent à vous en captivité, vous les rachetez, alors que leur expulsion vous est interdite. Croyez-vous donc à une partie du Livre et mécroyez-vous à une autre partie ? Quelle sera donc la rétribution de ceux d'entre vous qui font cela, sinon l'ignominie dans la vie présente ? Et au

Jour de la Résurrection, ils seront renvoyés au plus dur châtiment. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.

Ceux-là ont acheté la vie présente contre la vie future. Le châtiment ne leur sera donc pas allégé et ils ne seront pas secourus.

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris avec vous un pacte en disant : « Ne versez pas votre sang, et ne vous expulsez pas les uns les autres de vos maisons. » Puis vous avez reconnu cela tout en étant témoins. Et vous êtes ceux qui s'entretuent, qui expulsent une partie de votre peuple de leurs maisons, et qui coopèrent contre eux dans le péché et la violence. Et s'ils viennent à vous en captivité, vous les rachetez, alors que leur expulsion vous était interdite. Croyez-vous donc en partie du Livre et mécroyez-vous en partie ? Quelle est donc la rétribution de ceux d'entre vous qui font cela, sinon l'ignominie dans la vie présente ? Et au Jour de la Résurrection, ils seront renvoyés au plus dur châtiment. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. Ce sont ceux-là qui ont acheté la vie présente contre la vie future. Le châtiment ne leur sera donc pas allégé, et ils ne seront pas secourus. »

Allah, l'Exalté, continue de rappeler aux gens du Livre, et par extension à la nation musulmane, la promesse de Lui obéir sincèrement, qu'ils étaient tenus d'accomplir, tout comme leurs ancêtres, les enfants d'Israël, étaient tenus d'accomplir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 84 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris avec vous [les enfants d'Israël] un engagement [en leur disant] : « Ne versez pas votre sang, et ne vous expulsez pas les uns des autres de vos maisons. » Alors vous reconnaissiez [cela] tout en étant témoins.

Ce verset est formulé de manière à signifier se tuer soi-même. Cela indique qu'une personne doit honorer la vie des autres tout comme elle

souhaite que les autres honorent la sienne, car on doit se comporter comme si nuire aux autres était comme se nuire à soi-même. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé que la nation musulmane est comme un seul corps. Si une partie du corps est malade, le reste du corps partage sa douleur. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6586. Cette attitude doit être adoptée envers les musulmans et les non-musulmans, car le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a clairement défini un véritable musulman et croyant comme celui qui garde ses blessures verbales et physiques loin d'une personne et de ses biens. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998. De plus, le Saint Coran a clairement indiqué que le meurtre d'une personne innocente sera traité comme si l'humanité entière avait été tuée. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 32 :

« ... Nous avons décrété pour les Enfants d'Israël que quiconque tue une personne, sauf pour une personne ou pour une corruption [commise] sur la terre, c'est comme s'il avait tué un peuple entier. Et quiconque sauve une personne, c'est comme s'il avait sauvé un peuple entier... »

Étant donné que nuire à autrui est contraire à la conduite d'un musulman, peut-on imaginer à quel point on doit être loin de la véritable croyance en Allah, l'Exalté, si l'on tue quelqu'un sans en avoir le droit légal ?

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 84 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris avec vous [les enfants d'Israël] un pacte [dont nous disions] : « Ne versez pas votre sang, et ne vous expulsez pas les uns des autres de vos maisons. » Alors vous reconnaissiez [cela] tout en étant témoins.

La fin de ce verset montre aussi clairement que la déclaration verbale de foi en Allah, l'Exalté, n'est pas suffisante tant qu'elle n'est pas appuyée par des actes d'obéissance. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. Tout comme une plante mourra si elle ne reçoit pas de nourriture, comme de l'eau, ainsi peut bien mourir la foi d'une personne qui ne nourrit pas sa foi par des actes d'obéissance. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). De plus, les actes d'obéissance sont la preuve qu'Allah, l'Exalté, exige de ceux qui prétendent avoir foi en Lui. Par conséquent, les paroles sans les actes ont peu de poids en Islam. Chapitre 53 An Najm, verset 39 :

« Et il n'y a pour l'homme que le bien pour lequel il s'efforce. »

Les enfants d'Israël et leurs descendants vivant à Médine à l'époque du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) avaient promis de respecter ces commandements, mais ils ont rompu leur promesse à plusieurs reprises. Pour des choses de ce monde, comme la richesse et le

pouvoir, ils tuaient leurs propres gens et les expulsaient de leurs maisons.
Chapitre 2 Al Baqarah, versets 84-85 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris avec vous [les enfants d'Israël] un pacte [en disant] : « Ne versez pas votre sang, et ne vous expulsez pas les uns les autres de vos maisons. » Alors vous avez reconnu [cela] tout en étant témoins. Alors, vous êtes ceux [qui] s'entretuent, qui expulsent une partie de votre peuple de leurs maisons, et qui coopèrent contre eux dans le péché et l'agression... »

Les musulmans doivent éviter de se comporter de cette manière et plutôt coopérer avec les autres dans ce qui est bon et les avertir contre les choses qui sont mauvaises. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Le musulman ne doit jamais observer quelqu'un qui fait quelque chose, mais observer ce qu'il fait avant de l'aider. Malheureusement, de nombreux musulmans ne remplissent pas correctement ce devoir et préfèrent aider les autres par loyauté aveugle envers eux, même si cela conduit à la désobéissance à Allah, l'Exalté. Il faut toujours se rappeler que les personnes qu'ils cherchent à satisfaire en désobéissant à Allah, l'Exalté, deviendront pour eux une source de stress dans les deux mondes, car

Allah, l'Exalté, seul contrôle si les choses de ce monde, comme les proches, deviennent une source de paix pour une personne ou une source de stress. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

L'attitude étrange des gens du livre est ensuite évoquée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 85 :

« Vous êtes ceux qui s'entretuent, qui expulsent une partie de votre peuple de ses maisons, et qui coopèrent contre eux dans le péché et l'agression . Et s'ils viennent à vous en captivité, vous les rachètez, alors que leur expulsion vous a été interdite. Croyez-vous donc à une partie du Livre et mécroyez-vous à une partie ?... »

Après avoir transgressé et combattu leur propre peuple, ils achetaient ensuite leur liberté après être devenus prisonniers de guerre. Ils prétendaient que l'achat de leur liberté était un devoir pour eux selon les enseignements de la Torah, même si la même Torah leur ordonnait en premier lieu de ne pas se battre les uns contre les autres. Ce qui est effrayant dans leur attitude de sélection des commandements à suivre et de ceux à ignorer a été décrit comme une croyance en certaines parties de la Torah et une mécréance dans d'autres. Cela signifie qu'Allah, l'Exalté,

n'a pas déclaré qu'ils agissaient selon certaines parties de la Torah et ignoraient d'autres parties qui contredisaient leurs désirs, au contraire, Il a décrit leur attitude comme de l'incrédulité. Malheureusement, cette attitude est devenue assez répandue parmi les musulmans qui choisissent également les parties du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) à suivre et celles à ignorer afin d'être libres de satisfaire leurs désirs matériels. Selon le verset 85, cette attitude est liée à la mécréance et non pas seulement à la désobéissance à Allah, le Très-Haut. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 85 :

« ... Vous croyez donc à une partie de l'Écriture et vous ne croyez pas à une partie ?... »

Allah, l'Exalté, avertit ensuite les gens du Livre, et par extension la nation musulmane, que quiconque adopte une attitude sélective envers les enseignements divins constatera que chaque bénédiction terrestre qu'il obtient grâce à cette attitude, comme la richesse, deviendra pour lui une source de misère, de stress et d'anxiété dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 85 :

« ...Quelle est donc la rétribution de ceux d'entre vous qui font cela, sinon l'ignominie dans la vie présente ? Et au Jour de la Résurrection, ils seront renvoyés au plus dur châtement... »

C'est parce qu'ils ont intentionnellement oublié et ignoré l'obéissance à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Il ne faut jamais croire que le fait de ne pas être puni immédiatement ou de manière évidente, lorsqu'on adopte une attitude sélective envers les enseignements divins, nous permet d'échapper aux conséquences. Tout ce qu'on fait est enregistré et on devra sans aucun doute faire face aux conséquences de ses actes dans les deux mondes. Cela est tout à fait évident lorsqu'on tourne les pages de l'histoire et qu'on observe ceux qui se sont comportés de cette manière et le résultat honteux auquel ils ont fait face dans ce monde et dans l'autre. Le châtement d'Allah, l'Exalté, dans ce monde est souvent subtil et non évident, comme les choses de ce monde que l'on a obtenues en désobéissant à Allah, l'Exalté, qui deviennent pour nous une source de stress et de misère. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 85 :

« ... Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Allah, l'Exalté, nous dit clairement que celui qui choisit les enseignements divins à suivre et ceux à ignorer ne se comporte de cette manière que pour pouvoir satisfaire ses désirs matériels sans contrôle, ce qui implique de mal utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées et d'obtenir les choses matérielles qu'il désire, comme la richesse et le leadership. En conséquence de cette attitude, ce trieur de cerises a donné la priorité à ses désirs matériels et à son gain matériel au détriment de la paix de l'esprit que l'on peut obtenir dans les deux mondes en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 86 :

« Ce sont ceux qui ont acheté la vie présente [en échange] de l'au-delà... »

C'est une transaction insensée, car ils ont donné la priorité aux choses temporelles, polluées et éphémères de ce monde au détriment de la paix de l'esprit permanente et non contaminée que l'on atteint dans les deux mondes lorsqu'on obéit sincèrement à Allah, l'Exalté. Et le chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

En raison de leur mauvais choix, les biens matériels qu'ils ont obtenus grâce à leur attitude de sélection sélective deviendront pour eux une source de stress, d'anxiété et de dépression. Avec le temps, cette punition ne fera qu'augmenter, mais ils ne seront pas conscients de la raison de leur mauvaise santé mentale, même s'ils ont le monde entre leurs mains. En conséquence, ils blâmeront les gens et les choses qui les entourent, ce qui les amènera à rompre leurs liens avec les rares personnes décentes de leur vie. Cela ne fera qu'aggraver leurs problèmes mentaux. Aucun conseiller, ami de ce monde ou chose ne pourra les aider à moins qu'ils ne se repentent sincèrement. Mais s'ils ne se repentent pas, alors les horreurs de ce à quoi ils seront confrontés dans l'au-delà sont indescriptibles. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 86 :

« ...ainsi le châtiment ne leur sera pas allégé, et ils ne seront pas secourus. »

Il faut donc éviter ce résultat en évitant de choisir les enseignements divins et s'efforcer de se soumettre complètement aux enseignements de l'Islam, même si l'on ne parvient pas à comprendre la sagesse qui se cache derrière certains de ces enseignements. Il faut aborder les enseignements de l'Islam et les mettre en pratique comme on accepte les conseils d'un médecin lorsqu'il lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. De la même manière qu'une personne sage accepte et agit selon les conseils de son médecin malgré le fait qu'ils défient clairement ses désirs, sachant que c'est le mieux pour elle, il faut accepter et agir selon les enseignements de l'Islam en sachant que c'est le mieux pour elle dans ce monde et dans l'au-delà. Cela garantira qu'elle utilisera les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah,

l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 87

وَلَقَدْ آتَيْنَا مُوسَى الْكِتَابَ وَقَفَّيْنَا مِنْ بَعْدِهِ بِالرُّسُلِ وَآتَيْنَا عِيسَى ابْنَ مَرْيَمَ الْبَيِّنَاتِ
وَأَيَّدْنَاهُ بِرُوحِ الْقُدُسِ أَفَكُلَّمَا جَاءَكُمْ رَسُولٌ بِمَا لَا تَهْوَى أَنْفُسُكُمْ اسْتَكْبَرْتُمْ فَفَرِيقًا كَذَّبْتُمْ
وَفَرِيقًا تَقْتُلُونَ ﴿٨٧﴾

« Nous avons certes donné le Livre à Moïse, et nous l'avons suivi de messagers. Et nous avons donné à Jésus, fils de Marie, des preuves évidentes, et nous l'avons soutenu par l'Esprit pur. Mais n'est-ce pas là ce que vous avez fait, ô Enfants d'Israël, chaque fois qu'un messager vous est venu avec ce que vos âmes n'ont pas désiré, que vous vous êtes enorgueillis ? Et vous avez traité de mensonge un groupe, et vous avez tué un autre groupe. »

« Nous avons certes donné le Livre à Moïse, et nous l'avons suivi de messagers. Et nous avons donné à Jésus, fils de Marie, des preuves évidentes, et nous l'avons soutenu par l'Esprit pur. Mais n'est-ce pas là ce que vous avez fait, ô Enfants d'Israël, chaque fois qu'un messager vous est venu avec ce que vos âmes n'ont pas désiré, que vous vous êtes enorgueillis ? Et vous avez traité de mensonge un groupe, et vous avez tué un autre groupe. »

Allah, l'Exalté, a toujours envoyé des Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, avec la révélation divine afin qu'ils guident l'humanité vers l'accomplissement du but de sa création. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements divins. Si une personne abandonne ce code de conduite divin et produit et suit à la place un code de conduite basé sur ses désirs et donc fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, alors il n'y a pas beaucoup de différence entre elle et un animal. En fait, ils sont pires que les animaux, car les animaux ne possèdent pas le niveau d'intelligence supérieur pour suivre le code de conduite divin qui a été accordé à l'humanité. Chapitre 7 Al A'raf, verset 179 :

« ... Ceux-là sont comme du bétail ; mais ils sont encore plus égarés. Ce sont eux qui sont les insouciantes. »

Le code de conduite divin donne aux gens une vie pleine de sens et pleine de sens. Sans ce code de conduite, une personne gaspillera sa vie et les ressources qui lui ont été accordées de manière inutile. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 87 :

« Nous avons certes donné à Moïse le Livre [la Thora] et nous l'avons suivi de messagers. Et nous avons donné à Jésus, fils de Marie, des preuves évidentes et nous l'avons soutenu par l'Esprit pur [l'ange Gabriel]... »

Allah, l'Exalté, a accordé à chaque Saint Prophète (sur lui la paix et le salut), des preuves évidentes sous forme de science divine et de miracles qui ont soutenu leur mission de guider leur peuple vers la paix et le succès dans les deux mondes. À notre époque, les preuves évidentes et les miracles sont le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Pour renforcer sa foi et rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, il faut étudier et agir en fonction de ces preuves évidentes. Mais le musulman qui ne le fait pas aura du mal à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, car sa foi en Lui et sa responsabilité au Jour du Jugement sont faibles.

Allah, l'Exalté, explique ensuite la cause profonde du déni et de l'échec des gens à suivre le code de conduite divin qui leur a été apporté par les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 87 :

« ... Mais n'est-ce pas [ô Enfants d'Israël] que chaque fois qu'un messenger venait à vous avec ce que vos âmes ne désiraient pas, vous étiez orgueilleux ?... »

La cause profonde du déni et de l'échec à suivre la guidance divine est le fait que celle-ci défie et contredit souvent les désirs matériels des gens. Les enfants d'Israël n'étaient qu'un autre groupe parmi de nombreuses générations qui se comportaient de cette manière car ils ne pouvaient pas accepter de laisser la guidance divine modérer leurs désirs matériels. Au lieu de cela, ils voulaient seulement libérer leurs désirs matériels en faisant un mauvais usage des bénédictions qui leur avaient été accordées par Allah, l'Exalté. Le désir de s'accrocher à son mode de vie qui permet de satisfaire ses désirs matériels peut être si fort qu'il encourage une personne à se comporter avec arrogance envers la vérité évidente. L'arrogance consiste donc à nier la vérité simplement parce qu'elle contredit ses désirs. Un musulman doit éviter cette attitude dans les affaires matérielles et religieuses car la bonne guidance ne peut être obtenue en rejetant la vérité. Le désir de s'accrocher à son mode de vie, qui est enraciné dans la satisfaction de ses désirs matériels, peut même amener une personne à opprimer et à nuire aux autres. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 87 :

« ... Or, chaque fois qu'un messenger vous est venu avec ce que vos âmes n'avaient pas désiré, n'est-ce pas là ce que vous avez fait ? Vous avez renié un groupe de messagers, et vous en avez tué un autre. »

Les non-musulmans de la Mecque et les gens du Livre vivant à Médine ont tous deux clairement reconnu la véracité de l'Islam, mais ils l'ont nié car il défiait leurs désirs. Les non-musulmans de la Mecque ont connu le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, pendant 40 ans avant qu'il n'annonce la Prophétie et ont pleinement cru qu'il n'était rien d'autre que digne de confiance et honnête. Ils étaient maîtres de la langue arabe et savaient très bien que le Saint Coran ne provenait d'aucune créature. Et les gens du Livre ont reconnu le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , comme ils l'ont tous deux été décrits dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les non-musulmans de la Mecque et les gens du Livre ont suivi les traces des enfants d'Israël en persistant à nuire et à s'opposer au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et à ses Compagnons, qu'Allah les agrée, tout cela parce qu'ils ne voulaient pas abandonner leur mode de vie et leur code de conduite inventés qui leur permettaient de satisfaire leurs désirs mondains en abusant des bénédictions qu'Allah, l'Exalté, leur avait accordées. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 87 :

« ... Or, chaque fois qu'un messenger vous est venu avec ce que vos âmes n'avaient pas désiré, n'est-ce pas là ce que vous avez fait ? Vous avez renié un groupe de messagers, et vous en avez tué un autre. »

Le fait que les serviteurs les plus aimés d'Allah, les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, aient été reniés et persécutés indique l'importance de comprendre un fait important. Ce monde est un lieu de test et d'épreuves, par conséquent, chaque personne y sera mise à l'épreuve, d'une manière ou d'une autre. En fait, comme l'indique ce verset, plus une personne s'efforce sincèrement d'obéir à Allah, l'Exalté, plus elle sera mise à l'épreuve, par exemple en faisant face aux critiques des gens qui l'entourent. Un musulman doit apprendre et adopter l'attitude des Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, qui sont toujours restés inébranlables dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, malgré l'opposition à laquelle ils ont été confrontés, et comment la victoire ultime dans les deux mondes leur a été accordée, même s'ils ont été tués. Chapitre 3 Alea Imran, versets 169-170 :

« Et ne considérez pas comme morts ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah. Au contraire, ils sont vivants auprès de leur Seigneur, nourris et se réjouissant de ce qu'Allah leur a accordé de Sa grâce... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 87 :

« ... Or, chaque fois qu'un messenger vous est venu avec ce que vos âmes n'avaient pas désiré, n'est-ce pas là ce que vous avez fait ? Vous avez renié un groupe de messagers, et vous en avez tué un autre. »

Le musulman doit éviter de se comporter de la même manière que lorsqu'il applique des passages du Coran et des hadiths du prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) qui correspondent à ses désirs et ignore ceux qui les contredisent. Celui qui se comporte de cette manière peut se tromper lui-même et tromper les autres en leur faisant croire qu'il est un musulman sincère, alors qu'il n'est rien d'autre qu'un adorateur de ses propres désirs.
Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

L'homme doit comprendre que suivre strictement le code de conduite divin est le meilleur pour lui en toutes circonstances, car il vient directement de son Créateur. De plus, tout comme une personne sage accepte le médicament amer et le régime strict prescrits par son médecin parce qu'elle sait que c'est le meilleur pour elle, même si cela contredit ses désirs, une personne sage doit comprendre qu'accepter et agir selon les conseils divins et le code de conduite accordés à l'humanité par le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) est le meilleur pour elle, même si cela contredit ses désirs. Mais de la même manière qu'un patient qui ignore les conseils de son médecin parce qu'ils contredisent ses désirs souffrira de problèmes mentaux et physiques, de même la personne qui ignore et n'agit pas selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), même s'il lui arrive d'avoir des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Car c'est Allah, le Très-Haut, qui contrôle si les biens matériels d'une personne deviennent une source de stress ou une source de paix pour elle dans les deux mondes. C'est Allah, le Très-Haut, qui contrôle le cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit. Par conséquent, Il décide seul qui obtient la paix de l'esprit et qui n'en obtient pas. Chapitre 53 An Najm, verset 43 :

« Et c'est Lui qui fait rire et pleurer. »

L'histoire, la société et les écritures divines ont clairement établi ces deux options. Ceux qui n'obéissent pas sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), verront que les choses matérielles qu'ils possèdent deviendront pour eux une source de stress, de misère et de dépression dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Alors que ceux qui obéissent sincèrement à Allah, l'Exalté, trouveront la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Ces deux modes de vie et leurs conséquences sont évidents lorsqu'on feuillette les pages de l'histoire, lorsqu'on observe les autres au sein de leur société et lorsqu'on étudie les enseignements divins. C'est pourquoi chacun doit choisir le bon chemin pour son propre bien.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 88

وَقَالُوا أَأُفْلِحُ بِمَا يُؤْمِنُونَ ۚ قَالَ اللَّهُ بَل لَّعَنَهُمُ اللَّهُ بِكُفْرِهِمْ فَقَلِيلًا مَّا يُؤْمِنُونَ ﴿٨٨﴾

« Et ils [les gens du Livre] dirent : « Nos cœurs sont enveloppés. » Mais, [en réalité], Allah les a maudits à cause de leur mécréance, si peu qu'ils croient. »

***« Et ils [les gens du Livre] dirent : « Nos cœurs sont enveloppés. »
Mais, [en réalité], Allah les a maudits à cause de leur mécréance, si
peu qu'ils croient. »***

La majorité des savants parmi les gens du Livre vivant à Médine à l'époque du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), employaient de nombreuses stratégies pour dissuader les autres d'accepter l'Islam. Beaucoup de ces stratégies ont été décrites dans le Saint Coran. Bien qu'ils aient clairement reconnu la véracité de l'Islam, comme le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) l'ont tous deux décrit dans leurs écritures divines, ils ont rejeté l'Islam et se sont efforcés de dissuader les autres de l'accepter, car ils craignaient de perdre leur statut social, leur leadership et la richesse qui en découlait s'ils acceptaient l'Islam, eux ou leurs disciples ignorants. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les savants égarés et les élites de la société ont toujours été les premiers à rejeter et à s'opposer à la guidance divine simplement parce qu'elle remettait en cause leur mode de vie consistant à abuser des bienfaits qu'Allah, l'Exalté, leur avait accordés. Cette attitude doit donc être évitée par les musulmans qui peuvent agir de la même manière en sélectionnant les enseignements divins à suivre et ceux à ignorer en fonction de leurs désirs. Comme l'a clairement montré l'histoire, cette attitude ne mène qu'au stress, aux difficultés et aux ennuis dans les deux mondes, car celui qui adopte ce comportement a oublié Allah, l'Exalté, même s'il prétend être un musulman sincère. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

L'une des stratégies pour dissuader les autres d'accepter l'Islam est mentionnée dans le verset principal dont il est question. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 88 :

« Et ils [les gens du Livre] dirent : « Nos cœurs sont enveloppés. »... »

Les savants des gens du Livre étaient des experts dans leurs propres écritures divines et ils soutenaient que le Coran n'avait pas cet effet sur les gens, contrairement à leurs écritures divines. Ils en ont donc conclu que l'origine du Coran n'était pas la même que celle de leurs écritures divines, c'est-à-dire Allah, l'Exalté, sinon le Coran aurait eu le même impact profond sur leurs cœurs spirituels que leurs écritures divines. Par exemple, une personne qui connaît un auteur particulier peut facilement reconnaître son œuvre, même si elle lit un passage dont le nom de l'auteur lui a été caché. De même, ils ont affirmé que le Coran n'avait pas le même effet profond sur leurs cœurs spirituels que leurs écritures divines, cela devait signifier que les auteurs des deux étaient différents. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 88 :

« Et ils [les gens du Livre] dirent : « Nos cœurs sont enveloppés. »... »

Comme la grande majorité de leurs disciples étaient ignorants, ils pensaient que leurs savants étaient les mieux placés pour reconnaître les Écritures divines et, par conséquent, ils les ont suivis aveuglément en niant le Saint Coran.

Les musulmans doivent éviter cette attitude qui consiste à suivre aveuglément les autres, car l'islam ordonne à chaque personne d'apprendre et d'agir selon les enseignements de l'islam afin qu'elle reconnaisse clairement et agisse selon les vérités fondamentales de l'islam

pour elle-même au lieu d'imiter aveuglément les autres. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Voici mon chemin. J'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

Se comporter de cette manière permettra de s'assurer de ne pas suivre aveuglément ceux dont le seul désir est d'obtenir le leadership et les choses matérielles qui vont avec, tout comme le faisaient de nombreux savants parmi les gens du Livre.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 88 :

« Et ils [les gens du Livre] dirent : « Nos cœurs sont enveloppés. »... »

Le musulman doit éviter de suivre les traces des gens du Livre en ignorant intentionnellement certains enseignements islamiques qui contredisent ses désirs, se comportant ainsi comme si son cœur spirituel avait été bloqué par ces enseignements de sorte qu'il ne peut ni les comprendre ni les mettre en pratique. Ce comportement ne mène qu'à la perte de la miséricorde d'Allah, l'Exalté, ce qui à son tour conduit à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 88 :

« ... Mais, [en fait], Allah les a maudits à cause de leur mécréance, si peu qu'ils croient. »

La paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes ne sont pas possibles lorsqu'on perd la miséricorde d'Allah, l'Exalté, ce qui est la conséquence directe d'une malédiction. De plus, ce verset indique clairement qu'agir de cette manière est un acte de mécréance, et non pas simplement une désobéissance à Allah, l'Exalté. Comme l'indique ce verset, un musulman doit donc éviter l'attitude consistant à choisir les enseignements divins qui lui plaisent, car cela peut conduire à la mort de la petite et faible foi qu'il possède. La foi est comme une plante qui doit être nourrie correctement et protégée des substances nocives. Tout comme une plante peut mourir lorsqu'elle est exposée à des substances nocives, la foi d'un musulman peut mourir s'il adopte des caractéristiques nocives, comme choisir les enseignements divins à suivre et ceux à ignorer en fonction de ses désirs.

Le musulman doit plutôt s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations et circonstances, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin que sa foi s'épanouisse et lui procure à son tour la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 88 :

« Et ils [les gens du Livre] dirent : « Nos cœurs sont enveloppés. »... »

Cela pourrait aussi vouloir dire que les savants parmi les gens du Livre prétendaient que leurs écritures divines leur avaient donné un cœur spirituel si fort qu'ils étaient devenus complètement fortifiés de toute autre chose. Cela signifie qu'ils n'avaient pas besoin du Saint Coran car ils avaient déjà atteint la perfection spirituelle grâce à leurs propres écritures divines. Cette attitude ignorante peut également être adoptée par les musulmans qui croient qu'en effectuant certains exercices spirituels, ils ne sont plus obligés d'apprendre et d'agir selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), car ils ont déjà atteint la perfection spirituelle. Tout comme un étudiant qui termine un cours n'a plus besoin d'assister aux cours de son professeur, ces personnes croient qu'elles n'ont plus besoin de la guidance des enseignements islamiques car elles ont atteint la perfection spirituelle. Il s'agit d'une attitude hautement ignorante car la personne qui a atteint le plus haut niveau de perfection, c'est-à-dire le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), n'a jamais reçu l'ordre d'abandonner l'action

selon les enseignements de l'islam. En fait, il lui a été ordonné de s'y tenir fermement jusqu'à ce que la mort le prenne. Chapitre 15 Al Hjr, verset 99 :

« Et adorez votre Seigneur jusqu'à ce que vous vienne la certitude [c'est-à-dire la mort]. »

Il faut donc éviter cette attitude ignorante, sinon on sera privé de la miséricorde d'Allah, l'Exalté, et peut-être même du peu de foi qu'on possède, ce qui est la perte ultime. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 88 :

« ... Mais, [en fait], Allah les a maudits à cause de leur mécréance, si peu qu'ils croient. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 89-91

وَلَمَّا جَاءَهُمْ كِتَابٌ مِّنْ عِندِ اللَّهِ مُصَدِّقٌ لِّمَا مَعَهُمْ وَكَانُوا مِن قَبْلُ يَسْتَفْتِحُونَ عَلَى الَّذِينَ كَفَرُوا فَلَمَّا جَاءَهُمْ مَا عَرَفُوا كَفَرُوا بِهِ فَلَعْنَةُ اللَّهِ عَلَى الْكَافِرِينَ ﴿٨٩﴾

بِئْسَمَا اشْتَرَوْا بِهِ أَنْفُسَهُمْ أَن يَكْفُرُوا بِمَا أَنزَلَ اللَّهُ بَغْيًا أَن يُنَزِّلَ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ عَلَى مَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ فَبَاءُوا بِغَضَبٍ عَلَى غَضَبٍ وَلِلْكَافِرِينَ عَذَابٌ مُّهِينٌ ﴿٩٠﴾

وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ ءَامِنُوا بِمَا أَنزَلَ اللَّهُ قَالُوا تَنُوحُوا بِمَا أَنزَلَ عَلَيْنَا وَيَكْفُرُونَ بِمَا وَرَاءَهُ وَهُوَ الْحَقُّ مُصَدِّقًا لِّمَا مَعَهُمْ قُلْ فَلِمَ تَقُولُونَ أَنْبِيََاءَ اللَّهِ مِن قَبْلُ إِن كُنْتُمْ مُّؤْمِنِينَ ﴿٩١﴾

« Et quand leur vint un Livre [le Saint Coran] de la part d'Allah confirmant ce qu'ils avaient [la Thora] - alors qu'auparavant ils priaient pour la victoire contre ceux qui mécroyaient - mais quand leur vint ce qu'ils reconnaissaient, ils y mécrurent. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants.

Quelle misère que ce pour quoi ils se sont vendus ! Ils ont nié ce qu'Allah a révélé, par leur injustice, et ont affirmé qu'Allah ferait descendre Sa grâce sur qui Il veut parmi Ses serviteurs. Ils sont donc retournés, en encourageant colère sur colère. Et pour les mécréants, un châtiment avilissant.

Et quand on leur dit : « Croyez à ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Nous croyons à ce qui nous a été révélé. » Et ils ne croient pas à ce qui est venu après, alors que c'est la vérité confirmant ce qu'ils avaient déjà. Dis : « Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous êtes croyants ? »

« Et quand leur vint un Livre [le Coran] de la part d'Allah confirmant ce qu'ils avaient [la Thora], alors qu'auparavant ils priaient pour la victoire contre ceux qui avaient mécru, mais quand leur vint ce qu'ils reconnaissaient, ils y mécrurent. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants. Quelle misère que ce pour quoi ils se sont vendus, d'avoir mécru à ce qu'Allah a révélé, par indignation, afin qu'Allah fasse descendre Sa grâce sur qui Il veut parmi Ses serviteurs. Ils s'en retournèrent donc, colère sur colère. Et pour les mécréants, un châtiment avilissant. Et quand on leur dit [aux gens du Livre] : « Croyez à ce qu'Allah a révélé [le Coran] », ils disent : « Nous ne croyons qu'à ce qui nous a été révélé. » Et ils mécroient à ce qui est venu après, alors que c'est la vérité confirmant ce qu'ils avaient [la Thora et la Bible]. Dis : « Alors pourquoi avez-vous tué les prophètes d'Allah auparavant, si vous êtes croyants ? »

Le Saint Coran a confirmé les enseignements corrects des écritures divines précédentes, la Torah et la Bible, et a corrigé les erreurs qui y ont été introduites par les gens. Ceux qui adhéraient strictement à la Torah, comme Abdullah Bin Salam, qu'Allah l'agrée, avant l'avènement de l'Islam, ont clairement reconnu la véracité du Saint Coran et du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car ils avaient tous deux été évoqués dans les écritures divines précédentes. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

De plus, comme l'Auteur de toutes les écritures divines n'est autre qu'Allah, l'Exalté, ceux qui adhèrent correctement à la Torah ont clairement reconnu le Saint Coran. Chapitre 5 Al Maidah, versets 82-83 :

« Tu trouveras certes que les plus acharnés à haïr les croyants sont les juifs et ceux qui associent à Allah. Et tu trouveras que les plus attachés aux croyants sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens. » C'est parce qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne sont pas orgueilleux. Et lorsqu'ils entendent ce qui a été révélé au Messager, tu vois leurs yeux se remplir de larmes à cause de ce qu'ils ont reconnu de la vérité. Ils disent : « Notre Seigneur, nous avons cru, inscris-nous donc parmi les témoins. »

C'est facile à comprendre, car celui qui se familiarise avec un auteur particulier reconnaît facilement son œuvre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 89 :

« Et quand un Livre [le Saint Coran] leur vint de la part d'Allah confirmant ce qu'ils avaient [la Torah]... »

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite comment les gens du Livre L'implorèrent de les aider dans leurs batailles et leurs disputes au nom de la révélation divine finale et du Saint Prophète, paix et bénédictions sur lui. Cela a été discuté dans Tafsir Ibn Kathir, Volume 1, Pages 292-293. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 89 :

« Et quand un Livre [le Saint Coran] leur vint de la part d'Allah confirmant ce qu'ils avaient [la Thora] – alors qu'auparavant ils priaient pour la victoire contre ceux qui avaient mécru... »

En fait, c'est cette attitude qui a encouragé les idolâtres vivant à Médine à embrasser l'Islam, car ils étaient constamment menacés par les gens du Livre qui craignaient la venue du dernier Saint Prophète (sur lui la paix et le salut) et la révélation divine finale et par la façon dont, à travers eux, les gens du Livre vaincraient toutes les autres nations. Par exemple, Yusha, un érudit juif vivant à Médine, déclarait souvent que le temps était proche pour que le dernier Saint Prophète (sur lui la paix et le salut) soit envoyé au peuple d'Arabie. Il exhortait les gens à croire en ce dernier Saint Prophète (sur lui la paix et le salut) s'ils vivaient jusqu'à son époque et étaient témoins de son appel. Lorsque le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a proclamé la prophétie, les mêmes personnes que Yusha a exhortées à accepter ce dernier Saint Prophète (sur lui la paix et le salut)

l'ont accepté et sont devenues musulmanes. Mais Yusha lui-même a rejeté le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et l'Islam par envie et par méchanceté. Cet incident a été rapporté dans la Vie du Prophète de l'Imam Ibn Kathir, Volume 1, Page 212. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 89 :

« ... mais [alors] quand ce qu'ils ont reconnu leur est arrivé, ils n'y ont pas cru... »

Comme mentionné précédemment, les gens du Livre ont clairement reconnu la véracité du Saint Coran et du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), mais ont rejeté l'Islam par amour pour suivre un code de conduite qu'ils ont fabriqué en faisant des compromis sur les enseignements de leurs écritures divines, afin de pouvoir abuser des bénédictions qui leur avaient été accordées et obtenir des choses de ce monde, comme le statut social, le leadership et la richesse. En conséquence de leur acte flagrant de mécréance, ils ont été privés de la miséricorde d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 89 :

« ...mais quand ce qu'ils savaient leur est arrivé, ils n'y ont pas cru. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants. »

La malédiction d'Allah, l'Exalté, enlève Sa miséricorde, ce qui à son tour ne mène qu'à des ennuis, du stress et des difficultés dans les deux mondes.

Sans la miséricorde d'Allah, l'Exalté, les bénédictions matérielles qui nous ont été accordées deviendront une source de misère, de stress et de dépression. Cela est tout à fait évident lorsque l'on observe ceux qui désobéissent à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées.

Les musulmans doivent éviter de se comporter de la même manière envers le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , bien qu'ils témoignent verbalement de leur véracité. Ils doivent éviter de suivre les traces des gens du Livre en interprétant ou en ignorant intentionnellement les enseignements de l'Islam afin de satisfaire leurs désirs en faisant un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées et en obtenant des choses de ce monde, telles que la richesse et le leadership. Comme l'a averti le verset 89, se comporter de la sorte est un acte de mécréance. Par conséquent, celui qui se comporte de la sorte doit craindre d'être privé de sa foi avant de quitter ce monde. Cela peut se produire car la foi est comme une plante qui reste en vie en obtenant de la nourriture et en étant protégée des substances nocives. Tout comme une plante peut mourir lorsqu'elle est exposée à des substances nocives, la foi d'une personne peut mourir lorsqu'elle est exposée à des caractéristiques nocives, telles que l'ignorance et la mauvaise interprétation intentionnelle des enseignements divins pour un gain mondain.

Celui qui ne se comporte pas de manière correcte, ce qui implique d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), constatera qu'il a vendu la paix de l'esprit et le succès dans

les deux mondes pour satisfaire ses désirs passagers et pollués. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 90 :

« Quelle misère que ce pour quoi ils se sont vendus... »

Chaque personne doit décider si elle veut se vendre au monde matériel en échange d'une somme dérisoire ou se vendre au plaisir d'Allah, l'Exalté, en échange de la paix de l'esprit et du succès dans les deux mondes. Chapitre 9 At Tawbah, verset 111 :

« En vérité, Allah a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens [en échange] qu'ils auront le Paradis... »

Il faut toujours se rappeler que notre vie et les bienfaits que nous possédons dans ce monde ont été créés et accordés par Allah, le Très-Haut. Comprendre cette réalité nous aidera à faire le bon choix.

Allah, l'Exalté, souligne ensuite une autre raison pour laquelle beaucoup de gens du Livre ont rejeté l'Islam. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 90 :

« ...qu'ils ne croiraient pas à ce qu'Allah a révélé, par leur colère, qu'Allah ferait descendre Sa grâce sur qui Il veut parmi Ses serviteurs... »

Les gens du Livre étaient les descendants du Saint Prophète Isaac, alors que le Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, était le descendant du frère du Saint Prophète Isaac, le Saint Prophète Ismaïl, paix et bénédictions sur eux. Comme les gens du Livre, en particulier les Juifs, étaient ancrés dans l'amour de la lignée, qui est l'aspect central de leur foi, ils ne pouvaient ni accepter ni suivre le Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, car il était d'une lignée différente. Ils considéraient qu'accepter et suivre quelqu'un qui n'était pas de leur lignée était inférieur à eux, car cela enlèverait la supériorité des enfants d'Israël, quelque chose qu'ils avaient inventé.

Un musulman doit donc éviter cette attitude raciste car elle contredit complètement les enseignements de l'Islam. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que plus une personne obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été

accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements divins, plus elle devient supérieure. Mais il est important de noter que comme l'intention et la plupart des actions d'une personne sont cachées, seul Allah, l'Exalté, sait parfaitement qui Lui obéit sincèrement. Par conséquent, il ne faut jamais supposer qu'on est supérieur aux autres, même si l'on s'efforce d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Malheureusement, de nombreux musulmans ont suivi le chemin des gens du Livre en se comportant comme si l'islam appartenait à leur nation et à leur ethnie. Ils méprisent les autres musulmans de nations et d'origines différentes, pensant qu'ils leur sont inférieurs. L'Islam indique clairement qu'il s'agit d'une attitude ignorante, car aucune chose de ce monde qui sépare les gens les uns des autres, comme l'ethnie, le sexe ou la race, n'a d'influence sur leur statut aux yeux d'Allah, l'Exalté.

De plus, comme les gens du Livre ne pouvaient pas accepter de suivre quelqu'un qui n'était pas de leur lignée, ils ont adopté l'envie envers le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . L'envie est un péché majeur qui doit être évité à tout prix, car l'envieux remet directement en cause le choix et le décret d'Allah, l'Exalté, qui a attribué une bénédiction spécifique à une autre personne au lieu de la lui donner, dans ce cas-ci, la prophétie. Celui qui défie et critique Allah, l'Exalté, de cette manière ne fera qu'attirer sur lui la colère d'Allah, l'Exalté, car il se comporte comme s'il savait mieux que Lui qui mérite Ses bénédictions. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 90 :

« ... afin qu'ils ne croient pas à ce qu'Allah a révélé, par leur odieux outrage, et qu'Allah fasse descendre Sa grâce sur qui Il veut parmi Ses serviteurs. Ils s'en retournèrent donc, courroux sur courroux. Et pour les mécréants, un châtiment avilissant. »

Leur envie les empêchait d'accepter et de soutenir la vérité qui leur était évidente. L'envie déforme la compréhension des gens car elle les encourage à se comporter d'une manière qui les empêche d'obtenir la paix de l'esprit et le succès, comme par exemple en s'efforçant de retirer une bénédiction accordée à une autre personne. Dans ce cas, les gens du Livre auraient pu faire partie de la plus grande génération qui ait jamais existé en acceptant et en soutenant l'Islam, mais leur envie les a empêchés d'obtenir ce rang élevé, un rang qui était bien plus élevé que la supériorité qu'ils avaient obtenue en interprétant mal leurs écritures divines.

Un musulman ne doit jamais commettre l'erreur de croire que son rang social diminuera s'il soutient les autres dans ce qui est bien. L'histoire est pleine d'exemples de personnes qu'Allah, l'Exalté, a élevées en rang dans les deux mondes, lorsqu'elles ont soutenu les autres dans ce qui était bien, même si cela signifiait que les autres personnes gagnaient la vedette. Par exemple, Omar ibn Khattab, qu'Allah l'agrée, aurait pu facilement devenir le premier calife de l'Islam, mais il a fait ce qu'il fallait en nommant Abu Bakkar Siddique, qu'Allah l'agrée. Cela a été discuté dans les hadiths trouvés dans Sahih Bukhari numéros 3667 et 3668. En conséquence, Omar, qu'Allah l'agrée, est entré dans l'histoire comme l'un des plus grands partisans de l'Islam et restera toujours dans les mémoires comme un leader de l'humanité. Cela signifie que son rang n'a augmenté que lorsqu'il a soutenu les autres dans ce qui était bien, il n'a pas diminué. C'est la vérité que les gens du livre n'ont pas compris.

En outre, la colère d'Allah, le Très-Haut, contre eux fut si sévère parce qu'ils rejetèrent la vérité de l'Islam tout en reconnaissant clairement sa véracité, car le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) avaient été évoqués dans leurs écritures divines. De plus, lorsque de nombreux savants parmi les gens du Livre ont mécru en l'Islam, ils se sont efforcés de dissuader les autres d'accepter l'Islam, notamment leurs disciples ignorants. En raison de leur envie du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et de leur amour pour l'usage abusif des bénédictions qui leur avaient été accordées, ils ont entraîné d'innombrables personnes dans l'égarement. Celui qui se comporte de cette manière a donc encouru la colère d'Allah, le Très-Haut. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 90 :

« ... afin qu'ils ne croient pas à ce qu'Allah a révélé, par leur odieux outrage, et qu'Allah fasse descendre Sa grâce sur qui Il veut parmi Ses serviteurs. Ils s'en retournèrent donc, courroux sur courroux. Et pour les mécréants, un châtement avilissant. »

D'une manière générale, ce verset indique également le statut le plus élevé qu'une personne puisse atteindre, à savoir le service d'Allah, l'Exalté. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a été à de nombreuses reprises désigné dans le Saint Coran et dans ses hadiths comme le serviteur d'Allah, l'Exalté, avant même que sa prophétie ne soit mentionnée. Par conséquent, celui qui désire la plus haute position dans les deux mondes doit s'efforcer d'adopter un véritable service d'Allah, l'Exalté. Un véritable serviteur d'Allah, l'Exalté, place toujours la volonté d'Allah, l'Exalté, au-dessus de ses désirs et accepte le fait que tout ce qui lui a été accordé, y compris sa propre vie, appartient uniquement à Allah, l'Exalté, et doit donc être utilisé de manière à Lui plaire. Le serviteur

d'Allah, l'Exalté, ne recherche ni ne désire son propre plaisir. Il ne recherche que le plaisir de son Maître, Allah, l'Exalté. Celui qui se comporte de cette manière utilisera les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Chapitre 2 Al Baqarah, verset 90 :

« ... afin qu'ils ne croient pas à ce qu'Allah a révélé, par leur odieux outrage, et qu'Allah fasse descendre Sa grâce sur qui Il veut parmi Ses serviteurs. Ils s'en retournèrent donc, courroux sur courroux. Et pour les mécréants, un châtement avilissant. »

Allah, l'Exalté, critique ensuite l'attitude des gens du Livre qui ont rejeté le Saint Coran tout en reconnaissant sa véracité et ont prétendu qu'ils ne croyaient qu'en ce qui leur a été révélé, la Torah et la Bible. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 91 :

« Et quand on leur dit [aux gens du Livre] : « Croyez à ce qu'Allah a révélé [le Saint Coran] », ils disent : « Nous croyons [seulement] à ce qui nous a été révélé. » Et ils ne croient pas à ce qui est venu après, alors que c'est la vérité confirmant ce qu'ils avaient [la Torah et la Bible]... »

Mais leur prétention de ne croire qu'en leurs écritures divines était également fausse, car ils les ont intentionnellement mal interprétées et

modifiées pour le bien du gain mondain, comme la richesse et le leadership. Même lorsque Allah, l'Exalté, leur a envoyé des Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, afin de corriger les erreurs qu'ils avaient introduites dans leurs écritures divines, ils en ont nié certains et en ont tué d'autres. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 87 :

« ... Or, chaque fois qu'un messenger vous est venu avec ce que vos âmes n'avaient pas désiré, n'est-ce pas là ce que vous avez fait ? Vous avez renié un groupe, et tué un autre groupe. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 91 :

« Et quand on leur dit : « Croyez à ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Nous croyons à ce qui nous a été révélé ». Et ils ne croient pas à ce qui est venu après, alors que c'est la vérité qui confirme ce qu'ils avaient déjà. Dis : « Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous êtes croyants ? »

Les gens du Livre vivant à Médine à l'époque du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), ont seulement tenté de le tuer et n'ont jamais réellement tué un Saint Prophète (paix et bénédictions sur eux), mais comme ils ont ouvertement approuvé les actions de leurs ancêtres, qui ont tué des Saints Prophètes (paix et bénédictions sur eux), ils ont été regroupés avec eux par Allah, l'Exalté.

Cela montre l'importance de ne pas suivre aveuglément les autres, car on sera considéré comme quelqu'un dont on approuve et imite l'attitude et le comportement. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Par conséquent, si les musulmans adoptent l'attitude des gens du Livre qui n'ont pas sincèrement agi selon les enseignements divins, alors ils pourraient bien se retrouver avec eux dans l'au-delà.

Enfin, la fin du verset 91 indique également l'importance de soutenir sa déclaration verbale de foi par des actes vertueux. Les gens du Livre ont prétendu être croyants mais n'ont pas réussi à soutenir leur déclaration par des actes d'obéissance. Les musulmans doivent éviter ce comportement et plutôt soutenir leur déclaration verbale de foi par l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Sinon, de la même manière que les déclarations verbales des gens du Livre selon lesquelles ils possèdent la foi ont été rejetées par Allah, l'Exalté, de même les déclarations verbales des musulmans qui prétendent croire en l'Islam seront rejetées par Lui s'ils ne parviennent pas à soutenir leurs déclarations par des actes d'obéissance.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 92-93

❁ وَلَقَدْ جَاءَكُمْ مُوسَىٰ بِالْبَيِّنَاتِ ثُمَّ اتَّخَذْتُمُ الْعِجْلَ مِن بَعْدِهِ وَأَنتُمْ

ظَالِمُونَ ﴿٩٢﴾

وَإِذْ أَخَذْنَا مِيثَاقَكُمْ وَرَفَعْنَا فَوْقَكُمُ الطُّورَ خُذُوا مَا آتَيْنَاكُمْ بِقُوَّةٍ وَأَسْمِعُوا

قَالُوا سَمِعْنَا وَعَصَيْنَا وَأُشْرِبُوا فِي قُلُوبِهِمُ الْعِجْلَ بِكُفْرِهِمْ قُلْ يَسْمَا

يَأْمُرُكُمْ بِهِ إِيمَانُكُمْ إِن كُنتُمْ مُّؤْمِنِينَ ﴿٩٣﴾

« Moïse vous avait certes apporté des preuves évidentes. Puis, après cela, vous avez pris le veau, alors que vous étiez des pécheurs.

Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre [enfants d'Israël] alliance et avons élevé sur vous le mont, [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec fermeté et écoutez. » Ils dirent : « Nous entendons et désobéissons. » Et leurs cœurs s'attachèrent [à l'amour du] Veau à cause de leur mécréance. Dis : « Quelle misère que ce que vous ordonne votre foi, si vous êtes croyants ! »

« Moïse vous avait certes apporté des preuves évidentes. Puis, après cela, vous avez pris le Veau, alors que vous étiez des injustes. Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre alliance et avons élevé sur vous la montagne, [en disant] : « Acceptez ce que Nous vous avons donné avec fermeté et écoutez. » Ils dirent : « Nous entendons et désobéissons. » Et leurs cœurs s'attachèrent [à l'amour du] Veau à cause de leur mécréance. Dis : « Quelle misère que ce que vous ordonne votre foi, si vous êtes croyants ! »

Allah, l'Exalté, rappelle ensuite aux gens du Livre vivant à Médine à l'époque du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et par extension à la nation musulmane, la désobéissance des enfants d'Israël lorsqu'ils adorèrent un statut d'or malgré le fait qu'ils avaient physiquement été témoins de nombreuses preuves accordées au Saint Prophète Moïse (saw), comme son bâton transformé en serpent et la destruction miraculeuse de Pharaon et de son armée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 92 :

« Moïse vous avait certes apporté des preuves évidentes. Puis, après cela, vous avez pris le veau, alors que vous étiez des injustes. »

Les preuves les plus claires et les plus intemporelles de notre époque sont le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Il faut les apprendre et les mettre en pratique afin de renforcer sa foi, ce qui à son tour nous protégera de la désobéissance à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui nous ont été accordées. Mais si un musulman adopte

l'ignorance comme voie, il sera alors plus susceptible de suivre les traces des enfants d'Israël qui ont choisi de satisfaire leurs désirs plutôt que d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Cela ne mène qu'à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 92 :

« Moïse vous avait certes apporté des preuves évidentes. Puis, après cela, vous avez pris le veau, alors que vous étiez des injustes. »

Ils se comportèrent de cette manière, car le veau d'or représentait une vie où ils étaient libres de satisfaire tous leurs désirs mondains, car le veau d'or n'était pas en mesure de leur donner un code de conduite à respecter qui modérerait leurs désirs. Alors que les enseignements apportés par le Saint Prophète Moïse, que la paix soit sur lui, leur ont donné un code de conduite plus élevé auquel adhérer qui modérerait leurs désirs et leur comportement. Les musulmans doivent éviter ce comportement en ignorant les enseignements de l'Islam qui contredisent leurs désirs et en

suivant ceux qui conviennent à leurs désirs. Cette attitude de sélection sélective est celle qu'ont adoptée les enfants d'Israël et elle a conduit à leur punition dans les deux mondes car celui qui se comporte de cette manière ne fait qu'adorer ses propres désirs. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 23 :

« As-tu vu celui qui a pris pour dieu son [propre] désir... »

Le musulman doit accepter les enseignements de l'islam même s'ils défient ses désirs, car ces enseignements sont les meilleurs pour lui, même s'il ne parvient pas à comprendre les sagesses qui les sous-tendent. Il doit accepter et suivre ces enseignements tout comme il accepte et suit les conseils de son médecin sachant que c'est le mieux pour lui, même lorsqu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite l'engagement ferme qu'Il a pris envers les enfants d'Israël de Lui obéir sincèrement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre alliance [celle des enfants d'Israël] et avons élevé sur vous la montagne... »

Il est important de noter que la montagne n'a pas été élevée au-dessus d'eux pour les forcer à accepter la foi, car ils avaient déjà accepté la foi auparavant. La foi ne peut jamais être imposée à quiconque, car elle est une question de cœur spirituel. Le corps d'une personne peut être contraint à faire quelque chose, mais il n'est pas possible de forcer le cœur spirituel de quelqu'un à accepter quelque chose par la force. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 256 :

« Il n'y aura aucune contrainte dans [l'acceptation de] la religion... »

La montagne fut élevée au-dessus d'eux afin de renforcer leur foi en étant témoins d'un autre miracle et cela leur rappela le sérieux de soutenir concrètement leur déclaration verbale de foi par des actes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement et avons élevé sur vous le mont, [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination... » »

Le fait de prendre avec détermination indique l'importance de s'efforcer d'apprendre et d'agir selon les enseignements divins afin de plaire à Allah, l'Exalté. Cela n'est pas possible si l'on abandonne les enseignements divins ou si l'on les récite dans une langue qu'on ne comprend pas. La détermination ne signifie pas la perfection car Allah, l'Exalté, n'a jamais

exigé la perfection des gens. Il leur ordonne de s'efforcer d'apprendre et d'agir selon les enseignements divins afin qu'ils utilisent les bénédictions qu'Il leur a accordées d'une manière qui Lui plaise, ce qui conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Et chaque fois que l'on commet un péché, la détermination implique de s'en repentir sincèrement. Le repentir sincère implique de ressentir du remords, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à toute autre personne qui a été lésée, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. Chapitre 41 Fussilat, verset 6 :

« ... Avance donc droit vers Lui et implore Son pardon... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement et avons élevé sur vous le mont, [en disant] : « Prenez ce que Nous vous avons donné avec détermination... » »

La détermination consiste également à rester ferme sur les enseignements divins et à éviter toute autre source de connaissance religieuse, même si elle conduit à de bonnes actions. Il faut donc adhérer strictement au Saint Coran et aux hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et éviter toute autre source de connaissance religieuse, car plus on agit selon d'autres principes, moins on agit selon ces deux sources de guidance, ce qui conduit à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement et avons élevé sur vous le mont, [en disant] : « Acceptez ce que Nous vous avons donné avec détermination et écoutez... » »

L'écoute indique l'importance de ne pas se comporter comme celui qui entend quelque chose d'une oreille mais dont les paroles passent par

l'autre oreille sans affecter son comportement de quelque façon que ce soit. L'écoute est plus élevée que l'audition, car écouter implique d'écouter attentivement ce qui a été dit, de réfléchir aux paroles entendues et de s'efforcer d'appliquer ces enseignements dans son caractère. Le simple fait d'entendre des paroles sans cette réflexion ou cette mise en pratique n'a que très peu de valeur, que ce soit dans les domaines religieux ou mondains. Les musulmans doivent donc éviter de se comporter comme si écouter un cours islamique était suffisant. Ils doivent plutôt s'efforcer d'écouter attentivement, de réfléchir à ce qui a été discuté et de s'efforcer d'appliquer ses enseignements dans leur comportement et leur conduite envers Allah, l'Exalté, et les gens. Mais c'est quelque chose que les enfants d'Israël comprenaient mais ne pouvaient pas faire car cela remettait directement en cause leurs désirs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons pris votre engagement et avons élevé sur vous le mont, [en disant] : « Acceptez ce que Nous vous avons donné avec fermeté et écoutez. » Ils dirent [au contraire] : « Nous entendons et désobéissons. »... »

Il est peu probable que les enfants d'Israël aient réellement prononcé ces mots et le verset décrit la voix de leur cœur spirituel et de leurs actions plutôt que de leur langue. Cela signifie qu'ils ont verbalement prétendu obéir à Allah, l'Exalté, mais leurs actions ont clairement montré qu'ils Lui ont désobéi malgré le fait qu'ils aient entendu et appris les enseignements divins. Les musulmans doivent donc éviter cette attitude consistant à prétendre verbalement avoir foi en Allah, l'Exalté, tout en omettant de soutenir leur déclaration par des actes. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes pratiques d'obéissance. Tout comme une

plante mourra si elle est privée de nourriture, comme de l'eau, de même la foi d'un musulman peut bien mourir s'il ne parvient pas à nourrir sa déclaration verbale de foi par des actes physiques d'obéissance. Celui qui se comporte de cette manière ne fait que suivre les traces des enfants d'Israël. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« ...Ils dirent [au lieu de cela] : « Nous entendons et nous désobéissons. »... »

En outre, l'obéissance pratique est une preuve nécessaire pour obtenir la paix de l'esprit dans ce monde et le succès dans l'au-delà. L'obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Les enfants d'Israël ne pouvant accepter de vivre selon un code de conduite divin qui modérerait leurs désirs, leurs cœurs spirituels s'endurcirent complètement envers l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« ... Et leur cœur s'attacha [à l'adoration du] veau à cause de leur incrédulité... »

Allah, l'Exalté, critique ensuite cette attitude, où l'on prétend verbalement croire en Allah, l'Exalté, mais on ne parvient pas à soutenir cette croyance par des actes physiques d'obéissance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« Dis : « Quelle misère que ce que vous ordonne votre foi, si vous êtes croyants ! » »

Ce dernier commentaire fut adressé par la bouche du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) aux gens du Livre vivant à Médine, alors qu'ils suivaient les traces de leurs ancêtres, les enfants d'Israël. Ils prétendaient avoir foi en Allah, l'Exalté, mais ne parvenaient pas à appuyer leur affirmation par des actes physiques lorsqu'ils rejetaient le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), bien qu'ils reconnaissent leur véracité, comme ils l'avaient tous deux été mentionnés dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les musulmans doivent donc éviter de suivre les traces des gens du Livre et des enfants d'Israël en ne soutenant pas leur déclaration verbale de foi en Allah, l'Exalté, par des actes physiques d'obéissance. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui soit agréable, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Sinon, ils recevront les mêmes critiques que les enfants d'Israël et les gens du Livre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 93 :

« Dis : « Quelle misère que ce que vous ordonne votre foi, si vous êtes croyants ! » »

Il n'est pas nécessaire d'être un érudit pour comprendre que celui qui reçoit cette critique et ne se repent pas n'obtiendra pas la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 94-96

قُلْ إِنْ كَانَتْ لَكُمْ الدَّارُ الْآخِرَةُ عِنْدَ اللَّهِ خَالِصَةً مِّنْ دُونِ النَّاسِ فَتَمَنَّوْا الْمَوْتَ إِنْ كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿٩٤﴾

وَلَنْ يَتَمَنَّوْهُ أَبَدًا بِمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ وَاللَّهُ عَلِيمٌ بِالظَّالِمِينَ ﴿٩٥﴾

وَلَنَجْذِبَهُمْ إِلَىٰ أَرْضِ الْآخِرَةِ وَمِنَ الَّذِينَ أَشْرَكُوا يَوَدُّ أَحَدُهُمْ لَوْ يُعَمَّرُ أَلْفَ سَنَةٍ وَمَا هُوَ بِمُرَحِّزٍ لَهُ مِنْ الْعَذَابِ أَنْ يُعَمَّرَ وَاللَّهُ بَصِيرٌ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾

« Dis : « Si la demeure future auprès d'Allah est réservée à vous [gens du Livre] et à l'exclusion des [autres] gens, alors souhaitez la mort, si vous êtes véridiques. »

Mais ils ne le souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont accompli. Et Allah connaît bien les injustes.

Et tu trouveras qu'ils sont les plus avides de vie, plus que ceux qui attribuent des associateurs. L'un d'eux voudrait vivre mille ans, mais cela ne l'épargnerait en rien du châtement qu'on lui accorde la vie. Et Allah voit bien ce qu'ils font.

« Dis : « Si la demeure future auprès d'Allah est réservée à vous [gens du Livre] et non aux autres, alors souhaitez la mort, si vous êtes véridiques. » Mais ils ne la souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont accompli. Et Allah connaît les injustes. Et tu trouveras qu'ils sont les plus avides de la vie, plus encore que ceux qui attribuent des associateurs à Allah. L'un d'eux souhaiterait vivre mille ans, mais cela ne l'éloignerait pas du châtimement qu'on lui accorde la vie. Et Allah voit ce qu'ils font. »

Les gens du Livre prétendaient que, puisqu'ils étaient les favoris d'Allah, le Très-Haut, ils étaient assurés du salut dans l'au-delà, quels que soient leur comportement et leurs actions. Chapitre 5 Al Maidah, verset 18 :

« Mais les Juifs et les Chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Dis : « Alors pourquoi vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous êtes plutôt des êtres humains parmi ceux qu'Il a créés... »

Leur attitude erronée les a conduits à adopter des vœux pieux à l'égard d'Allah, l'Exalté. Il faut comprendre que les vœux pieux sont toujours liés à la désobéissance persistante à Allah, l'Exalté, alors que le véritable espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté, est toujours lié à Son obéissance, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cette différence a été discutée dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459. Il faut donc éviter les vœux pieux car ils n'ont aucune valeur en Islam et ne

conduisent qu'à l'égarement. En fait, celui qui adopte des vœux pieux à l'égard d'Allah, l'Exalté, comme les gens du Livre, n'adoptera qu'une attitude hautement irrespectueuse envers Allah, l'Exalté . Prétendre qu'ils ont la garantie du salut simplement en raison de leur lignée signifierait que la miséricorde divine est basée sur le racisme. Cela signifierait qu'Allah, l'Exalté, traiterait le bienfaiteur de la même manière que le malfaiteur, ce qui contredit complètement la vérité et Sa justice. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 21 :

« Ou ceux qui commettent le mal, pensent-ils que Nous les rendrons semblables à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, et que Nous les rendrons égaux dans la vie et dans la mort ? Quel mal ils jugent ! »

Malheureusement, cette attitude de rêverie a été adoptée par de nombreux musulmans qui font la même affirmation que les gens du Livre. Ils croient qu'en tant qu'ils appartiennent à la nation du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ils sont assurés du salut. C'est une attitude hautement stupide et irrespectueuse à adopter car elle contredit clairement les enseignements de l'Islam. Il faut placer un véritable espoir dans la miséricorde d'Allah, l'Exalté, en s'efforçant de Lui obéir sincèrement, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et en se repentant sincèrement chaque fois qu'ils commettent un péché. Le repentir sincère implique de ressentir du remords, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à toute autre personne qui a été lésée, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard

d'Allah, l'Exalté, et des gens. Celui qui se comporte de cette manière mérite de placer son espoir dans la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté.

Le rang d'une personne aux yeux d'Allah, l'Exalté, n'est lié qu'à la sincérité avec laquelle elle Lui obéit. Il n'est lié à aucun facteur mondain, tel que le sexe, l'ethnie, la lignée ou la richesse. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

Croire le contraire ne ferait qu'encourager à adopter le même vœu pieux que celui adopté par les gens du Livre.

Allah, l'Exalté, défie ensuite les gens du Livre et leur attitude égarée. Chapitre 2 Al Baqarah 94 :

« Dis : « Si la demeure future auprès d'Allah est réservée à vous [gens du Livre] et à l'exclusion des autres, alors souhaitez la mort, si vous êtes véridiques. »

Ce défi sera facilement accepté par celui qui croit sincèrement qu'il est assuré d'obtenir le salut dans l'au-delà, quels que soient son comportement et ses actes. Pourquoi voudrait-on rester dans ce monde, qui est rempli de difficultés, d'épreuves, de maladies et de stress , alors qu'on peut obtenir le Paradis en souhaitant la mort ou en se suicidant ? Même si se suicider est considéré comme un péché dans leur croyance, cela ne les empêchera pas d'accéder au Paradis car ils sont déjà assurés du salut selon leur croyance. Pourtant, la vérité est qu'ils sont pleinement conscients de la vérité malgré le fait qu'ils prétendent verbalement ce qui est faux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 95 :

« Mais ils ne le souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont accompli. Et Allah connaît bien les injustes. »

Ils savent très bien qu'ils n'échapperont pas aux conséquences de leurs actes dans l'au-delà et ne souhaiteront donc jamais la mort. Mais peu importe à quel point ils souhaitent rester dans ce monde, ils y feront toujours face à des conséquences, même si ces conséquences ne leur sont pas évidentes, comme les bénédictions matérielles qu'ils obtiennent en désobéissant à Allah, l'Exalté, devenant une source de misère et de stress. Et ce qui suivra dans l'au-delà sera encore pire s'ils ne se repentent pas. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : «

*Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »
[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés.
C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »*

Ils ne peuvent échapper aux conséquences de leurs actes, même si cela ne leur est pas évident, car rien n'échappe à la connaissance d'Allah, l'Exalté, et rien ne peut échapper à Son autorité et à Son pouvoir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 95 :

« ...Et Allah connaît les injustes. »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 94-95 :

« Dis : « Si la demeure future auprès d'Allah est réservée à vous [gens du Livre] et à aucun autre peuple, alors souhaitez la mort, si vous êtes véridiques. » Mais ils ne la souhaiteront jamais, à cause de ce que leurs mains ont accompli. Et Allah connaît bien les injustes. »

On peut se demander pourquoi les gens du Livre n'ont pas demandé aux Compagnons (qu'Allah les agrée) de souhaiter la mort s'ils croyaient être sur le droit chemin. Tout d'abord, un musulman ne sait pas s'il mourra avec sa foi ou non. Comme il existe un danger de mourir sans foi, un musulman

ne doit pas demander la mort et doit plutôt renforcer sa foi par l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), puis d'espérer que lorsqu'ils mourront finalement, Allah, l'Exalté, protégera leur foi afin qu'ils obtiennent le salut dans l'au-delà. Deuxièmement, même si un musulman meurt avec sa foi, il existe toujours une chance qu'il entre d'abord en Enfer avant d'être admis au Paradis, en guise de punition pour ses péchés. Même un instant en Enfer est insupportable, c'est pourquoi un musulman ne doit pas souhaiter la mort, car il se peut qu'il n'ait pas suffisamment obéi à Allah, l'Exalté, pour obtenir le Paradis sans entrer en Enfer au préalable. En général, les gens du Livre, en revanche, n'étaient pas gênés par ces deux points, car ils prétendaient avoir la garantie du salut dans l'au-delà en raison de leur lignée. Et ceux qui prétendaient qu'ils n'entreraient en Enfer que pour quelques jours n'avaient pas la peur de l'Enfer que l'Islam enseigne aux musulmans. On a enseigné aux musulmans qu'entrer en Enfer pour un moment est insupportable, alors que les gens du Livre croient que l'Enfer ne sera pour eux qu'une petite nuisance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 80 :

« Et ils disent : « Le Feu ne nous touchera jamais, sauf pendant quelques jours déterminés. »... »

Par conséquent, s'ils disaient la vérité, ils auraient accepté ce défi et souhaité verbalement la mort, mais comme ils ne l'ont pas fait, cela a révélé leur fausse croyance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 95 :

« ...Et Allah connaît les injustes. »

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite l'amour extrême que les gens du Livre possèdent pour la vie présente. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 96 :

« Et tu trouveras qu'ils sont les plus avides de vie, plus encore que ceux qui attribuent des associés à Allah. L'un d'eux aimerait bien vivre mille ans... »

Cette attitude est encore plus évidente à notre époque, car les seules choses que les gens du Livre souhaitent et désirent sont des choses mondaines, comme la richesse, un travail, le mariage et une carrière. Comme ils croient que le salut dans l'au-delà leur est déjà garanti, ils se concentrent uniquement sur l'acquisition et la jouissance des choses de ce monde. Même si l'Islam n'interdit pas l'acquisition et la jouissance des choses licites de ce monde avec modération, il enseigne néanmoins aux hommes que leur but n'est pas de profiter des choses de ce monde, mais plutôt de se préparer concrètement à leur rencontre avec Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement, un Jour où leur salut n'est pas garanti. Cette préparation concrète implique d'utiliser les bénédictions de ce monde qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Le musulman doit donc éviter d'adopter l'attitude des gens du Livre dont le seul but est d'acquérir et de profiter des biens de ce monde. Le monde étant temporaire et imparfait, peu importe ce que l'on obtient et dont on profite, cela ne mènera qu'à un stress et à des difficultés à long terme pour eux, car leur attitude ne fera que leur faire oublier Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bienfaits qui leur ont été accordés. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Cette réalité est alors mentionnée par Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 96 :

« Et tu trouveras qu'ils sont les plus avides de vie, plus encore que ceux qui attribuent des associés à Allah. L'un d'eux souhaiterait vivre mille ans,

mais cela ne l'éloignerait pas le moins du monde du châtiment qu'on lui accorde la vie... »

Peu importe le nombre d'années qui lui sont accordées dans ce monde, une personne devra retourner vers Allah, le Très-Haut, pour son jugement final. Comme ce voyage final et cette responsabilité sont inévitables, il est logique de s'y préparer de manière pratique, car ni sa longue vie ni le luxe dont elle jouit dans ce monde ne détourneront sa responsabilité inévitable au Jour du Jugement. Cette préparation pratique implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, le Très-Haut, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Tout comme un étudiant sage se prépare pratiquement à son inévitable examen, le musulman sage se préparera à son inévitable jugement, même s'il lui est accordé une longue vie dans ce monde. Il faut se rappeler que sa longue vie dans ce monde ou les désirs mondains dont il jouit ne l'aideront pas à se sentir mieux s'il finit en Enfer, car l'Enfer a la caractéristique de dépouiller une personne de ses bons souvenirs d'une manière qui lui donne l'impression de n'avoir jamais rien vécu de bon de toute son existence. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, verset 4321.

De plus, l'homme doit comprendre que, quel que soit le nombre d'années qui lui sont accordées dans ce monde, sa vie passera à la vitesse de l'éclair. C'est un fait que personne, quelle que soit sa foi, ne peut nier. Chapitre 10 Yunus, verset 45 :

« Et le jour où Il les rassemblera, ce sera comme s'ils n'étaient restés [dans le monde] qu'une heure du jour... »

Par conséquent, cela n'a aucun sens de profiter d'un moment de plaisir dans ce monde si cela conduit à des difficultés à long terme et à une punition dans l'au-delà.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 96 :

« Et tu trouveras qu'ils sont les plus avides de vie, plus encore que ceux qui attribuent des associés à Allah. L'un d'eux souhaiterait vivre mille ans, mais cela ne l'éloignerait pas le moins du monde du châtement qu'on lui accorde la vie... »

En général, ce verset critique aussi l'espoir d'une longue vie dans ce monde. Les faux espoirs d'une longue vie encouragent l'individu à retarder l'accomplissement de bonnes actions, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, car il croit avoir suffisamment de temps pour accomplir de bonnes actions. Les faux espoirs d'une longue vie encouragent également l'individu à retarder le repentir sincère de ses péchés et l'amélioration de son comportement envers Allah, l'Exalté, et les gens, car il croit avoir suffisamment de temps pour changer sa conduite et ses actions. Enfin, les faux espoirs d'une longue vie encouragent l'individu à accumuler et à

profiter des choses de ce monde afin de rendre son long séjour dans ce monde confortable. D'un autre côté, croire que sa vie passera en un éclair l'encourage à accomplir de bonnes actions, à se repentir sincèrement de ses péchés, à améliorer son comportement envers Allah, l'Exalté, et les gens et l'encourage à se contenter de ses nécessités et besoins de base dans ce monde. Cela amènera l'individu à se concentrer sur la préparation de son jugement final dans l'au-delà, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Le musulman doit éviter l'avidité et l'amour de la vie présente en comprenant que, comparée à l'au-delà, la vie dans ce monde sera toujours temporaire, petite et imparfaite. Or, la félicité de l'au-delà est éternelle, inimaginablement immense et parfaite à tous égards. Par conséquent, il doit utiliser correctement les bénédictions de ce monde qui lui ont été accordées afin d'obtenir la félicité éternelle et parfaite de l'au-delà, une félicité qui s'obtient en s'efforçant d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté.

De plus, le musulman doit s'efforcer d'avancer le plus de bien possible dans l'au-delà, ce qui ne peut se faire qu'en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Cela lui permettra de se concentrer sur la réalisation du bien qu'il a projeté dans

l'au-delà au lieu de se concentrer sur sa vie présente. Chapitre 59 Al Hashr, verset 18 :

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah. Et que chaque âme réfléchisse à ce qu'elle a préparé pour demain. Et craignez Allah. Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

Mais si l'on adopte l' attitude des gens du Livre, on n'enverra rien de bon en avant et on se concentrera donc uniquement sur sa vie terrestre.

En conclusion, les deux voies ont été clairement établies par Allah, l'Exalté. La voie de la compréhension selon laquelle la paix de l'esprit dans ce monde et le salut dans l'au-delà s'obtiennent par Son obéissance sincère et non par des vœux pieux. Et la voie de l'égarement où l'on croit pouvoir se comporter comme on le souhaite tout en obtenant la paix de l'esprit et le salut dans les deux mondes. Il appartient désormais aux gens de décider quelle voie ils choisissent, car Allah, l'Exalté, les observe et les tiendra sans aucun doute responsables de leurs choix et de leurs actes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 96 :

« ...Et Allah voit parfaitement ce qu'ils font. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 97-99

قُلْ مَنْ كَانَ عَدُوًّا لِجِبْرِيلَ فَإِنَّهُ نَزَّلَهُ، عَلَى قَلْبِكَ بِإِذْنِ اللَّهِ مُصَدِّقًا لِمَا بَيْنَ يَدَيْهِ
وَهُدًى وَبُشْرَى لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٩٧﴾

مَنْ كَانَ عَدُوًّا لِلَّهِ وَمَلَائِكَتِهِ، وَرُسُلِهِ، وَجِبْرِيلَ وَمِيكَالَ فَإِنَّ اللَّهَ عَدُوٌّ لِلْكَافِرِينَ
﴿٩٨﴾

وَلَقَدْ أَنْزَلْنَا إِلَيْكَ آيَاتٍ بَيِّنَاتٍ وَمَا يَكْفُرُ بِهَا إِلَّا الْفَاسِقُونَ ﴿٩٩﴾

« Dis : « Quiconque est un ennemi de Gabriel, c'est lui qui l'a fait descendre [le Saint Coran] sur ton cœur, par la permission d'Allah, confirmant ce qui était avant lui [la Torah et la Bible] et comme guide et bonne annonce pour les croyants. »

Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël, alors Allah est certainement ennemi des mécréants.

Et Nous t'avons certes révélé des versets qui sont des preuves évidentes, et personne ne les nierait, sauf les pervers.

« Dis : « Quiconque est ennemi de Gabriel, c'est lui qui l'a fait descendre sur ton cœur, par la permission d'Allah, confirmant ce qui était avant lui, et comme guide et bonne annonce pour les croyants. » Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël, Allah est certes ennemi des mécréants. Et Nous t'avons révélé des versets qui sont des preuves évidentes, et nul ne les nie, sauf les pervers. »

Tout comme les non-musulmans de la Mecque, les gens du Livre inventaient des excuses bidons pour justifier leur rejet de l'islam. L'une de ces excuses bidons est mentionnée dans ces versets. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 97 :

« Dis : « Quiconque est un ennemi de Gabriel, c'est lui qui l'a fait descendre [le Saint Coran] sur ton cœur , [le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui], par la permission d'Allah, confirmant ce qui était avant lui [la Torah et la Bible]... »

Le Saint Coran est descendu sur le cœur spirituel du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela indique que le but du Saint Coran est de purifier le cœur spirituel des gens, et non pas seulement de corriger leur mentalité. On ne peut purifier son cœur spirituel qu'en adoptant les bonnes caractéristiques mentionnées dans le Saint Coran, telles que la générosité, la patience et la gratitude, et en évitant les mauvaises caractéristiques qui y sont mentionnées, telles que l'envie, l'avidité et l'impatience. Celui qui adopte un cœur spirituel purifié

obtiendra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Et chapitre 26 Ash Shu'ara, versets 88-89 :

« Le jour où ni richesse ni descendance ne profiteront à personne, mais seulement à celui qui viendra à Allah avec un cœur sain. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 97 :

« Dis : « Quiconque est un ennemi de Gabriel, c'est lui qui l'a fait descendre [le Saint Coran] sur ton cœur, [le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui], par la permission d'Allah, confirmant ce qui était avant lui [la Torah et la Bible]... »

Le Saint Coran a confirmé les enseignements corrects des écritures divines précédentes et a corrigé les erreurs qui y ont été introduites par les

gens. Comme l'Auteur de toutes les écritures divines est Allah, l'Exalté, les savants parmi les gens du Livre ont clairement reconnu l'origine du Saint Coran, comme une personne qui connaît un auteur particulier reconnaît son œuvre. Mais la simple reconnaissance de l'origine du Saint Coran ne suffit pas pour en tirer la guidance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 97 :

« ... confirmant ce qui était avant elle [la Torah et la Bible] et servant de guide et de bonne nouvelle pour les croyants. »

Seuls ceux qui croient véritablement au Saint Coran en tireront la bonne direction, car eux seuls l'apprendront et agiront sincèrement en conséquence. Cela leur permettra d'utiliser les bienfaits qui leur ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté, ce qui les mènera à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Cela montre l'importance de soutenir sa déclaration verbale de foi par des actes, car les paroles sans actes ne conduisent pas à la bonne direction. Une carte vers une destination sûre n'est utile que si on l'utilise concrètement. Le simple fait de posséder une carte ne conduit pas à sa

destination sûre. De même, le simple fait de croire au Saint Coran et d'en posséder un exemplaire chez soi ne conduit pas à la bonne direction dans toutes les situations, seul le fait de l'apprendre et d'agir en conséquence le permet. Lorsqu'on apprend et agit en fonction du Saint Coran, il nous guidera dans toutes les situations afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Dans les moments de facilité, il nous apprendra à montrer notre gratitude envers Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire. Dans les moments difficiles, le Saint Coran nous montrera comment rester patients, ce qui implique d'éviter de se plaindre verbalement ou concrètement et de rester ferme sur l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, tout en croyant qu'Il ne choisit que ce qui est le mieux pour Ses serviteurs. Comme indiqué dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7500, cela conduit à la récompense et au succès dans chaque situation.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 97 :

« Dis : « Quiconque est un ennemi de Gabriel, c'est celui-là même qui l'a fait descendre [le Saint Coran] sur ton cœur, [le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui], par la permission d'Allah... » »

Les gens du Livre prétendaient que l'archange Gabriel, paix et salut sur lui, avait fait descendre le Coran sur le Saint Prophète Muhammad, paix et salut sur lui, et qu'ils ne l'accepteraient pas, car ils prétendaient que c'était Gabriel, paix et salut sur lui, qui descendrait sur leurs ancêtres, les enfants d'Israël, avec le châtiment d'Allah, l'Exalté. Ils prétendaient que si l'archange Mikaël, paix et salut sur lui, faisait descendre le Coran, ils

l'accepteraient. Cela a été discuté dans Tafsir Ibn Kathir, Volume 1, Pages 304-305. C'était une raison stupide pour rejeter le Coran car les anges, tous, ne font que ce qu'Allah, l'Exalté, leur ordonne de faire. Chapitre 66 At Tahrim, verset 6 :

« ... les anges, durs et sévères ; ils ne désobéissent pas à Allah dans ce qu'Il leur commande, mais font ce qu'on leur commande. »

En réalité, ceux qui critiquaient l'archange Gabriel, que la paix soit sur lui, critiquaient en réalité Allah, l'Exalté, comme Lui seul l'ordonne aux Anges. En fait, celui qui critique un serviteur dévoué et obéissant d'Allah, l'Exalté, qu'il s'agisse des Anges ou des Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, critique Allah, l'Exalté. C'est la raison pour laquelle Allah, l'Exalté, déclare qu'Il est l'ennemi de quiconque critique Ses serviteurs sincères. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 98 :

« Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël, alors Allah est certainement l'ennemi des mécréants. »

De plus, ce verset indique que le rejet et l'hostilité envers l'un des serviteurs d'Allah, l'Exalté, comme les anges ou les saints prophètes, que la paix soit sur eux, équivaut à les rejeter et à les haïr tous. Il s'agit là d'une attaque subtile contre les gens du Livre qui prétendaient croire en certains

saints prophètes, que la paix soit sur eux, mais en rejetaient d'autres. Allah, l'Exalté, déclare clairement que cette attitude est une mécréance manifeste.

Ce verset nous avertit également que critiquer les serviteurs proches d'Allah, l'Exalté, est un acte de mécréance et doit donc être évité à tout moment. Cela peut souvent se produire lorsque l'on critique le Saint Coran ou les traditions du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, car elles contredisent nos désirs. Cette critique n'a pas nécessairement besoin d'être verbale. On peut critiquer les enseignements de l'Islam de manière pratique en les ignorant lorsqu'on en a connaissance.

Les critiques des gens du livre n'étant pas constructives, Allah, le Très-Haut, les a rejetées. D'une manière générale, cela indique également l'importance d'ignorer les critiques non constructives des autres concernant les bonnes manières matérielles et religieuses. Une personne ne doit jamais prendre personnellement les critiques non constructives et au contraire continuer son chemin. Un musulman doit au contraire accepter toute critique constructive dans les domaines matériels et religieux tant qu'elle ne contredit pas les enseignements de l'islam, car accepter les critiques constructives est nécessaire pour améliorer son comportement envers Allah, le Très-Haut, et les gens. Une personne doit comparer les critiques des gens aux enseignements de l'islam et les accepter si elles coïncident avec les enseignements de l'islam ou les ignorer si elles ne coïncident pas.

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite comment les gens du Livre ont clairement reconnu la véracité du Saint Coran, car celui-ci et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) ont été évoqués dans les écritures divines précédentes. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 99 :

« Nous t'avons certes révélé des preuves évidentes . Et seuls les pervers les nient. »

Comme l'indique ce verset, ce n'est qu'en abordant le Saint Coran avec un esprit ouvert qu'on reconnaîtra sa nature incomparable en ce qui concerne ses conseils globaux, sa guidance, son caractère intemporel et sa capacité à être appliqué par quiconque, quelle que soit son origine et sa génération, quel que soit son niveau de connaissance. Les expressions du Saint Coran sont incomparables et ses significations sont expliquées de manière simple. Ses mots et ses versets sont extrêmement éloquentes et aucun autre livre ne peut le surpasser. Le Saint Coran mentionne en détail l'histoire des nations précédentes, même si le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) n'était pas instruit en histoire. Il ordonne tout bien et interdit tout mal, ceux qui affectent un individu et ceux qui affectent la société entière, afin que la justice, la sécurité et la paix se répandent dans chaque foyer et communauté. Le Saint Coran évite les exagérations, les mensonges ou toute fausseté, contrairement à la poésie, aux histoires et aux fables. Tous les versets sont bénéfiques et peuvent être appliqués pratiquement à la vie de chacun. Même lorsque la même histoire est répétée dans le Saint Coran, différentes leçons importantes sont mises en évidence. Contrairement à tous les autres livres, le Saint Coran n'ennuie pas l'homme lorsqu'il est étudié à plusieurs reprises. Le Saint Coran fournit des promesses et des avertissements et les soutient par des preuves indéniables et claires. Lorsque le Saint Coran aborde un sujet qui peut sembler abstrait, comme l'adoption de la patience, il fournit toujours une manière simple et pratique de le mettre en œuvre dans sa vie. Il encourage les gens à accomplir le but de leur création, qui consiste à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, garantissant ainsi qu'ils obtiennent la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Il rend le droit chemin évident et attrayant pour celui qui désire la paix de l'esprit et le véritable succès dans les deux mondes. La connaissance du Saint Coran est intemporelle car elle peut être appliquée à toutes les sociétés et à toutes les époques. C'est un remède à toutes les difficultés émotionnelles, économiques et physiques lorsqu'il est compris et appliqué correctement. Il fournit la solution à tous les problèmes auxquels un individu ou une société entière peut être confronté. Il suffit d'observer l'histoire et de voir comment les sociétés qui ont mis en pratique les enseignements du Saint Coran ont

bénéficié de ses enseignements universels et intemporels. Des siècles ont passé et pourtant aucune lettre du Saint Coran n'a été modifiée, car Allah, le Très-Haut, a promis de le préserver. Aucun autre livre dans l'histoire ne possède cette qualité. Chapitre 15 Al Hijr, verset 9 :

« C'est Nous qui avons fait descendre le message [le Coran], et Nous en sommes les gardiens. »

Allah, le Très-Haut, a décrit les problèmes fondamentaux rencontrés au sein d'une communauté et a détaillé le remède pratique à chacun d'eux. En corrigeant les problèmes fondamentaux, les innombrables problèmes secondaires qui en découlent seront automatiquement corrigés. C'est ainsi que le Saint Coran a abordé toutes les choses dont une personne et une société ont besoin pour réussir dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 89 :

« ...Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre comme éclaircissement de toute chose... »

C'est le plus grand miracle intemporel qu'Allah, l'Exalté, ait accordé à Son dernier Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Mais seuls ceux qui recherchent et agissent selon la vérité en bénéficieront, tandis que ceux qui recherchent leurs désirs et en choisissent les éléments

ne connaîtront que des pertes dans les deux mondes. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Mais quand on adopte l'attitude des gens du Livre, on trouve des excuses boiteuses pour justifier son rejet du Saint Coran. On se comporte de cette manière simplement parce que le Saint Coran nous fournit un code de conduite plus élevé qui modère notre comportement. Mais comme ils désirent laisser libre cours à leurs désirs en faisant un mauvais usage des bienfaits qui leur ont été accordés, ils rejettent le Saint Coran par des excuses boiteuses. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 99 :

« Nous t'avons certes révélé des preuves évidentes. Et seuls les pervers les nieraient. »

Le musulman doit donc éviter de se comporter de cette manière, même s'il affirme verbalement croire au Saint Coran. Il doit étudier et agir selon le Saint Coran afin qu'il renforce sa foi en Allah, l'Exalté, et sa responsabilité au Jour du Jugement. Cela lui permettra de rester déterminé à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint

Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela lui apportera à son tour la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais si l'on suit les traces des gens du Livre en rejetant pratiquement le Saint Coran, alors on fera un mauvais usage des bénédictions qui nous ont été accordées, ce qui entraînera des difficultés dans les deux mondes, même s'il nous arrive d'avoir des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

*[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés.
C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »*

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 100

﴿١٠٠﴾ أَوْ كَلَّمَا عَاهَدُوا عَهْدًا نَبَذَهُ فَرِيقٌ مِّنْهُمْ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ

« N'est-il pas vrai que chaque fois qu'ils [les gens du Livre] prenaient un engagement, un groupe d'entre eux le rompait ? Mais, en réalité, la plupart d'entre eux ne croient pas. »

« N'est-il pas vrai que chaque fois qu'ils [les gens du Livre] prenaient un engagement, un groupe d'entre eux le rompait ? Mais, en réalité, la plupart d'entre eux ne croient pas. »

Allah, l'Exalté, a critiqué les gens du Livre, qui prétendaient être des croyants sincères en Lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 100 :

« N'est-il pas vrai que chaque fois qu'ils [les gens du Livre] prenaient une alliance, un groupe d'entre eux la rejetait ?... »

Beaucoup de gens du Livre, comme leurs ancêtres, les enfants d'Israël, étaient doués pour affirmer verbalement leur foi en Allah, l'Exalté, mais ne parvenaient pas à la soutenir par des actes. Au contraire, ils interprétaient et modifiaient intentionnellement les enseignements divins afin de pouvoir satisfaire leurs désirs mondains et obtenir des choses matérielles, telles que la richesse et le leadership, par la corruption et la corruption. Chapitre 9 At Tawbah, verset 34 :

« Ô vous qui croyez ! En vérité, beaucoup de savants et de moines dévorent injustement les biens des gens et les détournent du chemin d'Allah... »

Ils n'ont pas tenu leur promesse d'obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut. Par exemple, ils ont délibérément rejeté l'Islam bien qu'ils en aient reconnu la véracité, car le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et le Saint Coran ont été mentionnés dans leurs écritures divines. Chapitre 7 Al A'raf, versets 155-157 :

« Moïse choisit parmi son peuple soixante-dix hommes pour Notre nomination. Et quand le tremblement de terre les saisit, il dit : « Seigneur, si Tu avais voulu, Tu les aurais fait périr avant moi, ainsi que moi. Nous ferais-Tu périr pour ce qu'ont fait les insensés d'entre nous ? Ce n'est là qu'une épreuve par laquelle Tu égares qui Tu veux et Tu guides qui Tu veux. Tu es notre Protecteur. Pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde. Et Tu es le meilleur des pardonneurs. Et décrète pour nous ce qui est bien ici-bas et ce qui est bien dans l'au-delà. Certes, nous revenons à Toi. » [Allah] dit : « Mon châtiment, J'en frappe qui Je veux, mais Ma miséricorde embrasse toute chose. » Je le décrète donc [surtout] pour ceux qui Me craignent, acquittent la zakat et croient à Nos signes. Ceux qui suivent le Messenger, le prophète illettré, qu'ils trouvent écrit dans ce qu'ils ont de la Thora et de l'Évangile, qui leur ordonne le convenable, leur interdit le blâmable, leur rend licite le convenable, leur interdit le blâmable et les libère de leur fardeau et des chaînes qui pesaient sur eux. Ceux-là donc qui ont cru en lui, l'ont honoré, l'ont soutenu et ont suivi la lumière qui a été descendue avec lui, ceux-là seront les heureux.

Et chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 100 :

« N'est-il pas vrai que chaque fois qu'ils [les gens du Livre] prenaient une alliance, un groupe d'entre eux la rompait ? ... »

Ce verset montre également que tous les gens du Livre et les enfants d'Israël ne se comportaient pas de cette manière. Beaucoup d'entre eux obéissaient sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements divins. Cela montre l'importance de ne pas juger un groupe entier en fonction des actions de certains de ses membres, car cela conduit souvent à la discrimination, comme le racisme.

De plus, les musulmans doivent éviter d'imiter les gens du Livre en ne respectant pas leur promesse d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en tout temps, car celui qui imite un peuple est considéré comme faisant partie d'eux. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Les musulmans doivent éviter de mal interpréter intentionnellement et de sélectionner les enseignements islamiques à suivre et ceux à ignorer, car cela conduit à une mauvaise utilisation des bénédictions qui leur ont été accordées, ce qui à son tour conduit à des problèmes et à du stress dans les deux mondes, même si l'on prétend croire sincèrement en Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

En fait, le verset principal dont il est question ici indique clairement que celui qui ne tient pas sa promesse d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), court le risque de perdre sa foi. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 100 :

« N'est-il pas vrai que chaque fois qu'ils [les gens du Livre] prenaient un engagement, un groupe d'entre eux le rompait ? Mais, en réalité, la plupart d'entre eux ne croient pas. »

En effet, la foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. De la même manière qu'une plante mourra si elle ne reçoit pas de nourriture, comme de l'eau, de même la foi d'un musulman peut s'éteindre s'il ne la nourrit pas par des actes d'obéissance. Par conséquent, il faut soutenir sa déclaration verbale et sa promesse d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, par des actes, en utilisant correctement les bénédictions qui lui ont été accordées afin qu'il trouve la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 100 :

« N'est-il pas vrai que chaque fois qu'ils [les gens du Livre] prenaient un engagement, un groupe d'entre eux le rompait ? Mais, en réalité, la plupart d'entre eux ne croient pas. »

Ce verset indique également que la cause profonde de l'échec de l'accomplissement de la promesse d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, est la faiblesse de la foi. Lorsque la foi en Allah, l'Exalté, et sa responsabilité au Jour du Jugement sont faibles, il y a plus de chances que l'on fasse un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, manquant ainsi à sa promesse d'obéir à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaît. Les musulmans doivent donc éviter la faiblesse de la foi en apprenant et en agissant selon les connaissances islamiques. Cela conduira à une foi forte, qui à son tour encouragera l'individu à se préparer pratiquement à sa responsabilité au Jour du Jugement. Cela garantira que l'individu remplira sa promesse d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 101-103

وَلَمَّا جَاءَهُمْ رَسُولٌ مِّنْ عِندِ اللَّهِ مُصَدِّقٌ لِّمَا مَعَهُمْ نَبَذَ فَرِيقٌ مِّنَ الَّذِينَ أُوتُوا
الْكِتَابَ كِتَابَ اللَّهِ وَرَاءَ ظُهُورِهِمْ كَأَنَّهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٠١﴾

وَاتَّبَعُوا مَا تَتْلُوا الشَّيَاطِينُ عَلَىٰ مُلْكٍ سُلَيْمَنَ وَمَا كَفَرَ سُلَيْمَنُ وَلَٰكِنَّ
الشَّيَاطِينَ كَفَرُوا يُعَلِّمُونَ النَّاسَ السِّحْرَ وَمَا أُنْزِلَ عَلَى الْمَلَائِكَةِ بِبَابِلَ هَارُوتَ
وَمَارُوتَ وَمَا يُعَلِّمَانِ مِنْ أَحَدٍ حَتَّى يَقُولَا إِنَّمَا نَحْنُ فِتْنَةٌ فَلَا تَكْفُرْ فَيَتَعَلَّمُونَ مِنْهُمَا
مَا يُفَرِّقُونَ بَيْنَ الْمَرْءِ وَزَوْجِهِ وَمَا هُمْ بِضَارِّينَ بِهِ مِنْ أَحَدٍ إِلَّا بِإِذْنِ اللَّهِ
وَيَتَعَلَّمُونَ مَا يَضُرُّهُمْ وَلَا يَنْفَعُهُمْ وَلَقَدْ عَلِمُوا لَمَنِ اشْتَرَاهُ مَا لَهُ فِي الْآخِرَةِ
مِنْ خَلْقٍ وَلَيْسَ مَا شَكَرُوا بِهِ أَنْفُسَهُمْ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ ﴿١٠٢﴾

وَلَوْ أَنَّهُمْ ءَامَنُوا وَاتَّقَوْا لَمَثُوبَةٌ مِّنْ عِندِ اللَّهِ خَيْرٌ لَّوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ ﴿١٠٣﴾

« Et lorsqu'un messager d'Allah leur vint confirmant ce qu'ils avaient, un groupe de ceux à qui le Livre avait été donné jeta le Livre d'Allah [la Torah] derrière leur dos comme s'ils ne savaient pas [ce qu'il contenait].

Et ils [les Enfants d'Israël] suivirent ce que les diables avaient récité sous le règne de Salomon. Et ce n'est pas Salomon qui a mécru, mais les diables ont mécru, en enseignant aux gens la magie et ce qui a été révélé aux deux anges de Babylone, Harout et Martout . Mais ils [les deux anges] n'enseignent à personne que s'ils disent : « Nous sommes une épreuve, ne mécroyez donc pas. » Et ils apprennent d'eux ce par quoi ils séparent un homme de sa femme. Mais ils ne nuisent à personne par cela, si ce n'est

avec la permission d'Allah. Et ils [les gens] apprennent ce qui leur nuit et ne leur profite pas. Mais ils [les Enfants d'Israël] savaient en vérité que quiconque l'acquiert [la magie] n'aura aucune part dans l'au-delà. Et quelle misère que ce pour quoi ils se sont vendus, si seulement ils savaient.

Et s'ils [les gens du Livre] avaient cru et craint Allah, alors la récompense d'Allah aurait été [de loin] meilleure, si seulement ils savaient.

« Et quand un messenger d'Allah leur vint [aux gens du Livre] confirmant ce qui était avec eux, une partie de ceux à qui le Livre avait été donné jeta le Livre d'Allah [la Thora] derrière leur dos, comme s'ils ne savaient pas [ce qu'il contenait]. Et ils [les Enfants d'Israël] suivirent [au lieu de leurs Livres divins] ce que les diables avaient récité sous le règne de Salomon. Ce n'est pas Salomon qui a mécru, mais les diables ont mécru, enseignant aux gens la magie et ce qui a été révélé aux deux anges à Babylone, Harout et Martout . Mais ils [les deux anges] n'enseignent à personne à moins qu'ils ne disent : « Nous sommes une épreuve, ne mécroyez donc pas. » Et [pourtant] ils apprennent d'eux ce par quoi ils provoquent la séparation entre un homme et sa femme. Mais ils ne font de mal à personne par cela, sauf avec la permission d'Allah. Et ils [les gens] apprennent ce qui leur nuit et ne leur profite pas. Mais ils savaient que quiconque l'acquiert n'aura aucune part dans l'au-delà. Et quelle misère que ce pour quoi ils se sont vendus, si seulement ils savaient. Et s'ils avaient cru et craint Allah, la récompense d'Allah aurait été bien meilleure, si seulement ils savaient.

Le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) ont confirmé les enseignements corrects des écritures divines antérieures, la Torah et la Bible, et ont corrigé les erreurs qui y ont été introduites par des gens corrompus. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 101 :

« Et lorsqu'un messenger d'Allah leur vint confirmant ce qu'ils avaient... »

Comme l'Auteur de toutes les écritures divines est Allah, l'Exalté, les savants parmi les gens du Livre ont clairement reconnu les origines du Saint Coran. Une personne qui connaît un auteur particulier reconnaît

facilement son œuvre. En outre, ils ont clairement reconnu la véracité de l'Islam car le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) ont été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Malgré leur reconnaissance et leur compréhension de la vérité, de nombreux savants parmi les gens du Livre rejetèrent l'Islam par peur de perdre leur leadership et les choses qui l'accompagnent, comme la richesse, et ils craignaient d'être contraints de vivre selon un code de conduite selon lequel ils devraient contrôler leurs désirs matériels. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 101 :

« Et lorsqu'un messenger d'Allah leur vint confirmant ce qu'ils avaient, un groupe de ceux à qui le Livre avait été donné jeta le Livre d'Allah [c'est-à-dire la Torah] derrière leur dos comme s'ils ne savaient pas [ce qu'il contenait]. »

Ce verset montre clairement que la connaissance sans les actions n'a aucune valeur. Cela s'applique aussi bien aux questions religieuses qu'aux questions mondaines. De la même manière qu'un employé, tel qu'un chirurgien, ne sera pas payé tant qu'il n'aura pas actualisé la connaissance qu'il possède, un musulman ne bénéficiera pas de la connaissance islamique qu'il possède tant qu'il n'aura pas sincèrement agi en conséquence. La connaissance en elle-même ne conduit pas au salut, tout comme une carte en elle-même ne conduit pas une personne à la destination souhaitée tant qu'elle n'a pas été mise en pratique.

De plus, le verset 101 indique clairement que tous les gens du Livre et les enfants d'Israël ne se comportaient pas de cette manière. Beaucoup d'entre eux obéissaient sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements divins. Cela montre l'importance de ne pas juger un groupe entier en fonction des actions de certains de ses membres, car cela conduit souvent à la discrimination, comme le racisme.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 101 :

« Et lorsqu'un messenger d'Allah leur vint confirmant ce qu'ils avaient, un groupe de ceux à qui le Livre avait été donné jeta le Livre d'Allah [c'est-à-dire la Torah] derrière leur dos comme s'ils ne savaient pas [ce qu'il contenait]. »

Les musulmans doivent éviter de se comporter de cette manière à l'égard des enseignements islamiques. Cela peut facilement se produire lorsque l'on choisit les enseignements islamiques à suivre et ceux à ignorer en fonction de ses désirs. Celui qui se comporte de cette manière ne doit pas se laisser tromper en pensant qu'il croit sincèrement en Allah, l'Exalté, alors qu'en fait il ne fait qu'adorer ses propres désirs. Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

L'islam n'est pas un manteau que l'on peut enfiler et retirer à sa guise. C'est plutôt un mode de vie qui doit être mis en pratique dans toutes les situations auxquelles on est confronté et avec chaque bénédiction qui nous a été accordée, même si cela contredit nos désirs. Un musulman doit accepter et agir selon les enseignements de l'islam, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin malgré le fait qu'on lui a prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict qui contredisent ses désirs. De la même manière qu'un patient qui ignore les conseils de son médecin finira par avoir une mauvaise santé mentale et

physique, il en sera de même pour la personne qui ignore les enseignements de l'islam. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

De la même manière qu'un patient qui accepte et agit selon les conseils de son médecin obtiendra une bonne santé mentale et physique, de même la personne qui obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le décrivent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), même si ses désirs sont contredits, en bénéficiera. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Bien que les gens du Livre prétendent être des croyants sincères en la Torah, ils ignoraient ses enseignements qui contredisaient leurs désirs et

se consacraient plutôt à d'autres connaissances mauvaises et trompeuses, telles que la magie noire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

« Et ils suivirent [à la place] ce que les démons avaient récité sous le règne de Salomon... »

Les musulmans doivent donc éviter tout autre type de connaissance religieuse et s'en tenir strictement au Saint Coran et aux hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), même si les actions recommandées par d'autres sources de connaissance religieuse sont de bonnes actions. Il est vrai que plus on agit en se basant sur des sources alternatives de connaissance religieuse, même si cela conduit à de bonnes actions, moins on agit en se basant sur les deux sources de la guidance : le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ce qui conduit à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti que toute chose qui ne s'appuie pas sur les deux sources de la guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606.

Pour justifier leurs propres péchés, de nombreux savants parmi les gens du Livre ont introduit des erreurs dans les écritures divines précédentes qui décrivaient les Saints Prophètes (sur eux la paix et le salut) d'une manière mensongère et irrespectueuse. Ces erreurs ont été corrigées par le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

« ...Ce n'est pas Salomon qui a mécru, mais les démons qui ont mécru... »

Les musulmans doivent éviter de regarder ceux qui leur semblent pires que eux pour justifier leurs propres mauvaises actions et paroles. Cette attitude peut aider quelqu'un à se sentir mieux, mais elle ne l'aidera pas dans ce monde ou dans l'au-delà. En d'autres termes, si un juge de ce monde n'excuse pas un criminel parce qu'il est pire que lui dans ce monde, Allah, l'Exalté, n'excusera pas non plus un malfaiteur, même s'il est pire qu'eux. Chaque personne sera tenue à un seul critère, le critère fixé par l'Islam, qui est expliqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Par conséquent, il faut éviter cette attitude négative qui induit la paresse, et se comparer plutôt au critère de l'Islam afin d'évaluer les changements positifs de caractère qu'il lui faut opérer.

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite comment beaucoup d'entre les enfants d'Israël ont abandonné leurs écritures divines et ont plutôt recherché la science dont ils ont abusé pour le gain profane. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

« ... mais les diables ne crurent pas, enseignant aux gens la magie et ce qui fut révélé aux deux anges de Babylone, Harout et Martout . Mais ils [c'est-à-dire les deux anges] n'enseignent personne à moins qu'ils ne disent : « Nous sommes une épreuve, ne mécroyez donc pas [en

pratiquant la magie] ». Et [pourtant] ils apprennent d'eux ce par quoi ils provoquent la séparation entre un homme et sa femme... »

Comme la connaissance accordée aux deux anges et la magie noire enseignée par les diables ont été séparées, il est clair que les deux anges ne sont pas venus enseigner aux gens la magie noire. Ils ont plutôt reçu une connaissance qui contrecarrait la magie noire ou un autre type de connaissance divine. Il est difficile de croire que les anges enseignent quelque chose de mal aux gens. La structure du verset suggère que les diables ont enseigné aux gens la magie noire à partir des connaissances qu'ils possédaient et ont intentionnellement mal interprété la connaissance donnée aux deux anges afin de tromper davantage les gens par l'utilisation de la magie noire. L'interprétation intentionnellement erronée de la connaissance divine est ce contre quoi les deux anges ont mis en garde les gens au verset 102. Cela est facile à comprendre, car la connaissance conçue pour un bon but peut être utilisée à mauvais escient si elle est possédée par la mauvaise personne. Par exemple, la science a été révélée à l'humanité afin de lui être utile, comme la découverte et la fabrication de médicaments qui guérissent les maladies. Mais cette même connaissance scientifique entre de mauvaises mains peut être utilisée à des fins malveillantes, comme la production d'armes. La connaissance divine est la même. Entre de bonnes mains, il peut être utilisé pour le bien des gens dans les deux mondes, mais entre de mauvaises mains, il peut être utilisé à des fins mauvaises. C'est l'une des interprétations du verset suivant. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Le Saint Coran apporte des bienfaits dans les deux mondes lorsqu'il est bien compris et appliqué correctement. En revanche, il peut entraîner des pertes dans les deux mondes si l'on l'interprète intentionnellement à mauvais escient.

Cette discussion est encore renforcée par le fait que de nombreuses personnes, même de nos jours, se comportent de cette manière. Leur magie noire consiste souvent en de bonnes connaissances divines déformées hors de leur contexte et combinées à des connaissances diaboliques. Deuxièmement, les deux anges n'ont pu discuter du concept de magie noire avec les gens que pour leur montrer la différence entre celle-ci et les miracles des Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, comme le miracle du Saint Prophète Soliman, que la paix soit sur lui, lorsqu'il lui a été donné la capacité de contrôler des créatures surnaturelles. Cela ne signifie pas qu'ils ont enseigné la magie noire, mais seulement qu'ils ont souligné ce que c'était, avertissant ainsi les gens de l'éviter car c'était de la mécréance. Cela a toujours été une forme d'enseignement acceptable. Ces deux points sont soutenus par le verset principal en question, car il n'indique pas que les deux anges ont enseigné la magie noire aux gens.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

« ... mais les diables ont mécru, enseignant aux gens la magie et ce qui a été révélé aux deux anges de Babylone, Harout et Martout . Mais ils [c'est-à-dire les deux anges] n'enseignent à personne que s'ils disent : « Nous sommes une épreuve, ne mécroyez donc pas [en pratiquant la magie] ». Et [pourtant] ils apprennent d'eux ce par quoi ils provoquent la séparation entre un homme et sa femme. Mais ils ne font de mal à personne par cela, sauf avec la permission d'Allah... »

La fin de ce verset fait ressortir une réalité puissante et limpide. Rien dans cet univers ne se produit sans la volonté d'Allah, l'Exalté, qu'il s'agisse d'une grande chose, comme le lever du soleil, ou d'une petite chose, comme le battement d'une feuille dans le vent. Celui qui croit en cette vérité comprendra donc que la création entière ne peut lui donner quelque chose sans la volonté d'Allah, l'Exalté, et qu'elle ne peut lui prendre quelque chose sans la permission d'Allah, l'Exalté. Ceci a été discuté dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2516. Chapitre 35 Fatir, verset 2 :

« Tout ce qu'Allah accorde en miséricorde aux gens, nul ne peut le refuser ; et tout ce qu'il refuse, nul ne peut le restituer par la suite. Et Il est le Puissant, le Sage. »

Comprendre et accepter ce fait empêchera l'individu de craindre la création et le mal qui existe dans le monde, comme la magie noire. Si un mal les touche, ils comprendront qu'Allah, l'Exalté, a permis qu'il se produise en raison de sagesse qui ne leur sont peut-être pas apparentes, comme le fait d'obtenir une récompense incalculable en affrontant la difficulté avec

patience. La patience implique d'éviter de se plaindre par ses paroles ou ses actes et de maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté. S'ils sont protégés du mal, cela ne vient que par la volonté d'Allah, l'Exalté, et ils montrent donc de la gratitude envers Allah, l'Exalté. La gratitude implique de s'assurer que son intention est toujours de plaire à Allah, l'Exalté. Un signe de cela est qu'ils n'espèrent ni n'attendent aucune gratitude de la part des gens. La gratitude implique également de dire ce qui est bien ou de rester silencieux. Enfin, la gratitude implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui se comporte de cette manière ne deviendra jamais paranoïaque face au mal potentiel qui peut l'affecter, ce qui le protégera à son tour des escrocs qui prétendent résoudre les problèmes spirituels et matériels des gens moyennant des frais.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

« ... Mais les diables ont mécru, enseignant aux gens la magie et ce qui a été révélé aux deux anges de Babylone, Harout et Martout . Mais ils n'enseignent à personne que s'ils disent : « Nous sommes une épreuve, ne mécroyez donc pas. » Et ils apprennent d'eux ce par quoi ils provoquent la séparation entre un homme et sa femme. Mais ils ne nuisent à personne par cela, si ce n'est avec la permission d'Allah. Et ils apprennent ce qui leur nuit et ne leur profite pas. Mais ils savaient en vérité que quiconque l'achèterait n'aurait aucune part dans l'au-delà. Et quelle misère que ce pour quoi ils se sont vendus, s'ils savaient. »

Ce verset montre clairement que pratiquer quoi que ce soit associé à la magie noire est de la mécréance. Ce n'est pas seulement un péché majeur. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance et protégée des caractéristiques et des actions toxiques. De la même manière qu'une plante peut mourir si elle ne reçoit pas de nourriture, comme de l'eau, et n'est pas protégée des substances nocives, la foi d'une personne peut mourir lorsqu'elle n'accomplit pas d'actes d'obéissance et si elle persiste dans certains péchés, comme la pratique de la magie noire. Celui qui se comporte de cette manière ne fait que vendre sa tranquillité d'esprit et son succès dans les deux mondes contre des ennuis et une punition dans les deux mondes. Celui qui s'associe à la magie noire sera donc perdant dans les deux mondes, même si sa perte dans ce monde ne lui est pas évidente, car la punition de ce monde est souvent subtile. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

« ... Et misérable est ce pour quoi ils se sont vendus, si seulement ils savaient. »

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a classé la pratique de la magie noire parmi les péchés destructeurs. Cela signifie que si l'on ne se repent pas sincèrement, cela peut nous conduire à l'enfer. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2766. La pratique de la magie noire est également un péché majeur mortel car celui qui la pratique croit qu'elle peut changer le décret d'Allah, l'Exalté. Cela signifie qu'elle peut rivaliser et défier le pouvoir infini d'Allah, l'Exalté, ce qui est clairement de l'incrédulité. Par conséquent, les musulmans doivent éviter ce péché majeur mortel à tout prix.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

« ... Mais les diables ont mécru, enseignant aux gens la magie et ce qui a été révélé aux deux anges de Babylone, Harout et Martout . Mais ils n'enseignent à personne que s'ils disent : « Nous sommes une épreuve, ne mécroyez donc pas. » Et ils apprennent d'eux ce par quoi ils provoquent la séparation entre un homme et sa femme. Mais ils ne nuisent à personne par cela, si ce n'est avec la permission d'Allah. Et ils apprennent ce qui leur nuit et ne leur profite pas. Mais ils savaient en vérité que quiconque l'achèterait n'aurait aucune part dans l'au-delà. Et quelle misère que ce pour quoi ils se sont vendus, s'ils savaient. »

D'une manière générale, ce verset indique clairement que celui qui interprète délibérément la science divine pour le gain mondain n'obtiendra que des ennuis et du stress dans les deux mondes. Les choses matérielles qu'il obtient par cette attitude deviendront pour lui une source de stress et de misère dans les deux mondes, car il a oublié l'obéissance à Allah, l'Exalté. Et ce qui vient dans l'au-delà est bien pire, à moins qu'il ne se repente sincèrement. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Cela est tout à fait évident lorsqu'on observe ceux qui font des compromis sur les enseignements de l'Islam au nom du gain matériel.

La dernière partie du verset 102 montre clairement que l'ignorance est une cause fondamentale de la commission de péchés majeurs, qui peuvent conduire à la souffrance et à la misère dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 102 :

« ... Et misérable est ce pour quoi ils se sont vendus, si seulement ils savaient. »

Il faut donc éviter l'ignorance, car l'acquisition du savoir islamique est un devoir pour tout musulman selon le hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. Il faut acquérir et mettre en pratique le savoir islamique afin de reconnaître facilement les péchés et les traits négatifs et donc de les éviter. Celui qui adopte l'ignorance comme voie commettra facilement des péchés et adoptera des traits négatifs, car il n'en sera pas conscient et ne sera pas conscient de leur gravité.

Allah, l'Exalté, nous dit clairement qu'il faut éviter de mal interpréter intentionnellement la connaissance divine pour le gain mondain afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Comme l'indique ce verset, il faut soutenir sa déclaration verbale de foi par des actes, ce qui implique d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 103 :

« Et s'ils avaient cru et craint Allah, la récompense d'Allah aurait été bien meilleure, pourvu qu'ils savaient. »

Il faut adopter cette attitude même si elle contredit ses désirs, car elle est la meilleure pour lui dans les deux mondes. Il doit se comporter comme un patient sage qui accepte et agit selon les conseils de son médecin malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict qui contredit ses désirs. C'est seulement grâce à cette attitude positive qu'une personne atteindra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 103 :

« Et s'ils avaient cru et craint Allah, la récompense d'Allah aurait été bien meilleure, pourvu qu'ils savaient. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 104

يَتَأْتِيهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا لَا تَقُولُوا رَاعِنَا وَقُولُوا انْظُرْنَا وَاسْمَعُوا وَلِلْكَافِرِينَ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٠٤﴾

« Ô vous qui croyez ! Ne dites pas au Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) : « Rā'inā », mais dites : « Unẓurnā » et écoutez. Et pour les mécréants, un châtiment douloureux. »

« Ô vous qui croyez ! Ne dites pas au Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) : « Rā'inā », mais dites : « Unẓurnā » et écoutez. Et pour les mécréants, un châtiment douloureux. »

Quand Allah, l'Exalté, fait une annonce aux croyants dans le Saint Coran, Il la lie à des actes d'obéissance pratique. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 104 :

« Ô vous qui croyez, ne dites pas... »

Ceci montre l'importance de concrétiser sa déclaration verbale de foi en Allah, l'Exalté, par des actes. Ces actes sont la preuve dont on a besoin pour obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Ne pas mettre en pratique sa déclaration de foi verbale est aussi inutile que de rendre une copie d'examen vierge à son professeur en prétendant que, comme la connaissance est dans son esprit, il n'a pas besoin de démontrer

sa connaissance par des actes en répondant aux questions de l'examen. De la même manière que cet étudiant sera recalé par son professeur, de même le musulman qui ne parvient pas à étayer sa déclaration de foi verbale par des actes sera recalé. Même si Allah, le Très-Haut, est pleinement conscient de la force de la foi de quelqu'un, Il a néanmoins ordonné aux gens de prouver leur déclaration de foi verbale par des actes.

De plus, celui qui ne parvient pas à actualiser sa foi doit craindre de la perdre. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. De la même manière qu'une plante qui ne reçoit pas de nourriture, comme de l'eau, mourra, de même la foi de celui qui ne parvient pas à la nourrir par des actes d'obéissance risque de mourir. C'est la plus grande perte.

Beaucoup de gens du Livre ne pouvaient pas insulter ouvertement le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et lui faire du mal, par peur des conséquences. Ils ont donc élaboré des plans détournés pour insulter et lui faire du mal en secret. Par exemple, ils ont adopté un caractère à double face en prétendant verbalement adhérer au traité de paix qu'ils ont conclu avec le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , mais ils ont incité les ennemis de l'Islam contre le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Un autre plan détourné, qui est mentionné dans le verset principal dont nous parlons, consiste à prononcer délibérément de manière incorrecte certains mots qui les transformaient ensuite en insultes lorsqu'ils s'adressaient au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Chapitre 2 Al Baqarah, verset 104 :

« Ô vous qui croyez, ne dites pas [au Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] « Rā'inā » mais dites « Unẓurnā »... »

En réponse, Allah, l'Exalté, a ordonné aux Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, d'abandonner l'usage des mots qui pourraient être transformés en insultes en les prononçant mal, dont un exemple est mentionné dans le verset 104.

Les musulmans doivent éviter d'adopter l'attitude des gens du Livre qui ont adopté un comportement insincère envers le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et ses Compagnons, qu'Allah les agrée. Au contraire, ils doivent s'efforcer d'adopter une attitude sincère envers tous les autres, quelle que soit leur foi, car c'est un aspect important de l'islam. Cela a été recommandé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 196. Le meilleur moyen d'y parvenir est de traiter les autres de la manière dont on souhaite que les autres nous traitent.

Allah, l'Exalté, ordonne également aux Compagnons, qu'Allah les agrée, d'écouter attentivement les enseignements du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Chapitre 2 Al Baqarah, verset 104 :

« Ô vous qui croyez, ne dites pas [au Messenger d'Allah] « Rā'inā » mais dites « Unẓurnā » et écoutez... »

Le mot que prononçaient les gens du livre était utilisé par les Compagnons, qu'Allah les agrée, de la même manière qu'un élève demande à son professeur de ralentir et de répéter ce qu'il lui a enseigné. Quand il était mal prononcé, il devenait une insulte. Allah, l'Exalté, leur a donc ordonné d'utiliser un autre mot qui ne pouvait pas être mal prononcé et d'écouter attentivement afin de ne pas avoir besoin de demander au Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) de se répéter. En règle générale, il faut toujours écouter attentivement toute bonne connaissance. Écouter implique d'entendre ce qui a été dit, de traiter l'information dans son esprit en réfléchissant à la façon dont elle peut être appliquée dans sa vie et de s'efforcer de la mettre en œuvre. Malheureusement, beaucoup pensent que le simple fait d'entendre la connaissance islamique suffit pour obtenir le succès. L'écoute ne conduit pas à l'adoption des enseignements que l'on a entendus, alors que l'écoute le fait. L'Islam commande d'écouter, pas seulement d'entendre la connaissance islamique. Le fait de ne pas écouter correctement est l'une des principales raisons pour lesquelles les musulmans ne parviennent pas à mettre en pratique les enseignements de l'Islam, malgré le fait que la connaissance islamique est plus largement disponible et écoutée que jamais auparavant.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 104 :

« Ô vous qui croyez, ne dites pas [au Messenger d'Allah] « Rā'inā » mais dites « Unẓurnā » et écoutez... »

Ce verset enseigne également aux musulmans à parler de manière claire et droite. Cela signifie qu'il faut éviter de parler de manière ambiguë, ce qui pourrait être mal interprété par les autres. Cela peut souvent conduire à des relations brisées, en particulier entre membres d'une même famille. Un musulman doit toujours parler de manière claire et correcte ou rester silencieux. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 70 :

« Ô vous qui croyez, craignez Allah et prononcez des paroles justes. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 104 :

« Ô vous qui croyez ! Ne dites pas au Messager d'Allah : « Rā'inā », mais dites : « Unẓurnā » et écoutez. Et pour les mécréants, un châtimement douloureux. »

D'une manière générale, ce verset avertit également les musulmans de ne pas imiter le comportement des non-musulmans. Cela signifie qu'il faut adhérer strictement aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et éviter de pratiquer des choses qui ne sont pas enracinées dans ces deux sources de

guidance. Plus on agit en fonction d'autres sources, même si elles conduisent à des actes permissifs, moins on agira en fonction des deux sources de guidance, ce qui à son tour mène à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 104 :

« Ô vous qui croyez ! Ne dites pas au Messager d'Allah : « Rā'inā », mais dites : « Unḡurnā » et écoutez. Et pour les mécréants, un châiment douloureux. »

De plus, le musulman doit éviter de manquer de respect au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Comme l'indique le verset 104, c'est un acte de mécréance. Cela peut se produire lorsque l'on ignore intentionnellement ses ordres et ses conseils simplement parce qu'ils sont en contradiction avec nos désirs. Le musulman doit plutôt se soumettre de tout cœur aux commandements, aux interdictions et aux conseils d'Allah, l'Exalté, et de Son Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car c'est ce qui leur convient le mieux, même si cela ne leur est pas évident. Chapitre 4 An Nisa, verset 65 :

« Mais non, par ton Seigneur, ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'aient pas fait juger de ce sur quoi ils disputent entre eux, et qu'ils ne ressentiront aucune gêne en eux-mêmes à cause de ce que tu as jugé, et qu'ils ne se soumettront pas [pleinement, volontairement] ».

Le musulman doit se comporter comme un patient sage qui accepte et suit les conseils de son médecin malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict, car il sait que c'est ce qui est le mieux pour sa santé mentale et physique. Mais si l'on se comporte comme un patient stupide qui ignore les conseils donnés par son médecin, il n'obtiendra rien d'autre qu'une mauvaise santé mentale et physique. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 104 :

« ...Et pour les mécréants, un châtiment douloureux. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 105

مَا يَوَدُّ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ وَلَا الْمُشْرِكِينَ أَنْ يُنَزَّلَ عَلَيْكُمْ مِنْ خَيْرٍ مِنْ رَبِّكُمْ وَاللَّهُ يَخْتَصُّ بِرَحْمَتِهِ مَنْ يَشَاءُ وَاللَّهُ ذُو الْفَضْلِ الْعَظِيمِ

« Ni les mécréants parmi les gens du Livre [les Juifs et les Chrétiens] ni les associateurs ne souhaitent qu'un bienfait vous soit révélé de la part de votre Seigneur. Mais Allah accorde Sa miséricorde à qui Il veut. Et Allah est Détenteur d'une immense grâce. »

« Ni les mécréants parmi les gens du Livre [les Juifs et les Chrétiens] ni les associateurs ne souhaitent qu'un bienfait vous soit révélé de la part de votre Seigneur. Mais Allah accorde Sa miséricorde à qui Il veut. Et Allah est Détenteur d'une immense grâce. »

Allah, l'Exalté, met en évidence la nature jalouse de ceux qui ont mécru en rejetant l'Islam tout en reconnaissant sa véracité. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 105 :

« Ni ceux qui ne croient pas parmi les gens du Livre [les Juifs et les Chrétiens] ni les polythéistes ne souhaitent qu'un bien quelconque soit descendu sur vous de la part de votre Seigneur... »

Les savants parmi les gens du Livre ont clairement reconnu la véracité de l'Islam puisque le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et le Saint Coran ont été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les gens du Livre étaient jaloux du fait que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, était un descendant du Saint Prophète Ismaël (saw), au lieu d'être un descendant de son frère, le Saint Prophète Isaac (saw), comme ils l'étaient. Comme toute leur religion avait été adaptée autour de l'importance de la lignée, qui selon eux leur donnait une supériorité sur le reste de l'humanité, ils ne pouvaient accepter et suivre un Saint Prophète (saw) qui était d'une lignée différente. Cela ne ferait que détruire le complexe de supériorité qu'ils avaient fabriqué.

Les non-musulmans de la Mecque maîtrisaient parfaitement la langue arabe et savaient que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé. Et comme ils avaient passé quarante ans avec le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), avant qu'il ne proclame sa prophétie, ils savaient qu'il n'était pas un menteur. Chapitre 10 Yunus, verset 16 :

« ...car j'étais déjà demeuré parmi vous toute une vie auparavant. Alors, ne raisonnerez-vous pas ? »

Les nobles non-musulmans de la Mecque ne pouvaient pas accepter et suivre le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qui était un pauvre orphelin, bien qu'il appartenait à la tribu la plus noble. Comme ils désiraient le leadership, le contrôle et la richesse , ils devinrent jaloux lorsque le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , annonça la prophétie et se vit accorder le leadership et la supériorité sur toute la création.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 105 :

« Ni ceux qui ne croient pas parmi les gens du Livre [les Juifs et les Chrétiens] ni les polythéistes ne souhaitent qu'un bien quelconque soit descendu sur vous de la part de votre Seigneur... »

En règle générale, l'envie est un péché majeur mortel, car elle peut facilement amener une personne à rejeter la vérité et le droit chemin, tant dans les affaires religieuses que matérielles. Une personne qui rejette la vérité et le droit chemin ne connaîtra jamais le véritable succès dans ce monde ni dans l'autre. De plus, c'est un péché majeur, car le problème de l'envieux est en réalité avec Allah, l'Exalté, car Lui seul décide à qui est accordée la bénédiction matérielle dont il est envieux. Ainsi, l'envieux se comporte comme si Allah, l'Exalté, avait commis une erreur en accordant une bénédiction particulière à quelqu'un d'autre à sa place. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 105 :

« ... Mais Allah accorde Sa miséricorde à qui Il veut... »

Le musulman doit toujours se rappeler de ce fait et éviter ainsi l'envie. La mauvaise envie est celle qui consiste à vouloir qu'un bienfait soit retiré à la personne enviée et à s'efforcer activement d'obtenir ce résultat. L'envie licite est celle qui consiste à désirer un bienfait similaire à celui accordé à quelqu'un d'autre sans souhaiter ou s'efforcer que la personne enviée perde le bien qu'elle possède. Bien que ce type d'envie soit licite, il est blâmable de posséder ce type d'envie dans les affaires de ce monde et acceptable de le posséder dans les affaires religieuses. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a mentionné deux exemples du type acceptable dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. La première personne qui peut être légalement enviée est celle qui obtient et utilise des biens licites d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté. L'autre personne qui peut être légalement enviée est celle qui utilise correctement ses connaissances et les enseigne aux gens.

L'envieux doit se rappeler qu'Allah, l'Exalté, donne à chacun ce qui est le meilleur pour lui, même si cela ne lui est pas évident. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Le musulman doit plutôt s'employer à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, car cela seul conduira à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes et à d'autres bénédictions. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« Et [rappelez-vous] quand votre Seigneur a proclamé : « Si vous êtes reconnaissants, Je vous augmenterai certainement [sa faveur]... » »

Ce fait a été indiqué à la fin du verset principal en discussion. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 105 :

« ...et Allah est Détenteur d'une immense grâce. »

Or, l'envie illicite empêche l'homme d'obtenir la paix de l'esprit et conduit à la destruction de ses bonnes actions. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4210. Cela ne mènera qu'à une perte du bien dans les deux mondes.

Le musulman qui reçoit des bénédictions de ce monde qui pourraient être enviées par d'autres doit rester déterminé à les utiliser de manière à plaire

à Allah, l'Exalté, car c'est la seule façon pour lui d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes et d'être protégé des méfaits négatifs de leur envie, même si cette protection ne lui est pas évidente. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Et chapitre 113 Al Falaq, versets 1 et 5 :

« Dis : « Je cherche refuge auprès du Seigneur de l'aurore... Et [refuge] contre le mal de l'envieux quand il est envieux. » »

De plus, ils doivent toujours éviter de s'enorgueillir de toute bénédiction matérielle qu'ils obtiennent, car elle leur a été créée et accordée par nul autre qu'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 105 :

« ... Mais Allah accorde Sa miséricorde à qui Il veut ... »

Par conséquent, être fier d'une bénédiction qui appartient en réalité à quelqu'un d'autre est tout simplement insensé.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 105 :

« Ni ceux qui ne croient pas parmi les gens du Livre [les Juifs et les Chrétiens] ni les polythéistes ne souhaitent qu'un bien quelconque soit descendu sur vous de la part de votre Seigneur... »

Le bien révélé fait spécifiquement référence au Saint Coran. Cela indique que l'on n'obtiendra le bien dans ce monde et dans l'autre que si l'on comprend et met en pratique ses enseignements. Il ne faut jamais croire que le simple fait de le réciter dans une langue que l'on ne comprend pas suffit à atteindre le bien dans les deux mondes. Le Saint Coran est un livre de guidance, pas un livre de récitation. On ne peut obtenir la guidance que si l'on l'apprend et que l'on agit en conséquence, tout comme une carte ne peut nous conduire à la destination souhaitée que si l'on agit en conséquence.

En général, le bien mentionné dans le verset principal fait référence à toute bénédiction terrestre. Mais il est important de noter qu'une bénédiction terrestre ne deviendra une source de bien pour une personne dans les deux mondes que si elle l'utilise de la bonne manière. C'est-à-dire de

manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Or, en faisant un mauvais usage des biens de ce monde, ils ne feront qu'en faire une source de stress, de misère et de difficultés pour eux dans les deux mondes, car ils ont oublié Allah, l'Exalté, le véritable Propriétaire des biens. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 106-107

﴿ مَا نَنْسَخْ مِنْ آيَةٍ أَوْ نُنسِهَا نَأْتِ بِخَيْرٍ مِّنْهَا أَوْ مِثْلَهَا ۗ أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ

قَدِيرٌ ﴿١٠٦﴾

أَلَمْ تَعْلَمْ أَنَّ اللَّهَ لَهُ مُلْكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا لَكُمْ مِّنْ دُونِ اللَّهِ مِن وَلِيٍّ

وَلَا نَصِيرٍ ﴿١٠٧﴾

« Nous n'abrogeons pas un verset et ne le faisons pas oublier, sans en faire surgir un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ?

Ne sais-tu pas qu'à Allah appartient la royauté des cieux et de la terre et que tu n'as en dehors d'Allah ni protecteur ni secoureur ?

« Nous n'abrogeons pas un verset et ne le faisons pas oublier, sans en faire surgir un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ? Ne sais-tu pas qu'à Allah appartient la royauté des cieux et de la terre, et que vous n'avez en dehors d'Allah ni allié ni secoureur ? »

Le processus d'abrogation consiste à remplacer un commandement ou une interdiction spécifique par un autre. Ce processus est également utilisé dans de nombreuses circonstances mondaines, comme lorsqu'un médecin prescrit un médicament. Souvent, un médecin ne prescrit pas la dose complète d'un médicament au départ, car il sait que son patient ne pourra pas le tolérer. Il prescrit donc au départ une dose plus faible et une fréquence de prise plus élevée, puis augmente avec le temps la dose et/ou la fréquence d'utilisation. Cette augmentation progressive permet au corps humain de bénéficier du médicament prescrit avec un minimum d'effets secondaires. Allah, l'Exalté, a utilisé cette technique afin de renforcer la foi des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, au fil du temps. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Coran n'a pas été révélé en une seule fois. Chapitre 25 Al Furqan, verset 32 :

« Et ceux qui ne croient pas disent : « Pourquoi le Coran ne lui a-t-il pas été révélé d'un seul coup ? » Ainsi, Nous affermirons ton cœur. Et Nous l'avons espacé distinctement. »

Un exemple de recours à la technique de l'abrogation est observé dans l'interdiction de l'alcool. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 219 :

« Ils t'interrogent sur le vin et les jeux de hasard. Dis : « Il y a en eux un grand péché, et pourtant ils procurent aux gens un bienfait. Mais leur péché est plus grand que leur bienfait. »... »

Et chapitre 4 An Nisa, verset 43 :

« Ô vous qui croyez ! N'abordez pas la prière en état d'ivresse, jusqu'à ce que vous sachiez ce que vous dites... »

Et enfin chapitre 5 Al Ma'idah, verset 90 :

« Ô vous qui croyez ! Les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, les sacrifices sur des autels de pierre et les flèches de divination ne sont que des souillures provenant de l'œuvre du Satan. Évitez-les donc, afin que vous réussissiez. »

L'alcool fut interdit progressivement, au fil du temps. L'interdire d'un seul coup aurait eu des conséquences néfastes sur ceux qui en étaient

dépendants, ce qui incluait la plupart des Arabes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 106 :

« Nous n'abrogeons pas un verset et ne le faisons pas oublier, sans toutefois en faire surgir un meilleur ou un semblable... »

Par conséquent, critiquer le processus d'abrogation et tenter de l'utiliser comme preuve contre l'authenticité du Saint Coran est tout simplement stupide, car Allah, l'Exalté, sait mieux que quiconque comment éduquer Sa création. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 106 :

« ... Ne sais-tu pas qu'Allah est compétent en toute chose ? »

Même si quelqu'un n'est pas satisfait de ce processus, il n'a pas son mot à dire sur la façon dont Allah, l'Exalté, gère Son royaume. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 107 :

« Ne sais-tu pas qu'à Allah appartient la royauté des cieux et de la terre... »

Par conséquent, il faut reconnaître sa position dans l'univers en tant qu'esclave impuissant et insignifiant d'Allah, l'Exalté, dont le seul but est de Lui obéir sincèrement. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui se comporte de cette manière obtiendra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui désobéit à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, verra les choses matérielles qu'il obtient en Lui désobéissant devenir une source de stress, d'anxiété et de misère dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Il ne faut jamais se laisser tromper en croyant qu'on peut désobéir à Allah, l'Exalté, et obtenir d'une manière ou d'une autre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Car Allah, l'Exalté, contrôle l'univers et le cœur spirituel d'une personne, qui est la demeure de la paix de l'esprit.
Chapitre 2 Al Baqarah, verset 107 :

« ...et que vous n'avez en dehors d'Allah, ni protecteur, ni secoureur ? »

Ce processus d'abrogation réfute également l'affirmation des gens du Livre selon laquelle leurs écritures divines et leur loi n'ont pas été abrogées par le Saint Coran. Allah, l'Exalté, a révélé des lois à chaque nation en fonction de ses circonstances, puis a abrogé toutes les lois passées par Sa loi finale et intemporelle, qui est expliquée dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela était évident pour les savants des gens du Livre car la révélation divine finale, le Saint Coran, et le dernier Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) étaient évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 106-107 :

« Nous n'abrogeons pas un verset et ne le faisons pas oublier, sans en faire surgir un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ? Ne sais-tu pas qu'à Allah appartient la royauté des cieux et de la terre, et que vous n'avez en dehors d'Allah ni allié ni secoureur ? »

Il est important de noter que dans les études islamiques, le mot abrogation est souvent utilisé pour signifier clarification, même s'il s'agit de deux concepts distincts. L'abrogation signifie remplacer un commandement et une interdiction par un autre, tandis que la clarification consiste à clarifier

ou à préciser une règle particulière. Lorsque l'on comprend la différence entre les deux définitions, on se rend compte que seul un très petit nombre, peut-être un seul, de versets ont été abrogés dans le Saint Coran et que le reste n'a été clarifié que par d'autres versets du Saint Coran ou par les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Malheureusement, le fait de ne pas faire la différence entre ces deux significations a encouragé les personnes égarées à prétendre que de nombreux versets ont été abrogés dans le Saint Coran au nom du gain matériel, comme le pouvoir et la richesse. Les gens ont été avertis dans la dernière partie du verset 107 d'éviter cette attitude car ils n'auront aucune protection ni aucun secours contre le châtement d'Allah, l'Exalté, qui les encerclera dans les deux mondes, malgré les biens matériels qu'ils peuvent posséder. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 107 :

« ... et que vous n'avez en dehors d'Allah, ni protecteur, ni secoureur ? »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 106 :

« Nous n'abrogeons pas un verset et ne le faisons pas oublier, sans toutefois en faire surgir un meilleur ou un semblable... »

D'une manière générale, ce verset indique également que le Saint Coran n'a pas été révélé pour rendre la vie plus difficile aux gens. En fait, il a été

révélé pour rendre la vie plus facile afin que l'on trouve la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 10 Yunus, verset 57 :

« Ô hommes, il vous est venu de votre Seigneur un conseil, une guérison pour ce qui est dans les poitrines, ainsi qu'un guide et une miséricorde pour les croyants. »

Par exemple, de nombreux effets négatifs de l'alcool n'étaient pas évidents pour les gens lorsque le Saint Coran l'interdisait, comme ses effets néfastes sur de nombreux organes du corps humain. C'est uniquement à cause de ces effets négatifs qu'il a été interdit. Cela signifie qu'Allah, l'Exalté, ordonne et interdit uniquement les choses qui profitent aux gens. Un musulman doit donc accepter et agir selon les commandements et les interdictions du Saint Coran, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin, même s'il lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict, car il sait que ses conseils sont les meilleurs pour lui, même s'ils contredisent ses désirs ou si les avantages de ses conseils ne lui sont pas évidents.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 106 :

« Nous n'abrogeons pas un verset et ne le faisons pas oublier, sans toutefois en faire surgir un meilleur ou un semblable... »

Ce processus de renforcement progressif de la foi d'un musulman au fil du temps indique également l'importance de comprendre que l'Islam n'exige pas de la personne la perfection ni qu'elle devienne un saint du jour au lendemain. On attend d'un musulman qu'il consacre régulièrement du temps et fasse des efforts sincères à l'étude et à la mise en pratique du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela lui permettra d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire. Ce processus entraînera une augmentation graduelle mais persistante de la force de sa foi. Plus la foi d'une personne est forte, plus elle obéira à Allah, l'Exalté. Cela conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 106 :

« Nous n'abrogeons pas un verset et ne le faisons pas oublier, sans toutefois en faire surgir un meilleur ou un semblable... »

Ce verset indique également l'importance de changer constamment son comportement de manière positive chaque fois que l'on apprend quelque chose de nouveau dans les enseignements du Saint Coran et dans les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Seule une personne ignorante et têtue ne change pas lorsqu'elle apprend de nouvelles connaissances islamiques. Un musulman doit plutôt adopter une attitude flexible par laquelle il se soumet toujours et adapte son discours et ses actions en fonction de toute nouvelle connaissance islamique qu'il acquiert. En revanche, il ne modifiera pas son comportement en fonction d'autres normes, telles que la culture, la mode et les médias sociaux. De ce point de vue, le processus d'abrogation est un test pour mettre en évidence qui change son attitude et son comportement lorsqu'il apprend de nouvelles connaissances islamiques et qui refuse obstinément de le faire, car les connaissances qu'il possède déjà répondent à ses désirs matériels.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 108

أَمْ تُرِيدُونَ أَنْ تَسْأَلُوا رَسُولَكُمْ كَمَا سُئِلَ مُوسَىٰ مِنْ قَبْلُ ۚ وَمَنْ يَتَّبِعِ الْكُفْرَ
بِالْإِيمَانِ فَقَدْ ضَلَّ سَوَاءَ السَّبِيلِ ﴿١٠٨﴾

« Ou bien voulez-vous interroger votre messenger comme Moïse l'a été
auparavant ? Et quiconque échange la foi contre la mécréance s'égare
certes du droit chemin. »

« Ou bien voulez-vous interroger votre messenger comme Moïse l'a été auparavant ? Et quiconque échange la foi contre la mécréance s'égare certes du droit chemin. »

Allah, l'Exalté, avertit les musulmans de ne pas persister à poser des questions sans rapport avec le sujet, ce qui pourrait troubler le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , tout comme le Saint Prophète Moïse (saw) était troublé par sa nation, les enfants d'Israël. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 67-71 :

« Et [rappelez-vous] quand Moïse dit à son peuple : « En vérité, Allah vous ordonne d'égorger une vache. » Ils dirent : « Vous moquez-vous de nous ? » Il dit : « Je cherche refuge auprès d'Allah contre les ignorants. » Ils dirent : « Invoquez votre Seigneur pour qu'il nous explique ce que c'est. » [Moïse] dit : « [Allah] a dit : « C'est une vache qui n'est ni vieille ni vierge, mais intermédiaire entre les deux. » Faites donc ce qui vous est ordonné. » Ils dirent : « Invoquez votre Seigneur pour qu'il nous montre quelle est sa couleur. » Il dit : « Il dit : « C'est une vache jaune, de couleur vive, agréable aux observateurs. » Ils dirent : « Invoquez votre Seigneur pour qu'il nous explique ce que c'est. En vérité, [toutes] les vaches se ressemblent à nos yeux. Et certes, si Allah le veut, nous serons guidés. » Il dit : « Il dit : C'est une vache qui n'est pas dressée pour labourer la terre ni pour irriguer les champs, elle est sans défaut et sans tache. » Ils dirent : « Maintenant tu es venu avec la vérité. » Ils l'égorgeèrent donc, mais ils eurent du mal à le faire.

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 108 :

« Ou bien as-tu l'intention d'interroger ton Messenger comme Moïse l'a été auparavant ?... »

Comme l'indiquent clairement les versets qui parlent du Saint Prophète Moïse (sur lui la paix et le salut), poser des questions sans intérêt ne fait que distraire les gens de ce qui les intéresse, ce qui rend leur vie plus difficile. Cela s'applique aussi bien aux questions mondaines que religieuses. Un musulman doit se concentrer sur la recherche et l'interrogation des questions sur lesquelles il sera interrogé le Jour du Jugement. Tout le reste doit être laissé de côté car cela ne fera que le distraire de ce qu'il doit apprendre et mettre en pratique. Comme le recommande un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 3257, les musulmans doivent éviter de poser des questions inutiles et se concentrer plutôt sur ce qui leur a été interdit et sur l'accomplissement de ce qui leur a été ordonné de faire. Malheureusement, de nombreux musulmans, même des savants, se sont mis à discuter et à se disputer sur des questions sans intérêt qui ne seront pas posées le Jour du Jugement. Cette attitude n'a fait que provoquer des divisions au sein de la nation islamique malgré le fait qu'il leur ait été ordonné de rester unis. Persister dans cette attitude ne fait que nous éloigner de la croyance au soulagement, qui est toujours liée à des questions et des sujets pertinents sur lesquels seront interrogés le Jour du Jugement, vers la mécréance, qui a toujours été liée à des sujets et des questions sans rapport. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 108 :

« Ou bien voulez-vous interroger votre messenger comme Moïse l'a été auparavant ? Et quiconque échange la foi contre la mécréance s'égare

certes du droit chemin. Et quiconque échange la foi contre la mécréance s'égare certes du droit chemin. »

Ce verset pourrait aussi servir à avertir les gens du Livre et les non-musulmans de la Mecque de ne pas poser de questions inutiles dans le but de causer des ennuis au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et d'empêcher les autres d'accepter l'Islam. Les gens du Livre auraient dû apprendre de leurs ancêtres, les enfants d'Israël, l'importance d'éviter de poser des questions inutiles. Comme leurs savants possédaient les écritures divines qui parlaient du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ils n'avaient pas besoin de se comporter de cette manière car la vérité de l'Islam leur était très claire. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les non-musulmans de la Mecque ont vécu avec le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , quarante ans avant qu'il n'annonce sa prophétie et savaient donc qu'il n'était pas un menteur. Chapitre 10 Yunus, verset 16 :

« ...car j'étais déjà demeuré parmi vous toute une vie auparavant. Alors, ne raisonnerez-vous pas ? »

Et comme ils étaient des maîtres de la langue arabe, ils savaient que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé, sinon ils l'auraient facilement égalé dans sa capacité à guider les gens indépendamment de leur niveau de connaissance, de leur statut social, de l'époque dans laquelle ils vivaient et dans sa capacité à résoudre tous les problèmes sociaux, personnels, financiers et politiques auxquels une personne ou une nation pourrait être confrontée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 23 :

« Et si vous doutez de ce que Nous avons fait descendre sur Notre Serviteur, alors produisez une sourate pareille, et appelez vos témoins en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. »

Ceux qui poursuivent des choses futiles pour égarer les gens du Livre et les non-musulmans de la Mecque loin de l'Islam n'ont fait qu'échanger la

croyance qui leur était proposée contre la mécréance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 108 :

« ...Et quiconque échange la foi contre la mécréance s'est certes égaré du droit chemin. »

Celui qui s'écarte du droit chemin ne rencontrera que des difficultés dans ce monde et son chemin ne mènera pas au Paradis dans l'autre monde, car il a oublié l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 109-110

وَدَّ كَثِيرٌ مِّنْ أَهْلِ الْكِتَابِ لَوْ يَرُدُّونَكُم مِّنْ بَعْدِ إِيمَانِكُمْ كُفَّارًا حَسَدًا
مِّنْ عِندِ أَنْفُسِهِمْ مِّنْ بَعْدِ مَا بَيَّنَّ لَهُمُ الْحَقُّ فَاعْفُوا وَاصْفَحُوا حَتَّىٰ يَأْتِيَ اللَّهَ
بِأَمْرِهِ ۚ إِنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٠٩﴾

وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَمَا تُقَدِّمُوا لِأَنْفُسِكُمْ مِنْ خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِندَ اللَّهِ ۚ إِنَّ اللَّهَ
بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ ﴿١١٠﴾

« Beaucoup de gens du Livre aimeraient vous ramener à la mécréance après que vous ayez cru, par jalousie, même après que la vérité leur soit apparue clairement. Pardonnez donc et laissez tomber jusqu'à ce qu'Allah vous ait ordonné. Car Allah est Omnipotent.

Et accomplissez la Salat, acquittez la Zakât. Et tout ce que vous faites de bien, vous le retrouverez auprès d'Allah. Allah voit parfaitement ce que vous faites.

« Beaucoup de gens du Livre aimeraient vous ramener à la mécréance après que vous ayez cru, par jalousie, même après que la vérité leur soit devenue évidente. Pardonnez donc et laissez tomber jusqu'à ce qu'Allah vous ait ordonné. Allah est Omnipotent. Accomplissez la Salat, acquittez la Zakât et tout ce que vous faites de bien, vous le retrouverez auprès d'Allah. Allah, certes, voit ce que vous faites. »

Comme toujours, chaque fois qu'Allah, l'Exalté, critique un certain groupe, Il indique toujours clairement que tous les membres de ce groupe n'ont pas agi de la même manière. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 109 :

« Beaucoup de gens du peuple de l'Écriture... »

Cela montre l'importance de ne pas juger un groupe entier en fonction des actions de certains de ses membres. Cette attitude persistante conduit souvent à la discrimination, comme le racisme, qui est strictement interdit par l'islam.

Allah, l'Exalté, souligne ensuite l'envie que beaucoup de gens du Livre éprouvaient envers le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et ses Compagnons, qu'Allah les agrée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 109 :

« Beaucoup de gens du Livre aimeraient, par jalousie, vous ramener à la mécréance après que vous ayez cru... »

Se comporter de cette manière est en totale contradiction avec le fait de traiter les autres avec sincérité, ce qui est un aspect essentiel de l'islam selon le hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 196. Il faut éviter ce comportement et plutôt adopter la vraie foi, qui consiste à aimer pour les autres ce que l'on souhaite pour soi-même. Cela est conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 13.

Les gens du Livre enviaient le fait que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, soit un descendant du Saint Prophète Ismaël (saw), au lieu d'être de leur lignée, des descendants du frère du Saint Prophète Ismaël, le Saint Prophète Isaac (saw). Comme toute leur foi était centrée sur leur lignée, comme ils prétendaient que c'était leur lignée qui leur donnait la supériorité sur le reste de l'humanité, ils ne pouvaient accepter ni suivre quelqu'un qui appartenait à une lignée différente car cela rendrait évidente à tous leur fausse prétention d'être supérieur en raison de leur sang. De plus, ils enviaient les musulmans car eux aussi étaient devenus porteurs de la révélation divine, quelque chose dont les gens du Livre étaient très fiers. Ils ne pouvaient pas supporter de partager la vedette avec une autre nation. En conséquence, ils souhaitaient que les musulmans abandonnent leur foi basée sur la révélation divine et retournent à l'adoration des idoles. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 109 :

« Beaucoup de gens du Livre aimeraient, par jalousie, vous ramener à la mécréance après que vous ayez cru... »

L'envie est un péché majeur qu'il faut éviter à tout prix. C'est un péché majeur car l'envieux remet directement en cause le choix d'Allah, l'Exalté. Il se comporte comme si Allah, l'Exalté, avait commis une erreur en accordant une bénédiction particulière à quelqu'un d'autre à sa place. Celui qui permet à son envie de lutter verbalement et physiquement contre celui qu'il envie ne fera que détruire ses propres bonnes actions. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4210. L'envie licite est celle qui consiste à vouloir obtenir une bénédiction similaire à celle d'autrui sans que celui-ci perde ce qui lui a été accordé. Bien que ce type d'envie soit licite, elle n'est louable que dans les affaires religieuses et blâmable dans les affaires matérielles. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a recommandé deux cas d'envie licite et louable dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. On peut envier la personne qui utilise correctement ses connaissances et les enseigne aux autres. L'autre personne que l'on peut envier est celle qui obtient des richesses licites et les dépense d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté.

Il faut éviter l'envie en comprenant qu'il s'agit d'un péché majeur qui remet en cause le choix de répartition d'Allah, l'Exalté. Il faut comprendre qu'Allah, l'Exalté, accorde à chacun ce qui est le meilleur pour lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Ainsi, au lieu d'envier les autres, ils doivent se concentrer sur l'utilisation des bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduira à davantage de bénédictions, à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« ...Si tu es reconnaissant, je t'augmenterai sûrement [en faveur]... »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors qu'envier les autres ne fera qu'amener à oublier d'obéir à Allah, l'Exalté, ce qui à son tour mènera à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 109 :

« Beaucoup de gens du Livre aimeraient, par jalousie, vous ramener à la mécréance après que vous ayez cru... »

En général, ce verset indique également l'importance de comprendre que lorsqu'on choisit un chemin qui est enraciné dans l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut, on sera toujours critiqué par les autres. Malheureusement, ces critiques viennent souvent de ses propres proches. Cela se produit lorsque les gens croient à tort que le fait que la personne qu'ils critiquent choisisse un chemin autre que le leur signifie que son chemin est mauvais. Mais la vérité est que la personne n'y croit pas et désire seulement suivre un chemin différent qui est meilleur pour elle. Parfois, la racine de leur critique est l'envie car ils deviennent envieux du fait que leur proche poursuit la connaissance islamique et sera considéré par les autres comme meilleur qu'eux. Grâce à cette expérience, on peut déterminer qui est vraiment sincère envers eux, car ceux qui sont sincères envers eux les encourageront à continuer sur leur chemin, même s'ils ne

comprennent pas le changement d'attitude, car ils reconnaissent clairement que cela rend la personne heureuse et qu'ils ne font aucun mal. Dans des cas comme celui-ci, un musulman doit rester ferme sur son nouveau chemin supérieur et éviter d'être gêné par les critiques auxquelles il fait face. Ils doivent plutôt continuer à apprendre et à mettre en pratique les enseignements de l'Islam afin d'utiliser les bienfaits qui leur ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté. C'est seulement par ce chemin qu'ils trouveront la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Allah, l'Exalté, a critiqué les gens du Livre pour leur envie et leur rejet de l'Islam malgré le fait qu'ils en reconnaissent la véracité, car le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) ont été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 109 :

« Beaucoup de gens du Livre aimeraient vous ramener à la mécréance après que vous ayez cru, par jalousie envers eux-mêmes [même] après que la vérité leur soit devenue évidente... »

Allah, l'Exalté, enseigne ensuite aux musulmans envieux à rester patients face au mal causé par leurs envieux, les gens du Livre, car Allah, l'Exalté, les protégerait des effets négatifs de leur envie et punirait les envieux s'ils ne se repentaient pas sincèrement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 109 :

« ... Pardonnez donc et laissez tomber jusqu'à ce qu'Allah vous donne Son ordre. Certes, Allah est Omnipotent. »

Le musulman envié doit donc rester patient face aux actes verbaux et physiques de son envieux et ne se défendre que dans les limites de l'Islam.

La patience implique d'éviter de se plaindre par ses paroles et ses actes et de maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). C'est ainsi que l'on cherche refuge auprès d'Allah, l'Exalté, contre son envieux. Chapitre 113 Al Falaq, versets 1 et 5 :

« Dis : « Je cherche refuge auprès du Seigneur de l'aurore... Et contre le mal de l'envieux quand il est envieux. » »

Allah, l'Exalté, les protégera alors des effets négatifs de leur envie, même si cela ne leur est pas évident, car Allah, l'Exalté, agit selon Son savoir infini et Sa sagesse et non selon la pensée très limitée des gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 109 :

« ...En vérité, Allah est Omnipotent. »

Les aspects de l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut, sont ensuite mentionnés. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 110 :

« Et accomplissez la prière... »

L'accomplissement des prières obligatoires implique leur accomplissement dans le respect de toutes leurs conditions et de leurs bonnes manières, comme leur accomplissement à l'heure. L'accomplissement des prières obligatoires est souvent répété dans le Saint Coran car il s'agit de la preuve pratique la plus importante de la foi en Allah, l'Exalté. De plus, comme les prières quotidiennes sont toutes étalées, elles agissent comme un rappel constant du Jour du Jugement et une préparation pratique à celui-ci, car chaque étape de la prière obligatoire est liée au Jour du Jugement. Si l'on se tient droit, c'est ainsi qu'on se tiendra devant Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Chapitre 83 Al Mutaffifin, versets 4-6 :

« Ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités pour un jour terrible, le jour où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur de l'univers ? »

Lorsqu'ils s'inclinent, cela leur rappelle les nombreuses personnes qui seront critiquées au Jour du Jugement pour ne pas s'être prosternées devant Allah, l'Exalté, pendant leur vie sur Terre. Chapitre 77 Al Mursalat, verset 48 :

« Et quand on leur dit : « Inclinez-vous [pour prier] », ils ne s'inclinent pas. »

Cette critique inclut également le fait de ne pas se soumettre pratiquement à l'obéissance d'Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de sa vie. Lorsque l'on se prosterne pendant la prière, cela nous rappelle comment les gens seront invités à se prosterner devant Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Mais ceux qui ne se sont pas prosternés correctement devant Lui pendant leur vie sur Terre ne pourront pas le faire le Jour du Jugement. Chapitre 68 Al Qalam, versets 42-43 :

« Le jour où les choses deviendront difficiles, ils seront invités à se prosterner, mais on les en empêchera. Leurs yeux s'humilieront, l'humiliation les couvrira. Et on les invitait à se prosterner alors qu'ils étaient en bonne santé. »

Lorsque l'on s'agenouille pour prier, cela nous rappelle la façon dont nous serons assis dans cette position devant Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement, craignant le jugement final. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 28 :

« Et tu verras toutes les nations s'agenouiller [de peur]. Chaque nation sera appelée à rendre compte de ses actes [et on lui dira] : « Aujourd'hui, vous serez récompensés pour ce que vous faisiez autrefois. » »

Celui qui prie en gardant ces éléments à l'esprit accomplira correctement ses prières. Cela lui permettra d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, entre les prières. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 45 :

« ...En effet, la prière interdit l'immoralité et les mauvaises actions... »

Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Allah, le Très-Haut, associe souvent l'accomplissement de la prière à l'offrande de la charité obligatoire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 110 :

« ...et donnez la zakat... »

L'aumône obligatoire ne représente qu'une petite partie du revenu total d'une personne et n'est donnée que lorsque celle-ci possède un montant fixe. L'un des objectifs de l'aumône obligatoire est de rappeler au musulman que les biens qu'il possède ne lui appartiennent pas, sinon il serait libre de les dépenser comme il le souhaite. Les biens ont été créés et accordés par nul autre qu'Allah, l'Exalté, et doivent donc être utilisés selon Son agrément. En fait, chaque bien que l'on possède n'est qu'un prêt qui doit être remboursé à son propriétaire légitime, Allah, l'Exalté. Cela se réalise lorsque l'on utilise les biens qui lui ont été accordés d'une manière

qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui ne comprend pas cette vérité et se comporte comme si les bénédictions qui lui ont été accordées, comme ses biens, lui appartenaient et s'abstient donc de faire l'aumône obligatoire, sera puni, tout comme celui qui ne rembourse pas un prêt temporel est puni. Par exemple, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1403, avertit que la personne qui ne fait pas l'aumône obligatoire rencontrera un grand serpent venimeux qui la mordra continuellement le Jour du Jugement. Chapitre 3 Ali Imran, verset 180 :

« Et que ceux qui refusent ce qu'Allah leur a donné en grâce ne pensent pas que cela est meilleur pour eux. Au contraire, cela est pire pour eux. Leurs cœurs seront cernés par ce qu'ils ont refusé, au Jour de la Résurrection... »

Dans ce monde, les richesses qu'ils négligent de donner à la charité obligatoire deviendront une source de stress et de misère, car ils ont oublié qu'Allah, l'Exalté, a un droit sur les bienfaits qu'Il leur a accordés. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, l'Exalté, résume ensuite l'importance d'utiliser chaque bénédiction qui nous a été accordée dans Son obéissance, ce qui implique de les utiliser conformément aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 110 :

« ...et tout bien que vous entreprendrez pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah... »

Cela rappelle aux musulmans qu'ils ne font que se faire du bien lorsqu'ils utilisent correctement les bénédictions qui leur ont été accordées. Ils ne font pas de bien à Allah, l'Exalté, ni aux autres, car ils bénéficient directement de leur obéissance à Allah, l'Exalté, dans ce monde et dans l'au-delà. La vérité, que beaucoup négligent souvent, est que lorsqu'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, cela garantit qu'on en bénéficie dans ce monde, dans sa tombe et au Jour du Jugement, c'est-à-dire qu'elles restent en sa possession et le soutiennent tout au long de ces étapes. Alors que celui qui fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées verra celles-ci devenir une source de stress et de difficultés pour lui dans ce monde, dans sa tombe et au Jour du Jugement, même si la chose finira par lui échapper des doigts, que ce soit pendant sa vie ou après sa mort. En d'autres termes, celui qui désire conserver les bienfaits de ce monde qui lui ont été accordés et qu'ils deviennent pour lui une source de paix dans les deux mondes doit les utiliser d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 110 :

« ...et tout bien que vous entreprendrez pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah... »

Mais que l'on choisisse d'emporter les bienfaits qui nous ont été accordés avec nous dans l'autre monde et qu'ils deviennent pour nous une source de paix dans les deux mondes, en les utilisant correctement, ou non, dans tous les cas, on sera tenu responsable de son choix, car rien n'échappe à la connaissance divine et à la vue d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 110 :

« ...En vérité, Allah voit ce que vous faites. »

S'ils font le bon choix, ils recevront faveur et récompense dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais s'ils choisissent de faire un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées, ils deviendront alors une source de stress et de misère dans les deux mondes, car ils ont oublié Celui qui leur a accordé ces bénédictions. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 111-112

وَقَالُوا لَنْ يَدْخُلَ الْجَنَّةَ إِلَّا مَنْ كَانَ هُودًا أَوْ نَصْرَىٰ تِلْكَ أَمَانِيُّهُمْ قُلْ هَاتُوا

بُرْهَانَكُمْ إِن كُنْتُمْ صَادِقِينَ ﴿١١١﴾

بَلَىٰ مَنْ أَسْلَمَ وَجْهَهُ لِلَّهِ وَهُوَ مُحْسِنٌ فَلَهُ أَجْرُهُ عِنْدَ رَبِّهِ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ

يَحْزَنُونَ ﴿١١٢﴾

« Et ils [les gens du Livre] disent : « Nul n'entrera au Paradis, sauf le Juif ou le Chrétien. » C'est là leur rêve. Dis : « Apportez vos preuves, si vous êtes véridiques. »

Certes, quiconque soumet son visage à Allah en Islam, tout en faisant le bien, aura sa récompense auprès de son Seigneur. Et ils ne seront point à craindre, et ils ne seront point affligés.

« Et ils [les gens du Livre] disent : « Nul n'entrera au Paradis, sauf le Juif ou le Chrétien. » C'est là leur rêve. Dis : « Apportez vos preuves, si vous êtes véridiques. » Oui, quiconque soumet son visage [à Allah] en Islam tout en faisant le bien aura sa récompense auprès de son Seigneur. Et ils n'auront aucune crainte à avoir, et ils ne seront pas affligés. »

Bien que les savants parmi les gens du Livre aient compris et accepté que leurs enseignements divins avaient été édités par des gens égarés et qu'ils aient clairement reconnu la véracité de l'Islam, puisque le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) avaient été évoqués dans leurs écritures divines, ils ont quand même rejeté l'Islam tout en prétendant qu'ils étaient bien guidés. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Mais ce qui a le plus irrité Allah, l'Exalté, c'est le fait qu'ils ont égaré leurs disciples ignorants en les poussant également à rejeter l'Islam. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 111 :

« Et ils [les gens du Livre] disent : « Nul n'entrera au Paradis, sauf celui qui est juif ou chrétien. »... »

Mais leur affirmation n'était qu'un vœu pieux et n'avait donc aucune valeur aux yeux d'Allah, l'Exalté. Le vœu pieux est toujours lié à la persistance à désobéir à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui nous ont été accordées. Alors que le véritable espoir dans le pardon et la miséricorde d'Allah, l'Exalté, est toujours lié à Son obéissance. Cette différence a été expliquée dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459. Les gens du Livre ont adopté le vœu pieux car ils ont persisté à désobéir à Allah, l'Exalté, en rejetant l'Islam tout en reconnaissant sa véracité. Ils ont également adopté des croyances qui remettaient directement en cause l'équité et la justice d'Allah, l'Exalté. Par exemple, ils ont prétendu qu'ils étaient les favoris d'Allah, l'Exalté, en raison de leur lignée. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 18 :

« Mais les Juifs et les Chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Dis : « Alors pourquoi vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous êtes plutôt des êtres humains parmi ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut... »

C'était une attitude hautement irrespectueuse, car elle attribuait le racisme et l'injustice à Allah, l'Exalté, car ils prétendaient qu'Il traiterait le bienfaiteur qui n'était pas des leurs de la même manière que le malfaiteur parmi eux. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 21 :

« Ou ceux qui commettent le mal, pensent-ils que Nous les rendrons semblables à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, et que Nous les rendrons égaux dans la vie et dans la mort ? Quel mal ils jugent ! »

Leurs prétentions étaient donc fausses, comme le prouvent le fait que leurs écritures divines avaient été modifiées et l'histoire elle-même. Chaque fois qu'ils persistaient dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, ils étaient punis. Telle a toujours été la tradition d'Allah, l'Exalté, et elle ne changera jamais pour aucune nation. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 111 :

« Et ils [les gens du Livre] disent : « Nul n'entrera au Paradis, sauf le Juif ou le Chrétien. » C'est là leur rêve. Dis : « Apportez vos preuves, si vous êtes véridiques. »

Malheureusement, ce type de vœu pieux a été adopté par de nombreux musulmans qui prétendent qu'étant de la nation du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), ils sont assurés du salut quels que

soient leurs actes. Ils oublient de tourner les pages de l'histoire pour constater que la tradition d'Allah, l'Exalté, qui consiste à punir ceux qui persistent dans Sa désobéissance, quels qu'ils soient, n'a jamais changé. Cette attitude contredit donc complètement les enseignements de l'Islam et doit être évitée car elle conduit à abandonner l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela ne mène qu'à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Bien que l'intercession du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, soit un fait qui a été évoqué dans de nombreux hadiths, comme celui qui se trouve dans le Sunan Ibn Majah, numéro 4308, certains musulmans entreront néanmoins en Enfer. Même un instant en Enfer est insupportable. De plus, celui qui adopte des vœux pieux et abandonne donc l'obéissance à Allah, l'Exalté, court le risque de perdre sa foi avant sa mort, ce qui est la plus grande perte. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. De la même manière qu'une plante mourra si elle ne parvient pas à obtenir de la nourriture, comme de l'eau, il en va de même pour la foi d'une personne qui ne nourrit pas sa foi par des actes d'obéissance. Par conséquent, il est vital pour l'homme d'éviter de penser à ses vœux pieux et d'adopter plutôt

un véritable espoir dans la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté, qui est enraciné dans Son obéissance sincère.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 111 :

« Et ils [les gens du Livre] disent : « Nul n'entrera au Paradis, sauf le Juif ou le Chrétien. » C'est là leur rêve. Dis : « Apportez vos preuves, si vous êtes véridiques. »

Ce verset souligne également l'importance de fonder ses croyances et ses actions sur des preuves évidentes. Il faut donc éviter de se comporter comme du bétail en suivant aveuglément les autres dans leurs croyances et leurs actions, en particulier en matière religieuse. Il faut s'efforcer d'apprendre et d'agir en fonction des connaissances islamiques afin de fonder ses croyances et ses actions sur des preuves solides. Cela permettra de rester ferme sur les enseignements de l'islam en toutes circonstances, car le musulman ignorant désobéit facilement à Allah, l'Exalté, lorsque ses désirs sont contredits. De plus, les croyances et les actions basées sur l'ignorance ou l'imitation aveugle conduisent toujours à la déviation, comme l'adoption de vœux pieux et l'introduction d'innovations dans la foi. Ces deux comportements sont destructeurs pour la foi d'une personne et doivent être évités en apprenant et en agissant en fonction des connaissances islamiques.

Allah, l'Exalté, explique ensuite l'importance de concrétiser sa foi par des actions. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 112 :

« Oui, [au contraire], quiconque soumet son visage [son moi] à Allah en Islam tout en faisant le bien aura sa récompense auprès de son Seigneur... »

Ce verset, comme d'innombrables autres, montre clairement que la simple déclaration de foi par la langue ne suffit pas pour réussir. Il faut appuyer sa déclaration de foi verbale par de bonnes actions. Même si Allah, l'Exalté, est pleinement conscient de l'état intérieur d'une personne, Il a néanmoins ordonné à l'individu de démontrer sa foi intérieure extérieurement par des actes physiques d'obéissance. Sans actions, les paroles ont très peu de valeur en Islam. Il faut donc obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela garantira à l'individu la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 112 :

« Oui, [au contraire], quiconque soumet son visage [son moi] à Allah en Islam tout en faisant le bien aura sa récompense auprès de son Seigneur... »

Ce verset indique également que la soumission et l'obéissance à Allah, l'Exalté, ne sont acceptables pour Lui que si elles sont conformes aux enseignements de l'Islam, c'est-à-dire, selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Il faut donc éviter toutes les autres sources de connaissance, même si elles conduisent à de bonnes actions, car plus on agit sur les autres sources de connaissance, moins on agit sur les deux sources de guidance, ce qui conduit à son tour à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 112 :

« Oui, [au contraire], quiconque soumet son visage [son moi] à Allah en Islam tout en faisant le bien aura sa récompense auprès de son Seigneur... »

La structure de ce verset indique également l'importance de ne pas compartimenter sa foi de manière à ne pas agir selon les enseignements de l'Islam uniquement lorsque cela nous convient. L'Islam n'est pas comme un manteau que l'on peut mettre et enlever selon ses désirs. L'Islam est un mode de vie complet auquel il faut se soumettre en toute situation et face à chaque bénédiction qui nous a été accordée, selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Quiconque se comporte de cette manière a véritablement soumis son visage en Islam à Allah, l'Exalté. Allah, l'Exalté, le protégera alors des émotions extrêmes, telles que la peur et le chagrin, qui peuvent conduire à une mauvaise santé mentale et à la perte de la paix de l'esprit. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 112 :

« ...Ils ne seront point à craindre, et ils ne seront point affligés. »

Bien qu'un musulman qui se comporte correctement devra faire face à des difficultés dans ce monde, car ce monde est le lieu des épreuves et des tests, néanmoins, grâce à son obéissance sincère à Allah, l'Exalté, il sera protégé des émotions extrêmes qui peuvent encourager une personne à devenir ingrate et impatiente envers Allah, l'Exalté. Au lieu de cela, il fera face au stress et à la tristesse, mais il surmontera ces émotions afin de rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). En conséquence, il

traversera chaque situation avec l'esprit tranquille jusqu'à ce qu'il atteigne l'au-delà en toute sécurité. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 69 :

« Et ceux qui luttent pour Nous, Nous les guiderons certainement vers Nos chemins... »

Le musulman doit rester ferme dans son obéissance à Allah, le Très-Haut, même si ses désirs sont contredits, car cela est le meilleur pour son bien-être mental et physique dans les deux mondes. Il doit se comporter comme le patient sage qui accepte le médicament amer et le régime strict prescrits par son médecin, sachant que c'est le meilleur pour lui, malgré le fait que ces conseils contredisent ses désirs.

En revanche, celui qui ne parvient pas à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, se retrouvera régulièrement submergé par des émotions extrêmes causées par les différentes situations auxquelles il est confronté, même s'il lui arrive d'avoir des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Cela entraînera d'innombrables problèmes mentaux, tels que la dépression, des sautes d'humeur extrêmes et même des tendances suicidaires. Mais ce qui leur arrivera dans l'au-delà sera bien pire, à moins qu'ils ne se repentent sincèrement. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 113

وَقَالَتِ الْيَهُودُ لَيْسَتِ النَّصَارَىٰ عَلَىٰ شَيْءٍ وَقَالَتِ النَّصَارَىٰ لَيْسَتِ الْيَهُودُ عَلَىٰ شَيْءٍ وَهُمْ يَتْلُونَ الْكِتَابَ كَذَلِكَ قَالَ الَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ مِثْلَ قَوْلِهِمْ فَاللَّهُ يَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ الْقِيَمَةِ فِيمَا كَانُوا فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١١٣﴾

« Les juifs disent : « Les chrétiens n'ont aucune base sur laquelle s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les juifs n'ont aucune base sur laquelle s'appuyer », bien qu'ils récitent le Livre. Ainsi, ceux qui ne savent pas tiennent le même discours. Mais Allah jugera entre eux, au Jour de la Résurrection, sur ce sur quoi ils divergeaient. »

« Les juifs disent : « Les chrétiens n'ont aucune base sur laquelle s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les juifs n'ont aucune base sur laquelle s'appuyer », bien qu'ils récitent le Livre. Ainsi, ceux qui ne savent pas tiennent le même discours. Mais Allah jugera entre eux, au Jour de la Résurrection, sur ce sur quoi ils divergeaient. »

Allah, l'Exalté, critique les gens du Livre, les Juifs et les Chrétiens, qui prétendent que la foi de l'autre ne repose sur aucune preuve ou argument solide. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 113 :

« Les Juifs disent : « Les chrétiens n'ont rien [de vrai] sur quoi s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les Juifs n'ont rien sur quoi s'appuyer », bien qu'ils récitent [tous deux] l'Écriture... »

En réalité, aucune de leurs croyances ne reposait sur une preuve divine solide, car leurs deux écritures avaient été éditées par des personnes égarées, ce qu'aucun des deux groupes ne niait. Leurs savants, qui étaient bien versés dans leurs écritures, reconnaissaient clairement l'origine divine du Saint Coran, car ils connaissaient son Auteur et le fait que le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) étaient tous deux évoqués dans leurs écritures divines, mais ils rejetaient toujours l'Islam. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

En règle générale, il ne faut pas adopter un comportement qui consiste à critiquer l'attitude des autres tout en étant inconscient de sa propre attitude erronée. Il ne faut pas adopter une attitude qui ne soit pas fondée sur la connaissance et les preuves dans les domaines mondains et religieux. Il faut plutôt apprendre et agir selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin que ses croyances et ses actions soient fondées sur des preuves solides et une bonne guidance avant de s'inquiéter des croyances et de l'attitude des autres. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 113 :

« Les Juifs disent : « Les chrétiens n'ont rien [de vrai] sur quoi s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les Juifs n'ont rien sur quoi s'appuyer », bien qu'ils récitent [tous deux] l'Écriture... »

De plus, ce verset critique la connaissance qui n'est pas soutenue par des actes. Les deux savants parmi les gens du Livre étaient érudits dans leurs Écritures mais n'ont pas réussi à les mettre en pratique. Un musulman doit comprendre que la connaissance sans les actions a très peu de valeur en Islam. Tout comme la connaissance vers une destination ne permettra pas à l'individu d'y parvenir tant qu'il n'aura pas agi en fonction de cette connaissance, la connaissance islamique ne mènera pas non plus un musulman vers la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes tant qu'il n'aura pas agi en fonction de cette connaissance. Par extension, ils doivent également éviter de réciter aveuglément le Saint Coran sans en comprendre le sens, car cela les empêcherait également d'agir en conséquence. Le Saint Coran n'est pas un livre de récitation, c'est un livre de guidance. La guidance ne s'obtient qu'en agissant sur la base d'une connaissance correcte, et non par la connaissance seule.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 113 :

« Les Juifs disent : « Les chrétiens n'ont rien [de vrai] sur quoi s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les Juifs n'ont rien sur quoi s'appuyer », bien qu'ils récitent [tous deux] l'Écriture... »

Ce verset montre aussi clairement que leur foi n'était pas basée sur des preuves solides, mais que leur position contre les autres était basée sur une loyauté aveugle envers leur propre camp. La loyauté aveugle envers les gens est une caractéristique très détestée à adopter car elle conduit

toujours à l'égarement. Par exemple, tout le concept de gangs est basé sur une loyauté aveugle les uns envers les autres. La loyauté aveugle empêchera quelqu'un de soutenir la vérité si cela signifie soutenir ceux qui ne sont pas de son côté et elle empêche de mettre en garde contre ce qui est mal si cela est lié à son propre camp et à son peuple. Malheureusement, cette attitude très détestée se retrouve même chez de nombreux érudits musulmans dont la loyauté aveugle envers leurs enseignants et leur école de pensée les empêche de soutenir les interprétations islamiques données par d'autres érudits d'écoles de pensée différentes, bien qu'ils soient secrètement d'accord avec elles. Au lieu de cela, leur loyauté aveugle les encourage à critiquer les autres écoles de pensée, tout comme les chrétiens et les juifs se sont critiqués entre eux.

Français Un savant dont la fonction même est d'enseigner le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) de manière impartiale les enseigne ensuite selon l'idéologie de son école de pensée, même si les connaissances qu'il a acquises dans certains cas sont en désaccord avec l'idéologie de son école de pensée. Il est essentiel pour un musulman de respecter ses enseignants, mais il ne doit jamais adopter une loyauté aveugle envers eux ou envers les autres. Il doit suivre les traces des Compagnons, qu'Allah les agrée, en n'ayant de loyauté qu'envers Allah, l'Exalté, et Son Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). C'est la raison pour laquelle ils n'hésitaient pas à être en désaccord les uns avec les autres de manière respectueuse, car ils ne se suivaient pas aveuglément. Un exemple de cela est discuté dans les hadiths trouvés dans Sahih Bukhari, numéros 7284 et 7285, où Omar Ibn Khattab a respectueusement interrogé et contesté l'opinion de son chef, le calife Abu Bakkar Siddique, qu'Allah les agrée. Celui qui adopte la bonne attitude adoptera la sincérité envers le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et agira donc correctement sur eux, tout comme l'ont fait les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux.

Il faut comprendre un autre point. Un musulman qui suit un savant particulier qui prône certaines croyances ne doit pas agir comme un fanatique et croire que son savant a toujours raison, critiquant et haïssant ainsi ceux qui s'opposent à son opinion. Ce comportement ne signifie pas détester quelque chose ou quelqu'un pour l'amour d'Allah, l'Exalté. Tant qu'il existe une divergence d'opinion légitime entre les savants, un musulman qui suit une école de pensée particulière doit respecter cela et ne pas détester ceux qui diffèrent de ce que croit et défend son école de pensée.

L'une des raisons pour lesquelles la colère d'Allah, l'Exalté, contre les savants parmi les gens du Livre était si intense est due au fait qu'ils ont égaré leurs disciples ignorants en rejetant l'Islam tout en reconnaissant sa véracité. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 113 :

« Les Juifs disent : « Les chrétiens n'ont rien sur quoi s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les Juifs n'ont rien sur quoi s'appuyer », bien qu'ils récitent tous les deux l'Écriture. Ainsi, ceux qui ne savent pas parlent comme ils le font... »

Il est essentiel pour un musulman de ne prôner que ce qui est juste et bon dans les affaires mondaines et religieuses, car celui qui égare les gens sera puni du même péché que celui commis par ses disciples en raison de ses mauvais conseils et de ses mauvaises orientations. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674. Au lieu de cela, il faut apprendre et agir selon la vérité dans tous les cas et en

parler aux autres afin qu'ils obtiennent la même récompense que leurs disciples lorsqu'ils agissent selon leurs bons conseils.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 113 :

« Les Juifs disent : « Les chrétiens n'ont rien sur quoi s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les Juifs n'ont rien sur quoi s'appuyer », bien qu'ils récitent tous les deux l'Écriture. Ainsi, ceux qui ne savent pas parlent comme ils le font... »

En outre, ce verset critique le fait de suivre aveuglément les autres, car c'est l'une des principales sources d'égarement. Une personne doit éviter d'agir comme le bétail en suivant aveuglément les autres, mais plutôt apprendre et agir en fonction de connaissances utiles, tant dans les affaires mondaines que religieuses, afin d'atteindre la bonne direction dans toutes ses affaires. L'Islam critique le fait de se comporter comme le bétail et a toujours encouragé les musulmans à apprendre et à agir en fonction du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin qu'ils vivent avec perspicacité et compréhension au lieu d'une imitation aveugle. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est du devoir de tous les musulmans d'acquérir des connaissances islamiques. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Voici mon chemin. J'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

Chapitre 39 Az Zumar, verset 9 :

« Dis : « Ceux qui savent sont-ils égaux à ceux qui ne savent pas ? » Seuls se souviendront ceux qui sont doués d'intelligence. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 113 :

« Les Juifs disent : « Les chrétiens n'ont rien sur quoi s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les Juifs n'ont rien sur quoi s'appuyer », bien qu'ils récitent tous les deux l'Écriture. Ainsi, ceux qui ne savent pas parlent comme ils le font... »

Ceux qui ne parviennent pas à apprendre et à mettre en pratique les enseignements de l'Islam afin que leur comportement et leurs actions soient fondés sur des preuves solides, ceux qui égarent les autres par leurs mauvais conseils et ceux qui suivent aveuglément les autres feront face aux conséquences de leur attitude dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 113 :

« Les juifs disent : « Les chrétiens n'ont aucune base sur laquelle s'appuyer », et les chrétiens disent : « Les juifs n'ont aucune base sur laquelle s'appuyer », bien qu'ils récitent le Livre. Ainsi, ceux qui ne savent pas tiennent le même discours. Mais Allah jugera entre eux, au Jour de la Résurrection, sur ce sur quoi ils divergeaient. »

En règle générale, quel que soit le chemin que l'homme choisit dans ce monde, qui diffère de celui des autres, il devra faire face aux conséquences de son choix. Par conséquent, il doit s'assurer de choisir le bon chemin afin que le jugement final soit en sa faveur au Jour du Jugement. Ce bon chemin implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui fait le bon choix se verra accorder la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui ignore son jugement final choisira sans aucun doute la mauvaise voie, qui implique un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. En conséquence, il sera confronté au stress, aux

difficultés et aux ennuis dans les deux mondes, car il a oublié d'obéir au Créateur et Propriétaire des bénédictions qu'il possède. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 114

وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ مَنَعَ مَسَاجِدَ اللَّهِ أَنْ يُذَكَّرَ فِيهَا أَسْمُهُ، وَسَعَى فِي خَرَابِهَا أُولَئِكَ مَا كَانَ
لَهُمْ أَنْ يَدْخُلُوهَا إِلَّا خَائِفِينَ لَهُمْ فِي الدُّنْيَا خِزْيٌ وَلَهُمْ فِي الْآخِرَةِ عَذَابٌ

عَظِيمٌ ۝ ۱۱۴

« Et qui sont plus injustes que ceux qui empêchent le nom d'Allah d'être mentionné [c'est-à-dire loué] dans Ses mosquées et qui s'efforcent de les détruire ? Il ne leur appartient d'y entrer que par crainte. Ils auront ici-bas l'ignominie, et dans l'au-delà un énorme châtement. »

« Et qui sont plus injustes que ceux qui empêchent le nom d'Allah d'être mentionné [c'est-à-dire loué] dans Ses mosquées et qui s'efforcent de les détruire ? Il ne leur appartient d'y entrer que par crainte. Ils auront ici-bas l'ignominie, et dans l'au-delà un énorme châtiment. »

Allah, l'Exalté, critique les non-musulmans de la Mecque, qui étaient très fiers du fait qu'ils étaient les gardiens de la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 114 :

« Et qui sont plus injustes que ceux qui empêchent le nom d'Allah d'être mentionné [c'est-à-dire loué] dans Ses mosquées... »

Français Ils voulaient empêcher le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et Ses Compagnons (qu'Allah les agrée) d'adorer Allah, l'Exalté, là-bas, même si cela violait leur propre règle de longue date, qui permettait à quiconque, qu'il soit ami ou ennemi, d'adorer librement dans la mosquée sacrée de La Mecque. Par exemple, Abou Jahl, l'oncle non musulman du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , a déclaré un jour que s'il voyait le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, prier dans la mosquée sacrée de La Mecque, la Kaaba, il lui piétinerait le cou pendant qu'il était prosterné. Lorsque le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a commencé à prier, Abou Jahl s'est approché de lui afin de mettre à exécution son plan machiavélique, mais il s'est rapidement éloigné, fuyant comme un âne devant un prédateur sauvage. Interrogé sur ses actes, il répondit qu'il avait vu un fossé de feu,

plein de terreur et d'ailes, qui apparut entre lui et le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a plus tard commenté que si Abu Jahl persistait dans son plan, les anges l'auraient mis en pièces. Ceci a été discuté dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7065.

En empêchant l'adoration d'Allah, le Très-Haut, dans Sa Maison, les non-musulmans de La Mecque détruisaient en réalité la Mecque et sa sainteté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 114 :

« Et qui sont plus injustes que ceux qui empêchent le nom d'Allah d'être mentionné [c'est-à-dire loué] dans Ses mosquées et s'efforcent de les détruire... »

En règle générale, les mosquées ont pour vocation d'adorer Allah, le Très-Haut, d'étudier, d'apprendre et d'enseigner le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chaque musulman doit donc s'efforcer d'atteindre cet objectif. Malheureusement, de nombreux musulmans ont transformé les mosquées en clubs sociaux pour des conversations mondaines, des lieux pour glorifier les gens au lieu d'Allah, le Très-Haut, et pour enseigner des connaissances non liées au Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Se comporter de cette manière ne fait que nuire à leur objectif et la critique de ce verset s'applique donc également à eux. Construire une mosquée ne suffit pas, les musulmans doivent s'assurer que son objectif soit atteint. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 125 :

« ...Et Nous avons donné cet ordre à Abraham et à Ismaël : « Purifiez Ma Maison pour ceux qui font le ṭawāf [circumambulation], pour ceux qui y demeurent pour l'adoration et pour ceux qui s'inclinent et se prosternent [en prière]. »

Se comporter de cette manière fait partie de la crainte d'Allah, l'Exalté.
Chapitre 2 Al Baqarah, verset 114 :

« ...Il ne leur appartient pas d'y entrer, sauf par crainte... »

Celui qui craint Allah, le Très-Haut, s'efforcera d'accomplir la mission des mosquées. Mais celui qui ne parvient pas à remplir cette mission, tout comme les non-musulmans de La Mecque l'ont fait, en l'utilisant comme un lieu de socialisation pour des questions mondaines, en glorifiant les gens au lieu d'Allah, le Très-Haut, et en enseignant des connaissances religieuses autres que le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , ne trouvera que la honte dans les deux mondes car il se comporte comme des invités grossiers d'Allah, le Très-Haut. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 114 :

« ...Ils auront ici-bas l'ignominie, et dans l'au-delà un grand châtiment. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 115

وَلِلَّهِ الْمَشْرِقُ وَالْمَغْرِبُ فَأَيْنَمَا تُولُوا فَثَمَّ وَجْهُ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ وَاسِعٌ عَلِيمٌ

« Et à Allah appartiennent l'Orient et l'Occident. Où que vous vous tourniez, là est la Face d'Allah. Allah est Omniscient et Omniscient. »

« Et à Allah appartiennent l'Orient et l'Occident. Où que vous vous tourniez, là est la Face d'Allah. Allah est Omniscient et Omniscient. »

Ce verset indique le changement du centre d'intérêt des musulmans pendant la prière, qui passa de la mosquée Aqsa à Jérusalem à la mosquée Al Haraam à La Mecque. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 144 :

Muhammad , paix et bénédictions sur lui] se tourner vers le ciel, et Nous t'orienterons certainement vers une qiblah qui te plaira. Tourne donc ton visage [c'est-à-dire toi-même] vers al-Masjid al- Harām ... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 115 :

« Et à Allah appartiennent l'Orient et l'Occident... »

Comme Allah, l'Exalté, possède tous les aspects de ce monde, l'homme n'a d'autre choix que de se soumettre à Sa loi. Une personne qui n'aime pas une loi particulière au sein d'une communauté ou d'un pays est libre d'émigrer vers un pays où cette loi ne s'applique pas. Mais comme toute la création appartient à Allah, l'Exalté, il n'y a aucun endroit où une personne puisse migrer pour échapper à Sa loi ou à Son contrôle. Il faut donc lui obéir pour son propre bien. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui

nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît. Une personne doit toujours se rappeler que la loi d'Allah, l'Exalté, lui profite, même si elle n'est pas consciente de la sagesse qui se cache derrière Ses décrets. Chapitre 7 Al A'raf, verset 157 :

« Ceux qui suivent le Messenger, le prophète illettré, qu'ils trouvent écrit [c'est-à-dire décrit] dans ce qu'ils ont de la Thora et de l'Évangile, qui leur ordonne le convenable et leur interdit le blâmable, leur rend licite le bien et leur interdit le mal, et les libère de leur fardeau et des entraves qui pesaient sur eux... »

L'homme doit accepter et agir selon la loi d'Allah, l'Exalté, en sachant que c'est le mieux pour lui, même si cela peut contredire ses désirs, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin en sachant que c'est le mieux pour lui, même s'il lui est prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. Se comporter de cette manière conduit à la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Autrement, tout comme un patient qui refuse d'accepter et d'agir selon les conseils de son médecin sera confronté à des problèmes mentaux et physiques, de même la personne qui refuse d'accepter et d'agir selon la loi d'Allah, l'Exalté, le sera. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, l'Exalté, indique clairement que le point focal est simplement une direction pour nourrir l'unité parmi les musulmans et la présence divine d'Allah, l'Exalté, n'est donc pas dans une direction unique. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 115 :

« Et à Allah appartiennent l'Orient et l'Occident. Où que vous vous tourniez, là est la Face d'Allah... »

Le fait de se rappeler cette réalité aidera le musulman à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, à tout moment, sachant qu'il observe ses intentions, ses paroles et ses actions à tout moment, et pas seulement lorsqu'il accomplit la prière. Celui qui concentre son énergie sur cette réalité finira par obtenir l'excellence de la foi par laquelle il fera des choses, comme adorer Allah,

l'Exalté, comme s'il pouvait observer Allah, l'Exalté, l'observer. Ceci a été discuté dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 99. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 115 :

« ... En vérité, Allah est Omniprésent et Omniscient. »

En revanche, celui qui oublie cette réalité n'obéira qu'à Allah, l'Exalté, lorsqu'il accomplira les prières et Lui désobéira en dehors de celles-ci, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Compartimenter sa foi de cette façon ne fera qu'encourager l'individu à abandonner l'obéissance à Allah, l'Exalté, chaque fois que ses désirs sont contredits. Compartimenter sa foi l'empêche également de comprendre que l'Islam est un mode de vie qui affecte chaque situation à laquelle une personne est confrontée et la façon dont elle utilise chaque bénédiction qui lui a été accordée. Au lieu de cela, il observera sa foi comme quelques rituels qui n'ont aucun impact sur les autres aspects de sa vie. Cela conduit à son tour à l'égarement et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 116-117

وَقَالُوا اتَّخَذَ اللَّهُ وَلَدًا سُبْحَنَهُ ۚ بَلْ لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ
وَالْأَرْضِ كُلُّ لَّهُ قَانُونَ ﴿١١٦﴾

بَدِيعُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ ۚ وَإِذَا قَضَىٰ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُ كُنْ
فَيَكُونُ ﴿١١٧﴾

« Ils disent : « Allah s'est donné un fils. » Gloire à Lui ! Mais à Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Tous Lui sont soumis.

Créateur des cieux et de la terre. Lorsqu'Il décrète une chose, Il lui dit seulement : « Sois », et elle est.

« Ils disent : « Allah s'est donné un fils. » Gloire à Lui ! Mais à Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Tous Lui sont soumis. Il est le Créateur des cieux et de la terre. Lorsqu'il décide d'une chose, Il lui dit seulement : « Sois ! » Et elle est. »

Allah, l'Exalté, critique ensuite la croyance des chrétiens et de certains juifs qui prétendaient qu'Allah, l'Exalté, avait un fils biologique ou avait adopté un humain comme fils. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 116 :

« Ils disent : « Allah s'est donné un fils. » Gloire à Lui !... »

Et chapitre 9 At Tawbah, verset 30 :

« Les Juifs disent : « Ezra est le fils d'Allah » et les Chrétiens disent : « Le Messie est le fils d'Allah ». Telles sont leurs paroles, et ils imitent les paroles de ceux qui ont mécru avant eux. Qu'Allah les détruise ! Comment se trompent-ils ? »

Comme l'indique ce verset, toute leur croyance ne repose que sur une imitation aveugle de leurs aînés. L'homme doit éviter d'agir comme le bétail, qui se suit aveuglément les uns les autres, car cela conduit à l'égarement dans les questions mondaines et religieuses. L'homme doit plutôt faire appel à son bon sens, s'efforcer d'acquérir des connaissances utiles et ensuite agir en conséquence, même si cela

contredit le comportement et l'attitude de ses aînés. L'islam a clairement indiqué que les musulmans doivent fonder leurs croyances et leurs actions sur des preuves solides dans tous les aspects de leur vie, en particulier dans les questions religieuses. C'est l'une des principales différences entre l'islam et toutes les autres religions et modes de vie. L'islam recommande aux gens d'utiliser leur bon sens et de fonder leurs décisions sur des preuves solides au lieu d'imiter aveuglément les autres. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Voici mon chemin. J'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

Et chapitre 34 Saba, verset 46 :

« Dis : « Je ne vous conseille qu'une seule chose : que vous vous leviez pour Allah, en couple et individuellement, puis que vous réfléchissiez. »... »

Les fausses croyances concernant le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) se sont répandues à cause de sa naissance miraculeuse, des miracles qu'il a accomplis et de son ascension aux cieux de son vivant. Le Saint Coran confirme la naissance miraculeuse du Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) et décrit clairement sa naissance sans père comme un signe de la puissance infinie d'Allah, l'Exalté. Chapitre 3 Ali Imran, verset 47 :

« Elle [Marie, qu'Allah l'agrée] dit : « Seigneur, comment aurais-je un enfant alors qu'aucun homme ne m'a touchée ? » [L'ange] dit : « Tel est Allah ; Il crée ce qu'Il veut. Lorsqu'Il décrète une chose, Il lui dit seulement : « Sois », et elle est. »

Allah, l'Exalté, a créé le Saint Prophète Jésus, que la paix soit sur lui, sans père, tout comme Il a créé le Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui, sans père ni mère. Cette réalité ne signifie pas qu'ils sont divins. Chapitre 3 Ali Imran, verset 59 :

« En vérité, l'exemple de Jésus pour Allah est comme celui d'Adam. Il l'a créé de poussière, puis Il lui a dit : « Sois ! » et il fut. »

Il est étrange que les chrétiens croient que le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) est le fils d'Allah, l'Exalté, car il est né sans père. Mais ils ne croient pas que le Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut) soit le fils d'Allah, l'Exalté, bien qu'il soit né sans père ni mère. Selon leur mentalité, le Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut) a plus de droit à être appelé le fils d'Allah, l'Exalté, que le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut), mais ils ne le prétendent pas. Il est étrange de voir comment ils appliquent la logique et le bon sens dans le cas du Saint Prophète Adam (sur lui la paix et le salut), mais n'appliquent pas la logique ni le bon sens dans le cas du Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut).

Les miracles du Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) ont été confirmés par le Saint Coran. Il précise cependant que le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) a accompli ces miracles avec la volonté, la permission et l'ordre d'Allah, l'Exalté. Si le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) était divin, il n'aurait pas besoin de la volonté ou de la permission d'Allah, l'Exalté. Chapitre 3 Ali Imran, verset 49 :

« Et [que le Prophète Jésus, paix et bénédictions sur lui] soit un messenger aux Enfants d'Israël, [qui dira] : « En vérité, je suis venu à vous avec un signe de la part de votre Seigneur : je façonne pour vous de l'argile [ce qui est] comme la forme d'un oiseau, puis je souffle dedans et cela devient un oiseau par la permission d'Allah. Et je guéris l'aveugle [de naissance] et le lépreux, et je redonne la vie aux morts – par la permission d'Allah. Et je vous informe de ce que vous mangez et de ce que vous amassez dans vos maisons... »

L'ascension du Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) au Paradis alors qu'il était en vie indique une fois de plus la puissance d'Allah, l'Exalté, puisqu'il a emmené le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) dans ce voyage. Si le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) était divin, il aurait pu entreprendre ce voyage grâce à sa propre puissance innée. Chapitre 3 Ali Imran, verset 55 :

« [Rappelez-vous] quand Allah dit : « Ô Jésus, en vérité, Je te prendrai et t'élèverai vers Moi et te purifierai [c'est-à-dire te libérerai] de ceux qui ne croient pas... » »

Le Saint Coran dit aux Chrétiens que le Saint Prophète Jésus, que la paix soit sur lui, contrairement à leur croyance, n'a pas été crucifié. Celui dont l'image a été vue sur la croix n'était pas le Saint Prophète Jésus, que la paix soit sur lui, mais quelqu'un qui lui ressemblait. Allah, l'Exalté, avait déjà élevé le Saint Prophète Jésus, que la paix soit sur lui, vers les cieux à ce moment-là. Chapitre 4 An Nisa, versets 156-158 :

« Et à cause de leur mécréance et de leur énorme calomnie contre Marie. Et à cause de leur parole : « Nous avons vraiment tué le Messie, Jésus, fils de Marie, le Messenger d'Allah. » Et ils ne l'ont ni tué, ni crucifié ; mais un autre leur a été créé à son image. Mais Allah l'a élevé vers Lui. »

La croyance erronée des chrétiens selon laquelle le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix et le salut) aurait été crucifié, c'est-à-dire tué, est étrange en soi, car un véritable être divin est bien au-delà de l'expérience de la mort. Si une entité peut mourir, elle ne peut pas être divine. En réalité, leur croyance erronée concernant sa mort par crucifixion nie donc en elle-même leur croyance erronée en sa divinité.

Un être divin par nature est quelque chose qui est autosuffisant, c'est-à-dire qu'il n'a pas besoin de quelqu'un d'autre pour le soutenir. Si un être est soutenu par un autre, il ne peut pas être divin. Le Saint Prophète Jésus (sur lui la paix) et sa mère Marie (qu'Allah l'agrée) n'étaient pas des êtres divins car ils avaient besoin de la nourriture d'Allah, l'Exalté, ce qui signifie qu'ils n'étaient pas des êtres autonomes. Chapitre 5 Al Maidah, verset 75 :

« Le Messie, fils de Marie, n'était qu'un messager. D'autres messagers l'ont précédé. Et sa mère était véridique. Tous deux mangeaient de la nourriture. Regarde comme Nous leur expliquons clairement les signes. Regarde alors comme ils sont égarés. »

De plus, personne ne peut prétendre que les anges ne mangent pas et qu'ils peuvent être considérés comme des dieux. En réalité, ils sont également soutenus par Allah, l'Exalté, d'une autre manière, de sorte qu'ils ne sont pas non plus autonomes. Le fait qu'ils aient été créés et qu'ils vivront la mort, tout comme le reste de la création, suffit à nier leur divinité.

Un enfant biologique partagera toujours certaines caractéristiques avec ses parents. Mais dans le cas du Saint Prophète Jésus, que la paix soit sur lui, il ne partage aucune qualité avec Allah, l'Exalté. En fait, toutes ses caractéristiques sont partagées avec les autres humains. Il a été créé, il a été nourri et arrosé, il mourra et ressuscitera, comme tous les autres humains. Ses caractéristiques sont suffisantes pour nier la divinité.

Les Romains qui ont adopté le christianisme ont introduit dans leur foi le concept du Saint Prophète Jésus (sur lui la paix) comme divin, concept qu'ils ont emprunté à leur ancienne foi, le paganisme. Ils ont pris un Saint Prophète noble et béni (sur lui la paix) et l'ont associé à des fables et des mythes, tels que Zeus, Hercule et Oden. Il suffit d'un peu de bon sens pour comprendre qu'un être créé, soutenu par quelqu'un d'autre et qui peut mourir ne peut jamais être divin, car ces choses contredisent la qualité d'un être divin.

Comme l'indiquent les principaux versets dont il est question, Allah, l'Exalté, n'a pas besoin de prendre un enfant, car Il est le seul à posséder toute la création, quelque chose qui ne sera pas transmis à un autre. Une créature désire un enfant pour l'aider et la soutenir, en particulier dans les moments de faiblesse, et pour hériter de lui lorsqu'elle finit par mourir. Aucune de ces raisons ou d'autres raisons possibles pour prendre un enfant ne s'appliquent à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 116-117 :

« Ils disent : « Allah s'est donné un fils. » Gloire à Lui ! Mais à Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Tous Lui sont soumis. Créateur des cieux et de la terre. Lorsqu'Il décrète une chose, Il lui dit seulement : « Sois », et elle est.

Celui qui réfléchit sur les cieux et la terre et sur leur construction reconnaîtra clairement l'unicité d'Allah, l'Exalté. Si un simple bâtiment ne peut être construit correctement sans un constructeur, comment les systèmes parfaits dans les cieux et la terre, tels que le cycle de l'eau, la densité parfaite des océans et des mers, la densité parfaite de la terre, la distance parfaite entre le soleil et la terre et l'altitude parfaite de la terre, peuvent-ils être construits sans un Créateur ? De plus, s'il y avait plusieurs dieux, cela conduirait au chaos total pour la création, car chaque dieu désirerait quelque chose de différent. Chapitre 21 Al Anbiya, verset 22 :

« S'il y avait eu en eux [c'est-à-dire dans les cieux et la terre] des divinités en dehors d'Allah, ils auraient tous deux été ruinés... »

Par conséquent, comme l'indiquent les principaux versets discutés, une petite réflexion sur la création des cieux et de la terre suffit à nier la divinité de tous, sauf d'Allah, l'Exalté.

Allah, l'Exalté, a créé seul la création, y compris le Saint Prophète Jésus, que la paix et le salut soient sur lui. Allah, l'Exalté, soutient la création, décrète la mort pour eux et les ressuscitera afin de juger leurs actions, tout cela par un seul commandement, sois et cela est.

Pour conclure, les principaux versets démontrent comment et pourquoi les attributs de perfection sont spécifiques à Allah, l'Exalté, seul. Premièrement, tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre appartient à Allah, l'Exalté, seul. Deuxièmement, tout Lui est également soumis, volontairement ou non, ce qui signifie que rien ne peut contester Son autorité ou Son contrôle. Troisièmement, Il est le Créateur et le Soutien des cieux et de la terre. Quatrièmement, Son pouvoir de création est si puissant qu'Il n'a besoin d'aucun instrument ni d'aucun assistant. Il ordonne simplement une chose et elle se produit. Ces quatre qualités ne se trouvent chez personne d'autre qu'Allah, l'Exalté. S'Il avait une descendance, ils partageraient au moins une de ces qualités avec Lui, mais aucune créature ne peut ou ne possédera jamais aucune d'entre elles. En fait, même ceux qui Lui attribuent une descendance croient en cette vérité. Par conséquent, leur propre croyance contredit leur affirmation selon laquelle Il a une descendance.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 116-117 :

« ...Mais c'est à lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Tous lui sont soumis. Créateur des cieux et de la terre. Lorsqu'il décrète une chose, Il lui dit seulement : « Sois », et elle est.

D'une manière générale, ces versets rappellent aux musulmans que, comme Allah, l'Exalté, est le seul à avoir créé, à soutenir et à contrôler toute la création, comme personne ne peut échapper à Ses décrets et que nous nous y soumettons donc qu'ils le veuillent ou non, nous devons Lui obéir. Il est insensé de croire que l'on peut atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes tout en désobéissant à Allah, l'Exalté, le Créateur et le Contrôleur de toutes choses, y compris la demeure de la paix de l'esprit, le cœur spirituel. Si l'on réalise cette réalité, on Lui obéira sincèrement, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui ne parvient pas à concrétiser cette réalité désobéira à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Cela conduit au stress, aux ennuis et aux difficultés dans les deux mondes, même si l'on possède le monde entier, car on ne peut échapper au contrôle et au pouvoir d'Allah, l'Exalté. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 118-119

وَقَالَ الَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ لَوْلَا يُكَلِّمُنَا اللَّهُ أَوْ تَأْتِينَا آيَةٌ كَذَلِكَ قَالَ الَّذِينَ مِنْ
قَبْلِهِمْ مِثْلَ قَوْلِهِمْ تَشَبَّهَتْ قُلُوبُهُمْ قَدْ بَيَّنَّا الْآيَاتِ لِقَوْمٍ يُوقِنُونَ ﴿١١٨﴾

إِنَّا أَرْسَلْنَاكَ بِالْحَقِّ بَشِيرًا وَنَذِيرًا وَلَا تُسْأَلُ عَنْ أَصْحَابِ الْجَحِيمِ ﴿١١٩﴾

« Ceux qui ne savent pas disent : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-Il pas ?
» Ainsi parlaient ceux qui ont précédé eux, comme ils le faisaient dans
leurs paroles. Leurs cœurs sont semblables. Nous avons montré
clairement les signes à des gens qui sont certains.

Certes, Nous t'avons envoyé avec la vérité, comme annonciateur et
avertisseur. Et tu ne seras pas interrogé sur les gens de l'Enfer.

« Ceux qui ne savent pas disent : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-il pas ? » Ainsi parlaient ceux qui les ont précédés, comme ils le faisaient dans leurs paroles. Leurs cœurs se ressemblent. Nous avons montré clairement les signes à des gens qui sont certains. Nous t'avons envoyé avec la vérité, comme annonciateur et avertisseur. Et tu ne seras pas interrogé sur les gens de l'Enfer. »

Allah, l'Exalté, commence ces versets en critiquant l'ignorance et ses partisans. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 118 :

« Ceux qui ne savent pas disent... »

L'ignorance est une caractéristique détestable dans les domaines mondains et religieux car elle ne peut que conduire à l'égarement. Celui qui ne sait pas ce qui est bien fera toujours de mauvais choix dans la vie. En matière religieuse, l'ignorant commettra toujours des péchés par ses paroles et ses actes car il n'est pas conscient des péchés et de leurs conséquences. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'acquisition de la connaissance islamique est un devoir pour tous les musulmans. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. Il est important de noter que prétendre ignorer ses actes ne sera pas accepté devant le tribunal d'Allah, l'Exalté, car celui qui accepte l'Islam comme sa foi a accepté les devoirs et les responsabilités qui vont avec. Tout comme un conducteur titulaire d'un permis de conduire ne sera pas pardonné pour avoir prétendu ignorer, car il a accepté la responsabilité de connaître les règles de conduite, un musulman ne sera pas excusé le Jour du Jugement s'il prétend ignorer. Il faut donc s'efforcer d'acquérir et d'appliquer les

connaissances islamiques afin d'apprendre à gérer correctement chaque situation à laquelle on est confronté et à utiliser correctement chaque bienfait qui nous a été accordé, d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. C'est la seule façon d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 35 Fatir, verset 28 :

« ...Seuls parmi Ses serviteurs craignent Allah et sont doués de savoir... »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, l'ignorance ne peut qu'amener les gens à faire un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées, ce qui à son tour conduit à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 118 :

« Ceux qui ne savent pas disent : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-Il pas... » »

Comme l'indique clairement ce verset, les ignorants diront des choses insignifiantes. Allah, l'Exalté, a parlé à chaque personne indirectement à travers le Saint Coran. Converser directement avec Lui est un élément de l'invisible qui doit rester tel jusqu'au Jour du Jugement. Si les choses invisibles, comme l'Enfer et le Paradis, étaient révélées dans ce monde, y croire ne serait pas difficile et cela rendrait donc la foi vaine de sens, tout comme l'acceptation de la foi au Jour du Jugement par les non-musulmans sera vaine de sens. Un musulman doit donc tirer profit des paroles d'Allah, l'Exalté, c'est-à-dire du Saint Coran, en l'étudiant et en agissant en conséquence avant d'atteindre le moment où les choses invisibles lui seront révélées et où ses actions, comme le repentir sincère, ne lui seront plus utiles.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 118 :

« Ceux qui ne savent pas disent : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-Il pas ou ne nous vient-il pas un signe ? »... »

Pour dissuader les autres d'embrasser l'islam, les chefs des non-musulmans de la Mecque, et même les savants parmi les gens du Livre de Médine, exigeaient des miracles du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . La tradition d'Allah, l'Exalté, n'a jamais changé. Lorsqu'une nation ne croyait pas aux miracles qu'elle demandait, elle était détruite. En conséquence, Allah, l'Exalté, évitait d'exaucer leur requête par amour pour elle-même, car Il savait qu'elle n'accepterait pas la foi et qu'elle prétendrait simplement que ses yeux étaient ensorcelés. Par exemple, les non-musulmans de la Mecque demandèrent un jour au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, de transformer une montagne de la Mecque, le mont Safa, en or pour eux et d'éloigner les montagnes afin qu'ils puissent cultiver. Allah, l'Exalté, lui dit que c'était à lui de décider s'il accordait un répit et ignorait leurs demandes insensées ou s'il le souhaitait, Allah, l'Exalté, exaucerait leurs demandes. Mais s'ils ne croyaient pas à l'islam après cela, ils seraient complètement détruits, tout comme les nations précédentes qui avaient rejeté le miracle qu'elles avaient demandé. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a choisi de leur accorder un répit et d'ignorer leurs demandes insensées car il savait qu'ils continueraient à ne pas croire après cela. Allah, l'Exalté, a alors révélé le verset 59 du Saint Coran dans la sourate 17 Al Isra :

« Et rien ne Nous a empêché d'envoyer des signes [c'est-à-dire des miracles], sauf que les premiers peuples les ont niés. Et Nous avons donné

aux Tamouds la chamelle comme signe visible, mais ils lui ont fait du tort. Et Nous n'envoyons de signes qu'en guise d'avertissement. »

Ceci a été discuté dans l'imam Al Wahidi, Asbab Al Nuzul , 17:59, page 104.

Un jour, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, leur a montré un miracle, autre que le Saint Coran, afin de confirmer sa déclaration. Il leur a montré la division de la Lune. Même après ce signe évident, ils ont simplement prétendu qu'il avait trompé leurs yeux. C'est à ce moment-là que le chapitre 54 d'Al Qamar, versets 1 à 3, a été révélé :

« L'Heure est proche, et la lune s'est fendue. Et s'ils voient un signe, ils se détournent et disent : « C'est une magie passagère. » Et ils ont nié et suivi leurs passions. Mais à chaque affaire correspond un règlement. »

Ceci a été discuté dans la Vie du Prophète de l'Imam Ibn Kathir, Volume 2, Pages 77-78 et un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3637, discute également de cet événement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 118 :

« Ceux qui ne savent pas disent : « Pourquoi Allah ne nous parle-t-Il pas ? Et pourquoi un signe ne nous vient-il pas ? » Ainsi parlaient ceux qui ont précédé eux, comme leurs paroles. Leurs cœurs se ressemblent... »

Allah, le Très-Haut, souligne ensuite un concept important à comprendre. Lorsqu'une personne décide à l'avance qu'elle n'acceptera pas une idée ou un concept particulier, elle invente toujours de mauvaises excuses pour justifier son rejet de l'idée ou du concept. Telle a toujours été l'attitude de ceux qui abordent les situations après avoir déjà pris leur décision. Un musulman doit éviter cette attitude erronée et s'efforcer plutôt d'aborder chaque situation matérielle et religieuse avec un esprit ouvert, sans prédéterminer sa décision. Se comporter de cette manière lui permettra de faire le bon choix, un choix basé sur des preuves claires, la logique et le bon sens plutôt que sur ses désirs.

De plus, les dirigeants égarés d'une société, qui craignent de perdre leur position et leur influence avec l'arrivée de nouvelles idées et concepts, ont toujours fait de leur mieux pour dissuader les autres d'accepter la véracité de ces idées et concepts en posant des questions stupides. Les dirigeants des non-musulmans de la Mecque se comportaient de la même manière. Ils craignaient que l'islam ne leur enlève leur prestige et leur influence sociale et ne les force à contrôler leurs désirs. En conséquence, ils ont inventé des raisons stupides pour lesquelles les masses devraient rejeter l'islam. Un musulman doit éviter d'égarer les autres de cette manière car il encourt les mêmes péchés que ses disciples. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674. De plus, un

musulman doit éviter de suivre aveuglément les suggestions et les opinions des autres. Au lieu de cela, il doit évaluer chaque nouveau concept ou idée avec le bon sens, la logique et les preuves afin de déterminer s'il doit être accepté et mis en pratique. Cela s'applique à la fois aux questions mondaines et religieuses.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 118 :

« ...Ainsi parlaient ceux qui les ont précédés, selon leurs paroles. Leurs cœurs se ressemblent... »

Ce verset nous met également en garde contre le fait de ne pas apprendre de l'attitude et des actions de ceux qui nous ont précédés, et même de ceux qui vivent à notre époque. On peut facilement apprendre le bon chemin dans la vie en observant l'attitude et les choix des autres et les conséquences auxquelles ils ont été confrontés en raison de leurs choix. Par exemple, il n'est pas nécessaire d'être un génie pour apprendre que la paix de l'esprit ne réside pas dans les choses du monde, comme la richesse et la célébrité, car ceux qui possèdent ces choses sont confrontés à des problèmes mentaux constants, comme l'anxiété, le stress, la dépression, la toxicomanie et les tendances suicidaires. Par conséquent, il faut utiliser sa vision et tirer des leçons vitales des choix et des actions des autres afin de reconnaître et de suivre le bon chemin dans les questions mondaines et religieuses.

Allah, l'Exalté, explique ensuite que ceux qui s'approchent des enseignements de l'Islam avec un esprit clair et impartial reconnaîtront sa véracité sans avoir besoin d'être témoins de miracles comme le miracle intemporel : le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) sont des preuves suffisantes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 118 :

« ...Nous avons montré clairement les signes à des gens qui sont sûrs [de leur foi] ».

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a vécu quarante ans parmi les non-musulmans de la Mecque avant d'annoncer sa prophétie. Ils savaient donc très bien qu'il n'était ni un menteur ni un fou. En fait, ils l'appelaient ouvertement le véridique et le digne de confiance. Comme ils étaient les maîtres de la langue arabe, ils savaient très bien que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé, sinon ils auraient relevé le défi d'Allah, l'Exalté, de produire une seule déclaration qui corresponde au Saint Coran en termes d'élégance, d'utilité, de capacité à être facilement pratiquée par quiconque, indépendamment de ses connaissances, de son statut social, de son sexe, de son origine ethnique et de l'époque à laquelle il vit, et de sa capacité à résoudre tous les problèmes personnels, sociaux, familiaux et politiques auxquels la société pourrait être confrontée. Chapitre 10 Yunus, verset 38 :

« Ou disent-ils : « C'est lui [le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] qui l'a inventée ? » Dis : « Produisez donc une sourate pareille et invoquez qui vous pourrez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. »

Le fait qu'ils ne le pouvaient pas, et que personne d'autre ne le puisse, suffit à prouver l'origine divine du Saint Coran. Cela est indiqué dans le verset suivant. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 119 :

« En vérité, Nous t'avons envoyé avec la vérité, comme annonciateur et avertisseur... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 118 :

« ...Nous avons montré clairement les signes à des gens qui sont sûrs [de leur foi] ».

On peut aussi accepter la véracité de l'Islam en réfléchissant simplement aux signes contenus dans la création des cieux et de la terre. Chapitre 3 Ali Imran, verset 119 :

« ... et réfléchissez à la création des cieux et de la terre, [en disant] : « Notre Seigneur, Tu n'as pas créé cela sans but. Exalté sois-Tu [au-dessus d'une telle chose] ; protège-nous donc du châtement du Feu. » »

Celui qui réfléchit à la création des cieux et de la terre avec un esprit ouvert conclura sans aucun doute à l'existence d'un seul Dieu, Allah, l'Exalté, et à la venue du Jour du Jugement. Si un seul bâtiment ne peut être créé correctement sans un constructeur, comment les systèmes parfaits au sein des cieux et de la terre pourraient-ils être créés sans un Créateur ? Tels que la distance parfaite de la Terre au Soleil, la densité parfaite des océans, qui permet à la vie marine de prospérer en leur sein tandis que d'énormes navires naviguent sur eux, la composition parfaite de la Terre, qui permet à des plantes fragiles de pousser sur elle tandis que d'énormes bâtiments peuvent y être construits et le système parfait du cycle de l'eau qui fournit à la création une eau pure et propre. Quelque chose de aléatoire ne peut jamais conduire à autant de systèmes parfaits. S'il y avait plusieurs dieux, alors chaque dieu désirerait quelque chose de différent, ce qui conduirait au chaos pour la création. Comme ce n'est pas évident, cela indique clairement qu'il ne peut y avoir qu'un seul Dieu, Allah, l'Exalté. Les systèmes parfaits qui existent dans les cieux et sur la terre, dont certains ont été mentionnés plus haut, sont tous parfaitement équilibrés, de sorte que la création en bénéficie. La principale chose qui a été laissée en déséquilibre jusqu'à présent dans la création, ce sont les actions des gens. Celui qui fait le bien ne reçoit pas sa pleine récompense dans ce monde, pas plus que celui qui fait le mal ne reçoit sa pleine punition. Il est illogique d'accepter que Celui qui a créé d'innombrables systèmes équilibrés dans l'univers laisse les actions des gens en déséquilibre. Par conséquent, un jour doit venir où les actions de l'humanité seront équilibrées, à savoir le Jour du Jugement. De plus, la vérité est que sans le Jour du Jugement, la vie dans ce monde n'a aucun sens, car tout ce qu'il contient est imparfait et peu importe ce que l'on obtient, on en sera finalement séparé par le passage du temps ou par la mort. L'existence dans ce monde serait donc

inutile et dénuée de sens sans le Jour du Jugement et l'au-delà, car on n'aurait pas d'objectif plus élevé, parfait et permanent auquel aspirer.

Comme l'indique la fin du verset 118, celui qui s'approche des signes d'Allah, l'Exalté, avec un esprit ouvert, obtiendra la certitude de la foi. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 118 :

« ...Nous avons montré clairement les signes à des gens qui sont sûrs [de leur foi] ».

La certitude de la foi permet à l'individu de rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). En revanche, celui qui n'apprécie pas les signes d'Allah, l'Exalté, Lui désobéira facilement, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, chaque fois que ses désirs sont contredits par les enseignements de l'Islam.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 119 :

« En vérité, Nous t'avons envoyé avec la vérité... »

Celui qui se détourne de la vérité et l'ignore, c'est-à-dire du Saint Coran et des hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), sera inévitablement abandonné au mensonge. Comme le mensonge est instable et imparfait, on n'obtiendra jamais la paix de l'esprit et le succès dans ce monde ou dans l'autre grâce à lui. Chapitre 10 Yunus, verset 32 :

« Car c'est Allah, votre Seigneur, la Vérité. Et qu'y a-t-il au-delà de la vérité, sinon l'égarement ? Comment donc vous en détournez-vous ? »

Par conséquent, si l'on désire la paix de l'esprit et le succès, il faut s'en tenir à la vérité, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). De plus, il faut s'en tenir à ces deux sources de guidance et éviter toutes les autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à de bonnes actions. Plus on agit en fonction d'autres sources de connaissance religieuse, moins on agit en fonction de la vérité révélée par Allah, l'Exalté, ce qui conduit à son tour à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 119 :

« En vérité, Nous t'avons envoyé avec la vérité, comme annonciateur et avertisseur... »

Il est important de noter qu'une personne ne tirera aucun bénéfice des avertissements ou des bonnes nouvelles tant qu'elle n'agira pas en conséquence. Tout comme un conducteur ne tirera aucun bénéfice des avertissements de danger sur une route s'il les ignore, le musulman qui ignore les avertissements et les bonnes nouvelles discutés dans les enseignements islamiques ne tirera aucun bénéfice de ces avertissements. Il faut donc s'efforcer d'apprendre et d'agir en fonction du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), afin d'utiliser correctement les bénédictions qui lui ont été accordées. Cela lui permettra de bénéficier des avertissements et des bonnes nouvelles donnés par les enseignements islamiques dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, s'ils ignorent ces avertissements et ces bonnes nouvelles, ils feront un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées. Cela les amènera à vivre ce dont ils ont été avertis et ils perdront les choses dont ils ont reçu la bonne nouvelle. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 119 :

« En vérité, Nous t'avons envoyé avec la vérité, comme annonciateur et avertisseur... »

Cela indique également que l'islam est une religion d'équilibre. Dans ce cas, l'équilibre entre la peur du châtiment et l'espoir de la récompense dans les deux mondes. Il est important d'adopter un équilibre entre ces deux extrêmes, car la peur éloigne l'individu des péchés et l'espoir pousse l'individu vers les bonnes actions. En revanche, adopter l'un plutôt que l'autre mène à l'égarement. Par exemple, celui qui n'a que la peur peut très bien abandonner ses efforts pour obéir à Allah, l'Exalté, car il a perdu tout espoir de salut. Et celui qui n'adopte que l'espoir peut très bien adopter un vœu pieux, qui n'a aucune valeur en islam. Cela signifie qu'il persistera dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, tout en croyant qu'il sera pardonné, car la miséricorde d'Allah, l'Exalté, est infinie. L'espoir est toujours lié à l'obéissance à Allah, l'Exalté, qui implique d'éviter les péchés et de s'efforcer d'accomplir de bonnes actions. Cette différence entre

l'espoir et le vœu pieux a été expliquée dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459.

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a rempli son devoir de transmettre les enseignements de l'Islam et de donner à l'humanité le modèle parfait à imiter. Il ne sera donc pas tenu responsable de ceux qui ont choisi d'ignorer le message avec lequel il a été envoyé. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 119 :

« ... et on ne vous demandera pas de compte sur les gens de l'Enfer. »

En règle générale, il ne faut pas se comporter comme un tyran en imposant aux autres des conseils judicieux, que ce soit dans le domaine religieux ou dans le domaine profane. Il faut plutôt présenter la vérité aux autres selon la logique, le bon sens et les preuves, et faire de son mieux pour agir en conséquence afin de montrer l'exemple aux autres, puis laisser les gens faire leur propre choix, qu'ils fassent le bon ou le mauvais choix.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 120

وَلَنْ تَرْضَىٰ عَنْكَ الْيَهُودُ وَلَا النَّصَارَىٰ حَتَّىٰ تَتَّبِعَ مِلَّتَهُمْ قُلْ إِنَّ هُدَىٰ اللَّهِ هُوَ الْهُدَىٰ وَلَئِنْ
اتَّبَعْتَ أَهْوَاءَهُمْ بَعْدَ الَّذِي جَاءَكَ مِنَ الْعِلْمِ مَا لَكَ مِنَ اللَّهِ مِن وَلِيٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿١٢٠﴾

« Et les juifs et les chrétiens ne vous approuveront pas tant que vous ne suivrez pas leur religion. Dis : « Certes, la direction d'Allah est la seule direction. » Si vous suiviez leurs passions après ce que vous avez appris comme science, vous n'auriez contre Allah ni protecteur ni secoureur. »

« Et les juifs et les chrétiens ne vous approuveront pas tant que vous ne suivrez pas leur religion. Dis : « Certes, la direction d'Allah est la seule direction. » Si vous suiviez leurs passions après ce que vous avez appris comme science, vous n'auriez contre Allah ni protecteur ni secoureur. »

Dans ce verset, Allah, l'Exalté, indique une réalité universelle, que chaque personne doit comprendre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 120 :

« Et jamais les Juifs et les Chrétiens ne vous approuveront tant que vous ne suivrez pas leur religion... »

Chaque fois qu'une personne choisit une voie licite différente de celle des autres, que ce soit dans les domaines mondains ou religieux, elle sera toujours critiquée par les autres, en particulier par ses proches, qui devraient être les premiers à la soutenir dans son cheminement. En ce qui concerne ce verset, les savants parmi les gens du Livre auraient dû être les premiers à soutenir les musulmans car ils étaient pleinement conscients de la véracité de l'Islam, car le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) avaient été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les gens critiquent ceux qui empruntent un chemin différent du leur car cela leur donne l'impression que leur propre chemin est mauvais. Mais, dans la plupart des cas, ce sentiment est déplacé, car la personne choisit un autre chemin uniquement parce qu'elle pense que ce serait une meilleure option pour elle. Cela se produit souvent lorsqu'un musulman décide de faire plus d'efforts pour apprendre et mettre en pratique les enseignements de l'islam. Si ses proches ne partagent pas son attitude, ils le critiqueront pour ne pas rester sur son chemin. C'est l'une des raisons pour lesquelles chaque Saint Prophète (sur lui la paix et le salut) a été critiqué par sa société, car il a présenté aux gens un chemin nouveau et supérieur. Dans de tels cas, un musulman doit rester ferme dans son choix, tant qu'il est licite, et ne pas se laisser entraver par les critiques non constructives des autres. Cela est encore plus important en matière de foi. On ne doit jamais se laisser dissuader d'apprendre et de mettre en pratique les enseignements de l'islam par les critiques non constructives des autres, car c'est la seule façon d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Ce fait a été indiqué dans le verset principal en discussion. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 120 :

« Et les juifs et les chrétiens ne vous approuveront pas tant que vous n'aurez pas suivi leur religion. Dis : « Certes, la bonne direction est celle d'Allah. »... »

En général, il faut comprendre que le but de la vie n'est pas de plaire aux autres, mais de plaire à son Créateur et Seigneur, Allah, le Très-Haut. S'ils s'efforcent de plaire aux gens, ils n'y parviendront jamais, car les gens sont extrêmement difficiles à satisfaire en raison de leur nature inconstante et, par conséquent, ils ne parviendront pas à plaire à Allah, le Très-Haut, ce qui à son tour mènera à des problèmes dans les deux mondes. Alors que celui qui s'efforce d'accomplir son objectif de plaire à Allah, le Très-Haut, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), obtiendra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, même si les gens ne sont pas satisfaits de lui.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 120 :

« Et les juifs et les chrétiens ne vous approuveront pas tant que vous n'aurez pas suivi leur religion. Dis : « Certes, la bonne direction est celle d'Allah. »... »

La guidance d'Allah, l'Exalté, est le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Il est important de noter que la guidance ne profite à quelqu'un que s'il agit en conséquence. Le simple fait de posséder la connaissance d'un chemin ne lui permettra pas d'atteindre sa destination. Il doit agir en fonction de cette connaissance pour être guidé vers sa destination. De même, il faut apprendre et agir en fonction des enseignements islamiques pour parvenir à la bonne guidance. Le simple fait de posséder la connaissance islamique sans actions ne conduit pas à la bonne guidance, pas plus que la récitation du Saint Coran sans compréhension. De plus, ce verset indique clairement que la bonne guidance ne s'obtient que par l'intermédiaire des deux sources de guidance. Par conséquent, il faut éviter toutes les autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à de bonnes actions, car plus on agit en fonction d'autres sources, moins on agira en fonction des deux sources de guidance, ce qui à son tour conduit à l'égarement. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606. Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a averti que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 120 :

« ...Dis : « *En vérité, la direction d'Allah est la seule direction.* »... »

Cela indique également qu'il est impossible d'obtenir la bonne direction dans toutes les situations, qu'elles soient difficiles ou faciles, sans étudier et mettre en pratique le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). L'oubli de cette réalité est l'une des principales raisons pour lesquelles de nombreux musulmans, qui accomplissent leurs devoirs fondamentaux, ne parviennent toujours pas à obtenir la bonne direction dans leurs affaires. En conséquence, ils ne parviennent pas à surmonter avec succès les défis de la vie, ce qui entraîne à son tour une perte de la paix de l'esprit.

Allah, l'Exalté, nous dit clairement que toute voie autre que le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) ne repose que sur les désirs des gens. Cela est tout à fait évident lorsque l'on réfléchit à la façon dont les gens qui prétendent croire en une religion particulière vivent une vie basée sur leurs propres désirs tout en se revêtant du vêtement de la droiture à travers quelques rituels religieux mondains qui n'ont aucun impact sur la façon dont ils utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées tout au long de leurs activités quotidiennes. Même ceux qui ne suivent pas une religion particulière ne suivent que ce qui répond à leurs désirs, tels que les médias sociaux, la mode et la culture. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 120 :

« Et les Juifs et les Chrétiens ne t'approuveront jamais tant que tu ne suivras pas leur religion... Si tu suivais leurs passions après ce que tu as reçu comme science, tu n'aurais contre Allah ni protecteur ni secoureur. »

L'existence dans ce monde se compose donc de deux chemins. Le chemin de la paix de l'esprit et du succès dans les deux mondes, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Comme Allah, l'Exalté, contrôle seul toutes choses, y compris la demeure de la paix de l'esprit, le cœur spirituel, Il décide seul de qui l'obtient. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Tous les autres chemins de la vie consistent uniquement à suivre ses propres désirs ou ceux des autres. Cela amènera l'individu à faire un

mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, ce qui à son tour mènera à des problèmes et des difficultés dans les deux mondes.
Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 120 :

« ...Si vous suiviez leurs passions après ce que vous avez reçu comme science, vous n'auriez contre Allah ni protecteur ni secoureur. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 121

الَّذِينَ آتَيْنَاهُمُ الْكِتَابَ يَتْلُونَهُ حَقَّ تِلَاوَتِهِ أُولَٰئِكَ يُؤْمِنُونَ بِهِ ۚ وَمَن يَكْفُرْ بِهِ ۚ فَأُولَٰئِكَ هُمُ
الْخَاسِرُونَ ﴿١٢١﴾

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le lisent fidèlement. Ceux-là y croient. Et quiconque n'y croit pas, ceux-là sont les perdants. »

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le lisent fidèlement. Ceux-là y croient. Et quiconque n'y croit pas, ceux-là sont les perdants. »

Les gens du Livre ont été mentionnés dans les versets précédents et sont mentionnés dans les derniers, il se peut donc que ce verset s'adresse également à eux. Dans ce cas, Allah, l'Exalté, comme d'habitude, indique clairement que tous les membres des gens du Livre, qu'il a critiqués, ne se sont pas comportés de la même manière. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 121 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le récitent fidèlement... »

Cela montre l'importance d'éviter de critiquer un groupe entier en fonction des actions de certains de ses membres. Se comporter de cette manière mène facilement à la discrimination, comme le racisme. Au contraire, chaque personne doit être jugée en fonction de ses propres actions. Une organisation ou un groupe entier ne peut être critiqué que s'il existe des preuves évidentes que tous les membres se comportent de la même manière.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 121 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le lisent fidèlement . Ce sont eux qui y croient... »

Que ce verset se réfère à certains membres du peuple du Livre et de la Torah ou aux musulmans et au Saint Coran, dans tous les cas, réciter correctement un livre divin va bien au-delà de sa simple lecture. Le mot arabe pour récitation signifie en fait suivre, c'est-à-dire suivre pratiquement. Réciter véritablement les écritures divines signifie donc comprendre et agir selon ses enseignements. Le problème de la simple lecture du Saint Coran sans compréhension ni action ne conduit qu'à contredire ce que l'on récite par ses actes. Cela ne peut pas être défini comme une croyance au Saint Coran. Ce verset signifie également qu'ils appliquent correctement les enseignements du Saint Coran dans leur vie. Cela signifie qu'ils évitent de l'interpréter intentionnellement de manière erronée afin de justifier la satisfaction de leurs désirs matériels. Malheureusement, une forme de cela peut même se produire parmi les érudits dont la loyauté aveugle envers leur école de pensée et leurs enseignants les encourage à interpréter le Saint Coran afin de l'adapter à leur école de pensée au lieu de l'interpréter avec un esprit impartial et ouvert. Il est important pour un musulman de faire preuve de respect envers ses professeurs et ses pairs, mais sa loyauté ne doit aller qu'à Allah, l'Exalté, et à Son Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela lui permettra d'interpréter le Saint Coran correctement et de manière impartiale, tout comme l'ont fait les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux.

Ceux qui évitent de comprendre et d'appliquer le Saint Coran ou ceux qui l'interprètent intentionnellement de manière erronée ne croient donc pas en lui correctement. C'est comme s'ils croyaient au Saint Coran par leurs paroles mais pas par leurs actes. En conséquence, ils contredisent les

enseignements du Saint Coran lorsqu'ils abusent des bienfaits qui leur ont été accordés. Cela ne mène qu'à des ennuis et des difficultés dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 121 :

« ... Et quiconque n'y croit pas, ceux-là sont les perdants. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Le musulman doit donc accepter et agir selon le Saint Coran selon les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), afin d'atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, même si ses enseignements contredisent ses désirs. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Ils doivent l'accepter et agir en conséquence, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin, sachant que c'est ce qui est le mieux pour lui, même s'il lui est prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 122-123

يَبْنَیْ إِسْرَءِیْلَ اذْكُرُوا نِعْمَتِیَ الَّتِیْ اَنْعَمْتُ عَلَیْكُمْ وَاَنْیْ فَضَّلْتُكُمْ عَلَی الْعَالَمِیْنَ ﴿١٢٢﴾

وَاتَّقُوا یَوْمًا لَا تَجْزِیْ نَفْسٌ عَنْ نَفْسٍ شَیْئًا وَلَا یُقْبَلُ مِنْهَا عَدْلٌ وَلَا تَنْفَعُهَا شَفْعَةٌ وَلَا هُمْ یُنصَرُونَ



« Ô Enfants d'Israël, souvenez-vous de la faveur que je vous ai accordée
et du fait que je vous ai préférés aux autres mondes.

Et redoutez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune
compensation ne sera acceptée d'elle, où aucune intercession ne lui sera
utile et où elles ne seront pas secourues.

« Ô Enfants d'Israël ! Souvenez-vous du bienfait que Je vous ai accordé et du fait que Je vous ai préférés aux autres mondes. Et craignez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune compensation ne sera acceptée d'elle, où aucune intercession ne lui sera utile et où elles ne seront pas secourues. »

Allah, l'Exalté, invite ensuite les gens du Livre à accepter l'Islam en leur rappelant les innombrables bienfaits qu'Il leur a accordés, tels que la Torah, la Bible et les nombreux Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, qui leur ont été envoyés. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 122 :

« Ô Enfants d'Israël, souvenez-vous de la faveur que je vous ai accordée et du fait que je vous ai préférés aux autres mondes. »

Au lieu de montrer leur gratitude envers Allah, l'Exalté, ce qui dans ce cas aurait consisté à accepter l'Islam car ils ont clairement reconnu sa véracité puisque le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) ont tous deux été mentionnés dans leurs écritures divines, la majorité d'entre eux ont quand même rejeté l'Islam. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Ils savaient que l'Islam les encouragerait à utiliser correctement les bénédictions qui leur avaient été accordées et comme cela contredisait leurs désirs, la majorité des gens du Livre rejetèrent l'Islam bien qu'ils en reconnussent la véracité. Ils ne pouvaient pas non plus accepter de suivre le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qui n'était pas de leur lignée, les enfants d'Israël. Comme ils prétendaient que leur supériorité sur l'humanité était basée uniquement sur leur lignée, accepter et suivre le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , contredirait clairement leur fausse croyance. Ils ne pouvaient pas vivre avec cela.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 122 :

« Ô Enfants d'Israël, souvenez-vous de la faveur que je vous ai accordée et du fait que je vous ai préférés aux autres mondes. »

En règle générale, le musulman doit éviter de suivre les traces des gens du Livre en ne manifestant pas de gratitude envers Allah, l'Exalté. La gratitude consiste à adopter une bonne intention dans toutes ses actions afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Un signe de cela est qu'il n'attend ni n'espère aucune rétribution de la part des gens. La gratitude par la langue consiste à dire ce qui est bien ou à rester silencieux. La gratitude par les actes consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et dans les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 122 :

« Ô Enfants d'Israël, souvenez-vous de la faveur que je vous ai accordée et du fait que je vous ai préférés aux autres mondes. »

En outre, Allah, l'Exalté, a favorisé les enfants d'Israël par rapport au reste de l'humanité en les désignant comme Ses représentants sur Terre. Ils étaient censés mettre en œuvre ses enseignements divins dans leur vie et se comporter comme le modèle parfait pour le reste de l'humanité. Mais comme ils n'ont pas réussi à le faire, leur rôle leur a été retiré et transféré aux musulmans. Chapitre 3 Alee Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure communauté qui ait été créée [en guise d'exemple] pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah... »

Mais comme l'indique ce verset, les musulmans ne rempliront leur devoir de représentants d'Allah, l'Exalté, que s'ils apprennent et mettent en pratique les enseignements de l'Islam, en utilisant ainsi correctement les bénédictions qui leur ont été accordées. Cela leur permettra de se comporter comme des modèles parfaits que le reste de l'humanité pourra imiter. Comme l'indique le verset suivant, aucun musulman n'échappera aux conséquences de son manquement à ce devoir le Jour du Jugement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 123 :

« Et craignez le jour où aucune âme ne suffira plus à une autre âme... »

Tout comme un roi renverrait son ambassadeur pour ne pas avoir représenté correctement son royaume, chaque musulman devra faire face aux conséquences s'il ne parvient pas à remplir son devoir de représentant d'Allah, l'Exalté.

Allah, l'Exalté, a ensuite averti les gens du Livre, et par extension les musulmans, que leurs fausses croyances concernant le Jour du Jugement ne les sauveraient pas du châtement s'ils n'acceptaient pas et n'agissaient

pas selon les enseignements de l'Islam. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 123 :

« Et redoutez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune compensation ne sera acceptée d'elle, où aucune intercession ne lui sera utile et où elles ne seront pas secourues. »

En réalité, celui qui ne met pas en pratique le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , faisant ainsi un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées, sera puni dans ce monde s'il ne se repent pas. Les bénédictions mêmes qui lui ont été accordées, telles que sa richesse et sa famille, deviendront pour lui une source de stress, d'anxiété et de dépression. En conséquence, cette personne passera d'un problème mental à l'autre même si elle a le monde à ses pieds. Elle pourra connaître des moments de divertissement et de plaisir, mais ils ne dureront pas longtemps et, dans l'ensemble, elle mènera une vie pleine de stress. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Mais comme ce châtiment terrestre est souvent subtil, les gens ne parviennent pas à reconnaître leur désobéissance à Allah, l'Exalté, comme étant la source de leurs problèmes. Alors que la cause de leur châtiment au Jour du Jugement leur sera clairement expliquée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 123 :

« Et redoutez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune compensation ne sera acceptée d'elle, où aucune intercession ne lui sera utile et où elles ne seront pas secourues. »

Les gens du Livre, ainsi que de nombreux musulmans d'aujourd'hui, ont adopté une croyance déformée concernant le Jour du Jugement. Ils croient qu'étant les favoris d'Allah, l'Exalté, ils échapperont d'une manière ou d'une autre au châtiment pour leur désobéissance persistante. Chapitre 5 Al Maidah, verset 18 :

« Mais les Juifs et les Chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Dis : « Alors pourquoi vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous êtes plutôt des êtres humains parmi ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut... »

Croire à une telle chose est un manque de respect envers Allah, le Très-Haut, car cela impliquerait qu'Il ne traiterait pas les gens de manière égale le Jour du Jugement. Cette croyance absurde contredit la justice et l'équité d'Allah, le Très-Haut. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 21 :

« Ou ceux qui commettent le mal, pensent-ils que Nous les rendrons semblables à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, et que Nous les rendrons égaux dans la vie et dans la mort ? Quel mal ils jugent ! »

Leurs croyances erronées sur le Jour du Jugement comprennent la croyance qu'ils vont d'une manière ou d'une autre blâmer quelqu'un d'autre pour leur égarement afin d'échapper au châtement. Mais Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que même blâmer le Diable ne sera pas accepté, car chaque personne est responsable de ses propres choix et actions et devra donc en assumer les conséquences. Chapitre 14 Ibrahim, verset 22 :

« Et le Diable dira, une fois l'affaire conclue : « Certes, Allah vous avait promis la vérité. Et je vous ai promis, mais je vous ai trahis. Mais je n'avais

sur vous aucun pouvoir, si ce n'est que je vous ai appelés, et vous m'avez répondu. Ne me blâmez donc pas, mais blâmez-vous vous-mêmes... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 123 :

« Et craignez le jour où aucune âme ne suffira plus à une autre âme... »

Une autre croyance erronée concernant le Jour du Jugement est celle qui consiste à croire que l'on se rattrapera d'une manière ou d'une autre pour sa désobéissance à Allah, le Très-Haut, le Jour du Jugement. Par exemple, beaucoup prétendent qu'ils feront la paix avec Allah, le Très-Haut, le Jour du Jugement. Mais c'est une chose qui ne sera jamais acceptée par Allah, le Très-Haut, car faire la paix avec Lui doit se faire dans ce monde par Son obéissance sincère. Chapitre 30 Ar Rum, verset 57 :

« Ce jour-là, leur excuse ne profitera pas à ceux qui ont fait du tort, et on ne leur demandera pas d'apaiser [Allah]. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 123 :

« Et craignez le Jour où aucune âme ne suffira plus à une autre âme, et où aucune compensation ne sera acceptée d'elle... »

Une autre croyance erronée concernant le Jour du Jugement est que l'on croit que quelqu'un d'autre va nous sauver par l'intercession. Même si l'intercession du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, est un fait et a été évoquée dans de nombreux hadiths, comme celui trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4308, néanmoins, même avec son intercession, certains musulmans iront quand même en Enfer et un moment en Enfer est vraiment insupportable. De plus, celui qui persiste dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, et espère l'intercession au Jour du Jugement doit craindre de perdre sa foi avant de quitter ce monde. Dans ce cas, aucune intercession ne sera acceptée en sa faveur. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. Tout comme une plante mourra si elle ne reçoit pas de nourriture, comme de l'eau, ainsi la foi d'une personne peut bien mourir si elle ne la nourrit pas par des actes d'obéissance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 123 :

« ...aucune intercession ne lui servira à rien, et ils ne seront pas secourus. »

L'une des principales raisons pour lesquelles les horreurs du Jour du Jugement et de l'Enfer sont décrites dans le Saint Coran et dans les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) est de

supprimer les croyances erronées que les gens ont adoptées à leur égard. Lorsque l'on possède des croyances erronées à l'égard du Jour du Jugement, cela ne peut que nous encourager à adopter des vœux pieux qui sont toujours liés à la persistance de la désobéissance à Allah, l'Exalté. Alors que, comprendre la vraie nature du Jour du Jugement encouragera l'individu à se repentir sincèrement et à persister dans l'obéissance à Allah, l'Exalté. Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de rechercher le pardon d'Allah, l'Exalté, et de quiconque a été lésé, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, on doit sincèrement promettre d'éviter de commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tous les droits qui ont été violés à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. L'obéissance à Allah, l'Exalté, implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui soit agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 123 :

« Et redoutez le jour où aucune âme ne suffira à une autre âme, où aucune compensation ne sera acceptée d'elle, où aucune intercession ne lui sera utile et où elles ne seront pas secourues. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 124

❁ وَإِذِ ابْتَلَىٰ إِبْرَاهِيمَ رَبُّهُ بِكَلِمَاتٍ فَأَتَمَّهُنَّ قَالَ إِنِّي جَاعِلُكَ لِلنَّاسِ إِمَامًا قَالَ وَمِنْ ذُرِّيَّتِي قَالَ لَا

يَنَالُ عَهْدِي الظَّالِمِينَ ﴿١٢٤﴾

« Et quand Abraham fut éprouvé par son Seigneur par des paroles [des ordres] et qu'il les accomplit, [Allah] dit : « Certes, Je ferai de toi un guide pour les gens. » [Abraham] dit : « Et parmi ma descendance ? » [Allah] dit : « Mon engagement ne s'étend pas aux injustes. »

« Et quand Abraham fut éprouvé par son Seigneur par des paroles [des ordres] et qu'il les accomplit, [Allah] dit : « Certes, Je ferai de toi un guide pour les gens. » [Abraham] dit : « Et parmi ma descendance ? » [Allah] dit : « Mon engagement ne s'étend pas aux injustes. »

Le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, est souvent mentionné dans le Saint Coran car il est l'ancêtre des adorateurs d'idoles de la Mecque et des gens du Livre, qui vivaient principalement à Médine. Allah, l'Exalté, souligne à plusieurs reprises comment le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, adhéraient strictement à l'obéissance à Allah, l'Exalté, en tout temps, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements divins. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 124 :

« Et quand Abraham fut éprouvé par son Seigneur par des paroles [des commandements] et qu'il les accomplit... »

Il s'agit d'une critique directe des idolâtres de la Mecque et des gens du Livre qui étaient extrêmement fiers d'être les descendants du Saint Prophète Ibrahim, bien qu'ils ne se soient pas comportés comme lui et aient persisté dans la désobéissance à Allah, l'Exalté. En fait, les deux groupes ont même prétendu défendre l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, bien qu'ils le méprisaient tous deux clairement. Leur désobéissance a atteint son point culminant lorsqu'ils ont rejeté l'Islam tout en reconnaissant sa véracité. Les idolâtres de la Mecque ont passé 40 ans avec le Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, avant qu'il n'annonce la

prophétie et savaient donc qu'il n'était pas un menteur. Et comme ils étaient maîtres de la langue arabe, ils savaient que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé. Les savants parmi les gens du Livre ont reconnu le Saint Coran car ils connaissaient son auteur, Allah, l'Exalté, et ils ont reconnu la véracité de l'Islam car le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) ont été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Les musulmans doivent éviter de suivre les traces de ces deux groupes en se vantant d'être les disciples du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), tout en ne le suivant pas dans la pratique et en ne respectant pas son obéissance constante et sincère à Allah, l'Exalté. Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le

salut). C'est ainsi que l'on suit les traces de tous les Saints Prophètes (sur eux la paix et le salut) et que l'on réussit l'épreuve de ce monde.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 124 :

« Et quand Abraham fut éprouvé par son Seigneur par des paroles [des commandements] et qu'il les accomplit... »

En outre, ce verset rappelle également aux musulmans que ce monde est un lieu de tests et d'épreuves, et que personne n'y échappe, pas même les saints prophètes (sur eux la paix). Se souvenir de ce fait aidera à rester patient en période d'épreuves. La patience implique d'éviter de se plaindre par ses paroles et ses actes et de rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les enseignements islamiques. On peut rester patient quand on comprend, par la connaissance et la certitude, que tout ce qu'Allah, l'Exalté, choisit est le meilleur pour nous, même si l'on ne reconnaît pas la sagesse derrière Ses choix. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Quand une personne ajoute la certitude de la foi à sa patience, elle se verra accorder un leadership spirituel, tout comme le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, l'a reçu. Chapitre 32 As Sajdah, verset 24 :

« Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient selon Notre ordre, lorsqu'ils étaient endurants et convaincus de Nos signes. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 124 :

« Et quand Abraham fut éprouvé par son Seigneur par des paroles [c'est-à-dire des ordres] et qu'il les accomplit, [Allah] dit : « Certes, Je ferai de toi un guide pour les gens. »... »

La certitude de la foi s'acquiert lorsque l'on apprend et agit en fonction de la connaissance divine. Cela permet à l'individu de croire en Allah, l'Exalté, sur la base de preuves évidentes au lieu de suivre aveuglément les autres. Plus une personne possède une certitude de foi, plus elle adhérera à l'obéissance à Allah, l'Exalté, dans les moments de facilité comme dans les moments difficiles. Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements divins.

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite la grande sincérité dont le Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) faisait preuve envers ses descendants, car il souhaitait qu'ils soient bien guidés et guident les autres sur le droit chemin en devenant les représentants d'Allah, l'Exalté, sur Terre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 124 :

« Et quand Abraham fut éprouvé par son Seigneur par des paroles [des ordres] et qu'il les accomplit, [Allah] dit : « Certes, Je ferai de toi un guide pour les gens. » [Abraham] dit : « Et parmi mes descendants ? »... »

Le musulman doit donc posséder ce type de sincérité envers les autres et le prouver par des actes en apprenant et en mettant en pratique les enseignements de l'Islam afin qu'ils remplissent leur rôle de représentant d'Allah, l'Exalté, sur Terre et deviennent un modèle pour les générations futures, tout comme le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, l'a fait, puis en enseignant à la génération suivante l'importance d'apprendre et d'agir selon les connaissances islamiques afin qu'ils remplissent eux aussi leur rôle de représentants d'Allah, l'Exalté, sur Terre. C'est seulement par cette méthode qu'il remplira son devoir envers Allah, l'Exalté, et envers les autres, comme la jeune génération. Celui qui remplit son devoir de cette manière obtiendra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Or, celui qui ne s'acquitte pas de son devoir envers Allah, le Très-Haut, et les autres, et persiste à Lui désobéir en faisant un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés, n'obtiendra ni la paix de l'esprit ni le succès. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 124 :

« ... [Allah] dit : « Je ferai de toi un guide pour les gens. » [Abraham] dit : « Et parmi mes descendants ? » [Allah] dit : « Mon engagement ne s'étend pas aux injustes. »

Et le chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 124 :

« ... [Allah] dit : « Je ferai de toi un guide pour les gens. » [Abraham] dit : « Et parmi mes descendants ? » [Allah] dit : « Mon engagement ne s'étend pas aux injustes. »

Allah, l'Exalté, a également averti les idolâtres de la Mecque et les gens du Livre que le fait d'être apparenté au Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) ne suffisait pas pour obtenir le succès dans les deux mondes, car les deux groupes prétendaient qu'en tant que ses descendants, ils obtiendraient le succès dans les deux mondes, quelles que soient leurs actions. Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que la lignée ne profitera à personne tant qu'il n'obéira pas pratiquement à Allah, l'Exalté, tout comme l'avait fait leur ancêtre vertueux. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). En fait, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a clairement indiqué que la lignée d'une personne n'élèvera pas son rang dans l'au-delà si elle manque de bonnes actions. Ceci a été averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2945. De plus, croire que la lignée de quelqu'un lui donne l'immunité contre la punition est un grand manque de respect envers Allah, l'Exalté, car cela remet en cause Sa justice et Son équité.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 125

وَإِذْ جَعَلْنَا الْبَيْتَ مَثَابَةً لِّلنَّاسِ وَأَمْنًا وَاتَّخِذُوا مِن مَّقَامِ إِبْرَهِيمَ مُصَلًّى وَعَهِدْنَا إِلَىٰ إِبْرَهِيمَ
وَإِسْمَاعِيلَ أَن طَهِّرَا بَيْتِيَ لِلطَّائِفِينَ وَالْعَاكِفِينَ وَالرُّكَّعِ السُّجُودِ ﴿١٢٥﴾

« Et [rappelez-vous] quand Nous fîmes de la Maison [la Kaaba] un lieu de retour pour les gens et un lieu de sécurité. Et faites de la place d'Abraham un lieu de prière. Et Nous avons donné cet ordre à Abraham et à Ismaël : « Purifiez Ma Maison pour ceux qui font la circumambulation , pour ceux qui y demeurent pour l'adoration et pour ceux qui s'inclinent et se prosternent.

»

« Et [rappelez-vous] quand Nous fîmes de la Maison [la Kaaba] un lieu de retour pour les gens et un lieu de sécurité. Et faites de la place d'Abraham un lieu de prière. Et Nous avons donné cet ordre à Abraham et à Ismaël : « Purifiez Ma Maison pour ceux qui font la circumambulation, pour ceux qui y demeurent pour l'adoration et pour ceux qui s'inclinent et se prosternent. »

Allah, l'Exalté, rappelle ensuite aux non-musulmans de la Mecque qu'ils ont été bénis par la noblesse, le statut, la subsistance et la sécurité dans la péninsule arabe grâce à Sa Maison, la Kaaba. Cette faveur à elle seule était une raison suffisante pour qu'ils acceptent l'Islam. Ils ont clairement reconnu la vérité de cette bénédiction, car ils ont passé 40 ans avec le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), avant qu'il n'annonce sa prophétie et savaient donc qu'il n'était pas un menteur et qu'ils étaient des maîtres de la langue arabe et savaient donc que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 125 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons fait de la Maison [la Kaaba] un lieu de retour pour les gens et [un lieu de] sécurité... »

Le lieu de retour indique le pèlerinage sacré qui a continué à être pratiqué depuis l'époque du Saint Prophète Ibrahim, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, même si ses pratiques correctes ont été altérées par des personnes égarées. De plus, tout comme les musulmans se tournent vers la Kaaba pendant leurs prières, ils doivent également retourner leurs jugements et décisions dans chaque situation au Propriétaire de la Kaaba,

Allah, l'Exalté. Cela signifie qu'ils doivent faire face à chaque situation et utiliser chaque bénédiction selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui. Le lieu de retour indique également l'importance de l'unité au sein de la nation musulmane. Quelles que soient les différences qui existent au sein de la nation musulmane, telles que la nationalité, la langue et l'ethnie, leur intention et leurs efforts doivent être dirigés vers un objectif commun, l'obéissance à Allah, l'Exalté, qui est représenté par Sa Maison, la Kaaba, et qui est la direction de la prière pour tous les musulmans. Le lieu de retour indique également que, même si le musulman est distrait par les préoccupations mondaines, il doit constamment tourner son attention vers l'obéissance à Allah, l'Exalté, tout au long de la journée, tout comme il tourne son corps vers la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, pendant les prières. Le lieu de retour rappelle également aux musulmans que leur retour final se fera vers Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement, tout comme ils se tiennent devant Lui chaque fois qu'ils prient en direction de Sa Maison, la Kaaba. Celui qui garde constamment cela à l'esprit se préparera pratiquement à son retour final vers Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 125 :

« Et [rappelez-vous] quand Nous avons fait de la Maison [la Kaaba] un lieu de retour pour les gens et [un lieu de] sécurité... »

Par l'invocation du Saint Prophète Ibrahim, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, Allah, l'Exalté, a fait de la Mecque un lieu de sécurité pour ses habitants. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 126 :

« Et [rappelez-vous] quand Abraham dit : « Mon Seigneur, fais de cette cité une cité sûre... » »

En raison de la présence de la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, à La Mecque, la ville et ses habitants étaient à l'abri des violences qui se produisaient régulièrement à l'extérieur d'elle entre les différentes tribus. Les habitants étaient tellement en sécurité que leurs caravanes commerciales qui partaient de La Mecque n'étaient pas attaquées et pillées par des voleurs, par respect pour le fait qu'ils étaient considérés comme les gardiens de la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 67 :

« N'ont-ils pas vu que Nous avons fait de La Mecque un sanctuaire, alors que tout autour d'eux on emmène les gens ? Croient-ils donc au mensonge, et ne croient-ils pas au bienfait d'Allah ? »

Comme nous l'avons déjà mentionné, cela constituait une raison suffisante pour accepter l'islam et obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut. Mais comme cela aurait directement remis en cause leurs désirs matériels et aurait conduit à une perte de leur influence sociale et politique dans la

péninsule arabique, la majorité des dirigeants des non-musulmans de La Mecque se sont violemment opposés à l'islam.

Comme le Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) a fait preuve d'une sincérité totale envers Allah, l'Exalté, tout au long de sa vie et particulièrement lorsqu'il a construit la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, Allah, l'Exalté, a gardé vivant le souvenir de Ses efforts jusqu'au Jour du Jugement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 125 :

« ... Et faites, [ô croyants], du lieu où Abraham s'est tenu, un lieu de prière... »

La pierre sur laquelle le Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) s'est tenu pour construire la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, est un lieu de prière pour tous les musulmans jusqu'à la fin des temps. D'une manière générale, cela rappelle aux musulmans que leurs bonnes intentions et leurs efforts sincères dans les choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, ne leur profiteront pas seulement dans les deux mondes, mais que leurs efforts seront maintenus en vie, d'une manière ou d'une autre. Alors que les efforts d'une personne pour les choses qui sont liées au monde matériel disparaîtront avec le temps et la mort. C'est un destin inévitable que personne ne nie. Chapitre 16 An Nahl, verset 96 :

« Ce que vous possédez a une fin, mais ce que possède Allah est permanent. Et Nous récompenserons certainement ceux qui endurent selon la meilleure de leurs œuvres. »

Il faut donc être patient dans les choses qui plaisent à Allah, le Très-Haut, même si cela contredit ses désirs ou les opinions des gens, de la société et des réseaux sociaux, car les bienfaits de cela seul perdurent dans les deux mondes. Un musulman doit s'efforcer d'accomplir ce verset en utilisant chaque bénédiction qui lui a été accordée d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela garantira que les bénédictions de ses actions sincères perdurent dans les deux mondes et que les effets positifs restent dans ce monde pour que d'autres puissent en bénéficier, tout comme les efforts sincères du Saint Prophète Ibrahim (paix et bénédictions d'Allah sur lui) sont restés sur Terre, des milliers d'années après son décès.

Allah, l'Exalté, explique ensuite l'importance non seulement de construire des mosquées, mais aussi de remplir leur objectif, qui est de permettre aux musulmans d'adorer sincèrement Allah, l'Exalté, en leur sein et de diffuser la connaissance islamique. Cet objectif était entravé par les non-musulmans de la Mecque malgré le fait qu'ils prétendaient être les gardiens de la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, et les porteurs de l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 125 :

« ...Et Nous avons donné cet ordre à Abraham et à Ismaël : « Purifiez Ma Maison pour ceux qui la parcourent, pour ceux qui y demeurent pour l'adoration et pour ceux qui s'inclinent et se prosternent [en actes d'obéissance]. »

Les musulmans doivent donc éviter de suivre les traces des dirigeants des non-musulmans de la Mecque en ne respectant pas la mission des mosquées d'Allah, le Très-Haut. Tous les musulmans doivent veiller à ce que les mosquées soient maintenues propres physiquement et spirituellement. Seules l'obéissance et l'adoration d'Allah, le Très-Haut, doivent s'y dérouler. Elles ne doivent pas être utilisées comme des clubs sociaux pour des conversations tranquilles. Elles doivent être utilisées comme des lieux sûrs et sécurisés pour l'éducation de la prochaine génération afin qu'elle puisse devenir des musulmans modèles. Des connaissances islamiques précises dérivées directement du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, doivent y être enseignées et toutes les autres sources de connaissances religieuses doivent être évitées, même si elles conduisent à de bonnes actions. Le simple fait est que plus on agit sur la base de connaissances religieuses tirées d'autres sources, moins on agira sur la base du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 126

وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ رَبِّ اجْعَلْ هَذَا بَلَدًا آمِنًا وَارْزُقْ أَهْلَهُ مِنَ الشَّمَرِ مَنْ آمَنَ مِنْهُمْ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ
قَالَ وَمَنْ كَفَرَ فَأُمَتِّعُهُ قَلِيلًا ثُمَّ أَضْطَرُّهُ إِلَىٰ عَذَابِ النَّارِ وَبِئْسَ الْمَصِيرُ ﴿١٢٦﴾

« Et quand Abraham dit : « Ô mon Seigneur, fais de cette cité une cité sûre et donne des fruits à ses habitants, quiconque d'entre eux croit en Allah et au Jour dernier » [Allah] dit : « Et quiconque ne croit pas, Je lui accorderai un peu de jouissance ; puis Je le forcerai au châtimement du Feu. Quelle mauvaise destinée ! »

« Et quand Abraham dit : « Ô mon Seigneur, fais de cette cité une cité sûre et donne des fruits à ses habitants, quiconque d'entre eux croit en Allah et au Jour dernier » [Allah] dit : « Et quiconque ne croit pas, Je lui accorderai un peu de jouissance ; puis Je le forcerai au châtiment du Feu. Quelle mauvaise destinée ! » »

Allah, l'Exalté, a rappelé aux non-musulmans de la Mecque qu'ils n'ont obtenu la sécurité, la subsistance et l'honneur dans la péninsule arabe que grâce à l'invocation de leur ancêtre, le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, et non parce qu'ils étaient eux-mêmes bien guidés. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 126 :

« Et [rappelez-vous] quand Abraham dit : « Mon Seigneur, fais de cette cité une cité sûre et donne des fruits à ses habitants... » »

A cette époque, les tribus des environs de La Mecque s'attaquaient constamment les unes les autres et pillaient les caravanes commerciales qui passaient près de leurs terres, mais par respect pour la Maison d'Allah, l'Exalté, qui était la manifestation de l'invocation du Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, ils ne faisaient aucun mal aux non-musulmans de La Mecque. Chapitre 106 Quraysh, versets 1-4 :

« Pour la sécurité habituelle des Quraishites. Leur sécurité habituelle [dans] la caravane d'hiver et d'été. Qu'ils adorent le Seigneur de cette

Maison. Qui les a nourris, [les a sauvés] de la faim et les a mis en sécurité, [les a sauvés] de la peur. »

Ce seul fait était une raison suffisante pour que les non-musulmans de la Mecque acceptent l'islam, surtout lorsqu'ils en reconnaissent clairement la véracité. Ils ont passé 40 ans avec le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), avant qu'il n'annonce sa prophétie et savaient donc qu'il n'était pas un menteur. Et comme ils étaient des maîtres de la langue arabe, ils savaient que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé. Malgré tout cela, les dirigeants des non-musulmans de la Mecque ont rejeté l'islam car ils savaient que cela les encouragerait à utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées d'une manière qui plairait à Allah, l'Exalté, au lieu de leur plaire à eux-mêmes. C'est quelque chose qu'ils ne pouvaient pas accepter.

Allah, l'Exalté, indique ensuite l'attitude égarée des non-musulmans de la Mecque qui prétendaient être les porte-étendards de l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, même s'il les suppliait contre leur attitude et leur mode de vie. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 126 :

« Et [rappelez-vous] quand Abraham dit : « Mon Seigneur, fais de cette cité une cité sûre et donne des fruits à ses habitants, quiconque d'entre eux croit en Allah et au Jour dernier. »... »

Il a invoqué Allah de cette manière par sincérité, car il craignait que celui qui ne croit pas en l'unicité d'Allah, l'Exalté, ou au Jour du Jugement, ne fasse qu'égarer les autres et répandre la corruption sur la Terre. C'est un fait clair et indéniable. Celui qui ne croit pas du tout en Allah, l'Exalté, ou qui ne soutient pas sa déclaration verbale de foi par des actes, et celui qui ne croit pas au Jour du Jugement ou ne s'y prépare pas concrètement, fera inévitablement un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés. Cette attitude amènera les autres à s'égarer, comme les gens qui imitent aveuglément les célébrités. Celui qui fait un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés, comme sa force physique ou politique, fera inévitablement du tort aux autres. Et celui qui ne croit pas ou ne craint pas de devoir rendre des comptes au Jour du Jugement, fera facilement du tort aux autres, surtout s'il pense que personne ne le tiendra responsable, comme la police. En revanche, celui qui croit en Allah, le Très-Haut, et au Jour du Jugement, s'efforcera d'utiliser les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à plaire à Allah, le Très-Haut, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela lui permettra de s'enrichir lui-même et les autres, de respecter les droits d'Allah, le Très-Haut, et de la création, et de s'abstenir de nuire aux autres, car il en craint les conséquences, même s'il croit pouvoir échapper aux autorités terrestres, comme la police. Cette attitude bien guidée répandra la paix et la justice au sein de la société. Il suffit de tourner les pages de l'histoire pour observer que cela s'est produit dans l'empire islamique lorsque les gens ont utilisé correctement les bienfaits qui leur avaient été accordés, comme le précisent les enseignements islamiques. Cette crainte du Saint Prophète Ibrahim (saw) a été indiquée dans le reste du verset principal. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 126 :

« Et quand Abraham dit : « Ô mon Seigneur, fais de cette cité une cité sûre et donne des fruits à ses habitants, quiconque d'entre eux croit en Allah et au Jour dernier » [Allah] dit : « Et quiconque ne croit pas, Je lui accorderai

un peu de jouissance ; puis Je le forcerai au châtement du Feu. Quelle mauvaise destinée ! »

De plus, l'invocation du Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) enseigne également aux musulmans l'importance de placer sa sincérité et sa loyauté envers Allah, l'Exalté, au-dessus de toutes les autres, car son invocation incluait ses propres descendants. Cela a été indiqué dans un verset précédent. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 124 :

« ... [Allah] dit : « Certes, Je ferai de toi un guide pour les gens. » [Abraham] dit : « Et parmi mes descendants ? » [Allah] dit : « Mon engagement ne s'étend pas aux injustes. »

Il est important de respecter les droits des autres, en particulier ceux de ses proches, selon les enseignements de l'islam, mais notre loyauté doit être envers Allah, l'Exalté, seul. Donner la priorité à la loyauté des gens ne fera que nous amener à désobéir à Allah, l'Exalté, afin de plaire et de soutenir les autres. Cette attitude ne mènera qu'à la désunion, car être fidèle à une personne en particulier contrariera inévitablement une autre personne. En revanche, si les musulmans donnent la priorité à la loyauté envers Allah, l'Exalté, par-dessus tout, ils s'uniront inévitablement, car ils partagent un objectif commun, qui est l'obéissance à Allah, l'Exalté. Ne pas agir en ce sens est l'une des principales raisons pour lesquelles les liens entre parents et amis se rompent au fil du temps.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 126 :

« Et quand Abraham dit : « Ô mon Seigneur, fais de cette cité une cité sûre et donne des fruits à ses habitants, quiconque d'entre eux croit en Allah et au Jour dernier » [Allah] dit : « Et quiconque ne croit pas, Je lui accorderai un peu de jouissance ; puis Je le forcerai au châtement du Feu. Quelle mauvaise destinée ! »

Allah, le Très-Haut, n'impose pas aux gens la bonne direction, car cela irait à l'encontre du but de ce monde. Ce monde est le lieu des épreuves et chacun a donc le libre arbitre de choisir d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, le Très-Haut, afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, ou non. Une personne doit donc apprendre et agir selon les enseignements de l'Islam afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, même si l'Islam contredit ses désirs. Elle doit accepter et agir selon les enseignements de l'Islam tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin, sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui a prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Comme l'indique le verset principal, il ne faut jamais se laisser tromper en croyant qu'on est bien guidé par les bienfaits qui lui ont été accordés, car Allah, l'Exalté, pourvoit à toute Sa création, indépendamment de sa foi ou de ses actes. La bonne direction dépend uniquement de la façon dont on utilise les bienfaits qui nous ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements de l'Islam, ou non. De plus, comme l'indique le verset principal, Allah, l'Exalté, ne punit pas immédiatement les gens pour leur désobéissance. Au contraire, Il leur donne d'innombrables occasions de reconnaître, d'accepter et d'agir selon les enseignements de l'Islam afin qu'ils obtiennent la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Mais il est important pour une personne de ne pas se laisser tromper par les innombrables opportunités qui lui sont accordées par Allah, l'Exalté, car ces opportunités finiront par s'arrêter un jour. Si une personne ne parvient pas à en faire usage, elle n'aura alors aucune excuse qui lui permettra d'échapper à la punition dans les deux mondes.

Quel que soit le chemin qu'une personne choisit, elle devra sans aucun doute faire face aux conséquences de son choix dans les deux mondes. Dans ce monde, les conséquences sont souvent subtiles, car les choses matérielles qui lui ont été accordées deviennent pour elle une source de stress, de difficultés et de misère, comme sa richesse, sa famille et sa carrière. Alors que les conséquences dans l'au-delà lui seront très claires. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Il faut toujours se rappeler que même si l'on a des moments de plaisir et de divertissement, on n'échappera pas à son sort de misère dans les deux mondes, car Allah, l'Exalté, seul contrôle les cœurs spirituels des gens, la demeure de la paix de l'esprit. Cela est tout à fait évident lorsqu'on observe ceux qui abusent des bénédictions qui leur ont été accordées, comme les célébrités de ce monde. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 126 :

« ... Abraham dit : « Ô mon Seigneur, fais de cette cité une cité sûre et donne des fruits à ses habitants, quiconque d'entre eux croit en Allah et au Jour dernier. » [Allah] dit : « Et quiconque ne croit pas, Je lui accorderai un peu de jouissance ; puis Je le forcerai au châtement du Feu. Quelle mauvaise destinée ! »

En règle générale, les musulmans doivent éviter de suivre les traces des non-musulmans de la Mecque qui prétendaient être les porte-étendards de l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, même si leurs actions s'opposaient à sa voie. Un musulman doit craindre que s'il ne croit pas concrètement en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, ce qui est la voie de l'islam, il pourrait bien partager le sort de ceux mentionnés dans ce verset. En effet, la foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. Tout comme une plante meurt lorsqu'elle n'obtient pas de nourriture, comme de l'eau, de même la foi d'une personne peut bien mourir si elle ne la nourrit pas par des actes d'obéissance.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 127-129

وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَاهِيمُ الْقَوَاعِدَ مِنَ الْبَيْتِ وَإِسْمَاعِيلُ رَبَّنَا تَقَبَّلْ مِنَّا إِنَّكَ أَنْتَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ



رَبَّنَا وَاجْعَلْنَا مُسْلِمَيْنِ لَكَ وَمِنْ ذُرِّيَّتِنَا أُمَّةً مُسْلِمَةً لَكَ وَأَرِنَا مَنَاسِكَنَا وَتُبْ عَلَيْنَا إِنَّكَ أَنْتَ

التَّوَّابُ الرَّحِيمُ



رَبَّنَا وَأَبْعَثْ فِيهِمْ رَسُولًا مِنْهُمْ يَتْلُو عَلَيْهِمْ آيَاتِكَ وَيُعَلِّمُهُمُ الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ

وَيُزَكِّيهِمْ إِنَّكَ أَنْتَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ



« Et [rappelez-vous] quand Abraham et [avec lui] Ismaël élevaient les fondements de la Maison, [disant] : « Notre Seigneur, accepte [ceci] de nous. En vérité, Tu es l'Audient, l'Omniscient.

Seigneur, fais de nous des musulmans, et de notre descendance une communauté musulmane. Et montre-nous nos rites, et reviens vers nous. Car Tu es certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.

Seigneur, envoie parmi eux un messenger issu d'eux-mêmes, qui leur récitera Tes versets, leur enseignera le Livre et la sagesse, et les purifiera. Car Tu es le Puissant, le Sage.

« Et [rappelez-vous] quand Abraham et Ismaël élevèrent les fondements de la Maison, [disant] : « Notre Seigneur, accepte de nous cela. Tu es en vérité l'Audient, l'Omniscient. Notre Seigneur, et fais de nous des musulmans [soumis] à Toi, et de notre descendance une communauté musulmane [soumise] à Toi. Et montre-nous nos rites [d'adoration] et reviens vers nous [avec miséricorde]. En vérité, Tu es l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. Notre Seigneur, et envoie parmi eux un messenger d'entre eux qui leur récitera Tes versets, leur enseignera le Livre et la sagesse et les purifiera. En vérité, Tu es le Puissant, le Sage. »

Allah, l'Exalté, a rappelé aux non-musulmans de la Mecque et aux gens du Livre de l'intention pieuse et sincère de leurs ancêtres, le Saint Prophète Ibrahim et son fils, le Saint Prophète Ismaël, que la paix soit sur eux, lorsqu'ils construisirent la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, à la Mecque. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 127 :

« Et [rappelez-vous] quand Abraham élevait les fondements de la Maison et [avec lui] Ismaël, [disant] : « Notre Seigneur, accepte [ceci] de nous... »
»

En construisant la Maison d'Allah, le Très-Haut, la Ka'ba, ils n'avaient qu'une seule intention : qu'elle devienne un symbole de l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements de l'Islam. Le récit de cet incident était une critique directe des non-musulmans de La Mecque, qui prétendaient être les porte-

étendards de l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, même s'ils contredisaient complètement ses enseignements et sa voie. Ils ont abandonné l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut, et ont plutôt commis le polythéisme avec Lui afin de pouvoir créer un style de vie qui correspondait à leurs désirs. Français Les musulmans doivent éviter de suivre les traces des non-musulmans de la Mecque et plutôt perpétuer l'héritage du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté, à tout moment, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Prétendre verbalement croire au Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) tout en ne respectant pas concrètement son héritage ne profitera à aucun musulman ni dans ce monde ni dans l'autre, tout comme les non-musulmans de la Mecque n'ont tiré aucun avantage de leurs déclarations verbales selon lesquelles ils étaient les porte-drapeaux de l'héritage du Saint Prophète Ibrahim (paix et bénédictions sur lui), même s'ils ne l'ont pas suivi concrètement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 127 :

« Et [rappelez-vous] quand Abraham élevait les fondements de la Maison et [avec lui] Ismaël, [disant] : « Notre Seigneur, accepte [ceci] de nous... » »

D'une manière générale, ce verset indique l'importance de se soutenir mutuellement dans les choses qui plaisent à Allah, l'Exalté. Un musulman ne doit pas observer qui fait quelque chose et ensuite décider de le

soutenir ou non. Au contraire, il doit observer ce que quelqu'un fait et si c'est bien, alors il doit l'aider selon ses moyens. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Cette attitude permettra à l'individu de ne pas aider les autres par loyauté aveugle dans des choses qui sont mauvaises. Il sera plutôt encouragé à donner la priorité au plaisir d'Allah, l'Exalté, plutôt qu'à sa loyauté envers les gens.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 127 :

« Et [rappelez-vous] quand Abraham élevait les fondements de la Maison et [avec lui] Ismaël, [disant] : « Notre Seigneur, accepte [ceci] de nous... » »

Ce verset rappelle également aux musulmans l'importance de concentrer leurs efforts sur les choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, au lieu de donner la priorité aux choses qui sont liées au monde, comme un empire immobilier. En réalité, une personne n'emportera avec elle dans sa tombe

que ses bonnes actions et toutes les autres choses, comme un empire immobilier, seront laissées derrière pour que d'autres en profitent, tandis que le défunt sera tenu responsable de l'acquisition de ces biens. Un musulman doit donc faire de bonnes actions en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et laisser derrière lui un héritage spirituel qui lui sera bénéfique même après sa mort, c'est-à-dire une charité continue, comme la construction d'une mosquée. Celui qui est entouré de bonté de cette manière recevra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 127 :

« Et [rappelez-vous] quand Abraham élevait les fondements de la Maison et [avec lui] Ismaël, [disant] : « Notre Seigneur, accepte [ceci] de nous... » »

Ce verset indique également l'importance d'avoir une bonne intention. Celui qui fait des choses pour plaire à quelqu'un d'autre qu'Allah, l'Exalté, ou qui vise à plaire aux autres avec Allah, l'Exalté, n'obtiendra aucune récompense d'Allah, l'Exalté, car Il ne récompense que ceux qui font des choses uniquement pour Son plaisir. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Un signe positif d'une bonne intention est lorsque l'on ne désire ni n'attend aucune récompense ou gratitude de la part des gens. Un musulman doit toujours se rappeler qu'Allah, l'Exalté, connaît l'intention cachée des gens et connaît et entend

leurs paroles et leurs actions. Par conséquent, il doit s'assurer que son intention est toujours correcte et la suivre par de bons discours, par lesquels il dit ce qui est bien ou reste silencieux, et suit son intention par de bonnes actions. Cela signifie qu'il doit utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 127 :

« Et [rappelez-vous] quand Abraham et [avec lui] Ismaël élevaient les fondements de la Maison, [disant] : « Notre Seigneur, accepte [ceci] de nous. En vérité, Tu es l'Audient, l'Omniscient. » »

Si l'on n'a pas une bonne intention et qu'on ne la met pas en pratique par de bonnes paroles et de bonnes actions, on ne tirera aucun bien de ses efforts ni dans ce monde ni dans l'autre. Chapitre 18 Al Kahf, versets 103-104 :

« Dis : « Veux-tu que nous t'informions des plus grands perdants dans leurs œuvres ? Ceux dont les efforts sont vains dans la vie présente, alors qu'ils pensent bien faire dans leur travail. »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite l'empressement du Saint Prophète Ibrahim et de son fils, le Saint Prophète Ismaël, que la paix soit sur eux, à se

soumettre complètement à Allah, l'Exalté, à tout moment. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 128 :

« Notre Seigneur, et fais de nous des musulmans [soumis] à Toi... »

Cette soumission implique que l'on accepte la foi en Allah, l'Exalté, à travers son cœur spirituel et que l'on la soutienne à travers ses paroles et ses actes. Cela signifie qu'on doit s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, à travers ses paroles et ses actes, car la foi dans le cœur spirituel n'a que peu de valeur sans les actions extérieures. Cette manifestation extérieure consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les enseignements islamiques. Cela montre clairement qu'il n'existe pas de musulman qui ne pratique pas l'islam, car le mot même de musulman signifie se soumettre pratiquement à Allah, l'Exalté. De plus, cela indique que l'on doit donner la priorité à l'obéissance à Allah, l'Exalté, par rapport à tout le reste, comme obéir à ses désirs, aux désirs des autres et suivre la mode, la culture et les médias sociaux. Si l'on donne la priorité à ces choses par rapport à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, alors on se soumet à eux et non à Allah, l'Exalté. Il faut donc évaluer régulièrement son intention et ses actions afin de s'assurer qu'on ne se soumet à nul autre qu'Allah, l'Exalté, car prétendre se soumettre à Allah, l'Exalté, par sa langue sans le prouver par ses actions n'a aucune valeur en Islam.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 128 :

« Notre Seigneur, et fais de nous des musulmans [soumis] à Toi... »

Les saints prophètes Ibrahim et Ismaël (sur eux la paix et le salut) s'étaient déjà soumis à Allah, l'Exalté, lorsqu'ils ont fait cette invocation. Cela montre donc l'importance de rester constant dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, à tout moment. Le simple fait de déclarer sa foi en l'Islam ne suffit donc pas pour réussir. Il faut constamment soutenir sa déclaration de foi en adhérant à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, à tout moment et dans toutes les situations. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements islamiques. Il est important de noter qu'être constant ne signifie pas que l'on doit être parfait. Cela signifie que l'on doit s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, et chaque fois que l'on commet un péché, on doit s'efforcer de corriger son comportement afin d'éviter de le répéter à l'avenir. Cela a été indiqué dans de nombreux enseignements islamiques, comme le Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1987. Chapitre 41 Fussilat, verset 6 :

« ... Avance donc droit vers Lui et implore Son pardon... »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite l'importance de guider ses descendants vers Son obéissance également. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 128 :

« ...et de notre descendance une communauté musulmane [soumise] à Toi... »

Cela ne peut se faire que si l'on suit les traces des Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, qui ont enseigné à leurs enfants, par leurs paroles et leurs actes, l'importance d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en toutes circonstances. Cela signifie qu'ils sont devenus des modèles pour leurs enfants en apprenant et en agissant eux-mêmes selon les enseignements divins, puis en éduquant leurs enfants sur la valeur et l'importance d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 132-133 :

« Abraham ordonna à ses fils, et Jacob aussi : « Ô mes fils, Allah vous a choisis pour cette religion. Ne mourez donc qu'en étant musulmans. » Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorons votre Dieu et le Dieu de vos ancêtres, Abraham, Ismaël et Isaac, un seul Dieu. Et nous Lui sommes musulmans. »

Malheureusement, de nombreux musulmans sont extrêmement désireux d'avoir des enfants, mais ils ne parviennent pas à leur enseigner l'obéissance à Allah, l'Exalté, en montrant l'exemple et en leur enseignant la connaissance du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui).

Comme l'indique la partie suivante du verset 128, il n'est pas possible de montrer l'exemple et d'enseigner à la génération suivante l'importance d'obéir à Allah, l'Exalté, sans connaissance. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 128 :

« ... Et montre-nous nos rites [de culte]... »

Cela montre donc l'importance d'acquérir et d'appliquer la connaissance islamique, car on ne peut obéir à Allah, l'Exalté, ni enseigner aux autres comment Lui obéir sans acquérir la connaissance islamique tirée du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 35 Fatir, verset 28 :

« ...Seuls parmi Ses serviteurs craignent Allah et sont doués de savoir... »

C'est pourquoi l'acquisition du savoir islamique est un devoir pour tout musulman. Cela est recommandé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224. L'ignorance ne conduit qu'à adopter de mauvaises intentions, de mauvaises paroles et de mauvaises actions et doit donc être évitée à tout prix.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 128 :

« ...Et montre-nous nos rites [de vie]... »

Ce verset pourrait aussi faire référence au code de conduite que l'on doit respecter pour obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Cela indique l'importance de se conformer strictement aux enseignements divins, qui à notre époque sont le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et d'éviter toute autre source de connaissance religieuse, même si elle conduit à de bonnes actions. Le fait est que plus on agit en fonction d'autres sources de connaissance religieuse, moins on agit en fonction des deux sources de guidance, ce qui conduit à son tour à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté. De plus, comme Allah, l'Exalté, a créé les êtres humains, Lui seul connaît le meilleur code de conduite qui leur convient et qui conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Il faut donc adhérer à ce code de conduite, même si cela contredit ses désirs, car c'est ce qui est le mieux pour lui. Il doit accepter et agir selon le code de conduite islamique, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin, sachant que c'est ce qui est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui ait prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

La partie suivante du verset 128 indique que l'on ne peut obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, que par Sa miséricorde, car la connaissance, l'inspiration,

la capacité, l'opportunité et l'acceptation des bonnes actions viennent toutes d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 128 :

« ...et tourne-toi vers nous [avec miséricorde]... »

Le mot arabe utilisé pour « tourne-toi vers nous » peut aussi signifier « accepte notre repentir ». Les deux interprétations soulignent l'importance d'adopter l'humilité. Une personne humble saura qu'elle ne peut obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes sans la miséricorde d'Allah, l'Exalté, et la personne humble reconnaîtra toujours ses défauts et ses erreurs et suppliera Allah, l'Exalté, de les ignorer et de les pardonner. Cette humilité est indiquée dans la dernière partie du verset 128. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 128 :

« ...En vérité, Tu es l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. »

Le musulman doit donc profiter du fait qu'Allah, l'Exalté, se tourne constamment vers les gens avec miséricorde et pardon avant leur mort. Il doit éviter de se laisser aller à des vœux pieux concernant la miséricorde d'Allah, l'Exalté, en persistant dans Sa désobéissance tout en supposant qu'Il leur pardonnera. Au contraire, il doit adopter un véritable espoir en Sa miséricorde en s'efforçant de Lui obéir sincèrement, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète

Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), puis croire qu'il se tournera vers eux avec miséricorde et pardon. Cette différence entre les vœux pieux et le véritable espoir a été discutée dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459.

Allah, l'Exalté, fait alors comprendre aux gens du Livre et aux non-musulmans de la Mecque, qui prétendaient tous deux être les porte-étendards de l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que le véritable porte-étendard de son héritage était le dernier Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et par extension, ceux qui le suivent. Ce fait a été clairement établi par les Saints Prophètes Ibrahim et Ismaïl, que la paix soit sur eux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 129 :

« Notre Seigneur, envoie parmi eux un messenger de leur part... »

La première chose à noter est que leur invocation fut exaucée des milliers d'années plus tard. Cela indique l'importance d'éviter de se comporter avec précipitation envers Allah, l'Exalté, en ce qui concerne l'obtention de ses désirs licites dans ce monde. Allah, l'Exalté, est le Plus Généreux et ne se retient que de répondre immédiatement, agissant ainsi selon Son propre calendrier car c'est le mieux pour tous les concernés. Cela a été indiqué dans de nombreux enseignements islamiques. Chapitre 10 Yunus, verset 89 :

« [Allah] dit : « Ton invocation a été exaucée. Maintiens donc le droit chemin et ne suis pas le sentier de ceux qui ne savent pas. » »

Un musulman doit donc persister dans les invocations bonnes et licites sachant qu'Allah, l'Exalté, répondra au meilleur moment, de la meilleure façon et pourrait bien répondre d'une manière qui ne lui est pas évidente.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 129 :

« Notre Seigneur, envoie parmi eux un messenger de leur part ... »

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, étant d'origine arabe, il a renforcé sa prétention à la prophétie, car il n'était pas un inconnu pour les non-musulmans de la Mecque. En fait, il a passé 40 ans de sa vie avant d'annoncer la prophétie parmi eux et ils ont donc reconnu sa sincérité et sa véracité. Chapitre 10 Yunus, verset 16 :

« ...car j'étais déjà demeuré parmi vous toute une vie auparavant. Alors, ne raisonnerez-vous pas ? »

Les gens du Livre ont introduit l'importance de la lignée dans leur foi, et le fait que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, était un descendant direct du Saint Prophète Ibrahim (saw), tout comme eux, aurait dû les encourager à l'accepter et à le suivre, surtout lorsqu'ils l'ont reconnu ainsi que le Saint Coran, car ils ont tous deux été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Bien que les chefs des non-musulmans de la Mecque et les gens du Livre aient reconnu la véracité du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , ils n'ont pas cru en lui. Les musulmans qui ont accepté le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, doivent appuyer leur affirmation verbale par des actes en suivant ses traces, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les

enseignements islamiques, car une affirmation verbale de la foi sans actes n'a que peu de valeur en Islam car elle ne conduit pas à la purification de l'intention, de la parole ou des actes. Cela a été indiqué dans la partie suivante du verset 129. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 129 :

« Notre Seigneur, envoie parmi eux un messenger issu d'eux-mêmes, qui leur récitera Tes versets, leur enseignera le Livre et la sagesse, et les purifiera... »

Le livre fait référence à la loi et au code de conduite discutés dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , que l'humanité doit suivre afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Comme les gens peuvent mal utiliser la connaissance, la sagesse est nécessaire pour s'assurer que l'on utilise correctement sa connaissance afin qu'elle soit bénéfique pour soi-même et pour les autres dans les deux mondes. Lorsque l'on combine la connaissance islamique avec la sagesse, cela conduit à la purification de son intention, de sa parole et de ses actions afin qu'il utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 129 :

« Notre Seigneur, envoie parmi eux un messenger issu d'eux-mêmes, qui leur récitera Tes versets, leur enseignera le Livre et la sagesse, et les purifiera... »

Ce verset montre également que la récitation aveugle du Saint Coran ne suffit pas pour atteindre le succès si l'on ne parvient pas à le comprendre et à le mettre en pratique. Ce n'est qu'en agissant selon la connaissance islamique que l'on purifiera ses intentions, ses paroles et ses actes. Cela conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais si un musulman suit les traces des non-musulmans de la Mecque et des gens du Livre, qui ont rejeté l'Islam parce qu'il contredisait leurs désirs, en prétendant être les porte-étendards de l'héritage du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), tout en ne suivant pas ses traces en pratique, en apprenant et en mettant en pratique les enseignements de l'Islam, alors cela les amène à mal utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées. Cela conduit à son tour au stress, aux difficultés et aux troubles dans les deux mondes, même si l'on possède la foi en l'Islam. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Quel que soit le chemin que l'homme choisit, il devra sans aucun doute faire face aux conséquences de son choix dans les deux mondes, car il ne peut échapper à la puissance d'Allah, l'Exalté, et ne sera lésé d'aucune manière par Lui, car Il agit toujours avec sagesse. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 129 :

« ... En vérité, Tu es le Puissant, le Sage. »

Allah, le Très-Haut, est Sage, et seul sait qui mérite d'être nommé Prophète. C'est aussi une critique directe des non-musulmans de la Mecque et des gens du Livre qui, par jalousie, se demandaient pourquoi le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) avait été choisi pour être le dernier Saint Prophète (sur eux la paix et le salut). Chapitre 43 Az Zukhruf, versets 31-32 :

« Et ils dirent : « Pourquoi ce Coran n'a-t-il pas été révélé à un grand homme de l'une des deux cités ? » Est-ce qu'ils distribuent la miséricorde de ton Seigneur ?... »

En général, l'envie est un péché majeur qu'il faut éviter à tout prix. C'est un péché majeur car l'envieux remet directement en cause le choix d'Allah,

l'Exalté. Il se comporte comme si Allah, l'Exalté, avait commis une erreur en accordant une bénédiction particulière à quelqu'un d'autre à sa place. Celui qui permet à son envie de lutter verbalement et physiquement contre celui qu'il envie ne fera que détruire ses propres bonnes actions. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4210. L'envie licite est celle qui consiste à vouloir obtenir une bénédiction similaire à celle d'autrui sans que celui-ci perde ce qui lui a été accordé. Bien que ce type d'envie soit licite, elle n'est louable que dans les affaires religieuses et blâmable dans les affaires profanes. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a recommandé deux cas d'envie licite et louable dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 1896. On peut envier la personne qui utilise correctement ses connaissances et les enseigne aux autres. L'autre personne que l'on peut envier est celle qui obtient des richesses licites et les dépense d'une manière qui plaît à Allah, l'Exalté.

Il faut éviter l'envie en comprenant qu'il s'agit d'un péché majeur qui remet en cause le choix de répartition d'Allah, l'Exalté. Il faut comprendre qu'Allah, l'Exalté, accorde à chacun ce qui est le meilleur pour lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Ainsi, au lieu d'envier les autres, ils doivent se concentrer sur l'utilisation des bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah,

l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduira à davantage de bénédictions, à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« ...Si tu es reconnaissant, je t'augmenterai sûrement [en faveur]... »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors qu'envier les autres ne fera qu'amener à oublier d'obéir à Allah, l'Exalté, ce qui à son tour mènera à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Le musulman envié doit rester patient face aux actes verbaux et physiques de son envieux et ne se défendre que dans les limites de l'Islam. La patience implique d'éviter de se plaindre par ses paroles et ses actes et de maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). C'est ainsi que l'on cherche refuge auprès d'Allah, l'Exalté, contre son envieux. Chapitre 113 Al Falaq, versets 1 et 5 :

« Dis : « Je cherche refuge auprès du Seigneur de l'aurore... Et contre le mal de l'envieux quand il est envieux. » »

Allah, l'Exalté, les protégera alors des effets négatifs de leur envie, même si cela ne leur est pas évident, car Allah, l'Exalté, agit selon Sa connaissance et Sa sagesse infinies et non selon la pensée très limitée des gens.

En conclusion, une personne doit donc, pour son propre bien, accepter les preuves évidentes de la véracité de l'Islam, apprendre et agir en fonction de ses enseignements, même si cela contredit ses désirs. Elle doit accepter et agir en fonction de ses enseignements, tout comme un patient sage accepte et agit en fonction des conseils de son médecin, sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui a prescrit des médicaments

amers et un régime alimentaire strict. S'il choisit d'ignorer les conseils de son médecin, cela ne mènera qu'à une mauvaise santé mentale et physique. De même, celui qui n'apprend pas et n'agit pas en fonction des enseignements de l'Islam sera confronté à des difficultés, au stress et aux ennuis dans les deux mondes.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 130-134

وَمَنْ يَرْغَبْ عَنْ مِلَّةِ إِبْرَاهِيمَ إِلَّا مَنْ سَفِهَ نَفْسَهُ وَلَقَدْ
أَصْطَفَيْنَاهُ فِي الدُّنْيَا وَإِنَّهُ فِي الْآخِرَةِ لَمِنَ الصَّالِحِينَ ﴿١٣٠﴾

إِذْ قَالَ لَهُ رَبُّهُ أَسْلِمْ قَالَ أَسْلَمْتُ لِرَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٣١﴾

وَوَصَّى بِهَا إِبْرَاهِيمُ بَنِيهِ وَيَعْقُوبُ يَبْنِي إِنَّ اللَّهَ اصْطَفَى لَكُمُ الدِّينَ فَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُمْ
مُسْلِمُونَ ﴿١٣٢﴾

أَمْ كُنتُمْ شُهَدَاءَ إِذْ حَضَرَ يَعْقُوبَ الْمَوْتُ إِذْ قَالَ لِبَنِيهِ مَا تَعْبُدُونَ مِنْ بَعْدِي قَالُوا
نَعْبُدُ إِلَهَكَ وَإِلَهَ آبَائِكَ إِبْرَاهِيمَ وَإِسْمَاعِيلَ وَإِسْحَاقَ إِلَهًُا وَاحِدًا وَنَحْنُ لَهُ مُسْلِمُونَ ﴿١٣٣﴾

تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُمْ مَا كَسَبْتُمْ وَلَا تُسْأَلُونَ عَمَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٣٤﴾

« Et qui serait hostile à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend fou ?
Nous l'avons choisi ici-bas. Et dans l'au-delà, il sera certes du nombre des
gens de bien.

Lorsque son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me suis soumis
[dans l'Islam] au Seigneur des mondes. »

Abraham et Jacob, tous deux, dirent à leurs fils : « Ô mes fils ! Allah a choisi pour vous cette religion. Ne mourez donc que lorsque vous êtes musulmans. »

Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos pères, Abraham, Ismaël et Isaac , un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. »

C'était une nation qui a disparu. Elle recevra les conséquences de ses actes, et vous recevrez ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.

« Et qui serait hostile à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend fou ? Nous l'avions choisi ici-bas. Et il sera, dans l'au-delà, du nombre des gens de bien. Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me soumets au Seigneur de l'univers. » Abraham et Jacob instruisirent ses fils, ainsi que Jacob : « Ô mes fils, Allah vous a choisi cette religion. Ne mourez donc qu'en étant musulmans. » Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, quand il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos ancêtres, Abraham, Ismaël et Isaac , un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. » Voilà un peuple qui a passé. Il aura ce qu'il aura acquis, et vous ce que vous aurez acquis. Et vous ne serez pas interrogés sur ce qu'ils faisaient. »

Allah, l'Exalté, critique l'attitude des non-musulmans de la Mecque et des gens du Livre, qui prétendaient tous deux être les porte-étendards de l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, alors qu'ils contredisaient tous deux sa voie, se ridiculisant ainsi. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 130 :

« Et qui serait opposé à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend ridicule... »

Ils contredisaient sa voie car sa voie consistait à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bienfaits qui lui avaient été accordés d'une manière qui Lui plaisait. Les gens du Livre et les non-musulmans de la Mecque contredisaient sa voie car elle défiait leurs désirs mondains, car ils

désiraient utiliser les bienfaits qui leur avaient été accordés d'une manière qui leur plaisait.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 130 :

« Et qui serait opposé à la religion d'Abraham, sinon celui qui se rend ridicule... »

En règle générale, un musulman peut se tromper lui-même en adoptant une attitude qui contredit la voie du Saint Prophète Ibrahim, paix et bénédictions sur lui, tout en croyant qu'il obtiendra le succès dans les deux mondes. Par exemple, il peut persister dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, tout en croyant que quelqu'un d'autre le sauvera le Jour du Jugement. Même si l'intercession du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, est un fait et est évoquée dans de nombreux enseignements islamiques, comme le Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 4308, néanmoins certains musulmans iront quand même en Enfer. Comme un moment en Enfer est insupportable, il faut éviter cette attitude, car ils ne font que se moquer de l'intercession du Saint Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui. Un musulman peut se tromper lui-même en persistant dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, tout en croyant avoir de l'espoir dans la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Le véritable espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté, comme l'a démontré le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, implique de persister dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et d'espérer ensuite qu'ils seront pardonnés par Allah, l'Exalté. La désobéissance est toujours liée à un vœu pieux et n'a aucune valeur en Islam. Cette différence entre le vœu pieux et

l'espoir en Allah, l'Exalté, a été discutée dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459. Beaucoup se trompent en croyant que la paix de l'esprit et le succès dans ce monde résident dans la poursuite des désirs matériels. Comme Allah, l'Exalté, seul contrôle les cœurs spirituels des gens, la demeure de la paix de l'esprit, Lui seul décide qui obtient la paix de l'esprit. Il a clairement indiqué que seul celui qui Lui obéit sincèrement, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière agréable à Lui, comme le décrivent les enseignements divins, l'obtiendra. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui abuse des bienfaits qui lui ont été accordés n'obtiendra rien d'autre que du stress, de la misère et des difficultés, même s'il possède le monde entier et a des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

D'autres se trompent en croyant qu'ils feront la paix avec Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que l'obéissance à Lui ne profitera qu'à quelqu'un dans ce monde. Chapitre 30 Ar Rum, verset 57 :

« Ce jour-là, leur excuse ne profitera pas à ceux qui ont fait du tort, et on ne leur demandera pas d'apaiser [Allah]. »

Certains se trompent en pensant qu'Allah, l'Exalté, sera satisfait d'eux même s'ils ignorent les enseignements du Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et qu'ils se fondent plutôt sur d'autres sources de connaissance religieuse. Il faut donc éviter d'autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à de bonnes actions, car plus on se fonde sur d'autres sources de connaissance, moins on se fonde sur les deux sources de la guidée : le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a averti dans un hadith trouvé dans

Sunan Abu Dawud, numéro 4606 , que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidée sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Il faut donc éviter toute attitude erronée et toute croyance erronée qui ne peut que nous conduire à nous tromper nous-mêmes. Il faut plutôt suivre la voie du Saint Prophète Ibrahim, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, en s'efforçant sincèrement d'obéir à Allah, le Très-Haut, à tout moment. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui.

Allah, l'Exalté, indique clairement qu'une personne ne recevra Sa miséricorde particulière, qui conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes, que si elle adhère à l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, et suit sa voie, qui est l'héritage du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 130 :

« ... Et Nous l'avions choisi ici-bas. Et certes, dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien. »

Cette déclaration suffit à montrer clairement que la seule chose qui confère à une personne une supériorité sur les autres est son obéissance sincère à

Allah, l'Exalté. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Tous les autres critères, tels que le sexe, la race, la lignée et le statut social, n'ont aucune incidence aux yeux d'Allah, l'Exalté, pour déterminer le rang d'une personne. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

Il s'agissait là d'une autre critique adressée à la fois aux gens du Livre et aux non-musulmans de la Mecque qui croyaient que leur lignée suffisait à leur garantir le salut.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 130 :

« ... Et Nous l'avions choisi ici-bas. Et certes, dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien. »

Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que si l'on désire rejoindre le Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) dans l'au-delà, alors on doit suivre sa voie, qui est la voie de la droiture. Cela implique d'utiliser les

bénédiction qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements islamiques. Cela comprend également le fait d'accompagner les justes dans ce monde, car cela conduit à adopter leurs caractéristiques positives, ce qui à son tour aide à adopter la droiture. Celui qui adopte les actions d'un groupe de personnes est considéré comme faisant partie d'eux. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Mais celui qui adopte de mauvais compagnons adoptera sans aucun doute leurs caractéristiques et sera donc considéré comme faisant partie d'eux. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Il ne faut pas que le musulman se laisse tromper par le fait que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédiction soient sur lui, a annoncé dans un hadith retrouvé dans le Sahih de Boukhari, numéro 3688, que l'homme sera dans l'au-delà avec ceux qu'il aime. Il est évident que le véritable amour s'exprime par des actes et non par des paroles, ce qui implique de suivre pratiquement les pieux prédécesseurs. Sinon, si une déclaration verbale d'amour était suffisante, cela signifierait que les autres nations qui croient en leurs Saints Prophètes (saw) et prétendent les aimer finiront avec eux dans l'au-delà. Ce n'est évidemment pas le cas, car ils n'ont pas suivi les traces de leurs Saints Prophètes (saw), bien qu'ils affirment verbalement les aimer.

Allah, l'Exalté, indique ensuite clairement qu'Il a choisi le Saint Prophète Ibrahim, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, en raison de sa soumission et de son obéissance totales à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 131 :

« Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me soumets [dans l'Islam] au Seigneur des mondes. » »

Cela critique davantage les gens du Livre et les non-musulmans de la Mecque, et par extension, avertit les musulmans qu'Allah, l'Exalté, n'accorde pas Sa miséricorde aux gens en fonction de facteurs matériels, tels que la lignée. Sa miséricorde ne s'obtient que lorsque l'on se soumet pratiquement à Son obéissance. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Un musulman doit comprendre que lorsqu'il donne la priorité à suivre et à obéir aux médias sociaux, à la société, à la mode, à la culture ou à ses propres désirs, au détriment de l'obéissance à Allah, l'Exalté, alors il se soumet pratiquement à ces choses même s'il déclare verbalement sa soumission à Allah, l'Exalté. C'est ainsi que se sont comportés les gens du Livre et les non-musulmans de la Mecque, et ils ont clairement contredit l'héritage du Saint Prophète Ibrahim (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Il est essentiel de comprendre que les humains ont été créés de telle manière qu'ils doivent se soumettre à quelque chose ou à quelqu'un. Que cette soumission soit à ses propres désirs, à ceux des autres, aux réseaux sociaux, à la mode, à la culture ou à un Dieu. Par conséquent, si l'on ne se soumet pas à Allah, l'Exalté, par ses intentions, ses paroles et ses actes, on se soumettra inévitablement à autre chose. C'est pourquoi le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, a

déclaré catégoriquement qu'il s'était soumis à Allah, l'Exalté, Seigneur des mondes.

Il est important de noter que la soumission à Allah, l'Exalté, n'implique pas la perfection. Elle implique de s'efforcer sincèrement de Lui obéir en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et de se repentir sincèrement en corrigeant son comportement et sa conduite envers Allah, l'Exalté, et envers les gens chaque fois que l'on commet un péché. Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à quiconque a été lésé, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé envers Allah, l'Exalté, et envers les gens.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 131 :

« Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me suis soumis [dans l'Islam] au Seigneur des mondes. » »

Le Seigneur des mondes a été mentionné peut-être pour souligner le fait que si l'on se soumet à Allah, l'Exalté, alors Il veillera à ce que l'on obtienne

la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes car Lui seul contrôle l'univers entier. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui se soumet à un autre qu'Allah, l'Exalté, ce qui l'amènera à abuser des bienfaits qui lui ont été accordés, ne trouvera rien d'autre que du stress, de l'anxiété et des ennuis dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier, car le Seigneur des mondes contrôle l'univers entier, y compris son cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite le fait que la soumission à Allah, l'Exalté, était l'héritage que le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, a transmis à ses enfants et à leur tour, ses descendants, y compris son petit-

filis, le Saint Prophète Jacob, que la paix soit sur lui, ont fait de même.
Chapitre 2 Al Baqarah, versets 131-132 :

« Quand son Seigneur lui dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me suis soumis [à l' Islam] « Au Seigneur des mondes. » Abraham ordonna à ses fils [de faire de même] et Jacob [le fit aussi], [en disant] : « Ô mes fils, certes, Allah a choisi pour vous cette religion, alors ne mourez que lorsque vous êtes musulmans. »

Le Saint Prophète Jacob (sur lui la paix et le salut) a été spécifiquement mentionné car il était l'ancêtre des gens du Livre, également connus sous le nom d'enfants d'Israël, c'est-à-dire les enfants du Saint Prophète Jacob (sur lui la paix et le salut). C'était une autre critique adressée aux gens du Livre et aux non-musulmans de la Mecque, qui s'opposaient ouvertement à l'héritage de leurs ancêtres : l'héritage de l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cette opposition a atteint son apogée lorsqu'ils ont tous deux rejeté le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), bien que les deux groupes aient reconnu la véracité de l'Islam.

Les non-musulmans de la Mecque ont passé 40 ans avec le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui), avant qu'il n'annonce sa prophétie et savaient donc qu'il n'était pas un menteur. Chapitre 10 Yunus, verset 16 :

« ...car j'étais déjà demeuré parmi vous toute une vie auparavant. Alors, ne raisonnerez-vous pas ? »

Et comme ils étaient des maîtres de la langue arabe, ils reconnaissaient clairement que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé. Mais comme l'Islam contredisait leurs désirs, de nombreux non-musulmans de la Mecque rejetèrent l'Islam et s'opposèrent donc à l'héritage de leur ancêtre, le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, qui était d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté.

Quant aux gens du Livre, ils ont reconnu le Saint Coran car ils connaissaient son Auteur, Allah, l'Exalté, et ils ont reconnu à la fois le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car ils les avaient tous deux mentionnés dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Mais comme l'Islam contredisait leurs désirs, la plupart des gens du Livre rejetèrent l'Islam et s'opposèrent donc à l'héritage de leur ancêtre, le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 132 :

« Abraham ordonna à ses fils de faire de même, ainsi qu'à Jacob : « Ô mes fils, Allah a choisi pour vous cette religion. Ne mourez donc que lorsque vous êtes musulmans. »

Les musulmans doivent encourager la génération suivante à obéir sincèrement à Allah, le Très-Haut, en montrant l'exemple, tout comme le Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut). Montrer l'exemple implique d'apprendre et d'agir selon les enseignements de l'Islam afin que les autres reconnaissent sa véracité par leurs actes et leurs paroles. Ensuite, les musulmans doivent consacrer du temps à enseigner le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) à la génération suivante afin qu'elle comprenne la véracité de l'Islam par des preuves, au lieu de l'imiter aveuglément. Cela leur permettra de

rester fermes dans les enseignements de l'Islam tout au long de leur vie. Il est triste de constater que la plupart des parents musulmans sont extrêmement désireux d'enseigner à la génération suivante des connaissances matérielles qui mènent au succès matériel, mais ils négligent leur éducation religieuse et la confient à d'autres, même s'il est de leur devoir d'enseigner directement à leurs enfants les fondements de l'Islam. Même si encourager la génération suivante à acquérir des connaissances matérielles est louable, les parents ne doivent pas pour autant négliger l'enseignement des connaissances religieuses. Envoyer des enfants à la mosquée pour leur apprendre à réciter le Saint Coran sans le comprendre n'est pas suffisant. Un adolescent doit accepter l'islam sur la base de preuves et non d'une imitation aveugle, sinon il s'éloignera de l'islam avec le temps, car il considérera l'islam comme une partie de la culture qui peut être abandonnée au fil du temps. Lorsqu'une personne accepte l'islam sur la base de preuves, elle comprendra que l'islam est un mode de vie qui doit être appliqué dans toutes les situations et appliqué lorsque l'on utilise chaque bénédiction qui lui a été accordée.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 132 :

« Abraham ordonna à ses fils de faire de même, ainsi qu'à Jacob : « Ô mes fils, Allah a choisi pour vous cette religion... »

Allah, le Très-Haut, a choisi l'Islam comme religion pour l'humanité car elle convient le mieux à sa nature et car elle conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Comme Allah, le Très-Haut, a créé l'humanité, Lui seul sait quel code de conduite convient à sa nature et à

ses capacités. Si l'on abandonne ce code de conduite divin et qu'on suit à la place un code de conduite créé par l'homme, cela ne mènera qu'à un état mental et physique déséquilibré, car il n'est pas parfaitement conçu pour la nature humaine. Peu importe les progrès réalisés par les gens en ce qui concerne la connaissance des états mentaux et physiques des humains, ils ne seront jamais capables de découvrir tout ce qui est possible pour créer le code de conduite parfait qui mène à un état mental et physique équilibré. Il est indéniable que celui dont l'état mental et physique est déséquilibré n'obtiendra jamais la paix de l'esprit. Il faut donc accepter et agir selon les enseignements de l'Islam pour son propre bien, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin sachant que c'est le mieux pour son bien-être mental et physique, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 132 :

« Abraham ordonna à ses fils de faire de même, ainsi qu'à Jacob : « Ô mes fils, Allah a choisi pour vous cette religion. Ne mourez donc que lorsque vous êtes musulmans. »

Ce verset montre clairement que le fait d'être musulman aujourd'hui ne garantit pas de mourir musulman demain. En effet, la foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. Tout comme une plante mourra si elle ne parvient pas à obtenir de la nourriture, comme de l'eau, ainsi la foi d'un musulman peut bien mourir si elle ne parvient pas à la nourrir par des actes d'obéissance. Par conséquent, il faut veiller à

renforcer sa foi en apprenant et en agissant selon les enseignements de l'Islam afin de mourir musulman. Cela est également confirmé par un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7232. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé qu'une personne sera ressuscitée dans le même état dans lequel elle est morte. Donc, si elle est morte en tant que musulman convaincu, alors elle sera ressuscitée en tant que musulman convaincu. Et l'état de la mort d'une personne est déterminé par la façon dont elle a vécu.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 132 :

« Abraham ordonna à ses fils de faire de même, ainsi qu'à Jacob : « Ô mes fils, Allah a choisi pour vous cette religion. Ne mourez donc que lorsque vous êtes musulmans. »

Cela souligne également le fait que chaque personne doit obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, car sa lignée ou son lien avec une personne pieuse ne la sauvera pas si elle ne parvient pas à obéir elle-même à Allah, l'Exalté.

Allah, l'Exalté, souligne encore l'importance de Lui obéir sincèrement et comment les Saints Prophètes du passé, que la paix soit sur eux, comme l'ancêtre des gens du Livre, le Saint Prophète Jacob, que la paix soit sur lui, ont persisté dans cette attitude et ont toujours encouragé la génération

suivante à faire de même. Obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le soulignent les enseignements islamiques, était si important pour eux que même dans leurs derniers moments sur cette Terre, ils en ont discuté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 133 :

« Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, lorsqu'il dit à ses fils : « Qui adorerez-vous après moi ? »... »

Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a également souligné l'obéissance à Allah, le Très-Haut, dans ses derniers instants lorsqu'il a exhorté les gens à adhérer aux prières obligatoires, car elles constituent le pilier central de la foi d'une personne. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2698.

C'est une autre critique des gens du Livre qui prétendaient suivre les traces de leur ancêtre, le Saint Prophète Jacob, que la paix soit sur lui, mais qui n'ont pas suivi son attitude consistant à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, et à exhorter les autres à faire de même jusqu'à son dernier souffle. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 133 :

« Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, lorsqu'il dit à ses fils : « Qui adorerez-vous après moi ? »... »

Le Saint Prophète Jacob (sur lui la paix et le salut) n'a pas demandé à ses enfants qui adoreraient après lui, mais ce qu'ils adoreraient après lui. Il rappelait à ses enfants qu'il est facile d'adorer des choses sans vie, comme les réseaux sociaux, la mode, la culture et ses désirs, tout comme on peut adorer une entité vivante. Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

Il faut donc veiller à donner la priorité à l'adoration et à l'obéissance à Allah, le Très-Haut, par-dessus tout. Cela permettra de s'assurer qu'ils utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui donne la priorité à l'obéissance et au respect des autres choses fera un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Cela entraînera à son tour du stress, des difficultés et de la misère dans les deux mondes, même s'il connaît des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite la sincérité des enfants du Saint Prophète Jacob, que la paix soit sur lui, qui s'opposait complètement à l'insincérité possédée par leurs descendants, les gens du Livre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 133 :

« Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos pères, Abraham, Ismaël et Isaac , un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. »

Le fait qu'ils aient mentionné leur grand-oncle, le Saint Prophète Ismaël, avant de mentionner leur grand-père, le Saint Prophète Isaac, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur eux, indique que, contrairement aux gens du Livre, les enfants du Saint Prophète Jacob, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, n'éprouvaient aucune jalousie envers le Saint Prophète Ismaël, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, ni envers sa lignée, qui comprenait le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui. Au contraire, ils formaient une famille unie qui s'était complètement soumise à Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de leur vie.

En raison des changements apportés à leurs écritures divines par des gens égarés, les gens du Livre ont basé toute leur foi sur leur lignée. Ils ont prétendu que c'était leur lignée qui leur donnait une supériorité sur le reste de l'humanité et que c'était donc l'une des raisons pour lesquelles ils ont rejeté le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car il appartenait à une lignée différente. L'accepter et le suivre aurait détruit le fondement sur lequel leur foi était basée et aurait été en contradiction directe avec leur prétention de supériorité. C'est quelque chose qu'ils ne pouvaient pas accepter. Toute leur attitude était donc en contradiction totale avec la voie de leurs ancêtres, le Saint Prophète Ibrahim et sa famille (saw).

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 133 :

« Ou avez-vous été témoins lorsque la mort s'approcha de Jacob, et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » Ils dirent : « Nous adorerons votre Dieu et le Dieu de vos pères, Abraham, Ismaël et Isaac , un seul Dieu. Et nous Lui sommes soumis. »

D'une manière générale, cet incident montre aussi l'importance pour les musulmans de se préoccuper davantage de l'éducation religieuse et de la foi de leurs enfants que des choses de ce monde. Malheureusement, c'est le contraire qui se produit chez la plupart des musulmans d'aujourd'hui, qui se préoccupent davantage de l'avenir de leurs enfants dans les affaires de ce monde. Même si se préoccuper des affaires de ce monde est acceptable en Islam, cela ne doit pas être prioritaire par rapport aux affaires religieuses, que ce soit pour soi-même ou pour les personnes à sa charge. Les affaires de ce monde ne sont qu'un moyen de servir ses affaires religieuses afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Cela se fait lorsqu'on utilise ses ressources matérielles d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Allah, l'Exalté, indique ensuite clairement que la lignée de l'individu ne lui sera d'aucune utilité dans ce monde ou dans l'autre, s'il ne parvient pas à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »

Cela a détruit la fausse croyance adoptée par les gens du Livre, les non-musulmans de la Mecque, et même par certains musulmans aujourd'hui, qui croient que leur lignée et leur lien avec des personnes pieuses, comme les Saints Prophètes, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur eux, suffisent à leur garantir le salut dans les deux mondes. Croire cela est hautement irrespectueux envers Allah, l'Exalté, car cela suggérerait qu'Il se comporte de manière partielle et même raciste alors qu'Il ne le fait pas. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, a également mis en garde à plusieurs reprises contre cette attitude. Par exemple, dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853, il a clairement averti que la lignée d'une personne ne l'aidera pas au Jour du Jugement si elle manque de bonnes actions. Chapitre 53 An Najm, verset 39 :

« Et il n'y a pour l'homme que le bien pour lequel il s'efforce. »

Et chapitre 31 Luqman, verset 33 :

« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur et craignez le Jour où le père ne sera d'aucune utilité pour son fils, et où le fils ne sera d'aucune utilité pour son père... »

Le musulman doit donc suivre les traces de ses pieux ancêtres pour les rejoindre dans l'au-delà. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Mais s'ils suivent les traces des désobéissants, ils risquent fort d'être réunis avec eux le Jour du Jugement. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »

Ce verset rappelle également aux gens qu'ils doivent éviter de comparer leurs propres actions à celles des autres afin de justifier leur paresse ou leur mauvaise conduite. Cela se produit souvent lorsqu'une personne compare constamment sa propre conduite à celle d'autres personnes qui lui semblent pires que lui. Par exemple, un musulman qui ne prie pas se comparera à un meurtrier, justifiant ainsi son propre manque d'obéissance à Allah, l'Exalté. Comme l'indique la fin du verset 134, cette attitude peut bien aider une personne stupide à se sentir mieux dans ce monde, mais elle ne l'aidera pas dans l'au-delà, car une personne ne sera pas interrogée sur la conduite des autres et ne sera pas comparée à la

conduite des autres. Le seul critère auquel chaque personne sera comparée est l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté . À notre époque, cela fait référence à la mesure dans laquelle une personne apprend et agit selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

De même, il ne faut pas chercher des excuses pour son manque d'obéissance à Allah, l'Exalté, en prétendant que les autres sont mieux placés pour obéir à Allah, l'Exalté. Par exemple, celui qui travaille à plein temps ne doit pas se sentir mieux en prétendant qu'il est facile pour quelqu'un d'autre de consacrer son énergie et son temps à l'étude des connaissances islamiques puisqu'il ne travaille qu'à temps partiel. Il faut éviter cette attitude car elle ne fait qu'alimenter la paresse. Il faut plutôt se concentrer sur l'utilisation des bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, même si cela signifie qu'il accomplit moins de bonnes actions que les autres, car Allah, l'Exalté, observe la qualité et non la quantité.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »

Ce verset rappelle également aux musulmans de se concentrer sur leur propre conduite à l'égard d'Allah, le Très-Haut, et des gens, car c'est sur cela qu'ils seront interrogés le Jour du Jugement. Tout ce sur quoi on ne sera pas interrogé, comme le comportement des générations précédentes, doit être évité, car s'attarder sur ces questions ne fait que perdre son temps précieux. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2317, qu'un musulman ne rendra pas sa foi excellente tant qu'il n'évitera pas les choses qui ne le concernent pas. Il faut donc s'occuper de ses affaires dans tous les aspects de sa vie.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 135-138

وَقَالُوا كُونُوا هُودًا أَوْ نَصَارَى تَهْتَدُوا قُلْ بَلْ مِلَّةَ إِبْرَاهِيمَ حَنِيفًا وَمَا كَانَ مِنَ الْمُشْرِكِينَ

﴿١٣٥﴾

قُولُوا ءَامَنَّا بِاللَّهِ وَمَا أُنْزِلَ إِلَيْنَا وَمَا أُنْزِلَ إِلَىٰ إِبْرَاهِيمَ وَإِسْمَاعِيلَ وَإِسْحَاقَ وَيَعْقُوبَ وَالْأَسْبَاطِ وَمَا أُوتِيَ مُوسَىٰ وَعِيسَىٰ وَمَا أُوتِيَ النَّبِيُّونَ مِنْ رَبِّهِمْ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ أَحَدٍ مِنْهُمْ وَنَحْنُ لَهُ

مُسْلِمُونَ ﴿١٣٦﴾

فَإِنْ ءَامَنُوا بِمِثْلِ مَا ءَامَنْتُمْ بِهِ فَقَدْ اهْتَدَوْا وَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّمَا هُمْ فِي شِقَاقٍ فَسَيَكْفِيكَهُمْ

اللَّهُ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿١٣٧﴾

صِبْغَةَ اللَّهِ وَمَنْ أَحْسَنُ مِنْ اللَّهِ صِبْغَةً وَنَحْنُ لَهُ عَابِدُونَ

﴿١٣٨﴾

« Ils disent : « Soyez juifs ou chrétiens, afin que vous soyez bien guidés. »
Dis : « Nous suivons plutôt la religion d'Abraham, qui penche vers la vérité.
Or, il n'était pas du nombre des associateurs. »

Dis : « Nous croyons en Allah, en ce qui nous a été révélé, en ce qui a été
révélé à Abraham, à Ismaël, à Isaac , à Jacob et à sa descendance, en ce
qui a été donné à Moïse et à Jésus , et en ce qui a été donné aux
prophètes, de la part de leur Seigneur. Nous ne faisons aucune distinction
entre eux, et nous Lui sommes soumis. »

S'ils croient à la même chose que vous, ils seront alors sur la bonne voie. Mais s'ils s'en détournent, ils ne seront que discorde. Et Allah vous suffira contre eux. Et Il est Audient et Omniscient.

« Et dis : « Notre religion est celle d'Allah. Et qui est meilleur qu'Allah en matière de religion ? Et c'est à Lui que nous sommes adorateurs. »

« Ils disent : « Soyez juifs ou chrétiens, afin que vous soyez bien guidés. » Dis : « Nous suivons plutôt la religion d'Abraham, qui penche vers la vérité. Il n'était pas du nombre des associateurs. » Dis : « Nous croyons en Allah, en ce qui nous a été révélé, en ce qui a été révélé à Abraham, à Ismaël, à Isaac , à Jacob et à la descendance , en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes de la part de leur Seigneur. Nous ne faisons aucune distinction entre eux, et nous Lui sommes soumis. » S'ils croient à ce en quoi vous croyez, ils seront alors bien guidés. Mais s'ils s'en détournent, ils ne seront que dans la discorde. Et Allah vous suffit contre eux. Et Il est l'Audient, l'Omniscient. « Et dis : « Notre religion est celle d'Allah. Et qui est meilleur qu'Allah en matière de religion ? Et c'est à Lui que nous sommes adorateurs. »

Les savants parmi les gens du Livre, les Juifs et les Chrétiens, vivant à Médine, exhortaient les autres, comme les Compagnons, qu'Allah les agrée, à suivre leur religion, bien qu'ils aient tous reconnu la véracité de l'Islam. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 135 :

« Ils disent : « Soyez juifs ou chrétiens [afin] que vous soyez guidés. »... »

Les savants parmi les gens du Livre ont reconnu le Saint Coran car ils connaissaient bien son Auteur, Allah, l'Exalté. Et ils ont reconnu sa véracité car le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) ont été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Ils ont intentionnellement essayé d'égarer les autres, car ils craignaient de perdre leur autorité et leur influence au sein de leur société si les masses générales acceptaient l'Islam. Il faut donc éviter l'amour excessif pour les choses de ce monde, telles que la richesse et le statut social, car cela peut les amener à compromettre leur foi. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2376, que le désir de richesse et de statut social est plus destructeur pour la foi d'une personne que la destruction causée par deux loups affamés lâchés sur un troupeau de moutons. Il faut surmonter l'amour excessif pour les choses de ce monde en comprenant que cela ne leur sera bénéfique dans les deux mondes que s'ils les utilisent d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui fait un mauvais usage des choses qui lui ont été accordées constatera que les choses matérielles qu'il possède deviendront pour lui une source de stress, de difficultés et de misère dans les deux mondes, même s'il vit des moments de plaisir et de divertissement, car Allah, l'Exalté, contrôle son cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit.
Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 135 :

« Ils disent : « Soyez juifs ou chrétiens [afin] que vous soyez guidés. »... »

Ce verset met également en garde contre l'imitation aveugle des autres, car cela conduit souvent à l'égarement. Il faut éviter de se comporter comme du bétail et utiliser le bon sens qui nous a été accordé afin de rechercher et d'accepter sincèrement la vérité sur la base de preuves évidentes. Contrairement aux autres religions et modes de vie, l'islam a toujours encouragé les gens à utiliser leur bon sens et à accepter l'islam et d'autres questions véridiques sur la base de preuves évidentes au lieu d'une imitation aveugle. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Voici mon chemin. J'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

De plus, il faut veiller à ne guider les autres que dans le bon sens, car celui qui conseille les autres sur l'égarement, comme le fait de commettre des péchés, portera le péché de chaque personne qu'il égare. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674. Il faut donc conseiller les uns les autres sur la base de connaissances et de

preuves claires pour s'assurer de les guider correctement dans les affaires religieuses et profanes.

Allah, l'Exalté, critique ensuite l'attitude des gens du Livre, qui ont intentionnellement tenté d'égarer les autres tout en prétendant qu'ils étaient sur la bonne voie, car ils défendaient l'héritage du Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, même s'ils contredisaient sa voie, la voie de l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en toutes circonstances. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 135 :

*« Ils disent : « Soyez juifs ou chrétiens, afin que vous soyez bien guidés. »
Dis : « Nous suivons plutôt la religion d'Abraham, qui penche vers la vérité.
Or, il n'était pas du nombre des associateurs. »*

Le fait de pencher vers la vérité signifie que chaque fois que le Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) faisait face à une situation ou interagissait avec une bénédiction qui lui avait été accordée, son intention, ses paroles et ses actions étaient toujours dirigées vers l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Cela garantissait qu'il n'associait pas de partenaires à Allah, l'Exalté, que ce soit par son intention, en agissant pour le bien d'un autre qu'Allah, l'Exalté, par ses paroles, en parlant d'une manière qui déplaisait à Allah, l'Exalté, et par ses actions, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui avaient été accordées. C'est la véritable soumission à Allah, l'Exalté, la voie de tous les Saints Prophètes, sur eux la paix et le salut, et la voie de l'Islam. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 135 :

« Dis : « Nous suivons plutôt la religion d'Abraham, incliné vers la vérité. Or, il n'était pas du nombre des associateurs. »

Allah, l'Exalté, précise ensuite que ni les gens du Livre ni les non-musulmans de la Mecque ne croyaient vraiment en Lui, même s'ils prétendaient tous deux le contraire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 136 :

« Dis : « Nous croyons en Allah, en ce qui nous a été révélé, en ce qui a été révélé à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob et à la descendance , en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes de la part de leur Seigneur. Nous ne faisons aucune distinction entre eux, et nous Lui sommes soumis. » »

Les non-musulmans de la Mecque et les chrétiens ont associé Allah, l'Exalté, tandis que les juifs n'ont pas cru en Lui, car ils ont choisi quels prophètes (sur eux la paix et le salut) accepter et lesquels rejeter, quelles révélations divines accepter et lesquelles rejeter. Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que la croyance en Lui est incomplète tant que l'on ne croit pas aux prophètes (sur eux la paix et le salut) et à ce qui leur a été accordé. Il a également clairement indiqué que Sa religion a toujours été la même à travers les âges, la religion de l'Islam, c'est-à-dire la religion de la soumission à Lui seul. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme le décrivent les enseignements divins. Celui qui ne le fait pas n'a pas cru correctement en

Allah, l'Exalté, aux prophètes (sur eux la paix et le salut) ou aux révélations divines qui leur ont été accordées, même s'il affirme verbalement avoir foi en eux, tout comme l'ont fait les non-musulmans de la Mecque et les gens du Livre. Cela montre donc l'importance de mettre en pratique sa foi selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car déclarer sa foi verbalement sans la soutenir par des actes n'est tout simplement pas suffisant. En fait, comme l'indique la fin du verset 136, combiner la foi avec les actes est la définition même d'un musulman. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 136 :

« ...et nous sommes musulmans [soumis] à Lui. »

De plus, un musulman doit éviter de suivre les traces des gens du Livre qui ont choisi les saints prophètes (sur eux la paix) et les révélations divines à accepter et à rejeter, en choisissant les enseignements islamiques qu'ils devraient accepter et mettre en pratique et ceux qu'ils devraient ignorer, car cela contredit leurs désirs. Un musulman doit se soumettre complètement à chaque enseignement de l'islam au mieux de ses capacités, même si cela contredit ses désirs, car c'est la définition même de la soumission à Allah, l'Exalté, qui est l'héritage de tous les saints prophètes (sur eux la paix). Le sélectionneur de cerises n'obéit et n'adore que ses désirs, pas Allah, l'Exalté, même s'il prétend le contraire. Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite que la véritable croyance consiste à suivre les traces des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, qui sont à leur tour les traces du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Chapitre 2 Al Baqarah, verset 137 :

« S'ils croient en la même chose que vous, alors ils ont été bien guidés... »

Ce verset peut être traduit ainsi : si les gens du Livre croient en Allah, l'Exalté, comme les Compagnons, qu'Allah les agrée, croient en Lui, alors ils seront bien guidés. Cela indique qu'Allah, l'Exalté, n'attend pas des gens qu'ils atteignent le niveau élevé de foi des Compagnons, qu'Allah les agrée, car Il n'a pas dit que les gens doivent croire exactement de la même manière que les Compagnons, qu'Allah les agrée, pour obtenir la bonne direction, car cela serait pratiquement impossible à réaliser. Il faut donc abandonner les mauvaises excuses qui les empêchent de réaliser leur potentiel. Au lieu de cela, ils doivent s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, selon leur potentiel, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

En outre, ce verset indique l'importance de se conformer strictement au Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) en tout temps et d'éviter d'agir sur d'autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à de bonnes actions,

car cela contredit le chemin de la bonne direction. Le simple fait est que plus on agit sur d'autres sources de connaissance religieuse, moins on agira sur les deux sources de guidance, ce qui à son tour conduit à l'égarement. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté. Cet avertissement est également donné dans le verset 137. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 137 :

« S'ils croient à la même chose que vous, ils seront alors sur la bonne voie ; mais s'ils s'en détournent, ils ne seront que discorde... »

S'éloigner des deux sources de la guidance ne mène qu'à la désunion. Cela est tout à fait évident lorsqu'on observe la nation musulmane d'aujourd'hui et la façon dont elle s'est divisée en groupes, chacun adhérant à des sources différentes de connaissances religieuses et se comportant comme si les principes de l'islam tournaient autour de ces connaissances tirées d'autres sources, alors que ce n'est pas le cas. Les musulmans doivent éviter d'adopter cette attitude, qui a été adoptée par les nations du passé qui aspiraient à un leadership et se sont donc séparées des principes fondamentaux de la foi décrits dans leurs écritures divines. Au lieu de cela, les musulmans doivent s'efforcer d'apprendre et d'agir selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela conduira à l'unité entre les musulmans, tout comme cela s'est produit avec les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux. Cela permettra également de s'assurer que l'on utilise les bénédictions qui lui ont été accordées de manière agréable à Allah, l'Exalté. Celui qui reste ferme sur cette attitude sera protégé et guidé par Allah, l'Exalté, dans toutes les situations afin qu'il obtienne la paix de

l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 137 :

« ... et Allah vous suffit contre eux. Et c'est Lui l'Audient, l'Omniscient. »

Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que les ennemis de l'Islam, les gens du Livre vivant à Médine et les non-musulmans de la Mecque, ne pouvaient pas nuire au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et par extension à ses Compagnons, qu'Allah les agrée, tant qu'ils restaient fermes dans l'obéissance à Allah, l'Exalté. Cette protection est par extension offerte à quiconque suit leurs traces. Un musulman fera face à des difficultés dans la vie, mais tant qu'il restera ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, il sera protégé et guidé dans toutes les situations, que ce soit un moment de facilité ou un moment de difficulté. Chapitre 65 At Talaq, verset 2 :

« ...Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue. »

C'est évidemment facile pour Allah, l'Exalté, car Il entend tout ce qui se passe dans la création et sait ce qu'elle fait. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 137 :

« ...Et Il est l'Audient, l'Omniscient. »

Allah, l'Exalté, indique ensuite clairement qu'Il est le seul à connaître le meilleur code de conduite, le meilleur mode de vie qui convient aux gens, afin qu'ils obtiennent un état mental et physique équilibré à tout moment, ce qui à son tour conduit à la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 138 :

« Et dis : « À nous appartient la religion d'Allah. Et qui est meilleur qu'Allah en matière de religion ?... »

Allah, le Très-Haut, a créé les humains et sait tout d'eux. Il est donc le seul à pouvoir leur donner un code de conduite qui convienne à leur nature, à leurs capacités, à leur état mental et physique. Peu importe le degré d'avancement d'une société dans la compréhension des états mentaux et physiques des humains, elle n'en obtiendra jamais une connaissance complète. Par conséquent, tout code de conduite qu'elle créera ne sera jamais le mieux adapté à la nature des humains. Cela conduira à un état mental et physique déséquilibré, ce qui à son tour empêchera l'individu d'obtenir la paix de l'esprit et du corps. Comme l'indique la fin du verset 138, celui qui comprend ce simple fait acceptera et agira selon le code de conduite qui lui a été accordé par Allah, le Très-Haut, sachant que c'est le meilleur pour lui, même si cela contredit ses désirs. Il se comportera comme un patient sage qui accepte et agit selon les conseils de son médecin sachant que c'est le meilleur pour lui, malgré le fait qu'on lui ait prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 138 :

« ...Et nous l'adorons. »

De plus, il faut se rappeler qu'Allah, le Très-Haut, est le seul à contrôler l'univers, y compris les cœurs spirituels des gens, la demeure de la paix de l'esprit. Par conséquent, Lui seul décide qui obtient la paix de l'esprit et qui n'y parvient pas. Celui qui Lui obéit sincèrement, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), obtiendra la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes, même s'il fait face à des difficultés tout au long de sa vie. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui suit un code de conduite différent, qui ne fera que l'amener à mal utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées, n'obtiendra rien d'autre que du stress, des difficultés et des ennuis dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier et vit des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 138 :

« Et dis : « Notre religion est celle d'Allah. Et qui est meilleur qu'Allah en matière de religion ? Et c'est à Lui que nous sommes adorateurs. »

Tout comme une teinture recouvre entièrement un vêtement et est permanente, de même, la foi d'un musulman doit englober complètement tous les aspects de sa vie, comme sa vie personnelle et professionnelle, et toute sa journée. Il doit appliquer les enseignements de l'islam dans chaque situation qu'il traverse et dans chaque bénédiction matérielle avec laquelle il interagit, comme son temps et sa richesse. La teinture religieuse

de l'islam doit donc s'infiltrer et couvrir son intention, afin qu'il n'agisse que pour plaire à Allah, l'Exalté, et non pour quelque chose ou quelqu'un d'autre. Elle doit s'infiltrer et couvrir son discours, afin qu'il parle en obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique de dire ce qui est bien ou de rester silencieux. Et la teinture religieuse de l'islam doit s'infiltrer et couvrir ses actions, afin qu'il n'agisse que de manière à plaire à Allah, l'Exalté. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Se comporter de cette manière revient à obéir et à adorer Allah, le Très-Haut, et à préserver l'héritage de tous les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 138 :

« ...Et nous l'adorons. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 138 :

« Et dis : « Notre religion est celle d'Allah. Et qui est meilleur qu'Allah en matière de religion ? Et c'est à Lui que nous sommes adorateurs. »

La couleur d'Allah, l'Exalté, c'est-à-dire l'Islam, est une. Cela signifie que toutes les barrières sociales et mondaines qui séparent les gens, telles que le sexe, l'ethnie et les castes, n'ont aucune valeur en Islam, car tous les musulmans sont teints de la même couleur que l'Islam. Cela indique

l'importance de l'égalité en Islam. Une personne n'est supérieure aux autres que selon le degré d'infiltration de la couleur de l'Islam dans sa vie, c'est-à-dire selon son degré d'obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent les enseignements islamiques. Plus une personne obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, plus son rang est élevé. Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

Mais il est important de noter que comme l'intention des gens est cachée et connue seulement d'Allah, l'Exalté, on ne peut pas juger si quelqu'un d'autre est meilleur que les autres, car ils ne sont pas conscients de leur intention cachée, même si l'on observe leurs bonnes actions.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 138 :

« Et dis : « Notre religion est celle d'Allah. Et qui est meilleur qu'Allah en matière de religion ? Et c'est à Lui que nous sommes adorateurs. »

Les musulmans sont teints aux couleurs de l'islam, ce qui indique qu'ils sont les représentants d'Allah, l'Exalté, tout comme un groupe particulier de personnes représente une organisation lorsqu'il porte l'uniforme de cette organisation, comme les forces de police. Les musulmans doivent donc représenter Allah, l'Exalté, correctement en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements islamiques. Cela leur permettra de s'assurer qu'ils respectent les droits d'Allah, l'Exalté, et de tous les êtres humains. Cela montrera aux non-musulmans la nature juste de l'islam. En revanche, s'ils n'obéissent pas à Allah, l'Exalté, ils ne respecteront sans aucun doute pas les droits d'Allah, l'Exalté, ou des êtres humains. Cela les amènera à présenter l'islam sous un faux jour aux non-musulmans, ce dont ils devront rendre compte dans les deux mondes.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 139

قُلْ أَتَحَاجُّونَنَا فِي اللَّهِ وَهُوَ رَبُّنَا وَرَبُّكُمْ وَلَنَّا أَعْمَلُنَا وَلَكُمْ أَعْمَلُكُمْ وَنَحْنُ لَهُ مُخْلِصُونَ



« Dis : « Vous discutez avec nous au sujet d'Allah, alors qu'Il est notre Seigneur et votre Seigneur ? À nous nos œuvres, et à vous vos œuvres. Et nous Lui sommes sincères. »

« Dis : « Vous discutez avec nous au sujet d'Allah, alors qu'Il est notre Seigneur et votre Seigneur ? À nous nos œuvres, et à vous vos œuvres. Et nous Lui sommes sincères. »

Allah, l'Exalté, critique ensuite à la fois les non-musulmans de la Mecque et les gens du Livre pour leur mentalité argumentative, même s'ils prétendent tous deux être croyants en Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« Dis : « Discutez-vous avec nous au sujet d'Allah alors qu'Il est notre Seigneur et votre Seigneur ?... » »

S'ils avaient accepté Allah, l'Exalté, comme leur Seigneur, ils auraient accepté et suivi le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car c'était là le commandement clair et sans ambiguïté d'Allah, l'Exalté. Les non-musulmans de la Mecque ont passé 40 ans avec le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), avant qu'il n'annonce sa prophétie et savaient donc qu'il n'était pas un menteur et qu'il n'avait étudié aucun type de connaissance religieuse avant son annonce de la prophétie. Chapitre 10 Yunus, verset 16 :

« ...car j'étais déjà demeuré parmi vous toute une vie auparavant. Alors, ne raisonnerez-vous pas ? »

Comme ils maîtrisaient parfaitement la langue arabe, ils savaient que le Saint Coran n'était pas la parole d'un être créé. Cela leur suffisait pour soutenir leur affirmation de croire en Allah, l'Exalté, en croyant en Lui correctement, comme le stipulent les enseignements islamiques.

Quant aux gens du Livre, ils reconnurent le Saint Coran car ils connaissaient son Auteur, Allah, l'Exalté, qui leur avait révélé les Écritures divines antérieures. Ils reconnurent également la véracité de l'Islam car le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et le Saint Coran avaient été évoqués dans leurs Écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Cela leur suffisait pour soutenir leur prétention à croire en Allah, l'Exalté, en croyant en Lui correctement, comme le précisent les enseignements islamiques. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« Dis : « Discutez-vous avec nous au sujet d'Allah alors qu'il est notre Seigneur et votre Seigneur ?... » »

Ce verset indique également que lorsque l'on croit en Allah, l'Exalté, correctement, c'est-à-dire selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), cela empêchera les disputes entre les gens et mènera à l'unité, tout comme les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, étaient unis car ils croyaient tous en Allah, l'Exalté, correctement. Les musulmans doivent donc se soumettre à Allah, l'Exalté, correctement, selon les enseignements de l'Islam en plaçant Son obéissance sincère au-dessus de toute autre chose. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements islamiques. Mais lorsque les musulmans placent l'obéissance à d'autres choses, telles que la société, la culture et la mode, au-dessus de l'obéissance à Allah, l'Exalté, cela ne mènera qu'à des disputes et à la désunion. Cela est tout à fait évident de nos jours, même au sein d'une seule famille musulmane.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« Dis : « Discutez-vous avec nous au sujet d'Allah alors qu'Il est notre Seigneur et votre Seigneur ?... » »

Ce verset rappelle aux musulmans qu'Il est le Seigneur des nations précédentes et que la nation musulmane est Une. Par conséquent, la manière dont Allah, l'Exalté, a traité les nations précédentes s'appliquera également à la nation musulmane. Cela signifie que, tout comme Allah, l'Exalté, a accordé la paix de l'esprit et le succès aux membres des nations précédentes qui Lui ont sincèrement obéi, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui a plu comme le précisent les enseignements divins, Il récompensera également les musulmans qui font de même. Inversement, tout comme Il a puni les membres des nations passées qui ont persisté dans Sa désobéissance, malgré le fait qu'ils prétendaient être de fervents croyants en Lui, Il punira également les musulmans qui se comportent de la même manière. La tradition d'Allah, l'Exalté, n'a jamais changé. Chapitre 35 Fatir, verset 43 :

« ...Mais tu ne trouveras jamais dans la voie [méthode établie] d'Allah aucun changement, et tu ne trouveras jamais dans la voie d'Allah aucun changement. »

Par conséquent, le musulman doit éviter l'attitude des gens du Livre qui croient qu'ils sont spéciaux et donc assurés du salut dans les deux mondes, même s'ils persistent à désobéir à Allah, l'Exalté. Comme cela n'était pas vrai pour les nations du passé, cela n'est certainement pas vrai non plus pour la nation musulmane. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 18 :

« Mais les Juifs et les Chrétiens disent : « Nous sommes les enfants d'Allah et Ses bien-aimés. » Dis : « Alors pourquoi vous punit-Il pour vos péchés ? » Vous êtes plutôt des êtres humains parmi ceux qu'Il a créés... »

Un principe fondamental de l'Islam est ensuite évoqué. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« Dis : « Vous discutez avec nous au sujet d'Allah alors qu'Il est notre Seigneur et votre Seigneur ? À nous nos œuvres, et à vous vos œuvres... » »

Le devoir du musulman n'est pas d'imposer sa croyance, ses opinions ou son mode de vie aux autres, car cela conduit souvent à des disputes et à des débats. Son devoir est de faire comprendre la vérité aux gens en utilisant des preuves solides et de laisser ensuite les autres faire leur propre choix quant à ce qu'ils doivent suivre et ce qu'ils doivent rejeter. Cela s'applique aussi bien aux questions mondaines que religieuses. Chapitre 18 Al Kahf, verset 29 :

« Et dis : « La vérité vient de votre Seigneur. Quiconque veut, qu'il croie ; et quiconque veut, qu'il mécroie. »... »

Le musulman doit concentrer ses efforts sur l'éducation de ceux qui abordent l'islam avec un esprit ouvert et ignorer ceux qui ne s'intéressent qu'aux disputes et aux débats, car cela conduit à une perte de temps et d'énergie. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« ...À nous sont nos œuvres, et à vous sont vos œuvres... »

Cela montre aussi l'importance de se concentrer sur la correction de ses propres actes avant de se préoccuper de ceux des autres. Le musulman doit s'efforcer sincèrement d'apprendre et d'agir selon les enseignements de l'Islam afin de corriger son intention, de manière à n'agir que pour plaire à Allah, l'Exalté, et il doit corriger son discours, en disant ce qui est bien ou en restant silencieux et corriger ses actes, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Après avoir lutté activement de cette façon, le musulman est-il en mesure de se préoccuper des actes des autres. Cette discussion a été indiquée dans la dernière partie du verset 139. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« ... Et nous sommes sincères envers Lui [en actes et en intentions]. »

Cette discussion ne signifie pas qu'il faut atteindre la perfection avant de conseiller les autres sur leur conduite, car il est impossible d'atteindre la perfection. Cette discussion signifie qu'il faut s'efforcer d'apprendre et d'agir selon les enseignements de l'Islam tout en conseillant aux autres de faire de même, car l'ignorant ne fera qu'égarer les autres.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« ...À nous sont nos œuvres, et à vous sont vos œuvres... »

Il est important de noter que ce verset ne signifie pas que l'on doit rester indifférent aux actions des autres et se concentrer uniquement sur sa propre foi, car conseiller les autres sur le bien et les avertir contre le mal est un devoir pour tous les musulmans en fonction de leurs forces et selon les enseignements de l'Islam. Chapitre 3 Alee Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure nation qui ait été créée [en tant qu'exemple] pour l'humanité. Vous ordonnez le convenable et interdisez le blâmable... »

Le devoir minimum d'une personne est d'encourager sa famille à faire le bien et de la mettre en garde contre le mal, même si la société dans son ensemble semble perdue dans ses propres voies et pensées. Un musulman doit se rappeler qu'une pomme pourrie ne contaminera que les bonnes pommes. De même, si le mal n'est pas maîtrisé, il finira par affecter les bons éléments de la société. Un musulman doit conseiller ce qui est bien et mettre en garde contre le mal, mais après avoir fait cela conformément aux enseignements de l'Islam, il doit éviter de discuter avec les gens, car il a rempli son devoir envers Allah, l'Exalté. Chapitre 7 Al A'raf, verset 164 :

« Et quand une communauté d'entre eux dit : « Pourquoi conseillez-vous [ou avertissez] un peuple qu'Allah va détruire ou punir d'un châtement sévère ? » Ils [les conseillers] dirent : « Pour être absous auprès de votre Seigneur et peut-être Le craindront-ils. » »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« ...À nous sont nos œuvres, et à vous sont vos œuvres... »

D'une manière générale, ce verset rappelle également aux musulmans d'éviter l'attitude erronée consistant à croire que les bonnes actions et le comportement des autres personnes qui leur sont liées les sauveront le Jour du Jugement, même s'ils persistent dans la désobéissance à Allah,

l'Exalté. Même si l'intercession au Jour du Jugement est un fait, adopter une telle attitude revient néanmoins à se moquer du concept d'intercession et celui qui se comporte de cette manière risque bien d'être privé de l'intercession des autres au Jour du Jugement. Il est clair, d'après le comportement des dirigeants de l'humanité, les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, que chaque personne doit se concentrer sur l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le précisent les enseignements divins, et ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle doit espérer l'intercession des autres au Jour du Jugement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 139 :

« ... Et nous sommes sincères envers Lui [en actes et en intentions]. »

L'intention est le fondement intérieur de l'islam. Si cette intention est corrompue, tout ce que l'on construit dessus sera corrompu. Par conséquent, un musulman doit s'assurer d'être sincère envers Allah, l'Exalté, en agissant uniquement pour Lui. Celui qui agit pour un autre qu'Allah, l'Exalté, ou agit pour d'autres avec Lui, n'obtiendra aucune récompense de Sa part. Ceci a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Un signe de bonne intention est le fait de ne pas attendre ni espérer une quelconque récompense ou gratitude de la part des gens.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 140-141

أَمْ نَقُولُ إِنَّ إِبْرَاهِيمَ وَإِسْمَاعِيلَ وَإِسْحَاقَ وَيَعْقُوبَ وَالْأَسْبَاطَ كَانُوا هُودًا أَوْ
نَصَارَى قُلْ أَنْتُمْ أَعْلَمُ أَمِ اللَّهُ وَمَنْ أَظْلَمُ مِمَّنْ كَتَمَ شَهَادَةً عِنْدَهُ مِنَ اللَّهِ وَمَا اللَّهُ
بِغَفِيلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿١٤٠﴾

تِلْكَ أُمَّةٌ قَدْ خَلَتْ لَهَا مَا كَسَبَتْ وَلَكُمْ مَا كَسَبْتُمْ وَلَا
تُسْأَلُونَ عَمَّا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٤١﴾

« Ou dites-vous qu'Abraham, Ismaël, Isaac , Jacob et leurs descendants étaient juifs ou chrétiens ? Dis : « Est-ce vous qui savez le mieux, ou Allah ? » Et qui est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il a contre Allah ? Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.

C'était une nation qui a disparu. Elle recevra les conséquences de ses actes, et vous recevrez ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.

« Ou dites-vous qu'Abraham, Ismaël, Isaac , Jacob et leurs descendants étaient juifs ou chrétiens ? Dis : « Est-ce vous qui savez le mieux ou Allah ? » Et qui est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il a contre Allah ? Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. Voilà un peuple qui a passé. Il aura pour lui ce qu'il a acquis, et vous aurez pour ce que vous avez acquis. Et vous ne serez pas interrogés sur ce qu'ils faisaient. »

Allah, l'Exalté, critique les gens du Livre pour leurs affirmations illogiques. Ils prétendaient que leurs ancêtres, le Saint Prophète Ibrahim et sa famille, que la paix soit sur eux, étaient juifs ou chrétiens, même si le concept du judaïsme et de la Trinité a été introduit bien après eux, même bien après le Saint Prophète Jésus, que la paix soit sur lui, le dernier Saint Prophète avant le dernier Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 140 :

« Ou dites-vous qu'Abraham, Ismaël, Esaac , Jacob et leurs descendants étaient juifs ou chrétiens ?... »

Et chapitre 3 Alee Imran, versets 65-67 :

« Ô gens du Livre ! Pourquoi discutez-vous au sujet d'Abraham, alors que la Thora et l'Evangile n'ont été révélés qu'après lui ? Ne raisonnerez-vous donc pas ? Vous voilà ceux qui discutent au sujet de ce dont vous avez

une certaine connaissance. Mais pourquoi discutez-vous au sujet de ce dont vous n'avez aucune connaissance ? Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était véridique, musulman. Et il n'était pas du nombre des associateurs. »

Allah, l'Exalté, renforce le fait qu'Il est le seul à connaître toutes choses et qu'Il est donc le mieux placé pour énoncer la vérité. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 140 :

« Dis : « Es-tu plus savant ou est-ce Allah ? »... »

Les savants parmi les gens du Livre ont reconnu le Coran comme la vérité, ils connaissaient son auteur, Allah, l'Exalté, et ils ont reconnu le Coran et le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui, car ils avaient tous deux été évoqués dans leurs écritures divines. Ils ont donc su, eux les gens du Livre, que la vérité était énoncée par Allah, l'Exalté, dans le Coran. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 140 :

« ...Et qui est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il a d'Allah ?... »

Ils ont caché la vérité, car l'Islam remettait directement en cause leurs désirs mondains et la façon dont ils ont mal utilisé les bénédictions qui leur avaient été accordées. Comme ils voulaient continuer à utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées à leur guise et comme ils craignaient de perdre leur position sociale au sein de la société, ils ont rejeté l'Islam et la vérité claire dont ils étaient pleinement conscients. Accepter la vérité de l'Islam et du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) était en fait une alliance contractée auprès de leurs ancêtres, les enfants d'Israël, et elle a été transmise aux générations suivantes jusqu'à l'avènement de l'Islam. Chapitre 7 Al A'raf, versets 155-157 :

« Moïse choisit parmi son peuple soixante-dix hommes pour Notre nomination. Et quand le tremblement de terre les saisit, il dit : « Seigneur, si Tu avais voulu, Tu les aurais fait périr avant moi, ainsi que moi. Nous ferais-Tu périr pour ce qu'ont fait les insensés d'entre nous ? Ce n'est là qu'une épreuve par laquelle Tu égares qui Tu veux et Tu guides qui Tu veux. Tu es notre Protecteur. Pardonne-nous donc et fais-nous miséricorde. Et Tu es le meilleur des pardonners. Et décrète pour nous ce qui est bien ici-bas et ce qui est bien dans l'au-delà. Certes, nous revenons à Toi. » [Allah] dit : « Mon châtement, J'en frappe qui Je veux, mais Ma miséricorde embrasse toute chose. » Je le décrète donc [surtout] pour ceux qui Me craignent, acquittent la zakat et croient à Nos signes. Ceux qui suivent le Messager, le prophète illettré, qu'ils trouvent écrit dans ce qu'ils ont de la Thora et de l'Évangile, qui leur ordonne le convenable, leur interdit le blâmable, leur rend licite le convenable, leur interdit le blâmable et les libère de leur fardeau et des chaînes qui pesaient sur eux. Ceux-là donc qui ont cru en lui, l'ont honoré, l'ont soutenu et ont suivi la lumière qui a été descendue avec lui, ceux-là seront les heureux.

En général, les musulmans ont également pris un engagement avec Allah, l'Exalté, lorsqu'ils ont accepté l'Islam comme leur foi. L'engagement d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, à tout moment, dans toutes les situations. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Les musulmans doivent donc éviter de suivre les traces des gens du Livre qui n'ont pas respecté leur engagement envers Allah, l'Exalté, car cela ne mène qu'à la misère, au stress et aux ennuis dans les deux mondes, car les bénédictions matérielles que l'on obtient en rompant son engagement avec Allah, l'Exalté, deviendront une source de problèmes dans les deux mondes, même s'il leur arrive de vivre des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Et chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Or, celui qui respecte son engagement envers Allah, le Très-Haut, verra qu'Il lui accorde la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, telle est la promesse du Seigneur des mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Quel que soit le chemin que le musulman décide de choisir, il devra faire face aux conséquences de ses actes dans les deux mondes, tout comme les gens avant lui l'ont fait, car rien n'échappe à la connaissance d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 140 :

« ... Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 140 :

« Dis : « Es-tu plus savant ou est-ce Allah ? »... »

D'une manière générale, il s'agit d'un principe important à comprendre et à appliquer dans tous les aspects de la vie. Un musulman doit comprendre que ses connaissances sont extrêmement limitées et qu'il doit donc accepter que tout ce qu'Allah, l'Exalté, a décrété pour lui est le meilleur, même s'il n'a pas les connaissances nécessaires pour comprendre en quoi cela est le meilleur pour lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Celui qui comprend ce principe important restera patient en toutes circonstances, ce qui implique d'éviter de se plaindre par ses paroles ou ses actes tout en maintenant une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements divins. Alors que celui qui ne parvient pas à comprendre ce principe important deviendra rapidement impatient chaque fois qu'il sera confronté à des situations qui contredisent ses désirs. Cela ne mène qu'à des problèmes dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 140 :

« ... Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Ce verset rappelle également aux musulmans qu'il ne faut pas se laisser tromper par le répit que Dieu leur accorde. Ce n'est pas parce qu'une personne n'est pas immédiatement punie pour ses péchés qu'elle ne le sera pas du tout. Dieu accorde du temps aux gens pour qu'ils aient l'occasion de se repentir sincèrement et de réformer leur conduite. Mais si une personne persiste dans sa désobéissance en croyant avoir échappé à la responsabilité, ce n'est qu'une question de temps avant qu'elle ne subisse les conséquences de ses actes, car rien n'échappe à Dieu. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 140 :

« ... Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Allah, l'Exalté, réitère ensuite que même si les Saints Prophètes précédents, que la paix soit sur eux, n'ont prêché que le concept de soumission totale à Allah, l'Exalté, c'est-à-dire l'Islam, néanmoins, chaque personne, passée ou présente, devra faire face aux conséquences de ses propres choix et actions et personne ne sera sauvé sur la base des actions de ses ancêtres, quelles que soient les actions qu'ils ont accomplies ou qui ils étaient. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 141 :

« C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »

Cela a détruit la fausse croyance adoptée par les gens du Livre, les non-musulmans de la Mecque, et même par certains musulmans aujourd'hui, qui croient que leur lignée et leur lien avec des personnes pieuses, comme les Saints Prophètes, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur eux, suffisent à leur garantir le salut dans les deux mondes. Croire cela est hautement irrespectueux envers Allah, l'Exalté, car cela suggérerait qu'Il se comporte de manière partielle et même raciste alors qu'Il ne le fait pas. Le Saint Prophète Muhammad, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, a également mis en garde à plusieurs reprises contre cette attitude. Par exemple, dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853, il a clairement averti que la lignée d'une personne ne l'aidera pas au Jour du Jugement si elle manque de bonnes actions. Chapitre 53 An Najm, verset 39 :

« Et il n'y a pour l'homme que le bien pour lequel il s'efforce. »

Et chapitre 31 Luqman, verset 33 :

« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur et craignez le Jour où le père ne sera d'aucune utilité pour son fils, et où le fils ne sera d'aucune utilité pour son père... »

Le musulman doit donc suivre les traces de ses pieux ancêtres pour les rejoindre dans l'au-delà. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont

été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Mais s'ils suivent les traces des désobéissants, ils risquent fort d'être réunis avec eux le Jour du Jugement. Ceci a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4031. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« C'était une nation qui est passée. Elle subira les conséquences de ce qu'elle a gagné, et vous subirez ce que vous avez gagné... »

Ce verset montre clairement que chaque personne devra faire face aux conséquences de ses actes. Par conséquent, affirmer sa foi en Allah, l'Exalté, tout en Lui désobéissant par des actes ne mènera pas à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Il faut se rappeler que la foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actions. Tout comme une plante meurt lorsqu'elle ne parvient pas à obtenir de la nourriture, comme de l'eau, de même la foi d'une personne peut bien mourir si elle ne parvient pas à la nourrir par des actes d'obéissance. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements divins. En termes simples, si une personne manque de bonnes actions, elle ne doit pas s'attendre à obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »

Ce verset rappelle également aux gens qu'ils doivent éviter de comparer leurs propres actions à celles des autres afin de justifier leur paresse ou leur mauvaise conduite. Cela se produit souvent lorsqu'une personne compare constamment sa propre conduite à celle d'autres personnes qui lui semblent pires que lui. Par exemple, un musulman qui ne prie pas se comparera à un meurtrier, justifiant ainsi son propre manque d'obéissance à Allah, l'Exalté. Comme l'indique la fin du verset 134, cette attitude peut bien aider une personne stupide à se sentir mieux dans ce monde, mais elle ne l'aidera pas dans l'au-delà, car une personne ne sera pas interrogée sur la conduite des autres et ne sera pas comparée à la conduite des autres. Le seul critère auquel chaque personne sera comparée est l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. À notre époque, cela fait référence à la mesure dans laquelle une personne apprend et agit selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

De même, il ne faut pas chercher des excuses pour son manque d'obéissance à Allah, l'Exalté, en prétendant que les autres sont mieux placés pour obéir à Allah, l'Exalté. Par exemple, celui qui travaille à plein temps ne doit pas se sentir mieux en prétendant qu'il est facile pour quelqu'un d'autre de consacrer son énergie et son temps à l'étude des connaissances islamiques puisqu'il ne travaille qu'à temps partiel. Il faut éviter cette attitude car elle ne fait qu'alimenter la paresse. Il faut plutôt se concentrer sur l'utilisation des bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, même si cela signifie qu'il accomplit

moins de bonnes actions que les autres, car Allah, l'Exalté, observe la qualité et non la quantité.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 134 :

« C'est une nation qui a passé. Elle aura la peine de ce qu'elle a accompli, et vous aurez la peine de ce que vous avez accompli. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'elle a fait. »

Ce verset rappelle également aux musulmans de se concentrer sur leur propre conduite à l'égard d'Allah, le Très-Haut, et des gens, car c'est sur cela qu'ils seront interrogés le Jour du Jugement. Tout ce sur quoi on ne sera pas interrogé, comme le comportement des générations précédentes, doit être évité, car s'attarder sur ces questions ne fait que perdre son temps précieux. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2317, qu'un musulman ne rendra pas sa foi excellente tant qu'il n'évitera pas les choses qui ne le concernent pas. Il faut donc s'occuper de ses affaires dans tous les aspects de sa vie.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 142-145

﴿ سَيَقُولُ السُّفَهَاءُ مِنَ النَّاسِ مَا وَلَّهُمْ عَن قِبَلِهِمُ الَّتِي كَانُوا عَلَيْهَا قُلْ لِلَّهِ الْمَشْرِقُ
وَالْمَغْرِبُ يَهْدِي مَنْ يَشَاءُ إِلَى صِرَاطٍ مُسْتَقِيمٍ ﴾ ١٤٢

وَكَذَلِكَ جَعَلْنَاكُمْ أُمَّةً وَسَطًا لِتَكُونُوا شُهَدَاءَ عَلَى النَّاسِ وَيَكُونَ الرَّسُولُ عَلَيْكُمْ
شَهِيدًا وَمَا جَعَلْنَا الْقِبْلَةَ الَّتِي كُنْتَ عَلَيْهَا إِلَّا لِنَعْلَمَ مَنْ يَتَّبِعِ الرَّسُولَ مِمَّنْ يَنْقَلِبُ عَلَى
عَقْبَيْهِ وَإِنْ كَانَتْ لَكَبِيرَةً إِلَّا عَلَى الَّذِينَ هَدَى اللَّهُ وَمَا كَانَ اللَّهُ لِيُضِلَّ إِيْمَانَكُمْ إِنَّ اللَّهَ
بِالنَّاسِ لَرءُوفٌ رَحِيمٌ ﴾ ١٤٣

قَدْ نَرَى تَقَلُّبَ وَجْهِكَ فِي السَّمَاءِ فَلَنُوَلِّيَنَّكَ قِبْلَةً تَرْضَاهَا فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ
الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ وَحَيْثُ مَا كُنْتُمْ فَوَلُّوا وُجُوهَكُمْ شَطْرَهُ وَإِنَّ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ
لَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ الْحَقُّ مِنْ رَبِّهِمْ وَمَا اللَّهُ بِغَفِلٍ عَمَّا يَعْمَلُونَ ﴾ ١٤٤

وَلَيْنَ أَتَيْتَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ بِكُلِّ آيَةٍ مَا تَبِعُوا قِبْلَتَكَ وَمَا أَنْتَ بِتَابِعٍ قِبْلَتِهِمْ وَمَا
بَعْضُهُمْ بِتَابِعٍ قِبْلَةَ بَعْضٍ وَلَئِنْ أَتَبَعْتَ أَهْوَاءَهُمْ مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَكَ مِنَ الْعِلْمِ
إِنَّكَ إِذَا لَمِنَ الظَّالِمِينَ ﴾ ١٤٥

« Les insensés parmi les gens diront : « Qu'est-ce qui les a détournés de la direction vers laquelle ils se tournaient ? » Dis : « À Allah appartiennent l'orient et l'occident. Il guide qui Il veut vers un chemin droit. »

Et ainsi avons-Nous fait de vous une communauté médiane [équilibrée], afin que vous soyez témoins contre les gens, et que le Messenger soit témoin contre vous. Et Nous n'avons pas placé la qibla [direction de la prière] vers laquelle vous vous dirigiez, sinon afin de distinguer qui suivrait le Messenger de qui tournerait les talons. Et certes, la chose est difficile, sauf pour ceux qu'Allah a guidés. Et Allah ne vous aurait jamais fait perdre la foi [vos prières antérieures]. En vérité, Allah est Compatissant et Miséricordieux envers les gens.

Nous avons certes vu ton visage se tourner vers le ciel. Et Nous t'orienterons certainement vers une qiblah (direction de la prière) qui te satisfera. Tourne donc ton visage vers la mosquée d'Al- Haram . Et où que vous soyez, tournez vos visages vers elle. Ceux à qui le Livre a été donné savent bien qu'il est la vérité venant de leur Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font.

Et si tu apportais à ceux à qui le Livre a été donné tous les signes, ils ne suivraient pas ta direction . Et tu ne suivrais pas leur direction . Et ils ne suivraient pas la direction des autres . Si donc tu suivais leurs désirs après ce que tu as reçu comme science, tu serais certes du nombre des injustes.

« Les insensés diront : « Qu'est-ce qui les a détournés de la direction de la prière vers laquelle ils se tournaient ? » Dis : « À Allah appartiennent l'orient et l'occident. Il guide qui Il veut vers un chemin droit. » Nous avons fait de vous une communauté médiane, afin que vous soyez témoins contre les gens, et que le Messenger soit témoin contre vous. Et Nous n'avons fixé la direction de la prière vers laquelle vous vous dirigiez que pour distinguer qui suivrait le Messenger de qui tournerait les talons. Et c'est difficile, sauf pour ceux qu'Allah a guidés. Et Allah ne vous aurait jamais fait perdre la foi. Allah est certes Compatissant et Miséricordieux envers les gens. Nous avons certes vu votre visage se tourner vers le ciel, et Nous vous orienterons certainement vers une direction de la prière qui vous agréera. « Tourne donc ton visage vers la mosquée d'Al - Haram . Et où que vous soyez, tournez-vous vers elle. Ceux à qui le Livre a été donné savent bien qu'il est la vérité venant de leur Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font. Et si tu apportais à ceux à qui le Livre a été donné tous les signes, ils ne suivraient pas ta qiblah [direction de la prière]. Et tu ne suivrais pas leur qiblah . Et ils ne suivraient pas la qiblah des autres . Si donc tu suivais leurs passions après ce que tu as appris comme science, tu serais certes du nombre des injustes. »

En règle générale, les insensés disent des choses insensées car ils ne connaissent pas la gravité des conséquences de leurs paroles. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 142 :

« Les insensés parmi le peuple diront ... »

Il faut éviter cette attitude en apprenant et en appliquant les enseignements de l'Islam afin de prendre conscience de l'importance de contrôler ses paroles, car c'est l'une des principales causes d'entrée en Enfer le Jour du Jugement. Cela a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2616. Les paroles peuvent être divisées en trois catégories. La première catégorie est celle des paroles pécheresses, comme la médisance, qui doit être évitée à tout moment. La deuxième catégorie est celle des paroles bonnes concernant les questions mondaines et religieuses. La dernière catégorie est celle des paroles vaines. Bien que cela ne soit pas considéré comme un péché, elles conduisent néanmoins souvent à des péchés. Par exemple, les paroles vaines conduisent souvent à médire des autres. De plus, les paroles vaines seront un grand regret pour une personne le Jour du Jugement, surtout lorsqu'elle verra la récompense potentielle qu'elle aurait obtenue si elle avait évité les paroles vaines et prononcé des paroles bénéfiques. Il faut donc éviter les paroles vaines et pécheresses, en disant de bonnes paroles ou en restant silencieux. Celui qui se comporte de cette manière sera récompensé même pour son silence, comme cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176.

Les principaux versets évoqués ici font référence au changement du point focal vers lequel tous les musulmans se tournent pour faire leurs prières. Avant d'émigrer à Médine et jusqu'à la deuxième année après l'émigration, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et ses Compagnons (qu'Allah les agrée) se tournaient vers la mosquée Aqsa à Jérusalem. Durant leur séjour à La Mecque, ils se tournaient vers la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, mais à Médine, les deux directions ne pouvaient pas être conciliées et ils se tournaient donc vers la mosquée Aqsa tout en tournant le dos à La Mecque. Mais comme le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, aspirait à se

tourner vers la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, à La Mecque, Allah, l'Exalté, a changé la direction de la prière vers elle de manière permanente. Ceci a été discuté dans La vie du Prophète de l'imam Ibn Kathir, Volume 2, page 248.

La direction initiale de la prière étant la mosquée Aqsa à Jérusalem, cela a plu aux gens du Livre, car c'était aussi leur direction de prière. En fait, ils l'utilisaient comme preuve contre les musulmans qu'ils étaient sur le droit chemin car ils se dirigeaient vers la direction qui plaisait à Allah, l'Exalté. Lorsque la direction de la prière a été changée pour La Mecque, cela a falsifié leur affirmation, ce qui est indiqué dans le verset 142. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 142 :

« Les insensés parmi les gens diront : « Qu'est-ce qui les a détournés de la qiblah vers laquelle ils avaient l'habitude de se tourner ? »... »

Cette déclaration était aussi leur façon de remettre en question l'authenticité de l'islam, car ils prétendaient que si l'islam venait vraiment d'Allah, le Très-Haut, alors les musulmans auraient été guidés vers la bonne direction dès le premier jour. Autrement dit, ils n'auraient pas eu besoin de changer leur direction de prière des années plus tard, si l'islam était la vérité.

Allah, l'Exalté, précise ensuite que, comme Il est le seul propriétaire de toute la création, Il décide quand et dans quelle direction les musulmans doivent se tourner pour leurs prières. S'Il veut que cette direction change chaque jour, personne d'autre n'a son mot à dire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 142 :

« ...Dis : « À Allah appartiennent l'Orient et l'Occident... » »

De plus, le point focal est plus qu'une simple direction pour la prière. Il s'agit en fait d'un rappel pour les musulmans de constamment orienter leurs intentions, leurs paroles et leurs actions dans la direction qui plaît à Allah, l'Exalté, tout comme leur corps se tourne vers la Mecque pour la prière.

En règle générale, comme toute la création appartient à Allah, l'Exalté, et est sous son contrôle et sa juridiction, l'homme n'a d'autre choix que de se conformer à Ses règles. Tout comme une personne sera confrontée à des problèmes si elle ne se conforme pas aux règles établies par le gouvernement en charge d'un pays particulier, elle sera confrontée à des problèmes dans les deux mondes si elle ne se conforme pas aux règles du Maître de l'Est et de l'Ouest. Une personne peut être en mesure de quitter un pays si elle n'est pas satisfaite de ses règles, mais elle ne pourra pas s'échapper vers un endroit où les règles et la juridiction d'Allah, l'Exalté, ne s'appliquent pas. Par conséquent, l'homme doit se conformer à ces règles, pour son propre bien. Celui qui comprend ce fait se conformera aux règles d'Allah, l'Exalté, et s'efforcera de Lui obéir en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint

Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Comme l'indique la fin du verset 142, cela lui permettra d'être guidé vers la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 142 :

« ...Il guide qui Il veut dans un chemin droit. »

Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui ne se conforme pas aux règles d'Allah, l'Exalté, dans l'univers qu'Il possède seul, ne sera pas guidé vers la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Au contraire, les choses matérielles qu'il possède deviendront pour lui une source de stress et de misère dans les deux mondes, même s'il connaît des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 142 :

« Les insensés parmi les gens diront : « Qu'est-ce qui les a détournés de la qiblah [direction de la prière] vers laquelle ils avaient l'habitude de se tourner ? »... »

Ce verset montre aussi clairement que toute critique ne mérite pas d'être acceptée et prise en compte. L'islam enseigne que la critique constructive basée sur des preuves et la logique doit être acceptée et prise en compte dans les affaires mondaines et religieuses. Mais la critique non constructive doit être ignorée, surtout lorsqu'elle remet en cause les enseignements de l'islam, lorsqu'elle n'est pas appuyée par des preuves ou une logique et même si elle vient d'un proche. Malheureusement, beaucoup sont

influencés émotionnellement et pratiquement par les critiques non constructives des autres. Un musulman doit toujours se rappeler de comparer toutes les critiques qu'il reçoit aux enseignements de l'islam, aux preuves matérielles et à la logique avant de les accepter ou de les rejeter. Tant qu'il adopte cet état d'esprit, il acceptera et agira en fonction des critiques constructives qui améliorent sa conduite envers Allah, l'Exalté, et les gens et améliorent ses affaires mondaines. Il saura quand ignorer les critiques non constructives sans en être affecté négativement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 142 :

« Les insensés parmi les gens diront : « Qu'est-ce qui les a détournés de la qiblah [direction de la prière] vers laquelle ils se tournaient ? » Dis : « À Allah appartiennent l'orient et l'occident... » »

En règle générale, chaque fois que l'on décide de prendre un chemin dans la vie qui diffère de celui de son entourage, cela entraîne souvent des critiques, même de la part de ses proches. Lorsqu'on décide de prendre un chemin différent, les autres se sentent offensés car cela fait paraître son chemin erroné, même si la personne qui choisit le nouveau chemin ne le ressent pas de cette façon. Dans de tels cas, le musulman doit rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, même si cela l'amène à faire face aux critiques de ceux dont il attendait le soutien, comme ses proches. Celui qui adhère à l'obéissance à Allah, l'Exalté, sera assuré d'une bonne direction dans toutes ses affaires, de la paix de l'esprit et de l'indépendance vis-à-vis de ceux qui le critiquent, même si cela prend un certain temps. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 142 :

« ...Il guide qui Il veut dans un chemin droit. »

La direction d'Allah, l'Exalté, est accessible à tous, indépendamment des facteurs de ce monde qui séparent les gens des autres, comme la classe sociale, le sexe et l'ethnie. Mais la bonne direction ne sera obtenue que par ceux qui s'efforcent de l'obtenir. Cela implique d'apprendre et d'agir selon la connaissance islamique. Mais si une personne choisit d'ignorer la connaissance islamique, même si elle prétend croire en l'islam, elle n'obtiendra pas la bonne direction dans ce monde, car l'obtention de la bonne direction exige de véritables efforts, de véritables luttes et de véritables actions.

Une caractéristique importante de la communauté musulmane est ensuite mentionnée. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« Et ainsi, Nous avons fait de vous une communauté médiane... »

L'islam enseigne l'équilibre dans toutes les affaires de l'homme. Un équilibre qui permet de respecter les droits d'Allah, le Très-Haut, les droits des gens et ses propres droits, tout en obtenant un état mental et physique équilibré afin que la justice et l'équité prévalent au sein de la société et

qu'ils atteignent la paix de l'esprit et la réussite dans les deux mondes. Un exemple de cette approche équilibrée est que l'islam n'enseigne pas aux musulmans à abandonner ce monde et à se concentrer uniquement sur la réussite dans l'au-delà. Il ne leur apprend pas non plus à ignorer la préparation pratique pour l'au-delà tout en se concentrant pleinement sur la réussite dans ce monde. Au contraire, il enseigne aux musulmans à utiliser correctement les ressources et les opportunités légales qui leur ont été accordées dans ce monde, c'est-à-dire d'une manière qui plaise à Allah, le Très-Haut, afin qu'ils atteignent la paix de l'esprit dans les deux mondes. D'une manière générale, même si l'atteinte d'un état mental et physique équilibré est quelque chose que tout le monde, quelle que soit sa foi, désire, il ne peut jamais être atteint uniquement sur la base des connaissances que les gens possèdent. Peu importe les progrès réalisés dans l'étude des états mentaux et physiques des humains, ils ne pourront jamais tout englober. Allah, l'Exalté, est le seul à posséder cette connaissance, car Il est le seul à avoir créé l'être humain. Par conséquent, un état mental et physique équilibré, qui conduit à la paix de l'esprit, ne peut être atteint que par la connaissance accordée par Allah, l'Exalté, qui est le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« Et ainsi, Nous avons fait de vous une communauté médiane... »

L'islam a corrigé les attitudes extrêmes adoptées par les nations précédentes afin de former une religion équilibrée. Par exemple, certaines

religions ont adopté une mentalité passive qui les a empêchées de se défendre et de se défendre contre les opprimés. D'autres religions ont adopté une attitude dure qui a conduit à la désunion. Certaines religions sont devenues extrêmes en adoptant de bonnes mœurs tout en abandonnant la loi, et d'autres religions ont fait le contraire. Certaines religions se sont concentrées entièrement sur ce monde, tandis que d'autres ont enseigné à ne se préoccuper que de l'au-delà. Toutes ces attitudes extrêmes, et bien d'autres encore, qui ont été innovées au fil du temps, ont été corrigées par l'islam. Il y est parvenu en enseignant aux gens à utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de la bonne manière afin qu'ils atteignent un état d'esprit et de corps équilibré qui conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chaque fois que l'on abandonne cette approche, on finit par adopter une attitude extrême qui conduit à un état d'esprit et de corps déséquilibré, ce qui à son tour empêche d'obtenir la paix de l'esprit.

Allah, l'Exalté, a ensuite décrit un autre rôle de la communauté musulmane. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« Et ainsi, Nous avons fait de vous une communauté médiane [équilibrée], afin que vous soyez témoins parmi les gens... »

La nation musulmane ne peut être considérée comme témoin du reste de l'humanité que lorsqu'elle remplit son rôle d'ambassadeur d'Allah, l'Exalté. Chapitre 3 Ali Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure communauté qui ait été créée [en guise d'exemple] pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah... »

Il s'agit d'être un modèle pour le reste de l'humanité afin qu'elle reconnaisse la véracité de l'Islam en observant les musulmans dans leurs activités quotidiennes. Un musulman n'y parviendra que s'il façonne son caractère, ses paroles et ses actions selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui ne le fait pas déformera l'Islam et, par conséquent, il amènera les non-musulmans et les autres musulmans à ne pas aimer l'Islam. Un musulman a accepté son rôle d'ambassadeur de l'Islam dès le moment où il a accepté l'Islam comme sa foi et s'il ne le fait pas, il devra répondre de son échec dans ce monde et dans l'au-delà. Cela a été indiqué dans la partie suivante du verset 143. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...que vous serez témoins contre les gens et que le Messenger sera témoin contre vous... »

De la même manière qu'un ambassadeur d'un roi serait démis de ses fonctions s'il ne représentait pas correctement le roi, de même le musulman sera confronté à une sanction s'il ne représentait pas correctement Allah, l'Exalté, et Sa religion.

Allah, l'Exalté, explique ensuite la raison pour laquelle les musulmans ont changé de direction, de la mosquée Aqsa à Jérusalem à la mosquée Al Haraam à La Mecque. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...Et Nous n'avons pas établi la qiblah vers laquelle vous vous dirigiez, sauf pour distinguer qui suivrait le Messenger de qui tournerait les talons... »

Le test est simple : est-ce que l'on suivra la direction vers laquelle Allah, l'Exalté, nous oriente en Lui obéissant sincèrement ou non ? Ce test s'applique à tous les commandements, interdictions et conseils donnés dans les enseignements islamiques. Ceux qui obéissent sincèrement à Allah, l'Exalté, et soutiennent leur déclaration de foi verbale par des actes, se tourneront dans toutes les situations vers l'obéissance à Allah, l'Exalté, même si cela contredit leurs désirs ou ceux des autres. Alors que, la personne qui n'adore que ses propres désirs ne se tournera vers l'obéissance à Allah, l'Exalté, que lorsque cela lui convient. Par conséquent, les musulmans sont testés à travers les commandements, les interdictions et les conseils donnés dans les enseignements islamiques afin de rendre évidente cette différence d'attitude. Maintenir son obéissance sincère dans toutes les situations est le signe d'un véritable croyant qui s'est engagé sur la bonne voie. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ... Et c'est certes difficile, sauf pour ceux qu'Allah a guidés... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...Et Nous n'avons pas établi la qiblah vers laquelle vous vous dirigiez, sauf pour distinguer qui suivrait le Messenger de qui tournerait les talons... »

Un autre aspect de ce test est de montrer qui resterait ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, lorsque le changement de point focal était contesté par les gens du Livre. Comme mentionné précédemment, le changement de point focal a été utilisé à tort comme preuve pour suggérer que l'Islam ne venait pas d'Allah, l'Exalté, car ils prétendaient que le bon point focal aurait été choisi dès le premier jour si l'Islam était vrai. Mais ils n'ont pas compris que le changement de point focal était simplement un test pour voir qui obéirait et qui désobéirait.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ... Et c'est certes difficile, sauf pour ceux qu'Allah a guidés... »

Cela peut aussi signifier que les gens du Livre qui ont accepté l'Islam ou qui envisageaient de l'accepter auraient trouvé cela difficile, car ils avaient

l'habitude de se tourner vers Jérusalem pour leurs prières avant l'avènement de l'Islam. Mais s'ils étaient restés fermes dans la vérité, ils auraient été bien guidés par Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...Et Nous n'avons pas établi la qiblah vers laquelle vous vous dirigiez, sauf pour distinguer qui suivrait le Messenger de qui tournerait les talons. Et en vérité, elle n'est difficile que pour ceux qu'Allah a guidés... »

Cela pourrait aussi signifier que lorsque le centre d'intérêt des musulmans s'est déplacé vers La Mecque, il leur est apparu évident que leur interaction et leur lutte avec les non-musulmans de La Mecque n'avaient pas pris fin après leur migration à Médine. Allah, l'Exalté, ne choisirait pas un centre d'intérêt qui resterait entre les mains des adorateurs d'idoles. Cela signifiait que ce n'était qu'une question de temps avant que les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ne soient obligés de défier les non-musulmans de La Mecque afin de restaurer l'héritage de leur ancêtre, le Saint Prophète Ibrahim, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, en faisant de la Maison d'Allah, l'Exalté, de la Kaaba et de La Mecque elle-même un phare de l'Unicité d'Allah, l'Exalté, pour toute l'humanité. Accepter cette lutte était sans aucun doute difficile pour les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, surtout après les nombreuses années de persécution auxquelles ils ont été soumis de la part des non-musulmans de La Mecque. Mais comme ils acceptaient leur rôle de serviteurs d'Allah, l'Exalté, ils adhéraient à Son obéissance sincère et suivaient le chemin que Allah, l'Exalté, leur avait choisi. En règle générale, un musulman doit

adopter cette attitude inébranlable par laquelle il reste ferme sur le droit chemin, le chemin du Saint Coran et des traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , à tout moment, indépendamment de l'endroit où ce chemin le mène et des difficultés auxquelles il doit faire face en cours de route. C'est seulement par ce comportement qu'on obtient la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, tout comme les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, l'ont obtenu. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...Et Nous n'avons pas établi la qiblah vers laquelle vous vous dirigiez, sauf pour distinguer qui suivrait le Messager de qui tournerait les talons. Et en vérité, elle n'est difficile que pour ceux qu'Allah a guidés... »

L'un des objectifs de ce changement de point focal était de mettre en évidence ceux qui étaient aveuglés par des préjugés irrationnels et liés à des attachements insensés à la terre et au sang, et ceux qui, s'étant libérés de ces liens, étaient capables de s'élever au-dessus de ces attitudes

humbles et d'accepter et d'adhérer à la vérité, quelle que soit la voie vers laquelle elle les conduisait.

D'un côté, les Arabes étaient imprégnés de leur arrogance nationale et raciale. Pour eux, prendre Jérusalem comme point focal, qui était la direction focale originelle, était un coup trop dur porté à leur vanité nationale pour être accepté sans difficulté. De l'autre côté, les gens du Livre n'étaient pas fondamentalement différents. Eux aussi étaient obsédés par l'orgueil racial, de sorte qu'il leur était difficile d'accepter un autre point focal que celui qu'ils avaient hérité du passé. Comment des gens dont le cœur était rempli de telles idoles pouvaient-ils répondre à l'obligation de servir Allah, l'Exalté ? C'est pourquoi Allah, l'Exalté, a veillé à ce que les adorateurs de telles idoles soient distingués de Ses véritables adorateurs en fixant d'abord Jérusalem comme point focal. Cela ne pouvait que aliéner tous ceux qui avaient adoré l'Arabie et ses coutumes. Plus tard, le changement du point focal vers La Mecque a conduit à l'aliénation de ceux qui étaient absorbés par l'adoration de l'idole d'Israël. Ainsi, il ne resta auprès du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) que ceux qui n'adoraient et n'obéissaient véritablement qu'à Allah, l'Exalté.

Les musulmans doivent donc suivre les traces des Compagnons, qu'Allah les agrée, en privilégiant l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, dans chaque situation, par rapport à toutes les autres choses, telles que le nationalisme, les affiliations tribales, les fraternités et les liens de parenté.

Lorsque la direction de la prière changea, les Compagnons, qu'Allah les agrée, demandèrent au Saint Prophète Muhammad, que la paix et les

bénédiction soit sur lui, si les prières des autres Compagnons, qu'Allah les agrée, décédés avant le changement de direction de la prière, seraient acceptées. Allah, l'Exalté, révéla alors le verset 143 du chapitre 2 Al Baqarah :

« ...Et Allah ne vous aurait jamais fait perdre votre foi [c'est-à-dire vos prières précédentes]. En vérité, Allah est Compatissant et Miséricordieux envers les gens. »

Ceci a été évoqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 40. La première chose à noter est la sincérité dont faisaient preuve les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, les uns envers les autres. Ils se préoccupaient toujours du succès des uns et des autres. Être sincère envers les autres de cette manière est un aspect essentiel de l'islam selon le hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 196. Une personne doit s'élever au-dessus d'une attitude égocentrique par laquelle elle ne se soucie que de son propre bien-être ou de celui de ses proches. Un musulman doit plutôt adopter une attitude sincère envers les autres, quel que soit le lien qui l'unit à eux. Cela se fait mieux lorsqu'on traite les autres d'une manière dont on souhaite soi-même être traité par les autres. C'est en fait la définition même d'un vrai croyant selon le hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 13.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...Et Allah ne vous aurait jamais fait perdre votre foi [c'est-à-dire vos prières précédentes]. En vérité, Allah est Compatissant et Miséricordieux envers les gens. »

Il est important de noter qu'Allah, l'Exalté, a utilisé le mot foi à la place des prières dans ce verset. Cela indique que l'on ne peut posséder la vraie foi sans accomplir les prières obligatoires. Cela souligne, une fois de plus, l'importance de concrétiser sa foi en actes. La foi seule n'a que peu de valeur tant qu'elle n'est pas soutenue par des actes physiques. La définition même du mot musulman signifie celui qui s'est soumis de manière pratique à Allah, l'Exalté. Par conséquent, il faut éviter l'attitude erronée consistant à revendiquer la foi avec sa langue tout en omettant de la montrer dans ses actes. Ces actions impliquent d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui ne parvient pas à concrétiser sa foi doit craindre de la perdre. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. Tout comme une plante qui ne reçoit pas de nourriture, comme de l'eau, mourra, de même la foi d'un musulman qui ne nourrit pas sa foi par des actes d'obéissance risque de mourir. C'est la plus grande perte. Comme l'indique la dernière partie du verset 143, les actes d'obéissance nécessaires pour atteindre la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes sont tout à fait à la portée de chacun, car Allah, l'Exalté, ne charge jamais une âme de plus qu'elle ne peut supporter, qu'il s'agisse de commandements, d'interdictions, de conseils ou d'épreuves. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« Allah ne charge une âme que selon ses capacités... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...En vérité, Allah est Clément et Miséricordieux envers les gens. »

En outre, la force, l'opportunité, la capacité, la connaissance et l'inspiration pour accomplir de bonnes actions viennent également d'Allah, l'Exalté. Se souvenir de cela devrait empêcher l'individu de s'enorgueillir de ses actes d'obéissance. Ce ne sont là qu'une petite partie de la miséricorde et de la bonté d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...En vérité, Allah est Clément et Miséricordieux envers les gens. »

Allah, l'Exalté, explique ensuite les moyens par lesquels le point focal pour les musulmans a été déplacé de la Mosquée Aqsa à Jérusalem à la Mosquée Al Haraam à La Mecque. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 144 :

« Nous avons certes vu ton visage [le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] se tourner vers le ciel, et Nous t'orienterons

certainement vers une qiblah [direction de la prière] qui te satisfera. Tourne donc ton visage vers la mosquée d'Al- Haram ... »

C'est un autre passage qui met en évidence le rang immense du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Il souhaitait que le point central soit la Maison d'Allah, l'Exalté, construite par le Saint Prophète Ibrahim (saw). Comme l'indique ce verset, ce rang immense a été obtenu grâce à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, c'est-à-dire que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, se tournait dans la direction vers laquelle Allah, l'Exalté, lui ordonnait de se tourner sans montrer aucun signe d'hésitation ou de paresse. Toutes ses intentions, paroles et actions étaient toujours tournées vers l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Dans ce cas, il n'a pas exprimé son désir, car il se contentait de ce qu'Allah, l'Exalté, choisissait. Le musulman doit suivre le chemin tracé par Allah, l'Exalté, sans hésitation ni paresse, en tournant constamment ses intentions, ses paroles et ses actions vers l'obéissance à Allah, l'Exalté, à tout moment. Il doit apprendre à se satisfaire des choix d'Allah, l'Exalté, au lieu de se hâter de Lui dire ce qu'il désire, car les désirs d'une personne la conduisent souvent à des ennuis dans les deux mondes. Le musulman doit rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), et avoir confiance que tout ce qu'Allah, l'Exalté, choisit pour lui est le meilleur, même s'il ne comprend pas la sagesse derrière Ses choix. Cela inclut de s'abstenir de demander des choses de ce monde à Allah, l'Exalté, car un musulman sage ne sait pas si ce qu'il désire est le meilleur pour lui ou non. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Au lieu de cela, ils doivent demander le bien-être général de ce monde et laisser les détails à Allah, l'Exalté, Celui qui sait ce qui est le mieux pour eux. Ils doivent se comporter comme un patient sage qui fait confiance à son médecin, l'accepte et agit selon ses conseils, sachant que c'est le mieux pour eux, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 201 :

« Mais parmi eux, il en est un qui dit : « Notre Seigneur, donne-nous ce qui est bon ici-bas et ce qui est bon dans l'au-delà, et préserve-nous du châtement du Feu. »

Celui qui se comporte de cette manière sera toujours orienté vers le chemin qui lui plaît, même si ce chemin ne lui était pas clair au préalable, tout comme Allah, l'Exalté, a orienté le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, vers la direction qui lui plaisait. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 144 :

« ... et Nous vous orienterons certainement vers une qiblah [direction de la prière] qui vous agréera... »

Cette attitude de suivre le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) dans sa conduite a été indiquée dans la partie suivante du verset 144. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 144 :

« ... Et où que vous soyez [les croyants], tournez vos visages vers lui [en prière]... »

Allah, l'Exalté, critique ensuite les gens du Livre pour leur critique du changement du point focal, même s'ils savaient que le point focal de la nation finale, la nation musulmane, devait toujours être la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, à La Mecque, comme cela avait été discuté dans leurs écritures divines. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 144 :

« ... Ceux à qui le Livre a été donné [les Juifs et les Chrétiens] savent bien qu'il est la vérité venant de leur Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font. »

Ils avaient l'habitude de choisir soigneusement parmi leurs enseignements divins ce qu'il fallait suivre et ce qu'il fallait ignorer. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 85 :

« Croyez-vous donc à certaines parties du Livre et mécroyez-vous à d'autres ? Quel châtement donc pour ceux d'entre vous qui font cela, sinon l'ignominie dans la vie présente ? Et au Jour de la Résurrection, ils subiront le plus dur châtement. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Le musulman doit éviter cette attitude car elle mène à la disgrâce dans les deux mondes. Au contraire, il doit sincèrement apprendre et agir selon tous les enseignements de l'islam, même si ses désirs sont mis à l'épreuve. Il doit se comporter comme un patient sage qui accepte et agit selon les conseils de son médecin en sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

Il ne faut pas se laisser tromper par le répit que Dieu, le Très-Haut, leur accorde, car Il ne punit pas immédiatement les gens pour leurs péchés afin de leur donner une chance de se repentir et de se réformer. Chapitre 16 An Nahl, verset 61 :

« Et si Allah imposait aux gens un blâme pour leurs méfaits, Il ne laisserait sur la terre aucune créature, mais Il les retarderait jusqu'à un terme déterminé. Et quand leur terme sera venu, ils ne resteront pas en arrière d'une heure, et ne la devanceront pas. »

Comme l'indique clairement ce verset, le répit accordé par Allah, l'Exalté, est limité et si l'on ne fait pas usage du répit qui nous a été accordé, ce n'est qu'une question de temps avant qu'on ne subisse les conséquences de ses actes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 144 :

« ... Et Allah n'est pas inattentif à ce qu'ils font. »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite la nature obstinée des gens du Livre, qui ont refusé d'accepter la vérité de l'Islam malgré le fait qu'ils aient reconnu le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), comme ils l'avaient tous deux mentionné dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 145 :

« Et si tu apportais à ceux à qui le Livre a été donné tous les signes, ils ne suivraient pas ta qiblah [direction de la prière]. Et tu ne suivrais pas leur qiblah . Et ils ne suivraient pas la qiblah des autres ... »

Ils se comportaient ainsi uniquement parce que l'Islam remettait en cause leurs désirs matériels et les aurait empêchés d'utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées de manière à leur plaire et parce qu'ils craignaient que l'Islam détruise le statut social élevé qu'ils avaient acquis au sein de leur société.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 145 :

« Et si tu apportais à ceux à qui le Livre a été donné tous les signes, ils ne suivraient pas ta qiblah [direction de la prière]... »

Cette partie du verset met également en garde les musulmans contre le fait de perdre leur temps à expliquer la vérité à une personne qui a déjà pris sa décision. Cela s'applique aussi bien aux questions mondaines que religieuses. Seul celui qui aborde chaque situation avec un esprit ouvert et désire sincèrement comprendre et accepter la vérité mérite notre attention et notre attention. Consacrer du temps à ceux qui ont déjà pris leur décision ne mène qu'à des débats et des disputes non constructifs.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 145 :

« ... Et tu ne suivras pas leur qiblah ... »

Cette partie du verset avertit également les musulmans de ne pas faire de compromis sur les enseignements de l'islam afin de plaire aux autres sociétés. Il y a une grande différence entre traiter les autres sociétés avec respect, ce que l'islam commande, et faire des compromis sur sa foi afin de plaire aux gens d'autres sociétés.

FrançaisCela indique également l'importance de se conformer strictement au code de conduite décrit dans les deux sources de guidance, le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Toutes les autres sources de connaissance religieuse doivent être évitées, même si elles conduisent à de bonnes actions, car plus on agit sur la base d'autres sources de connaissance

religieuse, moins on agira sur la base des deux sources de guidance. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 145 :

la qiblah de l'autre ... »

De plus, cette partie du verset souligne également que les deux membres du peuple du Livre, les juifs et les chrétiens, ne seront jamais vraiment unis, même si cela ne semble pas être le cas pour le reste du monde. En effet, toute relation qu'ils nouent entre eux sera toujours basée sur le gain matériel, comme la richesse et le pouvoir. Les choses matérielles étant instables par nature, tous les liens basés sur les choses matérielles finissent par se briser avec le temps et les changements de circonstances. Cela est tout à fait évident dans l'histoire, lorsque de puissants alliés sont finalement devenus ennemis, car le lien d'amitié matériel qui les unissait s'est brisé avec le temps et les changements de circonstances. Les musulmans doivent donc éviter cette attitude et plutôt suivre les traces des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, qui sont restés unis car leurs liens étaient basés sur la foi et non sur les choses matérielles. Le musulman doit donner la priorité au lien de foi avec les autres musulmans par rapport à tous les autres liens, même familiaux, car cela conduira à l'unité entre eux, car ils ont tous un objectif commun, celui de plaire à Allah,

l'Exalté, en agissant selon le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Lorsqu'un groupe a un objectif commun, il restera uni dans toutes les situations.

Allah, l'Exalté, indique alors une vérité profonde, spécifique et générale. Comme les gens du Livre n'ont suivi que leurs passions, comme ils ont choisi avec soin les enseignements divins à suivre, ceux à modifier et ceux à ignorer, leur foi n'était basée sur rien d'autre que l'adoration de leurs propres passions. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 145 :

« ... Alors si vous deviez suivre leurs désirs... »

Allah, l'Exalté, n'a pas mis en garde contre le fait de suivre leur religion ou leur foi, mais Il a indiqué la vérité de leur foi et de leur mode de vie, qui n'était basé sur rien d'autre que l'adoration de leurs propres désirs. Allah, l'Exalté, a clairement indiqué qu'il n'y a que deux chemins et modes de vie dans ce monde. Le bon chemin et le bon mode de vie impliquent une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Ce chemin mène à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes, car Allah, l'Exalté, seul contrôle les cœurs spirituels des gens, la demeure de la paix de l'esprit. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Le deuxième chemin est celui de l'adoration de ses propres désirs. Ce chemin peut prendre de nombreuses formes, mais l'essence de ces formes est la même. Il peut s'agir de choisir les enseignements de sa religion, d'obéir et de suivre les réseaux sociaux, la mode, la culture et d'autres personnes. L'essence de tout cela est de satisfaire ses propres désirs et ceux des autres. Ce chemin mène à la misère, aux difficultés et aux ennuis dans les deux mondes, même si l'on vit des moments de plaisir et de divertissement et même si l'on possède le monde entier, car personne ne peut échapper au contrôle d'Allah, l'Exalté. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Ces deux voies ont été résumées à la fin du verset 145. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 145 :

« Si donc vous suiviez leurs passions après ce que vous avez appris comme science, vous seriez certes du nombre des injustes. »

Il appartient à chacun d'observer l'histoire et les gens qui l'entourent afin de comprendre la véracité de cette discussion et de décider ensuite quelle voie il doit choisir pour lui-même, car personne n'échappera aux conséquences de ses choix et de ses actes.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 146-147

الَّذِينَ آتَيْنَاهُمُ الْكِتَابَ يَعْرِفُونَهُ، كَمَا يَعْرِفُونَ أَبْنَاءَهُمْ وَإِنَّ فَرِيقًا مِّنْهُمْ لَيَكْتُمُونَ الْحَقَّ
وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴿١٤٦﴾

﴿١٤٧﴾ الْحَقُّ مِنْ رَبِّكَ فَلَا تَكُونَ مِنَ الْمُمْتَرِينَ

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants. Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité alors qu'ils la savent.

La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas parmi les sceptiques.

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants. Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité alors qu'ils la savent. La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas du nombre des sceptiques. »

La première partie de ces versets peut être interprétée de différentes manières. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Le pronom lui pourrait se référer au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela indique que la véracité du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) était connue des savants parmi les gens du Livre car il avait été évoqué dans leurs écritures divines. Par exemple, certaines des qualités du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), qui ont été consignées dans la Torah, ont été évoquées dans un Hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 2125. Ces qualités ont été dissimulées et modifiées par certains savants parmi les gens du Livre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« ... Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la connaissent. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Le pronom lui pourrait aussi signifier cela, ce qui signifie qu'il pourrait se référer au Saint Coran. Les savants parmi les gens du Livre ont reconnu le Saint Coran car ils connaissaient son Auteur, Allah, l'Exalté. Une personne qui connaît un auteur particulier reconnaît facilement son œuvre. De plus, le Saint Coran a également été évoqué dans les écritures divines précédentes. Mais encore une fois, cette connaissance a été dissimulée et modifiée par certains savants parmi les gens du Livre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« ... Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la connaissent. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Comme les versets précédents ont évoqué le changement du point focal et la manière dont cette vérité a été connue des gens du Livre, le pronom il, qui peut signifier cela, pourrait également faire référence au point focal final des musulmans, qui est la Maison d'Allah, l'Exalté, la Mosquée Al Haraam , à La Mecque. Mais encore une fois, cette connaissance a été dissimulée et modifiée par certains savants parmi les gens du Livre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« ... Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la connaissent. »

Dans chaque cas, la principale raison pour laquelle les savants parmi les gens du Livre ont rejeté l'Islam est que celui-ci remettait en cause leur mode de vie. Ils avaient l'habitude d'utiliser les bénédictions qui leur avaient été accordées de manière à leur plaisir, et l'Islam a remis en cause cette habitude et a ordonné aux gens de les utiliser correctement, de manière à plaire à Allah, le Très-Haut. De plus, l'avènement de l'Islam aurait détruit le statut social élevé qu'ils avaient obtenu au sein de leur société. De plus, comme la foi des gens du Livre, en particulier les Juifs, était centrée sur la lignée, ils ne pouvaient pas accepter et suivre le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , car il appartenait à une lignée différente de la leur. S'ils l'avaient accepté et suivi, cela aurait détruit leur fausse prétention d'être supérieurs au reste de l'humanité en raison de leur lignée. Ils ne pouvaient pas accepter cela. Les

musulmans doivent éviter cette attitude consistant à ignorer les parties des enseignements islamiques qui contredisent leurs désirs. Un musulman doit accepter et agir selon tous les enseignements de l'Islam selon son potentiel, sachant que c'est le mieux pour lui, même s'il ne parvient pas à comprendre la sagesse qui les sous-tend. Ils doivent se comporter comme un patient sage qui accepte et agit selon les conseils de son médecin , sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. De la même manière que ce patient sage obtiendra la paix de l'esprit et du corps , de même le musulman qui obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), même si cette conduite contredit ses désirs. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais celui qui choisit sciemment les enseignements islamiques à suivre et ceux à ignorer, fera un mauvais usage des bénédictions terrestres qui lui ont été accordées. Cela lui conduira au stress, à la misère et aux difficultés dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier et vit des moments de plaisir et de divertissement, car il ne peut échapper au contrôle d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« ... Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la connaissent. »

Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« ... Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la connaissent. »

En règle générale, le musulman doit éviter de cacher aux autres des connaissances utiles, car cela peut entraîner des problèmes dans les deux mondes. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2649, que quiconque cache des connaissances sans raison valable sera bridé par le feu le Jour du Jugement. Par conséquent, les musulmans doivent partager les connaissances utiles qu'ils acquièrent avec les autres. Il serait tout simplement stupide de ne pas le faire, car c'est l'une des bonnes actions qui profitera au musulman même après sa mort. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 241. Il est un fait que ceux qui ont accumulé des connaissances ont été oubliés par l'histoire, mais ceux qui les ont partagées avec les autres ont été enregistrés comme les savants et les enseignants de l'humanité.

Le musulman doit non seulement partager des connaissances utiles, mais aussi toujours agir selon la vérité en tout temps. Il doit adopter la véracité dans ses intentions, en agissant uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Il doit adopter la véracité dans ses paroles, de sorte qu'il ne dise que ce qui est bon et véridique ou qu'il reste silencieux. Et il doit adopter la véracité dans ses actions en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui se comporte de cette manière sera enregistré par Allah, l'Exalté, comme une personne véridique. Alors que celui qui adopte le mensonge dans ses intentions, ses paroles et ses actions sera enregistré par Allah,

l'Exalté comme un grand menteur. Cela a été confirmé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1971. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour déterminer ce qui arrivera à la personne qui a été enregistrée par Allah, l'Exalté comme un grand menteur, le Jour du Jugement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« ... Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la connaissent. »

Cela peut également se produire lorsque l'on possède des connaissances mais que l'on ne les met pas en pratique. Il est essentiel de comprendre que les connaissances islamiques et mondaines ne sont utiles que si l'on les met en pratique, sinon elles n'ont que très peu de valeur aux yeux de l'islam. Tout comme la connaissance d'un chemin vers la sécurité ne profitera à personne que lorsqu'il aura réellement parcouru ce chemin et atteint la sécurité, la connaissance islamique ne mènera pas non plus à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes si elle n'est pas mise en pratique.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« ... Mais, certes, une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la connaissent. »

Ce verset montre également que tous les gens du Livre ne se comportaient pas de cette manière. Beaucoup d'entre eux obéissaient sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements divins. Cela montre l'importance de ne pas juger un groupe entier en fonction des actions de certains de ses membres, car cela conduit souvent à la discrimination, comme le racisme.

Allah, l'Exalté, avertit ensuite les musulmans par l'intermédiaire du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , de ne pas douter de la véracité de l'Islam à cause des actions des autres. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 147 :

« La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas parmi les sceptiques. »

En règle générale, il est de bon sens pour un non-musulman et un devoir pour un musulman d'éviter de juger l'islam et ses enseignements en fonction des actions d'autres personnes. Au contraire, une personne doit aborder les enseignements de l'islam et toute question de ce monde avec un esprit ouvert et faire des recherches sur le sujet auprès d'une source authentique afin de déterminer par elle-même si c'est la vérité ou non. Malheureusement, de nombreux musulmans ignorants observent d'autres musulmans qui sont censés posséder le savoir se comporter mal et supposent que l'islam enseigne ce type de comportement, alors que ce n'est pas le cas. Allah, le Très-Haut, n'acceptera jamais l'excuse d'un

musulman qui évite d'agir selon les enseignements de l'islam parce qu'il en a été dissuadé par d'autres personnes qui ont déformé l'islam. Chaque personne a la responsabilité d'utiliser le bon sens qui lui a été accordé afin de rechercher et d'identifier la vérité par elle-même.

De plus, un musulman doit éviter de présenter l'islam sous un faux jour aux autres afin de ne pas les dissuader d'apprendre l'islam. Chaque musulman est un représentant d'Allah, l'Exalté, sur terre et sera donc tenu responsable de ce devoir. Ce devoir ne peut être accompli que si l'on change son caractère conformément au Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, afin que les autres puissent reconnaître la véracité de l'islam à travers sa conduite.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 147 :

« La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas parmi les sceptiques. »

Les gens, comme les proches et les amis, peuvent souvent amener un musulman à douter de la pertinence d'apprendre et d'agir selon les enseignements de l'islam. Un musulman doit toujours choisir ses compagnons avec sagesse, car ils l'influenceront, soit positivement, soit négativement. En raison de l'ignorance, un proche ou un ami peut dissuader les autres d'étudier les enseignements de l'islam alors qu'ils

croient sincèrement conseiller leur compagnon. Afin d'éviter cela et de surmonter la faiblesse de la foi en général, un musulman doit apprendre et agir selon le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), afin d'obtenir la certitude de la foi. Grâce à la connaissance, un musulman sera capable de différencier la mauvaise compagnie de la bonne, et le mauvais conseil du bon. De plus, la certitude de la foi l'empêchera de douter des choix et des conseils d'Allah, l'Exalté, en particulier lorsqu'il est confronté à des difficultés. Au contraire, la certitude de la foi l'encouragera à rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations. En période de facilité, ils montreront leur gratitude envers Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements islamiques. Et en période de difficultés, ils resteront patients, sachant qu'Allah, l'Exalté, ne choisit que ce qui est le mieux. La patience implique d'éviter de se plaindre de ses actes ou de ses paroles et de rester ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Par conséquent, grâce à la certitude de la foi, on obtiendra récompense et paix de l'esprit dans chaque situation à laquelle on est confronté. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7500. Il est important de noter que la certitude de la foi est enracinée dans la connaissance islamique, elle ne s'acquiert pas par l'habitude, comme l'accomplissement des cinq prières obligatoires quotidiennes pendant de nombreuses années.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 147 :

« La vérité vient de ton Seigneur. Ne sois donc pas parmi les sceptiques. »

Les expressions du Saint Coran sont incomparables et ses significations sont expliquées de manière simple. Ses mots et ses versets sont extrêmement éloquents et aucun autre livre ne peut le surpasser. Le Saint Coran évoque en détail l'histoire des nations précédentes, même si le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) n'était pas instruit en histoire. Il ordonne tout bien et interdit tout mal, ceux qui affectent un individu et ceux qui affectent la société entière, afin que la justice, la sécurité et la paix se répandent dans chaque foyer et communauté. Le Saint Coran évite les exagérations, les mensonges ou toute fausseté, contrairement à la poésie, aux histoires et aux fables. Tous les versets sont bénéfiques et peuvent être appliqués pratiquement à la vie de chacun. Même lorsque la même histoire est répétée dans le Saint Coran, différentes leçons importantes sont mises en évidence. Contrairement à tous les autres livres, le Saint Coran n'ennuie pas une personne lorsqu'il est étudié à plusieurs reprises. Le Saint Coran fournit des promesses et des avertissements et les soutient par des preuves indéniables et claires. Lorsque le Saint Coran aborde un sujet qui peut paraître abstrait, comme l'adoption de la patience, il propose toujours une manière simple et pratique de l'appliquer dans sa vie. Il encourage les gens à accomplir le but de leur création, qui implique une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, garantissant ainsi qu'ils obtiennent la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Il rend le droit chemin évident et attrayant pour celui qui désire la paix de l'esprit et le succès réel dans les deux mondes. La connaissance du Saint Coran est intemporelle car elle peut être appliquée à toutes les sociétés et à toutes les époques. C'est un remède à toutes les difficultés émotionnelles, économiques et physiques lorsqu'il est compris et appliqué correctement. Il fournit la solution à tous les problèmes auxquels un individu ou une société entière peut être confronté. Il suffit d'observer l'histoire et de voir comment les sociétés qui ont correctement mis en œuvre les enseignements du Saint Coran ont bénéficié de ses enseignements globaux et intemporels. Des siècles ont passé et pourtant pas une seule lettre n'a été modifiée dans le Saint Coran, car Allah,

l'Exalté, a promis de le préserver. Aucun autre livre dans l'histoire ne possède cette qualité. Chapitre 15 Al Hijr, verset 9 :

« C'est Nous qui avons fait descendre le message [le Coran], et Nous en sommes les gardiens. »

Allah, le Très-Haut, a décrit les problèmes fondamentaux rencontrés au sein d'une communauté et a détaillé le remède pratique à chacun d'eux. En corrigeant les problèmes fondamentaux, les innombrables problèmes secondaires qui en découlent seront automatiquement corrigés. C'est ainsi que le Saint Coran a abordé toutes les choses dont une personne et une société ont besoin pour réussir dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 89 :

« ...Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre comme éclaircissement de toute chose... »

C'est le plus grand miracle intemporel qu'Allah, l'Exalté, ait accordé à Son dernier Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Mais seuls ceux qui recherchent et agissent selon la vérité en bénéficieront, tandis que ceux qui recherchent leurs désirs et en choisissent les éléments ne connaîtront que des pertes dans les deux mondes. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 148-150

وَلِكُلِّ وِجْهَةٍ هُوَ مُوَلِّيْهَا فَاسْتَبِقُوا الْخَيْرَاتِ أَيْنَ مَا تَكُونُوا يَأْتِ بِكُمْ اللَّهُ جَمِيعًا إِنَّ اللَّهَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿١٤٨﴾

وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ وَإِنَّهُ لِلْحَقِّ مِنْ رَبِّكَ وَمَا اللَّهُ بِغَافِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿١٤٩﴾

وَمِنْ حَيْثُ خَرَجْتَ فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ وَحَيْثُ مَا كُنْتُمْ فَوَلُّوا وُجُوهَكُمْ شَطْرَهُ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَيْكُمْ حُجَّةٌ إِلَّا الَّذِينَ ظَلَمُوا مِنْهُمْ فَلَا تَخْشَوْهُمْ وَاخْشَوْنِي وَلَا تَمْنَعِي عَيْتَكُمْ وَلَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٥٠﴾

« À chacun sa direction. Hâtez-vous donc vers le bien. Où que vous soyez, Allah vous fera tous venir [pour le jugement]. Allah est certes Omnipotent.

Où que vous sortiez, tournez votre visage vers la Mosquée Sacrée. C'est là, certes, la vérité venant de votre Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.

Et d'où que vous sortiez [pour la prière], tournez vos visages vers la mosquée du Haram . Et où que vous soyez, tournez vos visages vers elle, afin que les gens n'aient pas d'argument contre vous, sauf ceux d'entre eux qui commettent des injustices. Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi. Et c'est ainsi que Je parachève sur vous Mon bienfait et que vous soyez bien guidés.

« À chacun sa direction . Hâtez-vous donc vers le bien. Où que vous soyez, Allah vous fera tous sortir. Allah est Omnipotent. Où que vous alliez, tournez votre visage vers la mosquée sacrée. C'est la vérité venant de votre Seigneur. Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. Où que vous alliez, tournez votre visage vers la mosquée sacrée . Où que vous soyez, tournez vos visages vers elle. Ainsi, les gens n'auront pas d'argument contre vous, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi. Ainsi, Je parachèverai sur vous Mon bienfait et vous serez guidés. »

Chacun, indépendamment de ses croyances, a une direction vers laquelle il se dirige, c'est-à-dire un chemin de vie particulier qu'il a choisi. Certains ont choisi de faire face et de se consacrer aux choses de ce monde, comme l'obtention de la renommée, de la fortune, de l'autorité, de la famille ou des amis. Même si la direction de chaque personne diffère des autres, ils recherchent néanmoins tous la même chose, la paix de l'esprit. Chaque personne fait face à une direction particulière et choisit un chemin particulier dans la vie car ils croient sincèrement que cela leur mènera à la paix de l'esprit. Cela a toujours été le but ultime derrière chaque objectif dans ce monde. Par exemple, les gens se consacrent à l'obtention de la richesse car ils croient que la possession de celle-ci mènera à la paix de l'esprit. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 148 :

« À chacun sa direction vers laquelle il se tourne... »

Mais comme Allah, l'Exalté, est le seul à contrôler l'univers, et en particulier les cœurs spirituels des gens, la demeure de la paix de l'esprit, Il est le

seul à déterminer qui obtient la paix de l'esprit. Il conseille donc aux gens de se diriger vers la direction qui leur est bénéfique dans les deux mondes, c'est-à-dire de consacrer leurs ressources à des choses qui mènent à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 148 :

« ... Alors courez vers [tout ce qui est] bon... »

Comme ce bien est commun et n'a pas été spécifié, cela indique que chaque personne, quel que soit son statut social ou les biens matériels qui lui ont été accordés, peut atteindre ce bien qui conduit à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Personne n'est exclu de cette opportunité, car cela ne dépend pas de la possession de nombreux biens matériels, comme la richesse. Il s'agit simplement d'utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements islamiques. Quel que soit le chemin que l'on choisit d'emprunter et de consacrer à ses ressources, que cette direction soit vers les biens matériels ou vers la satisfaction d'Allah, l'Exalté, on fera face aux conséquences de son choix dans les deux mondes, car rien ne peut échapper au contrôle et à l'autorité d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 148 :

« ...Où que vous soyez, Allah vous fera comparaître tous ensemble. Allah est véritablement compétent en toute chose. »

Celui qui choisit de faire face et de diriger ses efforts et ses ressources vers les choses de ce monde fera inévitablement un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. En conséquence, il obtiendra la misère, les difficultés et le stress dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier et connaît des moments de plaisir et de divertissement. Cela est tout à fait évident lorsqu'on observe les riches et les célèbres. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Alors que celui qui se tourne vers la direction qui plaît à Allah, l'Exalté, en corrigeant son intention, ses paroles et ses actions afin de consacrer les

ressources qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme le précisent les enseignements islamiques, obtiendra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Il faut donc accepter et agir selon les enseignements islamiques en sachant que c'est le mieux pour eux dans les deux mondes et se comporter comme un patient sage qui accepte et agit selon les conseils de son médecin en sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 148 :

« À chacun sa direction. Hâtez-vous donc vers le bien... »

Derrière chaque direction et chaque combat dans la vie se cache une intention. Cela indique donc l'importance de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté, car cette intention seule est la source de tout bien dans les deux mondes. Il est essentiel de

comprendre que le fondement intérieur de l'Islam est l'intention de chacun. Si ce fondement intérieur est corrompu, alors tout ce qui en découlera le sera également. Celui qui agit pour d'autres raisons sera invité au Jour du Jugement à obtenir sa récompense pour les choses et les personnes pour lesquelles il a agi, ce qui en réalité n'est pas possible. Cela a été mis en garde dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 3154. Un bon signe d'adoption d'une intention correcte est lorsque l'on n'attend ni n'espère aucune rétribution ou gratitude de la part des gens.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 148 :

« À chacun sa direction. Hâtez-vous donc vers le bien... »

Plus précisément, le bien mentionné dans ce verset se réfère aux prières obligatoires. Cela indique que l'essence des bonnes actions de l'homme réside dans les prières obligatoires. Sans elles, il est généralement impossible d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Le fait qu'Allah, l'Exalté, parle de la foi et des prières obligatoires de manière interchangeable dans le Saint Coran suffit à indiquer leur importance, ainsi que le fait que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2618, que la différence entre la croyance et la mécréance réside dans l'abandon des prières obligatoires. Il est essentiel de comprendre que la foi est comme une plante qui doit être nourrie par de bonnes actions, la plus importante d'entre elles étant les prières obligatoires. Tout comme une plante qui ne parvient pas à obtenir de la nourriture, comme de l'eau, mourra, de même la foi d'un musulman qui ne

parvient pas à nourrir sa foi par des actions, comme les prières obligatoires, peut bien mourir. C'est la plus grande perte. Chapitre 74 Al Muddaththir, versets 42-43 :

« [Et leur demandant] : « Qu'est-ce qui vous a mis à Saqar ? » Ils diront : « Nous n'étions pas de ceux qui priaient. » »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 148 :

« ... Alors courez vers [tout ce qui est] bon... »

Dans ce verset, il est recommandé de se hâter d'accomplir de bonnes actions, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les enseignements islamiques, car le temps des gens dans ce monde est extrêmement limité. Chapitre 46 Al Ahqaf, verset 35 :

« ...le jour où ils verront ce qui leur est promis, c'est comme s'ils n'étaient restés [dans ce monde] qu'une heure par jour... »

Les musulmans doivent donc éviter l'un des plus grands pièges du diable, à savoir la procrastination dans l'accomplissement des bonnes actions. Comme l'espérance de vie de chacun dans ce monde est inconnue, il est vital pour chaque musulman d'utiliser correctement chaque opportunité et ressource qui lui est accordée afin d'en bénéficier dans les deux mondes en toute tranquillité d'esprit. Ils ne doivent pas reporter l'apprentissage, la compréhension et la mise en pratique des enseignements islamiques à une date ultérieure, car ils pourraient bien ne pas atteindre cette date future. Et ce retard ne fera que les encourager à mal utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées, ce qui ne mène qu'au stress, aux difficultés et aux ennuis dans les deux mondes.

Après avoir indiqué la direction générale de la vie à laquelle une personne fait face, Allah, l'Exalté, discute ensuite d'une direction particulière, le point focal des musulmans pendant la prière. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 149 :

« Partout où vous sortez, tournez votre visage vers la mosquée sacrée. C'est la vérité venant de votre Seigneur... »

Cette direction particulière, vers laquelle les musulmans se tournent au moins cinq fois par jour, est donc destinée à leur rappeler la direction générale vers laquelle ils se tournent au cours de leurs activités quotidiennes. C'est l'un des principaux avantages d'avoir les cinq prières obligatoires quotidiennes réparties tout au long de la journée. Chaque fois qu'une personne est distraite par les choses de ce monde et commence à

y faire face et à y consacrer ses ressources, la prière obligatoire suivante, au cours de laquelle elle se tourne vers la Maison d'Allah, l'Exalté, la Mosquée Al Haram , est destinée à réajuster son comportement afin qu'elle fasse face à la satisfaction d'Allah, l'Exalté, dans toutes ses activités quotidiennes. Celui qui ne parvient pas à comprendre le but des prières obligatoires peut offrir ses prières, mais il ne parviendra pas à faire face à la satisfaction d'Allah, l'Exalté, entre ses prières au cours de ses activités quotidiennes. Cette attitude ne fera que l'encourager à mal utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées, ce qui l'empêchera d'obtenir la paix de l'esprit, malgré le fait qu'il accomplit ses prières obligatoires. Le musulman doit donc prêter une attention particulière à ses activités quotidiennes entre ses prières obligatoires pour s'assurer qu'il est constamment dans la bonne direction dans la vie, car Allah, l'Exalté, est pleinement conscient de toutes les choses qu'il fait et le tiendra donc responsable dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 149 :

« ... Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

Allah, l'Exalté, souligne ensuite l'importance de suivre uniquement les traces du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), car c'est le seul chemin qui mène à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 150 :

« Et d'où que vous [le Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] sortiez [pour prier], tournez votre visage vers la mosquée du Haram . Et où que vous [les croyants] soyez, tournez vos visages vers elle... »

Et chapitre 3 Alee Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad , paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Français Ceci indique que l'on ne peut prendre la bonne direction dans la vie, dans ses activités quotidiennes, que si elle correspond à la direction prise par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Cela indique l'importance d'adhérer strictement aux deux sources de guidance : le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , et d'éviter d'agir sur la base d'autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à de bonnes actions. Plus on agit sur la base d'autres sources de connaissance religieuse, moins on agira sur la base des deux sources de guidance, ce qui conduit à son tour à l'égarement. En fait, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Allah, l'Exalté, indique ensuite que chaque fois qu'un musulman tente de se diriger dans la direction qui Lui plaît dans toutes ses activités quotidiennes, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été

accordées de manière à Lui plaire, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), il sera confronté à la critique d'autres personnes qui ne suivent pas la même direction. Cette critique vient souvent de ses proches, les personnes dont on s'attend à recevoir du soutien. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 150 :

« ... Et où que vous soyez, tournez vos visages vers lui, afin que les gens n'aient pas d'argument contre vous, sauf ceux d'entre eux qui commettent des iniquités... »

Les gens du Livre ont critiqué le changement de point focal et l'ont utilisé comme preuve que l'Islam ne venait pas d'Allah, l'Exalté, sinon les musulmans auraient choisi le point focal final dès le premier jour. Mais c'était une attitude stupide, car le changement de point focal n'était qu'un test pour mettre en évidence qui se tournerait dans la direction que lui indiquerait Allah, l'Exalté, spécifiquement en ce qui concerne le changement de point focal ou en général dans n'importe quel aspect de la vie d'une personne, et qui désobéirait à Allah, l'Exalté, car la nouvelle direction défiait ses désirs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 143 :

« ...Et Nous n'avons pas établi la qiblah vers laquelle vous vous dirigiez, sauf pour distinguer qui suivrait le Messenger de qui tournerait les talons. Et en vérité, elle n'est difficile que pour ceux qu'Allah a guidés... »

Dans tous les cas, le musulman doit toujours se tourner vers la direction vers laquelle les enseignements islamiques l'orientent, quelles que soient les critiques qu'il reçoit. Comme l'indique le verset 150, le musulman doit garder à l'esprit que plaire aux gens ne le sauvera pas des conséquences de la désobéissance à Allah, l'Exalté, mais son obéissance à Allah, l'Exalté, le protégera des conséquences négatives de déplaire aux gens, même si cette protection ne lui est pas évidente. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 150 :

« ...ne les craignez donc pas, mais craignez-moi... »

Et le chapitre 65 At Talaq, verset 2 :

« ...Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue. »

Cette façon de se libérer des critiques et des difficultés causées par les gens s'applique à toutes les situations sans limite. Celui qui adhère à l'attitude de toujours faire face à la satisfaction d'Allah, l'Exalté, dans toutes les situations en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , obtiendra l'une des plus grandes faveurs d'Allah, l'Exalté, dans ce monde et dans l'autre, à savoir, la bonne direction à travers chaque situation afin

qu'il obtienne la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes.
Chapitre 2 Al Baqarah, verset 150 :

« ... Et c'est ainsi que Je parachève sur vous Ma faveur et que vous soyez bien guidés. »

Or, celui qui agit pour plaire aux gens et éviter leurs critiques non constructives ne plaira pas forcément aux gens, car les gens sont volages par nature et ils déplairont à Allah, l'Exalté, en faisant un mauvais usage des bienfaits qui leur ont été accordés. Cette attitude ne fera que les priver de la bonne direction et donc de la paix de l'esprit dans les deux mondes.
Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 150 :

« ... Et c'est ainsi que Je parachève sur vous Ma faveur et que vous soyez bien guidés. »

Un aspect de cette faveur de désigner un point focal nouveau et différent des gens du Livre impliquait d'être désigné comme les nouveaux représentants d'Allah, l'Exalté, et de Sa religion. Chapitre 3 Ali Imran, verset 110 :

« Vous êtes la meilleure communauté qui ait été créée [en guise d'exemple] pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah... »

Un musulman a accepté de représenter Allah, le Très-Haut, lorsqu'il a accepté l'Islam comme sa foi. Il n'aura donc aucune excuse s'il ne le représente pas correctement. Cela ne peut se faire que si l'on apprend et adopte les caractéristiques positives décrites dans les enseignements islamiques, telles que la générosité, l'honnêteté et la sincérité, et que l'on abandonne les caractéristiques négatives qui y sont décrites, telles que l'envie, l'avidité et l'orgueil. Cela permettra aux autres musulmans et non-musulmans d'apprécier la véracité de l'Islam à travers leur comportement. Mais si un musulman ne se comporte pas de cette manière et adopte plutôt un mauvais caractère, il présentera l'Islam de manière erronée au monde. Il subira sans aucun doute les conséquences de cet échec dans les deux mondes.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 151-152

كَمَا أَرْسَلْنَا فِيكُمْ رَسُولًا مِّنكُمْ يَتْلُوا عَلَيْكُمْ ءَايَاتِنَا وَيُزَكِّيكُمْ وَيُعَلِّمُكُمُ
الْكِتَابَ وَالْحِكْمَةَ وَيُعَلِّمُكُم مَّا لَمْ تَكُونُوا تَعْلَمُونَ ﴿١٥١﴾

فَاذْكُرُونِي أَذْكُرْكُمْ وَاشْكُرُوا لِي وَلَا تَكْفُرُونِ ﴿١٥٢﴾

« De même que Nous avons envoyé parmi vous un messager issu de vous-mêmes, pour vous réciter Nos versets, vous purifier, vous enseigner le Livre et la sagesse, et vous enseigner ce que vous ne saviez pas.

Souviens-toi donc de Moi, et Je me souviendrai de toi. Sois reconnaissant envers Moi et ne Me renie pas.

« De même que Nous avons envoyé parmi vous un messenger issu de vous-mêmes, pour vous réciter Nos versets, vous purifier, vous enseigner le Livre et la Sagesse, et vous enseigner ce que vous ne saviez pas. Souvenez-vous donc de Moi, et Je me souviendrai de vous. Soyez reconnaissants envers Moi et ne Me reniez pas. »

Allah, l'Exalté, rappelle aux non-musulmans de la Mecque le fait important que le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a passé 40 ans parmi eux avant l'annonce de la prophétie et n'était donc pas un étranger pour eux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 151 :

« De même que Nous avons envoyé parmi vous un messenger issu de vous-mêmes... »

Le fait qu'ils le considéraient comme l'homme honnête et digne de confiance au sein de leur société et qu'ils louaient toujours son caractère sans égal était une raison suffisante pour qu'ils acceptent son message. En fait, pendant son enfance, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) était toujours sous la protection d'Allah, l'Exalté. Allah, l'Exalté, l'a sauvé des maux qui étaient répandus à l'époque de l'ignorance : l'époque précédant l'Islam. Lorsque le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) atteignit sa maturité, il était la personne la plus distinguée parmi son peuple, le meilleur d'entre eux en caractère et en réputation, le meilleur des voisins, le plus prudent, le plus honnête dans ses paroles et le plus digne de confiance. Il était complètement dépourvu de toutes les caractéristiques mauvaises. À cause de cela, il devint connu parmi les gens de la Mecque comme l'homme digne de confiance et le véridique.

Ceci a été discuté dans La vie du Prophète de l'imam Ibn Kathir, Volume 1, page 180. Chapitre 10 Yunus, verset 16 :

« ...car j'étais déjà demeuré parmi vous toute une vie auparavant. Alors, ne raisonnerez-vous pas ? »

Cependant, de nombreux non-musulmans de la Mecque rejetèrent la véracité du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , qu'ils avaient pourtant clairement reconnue, par peur de perdre leur position sociale au sein de leur société et par peur d'être empêchés d'utiliser à mauvais escient les bénédictions qui leur avaient été accordées. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 78 :

« Nous vous avons certes apporté la vérité, mais la plupart d'entre vous, à la vérité, étaient réticents. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 151 :

« De même que Nous avons envoyé parmi vous un messenger issu de vous-mêmes... »

Cela pourrait également faire référence au fait que les gens du Livre ont reconnu le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) et le Saint Coran, car ils avaient tous deux été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Cela aurait dû être une raison suffisante pour qu'ils acceptent l'Islam, mais beaucoup d'entre eux l'ont rejeté par peur de perdre leur position sociale au sein de la société et par peur d'être empêchés de faire un mauvais usage des bénédictions qui leur avaient été accordées par Allah, l'Exalté.

Allah, l'Exalté, indique ensuite le but de l'envoi d'un Saint Prophète, que la paix soit sur eux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 151 :

« De même que Nous avons envoyé parmi vous un messenger issu de vous-mêmes, qui vous récite Nos versets et vous purifie... »

Le processus de purification de l'intention, afin que l'on agisse uniquement pour plaire à Allah, le Très-Haut, de purification de la parole, afin que l'on ne dise que du bien ou que l'on se taise, et de purification des actions, afin que l'on utilise les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, le Très-Haut, comme le soulignent les enseignements islamiques, n'est possible que si l'on apprend et agit conformément aux enseignements islamiques. Le simple fait d'écouter la récitation du Saint Coran dans une langue que l'on ne comprend pas ne mènera pas à cette purification. Ce n'est qu'en purifiant son esprit et son corps de cette manière que l'on atteindra la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 151 :

« ...je vous récite Nos versets, je vous purifie et je vous enseigne le Livre... »

Le livre pourrait faire référence à la loi et au code de conduite que chaque membre de la société doit respecter afin de répandre la paix de l'esprit et la justice dans toute la société. Le problème avec les lois et les codes de conduite créés par l'homme est qu'ils seront toujours biaisés en favorisant un groupe de personnes par rapport à un autre. Par exemple, les riches sont favorisés par rapport aux membres pauvres de la société. Un aspect de la mise en œuvre correcte du code de conduite divin est appelé sagesse au verset 151. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 151 :

« ...je vous récite Nos versets, je vous purifie et je vous enseigne le Livre et la sagesse... »

La sagesse enseigne à une personne comment utiliser correctement les connaissances qu'elle possède afin qu'elles soient bénéfiques pour elle-même et pour les autres dans les deux mondes. La sagesse est essentielle car toute connaissance ou code de conduite peut être manipulé à des fins malveillantes. Par exemple, la science peut être utilisée correctement pour aider les autres, comme pour produire des médicaments, ou elle peut être utilisée à mauvais escient pour nuire aux gens, comme pour produire des armes. Cette sagesse peut prendre la forme de bonnes valeurs morales et de caractéristiques, telles que la générosité, la patience et la gratitude, de

sorte qu'elles incitent l'individu à appliquer correctement le code de conduite qui lui a été accordé dans sa vie.

De plus, comme l'indique le verset 151, les connaissances des gens sont extrêmement limitées en ce qui concerne l'état mental et physique des humains ainsi que la gestion des problèmes au sein de la société. Le seul qui peut fournir un code de conduite complet, parfaitement conçu pour la nature humaine et corrigeant tous les types de problèmes au sein de la société afin d'obtenir les meilleurs résultats, est Celui qui sait toute chose, à savoir Allah, l'Exalté. Il suffit de tourner les pages de l'histoire pour observer comment la justice et la paix se sont répandues dans les sociétés qui ont correctement mis en œuvre le code de conduite qui leur a été accordé par Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 151 :

« ...et vous enseigne ce que vous ne saviez pas. »

Lorsque l'on adopte l'attitude correcte évoquée ci-dessus, qui peut se résumer à impliquer l'intention, la parole et les actes de manière à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), alors on aura rempli les conditions de se souvenir d'Allah, l'Exalté, et de Lui témoigner de la gratitude d'une manière qui mène à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 152 :

« Souviens-toi donc de Moi, Je me souviendrai de toi. Et sois-Moi reconnaissant... »

Et chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« ...Si tu es reconnaissant, je t'augmenterai sûrement [en faveur]... »

Alors que celui qui omet de se souvenir et de montrer sa gratitude envers Allah, le Très-Haut, constatera de cette façon que les choses matérielles qu'il possède deviendront une source de stress et de problèmes pour lui dans les deux mondes, même s'il vit des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 152 :

« Souviens-toi donc de Moi, et Moi aussi, Je me souviendrai de toi. Sois reconnaissant envers Moi et ne Me renie pas. »

Il est important de noter que la croyance a été associée à la gratitude et la mécréance à l'ingratitude. Cela se produit souvent dans les enseignements islamiques. Cela indique l'importance de comprendre qu'une personne ne peut être un véritable croyant tant qu'elle n'adopte pas la gratitude envers Allah, l'Exalté. Cela signifie que la gratitude est la première étape vers une véritable croyance en Allah, l'Exalté. Cela souligne encore plus l'importance de soutenir sa déclaration verbale de croyance par des actes, car la gratitude ne peut être démontrée sans actions, ce qui signifie que la

croyance ne peut être obtenue sans de bonnes actions. Pour résumer, la gratitude dans son intention implique d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. La gratitude dans ses paroles implique de dire ce qui est bien ou de rester silencieux. Et la gratitude dans ses actions implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 152 :

« ... Et soyez reconnaissants envers Moi et ne Me reniez pas. »

De plus, il est important de noter que montrer sa gratitude aux gens fait partie de la gratitude envers Allah, l'Exalté, car Allah, l'Exalté, utilise souvent les gens pour délivrer certaines bénédictions à d'autres personnes, comme nos parents. Il faut donc montrer sa gratitude aux gens en les récompensant pour leur faveur, même si ce n'est qu'en invoquant le bien-être en leur faveur, comme l'a averti le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1954, que celui qui ne montre pas de gratitude envers les gens ne peut pas montrer de gratitude envers Allah, l'Exalté.

Pour conclure, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils de son médecin sachant que c'est le mieux pour son bien-être mental et physique, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict, un musulman doit s'efforcer de se souvenir d'Allah, l'Exalté, et de Lui montrer sa gratitude afin d'obtenir un état mental

et physique sain dans les deux mondes, même si ce comportement peut, parfois, contredire ses désirs matériels.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 153-157

يَتَأَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اسْتَعِينُوا بِالصَّبْرِ وَالصَّلَاةِ إِنَّ اللَّهَ مَعَ الصَّابِرِينَ ﴿١٥٣﴾

وَلَا تَقُولُوا لِمَن يُقْتَلُ فِي سَبِيلِ اللَّهِ أَمُوتٌ بَلْ أَحْيَاءٌ وَلَكِن لَّا تَشْعُرُونَ ﴿١٥٤﴾

وَلَنَبْلُوَنَّكُمْ بِشَيْءٍ مِّنَ الْخَوْفِ وَالْجُوعِ وَنَقْصٍ مِّنَ الْأَمْوَالِ وَالْأَنفُسِ وَالثَّمَرَاتِ وَبَشِّرِ
الصَّابِرِينَ ﴿١٥٥﴾

الَّذِينَ إِذَا أَصَابَتْهُمُ مُّصِيبَةٌ قَالُوا إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ ﴿١٥٦﴾

أُولَئِكَ عَلَيْهِمْ صَلَوَاتٌ مِّن رَّبِّهِمْ وَرَحْمَةٌ وَأُولَئِكَ هُمُ الْمُهْتَدُونَ ﴿١٥٧﴾

« Ô vous qui croyez ! Cherchez le secours de la patience et de la prière.
Car Allah est avec les patients.

Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah : « Ils sont
morts ». Mais ils sont vivants, mais vous ne vous en rendez pas compte.

Et Nous vous éprouverons certainement par la peur, la faim, la privation de
biens, de personnes et de fruits. Mais annonce la bonne nouvelle aux
endurants.

Qui, quand le malheur les frappe, disent : « Certes, nous appartenons à
Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. »

Ceux-là recevront de leur Seigneur une bénédiction et une miséricorde. Et
ce sont eux qui sont les bien guidés.

« Ô vous qui croyez ! Cherchez le secours de la patience et de la Salat. Car Allah est avec les patients. Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah : « Ils sont morts ». Mais ils sont vivants, mais vous ne vous en rendez pas compte. Et Nous vous éprouverons certes par la peur, la faim, la privation de biens, de personnes et de fruits. Mais annonce la bonne nouvelle aux patients. Qui, quand le malheur les frappe, disent : « Nous appartenons certes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. » Ceux-là reçoivent de leur Seigneur une bénédiction et une miséricorde. Et ce sont eux qui sont les bien guidés. »

Lorsque Allah, le Très-Haut, appelle les croyants dans le Saint Coran, Son appel est souvent lié à la concrétisation de leur déclaration verbale de foi. En effet, une déclaration verbale de foi sans actes n'a que très peu de valeur en Islam. Les actes sont la preuve et l'évidence que l'on doit obtenir pour obtenir récompense et miséricorde dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 153 :

« Ô vous qui croyez ! Cherchez le secours de la patience... »

La patience consiste à éviter de se plaindre de ses difficultés par ses actes ou ses paroles et à maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, tout au long de son épreuve. Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le décrivent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). La base de la patience est l'apprentissage et l'action en fonction des connaissances islamiques. Plus on apprend et agit en

fonction des connaissances islamiques, plus on comprend que tout ce qu'Allah, l'Exalté, choisit est le meilleur pour toutes les personnes concernées, même si cela ne lui est pas évident , car les difficultés auxquelles on fait face ont des sagesse derrière elles qui lui sont cachées. Par exemple, de nombreux événements de ce genre sont évoqués dans les enseignements islamiques, comme l'histoire du Saint Prophète Joseph (sur lui la paix et le salut), qui fut séparé de ses parents à un jeune âge par ses frères, abandonné dans un puits sombre et profond, vendu comme esclave et injustement jeté en prison. Mais chacun de ces événements lui a permis de tirer certaines leçons qui l'ont préparé à sauver la population d'Égypte d'une grande famine. S'il n'avait pas enduré les difficultés auxquelles il était confronté, il n'aurait pas été en mesure de sauver des millions de vies. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Croire en ces sagesse et donc maintenir son obéissance à Allah, l'Exalté, fait donc partie de la foi. Il est facile de croire en Allah, l'Exalté, et de Le louer dans les moments de facilité, mais le véritable test se produit lorsque l'on fait face à des difficultés et que l'on continue à Lui obéir et à Le louer.

L'étude des enseignements islamiques permet également de comparer ses difficultés à celles d'autres personnes, plus aimées d'Allah, le Très-Haut, et qui ont enduré de plus grandes difficultés. Cette comparaison permet de minimiser ses propres difficultés, ce qui l'aide à rester patient. Cela peut

également être réalisé en observant d'autres personnes de la même époque qui sont confrontées à des difficultés plus grandes qu'elles.

Les enseignements islamiques permettent également de comprendre l'importance du destin et la façon dont chaque événement auquel nous serons confrontés dans notre vie, qu'il s'agisse de moments faciles ou difficiles, est inévitable. Se plaindre de quelque chose d'inévitable et d'inéluctable n'apportera aucun bien. Une personne ne fera que perdre les innombrables récompenses qu'elle pourrait obtenir en restant patiente face à la difficulté inévitable à laquelle elle est destinée à faire face. Chapitre 39 Az Zumar, verset 10 :

« ...le patient recevra sa récompense sans compte [c'est-à-dire sans limite] ».

L'homme a donc le choix entre faire face à un événement inévitable avec patience et obtenir une récompense incalculable ou faire face à un événement inévitable avec impatience et perdre la récompense qu'il aurait dû obtenir. Dans les deux cas, il fera face à l'événement inévitable, il est donc logique d'en tirer profit dans les deux mondes. Chapitre 57 Al Hadid, versets 22-23 :

« Aucun malheur ne frappe la terre ni vous-mêmes sans que nous ne l'enregistrions avant de l'avoir fait naître. Cela est facile pour Allah. Afin que vous ne désespériez pas de ce qui vous échappe... »

L'étude des enseignements islamiques permet également de comprendre que les choses que l'on désire dans ce monde ne sont pas nécessairement les meilleures pour soi. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Chaque personne a de nombreux exemples de cette vérité dans sa vie. Il y a beaucoup de choses qu'une personne désire en pensant que c'est le mieux pour elle, mais qui deviennent pour elle une source de stress. Et il y a beaucoup de choses qu'une personne déteste en pensant que c'est mauvais pour elle, mais qui deviennent pour elle une source de bien. Celui qui comprend cela sera moins impatient face à des situations qui contredisent ses désirs, car il comprendra que faire face à la situation est le mieux pour lui, même si cela ne lui est pas évident.

De même que l'or est purifié par la chaleur, les gens acquièrent de la force mentale en affrontant les difficultés. Ceux qui sont habitués à une vie facile connaissent souvent des crises mentales lorsqu'ils sont confrontés à des

difficultés ordinaires ou même mineures, comme les problèmes de mariage. Par le biais des épreuves, Allah, l'Exalté, renforce l'état mental du musulman afin qu'il puisse affronter les difficultés futures avec facilité.

Comme l'enseigne l'Islam, la patience est de mise en toutes circonstances, même dans les moments de facilité. Dans ces moments, l'individu doit faire preuve de patience afin d'éviter de faire un mauvais usage du bienfait qui lui a été accordé, comme une bonne santé ou une augmentation de salaire.

Il existe de nombreuses autres sagesses qui expliquent comment affronter les difficultés de ce monde, et qui ont été abordées dans les enseignements islamiques. Il est donc essentiel que les musulmans les étudient, les apprennent et les mettent en pratique afin d'adopter la patience dans chaque situation pour obtenir une récompense infinie dans les deux mondes. Une personne doit rester patiente dans chaque situation, tout comme un patient sage accepte et agit selon les conseils médicaux de son médecin en sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

La patience ne signifie pas que l'on devient inactif. Elle consiste à faire face à la situation et à essayer de la corriger conformément aux enseignements de l'Islam. Par exemple, une femme qui subit des violences de la part de son mari doit prendre des mesures pour se protéger et protéger ses enfants, comme se séparer de son mari. Se comporter de la sorte ne contredit pas la patience, tandis que devenir inactif n'a rien à voir avec la patience ou l'Islam. De même, montrer ses émotions, comme pleurer, ne

contredit en rien la patience, car le Saint Prophète Jacob (que la paix soit sur lui) a tant pleuré à cause de son chagrin qu'il est devenu aveugle, et pourtant il n'a jamais été critiqué par Allah, l'Exalté. Chapitre 12 Yusuf, verset 84 :

*« Et il se détourna d'eux et dit : « Oh ! quelle tristesse au sujet de Joseph !
» Et ses yeux devinrent blancs de chagrin, car il était [de cela] un oppresseur.*

Il existe de nombreux exemples où le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a pleuré à cause d'une situation triste, comme la mort de son fils Ibrahim (qu'Allah l'agrée). Cela a été évoqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 3126. Montrer une désobéissance à Allah, l'Exalté, par ses paroles et ses actes contredit la patience. Tout autre comportement est acceptable et fait partie de la nature humaine, comme pleurer et se sentir triste.

Il est important de noter que la patience doit être démontrée dès le début d'une difficulté jusqu'à ce que l'on quitte ce monde. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1302. Faire preuve de patience après un certain temps n'est pas une véritable patience, c'est simplement une acceptation qui se produit naturellement chez tout le monde. Un musulman doit faire preuve de patience dès le début d'une difficulté en contrôlant ses paroles et ses actions afin de ne pas montrer de signes d'impatience et de maintenir cette attitude jusqu'à ce qu'il quitte ce monde, car on peut facilement perdre la récompense de la patience en faisant preuve d'impatience par la suite.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 153 :

« Ô vous qui croyez ! Cherchez le secours par la patience et la prière... »

La prière est un moyen d'obtenir de l'aide, car elle est un moyen d'attirer la miséricorde d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. La miséricorde d'Allah, l'Exalté, déplace naturellement les difficultés et renforce le musulman afin qu'il reste ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations.

De plus, lorsqu'elle est bien établie, la prière est un rappel constant du Jour du Jugement. L'établissement des prières obligatoires comprend leur accomplissement dans toutes leurs conditions et étiquettes, comme leur accomplissement à temps. L'établissement des prières obligatoires est souvent répété dans le Saint Coran car c'est la preuve pratique la plus importante de la foi en Allah, l'Exalté. De plus, comme les prières quotidiennes sont toutes étalées, elles agissent comme un rappel constant du Jour du Jugement et une préparation pratique à celui-ci, car chaque étape de la prière obligatoire est liée au Jour du Jugement. Si l'on se tient droit, c'est ainsi qu'on se tiendra devant Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Chapitre 83 Al Mutaaffifin, versets 4-6 :

« Ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités pour un jour terrible, le jour où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur de l'univers ? »

Lorsqu'ils s'inclinent, cela leur rappelle les nombreuses personnes qui seront critiquées au Jour du Jugement pour ne pas s'être prosternées devant Allah, l'Exalté, pendant leur vie sur Terre. Chapitre 77 Al Mursalat, verset 48 :

« Et quand on leur dit : « Inclinez-vous [pour prier] », ils ne s'inclinent pas. »

Cette critique inclut également le fait de ne pas se soumettre pratiquement à l'obéissance à Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de sa vie. Lorsque l'on se prosterne pendant la prière, cela nous rappelle comment les gens seront invités à se prosterner devant Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Mais ceux qui ne se sont pas prosternés correctement devant Lui pendant leur vie sur Terre, ce qui implique de Lui obéir dans tous les aspects de leur vie, ne pourront pas le faire le Jour du Jugement. Chapitre 68 Al Qalam, versets 42-43 :

« Le jour où les choses deviendront difficiles, ils seront invités à se prosterner, mais on les en empêchera. Leurs yeux s'humilieront, l'humiliation les couvrira. Et on les invitait à se prosterner alors qu'ils étaient en bonne santé. »

Lorsque l'on s'agenouille pour prier, cela nous rappelle la façon dont nous serons assis dans cette position devant Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement, craignant le jugement final. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 28 :

« Et tu verras toutes les nations s'agenouiller [de peur]. Chaque nation sera appelée à rendre compte de ses actes [et on lui dira] : « Aujourd'hui, vous serez récompensés pour ce que vous faisiez autrefois. » »

Celui qui prie en gardant ces éléments à l'esprit accomplira correctement ses prières. Cela lui permettra d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, entre les prières. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 45 :

« ...En effet, la prière interdit l'immoralité et les mauvaises actions... »

Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Par conséquent, l'accomplissement des prières aide l'individu à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui conduit à son tour à la miséricorde divine et à la force mentale pour faire face avec succès à tout problème auquel il peut être confronté, car Allah, l'Exalté, a promis une sortie sûre de toute situation lorsque l'on reste ferme dans Son obéissance. Chapitre 65 At Talaq, verset 2 :

« ...Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue. »

De plus, comme les prières rappellent à l'homme le Jour du Jugement, dont les horreurs et les difficultés surpassent les difficultés de ce monde, ce rappel l'aidera donc à minimiser les difficultés auxquelles il fait face, car toutes les difficultés de ce monde sont insignifiantes comparées aux difficultés du Jour du Jugement. Plus l'homme minimise les difficultés auxquelles il fait face dans ce monde, plus il les affronte avec patience.

Celui qui fait preuve de patience et accomplit les prières sera béni par la proximité divine d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 153 :

« ... implorez secours par la patience et la prière. Certes, Allah est avec les endurants. »

Celui qui obtient la proximité d'Allah, l'Exalté, obtiendra la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, même s'il rencontre des difficultés en cours de route.

Tout comme une personne ne peut pas comprendre toute la sagesse qui se cache derrière les épreuves et les difficultés auxquelles elle est confrontée dans ce monde, de même, elle ne peut pas sonder la récompense et les bénédictions de ceux qui consacrent leur vie et leurs bénédictions matérielles à la satisfaction d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 154 :

« Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah : « Ils sont morts. » Mais ils sont vivants, mais vous ne vous en rendez pas compte. »

Pour atteindre ce rang élevé, il faut adopter la force mentale par la patience et l'accomplissement des prières, car consacrer sa vie et ses bénédictions de manière à plaire à Allah, l'Exalté, est une tâche difficile, car le Diable, son diable intérieur et le monde matériel invitent constamment l'homme à abuser des bénédictions qui lui ont été accordées. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 153-154 :

« ... implorez secours par la patience et la prière. Car Allah est avec les patients. Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah : « Ils

sont morts ». Mais ils sont vivants, mais vous ne vous en rendez pas compte. »

En général, cela indique que celui qui consacre sa vie et ses ressources à des choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, est le seul à être vraiment vivant dans ce monde et dans l'autre. En revanche, celui qui fait un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés est mort dans les deux mondes, même s'il est biologiquement vivant. Cela est dû au fait qu'il n'a pas réussi à remplir le but de sa création et qu'il n'y a pas de réelle différence entre les vivants et les morts en ce qui concerne la personne qui ne parvient pas à remplir le but de sa création. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6407, que la différence entre les vivants et les morts est le souvenir d'Allah, l'Exalté. Cela signifie que celui qui se souvient d'Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , est vivant, même après sa mort. Cela est évident lorsqu'on tourne les pages de l'histoire. Ceux qui se sont comportés de cette manière, comme les Compagnons, qu'Allah les agrée, ont été rappelés positivement de leur vivant et on se souvient de leurs enseignements et de leur vie d'une manière qui donne l'impression qu'ils

sont toujours vivants parmi les gens. Alors que celui qui oublie Allah, l'Exalté, en utilisant à mauvais escient les bénédictions qui lui ont été accordées est mort, même de son vivant. Cela est également évident lorsqu'on observe les riches et les célèbres qui, malgré leurs biens matériels, mènent une vie déprimée et triste, une vie qui semble pleine de vie alors qu'intérieurement elle est vide, comme un vase. Cela n'est pas du tout une vie. Et après leur mort, le monde se souvient à peine d'eux de manière positive et deviennent des notes de bas de page dans l'histoire tandis que leurs fans passent aveuglément à la prochaine célébrité qu'ils suivent. Et si le défunt finit en Enfer, alors il sera laissé dans l'oubli, sans vie ni mort. Chapitre 20 Taha, verset 74 :

« En vérité, quiconque vient à son Seigneur en criminel, aura certes l'Enfer pour lui ; il n'y mourra ni n'y vivra. »

Par conséquent, celui qui désire vraiment vivre dans les deux mondes doit accomplir le but de sa création en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 154 :

« Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah : « Ils sont morts. » Mais ils sont vivants, mais vous ne vous en rendez pas compte. »

D'une manière générale, le début du verset 154 indique l'importance de garder un bon contrôle sur ses paroles. Les paroles peuvent être divisées en trois catégories. La première est la mauvaise parole qui doit être évitée à tout prix. La deuxième est la bonne parole qui doit être prononcée au moment opportun. La dernière catégorie de paroles est la parole vaine. Ce type de parole n'est pas considéré comme un péché ou une bonne action, mais comme ce type de parole conduit à la mauvaise parole, il est préférable de l'éviter également. De plus, la parole vaine sera une source de regret pour une personne au Jour du Jugement lorsqu'elle constatera les opportunités et le temps qu'elle a perdus en paroles vaines. Par conséquent, un musulman doit soit dire ce qui est bien, soit rester silencieux. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 176.

Allah, l'Exalté, rappelle ensuite aux gens le but de ce monde et l'épreuve de la vie dans ce monde. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 155 :

« Et Nous vous éprouverons certainement par la peur, la faim, la privation de biens, de personnes et de fruits... »

L'épreuve de la vie est simple : Allah, l'Exalté, a accordé certaines bénédictions à une personne et lui a ordonné d'en faire bon usage afin qu'elle atteigne la paix de l'esprit dans les deux mondes. Pour que cette épreuve soit complète et juste, une personne doit se comporter de cette manière dans les moments de facilité comme dans les moments difficiles. Comme Allah, l'Exalté, a le contrôle total et exclusif de l'univers et des événements auxquels une personne est confrontée, remettre en question

et contester cette épreuve de la vie ne l'aidera ni dans ce monde ni dans le suivant. Au lieu de cela, il faut accepter la façon dont Allah, l'Exalté, a créé la vie dans ce monde et s'efforcer de réussir son épreuve dans ce monde, tout comme un étudiant sage accepte qu'il doit faire l'expérience et endurer l'école, les devoirs, les devoirs et les examens pour réussir dans ce monde, même si la grande majorité des étudiants n'aiment pas étudier. De même, la grande majorité des gens ne travailleraient pas dans ce monde s'ils pouvaient trouver un moyen de subvenir à leurs besoins sans cela. Mais comme cela n'est pas possible, dans la plupart des cas, la grande majorité des gens doivent travailler pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches. Ce sont des réalités terrestres que tout le monde accepte, quelle que soit sa foi. De même, il faut accepter la réalité de l'épreuve de la vie dans ce monde, même si elle n'a pas de sens pour soi, car y faire face est inévitable.

Comme mentionné précédemment, ceux qui recherchent la force mentale à travers la patience et l'accomplissement de leurs prières seront récompensés par la compagnie d'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 153 :

« Ô vous qui croyez ! Cherchez le secours de la patience et de la prière. Car Allah est avec les patients. »

La compagnie d'Allah, l'Exalté, mène à la miséricorde divine dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 155 :

« ...mais donne de bonnes nouvelles au patient. »

Cette bonne nouvelle rappelle au musulman que la miséricorde d'Allah, l'Exalté, est avec lui et qu'elle le fortifiera afin qu'il puisse traverser chaque situation avec succès. Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes, même dans les moments difficiles, tout comme le Saint Prophète Ibrahim, que la paix soit sur lui, a reçu la paix de l'esprit lorsqu'il a été jeté dans un grand feu. Chapitre 21 Al Anbiya, versets 68-69 :

*« Ils dirent : « Brûlez-le et soutenez vos divinités, si vous voulez agir. »
Nous [c'est-à-dire Allah] dîmes : « Ô feu, sois fraîcheur et sécurité pour Abraham. »*

Ce sont ces gens patients qui reconnaissent la vérité innée selon laquelle chaque situation à laquelle ils sont confrontés est inévitable et inéluctable, tout comme une flèche qui atteint sa victime. Cette signification est dérivée du mot arabe utilisé dans le verset 156. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 156 :

« Qui, quand le désastre les frappe... »

Ils comprennent que comme ils ne peuvent pas échapper au destin, il est logique de gagner une récompense dans les situations auxquelles ils sont confrontés en adoptant la patience, plutôt que de perdre d'innombrables récompenses en faisant preuve d'impatience. Chapitre 57 Al Hadid, versets 22-23 :

« Aucun malheur ne frappe la terre ni vous-mêmes sans que nous ne l'enregistrions avant de l'avoir fait naître. Cela est facile pour Allah. Afin que vous ne désespériez pas de ce qui vous échappe... »

Celui qui accepte son destin et comprend qu'Allah, l'Exalté, choisit ce qui est le meilleur pour lui, même s'il ne parvient pas à reconnaître la sagesse derrière Ses choix, sera guidé vers la patience. Chapitre 64 At Taghabun, verset 11 :

« Aucun malheur ne survient sans la permission d'Allah. Et quiconque croit en Allah, Il guidera son cœur... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Ce sont ces gens patients qui reconnaissent qu'eux-mêmes et tout ce qu'ils possèdent dans ce monde ont été créés et accordés par nul autre qu'Allah, l'Exalté, par conséquent, Il choisit quand ces bienfaits sont accordés et quand ils sont rappelés à Lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 156 :

« ...dis : « En vérité, nous appartenons à Allah... » »

De la même manière, une personne n'a pas le droit de se plaindre ou de se plaindre lorsqu'une organisation ou une personne reprend ce qu'elle a prêté à quelqu'un d'autre, comme de l'argent, de même une personne n'a pas le droit de se plaindre contre Allah, l'Exalté, lorsqu'Il reprend ce qu'elle a reçu dans ce monde, car tout ce qui lui a été accordé, même sa propre vie, n'est qu'un prêt accordé par Allah, l'Exalté. C'est pourquoi une personne doit utiliser tous les bienfaits qui lui ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté, car c'est ainsi qu'elle rembourse les bienfaits qui lui ont été prêtés. Alors que les bienfaits du Paradis sont un don dont une personne hérite et elle sera donc libre d'en faire ce qu'elle veut. Chapitre 7 Al A'raf, verset 43 :

« ... Et on les appellera : « Ceci est le Paradis, que vous avez reçu en héritage pour ce que vous avez fait. » »

Ces gens patients se souviennent constamment de leur retour vers Allah, l'Exalté, et du fait qu'ils sont tenus responsables de toutes leurs actions, y compris les fois où ils sont restés patients face aux difficultés. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 156 :

« ...et c'est à Lui que nous retournerons. »

Se rappeler de ses responsabilités au Jour du Jugement a toujours été un excellent outil pour encourager une personne à rester patiente dans les moments difficiles, en évitant de se plaindre par ses paroles ou ses actes et en maintenant une obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Et un excellent outil pour rester reconnaissant dans les moments de facilité, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

De plus, comme mentionné précédemment, se rappeler de sa responsabilité au Jour du Jugement est une excellente façon de minimiser toute difficulté à laquelle on est confronté dans ce monde, car toutes les difficultés de ce monde s'estompent dans l'insignifiance comparées aux

horreurs et aux difficultés du Jour du Jugement. Cette attitude encouragera davantage l'individu à maintenir la patience. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 156 :

« ...et c'est à Lui que nous retournerons. »

Ceux qui acquièrent la force mentale par la patience et l'accomplissement de leurs prières afin de maintenir leur obéissance sincère à Allah, l'Exalté, dans chaque situation, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), obtiendront la bonne guidance dans chaque situation à laquelle ils sont confrontés afin qu'ils y entrent et en sortent avec la paix de l'esprit. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 157 :

« Ceux-là recevront de leur Seigneur une bénédiction et une miséricorde. Et ce sont eux qui sont les bien guidés. »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui abandonne la patience et ne parvient pas à accomplir ses prières n'obtiendra pas la force mentale nécessaire pour rester sincèrement obéissant à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations. Cela ne fera que l'amener à mal utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées, ce qui à son tour conduit au stress, à la misère et aux problèmes dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier et vit des moments de plaisir et de divertissement, car il ne peut échapper au contrôle d'Allah, l'Exalté. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 158

﴿ إِنَّ الصَّفَا وَالْمَرْوَةَ مِنْ شَعَائِرِ اللَّهِ فَمَنْ حَجَّ الْبَيْتَ أَوِ اعْتَمَرَ فَلَا جُنَاحَ عَلَيْهِ أَنْ يَطَّوَّفَ بِهِمَا وَمَنْ تَطَوَّعَ خَيْرًا فَإِنَّ اللَّهَ شَاكِرٌ عَلِيمٌ ﴾

« Certes, aş-Şafā et al-Marwah font partie des symboles d'Allah. Quiconque fait le ḥajj [pèlerinage] à la Maison ou accomplit la 'umrah [visite], il n'y a aucun mal à le faire pour marcher entre les deux. Et quiconque fait le bien volontairement, alors Allah est Reconnaissant et Omniscient. »

« Certes, aş-Şafā et al-Marwah font partie des symboles d'Allah. Quiconque fait le ḥajj [pèlerinage] à la Maison ou accomplit la 'umrah [visite], il n'y a aucun mal à le faire pour marcher entre les deux. Et quiconque fait le bien volontairement, alors Allah est Reconnaissant et Omniscient. »

Après avoir discuté de l'importance de la patience et de certaines des différentes manières dont Allah, l'Exalté, teste les gens dans ce monde, afin de mettre en évidence qui Lui obéit sincèrement dans chaque situation et qui ne le fait pas, Allah, l'Exalté, mentionne ensuite un exemple qui englobe les tests mentionnés. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 155-157 :

« Nous vous éprouverons certes par la peur, la faim, la privation de biens, de personnes et de fruits. Mais fais la bonne annonce aux endurants qui, quand le malheur les frappe, disent : « Nous appartenons certes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. » Ceux-là recevront de leur Seigneur une bénédiction et une miséricorde. Et ce sont eux les bien guidés. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 158 :

« En effet, aş-Şafā et al-Marwah sont parmi les symboles d'Allah... »

L'histoire de l'origine des deux célèbres montagnes de la Mecque, le mont Safa et le mont Marwah, raconte que le Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut) reçut l'ordre de laisser sa femme, Haajara (sur lui la paix et le salut) et leur fils en bas âge, le Saint Prophète Ismaël (sur lui la paix et le salut) dans un désert aride et sans source de subsistance, qui devint plus tard la Mecque. Haajara (sur lui la paix et le salut) accepta l'ordre d'Allah, l'Exalté, avec patience et satisfaction et supporta son épreuve avec succès. Elle courut entre les deux montagnes, le mont Safa et le mont Marwah, à plusieurs reprises, à la recherche de signes d'eau ou de nourriture pour son fils. Allah, l'Exalté, fit alors jaillir de la terre une source miraculeuse, qui coule encore aujourd'hui et qui est appelée le puits de Zamzam. Allah, l'Exalté, aimait tellement sa patience et ses actions qu'il fit de la course entre les deux montagnes une partie de la Visitation (Omra) et du Saint Pèlerinage (Hajj). Elle et sa famille ont surmonté avec succès toutes les épreuves mentionnées dans les versets précédents : la peur, la faim et une réelle menace pour sa vie et celle de son fils en bas âge. Cet incident a été décrit en détail dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 3364.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 158 :

« En effet, aṣ-Ṣafā et al-Marwah sont parmi les symboles d'Allah... »

En règle générale, le musulman doit adopter la perception selon laquelle il considère tout ce qui se trouve dans la création et les événements auxquels il est confronté comme un signe d'Allah, l'Exalté, et de Sa puissance infinie. Ce rappel constant d'Allah, l'Exalté, est un excellent

moyen de maintenir son obéissance envers Lui, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui soit agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

En revanche, celui qui ne se souvient d'Allah que lorsqu'il prie ou récite le Saint Coran, fera facilement un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés, car leur utilisation correcte nécessite le souvenir constant d'Allah, l'Exalté. Le mauvais usage des bienfaits qui nous ont été accordés ne mène qu'au stress, à la misère et aux ennuis dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier et vit des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

En ce qui concerne la création, l'observation des différents corps créés dans les cieux et sur la terre rappelle au musulman le pouvoir ultime et illimité d'Allah, l'Exalté. Cela rappelle au musulman qu'il ne peut échapper au contrôle et au pouvoir d'Allah, l'Exalté, et qu'il doit donc Lui obéir sincèrement à tout moment. Les changements constants dans le monde, tels que l'arrivée et la disparition des jours et des nuits, devraient rappeler au musulman sa mortalité et sa responsabilité au Jour du Jugement. Cela l'encouragera à se préparer à sa responsabilité finale en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements islamiques. Telle doit être l'attitude et la perception du musulman qui accomplit la Visitation et le Saint Pèlerinage. Chaque étape de son voyage doit lui rappeler le pouvoir et le contrôle absolus d'Allah, l'Exalté, et sa responsabilité finale au Jour du Jugement. Celui qui accomplit la Visitation et le Saint Pèlerinage de cette manière reviendra une personne transformée, ce qui est le signe d'un voyage réussi. Et la récompense d'un pèlerinage saint réussi n'est autre que le Paradis. C'est ce qui est conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1773. En effet, ce musulman reviendra chez lui avec la perception et l'attitude correctes, ce qui l'encouragera à obéir constamment à Allah, l'Exalté, à tout moment.

En ce qui concerne les événements auxquels nous sommes confrontés dans notre vie, les considérer comme des événements inévitables décrétés par Allah, l'Exalté, Celui qui choisit uniquement ce qui est le mieux pour tous ceux qui sont impliqués, même si la sagesse derrière Ses choix est cachée aux gens, permettra à l'individu de maintenir la patience dans chaque situation. La patience implique d'éviter de se plaindre par ses paroles ou ses actions et de maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Celui qui observe l'action d'Allah, l'Exalté, derrière chaque événement auquel il est confronté se souviendra qu'il l'observe et l'écoute constamment. Cela l'encouragera à contrôler ses paroles et ses actions, en particulier dans les moments difficiles.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 158 :

« En effet, aş-Şafā et al-Marwah sont parmi les symboles d'Allah... »

En règle générale, les musulmans ont le sens du respect et de l'honneur pour les lieux et les jours saints qui sont considérés comme sacrés par l'islam, mais ils négligent d'autres choses, comme le caractère sacré des personnes et de leurs biens. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a déclaré dans un hadith retrouvé dans le Sahih Bukhari, numéro 67, que le sang, les biens et l'honneur d'un musulman sont sacrés en islam. Par conséquent, il faut s'efforcer de montrer du respect et de l'honneur à toutes les choses que l'islam a rendues sacrées, pas seulement aux lieux et aux jours saints. On y parvient mieux en traitant les autres de la manière dont on souhaite être traité par les autres.

Le pèlerinage sacré était pratiqué depuis l'époque du Saint Prophète Ibrahim (sur lui la paix et le salut), mais au fil du temps, les pratiques ont été corrompues par le polythéisme. Certains Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, s'abstenaient de courir entre les deux montagnes de Safa et Marwah par crainte que ce soit un acte païen. Allah, l'Exalté, a alors corrigé leur raisonnement et a précisé que courir entre les deux montagnes comme l'ordonne l'Islam était une bonne action. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1643. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 158 :

« Certes, aş-Şafā et al-Marwah font partie des symboles d'Allah. Ainsi, quiconque fait le ḥajj [pèlerinage] à la Maison ou accomplit la 'umrah , il n'y a aucun mal à ce qu'il marche entre les deux... »

D'une manière générale, cela indique l'importance de se conformer strictement aux enseignements du Saint Coran et aux traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car la pratique originelle du pèlerinage n'a été corrompue que lorsque la connaissance divine a été abandonnée. Un musulman doit donc adhérer aux deux sources de guidance et abandonner les autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à une bonne action. Plus on suit d'autres sources de connaissance religieuse, moins on agira selon les deux sources de guidance, ce qui conduit à son tour à l'égarement. Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas

enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Allah, le Très-Haut, poursuit par une déclaration générale indiquant l'importance d'accomplir toute bonne action, quelle que soit son ampleur. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 158 :

« ... Et quiconque fait volontairement le bien, alors Allah est certes Reconnaissant... »

Allah, le Très-Haut, ne tient pas compte de la quantité d'une action mais de sa qualité, de son sens, de l'intention qui se cache derrière la bonne action. Par exemple, un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 2342, conseille que lorsqu'une personne donne sincèrement la taille d'une datte en aumône de ses revenus licites, Allah, le Très-Haut, lui accordera une récompense plus grande qu'une montagne. Il faut donc abandonner les excuses qui nous empêchent de faire de bonnes actions et s'efforcer d'utiliser chaque opportunité qui nous est offerte pour faire le bien, car cela conduit à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Le bien consiste simplement à utiliser les bienfaits qui nous ont été accordés de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Par conséquent, nul, aussi peu qu'il possède dans ce monde, n'est exempté d'accomplir de bonnes actions. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 158 :

« ... Et quiconque fait volontairement le bien, alors Allah est certes Reconnaissant... »

Ce verset encourage également les musulmans à s'efforcer d'accomplir toutes sortes de bonnes actions au-delà des devoirs obligatoires, car c'est le signe de quelqu'un qui désire plaire à Allah, l'Exalté. Telle était l'attitude du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et de ses Compagnons, qu'Allah les agrée, qui sont restés constants dans l'accomplissement de bonnes actions tout au long de leur vie. De plus, s'efforcer au-delà des devoirs obligatoires attire l'amour divin et celui qui devient un bien-aimé d'Allah, l'Exalté, est assuré de la paix de l'esprit et du succès dans les deux mondes. En fait, l'invocation de ce bien-aimé d'Allah, l'Exalté, sera acceptée et il bénéficiera de la protection et du refuge d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 6502. En termes simples, plus on fait de bien, plus on en tirera profit dans les deux mondes. Chacun doit donc décider dans quelle mesure il désire bénéficier de ses propres intérêts dans les deux mondes et travailler en conséquence. Chapitre 47 Muhammad, verset 7 :

« Ô vous qui croyez, si vous soutenez Allah, Il vous soutiendra et posera fermement vos pieds. »

Bien que la force, l'opportunité, la capacité, l'inspiration et la connaissance pour accomplir une bonne action ne viennent d'autre qu'Allah, l'Exalté, Il apprécie néanmoins les efforts bons et sincères de Ses serviteurs. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 158 :

« ... Et quiconque fait volontairement le bien, alors Allah est certes Reconnaissant... »

Il faut agir selon cet attribut divin, selon nos capacités créées, en montrant notre reconnaissance envers les autres pour le bien qu'ils nous font. Comme Allah, l'Exalté, a accordé d'innombrables bénédictions à chaque personne, il faut Lui montrer sa gratitude et sa reconnaissance à tout moment. Cela comprend montrer sa gratitude dans ses intentions, en agissant uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Cela comprend montrer sa gratitude dans ses paroles, en disant ce qui est bien ou en restant silencieux et cela comprend montrer sa gratitude dans ses actions, en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les enseignements islamiques. Celui qui englobe tous ces aspects de la gratitude est assuré d'une augmentation des bénédictions et de la récompense dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« ...Si tu es reconnaissant, je t'augmenterai sûrement [en faveur]... »

Il faut aussi montrer sa gratitude envers les autres, comme ses parents, car Allah, l'Exalté, choisit souvent des personnes pour leur accorder certaines bénédictions matérielles. Par conséquent, montrer sa gratitude envers les autres avec cette intention fait partie de la gratitude envers Allah, l'Exalté. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 1954, que celui qui ne montre pas de gratitude envers les gens ne montrera pas de gratitude envers Allah, l'Exalté. Une personne doit montrer sa gratitude envers les autres en leur rendant leurs faveurs selon ses moyens et ses capacités, même si cela implique seulement une invocation en leur faveur.

Le musulman doit donc s'efforcer d'accomplir sincèrement autant de bonnes actions que possible, quelle que soit leur ampleur, et de montrer sa gratitude envers Allah, l'Exalté, et les gens, car Allah, l'Exalté, est pleinement conscient de ses intentions, de ses paroles et de ses actions et le tiendra responsable dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 158 :

« Et quiconque fait volontairement le bien, alors Allah est Reconnaissant et Omniscient. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 159-160

إِنَّ الَّذِينَ يَكْتُمُونَ مَا أَنزَلْنَا مِنَ الْبَيِّنَاتِ وَأَهْدَىٰ مِنْ بَعْدِ مَا بَيَّنَّاهُ لِلنَّاسِ فِي الْكِتَابِ
أُولَٰئِكَ يَلْعَنُهُمُ اللَّهُ وَيَلْعَنُهُمُ اللَّعْنُونَ ﴿١٥٩﴾

إِلَّا الَّذِينَ تَابُوا وَأَصْلَحُوا وَبَيَّنُّوا فَأُولَٰئِكَ أَتُوبُ عَلَيْهِمْ وَأَنَا التَّوَّابُ الرَّحِيمُ ﴿١٦٠﴾

« Certes, ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre comme preuves évidentes et comme guide, après l'avoir clairement indiqué aux gens dans le Livre [la Thora et la Bible], ceux-là seront maudits par Allah, et maudits par les maudisseurs.

Sauf ceux qui se repentent, se corrigent et rendent manifestes [ce qu'ils ont caché]. Ceux-là, J'agréerai leur repentir. Et Je suis l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.

« Certes, ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre comme preuves et guide, après l'avoir exposé aux gens dans le Livre [la Thora et la Bible], ceux-là sont maudits par Allah et maudits par ceux qui maudissent. Sauf ceux qui se repentent, se corrigent et rendent manifestes [ce qu'ils ont caché]. Ceux-là, J'agréerai leur repentir. Et Je suis l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. »

Allah, l'Exalté, critique et met en garde les savants parmi les gens du Livre contre toute modification intentionnelle, toute mauvaise interprétation et toute dissimulation des connaissances contenues dans leurs écritures divines. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 159 :

« Certes, ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre comme preuves et comme guide, après l'avoir clairement exposé aux gens dans le Livre [la Thora et la Bible], ceux-là seront maudits par Allah, et maudits par les maudisseurs. »

Ils se comportaient ainsi pour justifier le mauvais usage des bénédictions qui leur avaient été accordées et utilisaient leur comportement comme un moyen d'obtenir des richesses, par le biais de pots-de-vin, et une position sociale élevée au sein de leurs sociétés. De plus, ils se comportaient de cette manière afin d'empêcher les autres d'accepter l'Islam par crainte de perdre leur position sociale, car le Saint Coran et le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) avaient tous deux été évoqués dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

En outre, ils reconnaissaient le Saint Coran car ils connaissaient bien son Auteur, Allah, l'Exalté. Ils ont intentionnellement modifié, mal interprété et caché les connaissances contenues dans leurs écritures divines qui parlaient du Saint Coran et du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car l'Islam remettait directement en cause leur mode de vie et les empêcherait d'utiliser à mauvais escient les bénédictions qui leur avaient été accordées. De plus, comme leur foi était profondément enracinée dans la lignée, en particulier la foi juive, ils ne pouvaient accepter ou suivre le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car il n'était pas de leur lignée, les enfants d'Israël. L'accepter et le suivre aurait détruit leur fausse prétention d'être la race supérieure puisqu'ils étaient les descendants du Saint Prophète Jacob (sur lui la paix et le salut). Ils ne pouvaient pas accepter cela.

En conséquence de leur comportement, ils ont égaré beaucoup d'autres personnes de la véracité de l'Islam et ont ainsi attiré la malédiction et la colère d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 159 :

« Certes, ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre comme preuves et comme guide, après l'avoir clairement exposé aux gens dans le Livre [la Thora et la Bible], ceux-là seront maudits par Allah, et maudits par les maudisseurs. »

D'une manière générale, ce verset avertit les musulmans d'éviter de suivre leurs traces en interprétant et en cachant intentionnellement les connaissances contenues dans le Saint Coran et, par extension, les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , au nom du gain mondain. Cela comprend le fait de choisir les enseignements islamiques à suivre et ceux à ignorer en fonction de ses propres désirs. Celui qui se comporte de cette manière n'adore pas Allah, l'Exalté, il n'adore que ses propres désirs. Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

Le musulman doit éviter de considérer l'islam comme un manteau qu'il enfle et enlève quand bon lui semble. L'islam est un mode de vie qu'il faut

mettre en pratique en toute situation, que cela soit en contradiction avec ses désirs ou qu'il comprenne la sagesse qui se cache derrière les commandements et les interdictions de l'islam. C'est seulement par cette attitude qu'on obtient la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Ils doivent plutôt se comporter comme le patient sage qui accepte et agit selon les conseils médicaux de son médecin, sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui ait prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. Mais tout comme un patient stupide qui rejette les conseils de son médecin, car ils contredisent ses désirs, sera confronté à des problèmes mentaux et physiques, ainsi en sera-t-il de celui qui n'agit pas sincèrement selon tous les enseignements de l'Islam selon ses capacités, même s'il possède le monde entier et vit des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

De plus, comme mentionné précédemment, certains savants parmi les gens du Livre ont reçu la colère et la malédiction d'Allah, l'Exalté, car leurs actions ont égaré beaucoup d'autres de la vérité. En règle générale, un musulman doit éviter de suivre aveuglément les autres afin d'éviter d'être égaré par les actions et l'attitude des autres. Comme mentionné dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 224, acquérir la connaissance est un devoir pour tout musulman, par conséquent, il faut acquérir et agir sur la base de la connaissance trouvée dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), car elles consistent en des preuves claires et des orientations qui ont été clarifiées par Allah, l'Exalté. Cela est indiqué dans le verset 159. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 159 :

« Certes, ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre comme preuves et comme guide, après l'avoir clairement exposé aux gens dans le Livre [la Thora et la Bible], ceux-là seront maudits par Allah, et maudits par les maudisseurs. »

Il faut éviter de se comporter comme du bétail et utiliser plutôt l'intelligence et le bon sens qui lui ont été accordés afin de découvrir par lui-même la vérité de l'islam. Cela le protégera de l'égarement des autres et renforcera sa foi en l'islam afin qu'il reste ferme dans l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, dans toutes les situations. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, .

De plus, il faut éviter d'égarer les autres en les invitant à commettre des péchés. Les péchés d'une personne augmenteront en fonction du nombre de personnes qui suivent ses mauvais conseils, même après sa mort. De même, les bonnes actions d'une personne qui invite les autres à faire de bonnes actions continueront d'augmenter tant que quelqu'un suivra ses bons conseils et ses bons conseils, même s'il est décédé. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2674.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 159 :

« Certes, ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre comme preuves et comme guide, après l'avoir clairement exposé aux gens dans le Livre [la Thora et la Bible], ceux-là seront maudits par Allah, et maudits par les maudisseurs. »

Ce verset met également en garde contre la recherche de la connaissance religieuse dans l'intention d'obtenir des choses matérielles, comme une haute réputation, car cette intention conduit toujours à mal interpréter et à dissimuler la connaissance religieuse qu'on possède. Celui qui se comporte de cette manière a été averti de l'Enfer dans un Hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 253. Le fondement intérieur de l'Islam est l'intention de l'individu et si celle-ci est corrompue, alors toutes ses actions seront corrompues. L'individu doit acquérir et agir en fonction de la connaissance religieuse afin de plaire à Allah, l'Exalté. Cette bonne intention se reflétera dans ses actions car il ne déformera ni ne dissimulera intentionnellement la connaissance religieuse qu'il a acquise. Cela ne signifie pas qu'un musulman ne peut pas devenir un savant afin de gagner sa vie, car gagner une vie licite est une bonne action en soi et tant que son intention est de plaire à Allah, l'Exalté, il ne sera pas encouragé à mal interpréter ou à dissimuler intentionnellement la connaissance religieuse qu'il a obtenue.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 159 :

« Certes, ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre comme preuves et comme guide, après l'avoir clairement exposé aux gens dans le Livre [la Thora et la Bible], ceux-là seront maudits par Allah, et maudits par les maudisseurs. »

Un problème indirectement lié à ce verset est celui du savant ou du prédicateur qui évite de discuter des questions importantes qui seront débattues au Jour du Jugement et qui consacre son énergie à des sujets

qui ne seront pas débattus au Jour du Jugement, manquant ainsi à son devoir de clarifier ce qu'Allah, l'Exalté, a révélé. Un musulman doit éviter d'étudier ou de prêcher tout sujet ou question qui ne sera pas débattu au Jour du Jugement, car cela ne fait que le distraire, lui et les autres, de questions plus importantes, qui seront débattues au Jour du Jugement. Cette attitude conduit également à la désunion, car la plupart des sectes musulmanes d'aujourd'hui sont divisées sur des questions qui ne seront pas débattues au Jour du Jugement.

Comme d'habitude, Allah, l'Exalté, invite ensuite tous les gens vers Sa miséricorde et Son pardon afin qu'ils puissent obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 160 :

« Sauf ceux qui se repentent, se corrigent et rendent manifestes [ce qu'ils ont caché]. Ceux-là, J'agréerai leur repentir. Et Je suis l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. »

En règle générale, le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, le Très-Haut, et à quiconque a été lésé, tant que cela ne conduit pas à de nouveaux problèmes, de promettre sincèrement de ne plus commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, le Très-Haut, et des gens. Plus précisément, comme l'indique le verset 160, une partie de la réforme de son caractère consiste à cesser de mal interpréter intentionnellement et de dissimuler la connaissance divine qui défie ses désirs. Cela comprend l'abandon du choix des enseignements islamiques sur lesquels agir et de ceux qu'il faut ignorer en fonction de ses désirs. Celui qui se réforme de

cette manière obtiendra la miséricorde et le pardon d'Allah, le Très-Haut, dans les deux mondes. Celui qui est entouré par la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté, sera guidé et inspiré à rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 160 :

« ...et Je suis l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. »

En règle générale, le musulman doit s'efforcer d'agir selon les attributs divins d'Allah, l'Exalté, en fonction de son potentiel créé. Dans ce cas, il doit apprendre à pardonner aux autres afin d'obtenir la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Chapitre 24 An Nur, verset 22 :

« ...et qu'ils pardonnent et passent outre. N'aimeriez-vous pas qu'Allah vous pardonne ?... »

Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas modifier sa situation pour éviter d'être à nouveau lésé par une autre personne, car cela fait partie des enseignements de l'islam. Mais cette discussion signifie qu'après avoir ajusté sa situation pour se mettre à l'abri de la répétition de l'histoire, il faut apprendre à pardonner aux autres pour l'amour d'Allah, l'Exalté, car celui qui fait preuve de miséricorde envers les autres recevra la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Cela a été indiqué dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4941.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 161-162

إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا وَمَاتُوا وَهُمْ كُفَّارٌ أُولَٰئِكَ عَلَيْهِمْ لَعْنَةُ اللَّهِ وَالْمَلَائِكَةِ وَالنَّاسِ أَجْمَعِينَ ﴿١٦١﴾

خَالِدِينَ فِيهَا لَا يُخَفَّفُ عَنْهُمْ الْعَذَابُ وَلَا هُمْ يُنْظَرُونَ ﴿١٦٢﴾

« Certes, ceux qui ne croient pas et qui meurent mécréants, sur eux sera la malédiction d'Allah, des anges et de tous les gens.

Ils y demeureront éternellement. Le châtimement ne leur sera pas allégé, et ils ne bénéficieront d'aucun sursis.

« Certes, ceux qui ne croient pas et qui meurent mécréants, seront maudits par Allah, par les anges et par tous les hommes. Ils y demeureront éternellement. Le châtimement ne leur sera pas allégé, et il ne leur sera pas accordé de sursis. »

Un appareil qui ne parvient pas à remplir le but pour lequel il a été créé sera toujours considéré comme un échec, même s'il possède de nombreuses autres caractéristiques positives. De même, l'être humain est une création d'Allah, l'Exalté, avec un but. Chapitre 51 Adh Dhariyat, verset 56 :

« Et Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

Chapitre 67 Al Mulk, verset 2 :

« [Lui] qui a créé la mort et la vie pour vous éprouver [et] savoir lequel de vous est le meilleur en action... »

Ce but implique de passer l'épreuve de la vie dans ce monde. On y parvient en utilisant les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Cela

conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes.
Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui échoue à ce test, en faisant un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées par Allah, l'Exalté, fera face à la misère, au stress et aux ennuis dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier et vit des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? »

[Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 161 :

« Certes, ceux qui ne croient pas et qui meurent mécréants, sur eux sera la malédiction d'Allah, des anges et de tous les gens. »

La seule façon pour une personne d'échouer à ce test est de ne pas croire en Celui qui l'a créée et qui lui a accordé d'innombrables bienfaits. Tout comme une invention qui ne parvient pas à remplir son objectif est rejetée, ainsi sera rejetée la personne qui a échoué à remplir son objectif. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 161-162 :

« Certes, ceux qui ne croient pas et qui meurent mécréants, seront maudits par Allah, par les anges et par tous les hommes. Ils y demeureront éternellement. Le châtement ne leur sera pas allégé, et il ne leur sera pas accordé de sursis. »

En règle générale, comme toute la création appartient à Allah, l'Exalté, et est sous son contrôle et sa juridiction, l'homme n'a d'autre choix que de se conformer à Ses règles. Tout comme une personne sera confrontée à des

problèmes si elle ne se conforme pas aux règles établies par le gouvernement en charge d'un pays particulier, elle sera confrontée à des problèmes dans les deux mondes si elle ne se conforme pas aux règles du Maître de l'univers. Une personne peut être en mesure de quitter un pays si elle n'est pas satisfaite de ses règles, mais elle ne pourra pas s'échapper vers un endroit où les règles et la juridiction d'Allah, l'Exalté, ne s'appliquent pas. Par conséquent, l'homme doit se conformer à ces règles, pour son propre bien. Celui qui comprend ce fait se conformera aux règles d'Allah, l'Exalté, et s'efforcera de Lui obéir en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à Lui plaire, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 161 :

« Certes, ceux qui ne croient pas et qui meurent mécréants, sur eux sera la malédiction d'Allah, des anges et de tous les gens. »

Ce verset met également en garde les gens contre les mauvaises fréquentations, car une personne adopte inévitablement les caractéristiques de ses compagnons, qu'elles soient positives ou négatives. Celui qui adopte de mauvaises fréquentations sera finalement affecté de manière négative et cela l'amènera à maudire sa compagnie et ses compagnons le Jour du Jugement. Chapitre 25 Al Furqan, versets 27-29 :

« Et le jour où le injuste se mordra les mains, il dira : « Ah ! si j'avais pris avec le Messenger un chemin ! Malheur à moi ! Si seulement je n'avais pas pris celui-là pour allié ! Il m'a détourné du rappel après qu'il m'était venu. Et Satan est un déserteur pour l'homme. »

Comme l'indiquent ces versets, l'un des plus grands pièges du Diable est d'encourager les gens à adopter de mauvais compagnons, car cela les mène à l'égarement. Il faut plutôt adopter de bons compagnons qui les encouragent à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, car cela leur sera bénéfique dans les deux mondes. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Si la compagnie d'un musulman est suffisamment mauvaise, elle peut bien l'encourager à ne pas agir selon sa foi, ce qui peut conduire à la perte de sa foi avant de quitter ce monde. La foi est comme une plante qui doit être nourrie par des actes d'obéissance. Tout comme une plante qui ne reçoit pas de nourriture, comme de l'eau, mourra, ainsi la foi d'un musulman qui ne nourrit pas sa foi par des actes d'obéissance peut bien mourir. Comme l'indiquent les principaux versets, c'est la plus grande perte. De plus, les bonnes actions sont également la preuve dont on a besoin pour obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Par conséquent, le simple fait de revendiquer la foi avec sa langue n'est pas suffisant tant qu'il n'est pas soutenu par des actes physiques d'obéissance. Cela implique

d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Les principaux versets indiquent également clairement que la manière dont on vit dans ce monde est la manière dont on mourra et comme indiqué dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7232, une personne sera ressuscitée dans le même état dans lequel elle est morte. Par conséquent, si l'on désire être ressuscité en tant que musulman qui reçoit la miséricorde et le pardon d'Allah, l'Exalté, alors il doit mourir en tant que musulman. Si l'on désire mourir en tant que musulman, alors il doit vivre et agir en tant que musulman. Le mot musulman signifie littéralement celui qui s'est pratiquement soumis à Allah, l'Exalté. En d'autres termes, il doit actualiser sa foi en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans les enseignements islamiques afin de vivre en tant que musulman. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 161-162 :

« Certes, ceux qui ne croient pas et qui meurent mécréants, seront maudits par Allah, par les anges et par tous les hommes. Ils y demeureront éternellement. Le châtement ne leur sera pas allégé, et il ne leur sera pas accordé de sursis. »

Ces versets donnent aussi de l'espoir aux gens car ce châtement est réservé uniquement à ceux qui meurent en mécréant en Allah, l'Exalté. Cela ouvre la porte de la miséricorde à tous, tant qu'ils sont en vie dans ce monde. La porte de l'acceptation de la vérité et de l'accomplissement de leur but de création, afin qu'ils mènent une existence pleine de sens, de paix de l'esprit et de succès dans les deux mondes. De plus, comme cette porte de la miséricorde est ouverte à tous, un musulman ne doit jamais

maudire un non-musulman car il ne sait pas s'il mourra en tant que musulman ou non. Au lieu de cela, un musulman doit adopter la tradition de tous les Saints Prophètes, que la paix soit sur eux, en priant pour que les non-musulmans soient guidés et il doit plutôt se concentrer sur l'entretien et le renforcement de sa propre foi en apprenant et en agissant selon les enseignements islamiques afin qu'ils utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. En d'autres termes, il faut se préoccuper davantage de sa propre fin ultime, car personne n'est assuré de mourir musulman, que de concentrer ses efforts sur la critique des autres.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 163-167

وَالْهُكْمُ لِلَّهِ وَاحِدٌ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الرَّحْمَنُ الرَّحِيمُ ﴿١٦٣﴾

إِنَّ فِي خَلْقِ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَاخْتِلَافِ اللَّيْلِ وَالنَّهَارِ وَالْفُلْكِ الَّتِي تَجْرِي فِي الْبَحْرِ بِمَا
يَنْفَعُ النَّاسَ وَمَا أَنْزَلَ اللَّهُ مِنَ السَّمَاءِ مِنْ مَّاءٍ فَأَخْيَا بِهِ الْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا وَبَثَّ فِيهَا مِنْ
كُلِّ دَابَّةٍ وَتَصْرِيفِ الرِّيْحِ وَالسَّحَابِ الْمُسَخَّرِينَ السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ لَآيَاتٍ لِقَوْمٍ
يَعْقِلُونَ ﴿١٦٤﴾

وَمِنَ النَّاسِ مَنْ يَتَّخِذُ مِنْ دُونِ اللَّهِ أَنْدَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ اللَّهِ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا أَشَدُّ حُبًّا
لِلَّهِ وَلَوْ يَرَى الَّذِينَ ظَلَمُوا إِذْ يَرْوْنَ الْعَذَابَ أَنَّ الْقُوَّةَ لِلَّهِ جَمِيعًا وَأَنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعَذَابِ ﴿١٦٥﴾
إِذْ تَبَرَأَ الَّذِينَ اتَّبَعُوا مِنَ الَّذِينَ اتَّبَعُوا وَرَأَوْا الْعَذَابَ وَتَقَطَّعَتْ بِهِمُ الْأَسْبَابُ ﴿١٦٦﴾
وَقَالَ الَّذِينَ اتَّبَعُوا لَوْ أَنَّا كَرِهْنَا فَنَتَّبِعَهُمْ كَمَا تَبَرَّءُوا مِنَّا كَذَلِكَ يُرِيهِمُ اللَّهُ
أَعْمَالَهُمْ حَسَرَاتٍ عَلَيْهِمْ وَمَا هُمْ بِخَارِجِينَ مِنَ النَّارِ ﴿١٦٧﴾

« Et votre Dieu est un Dieu unique. Il n'y a pas de divinité [digne d'adoration] à part Lui, le Tout Miséricordieux , le Très Miséricordieux.

Certes, dans la création des cieux et de la terre, dans l'alternance du jour et de la nuit, dans les navires qui sillonnent la mer et transportent ce qui est utile aux gens, dans ce qu'Allah a fait descendre du ciel comme pluie, par laquelle Il a redonné vie à la terre après qu'elle eut été morte et y a

dispersé toute créature, et dans la direction des vents et des nuages placés entre le ciel et la terre, tels sont les signes pour des gens doués de raison.

Et parmi les gens, il y en a qui prennent pour égaux d'autres qu'Allah. Ils les aiment comme ils aiment Allah. Mais ceux qui croient sont plus forts dans leur amour pour Allah. Et si seulement ceux qui ont fait des torts pensaient, quand ils verront le châtement, que toute puissance appartient à Allah et qu'Allah est dur en châtement.

[Et ils devraient considérer que] lorsque ceux qui ont été suivis se dissocient de ceux qui les ont suivis, et qu'ils [tous] voient le châtement, et que les liens [de parenté] sont coupés d'eux.

Ceux qui ont suivi diront : « Si seulement nous avions un autre tour [dans la vie présente] pour nous dissocier d'eux comme ils se sont dissociés de nous ! » Ainsi Allah leur montrera leurs actes comme des regrets. Et ils ne sortiront jamais du Feu.

« Et votre Dieu est un Dieu unique. Point de divinité à part Lui, le Tout Miséricordieux , le Très Miséricordieux. En vérité, dans la création des cieux et de la terre, dans l’alternance de la nuit et du jour, dans les navires qui sillonnent la mer chargés de ce qui est utile aux gens, dans ce qu’Allah a fait descendre du ciel comme pluie, redonnant ainsi la vie à la terre après qu’elle fut morte et y dispersant toute créature, et dans la direction des vents et des nuages placés entre le ciel et la terre, tels sont les signes pour des gens doués de raison. Et parmi les gens, il en est qui prennent pour égaux d’autres qu’Allah, et les aiment comme ils aiment Allah. Mais ceux qui croient sont plus forts dans leur amour pour Allah. Et si seulement ceux qui ont fait des torts réfléchissaient, quand ils verront le châtiment, que toute puissance appartient à Allah et qu’Allah est dur en châtiment. Et ils doivent considérer que lorsque ceux qui ont été suivis se distancient de ceux qui les ont suivis, et qu’ils voient le châtiment, et que les liens [de parenté] sont rompus avec eux, ceux qui ont suivi diront : « Si seulement nous avions un autre tour [dans la vie présente] pour nous distancier d’eux comme ils se sont distancés de nous ! » Ainsi Allah leur montrera leurs actes comme des regrets sur eux. Et ils ne sortiront jamais du Feu.

L'Islam enseigne à l'humanité que le seul à qui elle doit obéir en toute situation est son Créateur et Son Soutien, Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 163 :

« Et votre Dieu est un Dieu unique. Il n’y a pas de divinité [digne d’adoration] à part Lui... »

En réalité, quiconque obéit et modèle sa vie sur lui est ce qu'il adore, même s'il prétend ne croire en aucune divinité. Les humains ont été créés de telle manière qu'ils doivent obéir et suivre quelque chose. Que ce soit d'autres personnes, les réseaux sociaux, la mode, la culture ou même leurs propres désirs. Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

Tout ce à quoi une personne obéit et suit est celui qu'elle adore. Par conséquent, les musulmans doivent soutenir leur déclaration de foi verbale par des actes en obéissant sincèrement à Allah, l'Exalté, dans chaque situation par rapport à toute autre chose. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui se comporte de cette manière recevra la paix de l'esprit et le succès du Tout Miséricordieux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 163 :

« Et votre Dieu est un Dieu unique. Il n'y a pas de divinité [digne d'adoration] à part Lui , le Tout Miséricordieux , le Très Miséricordieux. »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui rejette l'unicité d'Allah, l'Exalté, et obéit et adore d'autres choses, sera privé de la miséricorde nécessaire pour obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, même s'il possède le monde entier et vit des moments de plaisir et de divertissement, car personne ne peut échapper au contrôle et à l'autorité d'Allah, l'Exalté. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 163 :

« Et votre Dieu est un seul Dieu... »

Après avoir discuté de la désobéissance des enfants d'Israël et de leur punition dans les versets précédents, même s'ils prétendaient être les bien-aimés d'Allah, l'Exalté, Allah, l'Exalté, précise que le même Dieu qui a puni les enfants d'Israël pour leur désobéissance, punira également toute autre communauté, comme la communauté musulmane, si elle persiste dans Sa désobéissance également, car les règles et les traditions d'Allah, l'Exalté, sont universelles pour chaque communauté. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 62 :

« Telle est la voie d'Allah envers ceux qui sont passés avant lui. Et tu ne trouveras aucun changement dans la voie d'Allah. »

Les musulmans doivent donc éviter l'attitude erronée consistant à croire qu'ils sont supérieurs aux nations précédentes et à se comporter comme si les lois d'Allah, l'Exalté, ne s'appliquaient pas à eux, car cela conduit à des vœux pieux en Allah, l'Exalté, et non à l'espoir en Sa miséricorde. L'espoir en la miséricorde d'Allah, l'Exalté, est toujours lié à Son obéissance sincère

par laquelle on s'efforce d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme le soulignent les enseignements islamiques, puis on espère qu'Allah, l'Exalté, nous accordera miséricorde et pardon dans les deux mondes. Alors que le rêveur persiste dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, tout en croyant qu'Allah, l'Exalté, nous accordera miséricorde et pardon dans les deux mondes simplement parce qu'il prétend verbalement être musulman. Cette différence entre l'espoir et le vœu pieux a été discutée dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2459. La tradition d'Allah, l'Exalté, de punir ceux qui persistent dans Sa désobéissance n'a jamais changé pour aucune communauté dans le passé et ne changera pas non plus pour la nation musulmane, penser autrement ne conduit qu'à des vœux pieux et à des punitions dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 163 :

« Et votre Dieu est un Dieu unique. Point de divinité digne d'adoration à part Lui, le Tout Miséricordieux , le Très Miséricordieux. »

Ce verset indique également que la raison de la création des créatures est de leur accorder la miséricorde, et qu'obtenir cette miséricorde est plus facile que d'obtenir la colère et le courroux d'Allah, l'Exalté. Cela signifie que chaque personne a la capacité de gagner la miséricorde d'Allah, l'Exalté, afin d'obtenir la paix de l'esprit dans les deux mondes, car il suffit à l'individu d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements islamiques.

Allah, l'Exalté, explique ensuite certains signes dans l'univers qui indiquent clairement Son Unicité. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 163-164 :

« Et votre Dieu est un Dieu unique. Point de divinité [digne d'adoration] à part Lui, le Tout Miséricordieux , le Très Miséricordieux. En vérité, dans la création des cieux et de la terre... »

Lorsque l'on observe la création des cieux et de la terre et les innombrables systèmes parfaitement équilibrés, il devient clair qu'il n'y a qu'Un qui a créé et qui maintient l'univers. Par exemple, la distance parfaite entre le Soleil et la Terre est un signe clair, car la Terre ne serait pas habitable si le Soleil était légèrement plus proche ou plus éloigné d'elle. De même, la Terre a été créée de telle manière qu'elle crée une atmosphère équilibrée et pure qui permet à la vie de s'y épanouir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 164 :

« ... et l'alternance du jour et de la nuit... »

Le perfectionnement des horaires des jours et des nuits et leurs durées variables tout au long de l'année permettent aux gens d'en tirer le maximum de bénéfices. Si les jours étaient plus longs, les gens seraient

épuisés par les longues heures. Si les nuits étaient plus longues, les gens n'auraient pas assez de temps pour gagner leur vie et d'autres choses utiles, comme le savoir. Si les nuits étaient plus courtes, les gens ne pourraient pas se reposer suffisamment pour obtenir une santé optimale. Les changements dans la durée des jours et des nuits affecteraient également les récoltes, ce qui aurait un impact négatif sur la subsistance des hommes et des animaux. Le fait que les jours et les nuits et d'autres systèmes équilibrés dans l'univers fonctionnent en parfaite harmonie indique également clairement l'Unicité d'Allah, l'Exalté, car plusieurs dieux désireraient des choses différentes, ce qui conduirait au chaos dans l'univers. Chapitre 21 Al Anbiya, verset 22 :

« S'il y avait eu en eux [c'est-à-dire dans les cieux et la terre] des divinités en dehors d'Allah, ils auraient tous deux été ruinés... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 164 :

« ... et les [grands] navires qui naviguent sur la mer avec ce qui profite aux gens, et ce qu'Allah a fait descendre du ciel comme pluie... »

L'observation du cycle de l'eau parfaitement équilibré indique aussi clairement l'existence d'un Créateur. L'eau de la mer s'évapore, monte puis se condense pour produire des pluies acides qui s'abattent sur les montagnes. Ces dernières neutralisent les pluies acides afin que les

hommes et les animaux puissent les utiliser. Si des changements devaient être apportés à ce système parfaitement équilibré, cela conduirait à un désastre pour les hommes et les animaux sur Terre. Le sel de la mer empêche les créatures mortes de l'océan de le contaminer. Si l'océan était contaminé, la vie marine ne serait plus possible et les impuretés des océans submergeraient également la vie terrestre. L'eau des océans et des mers a été créée de telle manière que la vie marine peut s'y épanouir tandis que de lourds navires peuvent naviguer dessus. Si la composition de l'eau était légèrement différente, un déséquilibre se produirait qui ferait prospérer la vie marine dans l'eau ou permettrait aux navires de naviguer dessus, mais les deux ne seraient pas possibles en même temps. Même à ce jour, le transport maritime reste le moyen de transport de marchandises le plus couramment utilisé à travers le monde. Cet équilibre parfait est donc essentiel à la vie sur Terre.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 164 :

« ... et ce qu'Allah a fait descendre du ciel comme pluie, redonnant ainsi la vie à la terre après qu'elle fut morte... »

Il est étrange de nier la possibilité de la résurrection des êtres humains le Jour du Jugement, alors que de nombreux exemples de résurrection se produisent au fil des jours, des mois et des années. Par exemple, Allah, l'Exalté, utilise la pluie pour redonner vie à une terre stérile et morte et fait jaillir une graine morte vivante afin de nourrir la création. De même, Allah, l'Exalté, peut et va redonner vie à la graine morte appelée l'homme, qui est enfouie dans la terre, comme la graine morte qui germe à la vie. Le

changement des saisons montre clairement la résurrection. Par exemple, en hiver, les feuilles des arbres meurent et tombent et l'arbre semble sans vie. Mais pendant les autres saisons, les feuilles repoussent et l'arbre semble plein de vie. Le cycle veille-sommeil de toutes les créatures est un autre exemple de résurrection. Le sommeil est le frère de la mort, car les sens du dormeur sont coupés. Allah, l'Exalté, rend alors l'âme de la personne qui dort à celle-ci si elle est destinée à vivre, lui redonnant ainsi la vie. Chapitre 39 Az Zumar, verset 42 :

« Allah prend les âmes au moment de leur mort, et celles qui ne meurent pas, pendant leur sommeil. Puis Il garde celles pour lesquelles Il a décrété la mort, et Il libère les autres pour un terme déterminé. Il y a là, certes, des signes pour des gens qui réfléchissent. »

En réfléchissant à ces exemples et à bien d'autres, on voit clairement la possibilité de la résurrection finale au Jour du Jugement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 164 :

« ... et y dispersant toutes [espèces de] créatures mouvantes... »

L'évolution est une forme de mutation, qui par nature est imparfaite. Mais lorsqu'on observe les innombrables espèces, on constate qu'elles ont été créées de manière parfaitement équilibrée afin de pouvoir prospérer dans l'environnement dans lequel elles vivent. Par exemple, le chameau a été conçu pour résister à des températures élevées et pour rester longtemps sans avoir besoin de boire de l'eau. Il est parfaitement conçu pour la vie dans le désert. Chapitre 88 Al Ghashiyah, verset 17 :

« Ne regardent-ils pas alors les chameaux : comment ils ont été créés ? »

La chèvre a été conçue de manière si parfaite que les impuretés présentes dans son corps sont parfaitement séparées du lait qu'elle produit. Tout mélange des deux rendrait le lait imbuvable. Chapitre 16 An Nahl, verset 66 :

« Et en vérité, pour vous, faire paître les animaux est une leçon. Nous vous donnons à boire de ce qu'il y a dans leurs ventres, entre excréments et sang, du lait pur, agréable au goût des buveurs. »

Chaque espèce a une durée de vie spécifique qui empêche une espèce de prendre le pas sur les autres. Par exemple, les mouches ont une durée de vie très courte, 3 à 4 semaines, et pondent jusqu'à 500 œufs. Si leur durée de vie était plus longue, la population de mouches deviendrait disproportionnée et les amènerait à submerger toutes les autres espèces

de ce monde. En revanche, d'autres créatures qui ont une durée de vie très longue ont la capacité de produire seulement quelques descendants. Là encore, cela permet à leur population d'être modérée. Tout cela ne peut pas être un accident et le processus d'évolution ne peut pas l'expliquer.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 164 :

« ... et [Sa] direction des vents et des nuages contrôlés entre le ciel et la terre... »

Les vents sont essentiels à la pollinisation par le vent, qui permet aux cultures, aux plantes et aux arbres de se reproduire. Autrefois, le vent était essentiel au transport maritime, qui est encore aujourd'hui le principal mode de transport des marchandises à travers le monde. Les vents sont nécessaires pour déplacer les nuages de pluie vers des endroits précis afin de fournir de l'eau à la création, dont elle ne peut se passer. Un système de vents parfaitement équilibré est observé à l'intérieur de la Terre, car un manque de vents conduirait au chaos pour la création et une augmentation des vents conduirait également au chaos pour la création. De même, la pluie est également parfaitement équilibrée, car trop peu de pluie conduit à la sécheresse et à la famine et trop de pluie conduit à des inondations massives. Chapitre 23 Al Mu'minun, verset 18 :

« Et Nous avons fait descendre du ciel une pluie en quantité mesurée et l'avons déposée sur la terre. Et certes, Nous sommes capables de la reprendre. »

Ce système parfaitement équilibré ne peut pas être aléatoire et montre clairement la main du Créateur.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 164 :

« Certes, dans la création des cieux et de la terre , dans l'alternance du jour et de la nuit , dans les navires qui sillonnent la mer et transportent ce qui est utile aux gens , dans ce qu'Allah a fait descendre du ciel comme pluie, redonnant ainsi la vie à la terre après qu'elle eut été morte, et y dispersant toute créature, et dans la direction des vents et des nuages placés entre le ciel et la terre, tels sont les signes pour des gens doués de raison. »

Celui qui réfléchit à tous ces systèmes parfaitement équilibrés ne peut pas nier logiquement l'existence d'un Créateur unique qui a le pouvoir sur toutes choses. De plus, lorsqu'on observe ces systèmes parfaitement équilibrés et d'autres dans la création des cieux et de la terre, on remarque une chose majeure qui n'est pas équilibrée, à savoir les actions des gens. Celui qui fait le bien ne reçoit pas sa pleine récompense dans ce monde et celui qui fait le mal ne reçoit pas sa pleine punition, même s'il est puni par

un gouvernement. Il est logique de comprendre que le Créateur unique, Allah, l'Exalté, qui a équilibré tous les autres systèmes de cet univers équilibrera également un jour les actions des gens, la principale chose déséquilibrée dans ce monde. Pour que cet équilibre des actions se produise, les actions des gens doivent d'abord prendre fin. C'est le Jour du Jugement où les actions des gens seront jugées et équilibrées pour toujours.

Mais ceux qui ont déjà décidé d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées selon leurs propres désirs et de vivre selon un code de conduite qui convient à leurs désirs ou à ceux des autres n'apprécieront pas ni ne seront affectés par les signes dans l'univers qui indiquent clairement l'unicité d'Allah, l'Exalté, l'importance de Lui obéir sincèrement et l'inévitable Jour du Jugement. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 164-165 :

« ...tels sont des signes pour des gens doués de raison. Or, parmi les gens, il en est qui prennent pour égaux d'autres qu'Allah. Ils les aiment comme il faut aimer Allah... »

Si l'on ne prête pas attention aux signes de l'univers et à ceux qui sont évoqués dans les enseignements islamiques, on obéira inévitablement et adorera des choses en dehors d'Allah, le Très-Haut, comme ses propres désirs, les médias sociaux, la mode, la culture et les gens. Cela les amènera à mal utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées, ce qui ne mènera qu'à la misère, au stress et aux problèmes dans les deux mondes, même s'ils possèdent le monde entier et vivent des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Seuls ceux qui actualisent leur foi en tenant compte des signes dans l'univers qui indiquent l'importance d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, le feront. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 165 :

« ... Mais ceux qui croient sont plus forts dans l'amour d'Allah... »

Ils s'efforceront de prouver leur foi par des actes, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Ils se comportent de cette manière même lorsque leurs désirs sont contredits par les enseignements de l'Islam, car ils savent que cela est le mieux pour eux. Ils se comportent comme le patient sage qui accepte et agit selon les conseils médicaux de son médecin, sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. En conséquence, ils bénéficieront de la paix de l'esprit et du succès dans les deux mondes, même s'ils ne possèdent pas beaucoup de choses, comme la richesse. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 165 :

« Parmi les gens, il y en a qui prennent pour égaux d'autres qu'Allah. Ils les aiment comme ils doivent aimer Allah. Mais ceux qui croient sont plus forts dans leur amour pour Allah... »

Les gens du Livre ont pris leurs savants pour Seigneurs en leur obéissant sans poser de questions et en considérant leurs opinions comme étant les paroles et les commandements d'Allah, l'Exalté. Chapitre 9 At Tawbah, verset 31 :

« Ils [les gens du Livre] ont pris leurs savants et leurs moines comme seigneurs en dehors d'Allah... »

Malheureusement, cela se produit souvent parmi les musulmans qui suivent et imitent aveuglément leurs maîtres spirituels et les exercices spirituels qu'ils ordonnent au lieu d'adhérer à la voie commandée par Allah, l'Exalté, la voie du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 3 Ali Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad , paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, alors Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Le musulman doit éviter de se comporter comme le bétail et faire appel au bon sens qui lui a été accordé pour étudier et apprendre les enseignements des deux sources de la guidance, le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), au lieu de suivre aveuglément des gens qui semblent pieux. En vérité, plus on suit et

obéit à d'autres sources de connaissance religieuse, moins on suit et obéit aux deux sources de la guidance, ce qui conduit à l'égarement. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Allah, l'Exalté, avertit ensuite ceux qui Lui désobéissent, en faisant un mauvais usage des bienfaits qui leur ont été accordés, qu'ils ne pourront jamais échapper aux conséquences de leurs actes dans ce monde ou dans l'autre, car Allah, l'Exalté, contrôle toute chose, y compris leur cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 165 :

« ... Et si seulement ceux qui ont fait du tort pensaient, quand ils verront le châtement, que tout pouvoir appartient à Allah et qu'Allah est sévère en châtement. »

Comme mentionné précédemment, ce châtement commencera dans ce monde où les choses matérielles que l'on possède deviendront pour lui une source de stress, de misère et de problèmes. On passera d'un stress à l'autre et on mènera une vie sombre et contraignante, même s'il connaît des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

En raison de leur insouciance, ils ne seront pas capables de relier la cause de leur dépression et de leur misère à leur désobéissance à Allah, l'Exalté. En conséquence, ils blâmeront les mauvaises choses dans leur vie, comme les quelques bons amis et parents qu'ils ont. Cela les amènera à éliminer ces bons éléments de leur vie, ce qui, à son tour, ne mènera qu'à plus de misère et de stress pour eux. Et ce qui les attend dans l'au-delà est encore plus amer et désastreux. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 165 :

« ... Et si seulement ceux qui ont fait du tort pensaient, quand ils verront le châtement, que tout pouvoir appartient à Allah et qu'Allah est sévère en châtement. »

Dans l'au-delà, leur châtement, leur stress et leur angoisse les pousseront à blâmer ceux qui les ont égarés dans ce monde, ceux qu'ils ont pris comme modèles et auxquels ils ont obéi en toutes circonstances. Mais cela ne sera pas accepté de leur part et ils ne pourront pas rejeter la faute sur les autres, car chacun est responsable de ses propres actes. En fait, même le Diable annoncera cette vérité au Jour du Jugement, détruisant ainsi l'espoir des malfaiteurs d'échapper aux conséquences de leurs propres actions en le blâmant. Chapitre 14 Ibrahim, verset 22 :

« Et Satan dira, une fois l'affaire conclue : « Certes, Allah vous avait promis la vérité. Et je vous ai promis, mais je vous ai trahis. Mais je n'avais sur vous aucun pouvoir, si ce n'est que je vous ai appelés et que vous m'avez répondu. Ne me blâmez donc pas, mais blâmez-vous vous-mêmes... » »

Leur stress et leur angoisse ne feront qu'augmenter lorsqu'ils verront comment ceux qui les ont soutenus dans leurs voies égarées pendant leur vie sur Terre, amis et proches, se dissocieront d'eux car ils ne souhaitent pas partager leur châtement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 166 :

« [Et ils devraient considérer que] lorsque ceux qui ont été suivis se séparent de ceux qui les ont suivis, et qu'ils [tous] voient le châtement, et que les liens [de parenté] sont coupés d'eux. »

Seuls ceux qui accompagnent les bonnes personnes dans ce monde bénéficieront de leur compagnie dans les deux mondes. Les gens qui les encouragent à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le précisent les enseignements islamiques. Chapitre 43 Az Zukhruf, verset 67 :

« Ce jour-là, les amis proches seront ennemis les uns des autres, à l'exception des justes. »

Les seuls liens qui resteront solides et qui compteront en notre faveur au Jour du Jugement sont ceux forgés dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, que ces liens soient avec les bonnes personnes, le Saint Coran ou les bonnes actions. Il faut donc s'efforcer de forger des liens qui plaisent à Allah, l'Exalté, afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 5 Al Maidah, versets 15-16 :

« ...Il vous est venu de la part d'Allah une lumière et un Livre explicite, par lesquels Allah guide ceux qui recherchent Son agrément vers les chemins de la paix, les fait sortir des ténèbres vers la lumière, par Sa permission, et les guide vers un chemin droit. »

Mais ceux qui choisissent le chemin de l'égarement, de l'obéissance et de l'adoration d'autres qu'Allah, le Très-Haut, feront face à l'inévitable Jour du

Jugement, où il ne leur sera pas accordé une seconde chance de réformer leur comportement. Ils en resteront avec des regrets qui ne les aideront en rien. En fait, leurs regrets ne feront qu'accroître leur angoisse et leur stress. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 167 :

« Ceux qui ont suivi diront : « Si seulement nous avions un autre tour [dans la vie présente] pour nous dissocier d'eux comme ils se sont dissociés de nous. » Ainsi Allah leur montrera leurs actes comme des regrets. Et ils ne sortiront jamais du Feu. »

Les musulmans doivent donc saisir les innombrables occasions de réformer leur comportement dans ce monde avant que leur temps ne soit écoulé. Ils doivent s'efforcer d'utiliser tout leur temps et leurs ressources de manière à les consacrer à des choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, et éviter d'obéir et d'adorer tout autre chose, comme les réseaux sociaux, les gens, la mode, la culture et leurs propres désirs, afin d'obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes et d'échapper à une vie sombre et contraignante dans ce monde et au châtement et aux regrets inimaginables de l'au-delà.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 168-171

يَتَأْتِيهَا النَّاسُ كُلُّوا مِمَّا فِي الْأَرْضِ حَلَالًا طَيِّبًا وَلَا تَتَّبِعُوا خُطُوَاتِ الشَّيْطَانِ إِنَّهُ لَكُمْ عَدُوٌّ مُبِينٌ ﴿١٦٨﴾

إِنَّمَا يَأْمُرُكُمْ بِالسُّوءِ وَالْفَحْشَاءِ وَأَنْ تَقُولُوا عَلَى اللَّهِ مَا لَا نَعْلَمُونَ ﴿١٦٩﴾
وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ اتَّبِعُوا مَا أَنْزَلَ اللَّهُ قَالُوا بَلْ نَتَّبِعُ مَا أَلْفَيْنَا عَلَيْهِ آبَاءَنَا أَوَلَوْ كَانَ
آبَاءُهُمْ لَا يَعْقِلُونَ شَيْئًا وَلَا يَهْتَدُونَ ﴿١٧٠﴾

وَمَثَلُ الَّذِينَ كَفَرُوا كَمَثَلِ الَّذِي يَنْعِقُ بِمَا لَا يَسْمَعُ إِلَّا دُعَاءً وَنِدَاءً صُمُّ بُكُمْ عُمْى فَهُمْ
لَا يَعْقِلُونَ ﴿١٧١﴾

« Ô hommes ! Mangez de tout ce qui est licite et bon sur terre, et ne suivez pas les traces de Satan. Car il est pour vous un ennemi déclaré.

Il ne vous ordonne que le mal et l'immoralité, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas.

Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Nous suivrons plutôt ce que nous avons trouvé nos ancêtres en train de faire. » Or, leurs ancêtres ne comprenaient rien et n'étaient pas sur la bonne voie.

L'exemple de ceux qui ne croient pas est comme celui de celui qui crie après ce qu'il n'entend pas mais qui appelle et crie [c'est-à-dire les bovins ou les moutons] – sourd, muet et aveugle, de sorte qu'ils ne comprennent pas.

« Ô hommes ! Mangez de tout ce qui est licite et bon sur terre, et ne suivez pas les traces du Diable. Il est pour vous un ennemi déclaré. Il ne vous ordonne que le mal et la débauche, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Nous suivrons plutôt ce que nous avons vu faire nos ancêtres. » Or, leurs ancêtres ne comprenaient rien et n'étaient pas sur la bonne voie. Les mécréants sont comme celui qui crie après ce qui n'entend que des cris et des appels. Il est sourd, muet et aveugle, et ils ne comprennent pas. »

Contrairement à de nombreuses autres religions et modes de vie, l'Islam invite tous les peuples à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes sans aucun favoritisme. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 168 :

« Ô humanité... »

L'Islam indique clairement que la seule chose qui rend une personne supérieure aux autres est la mesure dans laquelle elle obéit sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Chapitre 49 Al Hujurat, verset 13 :

« ...En vérité, le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux d'entre vous... »

Il est important de noter que, comme l'intention d'une personne est cachée, personne ne peut prétendre qu'elle-même ou les autres sont supérieurs aux autres. Au contraire, il faut se concentrer sur l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, et conseiller aux autres d'en faire autant.

Tout comme le fondement intérieur de l'Islam est l'adoption d'une bonne intention, de même, le fondement extérieur de l'Islam est l'acquisition et la consommation de ce qui est licite. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 168 :

« Ô hommes , mangez de tout ce qui est licite et bon sur terre... »

Celui qui acquiert et consomme des choses illicites détruira toutes ses actions, car il aura corrompu son fondement extérieur de l'Islam. Cela doit être évité à tout prix, car celui qui acquiert et consomme des choses illicites ne trouvera jamais la paix de l'esprit et le véritable succès ni dans ce monde ni dans l'autre, car Allah, l'Exalté, contrôle ses affaires et son cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit. Les choses mêmes qu'il obtient de manière illicite ne deviendront qu'une source de stress, d'anxiété et de problèmes pour lui dans les deux mondes, même s'il connaît des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 168 :

« Ô hommes, mangez de tout ce qui est licite et bon sur terre... »

Le musulman doit également s'efforcer de gagner et de consommer ce qui est pur et sain. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2380, de consacrer un tiers de son estomac à la nourriture, un tiers à la boisson et le tiers restant à l'air. Le meilleur moyen

d'y parvenir est de s'arrêter de manger et de boire avant d'être rassasié et, si l'on est invité à un autre repas, de le prendre sans alerter les autres qu'on a déjà mangé auparavant. Comme la suralimentation et la mauvaise alimentation conduisent à d'innombrables problèmes mentaux et physiques, celui qui obtient un régime alimentaire équilibré et sain, comme le prescrit l'Islam, fera de grands pas vers un état d'esprit et de corps équilibré, ce qui à son tour conduit à la paix de l'esprit. En revanche, celui qui ne mange pas de manière équilibrée et saine, et qui obtient et consomme même ce qui est illicite, obtiendra un état mental et physique déséquilibré, ce qui conduit à d'innombrables maladies mentales et physiques. Cette misère dans les deux mondes est ce que le Diable désire pour l'humanité et il les encourage donc à adopter un mode de vie illicite et malsain. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 168 :

« ... mangez de tout ce qui est licite et bon sur la terre, et ne suivez pas les traces de Satan. Car il est pour vous un ennemi déclaré. »

Il est nécessaire d'apprendre et d'appliquer les connaissances islamiques pour éviter ce piège du diable. Par exemple, il faut toujours se rappeler que, comme la subsistance légale nous a été allouée plus de cinquante mille ans avant qu'Allah, l'Exalté, ne crée les cieux et la terre, elle nous parviendra inévitablement et personne ne peut la refuser ni l'augmenter pour nous. Cela a été discuté dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Le devoir de chaque personne est d'utiliser l'énergie et la capacité qui lui ont été accordées afin d'obtenir sa subsistance légale. Tant que l'on accomplit sa part, Allah, l'Exalté, veillera à ce qu'elle obtienne la subsistance légale qu'il lui a allouée il y a si longtemps, même s'il doit déplacer les cieux et la terre pour y parvenir. Chapitre 11 Hud, verset 6 :

« Il n'y a pas de créature sur terre qui ne dépende d'Allah pour sa subsistance. Et Il connaît son lieu de résidence et son lieu de stockage. Tout est clairement indiqué. »

De plus, peu importe à quel point le Diable essaie d'embellir les dispositions illégales, une personne doit se rappeler qu'elle ne peut jamais échapper au contrôle et au pouvoir d'Allah, l'Exalté, et faire face aux conséquences de ses actes dans les deux mondes.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 168 :

« ... et ne suivez pas les traces de Satan. Car il est pour vous un ennemi déclaré. »

Il s'agit d'adopter un mode de vie et un code de conduite autres que ceux prescrits par l'Islam. En réalité, il n'y a que deux chemins dans ce monde. Le premier chemin consiste à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Cela conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes, car Allah, l'Exalté, contrôle les affaires et les résultats de toutes choses. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Cette voie encourage l'homme à respecter les droits d'Allah, le Très-Haut, et des gens, ce qui à son tour assure la propagation de la justice et de la paix au sein de la société. En outre, cette voie implique de s'en tenir strictement aux deux sources de la guidance, le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), en toutes circonstances. Par conséquent, il faut éviter d'agir en fonction d'autres sources de connaissance religieuse, même si elles conduisent à de bonnes actions. En fait, plus on agit en fonction d'autres sources de connaissance religieuse, moins on agit en fonction des deux sources de la guidance, ce qui conduit à l'égarement. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute chose qui n'est pas enracinée dans les deux sources de la guidance sera rejetée par Allah, le Très-Haut.

L'autre voie, celle du Diable, consiste à abuser des bienfaits qui nous ont été accordés. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 168-169 :

« ... et ne suivez pas les traces du Diable. Il est pour vous un ennemi déclaré. Il ne vous ordonne que le mal et la débauche, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. »

Cela ne peut que conduire à la misère, aux difficultés et aux ennuis dans les deux mondes, même si l'on connaît des moments de plaisir et de divertissement. Cela est tout à fait évident lorsque l'on observe les riches et les célèbres qui, malgré leur richesse et leur renommée, mènent une vie déprimée et misérable, même s'ils connaissent des moments de plaisir et de divertissement. De plus, cette voie ne fait que propager le mal et l'immoralité au sein de la société, car les gens sont encouragés à se comporter comme du bétail qui ne s'intéresse qu'à la satisfaction de ses désirs et ignore donc tout ce qui contredit leur mode de vie, se comportant ainsi comme s'ils étaient sourds, muets et aveugles. Cela les empêchera de respecter les droits d'Allah, l'Exalté, ou d'autres personnes et empêchera donc la propagation de la justice et de la paix au sein de la société. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 171 :

« L'exemple de ceux qui ne croient pas est comme celui de celui qui crie après ce qu'il n'entend pas mais qui appelle et crie [c'est-à-dire les bovins ou les moutons] – sourd, muet et aveugle, de sorte qu'ils ne comprennent pas. »

Une société qui se comporte de cette manière empêchera la propagation de la justice et de la paix en son sein. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Il faut donc choisir le bon chemin dans la vie, même s'il est en contradiction avec ses désirs, car c'est ce qui est le mieux pour soi. Il faut se comporter comme un patient sage qui accepte et suit les conseils médicaux de son médecin, sachant que c'est ce qui est le mieux pour lui, même si on lui prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 169 :

« ... et dire sur Allah ce que vous ne savez pas. »

L'un des plus grands pièges du diable est d'encourager les gens à rester ignorants d'Allah, l'Exalté, et de Ses attributs divins qui ont été expliqués dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Si une personne se comporte de cette manière, elle adoptera de fausses croyances sur Allah, l'Exalté, qui sont très irrespectueuses et ces fausses croyances ne feront que l'encourager à Lui désobéir. Par exemple, l'ignorant prendra le fait qu'Allah, l'Exalté, est Pardonneur hors de son contexte et par conséquent, il persistera dans ses péchés et sa désobéissance tout en supposant qu'il sera pardonné par Allah, l'Exalté, car Il est Pardonneur. Cette fausse croyance signifierait qu'Allah, l'Exalté, est injuste et inéquitable et qu'il traiterait celui qui fait le mal de la même manière que celui qui fait le bien. Croire à une telle chose fausse est très irrespectueux envers Allah, l'Exalté. De plus, cette fausse attitude ne fera qu'encourager une personne à persister dans sa désobéissance, ce qui ne peut que conduire à une punition dans les deux mondes. Les musulmans doivent donc apprendre et mettre en pratique les enseignements de l'islam afin d'adopter une compréhension correcte de la personne d'Allah, le Très-Haut, du Saint Coran, du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) et du Jour du Jugement, afin de demeurer fermes dans l'obéissance sincère à Allah, le Très-Haut, à tout moment. Cela implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements de l'islam.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'une des principales raisons pour lesquelles les gens rejettent la véracité de l'Islam et le fait d'agir selon ses enseignements est que cela remet en question leurs désirs. Allah, l'Exalté, mentionne ensuite une autre raison majeure pour laquelle les gens rejettent la vérité. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 170 :

« Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Nous suivrons plutôt ce que nous avons vu faire nos ancêtres. » Or, leurs ancêtres ne comprenaient rien et n'étaient pas sur la bonne voie.

L'imitation aveugle des autres a toujours été une source majeure d'égarement. Les gens doivent éviter d'agir comme des bestiaux et utiliser plutôt le bon sens et l'intelligence qui leur ont été accordés afin d'analyser les informations et les preuves afin de choisir une option appropriée dans différentes situations de la vie. Cela s'applique aussi bien aux questions mondaines que religieuses. Contrairement à la plupart des religions, l'islam condamne l'imitation aveugle et invite les hommes à utiliser l'intelligence qui leur a été accordée afin de déduire par eux-mêmes la véracité de l'islam. Chapitre 12 Yusuf, verset 108 :

« Dis : « Voici mon chemin. J'appelle à Allah avec discernement, moi et ceux qui me suivent... » »

Et chapitre 34 Saba, verset 46 :

« Dis : « Je ne vous conseille qu'une chose : que vous vous leviez pour Allah, deux par deux et individuellement, puis que vous réfléchissiez. » Il

n'y a pas chez votre compagnon de folie. Il n'est pour vous qu'un avertisseur avant un dur châtement. »

Le musulman doit donc emprunter la voie de la recherche et de l'application du savoir afin de reconnaître la vérité dans tous les aspects de sa vie, au lieu de suivre aveuglément les autres. Cette attitude peut être acceptable chez les enfants, mais pas chez les adultes. Si l'on évite d'acquérir et d'appliquer le savoir islamique, on tombe inévitablement dans les pièges du diable en adoptant un code de conduite et un mode de vie qui l'encouragent à faire un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. Cela ne peut que conduire à des problèmes dans les deux mondes, même si le musulman accomplit les devoirs obligatoires de base, qui prennent généralement moins d'une heure par jour. Chapitre 2 Al Baqarah, versets 168-169 :

« ... et ne suivez pas les traces du Diable. Il est pour vous un ennemi déclaré. Il ne vous ordonne que le mal et la débauche, et de dire sur Allah ce que vous ne savez pas. »

Même suivre aveuglément les autres dans ce qui est bien n'est pas recommandé en Islam, même si l'on fait le bien. En effet, l'Islam enseigne à être conscient de la vérité et donc à agir en conséquence avec la conviction qu'elle est la vérité et à ne pas agir en conséquence parce que quelqu'un d'autre nous a dit de le faire. Même si l'imitation aveugle des autres dans ce qui est bien conduit à la paix de l'esprit dans les deux mondes, ce type de personne deviendra facilement impatiente et ingrate dans les moments difficiles car elle ne possède pas la certitude de la foi qui

vient avec la connaissance islamique afin de rester patiente et reconnaissante en tout temps. Cette personne oscillera entre l'obéissance et la désobéissance, ne comprenant pas son but ni ne visant un but plus élevé dans la vie au-delà de ce monde matériel. La différence entre cette personne, même si elle obtient le salut dans l'au-delà, et celui qui acquiert et agit en fonction de la connaissance islamique et vit sa vie avec la certitude de la foi, est très différente.

Dans une mentalité similaire, les gens du Livre ont aveuglément imité leurs aînés et les ont pris pour leurs Seigneurs en leur obéissant sans poser de questions et en prenant leurs opinions pour les paroles et les commandements d'Allah, l'Exalté. Chapitre 9 At Tawbah, verset 31 :

« Ils [les gens du Livre] ont pris leurs savants et leurs moines comme seigneurs en dehors d'Allah... »

Malheureusement, certains musulmans suivent aveuglément leurs savants et leurs dirigeants sans utiliser le bon sens et l'intelligence qu'Allah, le Très-Haut, leur a accordés. Même si suivre un savant bien guidé est important, un musulman doit quand même utiliser l'intelligence qui lui a été accordée par l'étude des enseignements islamiques afin de renforcer sa foi. Mais certains s'accrochent à l'ignorance et suivent aveuglément leurs savants comme s'ils étaient parfaits et immunisés contre les erreurs. Par conséquent, un musulman qui suit un savant particulier qui prône une croyance spécifique ne doit pas agir comme un fanatique et croire que son savant a toujours raison, détestant ainsi ceux qui s'opposent à l'opinion de son savant. Ce comportement ne signifie pas détester quelque chose ou

quelqu'un pour l'amour d'Allah, le Très-Haut. Tant qu'il existe une divergence d'opinion légitime entre les savants, un musulman qui suit un savant particulier doit respecter cela et ne pas détester ceux qui diffèrent de ce que croit le savant qu'il suit.

Si une personne persiste dans l'imitation aveugle, sa vie ne sera rien d'autre que celle du bétail qui suit aveuglément les autres. Dans la plupart des cas, cela ne mènera qu'à des ennuis, au stress et à la misère dans les deux mondes car la personne n'aura pas la force de rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en toute occasion, même si elle suit aveuglément les bonnes personnes. Et il est inévitable pour l'imitateur aveugle de suivre les mauvaises personnes et leurs opinions qui contredisent les enseignements de l'Islam, même si elles semblent être des personnes vertueuses. Le plus triste est que cet imitateur aveugle supposera qu'il agit correctement alors qu'en fait il n'a aucune idée de la distance qui le sépare du droit chemin. Celui qui sait qu'il est égaré peut peut-être rectifier sa trajectoire, mais celui qui croit être sur le bon chemin ne rectifiera probablement pas sa trajectoire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 171 :

« L'exemple de ceux qui ne croient pas est comme celui de celui qui crie après ce qu'il n'entend pas mais qui appelle et crie [c'est-à-dire les bovins ou les moutons] – sourd, muet et aveugle, de sorte qu'ils ne comprennent pas. »

Il est peu probable que l'imitateur aveugle tienne compte des bons conseils qui lui sont prodigués lorsqu'ils contredisent la conduite de ceux qu'il imite

aveuglement. Dans ce cas, parler à ceux-ci et parler aux animaux est une seule et même chose. Un musulman doit donc éviter d'imiter aveuglement les autres et s'efforcer plutôt d'apprendre et d'agir selon la connaissance islamique afin d'obtenir la certitude de la foi et de comprendre et d'accomplir le but de leur création avec perspicacité. Cela est indiqué dans le verset 170, car Allah, l'Exalté, ordonne aux gens de suivre pratiquement le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), au lieu de simplement revendiquer verbalement leur croyance en eux. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 170 :

« Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a révélé »... »

Celui qui se comporte de cette manière utilisera les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements islamiques, même si cela contredit la voie et la croyance des autres. Cela conduit à son tour à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 170 :

« Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a révélé », ils disent : « Nous suivrons plutôt ce que nous avons vu faire nos ancêtres. » Or, leurs ancêtres ne comprenaient rien et n'étaient pas sur la bonne voie.

Ce verset indique également l'importance de consulter ceux qui possèdent le savoir et d'agir en conséquence, aussi bien dans les affaires religieuses que dans les affaires mondaines. Une personne doit donc choisir avec soin les personnes qu'elle consulte dans ses affaires et se limiter à celles qui possèdent le savoir sur le sujet qu'elle a. Par exemple, celui qui a un problème médical doit rechercher quelqu'un qui possède le savoir médical, comme un médecin. Et celui qui cherche un conseil religieux doit rechercher quelqu'un qui possède le savoir religieux, comme un savant. Il est triste de constater que dans les affaires mondaines, les musulmans consultent souvent des spécialistes, mais dans les affaires religieuses, ils suivent souvent les conseils de n'importe quelle personne ignorante. De plus, on ne doit consulter que ceux qui craignent Allah, l'Exalté, car ce sont les seuls qui possèdent la vraie connaissance et car ils ne conseilleront jamais aux autres de désobéir à Allah, l'Exalté, dans aucune situation. Chapitre 35 Fatir, verset 28 :

« ... Parmi Ses serviteurs, seuls craignent Allah ceux qui ont le savoir... »

Il faut donc consulter seulement ceux qui possèdent la bonne connaissance et qui craignent également Allah, l'Exalté. Sinon, ils suivront aveuglément ceux qui les égareront, même si telle n'est pas leur intention.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 172-173

يَتَأْتِيهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا كُلُوا مِن طَيِّبَاتِ مَا رَزَقْنَاكُمْ وَاشْكُرُوا لِلّٰهِ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ

تَعْبُدُونَ ﴿١٧٢﴾

إِنَّمَا حَرَّمَ عَلَيْكُمُ الْمَيْتَةَ وَالدَّمَ وَلَحْمَ الْخِنْزِيرِ وَمَا أُهْلَ بِهِ لِغَيْرِ اللَّهِ فَمَن اضْطُرَّ غَيْرَ

بَآغٍ وَلَا عَادٍ فَلَا إِثْمَ عَلَيْهِ إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٧٣﴾

« Ô vous qui croyez ! Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées, et soyez reconnaissants à Allah si c'est Lui que vous adorez.

Il ne vous a interdit que la bête morte, le sang, la chair de porc et ce qui a été consacré à un autre qu'Allah. Mais quiconque est contraint, sans le vouloir ni le dépasser, ne commet aucun péché. Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

« Ô vous qui croyez ! Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées, et soyez reconnaissants à Allah si c'est Lui que vous adorez. Il ne vous a interdit que la bête morte, le sang, la chair de porc et ce qui est consacré à un autre qu'Allah. Et quiconque est contraint, sans le vouloir ni le dépasser, n'encourt aucun péché. Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Lorsque Allah, le Très-Haut, appelle les croyants dans le Saint Coran, Son appel est souvent lié à la concrétisation de leur déclaration verbale de foi. En effet, une déclaration verbale de foi sans actes n'a que très peu de valeur en Islam. Les actes sont la preuve et l'évidence que l'on doit obtenir pour obtenir la récompense et la miséricorde dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 172 :

« Ô vous qui croyez ! Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées, et soyez reconnaissants à Allah... »

Dans la section précédente, Allah, le Très-Haut, invite toute l'humanité à Son obéissance sous la forme de l'obtention et de l'usage de ce qui est licite et pur. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 168 :

« Ô hommes, mangez de tout ce qui est licite et bon sur terre... »

Les principaux versets que nous avons étudiés montrent clairement que seuls les hommes qui croient vraiment en Allah, le Très-Haut, sont déterminés à obtenir et à utiliser ce qui est licite et bon. On peut donc déterminer s'ils sont considérés comme des croyants aux yeux de l'Islam en observant s'ils accomplissent ou non ce commandement. De plus, dans le cas des croyants, Allah, le Très-Haut, ne mentionne pas le licite mais uniquement les bonnes choses. Cela indique que seul un vrai croyant évitera d'obtenir et d'utiliser ce qui est illicite, car ce commandement spécifique a été omis dans le cas des croyants. Ainsi, si une personne qui prétend être musulmane obtient et utilise ce qui est illicite, c'est un signe clair qu'elle n'est pas considérée comme un vrai croyant aux yeux de l'Islam. En effet, le fondement extérieur de l'Islam est l'obtention et l'utilisation de ce qui est licite. Si ce fondement extérieur est corrompu, alors toutes les choses qu'une personne fait seront corrompues. L'omission du mot licite et le maintien du mot bon indiquent également que les seules choses réellement bonnes et pures dans ce monde sont celles qu'Allah, l'Exalté, a décrétées comme licites pour les gens. Chapitre 7 Al A'raf, verset 157 :

« ...et leur rend licite le bien et leur interdit le mal... »

Allah, le Très-Haut, a créé l'univers et tout ce qu'il contient. Il est le seul à savoir ce qui est bon pour l'homme et ce qui est mauvais pour lui, même si cela ne lui est pas évident. Par exemple, de nombreux effets négatifs de l'alcool sur le corps et l'esprit humains ont été récemment découverts grâce à des recherches scientifiques, même si Allah, le Très-Haut, l'a interdit il y a plus de 1400 ans.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 172 :

« Ô vous qui croyez, mangez des bonnes choses [c'est-à-dire licites]... »

Le musulman doit également s'efforcer de gagner et de consommer ce qui est pur et sain. C'est pourquoi le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a conseillé dans un hadith retrouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2380, de consacrer un tiers de son estomac à la nourriture, un tiers à la boisson et le tiers restant à l'air. Le meilleur moyen d'y parvenir est de s'arrêter de manger et de boire avant d'être rassasié et, si l'on est invité à un autre repas, de le prendre sans alerter les autres qu'on a déjà mangé auparavant. Comme la suralimentation et la mauvaise alimentation conduisent à d'innombrables problèmes mentaux et physiques, celui qui obtient un régime alimentaire équilibré et sain, comme le prescrit l'Islam, fera de grands pas vers un état d'esprit et de corps équilibré, ce qui à son tour conduit à la paix de l'esprit. En revanche, celui qui ne mange pas de manière équilibrée et saine, et qui obtient et consomme même ce qui est illicite, obtiendra un état mental et physique déséquilibré, ce qui conduit à d'innombrables maladies mentales et physiques.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 172 :

« Ô vous qui croyez, mangez des bonnes choses [c'est-à-dire licites]... »

D'une manière générale, cela rappelle également aux musulmans de se conformer strictement aux enseignements de l'islam au lieu de suivre d'autres choses, telles que leurs propres opinions, pratiques culturelles ou sources de connaissances religieuses autres que les deux sources de guidance, le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Plus on agit en fonction d'autres sources de connaissance, moins on agira en fonction des deux sources de guidance, ce qui conduit à l'égarement et à un état mental et physique malsain et déséquilibré. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) a averti dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4606, que toute question qui n'est pas enracinée dans les deux sources de guidance sera rejetée par Allah, l'Exalté.

Allah, l'Exalté, rappelle ensuite à tous les musulmans que tout ce qu'ils possèdent dans ce monde a été créé et leur a été accordé par nul autre qu'Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 172 :

« Ô vous qui croyez ! Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées... »

Il est essentiel de se rappeler que dans ce monde, tout ce qui est accordé à une personne n'est qu'un prêt, ce n'est pas un don. Tout comme tout prêt, le prêt accordé par Allah, l'Exalté, sous forme de bénédictions matérielles doit être restitué à Dieu. Cela se fait lorsque l'on utilise les bénédictions matérielles qui nous ont été prêtées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui rembourse correctement son prêt bénéficiera de la paix de l'esprit et du succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui ne rembourse pas son prêt à Allah, l'Exalté, sera confronté à une pénalité, tout comme les gens qui ne remboursent pas leurs prêts mondains sont confrontés à une pénalité. Les bénédictions mêmes qu'ils possèdent deviendront une source de stress, de misère et de problèmes pour eux dans les deux mondes, même s'ils connaissent des moments de plaisir et de divertissement, car ils ne peuvent échapper au contrôle d'Allah, l'Exalté. Et la punition de l'au-delà est encore plus amère. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

En revanche, les bienfaits accordés aux musulmans au Paradis sont un don. Chapitre 7 Al A'raf, verset 43 :

« ... Et on les appellera : « Ceci est le Paradis, que vous avez reçu en héritage pour ce que vous avez fait. » »

C'est pourquoi une personne au Paradis sera libre d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées comme elle l'entend.

Il est donc essentiel de comprendre la différence entre le prêt accordé à quelqu'un dans ce monde et le don au Paradis afin que chacun se comporte correctement dans ce monde en remboursant le prêt à Allah,

l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été prêtées d'une manière qui Lui est agréable, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui agit de cette manière a fait preuve de gratitude envers Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 172 :

« Ô vous qui croyez ! Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées, et soyez reconnaissants à Allah... »

En outre, la gratitude implique de corriger son intention afin d'agir uniquement pour plaire à Allah, l'Exalté. Un signe de cela est qu'une personne ne désire ni n'espère aucune compensation ou gratitude de la part des personnes qu'elle aide. La gratitude avec la langue consiste à dire ce qui est bien ou à rester silencieux. Et comme nous l'avons vu plus haut, la gratitude avec ses actes consiste à utiliser les bénédictions qui nous ont été prêtées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui se comporte de cette manière est assuré d'une augmentation des bénédictions, de la miséricorde et du pardon dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« ...Si tu es reconnaissant, je t'augmenterai sûrement [en faveur]... »

De plus, se comporter de cette manière est la preuve pratique dont un musulman a besoin pour obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 172 :

« Ô vous qui croyez ! Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées, et soyez reconnaissants à Allah si c'est Lui que vous adorez. »

Cela montre encore une fois l'importance de comprendre que l'adoration d'Allah, l'Exalté, est en fait Son obéissance dans chaque situation et dans chaque interaction et utilisation de chaque bénédiction qui nous a été accordée. Cela est encore renforcé par le fait qu'Allah, l'Exalté, a mentionné l'obtention et l'utilisation de ce qui est bon et licite et a lié cela à Son adoration. Il n'a pas parlé d'actes d'adoration. Par conséquent, l'adoration d'Allah, l'Exalté, s'étend bien au-delà des cinq prières quotidiennes obligatoires, qui prennent moins d'une heure par jour à accomplir.

Allah, l'Exalté, explique ensuite un concept général à travers un concept spécifique afin d'encourager les gens à Lui obéir sincèrement, car il est dans leur intérêt de le faire. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 173 :

« Il ne vous a interdit que la bête morte, le sang, la chair de porc et ce qui a été consacré à un autre qu'Allah... »

En général, les seules choses qui sont interdites en Islam sont celles dont le mal est supérieur aux bienfaits perçus. Par exemple, avant l'interdiction de l'alcool et des jeux de hasard, Allah, l'Exalté, a indiqué cette règle en déclarant que leur mal est supérieur aux bienfaits perçus que l'on pourrait en tirer. Cela est évident pour quiconque possède du bon sens. Chapitre 2 Al Baqarah 219 :

« Ils t'interrogent sur le vin et les jeux de hasard. Dis : « Il y a en eux un grand péché, et pourtant il y a un bienfait pour les gens... » »

Mais les lois de l'Islam n'existent que pour le bien des gens. Allah, l'Exalté, ne tire aucun avantage ni aucun mal de l'obéissance ou de la désobéissance des gens. Chapitre 60 Al Mumtahanah, verset 6 :

« ...Et quiconque se détourne... alors, Allah est certes dispensateur de tout besoin, Digne de louange. »

Par conséquent, chacun doit, pour son propre bien et son propre bénéfice, accepter et agir selon les enseignements de l'Islam, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les enseignements islamiques, car cela seul conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Autrement, les choses matérielles qu'ils possèdent deviendront pour eux une source de misère, de stress et de problèmes dans les deux mondes, car ils poursuivent des choses qui ne leur font que du mal physiquement et mentalement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Ils doivent se comporter comme le patient sage qui accepte et agit selon les conseils de son médecin, sachant que c'est le mieux pour lui, même s'il lui est prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 173 :

« Il ne vous a interdit que la bête morte, le sang, la chair de porc et ce qui a été consacré à un autre qu'Allah... »

La science moderne a déjà prouvé le caractère malsain de la consommation de cadavres en décomposition, de sang et de viande de porc. Abattre et manger des animaux consacrés à d'autres qu'Allah, l'Exalté, conduit à une maladie spirituelle qui peut corrompre la foi d'une personne. Celui qui se comporte de cette manière commencera à supposer que les autres à qui il consacre sa nourriture peuvent lui apporter des avantages dans les deux mondes. C'est l'une des attitudes qui ont conduit au polythéisme dans l'histoire et peut même encourager un musulman à faire de même, même si son polythéisme est subtil et pas si évident. Chapitre 39 Az Zumar, verset 3 :

« Certes, Allah est la religion pure. Et ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui [disent] : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent d'Allah. »... »

Le fait de consacrer des choses à autrui peut encourager une personne à compter sur les autres pour intercéder et la sauver dans les deux mondes, ce qui ne fait qu'encourager une personne à adopter une attitude paresseuse et égarée par laquelle elle persiste dans la désobéissance à Allah, l'Exalté, en croyant qu'une autre personne la sauvera dans les deux mondes. Cela ne conduit qu'à des problèmes et du stress dans les deux mondes. Par conséquent, l'une des causes profondes de cette attitude a été coupée dans les principaux versets discutés, par lesquels les musulmans ont reçu l'ordre d'adopter une sincérité totale envers Allah, l'Exalté, en agissant pour Lui plaire et non pour les autres. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 173 :

« Il vous a seulement interdit les animaux morts, le sang, la chair de porc, et ce qui a été consacré à un autre qu'Allah... »

Comme d'habitude, Allah, l'Exalté, indique ensuite le caractère facile de l'Islam. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 173 :

« ...Mais quiconque est contraint, sans le vouloir ni le dépasser, n'encourt aucun péché. Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

Celui qui est contraint de faire quelque chose d'illicite en raison de circonstances extrêmes sera excusé par Allah, l'Exalté, car Il n'impose pas à une personne une charge au-delà de ses capacités. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« Allah ne charge une âme que selon ses capacités... »

Le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a confirmé dans un hadith trouvé dans Sunan Ibn Majah, numéro 2043, que quiconque commet un péché par oubli ou par contrainte sera pardonné par Allah, l'Exalté.

Cela montre aussi que tout le monde a la capacité d'adhérer aux commandements et aux interdictions de l'Islam dans des circonstances normales. Par conséquent, un musulman ne doit jamais se tromper en commettant des péchés en prétendant qu'il ne peut pas se contrôler, car cette excuse ne sera jamais acceptée par Allah, l'Exalté, et mène donc à la destruction dans les deux mondes. Un musulman doit s'efforcer d'adhérer à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui lui ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le précisent les enseignements islamiques et en sachant que cela est à sa portée. C'est la personne qui obtiendra le pardon et la miséricorde d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes, même s'il lui arrive de commettre des péchés en cours de route dans des moments d'inattention, car elle adhèrera à un repentir sincère. Le repentir sincère implique de se sentir coupable, de demander pardon à Allah, l'Exalté, et à quiconque a été lésé, tant que cela n'entraîne pas de nouveaux problèmes, il faut promettre sincèrement de ne plus

commettre le même péché ou un péché similaire et de réparer tout droit qui a été violé à l'égard d'Allah, l'Exalté, et des gens. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 173 :

« ... En vérité, Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »

En revanche, celui qui adopte le vœu pieux, par lequel il persiste dans ses péchés tout en inventant des excuses pour se sentir mieux, risque bien d'être privé de la miséricorde et du pardon d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela ne mènera qu'au stress, à la misère et aux problèmes dans les deux mondes.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 174-176

إِنَّ الَّذِينَ يَكْتُمُونَ مَا أَنْزَلَ اللَّهُ مِنَ الْكِتَابِ وَيَشْتَرُونَ بِهِ ثَمَنًا قَلِيلًا أُولَئِكَ مَا
يَأْكُلُونَ فِي بُطُونِهِمْ إِلَّا النَّارَ وَلَا يُكَلِّمُهُمُ اللَّهُ يَوْمَ الْقِيَمَةِ وَلَا يُزَكِّيهِمْ وَلَهُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٧٤﴾

أُولَئِكَ الَّذِينَ اشْتَرُوا الضَّلَالَةَ بِالْهُدَى وَالْعَذَابَ بِالْمَغْفِرَةِ فَمَا أَصْبَرَهُمْ عَلَى
النَّارِ ﴿١٧٥﴾

ذَلِكَ بِأَنَّ اللَّهَ نَزَلَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ وَإِنَّ الَّذِينَ اخْتَلَفُوا فِي الْكِتَابِ لَفِي شِقَاقٍ بَعِيدٍ ﴿١٧٦﴾

« Ceux qui cachent ce qu'Allah a fait descendre du Livre et l'échangent contre vil prix, ceux-là ne dévoreront dans leurs ventres que le Feu. Et Allah ne leur parlera pas, au Jour de la Résurrection, et ne les purifiera pas. Et ils auront un châtiment douloureux.

Ceux-là ont échangé la guidée contre l'égarement, et le pardon contre le châtiment. Comme ils sont patients pour le Feu !

Car Allah a révélé le Livre en toute vérité. Et ceux qui divergent à propos du Livre sont en grande dissension.

« Ceux qui cachent ce qu'Allah a fait descendre du Livre et l'échangent contre un vil prix, ceux-là ne mangeront dans leurs ventres que le Feu. Et Allah ne leur parlera pas au Jour de la Résurrection et ne les purifiera pas. Et ils auront un châtiment douloureux. Ceux-là ont échangé la guidée contre l'égarement, et le pardon contre le châtiment. Comme ils sont endurants pour le Feu ! Car Allah a fait descendre le Livre en toute vérité. Et ceux qui divergent à propos du Livre sont en pleine discorde. »

Allah, l'Exalté, met en garde les gens du Livre vivant à Médine, et par extension la communauté musulmane, contre le fait de dissimuler intentionnellement et de mal interpréter la connaissance divine qui leur a été accordée pour le bien du gain mondain, tel que la richesse et le statut social. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 174 :

« En vérité, ceux qui cachent ce qu'Allah a fait descendre comme Livre et l'échangent contre vil prix, ceux-là ne dévoreront dans leurs ventres que le Feu... »

Les savants parmi les gens du Livre étaient pleinement conscients de la véracité du Saint Coran car ils ont reconnu son Auteur, Allah, l'Exalté. Et ils ont reconnu le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, et le Saint Coran car ils avaient tous deux été mentionnés dans leurs écritures divines. Chapitre 6 Al An'am, verset 20 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le reconnaissent. [le Saint Coran] comme ils reconnaissent leurs [propres] fils... »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 146 :

« Ceux à qui Nous avons donné le Livre le connaissent [le Prophète Muhammad, que la paix et le salut soient sur lui] comme ils connaissent leurs propres enfants... »

Ils ont intentionnellement modifié, mal interprété et caché les connaissances contenues dans leurs écritures divines qui traitaient du Saint Coran et du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car l'Islam remettait directement en cause leur mode de vie et les empêchait d'utiliser à mauvais escient les bénédictions qui leur avaient été accordées. De plus, comme leur foi était profondément enracinée dans la lignée, en particulier la foi juive, ils ne pouvaient ni accepter ni suivre le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), car il n'était pas de leur lignée, les enfants d'Israël. L'accepter et le suivre aurait détruit leur fausse prétention d'être la race supérieure puisqu'ils étaient les descendants du Saint Prophète Jacob (sur lui la paix et le salut). Ils ne pouvaient pas accepter de faire cela.

En conséquence de leur comportement, ils ont égaré beaucoup d'autres personnes de la véracité de l'Islam et ont ainsi attiré la malédiction et la

colère d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 159 :

« Certes, ceux qui cachent ce que Nous avons fait descendre comme preuves et comme guide, après l'avoir clairement exposé aux gens dans le Livre [la Thora et la Bible], ceux-là seront maudits par Allah, et maudits par les maudisseurs. »

D'une manière générale, ce verset avertit les musulmans d'éviter de suivre leurs traces en interprétant et en cachant intentionnellement les connaissances contenues dans le Saint Coran et, par extension, les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , au nom du gain mondain. Cela comprend le fait de choisir les enseignements islamiques à suivre et ceux à ignorer en fonction de ses propres désirs. Celui qui se comporte de cette manière n'adore pas Allah, l'Exalté, il n'adore que ses propres désirs. Chapitre 25 Al Furqan, verset 43 :

« As-tu vu celui qui prend pour dieu son propre désir ?... »

Le musulman doit éviter de considérer l'islam comme un manteau qu'il enfle et enlève quand bon lui semble. L'islam est un mode de vie qu'il faut mettre en pratique en toute situation, que cela soit en contradiction avec ses désirs ou qu'il comprenne la sagesse qui se cache derrière les

commandements et les interdictions de l'islam. C'est seulement par cette attitude qu'on obtient la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Ils doivent plutôt se comporter comme le patient sage qui accepte et agit selon les conseils médicaux de son médecin, sachant que c'est le mieux pour lui, malgré le fait qu'on lui ait prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. Mais tout comme un patient stupide qui rejette les conseils de son médecin, car ils contredisent ses désirs, sera confronté à des problèmes mentaux et physiques, ainsi en sera-t-il de celui qui n'agit pas sincèrement selon tous les enseignements de l'Islam selon ses capacités, même s'il possède le monde entier et vit des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Et chapitre 2 Al Baqarah, verset 174 :

« Ceux qui cachent ce qu'Allah a fait descendre du Livre et l'échangent contre un vil prix, ceux-là ne dévoreront dans leurs ventres que le Feu. Et Allah ne leur parlera pas au Jour de la Résurrection... »

Ceux qui se comportent de cette manière seront privés du noble statut de parler à Allah, l'Exalté, le Seigneur des mondes, car ils ont intentionnellement ignoré Ses paroles dans ce monde. Un musulman doit donc éviter de réciter le Saint Coran aveuglément et plutôt s'efforcer de comprendre et de mettre en pratique ses enseignements afin d'en bénéficier dans les deux mondes, ce qui inclut la possibilité de parler à Allah, l'Exalté, dans l'au-delà.

De plus, ignorer les enseignements divins empêche de se purifier spirituellement et physiquement. Les enseignements divins purifient l'intention de l'individu afin qu'il agisse uniquement pour plaire à Allah,

l'Exalté. Un signe de cette intention positive est que l'individu n'attend ni n'espère aucune compensation ou gratitude de la part des gens. Les enseignements divins purifient la parole de l'individu afin qu'il ne dise que ce qui est bien ou qu'il se taise. Les enseignements divins purifient également les actions de l'individu afin qu'il utilise toutes les bénédictions qui lui ont été accordées selon ses enseignements. Cette purification conduit à la paix de l'esprit et du corps dans les deux mondes. Mais ceux qui évitent de se purifier dans ce monde, seront privés de la purification de l'au-delà accordée à ceux qui ont sincèrement obéi à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 174 :

« ... Et Allah ne leur parlera pas le Jour de la Résurrection et ne les purifiera pas... »

Quand quelqu'un est ainsi privé de la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, son châtiment est alors inévitable et inéluctable. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 174 :

« ... Et ils auront un châtiment douloureux. »

Allah, l'Exalté, résume ensuite la grande perte que ces gens ont volontairement acceptée lorsqu'ils ont choisi de poursuivre leurs désirs mondains au lieu d'accomplir le but de leur création, obtenant ainsi la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes, grâce à l'obéissance sincère

à Allah, l'Exalté, qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 175 :

« Ceux-là ont échangé la guidée contre l'égarement, et le pardon contre le châtement. Comme ils sont patients dans la poursuite du Feu ! »

Comme Allah, le Très-Haut, contrôle tout ce qui existe dans l'univers, y compris le cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit, personne ne peut échapper à son inévitable châtement dans les deux mondes s'il choisit de Lui désobéir. Cela est tout à fait évident lorsque l'on observe les riches et les célèbres qui, malgré tout ce qu'ils possèdent, ne sont vraiment pas satisfaits de la vie et sont souvent les personnes les plus déprimées et les plus suicidaires du monde.

Chaque personne doit donc choisir entre les deux voies qui s'offrent à elle. La première voie consiste à faire un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés, ce qui ne mène qu'à l'égarement et au châtement dans les deux mondes. La deuxième voie consiste à utiliser les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, selon les enseignements divins, ce qui à son tour conduit à la bonne direction et au pardon dans les deux mondes. Il n'y a que deux voies, pas de troisième. Par conséquent, chacun doit choisir la voie qu'il désire et travailler dur pour l'obtenir. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 175 :

« Ceux-là ont échangé la guidée contre l'égarement, et le pardon contre le châtement. Comme ils sont patients dans la poursuite du Feu ! »

Allah, le Très-Haut, a rendu ces deux chemins très clairs dans Son Livre et il n'y a donc plus d'excuses à part choisir et adhérer au bon chemin si l'on désire la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 176 :

« Car Allah a révélé le Livre en toute vérité... »

En vérité peut aussi signifier avec un but. Par conséquent, celui qui accomplit le but du Saint Coran, qui consiste à le réciter correctement, à le comprendre et à le mettre en pratique sincèrement, aura choisi le bon chemin dans ce monde. Le chemin qui consiste à utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, ce qui à son tour conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Les musulmans doivent être extrêmement prudents pour ne pas rester à la première étape consistant à réciter le Saint Coran dans une langue qu'ils ne comprennent pas, car le Saint Coran n'est pas un livre de récitation, c'est un livre de guidance. La guidance ne peut être obtenue que si l'on comprend et agit selon le Saint Coran. Malheureusement, comme de nombreux musulmans ne parviennent pas à remplir correctement le but du Saint Coran, ils n'obtiennent pas la paix de l'esprit malgré le fait qu'ils le récitent régulièrement et accomplissent les devoirs obligatoires de base, tels que les prières obligatoires, car ils n'utilisent pas correctement toutes

les bénédictions qui leur ont été accordées car ils ne savent pas comment s'y prendre. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 176 :

« ... Et certes, ceux qui divergent à propos du Livre sont en grande dissension. »

Il faut donc éviter cette attitude et s'efforcer de comprendre et d'agir selon le Saint Coran et, par extension, selon les traditions du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, , afin de ne pas s'opposer aux directives qui leur ont été données par Allah, l'Exalté. Comme nous l'avons vu plus haut, cela ne peut que conduire à des problèmes, du stress et des châtements dans les deux mondes.

Chapitre 2 – Al Baqarah, Verset 177

❦ لَيْسَ الْبِرَّ أَنْ تُوَلُّوا وُجُوهَكُمْ قِبَلَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ وَلَكِنَّ الْبِرَّ مَنْ ءَامَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ
الْآخِرِ وَالْمَلَائِكَةِ وَالْكِتَابِ وَالنَّبِيِّينَ وَءَاتَى الْمَالَ عَلَى حُبِّهِ ذَوِي الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ
وَالْمَسْكِينِ وَابْنَ السَّبِيلِ وَالسَّائِلِينَ وَفِي الرِّقَابِ وَأَقَامَ الصَّلَاةَ وَءَاتَى الزَّكَاةَ
وَالْمُوفُونَ بِعَهْدِهِمْ إِذَا عَاهَدُوا وَالصَّابِرِينَ فِي الْبَأْسَاءِ وَالضَّرَّاءِ وَحِينَ الْبَأْسِ أُولَئِكَ
الَّذِينَ صَدَقُوا وَأُولَئِكَ هُمُ الْمُتَّقُونَ ﴿١٧٧﴾

« La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'orient ou l'occident. La piété consiste en celui qui croit en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, et qui donne des biens, malgré l'amour qu'il leur porte, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs, à ceux qui implorent et à ceux qui affranchissent les esclaves, qui accomplit la Salat et acquitte la Zakât, qui tient ses promesses lorsqu'il les fait, et qui est patient dans la pauvreté, dans la détresse et dans la guerre. Ceux-là sont véridiques et ce sont eux qui sont les pieux. »

« La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'orient ou l'occident. La piété consiste en celui qui croit en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, et qui donne des biens, malgré l'amour qu'il leur porte, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs, à ceux qui implorent et à ceux qui affranchissent les esclaves, qui accomplit la Salat et acquitte la Zakât, qui tient ses promesses lorsqu'il les fait, et qui est patient dans la pauvreté, dans la détresse et dans la guerre. Ceux-là sont véridiques et ce sont eux qui sont les pieux. »

Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que la droiture et la piété doivent être démontrées dans chaque situation à laquelle une personne est confrontée et dans chaque interaction et utilisation de chaque bénédiction qui lui a été accordée. Cela s'étend donc bien au-delà de la simple attitude face à la Maison d'Allah, l'Exalté, la Kaaba, pendant les cinq prières quotidiennes obligatoires. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« La justice ne consiste pas à tourner vos visages vers l'est ou vers l'ouest... »

Celui qui considère l'islam comme un ensemble de rituels ne comprendra pas cette réalité et fera donc facilement un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés, même s'il accomplit les quelques rituels quotidiens et hebdomadaires prescrits par l'islam. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles de nombreux musulmans ne parviennent pas à obtenir la paix de l'esprit malgré le fait qu'ils accomplissent les rituels quotidiens obligatoires, car la paix de l'esprit ne peut être obtenue que si l'on fait de

l'islam un mode de vie et un code de conduite complet qui affecte chaque situation que l'on rencontre et la façon dont on utilise chaque bénédiction qui lui a été accordée.

Le premier aspect de la droiture mentionné est la croyance en Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... mais la vraie justice est dans celui qui croit en Allah... »

La véritable croyance en Allah, l'Exalté, implique de soutenir sa déclaration verbale de croyance par des actes. Celui qui croit qu'Allah, l'Exalté, est son Seigneur acceptera inévitablement de Le servir. Un véritable serviteur ne recherche pas son propre plaisir, ni ne s'attend à ce que les autres lui fassent plaisir. Il donnera la priorité au plaisir et à l'obéissance à son Maître par rapport à toutes les autres choses, comme obéir et suivre les gens, ses propres désirs, les médias sociaux, la mode et la culture. La seule chose qu'un serviteur désire est de plaire à son Maître. De plus, un serviteur accepte que tout ce qu'il possède, y compris sa propre vie, appartient à son Créateur et Maître, Allah, l'Exalté. Par conséquent, il s'empressera d'utiliser tout ce qui lui a été accordé de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Un véritable serviteur comprendra qu'étant donné qu'Allah, l'Exalté, est leur Créateur et Seigneur et le Créateur et Seigneur de toute chose, il ne peut pas obtenir la paix de l'esprit en Lui désobéissant, car Il contrôle toutes choses, y compris les cœurs spirituels des gens, la demeure de la paix de l'esprit. Il s'efforcera donc de Lui obéir en utilisant correctement les bénédictions qui lui ont été

accordées, comme le soulignent les enseignements islamiques, car cela seul conduit à la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Plus une personne agit de cette manière, plus sa croyance en Allah, l'Exalté, est forte. De plus, celui qui croit en Allah, l'Exalté, sera certain qu'il sera tenu responsable de ses actes le Jour du Jugement. Cela l'encouragera davantage à actualiser sa foi en s'y préparant de manière pratique, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, selon les enseignements de l'Islam. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ...mais la vraie droiture est chez celui qui croit en Allah, au Jour dernier... »

Par conséquent, celui qui prétend verbalement croire en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement, mais ne parvient pas à obéir pratiquement à Allah, l'Exalté, échouant ainsi à se préparer pratiquement au Jour du Jugement, doit réévaluer sa foi, car son manque de bonnes actions est une preuve de son manque de croyance en Allah, l'Exalté, et au Jour Dernier.

La foi en Allah, l'Exalté, et au Jour du Jugement peut être établie et renforcée par l'étude et la mise en pratique du Saint Coran et par l'observation des signes dans l'univers indiqués par le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Par exemple, lorsque l'on observe les innombrables systèmes équilibrés dans l'univers, tels que la distance parfaite du Soleil à la Terre, le cycle de l'eau, la densité des océans, qui permettent aux navires de naviguer dessus tout en permettant à la vie marine de prospérer en leur sein, et bien d'autres systèmes, on constate la main d'un Créateur. Tant de systèmes parfaitement équilibrés ne peuvent pas être la conséquence d'événements aléatoires. De plus, s'il y avait plusieurs dieux, cela conduirait au chaos car chaque dieu désirerait quelque chose de différent dans l'univers. Ce n'est clairement pas le cas et indique donc un seul Dieu, Allah, l'Exalté. Chapitre 21 Al Anbiya, verset 22 :

« S'il y avait eu en eux [c'est-à-dire dans les cieux et la terre] des divinités en dehors d'Allah, ils auraient tous deux été ruinés... »

Il existe également d'innombrables signes dans l'univers qui indiquent la venue du Jour du Jugement. Par exemple, lorsqu'on observe les systèmes parfaitement équilibrés au sein de la création des cieux et de la terre, on remarque une chose majeure qui n'est pas équilibrée, à savoir les actions des gens. Celui qui fait le bien ne reçoit pas sa pleine récompense dans ce monde et celui qui fait le mal ne reçoit pas sa pleine punition, même s'il est puni par un gouvernement. Il est logique de comprendre que le Créateur unique, Allah, l'Exalté, qui a équilibré tous les autres systèmes de cet

univers équilibrera également un jour les actions des gens, le principal déséquilibre de ce monde. Pour que cet équilibre des actions se produise, les actions des gens doivent d'abord prendre fin. C'est le Jour du Jugement où les actions des gens seront jugées et équilibrées pour toujours.

En outre, Allah, l'Exalté, utilise la pluie pour redonner vie à une terre stérile et morte et fait jaillir une graine morte vivante afin de subvenir aux besoins de la création. De même, Allah, l'Exalté, peut et va redonner vie à la graine morte appelée l'homme, qui est enfouie dans la terre, comme la graine morte qui germe à la vie. Le changement des saisons montre clairement la résurrection. Par exemple, pendant l'hiver, les feuilles des arbres meurent et tombent et l'arbre semble sans vie. Mais pendant les autres saisons, les feuilles repoussent et l'arbre semble plein de vie. Le cycle veille-sommeil de toutes les créatures est un autre exemple de résurrection. Le sommeil est le frère de la mort, car les sens du dormeur sont coupés. Allah, l'Exalté, rend alors l'âme d'une personne à celle-ci si elle est destinée à vivre, redonnant ainsi la vie à la personne endormie. Chapitre 39 Az Zumar, verset 42 :

« Allah prend les âmes au moment de leur mort, et celles qui ne meurent pas, pendant leur sommeil. Puis Il garde celles pour lesquelles Il a décrété la mort, et Il libère les autres pour un terme déterminé. Il y a là, certes, des signes pour des gens qui réfléchissent. »

En réfléchissant à ces exemples et à bien d'autres, on voit clairement la possibilité de la résurrection des humains et sa nécessité au Jour du Jugement.

Un aspect essentiel de la foi est la croyance en l'invisible, comme l'existence de l'Enfer, du Paradis et des Anges. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... mais la vraie justice est dans celui qui croit en Allah , au Jour dernier, aux anges...

La foi dans l'invisible, les choses qui sont au-delà de la perception des cinq sens, est une partie essentielle de la foi, car la foi dans les choses qui sont pleinement perçues et comprises n'a pas la même valeur que la croyance en quelque chose qui ne peut être perçu par les cinq sens, même si ce sont des signes indiquant son existence. C'est pourquoi Allah, l'Exalté, n'acceptera pas la foi de celui qui témoigne de Son Unicité au Jour du Jugement, car il a été témoin de l'invisible, comme l'Enfer, le Paradis et les Anges. Il faut donc renforcer sa foi dans les choses invisibles de la création en étudiant et en agissant selon les enseignements de l'Islam. Cela garantira que la foi dans les choses invisibles ira au-delà d'une déclaration de foi verbale et se reflétera plutôt dans nos actions, car cela nous encouragera à obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Par exemple, celui qui est certain que deux anges sont constamment avec lui et qu'ils enregistrent chacune de ses paroles et chacune de ses actions en prévision du Jour du Jugement, contrôlera ses paroles et ses actions, même lorsqu'il est seul.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... mais la vraie droiture est dans celui qui croit en Allah, au Jour dernier, les anges, le Livre... »

Croire au Saint Coran implique de respecter ses différents aspects. Il s'agit notamment de le réciter correctement et régulièrement, de le comprendre et d'agir en fonction de ses enseignements. Un musulman doit éviter de rester au premier niveau où il ne récite le Saint Coran que dans une langue qu'il ne comprend pas. Le Saint Coran n'est pas un livre de récitation, c'est un livre de guidance. On ne peut s'orienter qu'en le comprenant et en le mettant en pratique. Tout comme une carte ne peut conduire une personne à sa destination que si elle la comprend et la met en pratique, le Saint Coran ne peut conduire une personne à la paix de l'esprit dans les deux mondes que si elle la comprend et la met en pratique. Malheureusement, le fait de ne pas englober les différents aspects du Saint Coran est l'une des principales raisons pour lesquelles les musulmans qui le récitent régulièrement ne parviennent pas à obtenir la paix de l'esprit, car ils ne parviennent pas à comprendre et à mettre en pratique ses enseignements. Agir en conséquence leur permettra d'utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, ce qui à son tour conduit à la paix de l'esprit et au succès dans les deux mondes. Mais ceux qui ne comprennent pas et ne mettent pas en pratique ses enseignements feront inévitablement un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées, ce qui ne mènera qu'au stress, aux ennuis et aux difficultés dans les deux mondes. Chapitre 17 Al Isra, verset 82 :

« Et Nous faisons descendre du Coran ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Mais cela n'augmente en rien la perte des injustes. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... mais la vraie droiture est dans celui qui croit en Allah, au Jour dernier, les anges, le Livre et les prophètes...”

La croyance aux Saints Prophètes (sur eux la paix et le salut) implique de suivre pratiquement leur mode de vie, leur conduite et leurs enseignements qui ont été discutés dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Leur belle conduite est résumée, complétée et perfectionnée par la conduite sublime du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut). Par conséquent, il faut soutenir leur déclaration verbale de foi en lui en apprenant et en agissant pratiquement selon sa vie, ses enseignements et son noble caractère. Chapitre 33 Al Ahzab, verset 21 :

« Il y a certes pour vous dans le Messenger d'Allah un excellent modèle pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »

Et chapitre 3 Alee Imran, verset 31 :

« Dis [au Prophète Muhammad, paix et bénédictions sur lui] : « Si vous aimez Allah, suivez-moi, [alors] Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés... » »

Et chapitre 59 Al Hashr, verset 7 :

« ...Et tout ce que le Messager vous a donné, prenez-le ; et ce qu'il vous a interdit, abstenez-vous-en... »

Par conséquent, prétendre aimer et respecter le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, tout en ne mettant pas en pratique ses enseignements et son caractère contredit cette affirmation verbale. Tout comme tout le monde espère son intercession au Jour du Jugement, ils doivent craindre le risque qu'il témoigne contre eux le Jour du Jugement s'ils ne parviennent pas à apprendre et à mettre en pratique ses traditions et ce qu'il a apporté, c'est-à-dire le Saint Coran. Chapitre 25 Al Furqan, verset 30 :

« Et le Messenger a dit : « Ô mon Seigneur, mon peuple a vraiment pris ce Coran comme [une chose] abandonnée. »

Si quelqu'un souhaite son intercession au lieu de son témoignage contre lui au Jour du Jugement, il doit alors apprendre et agir selon les enseignements du Saint Coran et de ses traditions. Cela lui permettra d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté, ce qui lui apportera la paix de l'esprit dans les deux mondes.

De plus, le fait de déclarer verbalement son amour et son respect pour le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), tout en ne respectant pas son caractère et sa conduite, n'a aucune valeur en Islam, car les nations précédentes prétendent également aimer leurs Saints Prophètes (sur eux la paix et le salut). Mais comme elles n'ont pas suivi leurs enseignements dans la pratique, elles ne s'uniront pas à eux dans l'au-delà. Par conséquent, celui qui désire s'unir au Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut), et à ses Compagnons (sur eux la paix et le salut), doit suivre et agir dans la pratique selon ses enseignements et son caractère.

Allah, l'Exalté, mentionne ensuite les différentes façons dont Il s'attend à ce que les gens utilisent les bénédictions qu'Il leur a accordées, telles que la richesse, le temps, l'énergie et leur influence sociale. Allah, l'Exalté, reconnaît qu'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une

manière qui Lui plaît, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), est difficile à faire car les gens sont souvent enclins à utiliser les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui leur plaît à eux-mêmes, aux autres, à la culture et à la mode. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et donne la richesse, malgré l'amour qu'on lui porte... »

L'homme doit d'abord comprendre que, comme Allah, l'Exalté, seul contrôle l'univers, y compris son cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit, Il décide seul qui obtient la paix de l'esprit et qui n'en obtient pas. Par conséquent, celui qui utilise correctement les bienfaits qui lui ont été accordés obtiendra la paix de l'esprit dans les deux mondes. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Alors que celui qui choisit de faire un mauvais usage des bienfaits qui lui ont été accordés, n'obtiendra pas la paix de l'esprit, même s'il connaît des moments de plaisir et de divertissement, car il ne peut échapper au contrôle d'Allah, l'Exalté. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes , et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

En outre, il faut comprendre la différence entre les bienfaits qui leur sont accordés dans ce monde et ceux qu'ils reçoivent au Paradis. Chapitre 7 Al A'raf, verset 43 :

« ... Et on les appellera : « Ceci est le Paradis, que vous avez reçu en héritage pour ce que vous avez fait. » »

Comme l'indique ce verset, un musulman héritera du Paradis, ce qui signifie qu'il en sera le propriétaire en cadeau. C'est la raison pour laquelle

les musulmans seront libres de faire ce qu'ils veulent au Paradis, car ils en seront le propriétaire. Or, les bienfaits de ce monde matériel ont été accordés aux gens sous forme de prêt et non de cadeau. Un cadeau indique la propriété tandis qu'un prêt signifie que la bénédiction doit être restituée à son véritable propriétaire, à savoir Allah, l'Exalté. La seule façon de restituer les bienfaits de ce monde matériel qui ont été accordés sous forme de prêt aux gens est de les utiliser d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les enseignements islamiques. C'est en fait une véritable gratitude et cela conduit à une augmentation des bénédictions et de la miséricorde dans les deux mondes. Chapitre 14 Ibrahim, verset 7 :

« ...Si tu es reconnaissant, je t'augmenterai sûrement [en faveur]... »

Les biens matériels qui ont été accordés aux gens en guise de prêt doivent être restitués à leur véritable propriétaire, Allah, l'Exalté, de bon gré ou de force. S'ils sont restitués de bon gré, ils seront récompensés par une grande récompense. Mais s'ils sont restitués de force, par exemple en mourant, ces biens deviendront un fardeau pour eux dans ce monde et dans l'au-delà.

Il est essentiel pour les musulmans de comprendre la différence entre un don et un prêt afin qu'ils soient encouragés à utiliser les bénédictions de ce monde matériel de manière appropriée.

Ainsi, même si l'on a envie de faire un mauvais usage des bienfaits qui nous ont été accordés, on doit se comporter comme un patient sage qui accepte et agit selon les conseils de son médecin, sachant que c'est mieux pour lui, même s'il lui est prescrit des médicaments amers et un régime alimentaire strict. Tout comme ce patient sage atteindra la paix de l'esprit et du corps, ainsi la personne qui accepte et agit selon les enseignements de l'Islam en utilisant les bienfaits qui lui ont été accordés d'une manière qui plaira à Allah, l'Exalté, comme cela est décrit dans le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

En outre, une personne doit se rappeler un principe islamique simple : plus on donne, plus on reçoit de sens, plus on utilise les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, plus on lui accordera la paix de l'esprit, la miséricorde et les bénédictions dans les deux mondes. Chapitre 3 Alee Imran, verset 92 :

« Vous n'obtiendrez la bonne récompense que lorsque vous dépenserez de ce que vous aimez. Et quoi que vous dépensiez, Allah en est parfaitement Connaisseur. »

Ce verset montre clairement qu'une personne ne possédera pas une foi complète tant qu'elle n'aura pas la volonté de consacrer les choses qu'elle aime à Allah, l'Exalté. En général, les musulmans sont heureux de consacrer leur temps précieux aux choses qui leur plaisent. Mais ils refusent de consacrer du temps à plaire à Allah, l'Exalté, au-delà des devoirs obligatoires qui ne prennent qu'une heure ou deux par jour. D'innombrables musulmans sont heureux de consacrer leur force physique

à différentes activités agréables, mais beaucoup d'entre eux refusent de la consacrer à des choses qui plaisent à Allah, l'Exalté, comme le jeûne surérogatoire. Plus généralement, les gens sont heureux de s'efforcer de faire des choses qu'ils désirent, comme obtenir des richesses excédentaires dont ils n'ont pas besoin, même si cela signifie qu'ils doivent travailler plus et renoncer à leur sommeil. Pourtant, combien s'efforcent de cette manière dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, en utilisant les bénédictions qui leur ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le soulignent les enseignements islamiques ? Combien renoncent à leur précieux sommeil pour faire des prières surérogatoires ?

Il est étrange que les musulmans désirent des bénédictions mondaines et religieuses licites et qu'ils négligent un fait simple : ils n'obtiendront ces choses que s'ils consacrent les bénédictions qu'ils possèdent d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté. Comment peuvent-ils Lui consacrer des choses minimales et espérer quand même réaliser tous leurs rêves ? Cette attitude est incroyablement étrange. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 15 :

« Quiconque fait une bonne action, c'est pour lui-même ; et quiconque fait une mauvaise, c'est contre elle [c'est-à-dire contre son âme]. C'est donc vers votre Seigneur que vous serez ramenés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et donne des richesses, malgré l'amour qu'on lui porte, à ses proches... »

Allah, le Très-Haut, donne toujours des conseils complets dans le Saint Coran. Dans ce cas, Allah, le Très-Haut, exhorte souvent à bien traiter ses proches dans le Saint Coran, car agir sur ce seul conseil assurerait à lui seul la prospérité, la paix et la justice dans la société. Si chaque personne traitait bien ses proches, aucune autre aide extérieure ne serait nécessaire. Cela garantirait que chaque membre de chaque cellule familiale soit traité avec bienveillance, ce qui, à son tour, aurait un effet positif sur l'ensemble de la société.

Il faut aider ses proches dans tout ce qui est louable en Islam et les mettre en garde contre tout ce qui est blâmable. Chapitre 5 Al Maidah, verset 2 :

« ... Et coopérez à la justice et à la piété, mais ne coopérez pas au péché et à la violence... »

Malheureusement, de nombreux musulmans ignorent aujourd'hui ce conseil et préfèrent aider les autres en fonction de leur relation avec eux, sans tenir compte du fait que ce soit une bonne ou une mauvaise chose. Un musulman doit adhérer à l'ordre conseillé dans le verset suivant et n'aider ses proches que dans les choses qui sont directement liées à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Chapitre 2 Al Baqarah, 83 :

« ... N'adorez pas d'autre qu'Allah. Faites du bien à vos père et mère, et à vos proches... »

Il faut aider ses proches selon ses moyens, ce qui comprend le soutien émotionnel, physique et financier. Pour y parvenir, il faut traiter les autres comme on souhaite que les autres nous traitent. Il ne faut pas prêter trop d'attention aux normes et à la définition d'un bon parent définies par les gens, car ces normes et ces définitions contredisent souvent celles fixées par l'islam. Il faut plutôt respecter les droits de ses proches conformément aux enseignements de l'islam pour le plaisir d'Allah, l'Exalté, que ces derniers les considèrent ou non comme de bons parents. Enfin, un musulman ne doit jamais rompre les liens avec ses proches pour des raisons matérielles, car le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a averti dans un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 5984, que celui qui rompt les liens avec ses proches pour des raisons matérielles n'entrera pas au Paradis. De plus, même si un musulman peut couper les liens avec son proche pour des raisons religieuses, il est néanmoins préférable de maintenir les liens avec son proche en l'aidant dans les choses qui sont bonnes et en l'avertissant dans les choses qui sont mauvaises, car cela peut encourager son proche à se repentir sincèrement de son égarement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et donne des richesses, malgré l'amour qu'on lui porte, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs, à ceux qui demandent [de l'aide], et pour libérer des esclaves... »

Les orphelins sont souvent mentionnés dans les enseignements islamiques car ils sont souvent privés de leurs droits en raison de leur faiblesse sociale. Par conséquent, un musulman doit s'assurer qu'il aide ceux qui sont considérés comme socialement faibles dans la société, tels que les orphelins et les veuves, en fonction de leurs moyens. Parrainer des orphelins et des veuves est devenu extrêmement facile de nos jours car il est possible de le faire en ligne en quelques minutes. Et le montant du parrainage est souvent inférieur à leur facture de téléphone mensuelle. Par conséquent, les musulmans ne doivent pas ignorer cette partie vitale de l'islam car elle conduit au soutien continu d'Allah, l'Exalté, dans les deux mondes. Cela a été confirmé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6853. De plus, le Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) a conseillé que celui qui prend soin d'un orphelin obtiendra sa proximité au Paradis. FrançaisCela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Boukhari, numéro 6005. Enfin, celui qui prend soin d'une personne nécessiteuse, comme une veuve, recevra la même récompense que celui qui prie toute la nuit et jeûne tous les jours. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sahih Boukhari, numéro 6006. Par conséquent, celui qui a du mal à accomplir les bonnes actions surérogatoires, comme la prière nocturne surérogatoire et le jeûne surérogatoire, doit agir selon ce Hadith afin d'obtenir cette récompense avec un minimum d'effort.

Comme nous l'avons vu précédemment, il est important de se rappeler que tout bien que l'on possède, comme la richesse, nous a été accordé par

Allah, l'Exalté, comme un prêt et non comme un don. Un prêt doit être remboursé à son propriétaire. La façon dont on rembourse le prêt qui nous a été accordé par Allah, l'Exalté, est de l'utiliser d'une manière qui Lui plaît. Par conséquent, celui qui aide les nécessiteux ne fait que rembourser la dette qu'il a envers Allah, l'Exalté. Si l'on se souvient de cela, on évite de se comporter comme s'il faisait une faveur à Allah, l'Exalté, ou à la personne nécessiteuse. En réalité, Allah, l'Exalté, les a favorisés en leur accordant des bénédictions matérielles et en leur donnant l'occasion d'obtenir d'innombrables récompenses en aidant les nécessiteux. De plus, la personne nécessiteuse a fait une faveur au donateur en acceptant son aide. Si chaque personne nécessiteuse rejette l'aide des autres, comment obtiendra-t-elle la récompense mentionnée dans les enseignements divins ? Se souvenir de ces points évitera de détruire sa récompense en adoptant une attitude incorrecte.

Enfin, aider les nécessiteux implique de répondre à tout besoin légitime qu'une personne peut avoir. Cela comprend les besoins émotionnels, physiques et financiers. Par conséquent, aucun musulman, aussi peu riche soit-il, ne peut s'exempter d'agir conformément à ce verset.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et donne des richesses, malgré l'amour qu'il en porte, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs... »

Le voyageur est l'étranger qui se trouve coincé dans un pays étranger. Allah, le Très-Haut, encourage les musulmans à lui donner une partie de ses biens afin de l'aider dans son voyage s'il en a besoin. Celui qui possède des biens doit faire preuve de compassion envers cet étranger et l'aider de toutes les manières possibles, même si cela se limite à lui donner de la nourriture ou un moyen de transport ou à le protéger de tout mal qui pourrait lui arriver au cours de son voyage.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et donne des richesses, malgré l'amour qu'on lui porte, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs, à ceux qui demandent [de l'aide], et pour libérer des esclaves... »

L'esclavage des prisonniers au cours des batailles et des guerres étant une pratique courante dans le monde connu, l'Islam ne pouvait pas permettre aux musulmans d'avoir un avantage injuste sur leurs ennemis en interdisant l'esclavage des prisonniers au cours des batailles. Cela ne ferait qu'augmenter la population d'esclaves musulmans alors que la population d'esclaves mécréants deviendrait inexistante. C'est pourquoi l'Islam a pris des mesures pour améliorer la situation des esclaves afin qu'ils soient traités avec le plus grand respect et le plus grand soin. En fait, Allah, l'Exalté, a exhorté à une telle bonne conduite envers les esclaves qu'ils étaient traités comme des membres de la famille. Par exemple, le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a ordonné aux musulmans de nourrir leurs esclaves avec ce qu'ils mangent eux-mêmes, de les habiller avec les mêmes vêtements qu'eux et de ne

jamais les surcharger de tâches mais plutôt de les aider dans leurs tâches quotidiennes. Ce fait a été évoqué dans un hadith du Sahih Muslim, numéro 4313. De plus, l'islam a également pris des mesures pour éradiquer l'esclavage en faisant de l'acte de libérer un esclave un acte extrêmement vertueux, assorti de lourdes récompenses. Par exemple, celui qui a libéré son esclave pour l'amour d'Allah, l'Exalté, s'est vu promettre la liberté de l'Enfer, dans un hadith du Jami At Tirmidhi, numéro 1541. De plus, l'islam a fixé la première expiation de certains péchés à la libération d'un esclave. Par exemple, chapitre 58 Al Mujadila, verset 3 :

« Et ceux qui prononcent le zihār contre leurs épouses et veulent ensuite revenir sur ce qu'ils ont dit, alors, avant de se toucher, ils doivent affranchir un esclave. Voilà ce à quoi vous êtes exhortés. Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

Lorsque ces enseignements ont été mis en œuvre dans la société islamique, les esclaves ont été traités comme des membres de la famille et l'esclavage tel qu'il était largement pratiqué a finalement été éradiqué. Malheureusement, dans certaines parties du monde, l'esclavage sous différentes formes existe encore, comme l'esclavage financier. Par conséquent, les musulmans doivent jouer leur rôle pour l'éradiquer complètement en fonction de leurs moyens, notamment en apportant un soutien financier.

Il faut noter qu'Allah, l'Exalté, a énuméré les bonnes actions qui sont faites entre les gens avant les bonnes actions qui sont faites entre les gens et Lui. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et qui donne des biens, malgré l'amour qu'on lui porte, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs, à ceux qui demandent [de l'aide] et pour libérer des esclaves ; [et qui] accomplit la prière... »

Cela ne signifie pas que l'on ne doit pas faire de bonnes actions entre soi et Allah, mais cela signifie qu'il ne faut pas tomber dans l'idée fausse selon laquelle tant qu'on fait de bonnes actions entre soi et Allah, on est libre de maltraiter les autres et de ne pas respecter ses droits. Celui qui entre au Jour du Jugement avec cette attitude a été qualifié de failli par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6579. Il sera contraint de remettre ses bonnes actions aux personnes à qui il a fait du tort et, si nécessaire, il sera contraint de prendre les péchés de ses victimes jusqu'à ce que justice soit faite. Cela pourrait bien le conduire à être jeté en Enfer. Par conséquent, le musulman doit éviter cette idée fausse courante et s'efforcer plutôt de respecter les droits d'Allah, l'Exalté, et des gens selon ses capacités. Et comme Allah, l'Exalté, ne confie pas à une personne une responsabilité qu'elle ne peut pas assumer, elle y parviendra si elle essaie sincèrement. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« Allah ne charge une âme que selon ses capacités... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ...[et qui] accomplit la prière... »

Allah, le Très-Haut, a mentionné au début du verset 177 que la droiture va au-delà du simple fait de se tourner vers une direction particulière pendant la prière. Il mentionne l'importance d'établir les prières obligatoires afin de préciser que Sa déclaration initiale ne signifie pas que l'on doit négliger ses prières, car elles sont toujours une partie vitale de la droiture et de la foi. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« La justice ne consiste pas à tourner vos visages vers l'est ou vers l'ouest... »

L'accomplissement des prières obligatoires implique leur accomplissement dans le respect de toutes leurs conditions et de leurs bonnes manières, comme leur accomplissement à l'heure. L'accomplissement des prières obligatoires est souvent répété dans le Saint Coran car il s'agit de la preuve pratique la plus importante de la foi en Allah, l'Exalté. De plus, comme les prières quotidiennes sont toutes étalées, elles agissent comme un rappel constant du Jour du Jugement et une préparation pratique à celui-ci, car chaque étape de la prière obligatoire est liée au Jour du Jugement. Si l'on se tient droit, c'est ainsi qu'on se tiendra devant Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement. Chapitre 83 Al Mutaffifin, versets 4-6 :

« Ne pensent-ils pas qu'ils seront ressuscités pour un jour terrible, le jour où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur de l'univers ? »

Lorsqu'ils s'inclinent, cela leur rappelle les nombreuses personnes qui seront critiquées au Jour du Jugement pour ne pas s'être prosternées devant Allah, l'Exalté, pendant leur vie sur Terre. Chapitre 77 Al Mursalat, verset 48 :

« Et quand on leur dit : « Inclinez-vous [pour prier] », ils ne s'inclinent pas. »

Cette critique inclut également le fait de ne pas se soumettre pratiquement à l'obéissance à Allah, l'Exalté, dans tous les aspects de sa vie. Lorsque l'on se prosterne pendant la prière, cela nous rappelle comment les gens seront invités à se prosterner devant Allah, l'Exalté, au Jour du Jugement. Mais ceux qui ne se sont pas prosternés correctement devant Lui pendant leur vie sur Terre, ce qui implique de Lui obéir dans tous les aspects de leur vie, ne pourront pas le faire le Jour du Jugement. Chapitre 68 Al Qalam, versets 42-43 :

« Le jour où les choses deviendront difficiles, ils seront invités à se prosterner, mais on les en empêchera. Leurs yeux s'humilieront,

l'humiliation les couvrira. Et on les invitait à se prosterner alors qu'ils étaient en bonne santé. »

Lorsque l'on s'agenouille pour prier, cela nous rappelle la façon dont nous serons assis dans cette position devant Allah, l'Exalté, le Jour du Jugement, craignant le jugement final. Chapitre 45 Al Jathiyah, verset 28 :

« Et tu verras toutes les nations s'agenouiller [de peur]. Chaque nation sera appelée à rendre compte de ses actes [et on lui dira] : « Aujourd'hui, vous serez récompensés pour ce que vous faisiez autrefois. » »

Celui qui prie en gardant ces éléments à l'esprit accomplira correctement ses prières. Cela lui permettra d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, entre les prières. Chapitre 29 Al Ankabut, verset 45 :

« ...En effet, la prière interdit l'immoralité et les mauvaises actions... »

Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui).

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... *et donne la zakat...* »

L'aumône obligatoire ne représente qu'une petite partie du revenu total d'une personne et n'est donnée que lorsque celle-ci possède un montant fixe. L'un des objectifs de l'aumône obligatoire est de rappeler au musulman que les biens qu'il possède ne lui appartiennent pas, sinon il serait libre de les dépenser comme il le souhaite. Les biens ont été créés et accordés par nul autre qu'Allah, l'Exalté, et doivent donc être utilisés selon Son agrément. En fait, chaque bien que l'on possède n'est qu'un prêt qui doit être remboursé à son propriétaire légitime, Allah, l'Exalté. Cela se réalise lorsque l'on utilise les biens qui lui ont été accordés d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le précisent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, . Celui qui ne comprend pas cette vérité et se comporte comme si les bénédictions qui lui ont été accordées, comme ses biens, lui appartenaient et s'abstient donc de faire l'aumône obligatoire, sera puni, tout comme celui qui ne rembourse pas un prêt temporel est puni. Par exemple, un hadith trouvé dans Sahih Bukhari, numéro 1403, avertit que la personne qui ne fait pas l'aumône obligatoire rencontrera un grand serpent venimeux qui la mordra continuellement le Jour du Jugement. Chapitre 3 Ali Imran, verset 180 :

« Et que ceux qui refusent ce qu'Allah leur a donné en grâce ne pensent pas que cela est meilleur pour eux. Au contraire, cela est pire pour eux. Leurs cœurs seront cernés par ce qu'ils ont refusé, au Jour de la Résurrection... »

Dans ce monde, les richesses qu'ils négligent de donner à la charité obligatoire deviendront une source de stress et de misère, car ils ont oublié qu'Allah, l'Exalté, a un droit sur les bienfaits qu'Il leur a accordés. Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... [ceux qui] tiennent leur promesse quand ils promettent... »

Le fait de ne pas tenir ses promesses sans raison valable est un aspect de l'hypocrisie. Cela a été mis en garde dans un hadith trouvé dans Sahih

Bukhari, numéro 2749. Celui qui adopte les caractéristiques d'un hypocrite doit craindre de se retrouver avec elles dans l'au-delà. Un musulman doit donc tenir toutes les promesses qu'il a faites. La plus importante d'entre elles est la promesse d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, en toutes circonstances lorsqu'il L'a accepté comme son Seigneur. Cette obéissance implique d'utiliser les bénédictions qui lui ont été accordées d'une manière qui Lui plaise, comme le décrivent le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Il est important de noter que cette promesse est une promesse pratique. Par conséquent, elle va bien au-delà de la simple déclaration verbale de foi en Allah, l'Exalté. Tenir les promesses faites aux gens est également important car on en sera tenu responsable le Jour du Jugement. Chapitre 17 Al Isra, verset 34 :

« ... Et accomplissez [tout] engagement. En vérité, l'engagement est toujours [ce sur quoi on sera] interrogé. »

Ces promesses incluent aussi celles qui ne sont ni dites ni écrites, comme celle d'avoir un enfant. Avoir un enfant oblige automatiquement les parents à s'engager à respecter les droits de l'enfant conformément aux enseignements de l'islam. Ces promesses incluent également les promesses matérielles, comme les transactions commerciales et financières. Un musulman ne doit pas tenter de séparer ses affaires matérielles de ses affaires religieuses tout en croyant que les aspects matériels de sa vie n'intéressent pas Allah, l'Exalté. C'est une attitude insensée, car l'islam est un mode de vie complet et un code de conduite qui affecte chaque respiration d'une personne et chaque situation dans laquelle elle est impliquée, qu'elle soit matérielle ou religieuse. Par conséquent, il faut réfléchir profondément avant de s'engager dans une

quelconque responsabilité, car toutes les responsabilités dans ce monde sont liées à un certain type de promesse qui sera remise en question au Jour du Jugement.

Jusqu'à présent, dans le verset 177, différents aspects de la gratitude sont énumérés, par lesquels on est encouragé à utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à plaire à Allah, l'Exalté, comme le soulignent les enseignements islamiques. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et qui donne des biens, malgré l'amour qu'on lui porte, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs, à ceux qui demandent de l'aide et pour libérer des esclaves ; [et qui] accomplit la Salat et donne la Zakât ; [ceux] qui tiennent leurs promesses lorsqu'ils les promettent... »

Allah, l'Exalté, a ensuite mentionné l'autre moitié qui est liée à la gratitude, c'est-à-dire à la patience. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et [ceux qui] sont patients dans la pauvreté, dans les épreuves et pendant les combats... »

La patience dans la pauvreté implique d'éviter de se plaindre de ses ressources limitées et d'éviter de devenir jaloux des personnes qui ont reçu plus de ressources. Il faut se rappeler qu'Allah, l'Exalté, accorde à chacun ce qui est le meilleur pour lui, même si cela ne lui est pas évident. Chapitre 42 Ash Shuraa, verset 27 :

« Si Allah avait donné à Ses serviteurs une subsistance excessive, ils auraient commis la tyrannie sur toute la terre. Mais Il fait descendre ce qu'Il veut. Certes, Il est, parmi Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant. »

Il faut donc accepter toute provision qui nous est accordée, en croyant que tant que nous sommes en vie, nous avons la garantie d'avoir le minimum nécessaire pour survivre dans ce monde. En fait, la provision de l'humanité a été allouée plus de cinquante mille ans avant la création des cieux et de la terre et ne peut donc être augmentée ou diminuée par quiconque. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 6748. Chapitre 11 Hud, verset 6 :

« Il n'y a pas de créature sur terre qui ne dépende d'Allah pour sa subsistance. Et Il connaît son lieu de résidence et son lieu de stockage. Tout est clairement indiqué. »

Il faut donc jouer son rôle en s'efforçant de gagner des ressources légales sachant qu'elles nous ont déjà été allouées et garanties, même si cela est difficile à comprendre.

De plus, un musulman doit comprendre que la paix de l'esprit, qui est sans doute la plus grande bénédiction terrestre que l'on puisse posséder, ne s'obtient pas en possédant beaucoup de choses terrestres. Elle est directement liée à l'utilisation des bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Par conséquent, toute personne peut obtenir la paix de l'esprit, quel que soit le nombre de choses terrestres qu'elle possède. Chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

De plus, le fait de posséder de nombreuses choses de ce monde ne fait généralement qu'entraîner une mauvaise utilisation de ces choses, ce qui entraîne à son tour des difficultés, des ennuis et du stress dans les deux mondes, même si l'on connaît des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

Par conséquent, il faut se contenter de ce qui nous a été accordé par Allah, l'Exalté, et s'efforcer d'obtenir la paix de l'esprit en utilisant ces bénédictions d'une manière qui Lui plaît, comme indiqué dans les enseignements islamiques.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et [ceux qui] sont patients dans la pauvreté et les difficultés... »

La première chose à noter est que la patience doit être démontrée dès le début d'une situation. Accepter un résultat indésirable d'une situation au fil du temps arrive à tout le monde, même à ceux qui sont impatients. L'acceptation n'est donc pas la même chose que la patience. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2389. Par conséquent, il faut s'assurer de rester patient dès le début d'une situation et de maintenir sa patience jusqu'à ce qu'on quitte ce monde, car de nombreuses personnes peuvent perdre la récompense de la patience en faisant preuve d'impatience à une date ultérieure.

La patience dans les épreuves implique d'éviter de se plaindre par ses actes ou ses paroles et de maintenir une obéissance sincère à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées de manière à Lui plaire, comme le précisent les enseignements islamiques. Une foi forte aidera à maintenir la patience dans toutes les situations et particulièrement, dans les moments difficiles. Une foi forte s'obtient lorsque l'on apprend et agit selon les enseignements du Saint Coran et les traditions du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Celui qui obtient une foi forte comprendra certaines vérités qui l'aideront à maintenir la patience dans les épreuves. Par exemple, il comprendra que chaque situation qu'il rencontre dans cette vie est inévitable et qu'il n'aurait jamais pu l'éviter. Cela a été indiqué dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2516. Chapitre 57 Al Hadid, versets 22-23 :

« Aucun malheur ne frappe la terre ni vous-mêmes sans que nous ne l'enregistrions avant de l'avoir fait naître. Cela est facile pour Allah. Afin que vous ne désespériez pas de ce qui vous échappe... »

Celui qui comprend le caractère inévitable et inéluctable du destin ne se plaindra pas, car ses plaintes ne peuvent en aucun cas changer le destin. Elles ne feront que lui retirer la récompense qu'il aurait obtenue s'il avait persisté dans sa patience.

De plus, celui qui possède une foi forte comprend que ce monde est un lieu d'épreuves et de difficultés afin que ceux qui sont loyaux envers Allah, l'Exalté, soient séparés de ceux qui ne le sont pas. Chapitre 67 Al Mulk, verset 2 :

« [Lui] qui a créé la mort et la vie pour vous éprouver [et] savoir lequel de vous est le meilleur en action... »

Par conséquent, faire face aux difficultés est un aspect inévitable et incontournable de la vie dans ce monde. Cette acceptation aidera à rester patient face aux difficultés.

De plus, celui qui possède une foi solide se rappellera toujours que peu importe la difficulté d'une épreuve, il a sans aucun doute la force d'y faire face avec patience, car Allah, l'Exalté, n'impose jamais à une âme plus qu'elle ne peut supporter. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 286 :

« Allah ne charge une âme que selon ses capacités... »

Cette vérité aidera toujours à rester patient , car on perd souvent patience lorsqu'on croit ne pas pouvoir supporter d'affronter une situation spécifique.

Une autre vérité que comprend celui qui possède une foi solide est qu'Allah, l'Exalté, décrète ce qui est le mieux pour chacun, même si cela ne lui est pas évident. Comme la connaissance d'une personne est extrêmement limitée, elle ne peut pas comprendre la sagesse derrière les décrets d'Allah, l'Exalté, dont la connaissance englobe et s'étend au-delà de toute chose. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 216 :

« ...Mais il se peut que vous haïssiez une chose et qu'elle soit un bien pour vous ; il se peut que vous aimiez une chose et qu'elle soit un mal pour vous. Et Allah sait, tandis que vous ne savez pas. »

Il suffit de réfléchir à sa propre vie pour comprendre à quel point ce verset est vrai. Il existe de nombreux exemples dans la vie de chaque personne où elle a cru que quelque chose était bon, mais cela est devenu une source de stress pour elle, et où elle a cru que quelque chose était

mauvais, mais cela est devenu une source de bien pour elle. Comprendre cette vérité aidera également à rester patient face aux difficultés.

Toutes ces vérités et bien d'autres encore se dévoilent dans le cœur de celui qui apprend et met en pratique le savoir islamique, obtenant ainsi la certitude de la foi. Cela lui permet de rester patient et obéissant à Allah, le Très-Haut, dans toutes les situations, en particulier les situations difficiles.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et [ceux qui] sont patients dans la pauvreté, dans les épreuves et pendant les combats... »

Plus précisément, les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ont été avertis à plusieurs reprises dans le Saint Coran de se préparer à la bataille contre les non-musulmans, car leurs ennemis les poursuivraient sans relâche jusqu'à la destruction de l'Islam, même après leur émigration à Médine. Chapitre 4 An Nisa, verset 89 :

« Ils souhaitent que vous ne croyiez pas comme eux, afin que vous soyez pareils... »

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et [ceux qui] sont patients dans la pauvreté, dans les épreuves et pendant les combats... »

En général, la bataille implique de s'efforcer d'obéir sincèrement à Allah, l'Exalté, ce qui implique d'utiliser les bénédictions qui nous ont été accordées d'une manière qui Lui plaît, comme le soulignent les enseignements islamiques, malgré le fait qu'un musulman sera sans cesse tenté d'en faire un mauvais usage. Cette tentation vient des réseaux sociaux, de la culture, de la mode, de ses désirs et d'autres personnes, y compris ses proches. Pour lutter contre toutes ces tentations et rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, il faut de la patience. Ce type de patience est sans doute plus difficile que les autres types mentionnés dans le verset 177, car elle est continue et implacable. Partout où un musulman se tourne, il sera invité à faire un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées. En fait, à notre époque, on n'a même pas besoin de quitter sa chambre pour faire face à de telles tentations, car les réseaux sociaux sont disponibles et accessibles gratuitement. Surmonter toutes ces forces et rester patient dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, est possible lorsque l'on obtient une foi forte. La foi forte s'obtient lorsque l'on apprend et met en pratique les enseignements islamiques. Une foi forte permet de faire la différence entre le chemin qui mène à la paix de l'esprit dans les deux mondes et le chemin qui mène au stress, aux ennuis et à la misère dans les deux mondes. Dans ce cas, celui qui possède une foi forte comprendra que s'il fait un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été

accordées, les bénédictions mêmes qu'il possède deviendront une source de stress pour lui, même s'il vit des moments de plaisir et de divertissement, car Allah, l'Exalté, seul contrôle son cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit. Cette vérité devient claire pour celui qui possède une foi forte car elle a été expliquée dans les enseignements islamiques et en observant les nombreuses personnes riches et célèbres qui se livrent à un mauvais usage des bénédictions qui leur ont été accordées et comment cela les conduit au stress, à la misère, à la dépression, aux problèmes de santé mentale, à la toxicomanie et aux tendances suicidaires, même s'ils vivent des moments de plaisir et de divertissement. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

En revanche, celui qui possède une foi solide comprendra que tant qu'il utilise correctement les bénédictions qui lui ont été accordées, il obtiendra la paix de l'esprit dans les deux mondes, indépendamment du nombre de choses matérielles qu'il possède, car cela a été garanti par Allah, l'Exalté, dans les enseignements islamiques et il existe d'innombrables exemples de personnes qui ont choisi ce mode de vie et ont obtenu la paix de l'esprit grâce à cela. Chapitre 13 Ar Ra'd, verset 28 :

« ...Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs trouvent la paix. »

Et le chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Ainsi, celui qui possède une foi solide comprendra cette réalité et luttera donc constamment contre les tentations qui l'encouragent à abuser des bénédictions qui lui ont été accordées. La personne qui se comporte de cette manière en cette époque de troubles, de séditions et de tentations généralisées sera récompensée comme si elle avait émigré vers le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, de son vivant. Cela a été promis dans un Hadith trouvé dans Sahih Muslim, numéro 7400.

En outre, une personne peut lutter contre ces tentations de faire un mauvais usage des bénédictions qui lui ont été accordées en minimisant ses interactions avec les éléments inutiles de ce monde matériel. Plus on minimise les éléments inutiles de ce monde matériel, plus il sera facile de rester ferme dans l'obéissance à Allah, l'Exalté, et de donner la priorité à Son obéissance par rapport à tout le reste. Cette personne a reçu la promesse d'un contentement dans sa vie, de la correction de ses affaires et de la provision qui lui parviendra facilement. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Jami At Tirmidhi, numéro 2465. Alors que, celui qui se livre trop aux aspects inutiles du monde matériel sera moins susceptible d'utiliser correctement les bénédictions qui lui ont été accordées. En fait, il sera plus susceptible de donner la priorité au plaisir du monde matériel plutôt qu'à l'obéissance sincère à Allah, l'Exalté. Le même Hadith cité plus haut met en garde ce type de personne contre le manque de contentement, l'absence de correction de ses affaires et la provision garantie qui lui parviendra avec beaucoup de difficulté. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... et [ceux qui] sont patients dans la pauvreté, dans les épreuves et pendant les combats... »

Ceux qui s'efforcent d'agir selon les différents aspects de la foi et de la droiture mentionnés au verset 177 ont été fidèles à leur parole lorsqu'ils ont témoigné de l'Islam comme étant leur foi. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'orient ou l'occident. La piété est celle de celui qui croit en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, qui donne des biens, malgré son amour pour eux, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs, à ceux qui implorent et à ceux qui affranchissent les esclaves, qui accomplit la Salat et acquitte la Zakât, qui tient ses promesses lorsqu'il les fait, et qui est patient dans la pauvreté, dans la détresse et dans la guerre. Voilà les véridiques... »

Ce verset indique donc l'importance de mettre en pratique sa foi, car une déclaration verbale de foi en l'Islam ne suffit pas si elle n'est pas appuyée par des actes. Les actes sont la preuve et la monnaie d'échange dont on a besoin pour obtenir la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes qui ont été garantis aux justes, à ceux qui utilisent les bénédictions qui leur ont été accordées d'une manière qui plaise à Allah, l'Exalté, comme le soulignent le Saint Coran et les hadiths du Saint Prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« ... Ceux-là sont ceux qui ont été véridiques et ce sont eux qui sont les justes. »

Et chapitre 16 An Nahl, verset 97 :

« Quiconque, homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie, et Nous lui donnerons, certes, sa récompense [dans l'au-delà] selon les meilleures de ses œuvres. »

Mais ceux qui n'utilisent pas correctement les bénédictions qui leur ont été accordées, même s'ils affirment verbalement leur foi en l'Islam, verront que les bénédictions mêmes qu'ils possèdent deviendront pour eux une source de stress, de misère et de problèmes dans les deux mondes, même s'ils vivent des moments de plaisir et de divertissement, car Allah, l'Exalté, seul contrôle leur cœur spirituel, la demeure de la paix de l'esprit. Chapitre 9 At Tawbah, verset 82 :

« Qu'ils rient donc un peu et pleurent ensuite beaucoup, en récompense de ce qu'ils ont gagné. »

Chapitre 20 Taha, versets 124-126 :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel, certes, aura une vie pénible. Et au Jour de la Résurrection, Nous le rassemblerons aveugle. » Il dira : « Seigneur, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle, alors que je voyais ? » [Allah] dira : « Ainsi vous sont venus Nos signes, et vous les avez oubliés. C'est ainsi que vous serez aujourd'hui oubliés. »

De plus, celui qui ne parvient pas à mettre en pratique sa foi doit craindre de quitter ce monde sans elle. En effet, la foi est comme une plante qui doit être nourrie par de bonnes actions. Tout comme une plante qui ne reçoit pas de nourriture, comme la lumière du soleil, mourra, ainsi la foi de celui qui ne fait pas de bonnes actions risque de mourir. C'est la plus grande perte.

Il faut donc être fidèle à sa parole lorsqu'on déclare l'Islam comme sa foi en agissant selon ses enseignements, si l'on désire la paix de l'esprit et le succès dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 177 :

« La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'orient ou l'occident. La piété consiste en celui qui croit en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, et qui donne des biens, malgré l'amour qu'il leur porte, à ses proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs, à ceux qui implorent et à ceux qui affranchissent les esclaves, qui accomplit la Salat et acquitte la Zakât, qui tient ses promesses lorsqu'il les fait, et qui est patient dans la pauvreté, dans la détresse et dans la guerre. Ceux-là sont véridiques et ce sont eux qui sont les pieux. »

Chapitre 2 – Al Baqarah, Versets 178-179

يَتَأْتِيهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا كُتِبَ عَلَيْكُمُ الْقِصَاصُ فِي الْقَتْلِ الْحُرُّ بِالْحُرِّ وَالْعَبْدُ بِالْعَبْدِ وَالْأُنْثَىٰ بِالْأُنْثَىٰ
فَمَنْ عَفَىٰ لَهُ مِنْ أَخِيهِ شَيْءٌ فَإِنِّبَاعٌ بِالْمَعْرُوفِ وَأَدَاءٌ إِلَيْهِ بِإِحْسَنٍ ذَلِكَ تَخْفِيفٌ مِّن رَّبِّكُمْ
وَرَحْمَةٌ مِّنْ أَعْتَدَىٰ بَعْدَ ذَلِكَ فَهُوَ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٧٨﴾

وَلَكُمْ فِي الْقِصَاصِ حَيَوةٌ يَتَأُولِي الْأَلْبَابِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٧٩﴾

« Ô vous qui croyez ! Il vous est prescrit un châtiment pour ceux qui sont assassinés : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Mais quiconque néglige quelque chose de son frère [le meurtrier], qu'on lui fasse une rétribution convenable et une rétribution en bonne conduite. C'est là un allègement de la part de votre Seigneur et une miséricorde. Mais quiconque transgresse après cela aura un châtiment douloureux.

Et il y a pour vous, en rétribution légale, [sauvetage de] la vie, ô vous [gens] doués d'intelligence, afin que vous deveniez justes.

« Ô vous qui croyez ! Il vous est prescrit un châtiment pour ceux qui sont assassinés : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Mais quiconque néglige quelque chose de son frère [le meurtrier], qu'on lui fasse une rétribution convenable et une rétribution en bonne conduite. C'est là un allègement de la part de votre Seigneur et une miséricorde. Mais quiconque transgresse après cela aura un châtiment douloureux. Et il y a pour vous un châtiment [qui vous sauve] la vie, ô vous [gens] doués d'intelligence, afin que vous deveniez pieux. »

Lorsque Allah, le Très-Haut, appelle les croyants dans le Saint Coran, Son appel est souvent lié à la concrétisation de leur déclaration verbale de foi. En effet, une déclaration verbale de foi sans actes n'a que très peu de valeur en Islam. Les actes sont la preuve et l'évidence que l'on doit obtenir pour obtenir récompense et miséricorde dans les deux mondes. Chapitre 2 Al Baqarah, verset 178 :

« Ô vous qui croyez ! Il vous est prescrit un châtiment légal pour ceux qui sont assassinés... »

La première chose à noter est que les vrais musulmans respectent toutes les formes de vie. En fait, il a été ordonné au musulman de faire preuve de miséricorde envers tous les autres, car cela lui permettra de recevoir la miséricorde d'Allah, l'Exalté. Cela a été conseillé dans un hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4941. Chapitre 28 Al Qasas, verset 77 :

« ... Et faites du bien comme Allah vous a fait du bien... »

Ce traitement bienveillant doit être étendu à tous les êtres, y compris les animaux. C'est ce que recommande un hadith trouvé dans le Sunan Abu Dawud, numéro 2550. Aucune autre religion n'accorde autant de valeur à la vie humaine que l'islam. En fait, Allah, l'Exalté, a clairement indiqué que le meurtre d'une personne innocente sera jugé comme si l'humanité entière avait été tuée. Chapitre 5 Al Ma'idah, verset 32 :

« ...tue une âme, sauf pour une âme ou pour la corruption [commise] sur la terre - c'est comme s'il avait tué l'humanité entière. Et celui qui sauve une - c'est comme s'il avait sauvé l'humanité entière... »

La définition même du musulman et du croyant donnée par le Saint Prophète Muhammad, que la paix et les bénédictions soient sur lui, dans un hadith retrouvé dans Sunan An Nasai, numéro 4998, indique clairement que l'islam enseigne à garder ses actes nuisibles loin des autres. Ce hadith conseille qu'un musulman et un croyant sont ceux qui gardent leurs actes nuisibles verbaux et physiques loin des autres et de ce qu'ils possèdent.

Le Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut) n'a jamais fait de mal à une autre personne ou créature, sauf en cas de légitime défense contre un soldat de sexe masculin au cours d'une bataille. Il n'a jamais fait

de mal à une femme, à une personne âgée, à un enfant ou à un non-soldat. En fait, il ne s'est jamais vengé de lui-même et n'a appliqué la punition décrétée par Allah, l'Exalté, en tant que chef de l'État qu'à ceux qui ont outrepassé les limites fixées par Allah, l'Exalté, et qui ont été reconnus coupables par des preuves irréfutables. Cela est confirmé par un hadith trouvé dans le Sahih Muslim, numéro 6050. C'est ainsi que les musulmans doivent se comporter en toutes circonstances s'ils prétendent être les disciples du Saint Prophète Muhammad (sur lui la paix et le salut).

L'islam étant une religion et un mode de vie parfaitement équilibrés et réalistes, le musulman a le droit de se défendre, de défendre sa famille et ses biens. Mais cette défense doit se faire dans des limites définies. Les musulmans n'ont pas le droit d'attaquer les autres en premier et de nuire à des innocents. Les musulmans doivent donc agir conformément aux enseignements de l'islam dans leur façon de traiter les autres, ce qui peut se résumer à traiter les autres comme ils souhaitent être traités par les autres.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 178 :

« Ô vous qui croyez ! Il vous est prescrit un châtiment pour ceux qui sont assassinés : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme... »

Avant l'avènement de l'islam, une personne qui commettait un meurtre pouvait forcer quelqu'un d'autre à être puni à sa place, par exemple un esclave dont elle était propriétaire. Mais l'islam précise clairement que celui qui commet un meurtre devra faire face aux conséquences de son crime et que celui-ci ne peut être transféré à un autre. La personne libre qui commet un meurtre sera celle qui en subira les conséquences, c'est-à-dire la personne libre pour la personne libre. L'esclave qui commet un meurtre sera celui qui subira les conséquences de son acte, c'est-à-dire l'esclave pour l'esclave. Et la femme qui commet un meurtre sera celle qui subira les conséquences de son acte, c'est-à-dire la femme pour la femme.

En général, ce principe s'applique dans tous les cas. Cela signifie qu'une personne ne pourra pas se décharger des conséquences de ses péchés sur une autre personne. En fait, le coupable numéro un que les gens accusent encore aujourd'hui est le diable, mais il annoncera le Jour du Jugement que, comme il n'a jamais physiquement forcé personne à commettre des péchés, ils doivent s'en prendre à eux-mêmes et non à lui. Chapitre 14 Ibrahim, verset 22 :

« Et le Diable dira, une fois l'affaire conclue : « Certes, Allah vous avait promis la vérité. Et je vous ai promis, mais je vous ai trahis. Mais je n'avais sur vous aucun pouvoir, si ce n'est que je vous ai appelés, et vous m'avez répondu. Ne me blâmez donc pas, mais blâmez-vous vous-mêmes... »

Si l'on ne peut pas rejeter la faute de ses péchés sur le diable, le principal instigateur du mal, comment peut-on croire qu'on pourra rejeter la faute de ses péchés sur quelqu'un d'autre ? C'est une attitude stupide qui ne fait

qu'encourager l'individu à commettre davantage de péchés et il faut donc l'abandonner. Chaque personne sera responsable de ses propres intentions, de ses paroles et de ses actes, et cela est inévitable. Par conséquent, il faut constamment évaluer ses intentions, ses paroles et ses actes afin de se préparer adéquatement à son inévitable et inéluctable responsabilité au Jour du Jugement.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 178 :

« ... il vous est prescrit une rétribution légale pour ceux qui ont été tués : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Mais quiconque néglige quelque chose de la part de son frère [le meurtrier], qu'on lui rende une rétribution convenable [à l'héritier ou au représentant légal du défunt] en bonne conduite... »

Allah, le Très-Haut, encourage toujours les gens à se comporter avec bonté et miséricorde et ne conseille un traitement plus dur que dans les cas extrêmes et en cas de légitime défense. Dans ce cas, Allah, le Très-Haut, encourage l'héritier de la personne assassinée à pardonner au meurtrier car il décrit le meurtrier comme son frère dans la foi et/ou la lignée, car tous les gens sont liés par le Saint Prophète Adam, que la paix soit sur lui, et son épouse, Hawa, qu'Allah soit satisfait d'elle. Comme nous l'avons vu plus haut, l'attitude et le comportement principaux d'un musulman doivent être la miséricorde et la bonté envers les autres, car cela conduit à gagner la miséricorde d'Allah, le Très-Haut, dans les deux mondes. Cela a été conseillé dans un Hadith trouvé dans Sunan Abu Dawud, numéro 4941. Pour cet acte de pardon, le meurtrier doit donner

une compensation à l'héritier de la personne assassinée, à moins que ce dernier ne renonce volontairement à cela comme un acte de charité de sa part, ce qui conduit à nouveau à une récompense et à des bénédictions supplémentaires pour lui dans les deux mondes. La bonne conduite mentionnée dans ce verset fait référence au fait que les deux parties remplissent rapidement l'accord juridique conclu et se traitent mutuellement avec miséricorde ou du moins évitent tout mauvais traitement mutuel à partir de ce moment-là.

En général, cela indique l'importance d'adopter une attitude neutre envers les autres, surtout lorsqu'on ne s'entend pas avec eux en raison d'une différence de caractéristiques et de comportement, au lieu d'adopter une attitude négative envers les autres. Si un musulman ne peut pas agir de manière positive envers les autres en raison de certains problèmes antérieurs entre eux, alors le moins qu'il puisse faire est d'adopter une attitude neutre envers eux, c'est-à-dire de ne pas montrer de sentiments positifs envers eux, mais pas non plus de sentiments négatifs à leur égard. Le niveau supérieur, qui conduit à une plus grande récompense, consiste à adopter une attitude positive envers les autres, même si l'on a eu des problèmes dans le passé avec eux, mais cela est recommandé, mais pas obligatoire. En outre, il est important de noter que cela ne signifie pas que l'on ne doit pas changer la situation abusive et dangereuse dans laquelle on se trouve impliqué, car l'Islam ne le préconise pas du tout. Un musulman doit prendre des mesures pour changer sa situation et ses circonstances afin de se protéger et de protéger les autres des abus physiques et verbaux, mais après cela, il doit s'efforcer d'adopter une attitude positive envers la personne avec laquelle il a eu des problèmes dans le passé, puis de continuer sa propre vie avec un esprit clair. Par exemple, une femme qui subit des violences physiques et verbales de la part de son mari doit prendre des mesures pour se protéger et protéger ses enfants, même si cela implique de se séparer de lui, car l'Islam ne conseille pas du tout de tolérer ce genre de comportement. Mais une fois que cette

femme change ses conditions de vie pour qu'elle et ses enfants soient en sécurité, elle doit s'efforcer de pardonner à son ex-mari et de continuer sa vie avec un esprit clair.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 178 :

« ... il vous est prescrit un châtement légal pour ceux qui sont assassinés : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Et quiconque néglige quelque chose de son frère [le meurtrier], qu'on lui fasse une rétribution convenable et qu'on lui donne une bonne conduite. C'est là un allègement de la part de votre Seigneur et une miséricorde... »

Allah, le Très-Haut, a accordé à l'héritier de la personne assassinée le choix entre une rétribution légale, qui ne peut être appliquée que par l'État et selon des règles strictes, ou l'option du pardon avec ou sans indemnité de la part du meurtrier. Le choix entre les deux était une miséricorde d'Allah, le Très-Haut, car imposer l'une ou l'autre option aux gens leur aurait causé des difficultés, car tous les êtres humains sont différents. Ceux qui possèdent un comportement naturellement miséricordieux seraient enclins au pardon et auraient donc du mal à ordonner l'exécution du meurtrier, si l'Islam leur imposait cette option. D'un autre côté, d'autres auraient extrêmement du mal à pardonner au meurtrier de leur bien-aimé et ne pourraient pas vivre avec la réalité de l'assassin de leur bien-aimé se promenant dans la société en tant qu'homme libre alors que la vie de leur bien-aimé leur a été enlevée, en particulier lorsque la personne assassinée avait des personnes à charge qui dépendaient fortement d'elle. Celui qui a

cette attitude aurait du mal à pardonner et à pardonner au meurtrier si cette option lui était imposée par l'Islam. En guise de miséricorde pour tous, Allah, le Très-Haut, a laissé le choix à l'héritier de la personne assassinée. Contrairement à la plupart des constitutions juridiques actuelles, qui laissent le sort du meurtrier entre les mains d'un juge ou d'un jury composé de parfaits inconnus. Ce système défaillant empêche l'héritier de trouver une certaine tranquillité d'esprit, qui est obtenue lorsqu'il a la possibilité de choisir le sort du meurtrier et de mettre fin à l'affaire afin de pouvoir continuer sa vie. Ce système défaillant est la raison pour laquelle la famille de la personne assassinée ou, dans d'autres crimes que le meurtre, comme le viol, la victime elle-même et sa famille se plaignent souvent que justice n'a pas été rendue, même lorsque le criminel est condamné à la prison, car sa peine de prison n'est pas à la hauteur du crime. Cela signifie que le criminel sera libéré dans quelques années et retournera à sa vie normale, où il bénéficiera d'aides du gouvernement tandis que la victime et sa famille seront psychologiquement marquées à vie. La seule chose qui peut quelque peu atténuer ce traumatisme psychologique est de donner à la famille le pouvoir de choisir ce qui arrive au criminel.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 178 :

« ... il vous est prescrit un châtiment légal pour ceux qui sont assassinés : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Mais quiconque néglige quelque chose de son frère [le meurtrier], qu'on lui fasse une rétribution convenable et une rétribution en bonne conduite. C'est là un allègement de la part de votre Seigneur et une miséricorde. Mais quiconque transgresse après cela aura un châtiment douloureux. »

La transgression se réfère à la vengeance directe des proches du défunt, car seul le gouvernement peut appliquer la sanction légale, ou à la vengeance après qu'un accord de compensation ou de pardon a été conclu. Cela inclut également le meurtre d'un meurtrier après avoir été gracié une première fois. Dans ce cas, le juge ordonnera l'exécution, même si l'héritier de la deuxième personne assassinée accepte le pardon. Cela ferme donc toutes les échappatoires qu'un criminel pourrait utiliser pour échapper à la justice.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 178-179 :

« ...il vous est prescrit un châtement légal pour ceux qui sont assassinés : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Mais quiconque néglige quelque chose de son frère [le meurtrier], qu'il lui soit rendu une rétribution convenable et une rétribution en bonne conduite. C'est là un allègement de la part de votre Seigneur et une miséricorde. Mais quiconque transgresse après cela aura un châtement douloureux. Et vous aurez en rétribution la vie sauve, ô vous [gens] doués d'intelligence... »

Dans le cadre d'une rétribution légale, il y a la vie, car de nombreux meurtriers ne sont pas dissuadés par une peine inférieure à la peine de mort. Il existe d'innombrables exemples où un meurtrier a passé plusieurs années en prison pour son crime, pour ensuite commettre un nouveau

meurtre après avoir été libéré. Ainsi, l'exécution d'une personne permet de sauver la vie d'autres personnes.

De plus, comme nous l'avons vu plus haut, cette rétribution légale aide aussi les proches de la victime à se remettre sur pied. En effet, savoir que le meurtrier a payé de sa vie le prix de son crime est une façon d'aider les proches de la victime à continuer leur vie. Mais lorsque le meurtrier est simplement mis en prison, et dans de nombreux cas, il est finalement libéré, la détresse liée au souvenir du traumatisme subi par leur bien-aimé aux mains du meurtrier peut empêcher les proches de la victime de continuer leur vie et de vivre en paix. Empêcher cette torture mentale, c'est leur redonner la vie. De même, lorsque le gouvernement prend une décision concernant un délinquant, les proches de la victime ont souvent le sentiment que justice n'a pas été rendue. C'est l'une des raisons pour lesquelles, dans les cas de meurtre intentionnel, les proches de la victime ont le choix d'exécuter le meurtrier ou de le gracier avec ou sans compensation financière. Lorsque la décision est remise aux proches de la victime, cela réduit le risque de stress mental qui serait causé si le gouvernement décidait de l'issue. Cela permet aux proches de la victime de continuer à vivre au lieu de vivre une vie pleine de ressentiment, ce qui en réalité n'est pas une vie du tout. Ce ressentiment peut être si puissant qu'il conduit même à des frictions au sein de la famille de la victime, lorsque les membres ont des opinions divergentes sur la façon de continuer à vivre. Cela conduit toujours à des familles brisées, comme le divorce des parents du défunt. Ainsi, donner à la famille le choix de décider de ce qui se passe avec le meurtrier évite la destruction de la famille de la victime, qui est plus susceptible de continuer à vivre si elle est laissée à elle-même pour décider de l'issue du meurtre.

La rétribution légale par l'exécution permet également de sauver des vies en empêchant les meurtres par vengeance qui peuvent s'étendre sur plusieurs générations. Par conséquent, l'exécution d'un meurtrier permet d'éviter de nombreux meurtres. De plus, lorsqu'une personne ayant des personnes à charge est tuée par vengeance, cela conduit à la destruction de la vie de ses personnes à charge, comme ses enfants. Cela peut être évité en laissant à la famille de la victime le choix de ce qui arrive au meurtrier, car cela évite les meurtres par vengeance et la destruction qu'ils causent aux personnes à charge de toutes les personnes tuées ou blessées. Par conséquent, la rétribution légale permet de sauver la vie de toutes ces personnes.

Il est important de noter que tout cela est vrai lorsque la loi islamique est respectée et appliquée correctement dans les affaires judiciaires. Condamner quelqu'un pour meurtre nécessite des preuves réelles et solides, qui doivent être au-delà de tout doute raisonnable. Dans l'islam, tout doute dans le dossier entraîne une renonciation à la peine légale complète, telle que l'exécution. De plus, il est plus facile d'obtenir des preuves irréfutables à notre époque où les images de vidéosurveillance, les tests ADN et d'autres procédures scientifiques ont été produits et peuvent condamner correctement les délinquants avec un très haut degré de certitude. Tout cela réduit les chances de condamner une personne innocente. Même si les pays non islamiques appliquaient correctement la rétribution légale dans ces cas précis, cela réduirait considérablement la criminalité. Dans ces cas, l'excuse d'éviter l'exécution par peur d'exécuter une personne innocente ne s'applique pas car il n'y a aucun doute que la bonne personne a été exécutée.

Chapitre 2 Al Baqarah, versets 178-179 :

« ...il vous est prescrit un châtiment légal pour ceux qui sont assassinés : l'homme libre pour l'homme libre, l'esclave pour l'esclave, la femme pour la femme. Mais quiconque néglige quelque chose de son frère [le meurtrier], qu'il lui soit rendu une rétribution convenable et une rétribution en bonne conduite. C'est là un allègement de la part de votre Seigneur et une miséricorde. Mais quiconque transgresse après cela aura un châtiment douloureux. Et vous aurez en rétribution la vie sauve, ô vous [gens] doués d'intelligence... »

Mais comme l'indiquent ces versets, seuls ceux qui appliquent correctement leur raisonnement comprendront le bénéfice généralisé de la rétribution légale. Par exemple, celui qui manque de compréhension refusera d'amputer une partie du corps afin de sauver sa vie, car il ne se concentre que sur un aspect de cette déclaration, à savoir, amputer une partie du corps. Il ne réfléchit pas à la signification plus large de sauver sa vie, et par conséquent, il refuse d'amputer une partie du corps afin de sauver sa vie. Alors que, celui qui pense clairement admettra qu'amputer une partie du corps est très grave, mais que l'abandonner conduira à quelque chose de pire, à savoir la mort. Il réfléchit donc à la situation dans son ensemble et décide en faveur de l'amputation d'une partie du corps afin de sauver sa vie. Cela peut également s'appliquer aux versets en question. Exécuter un membre de la société pour meurtre peut paraître dur, mais si cela entraîne de nombreux avantages pour le reste de la société, y compris pour les proches de la victime, alors c'est la bonne chose à faire, car un gouvernement doit considérer la situation dans son ensemble, c'est-à-dire le bien-être de la société entière plutôt que la vie d'un meurtrier condamné, qui a renoncé à ses droits humains lorsqu'il a cessé d'agir comme un être humain, ou dans de très rares cas, la vie d'une personne condamnée à tort.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 179 :

« Et il y aura pour vous, ô vous [gens] intelligents, une rétribution [qui vous sauvera la vie], afin que vous deveniez justes. »

Comme l'indique la dernière partie de ce verset, la peine de mort légale a également un effet dissuasif important sur le grand public. Lorsqu'ils assistent à l'exécution d'un meurtrier, ceux qui désirent blesser ou tuer quelqu'un sont dissuadés de retenir leur main par peur de perdre la vie et de donner ainsi la vie à eux-mêmes et à d'autres. Cela peut s'appliquer à tous les types de crimes. Si la punition pour des crimes tels que le viol était plus sévère, elle dissuaderait de nombreux délinquants potentiels de commettre des crimes. L'existence de lois souples est l'une des principales raisons pour lesquelles les taux de criminalité ne diminuent pas dans les sociétés.

Un aspect de la rétribution légale consiste à pardonner au meurtrier. Cet acte de bonté peut encourager le meurtrier à se repentir sincèrement de sa vie criminelle, ce qui conduit au salut de sa propre vie et de celle des autres qu'il aurait pu blesser s'il continuait dans ses mauvaises voies. En outre, cela peut encourager d'autres victimes potentielles et leurs proches à pardonner également à leurs oppresseurs, ce qui permet de sauver de nombreuses vies et de répandre la paix et la miséricorde dans la société.

Chapitre 2 Al Baqarah, verset 179 :

« Et il y aura pour vous, ô vous [gens] intelligents, une rétribution [qui vous sauvera la vie], afin que vous deveniez justes. »

En règle générale, une société ne peut réduire les crimes que si ces deux principes sont adoptés par ses citoyens. Le premier est la rétribution légale, c'est-à-dire une loi stricte qui punit les crimes de manière appropriée afin de dissuader les délinquants potentiels de commettre des crimes. Même un enfant peut comprendre qu'un délinquant potentiel est moins susceptible de commettre un crime lorsque la sanction légale est plus sévère. Plus la loi est douce, plus le délinquant potentiel a de chances de commettre un crime.

L' autre aspect est la crainte d'Allah, le Très-Haut, qui implique de faire face aux conséquences de ses actes dans l'au-delà. En effet, une personne commet des crimes et des péchés lorsqu'elle pense qu'elle n'aura aucune conséquence pour ses actes, comme la prison, ou qu'elle y échappera d'une manière ou d'une autre, par exemple en fuyant le pays. Mais celui qui croit sincèrement que peu importe ce qu'il fait, qu'il soit public ou secret, grand ou petit, et peu importe ce qu'il fait pour éviter de faire face aux conséquences dans ce monde, un jour viendra certainement où il devra rendre des comptes pour tous ses actes, il réfléchira toujours à deux fois avant de commettre un crime ou un péché. Si cette croyance est

renforcée par l'acquisition et l'application du savoir islamique, elle empêchera l'individu de commettre des crimes et des péchés. Si les membres d'une société agissaient de cette manière, la paix et la justice se répandraient dans la société. Le taux de criminalité diminuerait et les temps correspondraient étroitement à ceux où la loi islamique était appliquée correctement dans la société. Ce seul fait montre l'importance de la foi et de son renforcement par l'acquisition et l'application du savoir au sein de la société. Chapitre 16 An Nahl, verset 90 :

« Certes, Allah ordonne l'équité, la bonne conduite et l'assistance aux proches. Et Il interdit la débauche, la mauvaise conduite et l'oppression. Il vous avertit, afin que peut-être vous vous en souveniez. »

Plus de 400 livres électroniques gratuits sur le bon caractère

Plus de 400 livres électroniques gratuits : <https://shaykhpod.com/books/>

Sites de sauvegarde pour les livres électroniques :

<https://shaykhpodbooks.wordpress.com/books/>

<https://shaykhpodbooks.wixsite.com/books>

<https://archive.org/details/@shaykhpod>

PDFs of All English Books & Backup Links/ جميع الكتب / সব বই / تمام کتابیں /
Semua Buku / Todos Los Libros:

<https://shaykhpod.com/wp-content/uploads/2024/08/all-master-link.pdf>

<https://spurdu.wordpress.com/wp-content/uploads/2024/08/all-master-link.pdf>

https://c6f97428-aa9d-46f8-8352-c67abd2419bf.usrfiles.com/ugd/c6f974_a42ab24eb8c7405286bff57a0a670049.pdf

<https://archive.org/download/ShaykhPod-books/all-master-link.pdf>

Autres médias de ShaykhPod

Livres audio : <https://shaykhpod.com/books/#audio>

Blogs quotidiens : <https://shaykhpod.com/blogs/>

Photos : <https://shaykhpod.com/pics/>

Podcasts généraux : <https://shaykhpod.com/general-podcasts/>

PodWoman : <https://shaykhpod.com/podwoman/>

PodKid : <https://shaykhpod.com/podkid/> Podcasts en

ourdou : <https://shaykhpod.com/urdu-podcasts/>
Podcasts en direct : <https://shaykhpod.com/live/>

Suivez anonymement la chaîne WhatsApp pour des blogs quotidiens, des livres électroniques, des photos et des podcasts :

<https://whatsapp.com/channel/0029VaDDhdwJ93wYa8dgJY1t>

Abonnez-vous pour recevoir des blogs et des mises à jour quotidiens par e-mail : <http://shaykhpod.com/subscribe>

